

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

L'ACTION CULTURELLE ET L'ENTREPRENEURIAT
Le cas de la revitalisation du quartier Saint Roch, à Québec

Par

Yvon LECLERC

Maîtrise en administration des affaires (MBA)

Thèse présentée pour obtenir le grade de

Philosophiae doctor, Ph.D.

Doctorat en études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Mars 2015

Cette thèse intitulée

L'ACTION CULTURELLE ET L'ENTREPRENEURIAT
Le cas de la revitalisation du quartier Saint Roch à Québec

Présentée par

Yvon LECLERC

a été évalué par un jury composé de

Christian POIRIER, président, INRS-UCS

Diane SAINT-PIERRE, directrice de thèse INRS-UCS

RICHARD MORIN, examinateur interne, Université du Québec à Montréal

Pierre-André JULIEN, examinateur externe, Université du Québec à Trois-Rivières

Pierre TEISSERENC, examinateur externe, Université de Paris XIII

À Rita, ma mère.

*Aînée d'une famille de douze enfants,
elle a dû abandonner l'école à l'âge de dix ans pour aider ma grand-mère.
Elle n'a eu de cesse, durant toute sa vie, de faire instruire ses huit enfants.*

Immense gratitude.

Extrait du discours de Victor Hugo lors de l'ouverture du Congrès littéraire international, le 7 juin 1978.

(À une époque où le sujet de l'heure, à Paris, était l'éclairage des rues).

« Ah ! la lumière ! la lumière toujours ! la lumière partout ! Le besoin de tout c'est la lumière. La lumière est dans le livre. Ouvrez le livre tout grand. Laissez-le rayonner, laissez-le faire. Qui que vous soyez qui voulez cultiver, vivifier, édifier, attendrir, apaiser, mettez des livres partout ; enseignez, montrez, démontrez ; multipliez les écoles ; les écoles sont les points lumineux de la civilisation.

Vous avez soin de vos villes, vous voulez être en sûreté dans vos demeures, vous êtes préoccupés de ce péril, laisser la rue obscure ; songez à ce péril plus grand encore, laisser obscur l'esprit humain. Les intelligences sont des routes ouvertes ; elles ont des allants et venants, elles ont des visiteurs, bien ou mal intentionnés, elles peuvent avoir des passants funestes ; une mauvaise pensée est identique à un voleur de nuit, l'âme a des malfaiteurs ; faites le jour partout ; ne laissez pas dans l'intelligence humaine de ces coins ténébreux où peut se blottir la superstition, où peut se cacher l'erreur, où peut s'embusquer le mensonge. L'ignorance est un crépuscule ; le mal y rôde. **Songez à l'éclairage des rues, soit ; mais songez aussi, songez surtout, à l'éclairage des esprits ».**

RÉSUMÉ

ACTION CULTURELLE ET ENTREPRENEURIAT

Cette thèse porte sur la relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat dans la revitalisation du quartier Saint-Roch, à Québec. Considérée par de nombreux observateurs comme une réussite, la réhabilitation du quartier a commencé, en 1983, par la construction de la bibliothèque Gabrielle-Roy. Toutefois, c'est avec l'arrivée d'un nouveau maire et de son équipe de conseillers en 1989 que la revitalisation du quartier a vraiment débuté. Le mode de gouvernance de la ville a changé progressivement d'un mode affairiste et autoritaire à un mode participatif et entrepreneurial.

Car, depuis les années 1960, l'idéologie dominante du redéploiement de la ville était celle du Modernisme. Pour être moderne, à Québec comme ailleurs en Amérique du Nord, il fallait tourner le dos au passé et reconstruire au goût du jour. Durant les années 1970 et 1980, cette idéologie appelée *renovation urbaine* s'est progressivement transformée à la faveur de l'action citoyenne, pour faire place à un *nouvel urbanisme* qui correspondait aux attentes formulées par les résidents du quartier. Pour sortir le quartier Saint-Roch de l'ornière dans laquelle il s'était enlisé, l'équipe du Rassemblement populaire élue en novembre 1989 a misé sur l'action culturelle. À cet égard, tous les répondants rencontrés reconnaissent l'apport incontestable des artistes et des acteurs culturels dans le renversement de la tendance à la dégradation de ce quartier et l'émergence d'un nouveau paradigme de développement fondé sur l'innovation sociale, sur une approche ascendante de développement urbain, sur la participation citoyenne, sur un entrepreneuriat local diversifié et sur une gouvernance participative de la part des élus et de l'administration municipale.

Nous avons émis l'hypothèse que l'action culturelle, en raison des aspects intangibles qu'elle véhicule, exerce une influence positive sur l'entrepreneuriat. Dès lors, se pourrait-il que l'action culturelle engendre ce que les économistes appellent des externalités qui sont occultées parce qu'elles sont difficilement mesurables? Dans cette thèse, nous avons cherché à comprendre l'importance des éléments symboliques découlant de l'action culturelle et de leurs influences sur l'entrepreneuriat.

C'est ce qui explique que nous ayons eu recours à l'interactionnisme symbolique pour l'analyse des données recueillies lors de la recherche documentaire et de notre enquête. La revitalisation du quartier Saint-Roch s'est réalisée dans le cadre d'une co-construction issue de l'interaction

entre les acteurs politiques, universitaires, artistiques et les comités de citoyens. Pour comprendre ce phénomène, nous avons étalé notre recherche sur trois périodes. 1) de 1965 à 1989, c'est la période de la dévitalisation du quartier ; ensuite, 2) de 1990 à 1995, c'est la période de la refondation orchestrée par la Ville et des entrepreneurs culturels ; enfin, 3) de 1995 à 2005, c'est la consolidation de la revitalisation du quartier par l'entrepreneuriat des institutions d'enseignement et de recherche, celui des arts numériques et celui du secteur des services privés. Pour chaque période, nous avons exposé le rôle des acteurs et de la gouvernance urbaine, les programmes mis de l'avant, les résultats obtenus et les aspects intangibles qui en découlent et qui influencent les acteurs de la période suivante, et ainsi de suite.

À l'aide de cette grille d'analyse, nous avons examiné les retombées de la stratégie d'action culturelle auprès des entrepreneurs, le rôle et l'influence des artistes et des autres acteurs publics au cœur de la revitalisation du quartier Saint-Roch, les principaux événements qui ont contribué à sa relance, les effets « contagieux » de l'action culturelle sur l'acceptabilité sociale et sur l'entrepreneuriat, et enfin, la nature des aspects intangibles et des perceptions engendrées par l'action culturelle. L'analyse démontre que ces aspects intangibles (sécurité ou insécurité, fierté ou mépris, sentiment d'appartenance ou indifférence, etc.) exercent une influence déterminante sur la décision des entrepreneurs de se lancer en affaires.

Notre recherche apporte un éclairage intéressant sur la connaissance de la revitalisation d'un quartier dégradé. Tout d'abord, pour favoriser l'entrepreneuriat dans un tel quartier, il faut impérativement modifier la représentation symbolique du quartier par des activités culturelles, économiques, sociales et écologiques, lesquelles en offriront une perception positive. Dans le quartier Saint-Roch, le choix de l'administration municipale s'est porté sur l'action culturelle ; il aura fallu cinq ans – de 1990 à 1995 – à la Ville, aux artistes et aux acteurs culturels pour transformer l'image du quartier avant que les entrepreneurs ne se décident d'investir. Ensuite, une fois le quartier devenu acceptable socialement, les institutions de l'industrie du savoir, les entreprises des arts numériques et les entreprises de services privés sont venues s'y installer ; ce qui démontre que la perception du lieu constitue un facteur décisionnel prépondérant dans la décision d'un entrepreneur. De ce fait, les symboles découlant de l'interaction des acteurs et des programmes mis en œuvre pour revitaliser le quartier constituent un facteur de mobilisation de premier plan pour la gouvernance urbaine.

Mots clés : Culture et action culturelle, entrepreneuriat, revitalisation, modernité, gouvernance, aspects intangibles, développement urbain.

ABSTRACT

CULTURAL ACTION AND ENTREPRENEURSHIP

The thesis focuses on the relationship between cultural action and entrepreneurship of the Saint-Roch district of Québec city revitalization. Considered by many observers, as a success, the rehabilitation of the area began, in 1983, with the construction of the Gabrielle-Roy Library ; however, it is only in 1989 under the new mayor administration and his team that the revitalization of the neighbourhood has really started. The governance of the city progressively changed from a business oriented and authoritarian mode to a participatory and entrepreneurial mode.

Since the 1960, the spreading out of the city was the dominant ideology of modernity. For modernizing the city, the Quebec city council, as elsewhere in North America, had to put aside its past and rebuild to date. During the 1970s and 1980s, such ideology called *Urban Renewal* has gradually changed because of citizen action to be replaced by a *New Urbanism* that corresponded to the expectations of local residents. The Rassemblement Populaire, elected in November 1989, chose cultural action to help the St-Roch District to get out of the rut in which it had sunken. In fact, all respondents recognized the undeniable contribution of artists and of cultural players in the change of the downward trend in this area as well as the emergence of a new development paradigm based on social innovation, a bottom-up approach to urban development, citizen participation, a diversified local entrepreneurship and a participatory governance by the elected officials and the municipal administration.

We tentatively assume that cultural action, as a result of intangibles aspects, shows a positive influence on entrepreneurship. Therefore, could it be that cultural action creates what economists call hidden external factors that are rather questionable to measure? We also sought to understand the importance of symbolic elements arising from cultural activities and their influence on entrepreneurship.

That is why we resort to the symbolic interactionism for analyzing the data collected during our investigation and retrieval. The revitalization of the St-Roch neighbourhood is carried out as a co-construction from the interaction between actors. In order to understand the phenomenon, our research covers three periods: 1) Period of the decay of the neighbourhood (1965-1989), 2) Period of orchestrated rebuilding by the City and by cultural entrepreneurs, 3) period of

consolidation of the neighbourhood revitalization by institutional entrepreneurship, by digital arts and by the private sector. Each period includes the role of actors and of urban governance as well as programs put forward, data and intangible aspects that play a key role on the actors of the following period, and so on. Using this analytical framework, we study the impact of cultural action strategy on entrepreneurs, the role and influence of artists and other public actors at the heart of the revitalization of the Saint-Roch neighbourhood the main events that have contributed to its revival, the "contagious" cultural action on the social acceptability and effects on entrepreneurship; finally, the nature of the external factors arising from intangible cultural action. The analysis shows that these intangible aspects (security or insecurity, pride or contempt, or sense of indifference, etc.) play a decisive role on on the decision of entrepreneurs to start a business.

Our research sheds some interesting light on the knowledge of the revitalization of an urban neighbourhood. First, for fostering entrepreneurship in a degraded area, it is imperative to change the symbolic representation of the neighbourhood by cultural, economic, social and environmental activities for implementing a positive perception. In case of Saint-Roch district, the choice of the municipal administration has focused on cultural activities; it took five years - 1990 to 1995 – for the City, for the artists and for the cultural actors to transform the image of the neighbourhood until the entrepreneurs decided to invest. Then, once the district became socially acceptable, the knowledge industry institutions, businesses, digital arts companies and private services came to settle there; demonstrating that the perception of the place is a main factor leading to the decision of an entrepreneur. Accordingly, the symbols arising from the interaction of actors and from the implemented programs for revitalizing the neighbourhood are a mobilizing factor leading to urban governance.

Keywords: Culture and cultural action, entrepreneurship, revitalisation, intangibles aspects, urban development.

REMERCIEMENTS

On m'avait prévenu. La réalisation d'un doctorat est une démarche personnelle ; le doctorant, affirmait-on, se retrouve fin seul à mener son projet. Rien n'est plus faux. En m'inscrivant à ce programme conjoint en Études urbaines de l'INRS-UQÀM, je me suis vite rendu compte que je n'entrais pas dans un ordre cloîtré. Tout au contraire, j'y ai trouvé des professeurs accueillants – et très patients – qui m'ont accompagné tout au long de ma démarche de thésard, de la définition du sujet de la recherche à la rédaction de la thèse.

Diane Saint-Pierre, ma directrice de thèse, a droit à toute ma reconnaissance pour sa patience et son ouverture à comprendre l'objet même de l'intuition qui m'a conduit à ce projet de recherche. Sa rigueur n'a d'égale que sa ténacité à me ramener continuellement à ma question de recherche – même lorsque le doute s'emparait de moi. Merci également à Pierre Lucier qui m'a encouragé dès le début de la démarche ainsi qu'à l'équipe de la Chaire Fernand-Dumont.

Ma gratitude va aussi à Jean-Pierre Collin, un géant de la recherche en études urbaines qui savait communiquer avec modestie sa connaissance immense de la société québécoise. Il m'a soutenu dès le début. Souvenir ému. R.I.P.

Mes remerciements vont aussi à Pierre Teisserenc qui m'a accueilli lors de mon séjour en France et qui m'a fourni de précieux conseils sur la façon d'aborder le sujet. Je veux aussi remercier Marie-France et Ridha Romdhane de leur accueil à Paris ainsi que Claude et Christian Le Cleach, à Marseille, et Danièle et Alain Laurent, à Toulouse.

Quant à mes collègues étudiants, ils ont accueilli cet étudiant « atypique » avec empathie et curiosité. Je leur en sais gré ; cet accueil chaleureux a rendu mon séjour à l'INRS des plus agréables. Je pense en particulier à Marianne Audette-Chapdelaine qui m'envoyait des références glanées au cours de ses lectures et de ses périples à travers le monde, à Antoine Noubouwo, devenu un concitoyen de Gatineau, ainsi qu'à Frédéric Dejean qui m'a nourri de références très appréciées et qui m'a aidé à mettre en forme le document final. Merci.

Ma reconnaissance va aussi à Isabelle Regout, artiste peintre, qui m'a encouragé tout au long de la démarche et dont la connaissance des logiciels a permis la réalisation de tableaux que j'aurais été bien incapable de produire.

Mes remerciements vont aussi au Fonds de recherche du Québec sur la société et la culture (FRQSC) qui m'a accordé une bourse de recherche doctorale de même qu'une bourse de stage à l'étranger décernée par le FRQSC/Centre de recherche sur le développement des territoires

(CRDT). Je remercie également l'INRS de m'avoir alloué une bourse de rédaction de fin de thèse qui fut fort appréciée.

Aux membres du jury qui ont accepté de lire, commenter et participer à l'exercice de la soutenance de ma thèse, toute ma gratitude. Leurs rapports d'évaluation et leurs questions lors de la soutenance ont contribué à enrichir le contenu de cette thèse.

Certains témoins de la revitalisation du quartier Saint-Roch ont été particulièrement disponibles lorsque j'ai éprouvé le besoin de vérifier ou de croiser les informations recueillies de sources diverses afin de m'assurer de leur validité. Je me dois de nommer, entre autres, Jean-Paul L'Allier, Winnie Frohn, Jacques Fiset, Réjean Lemoine, Florent Cousineau, Michel Choquette et certains professionnels et cadres de la Ville qui ont choisi de garder l'anonymat. Aux Archives de la ville de Québec, Nicolas Tremblay et son équipe ont fait preuve d'un zèle constant ; qu'ils soient remerciés.

Louise Brunette, professeure en études langagières à l'Université du Québec en Outaouais m'a prodigué de précieux conseils sur les normes d'écriture d'une thèse. Reconnaissance aussi à tous les amis et connaissances avec qui j'ai eu l'occasion de discuter de mon projet au cours des dernières années et en particulier, mes complices d'Action Gatineau et son président Patrick Duguay. Leurs encouragements m'ont été plus utiles qu'ils ne le croient. Merci.

Bien modestement, j'espère que cette recherche sera utile et utilisée. Mais tout bien considéré, elle aura d'abord été pour moi un défi et une introspection dont je n'hésite pas à dire qu'elle m'aura fait grandir en même temps qu'elle m'aura ouvert un immense et magnifique champ de connaissance sur la ville, cette « chose merveilleuse » évoquée par Claude Lévi-Strauss.

Et enfin, je tiens à remercier mes enfants Jean-François, Martin, Louis-Philippe, Jean-Mathieu, Marie-Noelle, Mélissandre et Camille qui m'ont soutenu depuis les tout débuts et Sylvie qui m'a encouragé à m'engager dans cette aventure.

YL

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux.....	xvii
Liste des figures	1
Introduction.....	4
1. Un sujet, une problématique, une hypothèse et des questions.....	5
2. Présentation générale de la thèse	7
2.1 <i>La première partie</i>	7
2.2 <i>La deuxième partie</i>	9
Première partie : Le contexte théorique de la recherche et définition des concepts	13
Chapitre 1 : La ville, un territoire en mutation : une revue des écrits.....	15
1.1 La ville, creuset des changements sociaux	16
1.2 L'expansion des banlieues : commerces, industries et habitation	19
1.3 La renaissance des centres-villes	21
1.4 Le quartier a-t-il encore un sens?.....	23
1.5 La revalorisation et la gentrification des quartiers urbains dégradés à travers des stratégies entrepreneuriales.....	25
Conclusion.....	28
Chapitre 2 : La culture et l'action culturelle dans le développement urbain : une revue des écrits	31
2.1 La culture, productrice de sens et de relations sociales	32
2.2 L'action culturelle dans la ville et son apport au développement local	39
2.3 L'action culturelle et le développement urbain : le cas de la ville de Roubaix	42
Conclusion.....	48
Chapitre 3 : La revitalisation urbaine et l'entrepreneuriat : une revue des écrits..	49
3.1 Les traces de l'idéologie moderniste dans la trame urbaine.....	50
3.2 Territoire et développement économique : vers une économie du savoir	53
3.3 La créativité, l'innovation et leurs effets sur la culture entrepreneuriale	56

3.3.1	<i>La mise en réseau des acteurs</i>	56
3.4.2	<i>La proximité ou la disponibilité : comment favoriser la créativité?</i>	58
3.3.3	<i>L'économie créative et l'entrepreneuriat</i>	61
3.3.4	<i>L'entrepreneuriat à travers les écrits</i>	67
3.3.5	<i>La revitalisation urbaine intégrée : un modèle respectueux du milieu</i>	70
3.4.	<i>La culture, avec ses systèmes de valeurs et ses aspects intangibles : un facteur de développement?</i>	72
	<i>Conclusion : la force mobilisatrice des symboles</i>	75
Chapitre 4 : Une approche théorique, un cadre d'analyse et une méthodologie de recherche		79
4.1	<i>L'interactionnisme symbolique, pour comprendre le jeu des acteurs</i>	79
4.1.1	<i>Le rôle des symboles dans la relation entre les acteurs</i>	80
4.1.2	<i>La culture, l'attractivité territoriale et l'entrepreneuriat</i>	84
4.2	<i>La proposition de Jon Hawkes : un cadre culturel pour tout projet de développement urbain</i>	86
4.3	<i>La gouvernance urbaine</i>	92
4.4	<i>Notre conception de l'entrepreneuriat</i>	96
4.5	<i>La démarche méthodologique</i>	97
4.5.1	<i>La stratégie de l'étude de cas unique</i>	98
4.5.2	<i>Le choix du quartier Saint-Roch, à Québec</i>	99
4.6	<i>Notre cadre d'analyse</i>	101
4.6.1	<i>La stratégie de collecte de données</i>	105
4.6.2	<i>La recherche documentaire et regards historiques sur le cours des événements pour mieux comprendre l'évolution des systèmes de valeurs</i>	105
4.6.3	<i>L'observation du langage des signes</i>	107
4.6.4	<i>Les entretiens semi-dirigés</i>	110
4.6.5	<i>Les populations à l'étude</i>	112
4.6.6	<i>La validation de notre étude de cas unique</i>	114

4.6.7 Les questions éthiques	115
4.6.8 Les limites de l'étude	116
Conclusion	117
Deuxième partie : Le recours à l'action culturelle pour stimuler l'entrepreneuriat dans la revitalisation du quartier Saint-Roch, à Québec.....	121
Chapitre 5 : Le quartier Saint-Roch, de 1965 à 1989 : exode de l'activité économique et des entrepreneurs vers la banlieue	123
5.1 Les acteurs, au cœur des luttes urbaines.....	123
5.1.1 Un acteur associatif de premier plan : le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham	124
5.1.2 Les acteurs universitaires et la formulation de la contre-rénovation urbaine.....	129
5.1.3 Des luttes urbaines d'où émergent de nouvelles valeurs.....	131
5.2 La gouvernance de la modernité	135
5.3 Des programmes d'action déstructurants	139
5.3.1 Le rapport Gréber (1956)	140
5.3.2 Le rapport Martin (1962)	141
5.3.3 Le rapport Vandry et Jobin (1968).....	142
5.4 Les résultats : des initiatives au succès mitigé.....	145
5.4.1 Trois initiatives de sortie de crise.	149
5.5 Les aspects intangibles: « Plywood City » ou une perception peu propice à l'entrepreneuriat	165
Conclusion.....	167
Chapitre 6 : La renaissance du quartier par l'action culturelle : quand les artistes et les élus deviennent des entrepreneurs (1989-1995).....	171
6.1 Une élection municipale charnière	171
6.1.1 Le débat L'Allier – Bertrand : 24 octobre 1989	173
6.1.2 Comment opérer le changement?	175
6.2 Les acteurs : la culture et les artistes au cœur de l'entrepreneuriat	177

6.2.1 Les premiers entrepreneurs du renouveau du quartier : les artistes en arts visuels et métiers d'art.....	178
6.2.2 Des artistes entrepreneurs : Danièle April et Florent Cousineau	181
6.2.3 Les commerçants et les promoteurs immobiliers, sauf quelques exceptions, peu présents entre 1990-1995.....	185
6.3 Une gouvernance urbaine favorable à l'émergence de l'entrepreneuriat	186
6.3.1 Une gouvernance ouverte à nouvelle idéologie urbanistique.....	188
6.4. Des propositions et des programmes axés sur l'initiative locale et l'entrepreneuriat	194
6.4.1. Un plan qui mise sur la créativité des forces du quartier (1990)	196
6.4.2 Un cadre d'aménagement : Revitalis'action, au cœur de la capitale (1992).....	201
6.4.3 Le Bureau des arts et de la culture.....	203
6.4.4. Un programme de mise en valeur des façades et d'accès à la propriété	204
6.4.5 Une entente entre la Ville et le Ministère des Affaires culturelles (1990)	205
6.4.6 Le Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec	206
6.5 Des résultats positifs grâce aux artistes et aux projets culturels	208
6.5.1 L'édifice de la Fabrique et l'École des arts visuels de l'Université Laval	208
6.5.2 Le Centre de production artistique et culturelle Alyne-Lebel.....	212
6.5.3 Méduse, une réalisation entrepreneuriale d'envergure.....	213
6.5.4 L'environnement urbain : de l'îlot Fleurie au Jardin Saint-Roch, un entrepreneuriat artistique et politique	217
6.5 Les aspects intangibles et la perception négative du quartier.....	226
Conclusion : Action culturelle et entrepreneuriat	229
1. Le quoi : la culture et la créativité	230
2. Le comment : l'interaction des acteurs	231
3. L'action culturelle et l'entrepreneuriat	232
chapitre 7 : La consolidation de la revitalisation du quartier ou quand la nouvelle image du quartier attire les entrepreneurs (1995-2005)	235

7.1 Les acteurs-entrepreneurs se diversifient.....	237
7.1.1 <i>Des entrepreneurs politiques</i>	238
7.1.2 <i>Des entrepreneurs institutionnels de l'industrie du savoir</i>	241
7.1.3 <i>Des acteurs-entrepreneurs, de plus en plus présents et diversifiés</i>	243
7.3 Des programmes structurants aux impacts majeurs	250
7.3.1 <i>Les programmes d'acquisition et de rénovation des ateliers d'artistes</i>	250
7.3.2 <i>Le Centre de développement des technologies de l'information (CDTI)</i>	251
7.3.3 <i>Le Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ)</i>	254
7.3.4 <i>Le démantèlement du toit du Mail Saint-Roch</i>	255
7.4 Les résultats de la stratégie de revitalisation par la culture et la créativité	261
7.4.1 <i>Les ateliers d'artistes</i>	261
7.4.2 <i>La maison des métiers d'art</i>	265
7.4.3 <i>Le théâtre La Bordée</i>	266
7.4.4 <i>Résultats économiques et sociaux de la revitalisation du quartier</i>	268
7.4.5 <i>La revitalisation du quartier est-elle achevée?</i>	275
7.5 Les aspects intangibles et la perception du quartier.....	281
Conclusion : Action culturelle et entrepreneuriat : une alliance féconde?	286
8. Conclusion générale	289
La relation entre la culture et l'entrepreneuriat à travers la revitalisation du quartier Saint-Roch, à Québec :	289
Synthèse générale et retour sur des éléments d'analyse et de réflexion.....	289
8.1 La valeur et la pertinence de notre cadre d'analyse et de la méthodologie	290
8.1.1 <i>L'émergence d'un urbanisme culturel : l'apport de la proposition de Hawkes à notre cadre d'analyse</i>	291
8.1.2 <i>L'interactionnisme symbolique ou la force des symboles</i>	296
8.1.3 <i>Retour sur notre cadre d'analyse visant à comprendre les relations entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat</i>	299
8.1.4 <i>Retour sur notre méthodologie de recherche et son apport</i>	305

8.2 Retour sur nos questions de recherche : des réponses convaincantes et probantes	308
8.3 La contribution à la connaissance	318
8.3.1 <i>Culture et entrepreneuriat : une relation stimulante</i>	319
8.3.2 <i>La force des symboles dans les décisions des entrepreneurs</i>	321
8.3.3 <i>La densification urbaine : un objectif ou un résultat</i>	322
8.3.4 <i>Comment assurer la pérennité des ateliers d'artistes?</i>	326
8.4 Limites de l'étude : entre matérialité et immatérialité.....	333
8.5 Quelques avenues de recherche.....	335
Annexes	336
Bibliographie	338

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Projets collectifs d'ateliers d'artistes réalisés à Saint-Roch	263
Tableau 2 : Tableau illustrant l'évolution de la population du quartier Saint-Roch, selon certains indicateurs. Données tirées du recensement quinquennal de Statistique Canada. (Compilation de Y. Leclerc)	270

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Vestiges de La lainière de Roubaix, septembre 2012	Erreur ! Signet non défini.
Figure 2 : Roubaix, L'ancienne piscine de la ville de la ville de Roubaix	Erreur ! Signet non défini.
Figure 3 : Chantier de l'agrandissement de la Colline parlementaire	52
Figure 4 : La culture et l'attraction des entreprises	85
Figure 5 : L'ancien triangle virtuel du développement (Pascual i Ruiz, 2008)	88
Figure 6 : Le nouveau carré virtuel du développement (Pascual y Ruiz, 2008)	88
Figure 7 : Cadre d'interprétation du développement urbain, selon Hawkes	93
Figure 8 : Les deux faces du milieu local (Divay et Belley, 2012)	96
Figure 9 : La dynamique de la gouvernance locale, (Divay et Belley, 2012)	97
Figure 10 : Carte de l'arrondissement La Cité-Limoilou	102
Figure 11 : Carte du quartier Saint-Roch	103
Figure 12 : Interaction des acteurs, revitalisation du quartier Saint-Roch (trois périodes)	105
Figure 13 : La Falaise apprivoisée, avant	111
Figure 14 : La Falaise apprivoisée, après	112
Figure 15 : La Chute des mots	112
Figure 16 : La Chute des mots (détails)	113
Figure 17 : De la rénovation urbaine au nouvel urbanisme	139
Figure 18 : Plan des autoroutes construites et projetées dans la région de Québec, 1968	143
Figure 19 : Le centre-ville de Québec selon Vandry-Jobin	144
Figure 20 : La Cie Paquet (1950)	
Erreur ! Signet non défini.		
Figure 21 : Nouvel édifice du Syndicat de Québec (1946)	145
Figure 22 : J.B. Laliberté (2013)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 23 : Le magasin Pollack (1950)	146
Figure 24 : Quatre maisons barricadées du quartier Saint-Roch, rue Alfred, 1979.	Erreur ! Signet non défini.
Erreur ! Signet non défini.		
Figure 25 : Inauguration du Mail couvert dans Saint-Roch	Erreur ! Signet non défini.
Figure 26 : Le Mail Saint-Roch, peu après son inauguration, en 1974	Erreur ! Signet non défini.
Erreur ! Signet non défini.		
Figure 27 : Hôtel Saint-Roch, construit en 1915 selon les plans de René-Pamphile Lemay...	Erreur ! Signet non défini.

Figure 28 : Le couvent de Saint-Roch	153
Figure 29 : Extérieur et intérieur de la bibliothèque Gabrielle-Roy, juillet 1984	Erreur ! Signet non défini.
Figure 30 : Esquisse de la Cité administrative prévue pour le quartier, 1972	157
Figure 31 : Aperçu, en 1969, de ce qui deviendra le « trou de Saint-Roch »	157
Figure 32 : Aperçu du « trou de Saint-Roch » après démolitions	158
Figure 33 : Carte du secteur de la Grande Place	158
Figure 34 : Autre vue du « trou de Saint-Roch »	159
Figure 35 : Premier projet présenté par Citicom-Gagnon	160
Figure 36 : Présentation publique du projet de la Grande Place	161
Figure 37 : Projet modifié de la Grande Place, en août 1989.....	162
Figure 38 : Projet présenté par le Comité de citoyens de la côte d'Abraham	162
Figure 39 : Espace Saint-Roch, octobre 1989	163
Figure 40 : « Plan concept d'implantation » Espace Saint-Roch Janvier 1990	164
Figure 41 : La « Maison longue »	182
Figure 42 : Cycle d'élaboration des politiques publiques	195
Figure 43 : La façade principale de l'École des Beaux-arts de Québec datée de 1934	210
Figure 44 : L'usine Dominion Corset devenue La Fabrique	Erreur ! Signet non défini.
Figure 45 : Le centre de production artistique et culturel Alyne-Lebel	Erreur ! Signet non défini.
Figure 46 : Les maisons de la Côte-d'Abraham, en 1964	214
Figure 47 : Le chantier de construction de la coopérative Méduse. .	Erreur ! Signet non défini.
Figure 48 : Vue générale des maisons de la coopérative Méduse, 2012	Erreur ! Signet non défini.
7	
Figure 49 : Louis Fortier dans l'Ilot Fleurie	Erreur ! Signet non défini.
Figure 50 : Louis Fortier avec une sculpture, dans l'Ilot Fleurie	219
Figure 51 : Animation autour de l'Ilot Fleurie	Erreur ! Signet non défini.
Figure 52 : Autres démolitions dans le quartier.....	222
Figure 53 : Deux illustrations du « trou de Saint-Roch »	Erreur ! Signet non défini.
Figure 54 : Deux phases de l'évolution des travaux de réalisation du Jardin Saint-Roch .	Erreur ! Signet non défini.
Signet non défini.	
Figure 55 : Le Jardin Saint-Roch, aujourd'hui.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 56 : L'édifice abandonné par le journal Le Soleil en 1994	227
Figure 57 : L'édifice de l'ÉNAP	240

Figure 58 : Les trois établissements de l'Université du Québec	Erreur ! Signet non défini.
Figure 59 : L'édifice de l'INRS	243
Figure 60 : Travaux de renaturalisation de la rivière Saint-Charles....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 61 : La rivière Saint-Charles renaturalisée	Erreur ! Signet non défini.
Figure 62 : Le CDTI	Erreur ! Signet non défini.
Figure 63 : Périmètre d'implantation du CNNTQ	255
Figure 64 : Démantèlement du Mail Saint-Roch	258
Figure 65 : La rue Saint-Joseph entre 1910 et 1920	258
Figure 66 : La rue Saint-Joseph, été 2013	259
Figure 67 : Affiche placée sur la porte du Mail Saint-Roch	260
Figure 68 : Séance de la vie quotidienne dans le Mail Saint-Roch	260
Figure 69 : Les Ateliers du Roulement à billes et sa ruche en béton flexible	264
Figure 70 : Le théâtre Princesse, dans les années 1970 et le théâtre La Bordée, 2013	267
Figure 71 : Condominium avoisinant l'Université du Québec	268
Figure 72 : Liste des entreprises du CDTI	272
Figure 73 : Le célèbre restaurant Le Petit Bedon	273
Figure 74 : La taverne Jos. Dion	273
Figure 75 : L'édifice Beenox	274
Figure 76 : Les édifices d'arts numériques Frima, Ubisoft et CGI	274
Figure 77 : Lancement d'une exposition au Cercle	277
Figure 78 : Modélisation du cadre d'analyse (1965-2005).....	287
Figure 79 : Le complexe Lépine-Cloutier devenu La Centrale, ateliers d'artistes	330

INTRODUCTION

L'idée de faire une thèse en études urbaines à l'INRS Urbanisation Culture Société sur la culture et l'entrepreneuriat vient d'abord de notre expérience vécue à travers plusieurs projets de développement local et communautaire promus par le secteur privé ou associatif et par l'économie sociale et solidaire. Nous avons remarqué que chaque fois qu'un projet affichait un contenu culturel ou ce « supplément d'âme »¹ porté par la culture, la population et les acteurs locaux, individuels ou collectifs, réagissaient avec une certaine émotion. Peu d'entre eux restaient indifférents à ces projets où les entrepreneurs opèrent dans la sphère affective, s'invitent dans le domaine des sentiments et s'engagent dans les territoires imprévisibles des valeurs personnelles.

Par contre, si les projets à caractère culturel paraissent mobilisateurs, leur succès n'en est pas assuré pour autant, car le caractère culturel d'un projet lui vaut souvent une étiquette de légèreté, d'incertitude, voire d'inutilité, nuisant à la recherche du financement nécessaire à sa réalisation.

Au demeurant, le rôle de la culture dans le développement économique local est un domaine plutôt bien documenté. Les agences de statistiques² produisent régulièrement des rapports sur ce sujet. De leur côté, les chercheurs ont habituellement recours dans leurs études et analyses à des indicateurs économiques (emplois créés, capital investi, contribution au produit intérieur brut, apport fiscal, etc.) ; nous avons noté que peu d'entre eux se soient intéressés à la relation

¹ Expression utilisée dans un ouvrage de Jean-Philippe Warren (1998). *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

² L'Institut de la statistique du Québec et son Observatoire de la culture et des communications, Statistique Canada et l'OCDE, entre autres.

entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat ainsi qu'à la question des aspects intangibles découlant de l'action culturelle comme facteurs de développement. Les auteurs que nous avons consultés abordent plus largement l'importance économique de la culture (Teisserenc, 1997; Saint-Pierre, 2002 ; Lebailly et Simon, 2004 ; Greffe, 1990 ; Greffe, Pflieger et Noya, 2005 ; Werquin, 2006) ou encore l'attractivité du territoire dans le développement territorial (Lefebvre, 2008).

1. Un sujet, une problématique, une hypothèse et des questions

Nous avons donc retenu du vaste champ d'études de l'impact de la culture sur le développement économique la question de la relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat que nous avons analysée dans le cadre de la revitalisation du quartier Saint-Roch³, à Québec. Nous avons voulu savoir si une stratégie de développement culturel utilisée par un gouvernement municipal incite des entrepreneurs à s'établir dans son territoire. Nous avons émis l'hypothèse que l'action culturelle, en raison des aspects intangibles qu'elle incarne, exerce une influence positive sur l'entrepreneuriat. Se pourrait-il que l'action culturelle engendre ce que les économistes appellent des *externalités*⁴ qui sont occultées parce qu'elles sont difficilement mesurables?

À l'observation empirique puisée dans notre expérience du développement local s'ajoutent des histoires de cas recueillies lors de notre revue des écrits scientifiques. Tous démontrent que l'impact de l'action culturelle déborde largement la production économique de biens et de services. Elle s'incarne aussi bien dans le social (Pryen et Rodriguez, 2005 ; David, 2008) que dans des actions fondées sur des pratiques esthétiques et sur la valorisation du symbolique et du cognitif (Teisserenc, 1997 ; Saint-Pierre, 2002 ; Greffe, Pflieger et Noya, 2005 ; Sibertin-Blanc, 2008).

³ Selon l'historienne Marie Renier, dans une rubrique de l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, « L'attribution du nom de Saint-Roch à ce quartier important de Québec remonte à l'époque de l'arrivée des Récollets en Nouvelle-France. En 1694, lorsque ceux-ci fondent leur petit ermitage, non loin des actuelles bretelles de l'autoroute Dufferin, une épidémie frappe la colonie. Ils dédient pour cette raison leur chapelle à Saint-Roch, patron invoqué pour se protéger des maladies infectieuses. Détail intéressant, Saint-Roch est également le protecteur de métiers qui ont marqué l'histoire du quartier (tanneurs, fourreurs, pelletiers, fripiers) ».

⁴ Thomas Helbling (2010) explique que les économistes désignent par « externalité » ou « effet externe » le fait qu'une activité de production ou de consommation affecte le bien-être d'une communauté sans contrepartie monétaire. L'externalité peut être négative (la pollution, par exemple) ou positive, en créant des retombées stimulantes, par exemple, en terme de créativité et d'innovation.

Au départ, nous projetions d'examiner la relation entre la culture et le développement économique. En approfondissant le sujet au cours des séminaires de doctorat, nous avons découvert que cette relation et ses effets étaient bien documentés dans la littérature scientifique⁵. Ce qui l'était beaucoup moins – pour ne pas dire, pas du tout – concerne les motivations des acteurs du développement économique et leur degré de sensibilité à l'égard de l'action culturelle. Cet aspect de l'entrepreneuriat constitue le fondement ou la problématique de notre recherche. Quel rôle jouent les aspects intangibles, comme la confiance ou l'estime de soi, la sécurité, la fierté, l'identité, le sentiment d'appartenance, souvent accolés aux projets culturels et qui peuvent éventuellement stimuler le désir de démarrer une entreprise dans un quartier en plein processus de changement ou de régénération? On comprendra, *a contrario*, que les aspects intangibles négatifs comme l'insécurité, la gêne, le rejet, servent de repoussoir à la décision d'un entrepreneur de s'investir dans un quartier dégradé. Ces deux aspects seront examinés dans l'empirie de cette thèse.

L'analyse des relations entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat suppose une interaction de l'une à l'autre par l'intermédiaire de valeurs et de symboles portés par les acteurs et leurs actions. Nous avons voulu sortir de l'ombre des facteurs de développement qui mobilisent une forme d'énergie qui nous apparaît souvent plus vigoureuse que les aspects tangibles mesurés dans les études statistiques. Voilà pourquoi notre recherche visait à comprendre et analyser la relation qui existe entre l'action culturelle, l'émotion qu'elle suscite et ses répercussions sur les décisions des entrepreneurs. C'est à ces questions de recherche que nous avons voulu répondre.

L'action culturelle, tel que nous l'avons comprise à travers la revue des écrits, se traduit par une intervention publique volontaire et planifiée qui influence le jeu des acteurs et les représentations symboliques qui en découlent. Mais, comme l'affirme Le Breton (2008), cette interaction n'explique pas tout. On ne peut faire abstraction des interventions et des programmes implantés par les décideurs politiques et les fonctionnaires et que notre recherche documentaire met en relief à travers les règlements d'urbanisme, le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans particuliers d'urbanisme (PPU), le zonage urbain, le

⁵ Parmi les auteurs qui ont abordé ce sujet, et dont plusieurs seront abordés dans notre recension des écrits, citons Bell (1963), Sartor (1985), Greffe (1990), Jacobs (1992), Landry et Bianchini (1995), Zukin (1995), Molotch (1996), Teisserenc (1997), Faure (1998), Morisset (2001), Florida (2002), Midy (2002), Saint-Pierre (2002, 2003, 2004), Belley (2003), Latouche (2004), Santagata (2004), Cettolo (2005), Werquin (2006, 2008), Currid (2007), Tabariés (2007), David (2008), Pascual (2008), Lefebvre (2008), Vivant (2009), Sibertin-Blanc (2008), Saint-Pierre, Béliveau-Paquin et Dubois (2009), L'Allier (2009), Breux et Poitras (2011), Lucier (2011), entre autres.

schéma d'aménagement, le Plan local d'action pour l'économie et l'emploi (PALÉE) du Centre local de développement et ainsi de suite.

Dès le début de notre recherche, nous avons émis l'hypothèse que l'action culturelle, par l'intermédiaire des symboles et des aspects intangibles dont elle est porteuse, produit des effets stimulants sur la capacité d'un milieu à engendrer des entrepreneurs ou à en attirer des nouveaux, et ce, qu'ils œuvrent dans le champ de la culture ou non. À l'instar des diverses études consultées et que nous détaillerons dans les premiers chapitres, cette hypothèse se fonde sur le fait que l'action culturelle se manifeste par une intervention publique à travers des programmes destinés aux acteurs privés ou associatifs dans le but explicite de contribuer au développement ou à la revitalisation d'un territoire urbain ou rural (voir notamment : Teisserenc, 1997 ; Nicole, 2001 ; Saint-Pierre, 2002 ; Cettolo, 2003 ; Greffe, Pflieger et Noya, 2005 ; Pryn et Rodriguez, 2005 ; David, 2008 ; Sibertin-Blanc, 2008). Dans ce cas, l'action culturelle, incarnée dans des réalisations concrètes, produirait un effet levier sur l'activité entrepreneuriale.

Notre hypothèse suggère donc qu'il existe une multitude de messages ou de signaux échangés entre l'action culturelle et la population dans son ensemble et plus particulièrement entre l'action culturelle, les agents économiques et les entrepreneurs. À partir de ces signaux, les entrepreneurs se font une représentation d'un territoire et jugent alors s'il correspond à une opportunité d'affaires ou non.

2. Présentation générale de la thèse

La thèse se présente en deux parties : la première traite d'aspects conceptuels et contextuels, théoriques et méthodologiques, et compte quatre chapitres, alors que la seconde expose les résultats de la recherche répartis sur trois chapitres suivis de la conclusion générale.

2.1 La première partie

Le **premier chapitre** retrace les mutations importantes vécues par la ville au cours des dernières décennies avec le développement des banlieues qui ont profité des changements survenus dans les pratiques commerciales et dans les transports routiers. Les grands établissements de vente au détail, jusqu'alors concentrés dans les centres-villes, n'ont pu

résister à ces changements d'habitudes qui déplaçaient les consommateurs vers les centres commerciaux des banlieues. Du coup, le territoire urbain s'agrandissait et l'aménagement de la ville-centre devait se faire en considérant le navettage avec les banlieues et la croissance rapide du parc automobile. Toutes ces mutations remettaient en cause l'aménagement du centre-ville qui souffrait de ces réaménagements, se dégradait et peinait à se définir de nouvelles fonctions urbaines. À Québec comme ailleurs, comment ont réagi les acteurs politiques, économiques, sociaux, culturels devant ces changements?

Le **deuxième chapitre** porte sur la culture définie comme objet, mais surtout comme sujet, comme facteur de développement. Nous adoptons la définition suggérée par la *Politique québécoise du développement culturel*⁶, qui met l'accent sur la culture comme un système de valeurs porteur de symboles et d'aspects immatériels ou intangibles. C'est avec cette définition que nous abordons l'action culturelle qui suppose une action volontariste incarnée par la gouvernance urbaine. Le développement urbain le plus achevé est atteint lorsque l'action culturelle de la Ville et la culture du lieu sont en adéquation comme nous le verrons avec la revitalisation urbaine intégrée. Nous citons quelques cas concrets puisés dans la recension des écrits et exposons plus longuement le cas de la ville de Roubaix qui nous a semblé réunir plusieurs des caractéristiques de notre étude de cas.

Le **troisième chapitre** s'attarde à la revitalisation urbaine et à l'entrepreneuriat à travers une revue des écrits. Nous avons interrogé les auteurs sur le contexte de la revitalisation urbaine et les conditions qui pourraient favoriser la relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat. Nous avons donc cherché à comprendre les conditions d'émergence de la créativité et ses liens avec la culture entrepreneuriale. Pour clore ce chapitre, nous avons étudié le rôle des aspects intangibles comme facteurs de développement.

Le **quatrième chapitre** présente le cadre d'analyse et la méthodologie de la recherche. Comme nous le verrons au cours des chapitres de l'empirie, la revitalisation du quartier Saint-Roch s'est réalisée dans la co-construction issue de l'interaction entre les acteurs. Voilà qui explique le recours à l'interactionnisme symbolique pour l'analyse des données recueillies lors de notre enquête et de la recherche documentaire. Car si cette école de pensée tient compte du rôle des symboles dans le jeu des acteurs, elle explique l'évolution d'une communauté humaine par l'interaction des acteurs comme nous le verrons dans notre étude de cas.

⁶ Gouvernement du Québec (1978), « La politique québécoise du développement culturel » Québec, Éditeur officiel.

Pour l'analyse de ce jeu d'acteurs, nous avons divisé la recherche en trois périodes. De 1965 à 1989, c'est la période de la dégradation du quartier ; ensuite, de 1990 à 1995, c'est la refondation du quartier par la Ville et des entrepreneurs culturels ; enfin, de 1995 à 2005, on assiste à la consolidation de la revitalisation du quartier par l'entrepreneuriat institutionnel, celui des arts numériques et celui des services privés. Pour chaque période, nous avons exposé le rôle des acteurs et de la gouvernance urbaine, les programmes mis de l'avant, les résultats obtenus et les aspects intangibles qui en découlent et qui influençaient les acteurs de la période suivante, et ainsi de suite. En outre, un chercheur australien, Jon Hawkes (2001) explique l'évolution du rôle de la culture comme quatrième pilier du développement durable et son importance croissante dans le développement urbain au cours des vingt dernières années. Sa proposition permet de comprendre la place occupée par la culture dans le développement urbain.

En somme, c'est en situant l'analyse des données recueillies dans leur contexte historique, en examinant l'interrelation entre les acteurs et en considérant l'évolution du concept de culture comme quatrième pilier du développement durable, selon la proposition de Hawkes, que nous avons analysé la relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat dans la revitalisation du quartier Saint-Roch. Cet appareillage théorique et méthodologique regroupant l'interactionnisme symbolique, la méthode historique et l'explication apportée par la proposition de Hawkes nous a permis de comprendre et d'analyser la relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat.

2.2 La deuxième partie

La deuxième partie expose les résultats de la recherche appuyée sur une analyse documentaire exhaustive ainsi que sur trois entretiens préalables ou sorte de pré-tests, 15 entretiens semi-dirigés avec des entrepreneurs et des agents économiques, 12 entretiens avec des acteurs culturels, quatre entretiens spécifiques et deux entretiens de fin de recherche pour validation de l'ensemble. Tous ces entretiens portaient principalement sur la phase de revitalisation du quartier Saint-Roch, de 1989 à 2005, bien que nous ayons cherché à comprendre aussi le contexte et les causes de la phase de dévitalisation. Cette partie se divise en trois chapitres suivis de la conclusion générale.

Le **chapitre cinq** de la thèse explique le contexte de modernité dans lequel se réalisait l'aménagement urbain à partir des années 1960 afin de comprendre les raisons qui ont mené le quartier Saint-Roch de Québec à la dévitalisation. Nous rappelons les efforts entrepris par

l'administration municipale pour revitaliser le quartier, toujours autour du concept de modernité qui guidait alors l'administration municipale. Parallèlement, nous analysons la montée de la contre-rénovation urbaine qui allait inspirer un nouvel urbanisme au sein des mouvements sociaux de Québec et l'apport des universitaires de gauche dans la construction de ce nouveau discours. Comme nous le verrons, cette période, qui s'étend de 1965 à 1989, mettait en scène un type d'entrepreneuriat qui privilégiait les grands projets de développement urbain initié ou mené par des groupes d'investisseurs ; la culture, durant cette période, n'était pas encore considérée comme un intrant susceptible de contribuer au développement urbain. La situation avait pourtant changé, autant pour l'entrepreneuriat que pour l'action culturelle, avec l'arrivée de l'économie postfordiste qui a pris forme durant les années 1980. Nous verrons que ce changement du contexte économique a entraîné la chute de la formation politique qui dirigeait la ville depuis 1965.

Le **chapitre six** commence par l'élection de novembre 1989 – qui débouche sur une relève de la garde à l'Hôtel de ville de Québec – et se termine en 1995. Plus qu'un changement d'équipe politique, c'est une métamorphose du paradigme de développement qui survient avec ce changement de la gouvernance municipale. Cette période correspond à l'effort consenti par la Ville pour revitaliser le quartier autour d'un axe culturel soutenu par des artistes et par l'implantation de projets culturels d'envergure. La gouvernance urbaine devient participative et se déploie désormais *avec* et non *pour* la population concernée par la revitalisation du quartier. C'est du reste en œuvrant avec la population du quartier qu'émerge la stratégie de développement par la culture avec la découverte, entre autres, de la présence de nombreux artistes en arts visuels tenant ateliers dans le quartier. La stratégie de développement culturel a changé la perception du quartier Saint-Roch et l'a rendu acceptable socialement, autant pour la population de la ville que pour les entrepreneurs.

Le **chapitre sept** couvre les années 1995 à 2005 qui correspondent aux derniers mandats électoraux de l'administration L'Allier. C'est durant cette période que s'est concrétisée la revitalisation du quartier Saint-Roch avec l'élargissement de la notion d'entrepreneuriat pour englober les secteurs privé (commercial et immobilier), institutionnel, politique, ainsi que les nouvelles technologies de l'information et les arts numériques. Nous verrons que l'action culturelle continue d'être un axe de développement privilégié, mais que de nouveaux entrepreneurs ont perçu le quartier comme une opportunité d'affaires et que les aspects intangibles ont joué un rôle de premier plan dans cette nouvelle représentation du quartier. Nous

nous interrogeons aussi sommairement sur l'achèvement de la revitalisation du quartier depuis 2005.

En **conclusion générale**, nous revenons sur nos questions de recherche et notre hypothèse que nous confrontons à l'analyse des résultats de la recherche. L'appareillage théorique et méthodologique utilisé a permis une analyse en profondeur des résultats des entretiens ainsi que de la recherche documentaire. Il faut dire que nous avons prévu, lors de notre examen doctoral, utiliser la proposition de Jon Hawkes sur le rôle de la culture comme quatrième pilier du développement durable pour analyser et comprendre les étapes de la revitalisation de notre étude de cas, le quartier Saint-Roch, à Québec. À l'usage, nous avons dû nous rendre à l'évidence que tout intéressante qu'elle soit, la proposition de Hawkes ne constituait pas un cadre d'analyse. En combinant la méthode historique pour découper la période étudiée en trois phases et en analysant les relations entre les acteurs à l'aune de l'interactionnisme symbolique, nous démontrons que la revitalisation du quartier Saint-Roch est une co-construction issue des relations entre les acteurs, la gouvernance urbaine, les orientations, les programmes et les outils utilisés, les résultats obtenus et les aspects intangibles qui en découlent. Nous portons donc, en conclusion générale, un regard critique sur notre cadre d'analyse.

Notre recherche démontre que pour favoriser l'entrepreneuriat dans un quartier dégradé, il faut en modifier la représentation symbolique par des activités culturelles, économiques, sociales et écologiques afin d'en offrir une perception positive. Dans le quartier Saint-Roch, il aura fallu cinq ans à la Ville, aux artistes et aux acteurs culturels pour transformer l'image du quartier avant que les entrepreneurs ne se décident à y investir. Ensuite, lorsque le quartier est devenu acceptable socialement, des institutions de l'industrie du savoir, des entreprises des arts numériques ainsi que des services privés sont venus s'y installer ; ce qui démontre que la perception du lieu ou la représentation que s'en fait l'entrepreneur constitue un facteur de décision de premier plan dans sa décision. De ce fait, les symboles découlant de l'interaction des acteurs et des programmes mis en œuvre pour revitaliser le quartier constituent un facteur de mobilisation de premier plan pour la gouvernance urbaine.

Pour terminer ce chapitre de conclusion, nous exposons les limites de notre recherche ainsi que sa contribution à la connaissance. Nous portons enfin un regard critique sur certains concepts utilisés en urbanisme comme la densification urbaine et le rôle des ateliers d'artistes dans la revitalisation urbaine.

PREMIÈRE PARTIE : LE CONTEXTE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE ET DÉFINITION DES CONCEPTS

Cette première partie traite des aspects conceptuels et contextuels, théoriques et méthodologiques de la thèse. Elle compte quatre chapitres. Les trois premiers font état de la recension des écrits chez des auteurs qui s'intéressent aux mutations urbaines, à l'aménagement du territoire urbain, à la définition de la culture et de l'action culturelle, ainsi qu'à la revitalisation urbaine et à l'entrepreneuriat. Le quatrième chapitre expose notre cadre théorique et analytique ainsi que la méthodologie de la recherche.

Plutôt théorique, cette première partie interroge les chercheurs sur l'environnement d'un quartier urbain en revitalisation et sur les tendances observées dans d'autres villes ou quartiers urbains en réhabilitation. Elle expose aussi les différents concepts clés qui serviront à l'analyse des résultats de la recherche documentaire et des entretiens présentés dans la deuxième partie.

CHAPITRE 1 : LA VILLE, UN TERRITOIRE EN MUTATION : UNE REVUE DES ÉCRITS

La condition urbaine des pays occidentaux a changé considérablement durant la période qui s'étend de 1960 à la fin du XX^e siècle, période visée par notre recherche (entre autres, Castels, 1972 ; Sassen, 1996 ; Donzelot, 2004 ; Mongin, 2005). Plusieurs événements structurants ont profondément changé la vie des populations et provoqué des mutations importantes dans l'aménagement des fonctions urbaines et les stratégies de développement de la ville. Rappelons-en simplement quelques-uns : la transformation de l'État-providence qui confie certaines de ses missions aux municipalités et à la société civile organisée, l'émergence des questions environnementales dans la gestion publique et privée, l'arrivée en masse de jeunes diplômés des grandes écoles dans le débat public, la consolidation de la présence des médias de masse comme « quatrième pouvoir », l'émergence des technologies de l'information et des communications (NTIC), pour ne citer que ceux-là.

Dans l'ordre économique et malgré des progrès évidents, l'État fordien s'est révélé incapable de corriger les problèmes soulevés par un « mal-développement »⁷ qui a conduit la population de certains quartiers urbains anciens à basculer dans la dépendance des programmes sociaux (Conseil des affaires sociales, 1989). Cette situation s'est aggravée dans une économie postfordiste traversée par l'idéologie conservatrice néolibérale introduite par les États-Unis de Reagan et le Royaume-Uni de Thatcher. Sur tous les continents, les instances de recherche internationales, et en particulier l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), constatent que les États qui abdiquent devant les forces du marché s'exposent à un l'accroissement des écarts entre les riches et les pauvres.

C'est toutefois dans l'ordre social que les changements se remarquent le plus durant cette période. Le modèle de développement urbain à trois pôles (État, marché et syndicats) de la société fordiste s'est enrichi d'un quatrième pôle, celui de la société civile formée d'hommes et de femmes, souvent bardés de diplômes, capables de se faire entendre (Fillion, 1995, Fontan, Lévesque et Klein, 2003). Dans l'économie postfordiste, la société civile ne se contente plus de contester l'ordre établi, comme à la fin des années 1960 ; désormais, elle innove en entreprenant des projets de développement local. Elle se pose même en alliée de l'État dans sa définition des conditions requises pour la mise en place de services de proximité qui contribuent

⁷ Apparue semble-t-il dans les années 1980, cette expression est souvent utilisée lorsque les bénéfices du développement sont répartis de façon inégale entre les populations et entre les territoires.

à la satisfaction des besoins de la population⁸. Nous verrons plus loin l'influence déterminante de cette société civile organisée et instruite dans les luttes urbaines qui se sont déroulées dans le quartier Saint-Roch, à Québec, durant les années 1970 et 1980.

1.1 La ville, creuset des changements sociaux

Dans la présente section, nous nous concentrons sur les écrits faisant état des changements survenus durant la deuxième moitié du 20^e siècle, période particulièrement fertile en bouleversements politiques, socio-économiques, culturels et techniques et éclairant en ce qui concerne notre objet de recherche. Mais, d'abord, qu'est-ce qu'une ville? Selon le philosophe Alain Cambier (2008 : 201) « [la] ville est de part en part une production humaine qui nous permet de nous épanouir en tant qu'êtres humains, dans un monde qui se démarque nettement du règne de la nature et de ses cycles despotiques : en ce sens, elle instaure un champ de liberté où chacun se retrouve au milieu de ses semblables ». Ainsi donc, la ville est, pour paraphraser Lévi-Strauss, cette « chose humaine par excellence » (1992 : 138) qui incarne son histoire, son évolution et surtout, prépare son avenir.

À cet égard, les sombres prédictions de Lewis Mumford (1961) sur le destin des villes qui sombreraient dans le chaos avant la fin du deuxième millénaire ne se sont pas réalisées. Relues à un demi-siècle de distance, les études très documentées de Mumford ont eu le mérite de nous prévenir que les villes connaîtraient des changements en profondeur. Sur ce point, il avait vu juste.

La ville, donc, comme tout être vivant, évolue continuellement au gré des interrelations entre ses habitants et les politiques publiques des gouvernements municipaux et nationaux. Selon l'urbaniste et sociologue François Ascher (2001), il s'est écoulé plus de trois *millénaires* avant que n'advienne, à la Renaissance, la première révolution urbaine. Trois *siècles* plus tard survenait la deuxième, qui coïncidait avec la Révolution industrielle et la ville ouvrière, période qui dura jusqu'à la fin des Trente glorieuses. Et, signe de l'accélération du changement, il ne fallut que trois *décennies* avant que ne débute ce qu'il appelle la « troisième révolution urbaine », celle que nous vivons aujourd'hui. Chaque fois, ce sont des innovations technologiques axées sur le savoir qui ont permis le changement : l'imprimerie au 15^e siècle, l'énergie motrice au 18^e et l'informatique au 20^e siècle. Plusieurs autres facteurs contribuent à

⁸ Voir, à ce sujet, les sites internet du Chantier de l'économie sociale (<http://www.chantier.qc.ca/>) et du Conseil de la coopération et de la mutualité (<http://www.coopquebec.coop/fr/accueil.aspx>).

ces changements : la démocratisation de l'éducation, le développement de la science, la mondialisation des échanges, la mobilité des transports, les pratiques commerciales, les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) et l'immigration en provenance des pays peu développés. Ce sont autant de facteurs qui contribuent aux transformations de la vie urbaine. En somme, les villes d'aujourd'hui s'éloignent de plus en plus des images classiques dont nous gardons bien souvent une certaine nostalgie (Ascher, 1998).

Car, depuis que le monde est monde, l'évolution de la ville se confond avec l'histoire de la société qui l'habite (Choay, 1965). Les transformations se définissent par un double mouvement de complexification (diversité accrue et interdépendances plus nombreuses) et d'individualisation (capacité de différenciation) qui, appliqué à l'échelle urbaine, se manifeste ainsi : « plus les villes se développent, plus les interdépendances y sont nombreuses, mais plus aussi les degrés de liberté des individus sont potentiellement importants » (Ascher, 1995 : 117).

Plus encore, c'est l'échelle même de la vie urbaine qui s'est modifiée. En ville comme en banlieue, nous vivons sur des territoires beaucoup plus étendus et plus diversifiés qu'auparavant (Teaford, 2006). Comme nous le verrons, l'échelle urbaine a été au cœur des travaux de l'urbaniste et architecte français Jacques Gréber (1956), auteur du premier plan d'urbanisme de la Ville de Québec, plan conçu sur la base d'une ville étendue à la région qui l'entoure.

Certains auteurs affirment même que nous sommes assignés à un triple confinement. Celui de l'automobile qui assure une mobilité physique sans précédent dans l'histoire humaine (avec ses conséquences pour le devenir de la planète), celui de son lieu de vie, véritable cocon où se déroulent toutes les opérations de la vie courante et, enfin, celui des angoisses qui nous assaillent lorsque nous devons traverser les espaces publics de nos villes dans une attitude défensive (Ascher, 1998 ; Mongin, 2005).

Au plan économique, rappelle l'économiste Pierre Fillion (1995), la société fordienne était fondée sur le salariat, dispositif qui assurait la stabilité de tout l'appareil de production et de consommation et l'équilibre du régime d'accumulation de la richesse. Toutefois, dans la foulée de la crise du pétrole de 1973, les entreprises ont commencé à sous-traiter au rabais certaines tâches, procédé qui a eu pour conséquence de faire basculer le mécanisme salarial dans l'incertitude et la précarité. Il en est résulté un régime d'accumulation flexible devenu la signature de l'économie postfordiste. De plus, le néolibéralisme pratiqué dans la mondialisation des échanges a modifié la composition des groupes socio-économiques que Ascher (1995) identifie comme suit : d'une part, une majorité de la population intégrée économiquement et

socialement grâce à un emploi stable et, d'autre part, une population socialement disqualifiée qui vit en dehors des rapports salariaux dans une position d'assistée et d'exclue ; entre les deux, une population socialement fragilisée qui vit d'emplois instables, dans un rapport salarial de type flexible. Cette situation se répercute dans l'occupation du territoire en contribuant, entre autres, à la migration des personnes sans emplois vers les villes qui offrent l'espoir de trouver du travail (Conseil des affaires sociales, 1989).

C'est pourquoi, affirme l'essayiste et directeur de la revue *Esprit*, Olivier Mongin, « une aire urbaine ne se réduit plus à un pôle unique, elle est multipolaire, constituée à la fois d'un pôle urbain (une ou plusieurs villes-centres entourées de banlieues) et d'une ou de plusieurs couronnes périurbaines ». En somme, poursuit-il, un phénomène de convergences et de divergences qui « alimentent l'amertume et les frictions, le sentiment de ne pas appartenir à une même ville ou à une même société » (2005 : 200).

À mi-chemin, et sans nier les deux situations les plus polarisées, il se trouve un *continuum* où se rencontre toute une gamme de situations intermédiaires (Préteceille, 2003). Pour tout dire, des quartiers auparavant polarisés sont aujourd'hui occupés par les classes moyennes ; ces dernières s'installent aussi dans les quartiers ouvriers, à la recherche de logements à prix abordable. (Ils sont aussi investis, comme nous le verrons, par des artistes en quête d'ateliers à petits prix dans des usines ou garages désaffectés). Dès lors, selon Jacques Donzelot, le portrait de la ville se transforme : la notion même de quartier, si constitutive de la ville industrielle, tend à disparaître (Donzelot, 1999). Qui plus est, le déploiement rapide du secteur des services différencie les quartiers sous un angle nouveau : universitaires, commerçants, résidentiels, ethniques, etc. (Ascher, 2005). Pour couronner le tout, les politiques publiques en matière de lutte à la pauvreté – et surtout en matière d'habitation – contribuent à modifier le portrait des espaces occupés par les plus démunis.

Cette morphologie urbaine engendre un morcèlement social dont l'essentiel est exposé dans un article signé par Donzelot et paru dans la revue *Esprit* en 2004. Pour l'auteur, la morphologie de la ville postindustrielle prend trois formes que nous retrouverons dans notre étude du quartier Saint-Roch : la relégation, la périurbanisation et la gentrification (aussi appelée élitisation ou embourgeoisement). La relégation consiste à regrouper dans des quartiers d'habitat social les couches les moins bien nanties de la société. La périurbanisation, c'est la création d'une périphérie pavillonnaire où s'installeront les couches aisées. Enfin, la gentrification dépeint la venue ou le retour de ménages à haut revenu dans le centre des villes, en particulier dans les quartiers dégradés, ce qui, comme nous le verrons, sera aussi vécu dans le quartier Saint-Roch.

Ces bouleversements socio-économiques touchent l'aménagement du territoire et les fonctions urbaines.

1.2 L'expansion des banlieues : commerces, industries et habitation

Un constat se dégage de la lecture des auteurs qui traitent de l'évolution récente des métropoles urbaines : la croissance rapide des activités de services remet en cause les catégories issues de la ville industrielle qui considéraient les industries de transformation comme les moteurs de la croissance économique avec des effets de débordement en amont et en aval (Perroux, 1962) ; selon cette conception, le secteur des services était tributaire du secteur manufacturier. Bien documenté dans les écrits consultés, un tel partage des activités économiques se traduisait par un aménagement urbain reproduisant dans l'espace une certaine hiérarchie sociale situant, au centre-ville, les activités nobles liées au pouvoir décisionnel et, en périphérie, les activités d'exécution ou de fabrication.

Cette répartition n'a plus cours dans la ville de l'économie tertiaire comme le décrit John C. Teaford qui illustre les changements de formes urbaines en imaginant un voyageur qui entreprendrait de traverser une vaste région métropolitaine des États-Unis. Ce voyageur s'attendrait à passer d'un noyau urbain à un autre, mais voilà qu'il traverse plutôt une mosaïque de communautés – îlots parfois fermés et emmurés – peuplées de résidents et de travailleurs aux styles de vie différents. « Les zones métropolitaines des États-Unis », affirme-t-il, « sont sans limites territoriales et sans centre-ville, elles sont formées de communautés plus ou moins importantes présentant une variété de modes de vie et des populations qui ne sont plus nécessairement reliées à un noyau urbain commun » (2006 : 240). Les zones métropolitaines du Canada et du Québec se sont étalées sensiblement de la même façon et se comparent donc à celles de l'ensemble des États-Unis. Comment expliquer ce type d'aménagement urbain?

Selon l'historien Robert Fishman (1987), la croissance démographique de l'après-guerre a progressivement remodelé l'aspect de la banlieue durant l'expansion économique de la période fordiste ; entre 1950 et 1970, la population du centre-ville des grandes villes étatsuniennes s'est accrue de 10 millions d'habitants et celle des banlieues de 85 millions. Le phénomène est confirmé par le géographe canadien Larry S. Bourne (1996) qui l'explique par la croissance des

emplois industriels et commerciaux dans les banlieues. C'est ainsi qu'en 1970, la population étatsunienne des banlieues avait doublé depuis 1940 et s'établissait à 37,6 % alors que la population des grandes villes se situait à 31,4 % et celle des milieux ruraux à 31 %. Selon des chercheurs français, « deux grands domaines sont donc touchés ; d'une part, on voit quels mécanismes économiques sont à l'œuvre dans les métropoles en croissance et quelles activités sont concernées ; d'autre part, on observe où se localisent ces activités dans l'espace urbain et l'évolution des rapports entre centres et périphéries de banlieue » (Léo, Philippe et Menteur, 2005 : 11). Faut-il s'étonner, dès lors, qu'une telle poussée de croissance démographique transforme profondément l'organisation de la vie quotidienne de ces communautés?

Pourtant, c'est la croissance presque exponentielle du nombre de véhicules automobiles et la mobilité sans précédent qu'ils autorisent qui poussent les jeunes ménages scolarisés vers les banlieues et, par conséquent, entraînent un effet délitant sur les centres-villes (Conseil des affaires sociales, 1989). La flexibilité de ce mode de transport va modifier la dépendance de la banlieue à l'égard de la ville et définir de nouveaux rôles à l'une et à l'autre.

L. S. Boume (1996) fait remonter la période des banlieues modernes aux années 1920 et décline trois raisons pour expliquer leur expansion : d'abord l'effet de débordement de la croissance rapide de la population urbaine et, parallèlement à la hausse du revenu disponible, ensuite la hausse rapide du transport automobile qui passe de 1 million de véhicules en 1910 à près de 27 millions au début des années 1930 et, enfin, la diminution des annexions qui favorise un mouvement de municipalisation des territoires dans la deuxième couronne entourant les noyaux urbains. Pour sa part, Fishman (1987) constate plutôt que l'accélération du développement des banlieues s'effectue durant la période des Trente glorieuses, portée par une forte demande de logements et la nécessité de créer des emplois à la suite de quinze années de crise économique et d'économie de guerre. Les années cinquante connurent la plus forte croissance des banlieues de tous les temps ; durant cette décennie, la population des centres-villes étatsuniens s'est accrue de 11,6 % contre 45,9 % pour les banlieues. Ces changements auront, bien sûr, des effets résiduels sur l'aménagement urbain.

Certains auteurs font valoir une autre conséquence de l'étalement urbain : l'empiètement des périmètres d'urbanisation sur les terres agricoles. En réaction au phénomène, le discours écologique sur le développement durable prend de plus en plus d'ampleur et vise à protéger et à promouvoir la mise en valeur des paysages et des terres en culture. Ce discours est porté autant par les milliers de citoyens qui luttent pour l'amélioration du cadre de vie au centre-ville

que par les gouvernements désormais sensibles à cette réalité (Fishman, 1987; Orfield, 2002; Bourne, 1996).

Plus récemment, un nouveau modèle d'aménagement a vu certaines banlieues se constituer autour d'axes précis comme des centres commerciaux, des établissements de haute technologie, des tours de bureaux et des zones sectorielles de vente au détail (Teaford, 2006). En somme, la banlieue est tellement diversifiée que Bourne (1996) a eu l'idée de compiler une liste de ce qu'il appelle les mythes et réalités entourant les banlieues. Cette liste comprend dix types d'agglomérations qui correspondent à autant de raisons d'y habiter!

Pourtant, après des décennies d'étalement urbain et de course vers la banlieue, on assiste, dans les années 1970, et pour la première fois depuis la révolution industrielle, à une relative stagnation du taux d'urbanisation dans les pays occidentaux : ce taux chute de 1,2 % par année entre 1960 et 1970 pour stagner à 0,3 % entre 1970 et 1980. Poursuivant sa dégringolade, le taux n'est plus que de 0,17 %, entre 1980 et 1990 (Bairoch, 1999).

Quelles sont les conséquences de ce recul? Dans les pays développés, sous la poussée de l'urbanisation du milieu rural – ce que la sociologue Myriam Simard (2009) appelle la « rurbanisation » – la distinction entre la ville et la campagne tend à disparaître à la faveur d'une sorte d'unification des mentalités, des modes de vie et des comportements de consommation.

Dans les faits, les grandes villes (les métropoles, chez Ascher, ou les villes globales, chez Sassen) ont aujourd'hui moins pour fonction d'interagir avec leur région ou leur pays que de constituer des centres de services pour des entreprises transnationales maillées de façon réticulaire plutôt que de servir leur arrière-pays (Bidou-Zachariassen, 2003). C'est le phénomène de la métropolisation (Fontan et Klein, 2004).

Cette accélération du changement engendre des bouleversements sociaux profonds qui se répercutent sur la vie en ville ; à telle enseigne que si certains auteurs se montrent pessimistes (Mumford, 1961) sur le devenir de l'urbain, d'autres, comme Catherine Bidou-Zachariassen, estiment que « l'âge d'or des villes est de retour » (2003 : 9).

1.3 La renaissance des centres-villes

Durant les Trente glorieuses, alors que les banlieues connaissaient une expansion rapide, les centres-villes se détérioraient : diminution de la population, désindustrialisation rapide, augmentation de la pauvreté et détérioration du bâti (Fishman, 1987). Même s'ils ont conservé

leur position dominante dans certains domaines comme les services financiers et les services d'information et de presse, de culture et de sport, les centres-villes sont devenus des centres parmi d'autres dans les régions métropolitaines nord-américaines. Dans nombre de ces régions métropolitaines, le centre-ville n'est même pas la zone la plus peuplée (Bourne, 1996). Dans les années 1970, les centres-villes des grandes villes des États-Unis ont perdu 13 millions d'habitants au profit des banlieues, pas seulement parce qu'ils ne pouvaient pas les loger, mais surtout en raison des choix des ménages. Néanmoins, tout n'était pas perdu pour les centres-villes. Comme le constate Jon C. Teaford (2006), malgré la saignée démographique, les centres-villes étaient demeurés les références identitaires des habitants des banlieues, et ce, même si ces banlieusards n'avaient jamais habité la ville centrale.

À partir des années 1970 s'opère un renouveau accéléré des centres-villes. Selon Teaford, l'immigration, la gentrification et les images positives de la ville projetées par la télévision contribuent à changer la perception négative traditionnelle de la ville associée aux conflits ethniques, à la pauvreté, à la criminalité et aux luttes de classes. Les villes font alors des investissements dans des domaines susceptibles d'inverser la tendance à l'émigration vers les banlieues comme des centres de congrès, des espaces publics et des activités culturelles et sportives. La ville de Québec s'est dotée d'aménagements semblables à la même époque : le Grand théâtre de Québec et le Centre municipal des congrès, entre autres ; mais ces équipements étaient situés à la ville haute et non dans le quartier Saint-Roch qui, comme on le verra, se cherchait une vocation. À tout événement, la ville industrielle telle qu'on la concevait encore en 1945, n'existe plus, à Québec comme ailleurs en Amérique du Nord (Teaford, 2006).

Divers auteurs expliquent que ces changements entraînent à la fois une redistribution des fonctions urbaines et une redéfinition de la notion de territoire qui annoncent la fin du modèle centre-périphérie. « Le résultat est qu'au lieu de s'opposer globalement par grands blocs, les centres et les périphéries tendent aujourd'hui à s'interpénétrer, à s'imbriquer les uns dans les autres » (Veltz, 1997 : 56). Nous voici donc devant une ville multipolaire, structurée autour de nombreux pôles ou centres d'intérêt, et dans laquelle la hiérarchisation traditionnelle qui va du centre-ville vers la périphérie aurait tendance à disparaître (Sueur, 1999 ; Teaford, 2006).

Pourtant, la notion de centre-ville demeure dans l'imaginaire des résidents de la ville qui peinent désormais à l'identifier, surtout lorsque la ville s'est étendue à partir de la fusion avec ses voisines. Ce développement en nébuleuse a intégré plusieurs municipalités qui offraient toutes un certain pôle de centralité. Comme le fait remarquer Jean-Pierre Sueur (1999), les nouveaux ensembles urbains se définissent donc beaucoup plus comme une série de centres plutôt que

comme un seul centre-ville : centre financier, centre culturel, centre éducatif, centre historique, centre commercial, centre administratif, par exemple. Cette description correspond assez fidèlement à ce que le Québec vit depuis la ronde des fusions municipales de 2002 ; de nombreux résidents de plusieurs villes issues de ces fusions se demandent où se trouve le centre-ville de leur nouvelle ville.

En réalité, on peut se demander si la notion même de centre-ville est toujours opérationnelle. Dans la majorité des cas, il suffit de rechercher l'emplacement de l'Hôtel de ville ou du principal édifice religieux pour reconnaître le centre-ville. Ce dernier est fondé sur l'histoire, sur le regroupement en un même lieu de certaines fonctions (ex. : religieuses, administratives, culturelles), qui concernent l'ensemble des résidents. Or, cette concentration des fonctions qui favorisait la densité de la population ne correspond plus à la réalité des grandes villes où les impératifs de l'économie marchande déterminent de plus en plus la localisation des activités et des fonctions urbaines (Ascher, 2003). Mais alors, ces villes élargies n'auraient-elles plus de centre-ville?

Attention, prévient Ascher, évitons de remettre en question les phénomènes de polarisation, de concentration et de spécialisation fonctionnelle qui se développent dans les agglomérations urbaines – comme celle de Québec – pour plutôt chercher à comprendre les regroupements qui s'opèrent dans les services commerciaux, les services culturels, administratifs, commerciaux, financiers, ou de santé. Et du reste, qu'espérons-nous de la notion de centralité? Voulons-nous y associer l'animation urbaine? Cherchons-nous à attirer dans un même lieu un grand nombre de personnes, le plus souvent possible et sur un laps de temps qui dépasse les heures de bureau? (Ascher, 2003). En d'autres termes, quels rôles réservons-nous aux quartiers centraux des villes d'aujourd'hui? Qu'advient-il de la vie de quartier? A-t-elle toujours un sens? Comment se déroule-t-elle dans un contexte de ville-région comme Québec et de ville mondialisée? Ici, les avis sont nettement partagés.

1.4 Le quartier a-t-il encore un sens?

Selon François Ascher, nous « fréquentons de moins en moins notre quartier d'habitat; nous y connaissons moins de monde et nos parents, nos amis, nos collègues y vivent de plus en plus rarement; nous faisons la plupart de nos courses assez loin de notre domicile; notre lieu de travail est aussi plus éloigné » (Ascher, 1998 : 37). Selon lui, l'échelle de la vie quotidienne a changé et la vie se passe désormais sur des territoires plus étendus et plus diversifiés. D'autres

auteurs partagent aussi cet avis. Le quartier, si important dans la ville d'hier, est aujourd'hui en déclin (Dubois-Taine et Chalas, 1997).

Sur un autre registre, cependant, Ascher (1995) rappelle que le citoyen bouge et que tout est en mouvement autour de lui ; nomade, il porte avec lui ses objets nomades. Paradoxalement, il est également sédentaire et s'installe dans son logement. Pour lui, le couple mobilité-fixité perdure en se transformant. Certains chercheurs, comme les sociologues Jean-Yves Authier et Yves Grafmeyer (2001), contestent cependant vigoureusement ces affirmations.

Au terme d'une enquête approfondie menée auprès d'habitants de quartiers anciens du centre-ville de Montpellier, Lyon, Montreuil, Paris et Versailles, Authier et Grafmeyer découvrent que la plupart des répondants au questionnaire qui leur a été présenté font un usage pluriel de leur quartier :

Ces citoyens se caractérisent par un fort investissement dans les rapports de voisinage. Neuf habitants sur dix entretiennent, sous la forme de conversations, des relations avec des personnes résidant dans leur immeuble ou avec des voisins localisés hors de celui-ci; et plus de la moitié ont des échanges de visites ou d'entraide avec leurs voisins proches. Plus significativement, les enquêtés, ouvriers ou étudiants, qui appartiennent à deux catégories d'individus dont les relations de voisinage sont généralement peu développées [...] se caractérisent ici par un niveau élevé de relations (Authier et Grafmeyer, 2001 : 171).

L'étude conclut que les habitants d'un quartier urbain continuent, dans la ville contemporaine, à nourrir un fort attachement à leur quartier, ce qui contredit les avancées de certains auteurs, comme Ascher (1995) ou Dubois-Taine et Chalas (1997), pour qui le quartier ne représente plus guère d'attrait pour ses habitants. Le niveau élevé de relations dont fait état l'étude d'Authier et Grafmeyer revêt une grande importance pour notre recherche qui concerne, rappelons-le, l'analyse des relations entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat dans un quartier central en revitalisation. Comme nous le verrons, l'engagement des artistes, de la Ville de Québec et des comités de citoyens du quartier Saint-Roch a contribué à la construction de la nouvelle image du quartier auprès des entrepreneurs.

1.5 La revalorisation et la gentrification des quartiers urbains dégradés à travers des stratégies entrepreneuriales

La recrudescence d'intérêt pour la ville « fait l'objet de réinvestissements importants tant de la part des acteurs politiques et économiques que des acteurs sociaux » (Bidou-Zachariassen, 2003 : 9). De nos jours, c'est un constat reconnu et documenté : « les villes s'impliquent davantage dans les démarches entrepreneuriales, font du marketing stratégique, mènent des opérations de communications » (Ascher, 2008 : 27-28 ; voir aussi Saint-Pierre, 2002). Le géographe britannique David Harvey ajoute qu'avec la montée du néolibéralisme, à partir des années 1980, les villes ont délaissé le modèle managérial de développement urbain pour un mode entrepreneurial de gouvernance (1989), ce que Divay et Belley (2012) analyseront sous l'angle de la gouvernance dans la complexité.

À propos de la gouvernance, Catherine Baron (2003), chercheuse en économie urbaine et en socio-économie du développement à l'Université Toulouse 2 le Mirail, avance que « la notion de gouvernance est source de richesses car elle renvoie à une multitude de facettes et favorise la rencontre entre les disciplines » (2003 : 330). Elle poursuit :

Dans la mesure où les problèmes de coordination entre acteurs se déclinent à la fois aux niveaux de l'État, de la ville, de l'entreprise, de l'ordre mondial, voire européen, il est désormais question de gouvernance locale, de gouvernance urbaine, de gouvernance d'entreprise, de gouvernance de l'emploi, de gouvernance mondiale, de gouvernance des régions européennes ou de gouvernance multi-niveaux, pour ne citer que les notions les plus fréquemment étudiées à l'heure actuelle (*Ibid* : 330).

Le terme « gouvernance » vient du latin « *gubernare* », qui signifie gouverner ou piloter un navire ; il s'agit donc de l'art ou de la manière de gouverner, en favorisant un mode de gestion caractérisé par « une pluralité d'acteurs (une firme, un État, une collectivité locale, une organisation non gouvernementale, une association ou une instance internationale) qui disposent, chacun à des degrés divers et de façon plus ou moins formelle, d'un pouvoir de décision » (*Ibid* : 330).

Cette définition large et mobilisante de la gouvernance (que nous faisons nôtre) subit certaines critiques et en particulier de la part d'Alain Deneault (2013), professeur en science politique à

l'Université de Montréal. Dans un essai documenté intitulé *Gouvernance. Le management totalitaire*, l'auteur critique la dérive de ce concept à l'aune du néolibéralisme observé à partir du comportement de sociétés canadiennes en Afrique. Selon lui, la gouvernance néolibérale détourne sa mission rassembleuse vers la satisfaction de l'enrichissement des actionnaires et pour y parvenir, elle sacrifie sa mission démocratique de recherche du bien commun. Christian Poirier et Caroline Andrew (2003) ont expliqué les limites de la gouvernance et ses contradictions à partir d'une analyse de la gouvernance urbaine de la ville d'Ottawa. D'une part, la Ville se dote de mécanismes de consultation qui font place à la société civile, mais du même souffle, elle donne accès au processus de gouvernance à des personnes qui peuvent placer leurs intérêts privés au-dessus du bien commun. En outre, une gouvernance urbaine d'inspiration néolibérale prête flanc à ces contradictions en voulant faire vite et en répondant aux promoteurs privés alors qu'une gouvernance démocratique cherche à s'appuyer sur des mécanismes de consultation pour valider les décisions de ses représentants élus. Poirier et Andrew (2003) montrent que la gouvernance démocratique requiert souvent une temporalité plus longue, mais offre une meilleure garantie de respect du bien commun.

Pour sa part, le géographe et spécialiste des politiques culturelles Jordi Pascual I Ruiz (2008) voit dans la gouvernance urbaine le résultat des responsabilités accrues découlant de la décentralisation et du mouvement de métropolisation. Mais ce point de vue n'explique pas tout. Nous devons y ajouter le résultat des changements dans la structure industrielle du postfordisme (Filion, 1995), la montée en force des mouvements sociaux, la libéralisation des échanges de biens, de capitaux et de personnes et, bien sûr, la présence des nouvelles technologies de l'information et des communications (Fontan et Klein, 2004 ; Klein, Fontan, Harrisson et Lévesque, 2009). Sans oublier, comme nous le faisons trop souvent, le résultat de l'effort considérable investi par la société québécoise dans la démocratisation de l'éducation, de la maternelle à l'université, et qui produit aujourd'hui ses effets dans la sphère publique. Aussi, est-ce sans grande surprise que l'on voit les villes assumer de plus en plus la revitalisation et le développement de leur territoire en mobilisant ces nouveaux acteurs économiques et sociaux.

Comment ces auteurs traitent-ils cette question de la revalorisation des quartiers urbains dégradés? Certains avec circonspection (Bidou-Zachariasen, 2003), d'autres avec sévérité (Donzelot, 2004; Ascher, 2008), mais tous expliquent que la revitalisation des quartiers dégradés consiste principalement à rénover le bâti et à trouver une vocation nouvelle à ces

quartiers. Certains d'entre eux identifient ce phénomène à celui de la gentrification⁹, étudié surtout par des chercheurs américains ou anglais dont Glass (1963) ; Bourne, (1993) et Smith, (2003). De son côté, Jacques Donzelot (2003) analyse les raisons qui poussent les populations urbaines à vivre dans les quartiers centraux embourgeoisés plutôt que dans les résidences unifamiliales de la zone périurbaine par le fait que : « [...] le type d'entre soi produit par ce processus de gentrification s'oppose à celui du périurbain. Car ce n'est pas tant un voisinage protecteur que valorisateur que recherchent les partisans de ce fameux retour en ville. Plutôt qu'à un entre soi protecteur, ils aspirent à un entre soi sélectif » (Donzelot, 2004 : 31-32).

L'entre soi sélectif est le fruit naturel de l'économie de marché ; il faut avoir les moyens financiers d'habiter dans un quartier où la valeur foncière bondit avec la restauration du bâti et entraîne la délocalisation des citoyens incapables de s'offrir ce genre d'habitat. Nous en trouverons une application concrète dans le quartier Saint-Roch, au cours des années 1990. Donzelot (2004) attribue une autre caractéristique aux embourgeoisés : l'ubiquité, qu'il définit par « l'ici et l'ailleurs »; alors qu'ils sont près de tout physiquement, ils vivent aussi au diapason de la mondialisation grâce aux réseaux virtuels.

Citant plusieurs cas de villes et de quartiers de ville réhabilités par des projets culturels, l'urbaniste Elsa Vivant identifie une séquence chronologique de la gentrification que nous pourrions reproduire, *mutatis mutandis*, à peu près intégralement dans le quartier Saint-Roch. Du moins, c'est ce que nous a révélé notre recherche doctorale. Ce sont d'abord les artistes et parmi eux, les artistes *off* qui font irruption dans les lieux dégradés parfois abandonnés des villes où les loyers sont peu chers. Ils sont ensuite suivis par des populations à faibles revenus elles-mêmes suivies par de nouveaux résidents plus richement dotés. « On peut ainsi attribuer à l'installation des artistes dans un quartier le processus de *gentrification*¹⁰ qui s'ensuit et leur reconnaître un pouvoir de reconversion immobilière, économique et symbolique » (Vivant, 2009 : 40). Séquence également identifiée par Diane-Gabrielle Tremblay et Serge Rousseau (2005) dans l'installation de la cité du multimédia, à Montréal. Pour sa part, Sharon Zukin (1995) constatait déjà que les investissements de la ville pour attirer la « classe créative »¹¹ – concept à la mode s'il en est un – finissent souvent par conduire à l'expulsion des artistes et des créateurs, qui ont d'abord été attirés par les logements à bon marché et qui, les premiers, ont occupé le quartier.

⁹ Selon la sociologue Catherine Bidou-Zachariassen (2003), il faut remonter à 1963 pour lire une auteure, Ruth Glass, qui utilise pour la première fois le terme *gentrification* qui provient du mot anglais « gentry » étiquetant les groupes sociaux aisés de la société.

¹⁰ En italique dans le texte

¹¹ Les guillemets sont de nous

En somme, les auteurs qui ont traité de la gentrification, (Sassen, 1996 ; Bidou-Zachariassen, 2003 ; Mongin, 2005 ; Vivant, 2009, entre autres) s'accordent pour reconnaître qu'il s'agit là d'une façon de jouir des avantages de la ville sans avoir à en subir tous les inconvénients. « Au terme de ce processus, là du moins où il semble sérieusement avancé, on voit bien le type d'entre soi sélectif que produit la gentrification. Ce sont partout les hypercadres de la mondialisation, les professions intellectuelles supérieures qui peuplent ses espaces rénovés » (Donzelot, 2004 : 33). De son côté Bidou-Zachariassen expose une autre dimension importante de la revitalisation urbaine : « [...] tous ceux qui ont traité de la gentrification la replacent dans le contexte de la transformation des formes familiales, de l'accroissement du nombre de femmes au travail, de la fréquence des ménages à deux salaires et de la montée de l'individualisation des modes de vie » (2003 : 11).

Par contre, certains auteurs confirment l'aspect négatif et ségrégationniste de la gentrification qui, selon Ascher, « s'inscrit aussi dans une nouvelle division technique et sociale des villes, qui rejette les « problèmes »¹² à la périphérie et qui fait d'autant plus question qu'il n'existe pas d'instances supracommunales démocratiques pour en traiter » (2008 : 80). Ascher ajoute même que cette situation remet en cause la capacité d'un quartier embourgeoisé à accueillir et à intégrer les populations immigrantes.

Malgré ce jugement sévère, les élus municipaux – des villes anglo-saxonnes surtout – voient dans la gentrification un moyen de revitaliser les quartiers dégradés, même s'ils doivent investir des deniers publics dans l'amélioration des infrastructures et dans le mobilier urbain (Ascher, 2008). La situation est par ailleurs différente dans les villes européennes qui « ont toujours eu des quartiers bourgeois ou aristocratiques en centre-ville et n'avaient pas ou peu connu les phénomènes de suburbanisation qui ont marqué les villes anglaises et américaines à partir des années cinquante » (Hamnet, 1984 cité par Bidou-Zachariassen, 2003 : 14).

Conclusion

De nombreux auteurs ont écrit sur la ville, cette « chose humaine par excellence » comme la désigne Claude Lévi-Strauss (1955 :138)¹³. Tous ceux que nous avons consultés lui

¹² Les guillemets sont de l'auteur

¹³ La citation complète : « Ce n'est donc pas de façon métaphorique qu'on a le droit de comparer — comme on l'a fait si souvent — une ville à une symphonie ou à un poème ; ce sont des objets de même nature. Plus précieuse peut-être encore, la ville se situe au confluent de la nature et de l'artifice. Congrégation d'animaux qui enferment leur histoire biologique dans ses limites et qui la modèlent en même temps de toutes leurs intentions d'êtres pensants, par

reconnaissent un rôle de creuset des changements sociaux résultant autant des interrelations des habitants entre eux que des politiques publiques qui régissent leur vie en commun. Ils conviennent aussi que la ville est un territoire en mutation qui intègre et reflète les innovations et les changements qui surviennent dans l'ordre économique, dans les transports, dans les pratiques commerciales, dans les goûts des consommateurs, mais aussi, dans l'ordre social, culturel et environnemental.

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, et surtout depuis les années 1960, les changements ont été nombreux et très structurants dans la vie des villes occidentales et nord-américaines : délocalisation de la fonction manufacturière vers les parcs industriels des banlieues, création de parcs technologiques dans ces mêmes banlieues, regroupement et exode de la fonction commerciale dans des centres situés également en banlieue, redéfinition du rôle du centre-ville et du quartier, pour ne citer que ceux-là.

Comme la ville est un être vivant, les quartiers abandonnés ou jugés vétustes, souvent situés au centre-ville, se sont reconvertis autour de services de proximité : loisirs, culture, services financiers, éducation, santé. Ce mouvement se constate dans la plupart des villes occidentales et la ville de Québec ne fait pas exception. Tous ces changements, nous les avons observés au cours de notre recherche dans notre « laboratoire » urbain qu'est le quartier Saint-Roch. Dans le chapitre qui suit, nous interrogerons des auteurs sur l'évolution du concept et du rôle de la culture, de son rapport à la ville et de son impact sur la revitalisation urbaine à partir de cas concrets.

sa genèse et par sa forme la ville relève simultanément de la procréation biologique, de l'évolution organique et de la création esthétique. Elle est à la fois objet de nature et sujet de culture ; individu et groupe ; vécue et rêvée : la chose humaine par excellence » (Lévi-Strauss, 1955 :138).

CHAPITRE 2 : LA CULTURE ET L'ACTION CULTURELLE DANS LE DÉVELOPPEMENT URBAIN : UNE REVUE DES ÉCRITS

Quand on demanda à Winston Churchill de couper dans le budget de la culture pour financer l'effort de guerre, il répondit :

« Mais alors, pourquoi nous battons-nous? »¹⁴

Dans les pages qui suivent, nous examinons la contribution de la culture dans la structuration du développement et de la revitalisation urbaine¹⁵ à travers une recension critique des écrits dont nous avons retenu trois aspects qui viennent éclairer l'analyse que nous faisons de la relation de la culture avec l'entrepreneuriat dans la revitalisation du quartier Saint-Roch¹⁶. D'abord, celui de la définition de la culture au sens du système de valeurs d'une société, du reflet de ses manières de vivre et de communiquer qui introduit la distinction entre la culture « sujet » ou facteur de développement et la culture « objet » ou dépenses de consommation. Ensuite, celui de l'action culturelle et de son aspect volontaire et politique – puisque relié à la gouvernance – utilisé par les villes et les gouvernements à des fins de développement urbain. À cet égard, plusieurs auteurs confirment l'importance grandissante de l'action culturelle dans les préoccupations de la classe politique qui retient cette forme d'intervention comme un outil de premier plan dans le développement d'un territoire. Et enfin, nous approfondissons le cas d'une ville qui illustre bien, selon nous, la contribution de la culture dans le développement.

¹⁴ Magnifique citation attribuée à Churchill ; elle est cependant critiquée et contestée et n'a pu être validée. Tout comme celle, du reste, qu'on prête à Jean Monet, père de l'Europe qui aurait déclaré, s'agissant de la création du Marché commun : « Si c'était à refaire, je commencerais par la culture ». Citations, reconnaissons-le, forts inspirantes.

¹⁵ Sur le plan méthodologique, le développement urbain ou la revitalisation d'un quartier ne peuvent se réaliser seulement par la culture, mais celle-ci en est parfois le moteur principal. C'est d'ailleurs notre hypothèse à propos de la revitalisation du quartier Saint-Roch.

¹⁶ Pour ce qui concerne notre sujet, nous excluons de cette nomenclature les spectacles à grand déploiement que nous considérons peu structurants dans le développement urbain, exception faite des festivals d'envergure comme le Festival d'été de Québec ou celui de jazz de Montréal ou d'un concept d'aménagement urbain comme le Quartier des spectacles, à Montréal. À cet égard, nous partageons l'avis de Sharon Zukin (1995) qui considère que les grands événements apportent des revenus économiques, aiguillonnent la mise en scène médiatique de la ville et contribuent à sa revalorisation symbolique. Par contre, selon la chercheuse, « ceci se produit en règle générale, « de haut en bas », c'est-à-dire sans donner aux acteurs locaux la possibilité de participer, si bien que les festivals apportent à toute ville les bénéfices du tourisme et l'occasion de polir son image, mais au prix de la disparition de l'identité locale » (Zukin, 1995, citée par Tremblay et Pilati, 2007 : 395). Nous y reviendrons.

2.1 La culture, productrice de sens et de relations sociales

Nous inspirant de la *Politique québécoise du développement culturel* (1978), nous définissons la culture comme l'ensemble des manières de penser, de sentir et d'agir, apprises et partagées par une collectivité vivant sur un territoire donné. Déjà, en 1963, le philosophe et sociologue étatsunien Daniel Bell anticipait une évolution de ce concept : « Le mot culture qui évoquait le raffinement intellectuel et moral ainsi que le développement des arts, désigne maintenant la totalité des comportements d'un groupe ou d'un peuple. Le mot société a subi une évolution parallèle : du sens de « groupe de gens bien nés aux mœurs raffinées », on est passé à celui de « tous les individus qui composent un ensemble social distinct » (Bell, 1963 : 4). Puis, dans son ouvrage phare *Les contradictions culturelles du capitalisme*, il confirme cette interprétation de la culture :

Pour une société, un groupe ou un individu, la culture est un moyen continu de maintenir son identité grâce à un point de vue esthétique logique, à une conception morale de soi-même et à un style de vie qui témoigne de ces idées, par les objets qui ornent la maison et la personne, et par le goût qui révèle ses opinions. La culture est par conséquent le domaine de la sensibilité, de l'émotion et du caractère moral ; elle cherche à ordonner ces sentiments (1979 : 45).

Plus nuancé, David Yencken, dans la préface du livre de Jon Hawkes, *The Fourth Pillar of Sustainability: Culture's Essential Role in Public Planning*, fait observer que le mot culture est l'un de ces termes omnibus – comme démocratie ou environnement – qui correspondent à des usages variant selon les locuteurs et pour différentes raisons, d'où un flou terminologique qui pose un défi de définition précise. La culture recouvre bon nombre d'aspects intangibles qui touchent les valeurs, les coutumes et les genres de vie de ceux qui la partagent. Ces aspects sont souvent oubliés dans la planification et dans les programmes gouvernementaux¹⁷ (Yencken, 2001 : 2), aspects qui varient selon les périodes et les territoires où ils s'appliquent.

Depuis les années 1960, le rapport de la culture à la société a notamment été marqué par les recherches de Pierre Bourdieu. Le sociologue français établit une homologie entre la scolarité des individus, le capital économique et le contexte culturel. Cette façon structuraliste de considérer la culture crée une équation entre les catégories sociales et les pratiques culturelles des individus. « La fréquentation assidue du musée est à peu près nécessairement associée à

¹⁷ Notre traduction

une fréquentation équivalente du théâtre, et à un moindre degré, du concert » (Bourdieu et Darbel, 1969 : 101). Ces travaux, toutefois, occultent une dimension importante – les effets territoriaux – révélée par les enquêtes du ministère français de la Culture sur l'évolution des pratiques culturelles (Augustin et Lefebvre, 2004). Bien qu'intéressants à plus d'un titre pour l'enrichissement de la connaissance des pratiques culturelles, ces travaux apportent peu à l'analyse des politiques urbaines reliées à l'histoire et au sens du lieu.

D'ailleurs, pour le philosophe et sociologue allemand Georg Simmel (cité dans Grafmeyer et Joseph, 1979), c'est par la relation entre l'individu et la collectivité dans laquelle il vit que la culture se forge et que s'instituent des codes de vie en commun. Le développement de la culture moderne se caractérise donc par la prépondérance de ces codes de vie, de ce qu'il appelle la prépondérance de l'esprit objectif sur l'esprit subjectif et qui mène à une sorte d'atrophie de la culture individuelle et à l'hypertrophie de la culture objective.

De son côté, l'UNESCO, dès 1982, publiait sa définition de la culture :

Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »¹⁸.

Quelques années plus tôt, au Québec, les sociologues Fernand Dumont et Guy Rocher s'éloignaient de l'approche structuraliste de la culture pour adopter plutôt une vision anthropologique – les différentes façons de voir, de penser, d'agir et de s'informer – qui a inspiré toute la *Politique québécoise du développement culturel* (1978).

Pour Dumont, « la culture, c'est ce qui confère signification au monde » (1979 : 21). Pour lui, la culture est *première* et appartient au ...

[...] monde de la cohésion première où nous posons avec assurance les regards et les actes de tous les jours, où les choses sont nommées, où les symboles familiers tissent autour de nous nos multiples appartenances. Pour tout dire, un monde fondé sur le « sens commun », et « selon la double acception du terme : comme vérité certaine et comme vérité unanime » (Dumont, 2008 : 25).

¹⁸ Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

En somme, c'est ce que les anthropologues appellent l'idiosyncrasie, ou l'ensemble des particularités et des traits de caractère propres à chaque individu et à chaque société. Dumont définit aussi un autre monde, « celui de la culture seconde, celui du changement, du possible, de l'incertitude, de l'angoisse : beaucoup de nos actions et de nos paroles s'évertuent à les exprimer ou à y parer; elles cherchent à restaurer le sens et, pour ce faire, à rétablir sans cesse la continuité » (*Ibid* : 25). En d'autres termes, la culture première est celle dont l'individu hérite et qui constitue la base de sa personnalité, alors que la culture seconde serait celle qu'il acquiert au cours de sa vie et qui pourrait – mais pas nécessairement – modifier sa personnalité première. L'une est culture « sujet » alors que l'autre est associée à la culture « objet ».

Pierre-Noël Denieuil, du Centre national de recherche scientifique (CNRS), se rapproche de la pensée de Dumont lorsqu'il affirme que la culture est aussi un mouvement, « la mise en symbole et le transfert dans l'imaginaire du réel incarné dans le rapport social » (2008 : 86). Un autre sociologue, François Fragonet ajoute qu'« une culture se reconnaît à ses rites, ses croyances, mais plus encore aux moyens matériels qu'elle met en œuvre (ses meubles, ses équipements de cuisine, son matériel audiovisuel, etc.) ». Il définit « l'objet comme la concrétion de multivaleurs, comme ce qui manifeste l'activité humaine, qu'il prolonge et qu'il sert » (Fragonet, 1992 : 19).

De son côté, le sociologue Guy Rocher définit la culture comme « [...] le cerveau d'une société, c'est son esprit, c'est l'ensemble des représentations que l'on appelle parfois symboliques, c'est-à-dire l'univers des idées, des représentations, des attitudes, des valeurs, des idéologies, de l'esthétique, des philosophies de vie, des visions du monde (selon l'expression allemande) » (Rocher, 2010 : 95).

Jon Hawkes ajoute que

Notre culture témoigne du sens que nous donnons à notre vie. Elle repose sur nos valeurs communes et nos façons de concilier nos différences. Elle a trait à ce qui compte pour les gens et les communautés : les relations, les souvenirs, les expériences, l'identité, le passé, les rêves et les aspirations dans toute leur diversité. Et, par-dessus tout, notre culture donne voix à notre vision de l'avenir, c'est-à-dire à ce que nous souhaitons léguer aux générations futures¹⁹ (Hawkes, 2003 : 2).

On le voit, le sens du mot culture a évolué et continuera d'évoluer, car il est le reflet de la société, elle-même en changement constant. Dans leur *Guide de la participation citoyenne au*

¹⁹ Cette référence apparaît en exergue du Plan d'action de développement durable 2009-2013 du ministère de la Culture et des Communications du Québec : *Notre culture, au cœur du développement durable* (2009).

développement de la politique culturelle locale pour les villes européennes, publié en 2007 par la Fondation européenne pour la culture Jordi Pascual i Ruiz et S Dragojević présentent un intéressant rappel historique de la signification du concept de « culture » qui s'est élargi au cours des siècles.

A l'origine, le sens du mot était dynamique et on peut le ramener étymologiquement à la notion d'apprentissage culturel de l'individu. Aux 19^e et 20^e siècles, ce sont des conceptions configurées par des systèmes de connaissances complets, incomparables et clairement délimités (Crehan, 2002 : 54), qui ont prédominé, tandis que le sujet principal devenait la communauté (ou la nation); ces conceptions furent imposées, ou plutôt proposées à leurs périphéries par chaque centre économique ou politique, générant ainsi une forme d'homogénéité. Au début du 21^o siècle, on relève un retour affirmé vers le sens d'origine du concept « culture » en tant que processus dynamique dont le sujet est encore l'individu (2007 : 19).

Jordi Pascual i Ruiz (2008) n'hésite d'ailleurs pas à relier la définition de la culture aux droits de l'homme et à processus dynamique qui induit à la liberté dans le contexte de la montée du fondamentalisme qui piétine le respect de la dignité humaine. Pascual reconnaît que la mondialisation touche les identités culturelles nationales en réduisant la capacité des gouvernements centraux à imposer leur vision.

Du reste, ajoute Sharon Zukin, « culture supplies the basic information – including symbols, patterns, and meaning – for nearly all the service industries. [...] the world *culture*²⁰ has become an abstraction for any economic activity that does not create material products like steel, cars, or computers » (1995: 12-13).

Dans sa thèse de doctorat en économie, soutenue en 2006, Thomas Werquin s'est intéressé au rapport des économistes avec la culture. Il distingue trois périodes qui correspondent à autant d'approches de l'évolution de ce rapport entre les deux concepts. Tout d'abord, et jusqu'à la fin du 19^e siècle, des économistes, dont Adam Smith, considéraient les pratiques culturelles ou artistiques des personnes comme un vecteur d'effets externes pour la société. À partir de la fin du 19^e siècle, des sociologues, entre autres Max Weber, se sont mis à étudier la culture sous l'angle anthropologique et ont fait le lien entre celle-ci et la structure économique des nations. Et enfin, à compter du milieu du 20^e siècle, des économistes, au nombre desquels William Baumol et John K. Galbraith, ont considéré les activités culturelles comme un secteur économique à part

²⁰ L'italique est de l'auteure

entière avec son offre, sa demande, ses emplois et ses prix et un facteur endogène de développement.

Dans son livre sur l'approche sociologique du développement local, le sociologue Pierre Teisserenc explique qu'en matière de culture, outre l'éducation, le loisir, les œuvres du patrimoine mobilier et immobilier,

[...] on entend aussi l'image, la perception et la compréhension du monde propres à un milieu social donné, capables d'organiser et de rationaliser l'expérience sociale des individus concernés ou encore l'ensemble des comportements, des institutions, des idéologies et des mythes qui composent des cadres de référence d'une société donnée et qui permettent de la distinguer d'une autre (1994 : 108).

Toutefois, selon le philosophe Alain Cambier, la dimension culturelle de la ville relève moins de la constructibilité que de l'habitabilité : « Habiter consiste à donner du sens, à donner une âme à son environnement, à déployer son espace propre, à faire rayonner sa personnalité dans ce qui nous entoure : tel est véritablement l'enjeu culturel de la ville. Aborder la ville du point de vue de la culture conduit à s'interroger *in fine* sur le statut véritable de l'objet culturel » (2008 : 203).

Sur le même sujet, Henri Sartor soutient que :

[...] la culture n'est pas qu'un secteur d'activité parmi d'autres et – pour se limiter à ses relations avec l'économie – elle peut avoir un rôle décisif en matière d'éducation et de formation des acteurs économiques, notamment dans des quartiers où l'éveil de la créativité ne peut se faire que par ce biais. Il y a des « économies externes » considérables à attendre du développement de projets culturels, même non rentables au sens strict du mot (1985 :24).

Dans la conclusion d'un ouvrage publié en 2010, Jean-Pierre Augustin affirme que la ville est entrée aujourd'hui dans la sphère de la « technoculture ». Rappelant l'exposé d'André Lemos (1994) à ce sujet, Augustin explique que l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications par la culture a intégré celle-ci à un univers dont elle était auparavant indépendante. « Lemos qualifie de « vitalisme » cette insertion de la vie sociale au moyen de la technique » (Augustin, 2010 : 225). Selon Augustin, cette insertion « développe un système culturel communautaire, activiste et anarchique dans lequel la liberté est l'ultime valeur » (*Ibid* : 226). Sur ce plan, il rejoint l'avis de Pascual (2008) pour qui la culture guide l'être humain vers la liberté.

Pour revenir à Jean-Pierre Augustin (2010), celui-ci affirme que « la culture est devenue le ciment spirituel des villes »²¹. Elle se remarque dans l'architecture, dans ses institutions de diffusion, dans l'aménagement des espaces publics, dans les manières d'être de ses habitants. En somme, la culture s'ancre dans le territoire. Ce qui porte Daniel Latouche à écrire : « qui voudrait d'un territoire sans projet culturel? Si les produits culturels se territorialisent, les territoires, eux, se « culturalisent » » ; ajoutant même l'idée d'un processus de « culturalisation des territoires » (2004 : 283). Ces chercheurs admettent toutefois qu'il s'agit d'un phénomène plutôt récent qui a connu une expansion importante durant le dernier quart du 20^e siècle, période qui correspond aussi à la mutation du fordisme, à l'accroissement de la participation citoyenne et à l'avènement du processus de mondialisation.

D'autres auteurs constatent l'existence d'un double processus, du reste en développement au cours des vingt dernières années : d'une part, une économicisation de la culture et d'autre part, une culturalisation de l'économie. Ce phénomène, associé à la « nouvelle » économie et au capitalisme culturel constitue une forme d'intériorisation, par l'économie de type capitaliste, des valeurs historiques associées à la culture et à la contre-culture : la créativité, l'innovation, la liberté, l'individualité, et le travail par projets, entre autres (Bellavance et Poirier, 2013)²².

À ce sujet, Franck Petiteville écrit que l'anthropologue américain Clifford Geertz a été, en quelque sorte, un pionnier dans ce domaine « en définissant la culture comme un « système de signification » sur lequel se fondent la communication, les stratégies (et les rapports de force) entre les membres d'une société » (Petiteville, 1995 : 872). La culture ne se résume donc pas à un ensemble de valeurs et de coutumes propres à une population, mais s'apparente plutôt à un code de fonctionnement des sociétés, producteur de sens et de relations sociales, et qui évolue avec elles. En tant que système de perception du monde par les membres d'un groupe social, elle est alors en perpétuel ajustement au monde qui l'entoure : ce n'est donc pas un système statique, mais dynamique, labile, évolutif (Petiteville, 1995). Cet ajustement continu rend la culture perméable à l'action politique, à l'influence des groupes d'intérêt et, pour tout dire, à son instrumentation politique. Constaté dans plusieurs histoires de cas de revitalisation urbaine en Europe et en Amérique, ce recours à l'action culturelle dans le développement urbain sera, comme on le verra, l'axe principal retenu par la Ville pour la revitalisation du quartier Saint-Roch.

²¹ Jean-Pierre Augustin, professeur à l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, participait à un symposium intitulé *Cultures urbaines* organisé par la bibliothèque du Centre culturel Georges-Pompidou, à Paris, le 15 février 2010. Nous étions présent et avons pris part au débat. Prenaient aussi la parole lors de cet événement : Olivier Mongin, directeur de la revue *Esprit*, et Isabelle Kauffmann, membre du Centre de sociologie de Nantes.

²² Lire à ce sujet Boltanski et Chiapello. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard.

Certaines recherches montrent que la culture n'est plus considérée seulement comme ce qui donne sens au développement, mais qu'elle fait partie intégrante du processus de développement, au même titre et sur le même plan que les autres dimensions économiques et sociales qui structurent et organisent la vie d'une communauté humaine installée sur un territoire (Teisserenc, 1997; Hawkes, 2001; Greffe, 2005). La culture est au cœur de notre tissu social. Elle façonne nos identités, nos aspirations, nos relations aux autres et au monde, les lieux et les paysages dans lesquels nous vivons, nos modes de vie (Commission européenne, 2012).

La culture se présente, d'ailleurs, comme étant au cœur du processus de changement, au cœur de la politique de développement local. « Cela est d'autant plus vrai que la culture associe une certaine attention au local et au global et qu'elle est perçue comme non-destructrice de solidarités locales » (Pilati et Tremblay, 2007 : 392).

Greffe (2005) suggère trois pistes d'analyse pour apprécier la portée de la culture dans le développement local : d'abord, la culture agit comme levier de l'organisation d'un territoire ; ensuite, elle peut devenir un facteur de développement des entreprises ; enfin, elle peut intervenir comme instrument d'intégration sociale. Reste à expliquer comment, dans une société riche et complexe qui oblige l'acteur social à passer par une foule de médiations institutionnelles, peut émerger une dynamique culturelle de la constitution des identités collectives qui permet aux acteurs de se mobiliser, de se différencier, de se faire entendre et de se comprendre (Teisserenc, 1997).

Pour conclure sur cette notion – qui se situe au cœur de notre thèse – Alain Lefebvre, professeur émérite à l'Université Toulouse-Le Mirail, affirme que « dans ses relations au territoire la culture peut être considérée à la fois comme le produit spécifique d'un territoire (output) et comme un élément intervenant dans les processus d'identification et de mobilisation de la ressource territoriale (input) » (2008 : 348). Dans le deuxième cas, la culture s'instrumentalise et devient une stratégie d'intervention ; c'est ce que nous entendons par l'action culturelle.

2.2 L'action culturelle dans la ville et son apport au développement local

Avec l'action culturelle, on entre dans l'ordre des moyens, de l'intervention publique, privée ou associative. La culture se fait institution, moyen, mécanisme, projet, lesquels sont souvent utilisés pour impulser le développement d'un territoire.

Nous définissons donc l'action culturelle comme un ensemble de stratégies, d'opérations et d'initiatives réunies et impulsées par la gouvernance urbaine. Comme l'affirme Mariette Sibertin-Blanc²³, maître de conférences à l'Université de Toulouse Le Mirail, l'action culturelle, c'est la mise en relation de la création contemporaine, de la richesse du patrimoine matériel et immatériel avec l'ensemble de la population (2008). L'auteure élargit donc le concept de culture pour y inclure celui de la créativité que nous retrouverons, à partir de 1989, dans la revitalisation du quartier Saint-Roch, à Québec.

Par ailleurs, pour certains auteurs (Teisserenc, 1997; Greffe, Pflieger et Noya, 2005; Sibertin-Blanc, 2008), l'action culturelle devient une des stratégies de la gouvernance urbaine pour favoriser l'épanouissement et la mobilisation des résidents avec comme corollaire la construction d'un sentiment d'appartenance et le renforcement de la citoyenneté et des sociabilités (Teisserenc, 1997). L'action culturelle agit alors sur le registre de l'émotivité et de la perception du réel (*Ibid*; Saint-Pierre, 2002; Greffe, Pflieger et Noya, 2005).

De plus, l'action culturelle présente la particularité (avec d'autres concepts comme l'écologie) de favoriser une forme de développement hybride par la rencontre des décisions de la gouvernance urbaine et de la mobilisation des dynamismes locaux. Lorsque les mouvements sociaux s'engagent dans une telle démarche mobilisatrice en réponse à une stratégie de développement culturel, on assiste au déploiement d'une dynamique endogène (Authissier, 2010²⁴).

Dans un article publié au lendemain de sa participation à l'élaboration de la *Politique québécoise du développement culturel*, Fernand Dumont explique les nuances qu'il perçoit entre production culturelle et développement culturel. Dans le premier cas, il s'agit de la production ou de la reproduction d'un objet culturel qui, comme le rappelle Daniel Bell (1979), s'ajoutent au patrimoine de l'humanité contrairement aux objets usuels de consommation qui sont jetés après

²³ Entretien réalisé en mars 2010, à l'Université de Toulouse Le Mirail.

²⁴ Entretien réalisé le 1^{er} mars 2010, à Paris avec Anne-Marie Authissier, sociologue, agrégée de Lettres modernes et spécialiste des politiques culturelles européennes. Elle est directrice de l'Institut d'études européennes de l'Université de Paris 8.

usage. Dans le cas du développement culturel, la culture devient *sujet* ; elle reflète l'« ensemble de croyances utiles pour donner signification au monde communément vécu » (Dumont, 1979 : 22). Chose certaine, il semble que c'est dans l'arrimage de la culture au développement que l'action culturelle se situe.

À cet égard, Pierre Teisserenc (1997) affirme que l'on attend de l'action culturelle qu'elle contribue à la mobilisation, à l'implication et à l'adhésion de la population aux orientations de la politique locale de développement et à la stratégie retenue ; mais aussi, on attend d'elle qu'elle participe activement à façonner une image de marque du territoire afin de le rendre plus attractif. Les initiatives et les projets culturels propulsent les capacités d'innovation et de création au rang de nouvelles valeurs de référence susceptibles d'affecter l'ensemble des activités économiques et sociales. Cette mobilisation s'opère autour de valeurs qui « s'enracinent dans une histoire, une mémoire collective, des savoir-faire, des repères patrimoniaux, un art de vivre que les initiatives culturelles ont pour ambition de réhabiliter et de valoriser » (Grefe, 2005 : 120). Pour les auteurs consultés, comme nous le verrons, l'action culturelle, qu'elle émane de la gouvernance urbaine ou des mouvements sociaux, est avant tout interventionniste et volontariste.

Xavier Grefe a dirigé plusieurs études sur la culture et le patrimoine dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Pour lui, la culture, perçue il n'y a pas encore si longtemps comme un poids improductif dans les comptes publics des gouvernements, passe dans la colonne des actifs dès qu'elle devient facteur de développement. Il la définit comme « l'ensemble des valeurs, normes ou références contribuant à définir les relations sociales, les objectifs partagés en commun, les comportements de coopération et de réciprocité entre les individus et les communautés d'une même société ». Pour Grefe, « elle intervient en amont de l'économie pour en imprégner son fonctionnement » (2005 : 29). C'est pourquoi, à la suite de plusieurs auteurs, il affirme que :

[...] la culture peut contribuer au développement local de diverses façons : d'abord, par les comportements de coopération et d'organisation entre acteurs pour échanger des informations, analyser les problèmes et créer des consensus; ensuite, par la capacité des acteurs à penser en terme de création de projets et enfin, par les rapports de solidarité et d'intégration des populations exclues ou marginalisées (Grefe, 2005 : 25).

Tous les auteurs consultés reconnaissent l'importance des retombées de la culture dans le développement local. Elles se présentent sous deux formes : l'une, tangible, qui se traduit par des investissements dans des projets mesurables par des indicateurs économiques et l'autre,

intangibles ou cognitive, qui met l'accent sur le rôle mobilisateur et rassembleur, sur l'énergie communicative, la fierté, l'identité, le sentiment d'appartenance, le consensus, le définisseur de normes et le régulateur social (Teisserenc, 1997; Fortin, 2000; Saint-Pierre, 2002; Greffe, 2005 ; Sibertin-Blanc, 2008 ; Lefebvre, 2008 ; Augustin, 2010).

De plus, si cet impact de la culture dans le développement se fait sentir à toutes les échelles d'un territoire, c'est surtout dans les communautés locales qu'on le constate. Greffe affirme que la reconnaissance du rôle de la culture a souvent tendance à transférer du global vers le local des logiques abstraites, mais que ce n'est pas dans l'ordre des choses. C'est la somme des démarches issues des communautés locales, avec leurs particularités propres, qui constitue la culture nationale et non l'inverse (Greffe, 2005). Or, dans ces communautés locales, « la culture n'est plus alors la finalité du développement. Elle est de plus en plus le principe même des mécanismes que génèrent les nouvelles formes de développement économique et social sur un territoire » (Teisserenc, 1997 : 109).

Le regretté Pierre Nardin, alors vice-président de l'Union des acteurs et Structures du Développement Local (UNADEL), proposait une analogie intéressante avec les sciences physiques à propos de ce principe. Dans une allocution intitulée « Articulation du développement local à la société globale » prononcée en 1996 à Saint-Germain de Kamouraska à l'occasion des *Rencontres des acteurs du développement rural* il affirmait : « En physique, disait-il, la matière (dans certaines conditions) se polarise lorsqu'elle est traversée par une onde électromagnétique. À cette polarisation microscopique s'ajoute un phénomène de dispersion, lié à la fréquence de l'onde, puis un phénomène d'absorption complexe, sachant que l'absorption est maximum quand la fréquence de l'onde correspond à la fréquence du diélectrique (la matière traitée) ». *Mutatis mutandis*, nous pouvons avancer que la culture irradie toute la démarche de revitalisation ou de développement urbain, mobilise les énergies du milieu et les engage dans la démarche de développement.

La culture devient aussi la matrice des politiques sectorielles et des stratégies de développement du territoire en suggérant même des alliances entre catégories d'acteurs qui ne se seraient pas rencontrés sans ces initiatives culturelles (Teisserenc, 1997; Hawkes, 2001; Greffe, 2005). Ce faisant, la culture contribue à recomposer l'équilibre sociopolitique d'un territoire et promeut des valeurs nouvelles en invitant les populations à y adhérer. Selon ces auteurs, elle suscite, de façon directe et indirecte, d'autres initiatives dans d'autres secteurs d'activités du territoire et provoque un effet d'entraînement. Les projets culturels participent à la régulation sociale des territoires qui vivent le passage d'une société industrielle à une société de

services (Teisserenc, 1997; Greffe, 2005). Par conséquent, on pourrait en déduire que la culture agit comme vecteur du développement social et économique d'une communauté.

Teisserenc (1994) ajoute que la culture se manifeste de façon polysémique, au sens où elle touche tout autant les phénomènes identitaires que les investissements culturels réalisés par les acteurs locaux et nationaux. Et comme la culture concerne toute l'étendue de la vie sociale, elle participe à diverses formes de régulation sociale et à la recherche de nouvelles formes de consensus sociaux. En somme, elle s'impose comme le cœur du processus de changement, influençant toute politique de développement local ; son mode d'intervention est global, car elle mobilise les forces actives du milieu.

En outre, les changements notés dans le développement social et économique ne sont pas sans conséquence sur la vie culturelle et les habitudes de vie des populations urbaines, ainsi que l'expose la sociologue Sharon Zukin (1995). L'auteure attribue ce virage à plusieurs facteurs structurels, dont l'avènement du post-modernisme en architecture, la croissance de l'industrie des services et l'arrivée à maturité de la génération du baby-boom qui cherche à se distinguer par l'acquisition de biens et de services qui correspondent à ses goûts.

Observons maintenant, à travers une histoire de cas relevée dans la recension des écrits, l'application d'une stratégie de développement culturel dans la revitalisation d'un territoire.

2.3 L'action culturelle et le développement urbain : le cas de la ville de Roubaix

Tous les auteurs consultés rappellent, implicitement ou explicitement, que l'action culturelle dans le développement urbain se fonde sur un ensemble de décisions de la gouvernance urbaine. C'est la volonté politique. Le recours à l'action culturelle suppose un leadership qui dépasse les pratiques traditionnelles pour se préoccuper du caractère identitaire de la population et de la mise en place des conditions qui favoriseront l'émergence de la créativité. On assiste alors à une symbiose souhaitable entre l'action culturelle accompagnée ou promue, selon le cas, par la gouvernance urbaine et les projets conçus par les artistes ou le milieu associatif avec l'appui de la population. Même souhaitable, la symbiose est rarement spontanée et se heurte à des résistances comme on le verra dans notre étude de cas. Cette façon de concevoir le développement urbain en mettant l'accent sur le sens de la responsabilité de ses habitants a pour effet de situer l'être humain, avec ses caractéristiques propres, au cœur même de la notion de développement.

Le recours à l'action culturelle dans la revitalisation urbaine et la réhabilitation des quartiers dégradés connaît du succès dans les villes de toute taille et s'inscrit souvent dans une perspective de développement touristique. Citons quelques exemples : alors que Xavier Greffe (1990) rappelle le cas de Guimaraes, petite ville du nord du Portugal, que Pierre Teisserenc (1997) analyse ceux de Thiers, de Minerve et de Parthenay, Bernard Guesnier (2004) expose celui de Rochefort-sur-Mer, au sud-ouest de la France. Dans tous ces cas, la relance économique du territoire se réalise en misant sur une stratégie de développement culturel et de réhabilitation de monuments civils ou militaires souvent à l'abandon. Cette stratégie modifie aussi le regard porté par les habitants sur leur milieu de vie. Au Québec, le Conseil des affaires sociales (1992) évoque les cas de Gaspé, de Plessisville et de Rouyn-Noranda, alors que Cyril Simard (2010) explore toutes les possibilités de développement de la ville de Baie-Saint-Paul grâce, notamment, au programme *Capitale culturelle du Canada*.

Mais, c'est surtout à propos des métropoles et des grandes villes qui ont eu recours à une stratégie de développement culturel pour la revitalisation ou le redressement économique de leur communauté que la recension des écrits offre le plus grand nombre de cas étudiés par des chercheurs. Les cas les plus connus sont évidemment ceux de Dublin, Glasgow, Bilbao, Barcelone, Baltimore, New York, Liverpool, Marseille, Lyon, Lille, entre autres (Saint-Pierre, 2002 ; Saint-Pierre et Coutard, 2002).

Dans des écrits récents (Bourdin, 2005; Pryn et Rodriguez, 2005; David, 2008), la ville de Roubaix, dans le département du Nord, en France, fait l'objet de plusieurs références comme l'une des villes dont la revitalisation est attribuable principalement à une stratégie de développement culturel. Voyons-y de plus près.

Ville qui connaît son apogée à l'époque industrielle, du milieu du 19^e siècle jusqu'à 1970 environ, Roubaix subit de plein fouet la crise de l'industrie du textile et ses délocalisations. Rappelons seulement le cas de la Lainière de Roubaix, usine modèle créée en 1913, qui a employé jusqu'à 15 000 personnes et qui recevait, en 1957, la visite de la Reine Élisabeth II et de Nikita Khrouchtchev ! En l'an 2000, elle ferme ses portes en mettant à pied ses 200 derniers ouvriers (David, 2008).



Figure 1 : Vestiges de La Lainière de Roubaix, septembre 2012 Source web : Le Photojournal.art de Jean Miaille

La ville qui avait déjà compté plus de 100 000 habitants – dont une partie importante issue de l’immigration – perd une partie de sa population au profit de la capitale régionale, Lille, située tout à côté. À la même époque, la ville de Lille met en œuvre une audacieuse politique de rénovation urbaine dans le cadre de l’obtention du titre de Capitale européenne de la culture en 2004 (Werquin, 2006), ce qui accentue la différence entre les deux villes en termes de vie culturelle. Ajoutons que le taux de chômage s’élève à 35 % à Roubaix, en 1995, et se situe encore à 20 % en 2008, alors qu’il est à moins de 10 % à Lille et ailleurs dans la région (David, 2008; Bourdin, 2005).

Les auteurs qui ont traité de la relance économique de Roubaix soulignent tous l’absence presque totale de tradition culturelle du fait de la proximité de la ville de Lille située à moins de 15 kilomètres de là et qui offre déjà les principaux services de la culture et de l’industrie du savoir. Cette absence de tradition culturelle à Roubaix rend d’autant plus étonnant le choix des élus municipaux de retenir la culture « comme enjeu municipal fort » (Pryen et Rodriguez, 2005 : 217). Il est d’ailleurs intéressant de constater que cette ville qui n’offre aucune tradition en ce domaine en est venue à placer la culture au cœur de sa politique de revitalisation urbaine fondée sur ...

[...] les principes de la ville renouvelée : reconstruire la ville sur elle-même plutôt que détruire pour faire du neuf, s’appuyer sur le patrimoine plutôt que le nier, mobiliser les habitants plutôt que s’en méfier et sur un plan plus pragmatique, *positionner intelligemment et stratégiquement l’investissement public de telle sorte qu’il recrée les*

*conditions d'un investissement privé, qu'il s'agisse de créations d'entreprises, de commerces ou d'investissements des ménages par l'achat de leur logement*²⁵ (David, 2008 : 259-260).

Selon Stéphanie Pryen et Jacques Rodriguez, tous deux chercheurs au Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLÉRSÉ), l'action culturelle à Roubaix, dans son évolution récente, « a été successivement ignorée, démocratisée, puis mobilisée à des fins qui souvent la dépassent » (2005 : 217). La stratégie de revitalisation de Roubaix s'étend sur trois étapes.

Au cours de la première étape qui s'étend de la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusque dans les années soixante, la culture est pratiquement absente des préoccupations des élus municipaux, alors totalement investis dans les questions urgentes de l'emploi, du logement et de la reconversion industrielle. Puis, au cours des années soixante-dix, la situation commence à changer. La ville se lance alors dans une politique d'équipement et de soutien aux activités culturelles populaires, incitée en cela par la démocratisation culturelle portée par une militance active (Pryen et Rodriguez, 2005).

Durant la deuxième étape, notent Pryen et Rodriguez, il s'opère « un changement des « manières de faire », mais aussi une persistance des « manières de penser » le rôle et la place de la culture dans la cité » (2005 : 218). Même chez les partisans d'une stratégie de développement culturel, les chercheurs relèvent une opposition entre les tenants de l'animation socioculturelle de type récréatif et les adeptes de la création culturelle. Somme toute, les élus municipaux de Roubaix éprouvaient beaucoup de difficultés à se détacher du modèle qui a assuré le succès industriel de la ville : « la culture reste subordonnée à l'économique » (*Ibid* : 218).

La troisième étape survient, un peu comme à Thiers (Teisserenc, 1997) et, comme nous le verrons à Québec (Rolland et Mainguy, 1996), à la faveur de l'élection d'une nouvelle équipe municipale. Selon Pryen et Rodriguez, on assiste alors à un « changement d'échelle et de logique » (2005 : 218). Ils constatent également que la politique culturelle de la ville s'ouvre au financement des autres paliers de gouvernement ; département, région, État, comme nous le verrons également à Québec avec le gouvernement du Québec et celui d'Ottawa. À compter de ce moment, la politique de démocratisation de la culture est « transcendée par un projet politique et social de reconquête et de requalification de l'espace public local » où l'action

²⁵ L'italique est de nous.

culturelle est présentée comme « un vecteur d'intégration et un instrument au service d'une citoyenneté consolidée » (*Ibid*, 2005 : 219). Toujours selon Pryen et Rodriguez, la culture contribue alors à la renommée du territoire, à la consolidation du lien social et au développement économique local. Elle devient un élément moteur du développement économique : de 1988 à 1999, la part du budget municipal allouée à la culture double, passant de 5 à 10 % (*Ibid*, 2005 : 219).

Mais les atavismes ont la vie dure. Ancienne ville industrielle qui ne présentait aucune disposition particulière pour le développement culturel, la Ville éprouve toujours le besoin de justifier son choix par les bénéfices collatéraux de nature économique qu'elle en retire, comme l'amélioration de l'attractivité du territoire ou la création d'emploi (*Ibid* ; voir aussi Lefebvre, 2008). Pourtant, ce n'est pas d'abord par les retombées économiques que l'effet de cette politique se fait sentir, mais plutôt par la dimension sociale : reconnaissance publique, reconquête de l'autonomie individuelle et de confiance, métissage respectueux dans l'espace public, etc. (Pryen et Rodriguez, 2005)²⁶. Nous retrouvons donc à Roubaix, une condition observée par plusieurs auteurs qui traitent du développement local et particulièrement de la revitalisation des milieux déstructurés : le redressement économique commence par une remise en condition de nature essentiellement sociale (Fontan, Klein et Lévesque, 2003 ; Morin, 2008 ; Favreau, 2009 ; Teisserenc, 1994 ; Théveniaut, 1999, 2007).

Pour appuyer sa reconversion économique, Roubaix a dû inventer. Se réinventer, même. « Les acteurs publics ont cherché à relier les changements socio-économiques à la revalorisation de la mémoire ouvrière. Mais comment réaliser une telle revalorisation? »²⁷. Ici, pas de forteresse médiévale, ni festival célèbre pour appuyer la stratégie culturelle. Rien que des usines désaffectées noircies par la poussière des charbonnages et le cambouis des machines comme patrimoine à reconvertir. Et reconvertir en quoi? Comment donner un sens nouveau à cet ensemble immobilier? L'action culturelle menée par la ville a misé sur la mémoire et sur l'intelligence collective de la population (David, 2008).

²⁶ Les géographes Isabelle André et Alexandre Abreu, de l'Université de Lisbonne développent ce point de vue dans leur analyse du cas de Montemor-o-novo, au Portugal, « As a consequence of their ever more central role in social life, the arts have also become an increasingly important instrument, as well as arena, of social conflict, whereby both dominance and resistance are expressed and asserted ». Les auteurs vont plus loin en affirmant que « Symbolic and virtual battlefields have to a certain extent replaced strikes and street demonstrations in expressing, often more vehemently, the tensions and conflicts that are present in every community or society » (André et Abreu, 2009 : 2).

²⁷ « Roubaix, ville ouvrière hier et aujourd'hui » Compte-rendus terrain, École normale supérieure, département de géographie. <http://geographie.ens.fr/Roubaix-ville-ouvriere-hier-et.html>.



Figure 1 : Institution phare du « nouveau » Roubaix, l'ancienne piscine de la ville, avec ses verrières ensoleillées, ses mosaïques bleues et ses balcons Art-déco, est devenue un musée art-déco qui expose le riche patrimoine industriel de la ville avec un clin d'œil aux jeunes créateurs de mode qui perpétuent la belle aventure du textile, mariant avec art la tradition et la modernité. (Source web : balladine.net).

Les auteurs qui se sont penchés sur l'évolution de la ville de Roubaix constatent que le choix stratégique de la culture par les élus municipaux a contribué à la relance de cette ville. Mais surtout, ce que le cas de Roubaix démontre de façon éloquente, c'est que la condition du succès de l'action culturelle locale est conditionnelle à son incursion dans le domaine du social. Condition qu'Élisabeth Currid dans son article « How Art and Culture Happen in New York » (2007) illustre par la distinction entre un *lieu* et un *milieu*. Pour cette chercheuse, ce sont les habitants, avec leurs rêves, leurs projets, leurs ruptures/continuités qui font, en définitive, la différence entre un simple lieu physique et un milieu animé et vivant. Nous retrouvons cette même condition dans notre analyse du cas de la revitalisation du quartier Saint-Roch. Bref, en détaillant ainsi le cas de la ville de Roubaix – et, comme nous le verrons lors de notre propre étude de cas du quartier Saint-Roch de Québec – nous avons voulu exposer la genèse d'une stratégie de développement culturel appliquée à un territoire que rien ne prédisposait au choix d'une telle politique.

Conclusion

En somme, au Québec, depuis Georges-Émile Lapalme, au début des années 1960, le concept de culture a évolué pour y intégrer une dimension anthropologique. Le moment charnière de cette évolution s'est produit avec la publication de la *Politique québécoise du développement culturel*, en 1978. En associant la culture au développement, cette politique publique invitait les gouvernements et les élus municipaux à considérer l'action culturelle comme facteur de développement. Déjà, à la même époque, faut-il le rappeler, plusieurs villes, en Europe et en Amérique du Nord, avaient recours à l'action culturelle pour le développement ou la revitalisation de leur territoire (Teisserenc, 1997 ; Saint-Pierre, 2002 ; Sibertin-Blanc ; 2008, entre autres).

Cet élargissement de la notion de culture se produisait au moment même où le modèle de production mis en place par l'économie fordiste éclatait et que de nouvelles formules de développement et d'innovation sociale étaient mises à l'essai (Aydalot, 1986). De nouveaux acteurs (associatifs, culturels, économiques, institutionnels, universitaires, politiques et médiatiques) se sont mis à participer au développement urbain, comme nous le verrons pour le quartier Saint-Roch. Ce recadrage de la notion de développement entrainait en opposition avec l'idéologie moderniste adoptée jusque là par la majorité des gouvernements municipaux de l'Amérique du Nord.

Dans le chapitre qui suit, nous explorons le contexte de la revitalisation urbaine et de l'entrepreneuriat à travers la recension des écrits. Nous y poursuivons également l'examen de certains concepts utilisés lors de notre recherche comme la revitalisation, la modernité et les conditions favorables à l'émergence de l'entrepreneuriat.

CHAPITRE 3 : LA REVITALISATION URBAINE ET L'ENTREPRENEURIAT : UNE REVUE DES ÉCRITS

Un fait généralement observé dans les écrits scientifiques est que l'élargissement de la définition de la notion de culture au fil du temps a interpellé les bases mêmes du développement local. Ce changement semble coïncider avec la fin de la période fordiste et une révision en profondeur des modèles de développement qui devaient entraîner aussi une révision du rôle des acteurs dans le développement. La plupart des auteurs qualifient cette forme de développement d'*endogène*, un concept qui a surtout pris racine dans les années 1980 (voir notamment Aydalot, 1986; Vachon, 1991; Proulx, 1994; Teisserenc, 1994; Thévéniaut, 1999; Saint-Pierre, 2002). Depuis lors, cette forme de développement semble s'effectuer dans un dialogue social mobilisant, entre autres, des acteurs politiques, institutionnels, sociaux, économiques, écologiques et culturels.

La métamorphose du concept de développement sonne aussi le glas de l'idéologie moderniste qui légitimait, en quelque sorte, les décisions et les politiques des gouvernements tout au long de la période dite des « Trente glorieuses ». Cette idéologie sera d'ailleurs à l'origine de bien des initiatives publiques de « modernisation » de villes et de quartiers urbains – pas toujours heureuses – du moins comme cela semble être le cas du quartier Saint-Roch durant cette période. Plusieurs auteurs tenteront d'ailleurs de comprendre et d'analyser les implications concrètes de cette idéologie qui auront, comme nous le verrons, des répercussions sur le rôle des acteurs durant toute la période à l'étude.

Au Québec, dès 1948, des artistes visionnaires publiaient deux brulots²⁸ dont l'idéologie contestataire provoqua une onde de choc qui s'est propagée à toutes les sphères de la société (Laplante, 2008)²⁹. Désireux d'échapper à l'emprise du clergé et du pouvoir politique qui bridaient l'action des créateurs québécois de cette époque, ces artistes visionnaires réclamaient la libération de la société québécoise du joug que faisait peser sur elle l'alliance du régime politique et de l'Église des années 1950. Ils ont été parmi les premiers à contribuer à faire

²⁸ Rédigé par le peintre et entomologiste Jacques de Tonnancour, le manifeste *Prisme d'yeux* est lancé par le peintre Alfred Pellan le 4 février 1948 et passe presque inaperçu (Laplante, 2008). Quelques mois plus tard, paraît un autre manifeste, *Le Refus global*, identifié cette fois aux « Automatistes »; il est rédigé par Paul-Émile Borduas et signé par une quinzaine d'artistes. Ce deuxième texte a connu un immense rayonnement et, malgré son faible tirage, a largement inspiré les intellectuels de la Révolution tranquille (Popovic, 1987). Laurent Laplante qualifie d'ailleurs *Le Refus global* de « mythe fondateur » (2008).

²⁹ Lire à ce sujet Bellavance et Poirier (2012)

éclater les cadres rigides qui guindaient la société québécoise de l'après-guerre. Ces grands changements s'incarnaient alors dans un concept : la modernité.

3.1 Les traces de l'idéologie moderniste dans la trame urbaine

Selon le géographe Jean-Philippe Dumont « le modernisme affirme une volonté de construire, d'améliorer et de transformer l'environnement » (2007 : 5). Il ajoute que le modernisme rejette les traditions et prône de nouvelles formes d'expression. Ce courant de pensée se manifestait dans toutes les sphères de la vie sociale, économique et inspirait de nombreux artistes, des écrivains, des grands penseurs ainsi que des architectes et des décideurs politiques dans tout l'Occident. Ainsi, le modernisme avait élaboré un volet urbanistique appelé « rénovation urbaine » qui réfère « à une pratique d'intervention sur le cadre bâti où il y a démolition puis reconstruction », car les architectes modernistes croyaient que les nouvelles technologies rendaient vétustes les anciennes constructions. Toujours selon Dumont, « [les] années cinquante, soixante et soixante-dix [auraient] été particulièrement marquées par la rénovation urbaine. Plusieurs villes nord-américaines étaient alors en plein essor démographique et économique » (Dumont, 2007 : 25).

Dans un autre domaine, celui des transports, on a vu émerger, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, une nouvelle équation qui a produit un impact majeur sur la vie urbaine : le bateau et le train ont cédé peu à peu la place au binôme avion et transport routier ajoutant rapidité et souplesse dans les échanges de biens et services. L'avènement d'une économie libérée des contraintes de la libre circulation des biens, des services et des personnes ainsi que l'amélioration des moyens de communication ont fait que l'aménagement urbain repose depuis sur des critères totalement différents (Cloutier, Colin et Poitras, 2011).

L'architecte danois Jan Gehl juge sévèrement, bien qu'*a posteriori*, ce mouvement : « les Modernistes ont rompu avec la ville et l'espace urbain en concentrant leur attention sur les immeubles considérés isolément. Leur idéologie est devenue dominante vers 1960, et ses principes continuent de guider la planification de bon nombre de zones urbaines » (Gehl, 2012 : 16). Le concept de modernité a, du reste, laissé des traces dans plusieurs domaines et en particulier dans le domaine culturel.

Dans un article éclairant publié en 1963, le philosophe et sociologue étatsunien Daniel Bell affirme que la modernité refuse la hiérarchie des arts et le conformisme qui existent dans la

grande culture. « À chaque époque, écrit-il, un des arts l'emporte sur les autres et exprime plus parfaitement l'esprit du temps : le théâtre pour l'époque élisabéthaine, la littérature pour la Russie du XIX^e siècle. Aujourd'hui c'est l'aspect visuel qui l'emporte » (1963 : 16). Bell fait ainsi un lien avec la société de masse et les moyens modernes de communications comme le faisait Marshal Mc Luhan, l'année précédente, dans son livre phare, *La Galaxie Gutenberg*.

Cet aspect visuel de la culture – qui a toujours existé, depuis l'époque du théâtre antique jusqu'aujourd'hui – est renforcé par le fait que la vie moderne est avant tout urbaine et fournit aux citadins plus d'occasions « de voir et de vouloir voir, que de lire et d'entendre, et le fait que le tempérament moderne est assoiffé d'action (et non de contemplation), de nouveauté et de sensations fortes, lesquelles sont mieux mises en valeur par l'aspect visuel des arts » (Bell, 1963 : 16). L'auteur établit un lien entre cet aspect visuel des arts et son intégration à l'architecture et au mobilier urbain : « Le paysage urbain, construit par l'homme, se dessine dans son architecture et dans ses ponts. C'est dans ces structures que les matériaux de base d'une civilisation industrielle, l'acier et le béton, trouvent leur emploi le plus achevé. Dans ces formes nouvelles se traduisent une compréhension et une organisation de l'espace puissantes et nouvelles » (*Ibid*).

Plus de trente ans plus tard, dans un entretien qu'il accordait au magazine *Sciences humaines*, Bell porte, tout comme Gehl, un jugement critique sur le concept de modernité en comparant la technologie à la culture. Il rappelle que l'évolution des technologies se réalise à un rythme tel que l'arrivée d'un nouvel appareil sur le marché rend souvent désuet l'appareil existant qui est dès lors remplacé; ce qui place le consommateur dans une logique de *substitution*³⁰. Ce n'est pas le cas dans le domaine culturel qui procède selon une logique d'*accumulation*³¹; chaque artiste ajoute sa touche personnelle et augmente ainsi le patrimoine de l'humanité (Bell, 1995). Il importe de distinguer ici l'œuvre de création (une symphonie) du support mécanique ou matériel (le vinyle remplacée par le disque compact ou le téléchargement). Aussi, pourrait-on affirmer que la restauration du patrimoine bâti – lorsqu'il est récupérable – s'inscrit dans une logique d'accumulation, car elle se fonde sur la mémoire et le sens du lieu (Morisset, 2001). Une logique qui rompt avec les concepts de modernisme et de rénovation urbaine pour qui tout ce qui n'est pas nouveau est désuet et doit être remplacé.

Le vent de renouveau constaté un peu partout en Occident durant les années 1960, soufflait aussi sur la ville de Québec, supporté, entre autres, par un développement économique

³⁰ L'italique est de nous.

³¹ *Ibid*.

confortablement installé dans les règles fordistes qui semblaient éternelles et promu par des politiques publiques de financement de l'habitation pavillonnaire. C'est à cette époque que remonte l'importante dégradation du quartier Saint-Roch causée par l'application de ce courant moderniste et de son volet urbanistique, la rénovation urbaine.

Dans sa biographie de l'ex-maire de la ville de Québec, Gilles Lamontagne, Frédéric Lemieux expose longuement comment l'aménagement urbain s'effectuait au cours des années 1960 et 1970 : on rase et on reconstruit, comme le faisait le baron Haussmann, au 19^e siècle, à Paris. Le mot d'ordre était « modernité » (Lemieux, 2010). Ainsi, certains quartiers de Québec ont été voués à la casse soit pour agrandir la Colline Parlementaire, soit pour reconstruire Place royale et pour développer le réseau routier dans le quartier Saint-Roch (ÉZOP-Québec, 1981; Villeneuve, 2007).



Figure 3 : Début du chantier de l'agrandissement de la colline parlementaire, 1970. On aperçoit les fondations de Place Québec et le tracé de l'autoroute Dufferin-Montmorency qui n'est pas encore construite (Source : Saint-Roch, une histoire populaire).

L'opération démolition n'était pas propre à la ville de Québec; d'autres villes et territoires ont goûté à la même médecine, à la même époque. Comme à Gatineau (le Vieux-Hull)³², dans certains quartiers de Montréal (le Faubourg à m'lasse, le Goose Village ainsi qu'une partie du Red Light)³³ et même en milieu rural, comme au parc Forillon³⁴, en Gaspésie. « C'est ainsi qu'on procédait à l'époque »³⁵ commentera, plus tard, Jean-Paul L'Allier à propos de cette période. Ce n'est que plusieurs années plus tard que la revitalisation urbaine a commencé à respecter le cadre bâti existant, son histoire, le sens du lieu et que les promoteurs publics et privés sont passés de la reconstruction à la restauration ou la réhabilitation et depuis le Sommet de Montréal en 2002, à la revitalisation urbaine intégrée (RUI) (Morisset, 2001; Breux et Poitras, 2011). Nous y reviendrons.

Toutes ces mutations ont profondément marqué la revitalisation urbaine qui, à compter des années 1990, a délaissé la recette des modernistes pour adopter plutôt celle de la créativité, du souci des personnes, de la proximité des services spécialisés, de l'innovation et du développement durable. Ces paramètres accompagnent depuis l'entrepreneuriat individuel, collectif et institutionnel dans un contexte où, selon Lucie K. Morisset, la modernité s'est muée peu à peu, à la fin de 20^e siècle, en postmodernité (2001). De plus, l'accessibilité des nouvelles technologies de l'information et des communications et l'invention de l'ordinateur personnel ont favorisé l'expansion rapide de l'industrie du savoir.

3.2 Territoire et développement économique : vers une économie du savoir

Les bouleversements survenus dans l'économie postfordiste ont propulsé l'économie du savoir à l'avant-scène du système de production de biens et de services dans les pays développés valorisant ainsi la créativité sous toutes ses formes (Filion, 1995). Des chercheurs du Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI) ont démontré que cette économie de

³² Voir à ce sujet le documentaire tourné par une équipe de Radio-Canada, « Les expropriés du Vieux-Hull », reportage du mardi 10 mai 2010, http://www.radio-canada.ca/emissions/tout_le_monde_en_parlait/2010/Reportage.asp?idDoc=111630, consulté le 9 décembre 2012.

³³ Le Centre d'histoire de Montréal dispose d'une impressionnante banque de photos qui rappellent ces quartiers rasés entre 1963 et 1972. À consulter également le catalogue de l'exposition du Centre canadien d'architecture rédigé sous la direction d'André Lortie : *Montréal voit grand*. On y apprend que le même souci de modernisation urbaine se vivait à Montréal comme ailleurs en Amérique du Nord.

³⁴ La Chambre des Communes a même présenté ses excuses aux expropriés du parc Forillon dans une motion adoptée le 14 février 2011 : « Que cette Chambre présente ses excuses officielles aux expropriés du Parc Forillon pour l'expropriation abusive dont ils ont été victimes et que le président de la Chambre fasse parvenir aux représentants des expropriés et de leurs descendants une copie officielle des Journaux de la Chambre faisant état de l'adoption de la présente motion ».

³⁵ Entretien réalisé avec Jean-Paul L'Allier, Janvier 2013.

la connaissance n'était plus le seul fait de la recherche/développement effectuée dans la grande entreprise, mais que l'innovation était portée avant tout par le milieu.

C'est en examinant le fonctionnement de l'économie française après la première crise pétrolière (1973) que le fondateur du GREMI, Philippe Aydalot, fit son premier constat : dans le régime fordiste, ce sont les grandes entreprises qui assuraient le développement économique des régions. À compter de la seconde moitié des années 1970, ces grandes entreprises ne semblaient plus en mesure d'impulser la dynamique économique territoriale. Pourtant, des forces locales apparaissaient dans certains territoires et des PME s'y créaient et se distinguaient alors que des bastions industriels tombaient en désuétude (Aydalot, 1986). Il se posa alors une question qui ouvrira tout un nouveau champ de recherche : *pourquoi certains territoires se développent et innovent, alors qu'ils étaient restés longtemps sous-développés industriellement, tandis que des territoires très industrialisés tombent dans la crise et n'arrivent pas à refaire surface* (Tabariés, 2007 : 3). L'argument avancé par Jean-Claude Perrin, également membre du GREMI « est que la dynamique socio-économique procède à la fois par création de technologies et par construction de "territoires" et que ces deux processus sont étroitement liés » (1992 : 225).

En d'autres termes, selon les chercheurs du GREMI, la logique organisationnelle qui est en germe dans un système technologique se déploie non seulement dans l'organisation de la production, mais aussi dans l'organisation territoriale de l'économie de telle sorte qu'elles s'appuient l'une sur l'autre et sont étroitement interdépendantes (Perrin, 1989). Cette approche constituait une nouveauté par rapport aux théories antérieures néo-classiques de la convergence industrielle et de la localisation des entreprises et par rapport à la thèse de François Perroux sur les pôles de développement (Tabariés, 2006). Aydalot reproche à ces théories leur incapacité à expliquer la nouvelle conjoncture économique des régions de France du début des années 1980.

L'explication pourrait se trouver dans une publication récente de l'économiste Bernard Guesnier et du spécialiste des communications Christian Lemaignan qui répartissent l'évolution de la notion d'organisation territoriale sur trois périodes correspondant à autant d'étapes de l'ingénierie des territoires.

La première étape se situe durant les années 1980, en réaction au mode d'organisation de l'économie fordiste qui avait littéralement égaré sa boussole ; les territoires ont alors misé sur la

matière grise et sur l'acquisition des connaissances pour assurer leur développement. Plusieurs auteurs citent le Japon qui constitue un modèle, à leurs yeux, car bien que dépourvu de matières premières, il parvenait à s'imposer sur l'échiquier économique mondial. Les pays occidentaux ont gonflé leurs budgets de recherche/développement et les universités, invitées à partager leurs connaissances, deviennent des partenaires incontournables du développement (Guesnier et Lemaigan, 2006)³⁶.

C'est durant la deuxième étape, au cours des années 1990 qu'apparaissent la nécessité de la mise en mouvement de l'économie du savoir et l'importance de la mobilisation des acteurs du territoire. Émerge alors un nouveau modèle économique fondé sur un partenariat social avec des acteurs institutionnels, des élus municipaux, des entreprises locales et certaines institutions financières. C'est le développement solidaire. Ce mouvement engendre différentes formes de développement, dont le développement économique communautaire et l'insertion sociale par l'économie (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendel, 2001), le développement local (Vachon, 1991; Proulx, 1994, Teisserenc, 1994) et le développement rural (Joyal et El Batal, 2007). Ce sera le cas de la ville de Québec au cours de cette période, comme le soulignent Roland et Mainguy (1996) et Frohn³⁷.

Avec la troisième période qui débute avec les années 2000, on attend des territoires qu'ils deviennent créatifs et entrepreneurs, résultat de l'interaction entre les ressources locales, le développement des connaissances et les acteurs (Guesnier et Lemaigan, 2006). Le développement s'inscrit désormais dans une logique d'acteurs qui fait une large place à la créativité dans tous les domaines autour des « trois propriétés » que sont la coopération, la connaissance et le territoire (Maillat et Matteaccioli, 2004). Le territoire devient, selon l'expression du géographe Jean-Pierre Jambes, un « territoire apprenant » qui intègre un principe organisateur ou une interaction qui agit à la fois dans la proximité et dans le rapport aux autres (Jambes, 2001). D'où l'importance de comprendre les mécanismes de cette interaction qui favorisent la créativité et l'innovation.

³⁶ À cet effet, l'économiste Danièle Blondel (2004) distingue quatre formes de capital cognitif, répertoriées selon leur finalité : la connaissance scientifique (know why), la connaissance pure ou fondamentale (know what), le savoir-faire (know how) et les savoirs relationnels (know who).

³⁷ Entretien réalisé en janvier 2011.

3.3 La créativité, l'innovation et leurs effets sur la culture entrepreneuriale

Dans son essai sur *Les contradictions culturelles du capitalisme*, Daniel Bell affirme que « la société ne se contente pas d'accepter passivement les innovations, elle a constitué un marché qui avale goulument la nouveauté qu'elle croit supérieure aux formes anciennes. Notre culture remplit donc une mission sans précédent qui est la recherche incessante et officielle d'une nouvelle sensibilité » (1976 : 44). À propos de cette sensibilité créatrice, des auteurs comme Fontan, Klein et Tremblay (2005) assurent que le facteur de la localisation peut agir sur les interactions et la capacité d'innover des entreprises. C'est d'ailleurs ce facteur qui aurait justifié la mise en place de « clusters » ou districts industriels. En se regroupant, les acteurs créent et développent des interdépendances qui les situent dans une logique de coopération-concurrence qui rend le milieu innovateur. Les acteurs y partagent un même langage, des valeurs semblables et une culture qui les rassemblent et qui favorisent l'échange d'informations, surtout dans des lieux informels (Currid, 2007; Jacobs, 1992). D'où l'importance des réseaux.

3.3.1 La mise en réseau des acteurs

À cet égard, certaines questions se posent. Sur quoi s'appuie la dynamique organisationnelle d'un territoire? Sur le capital social, la mise en réseau des acteurs, les rencontres informelles et la proximité des acteurs? Ce sont là autant de choix qui se posent dans un environnement territorial quand tout est mis en œuvre pour favoriser la coopération et la solidarité des acteurs (Fontan, Klein et Tremblay, 2005). Un tel environnement n'est pas sans rappeler celui du district industriel, mais sous une forme nouvelle qui, comme le démontre l'économiste Walter Santagata, s'apparente davantage à un district culturel. Santagata rappelle que la notion de district industriel repose sur les travaux d'Alfred Marshall qui, dans son ouvrage *Principles of Economics* (1890), a été le premier à établir un lien entre la concentration et la localisation des entreprises. On retrouve même dans ces districts la majeure partie des familles employées dans les entreprises du territoire. «The social habitat of the industrial districts is made up of large families and of firms where the entire household, including the wife and children, are employed. Tacit knowledge, mutual trust and the accumulation of social capital are pervasive traits of local society and culture » (Santagata, 2002: 3).

Toutefois, le passage du district industriel à une forme de district culturel suppose un changement majeur dans l'organisation du fonctionnement des entreprises. Trois chercheurs

italiens, Pier Luigi Sacco, Giorgio Tavano Blessi et Massimiliano Nuccio (2008) expliquent que le district industriel est fondé sur une intégration verticale d'entreprises qui partagent la même chaîne de valeurs. À l'opposé, le modèle de district culturel opère selon un mode d'intégration horizontale d'entreprises qui sont complémentaires et qui ne partagent pas nécessairement les mêmes préoccupations (Sacco, Tavano Blessi et Nuccio, 2008). Voilà donc un modèle organisationnel qui fonctionne dans un esprit de complémentarité stratégique, animé et mis en œuvre par une synergie déterminée par la spécialisation territoriale et par une nouvelle organisation de l'espace.

L'avènement de la société postindustrielle est venu modifier la composition des districts industriels avec des modes de production spécialisés dans la création, dans l'innovation et dans des niveaux plus élevés de valeurs intangibles³⁸. Ces différents modes de production³⁹ renforcent la dimension culturelle du district et son rôle dans le processus de développement local (Sacco, Tavano Blessi et Nuccio, 2008). Dès lors, le district crée un « local knowledge-friendly atmosphere » (*Ibid* : 11) et surtout, il offre un environnement social et économique qui favorise l'innovation, une vision approfondie du développement humain et de la coopération sociale.

Comme le soutient Santagata (2002), le district culturel se trouve au carrefour de trois révolutions contemporaines, toutes trois dominées par l'activité intellectuelle : la connaissance technologique, la production de l'information sous toutes ses formes et la production de la connaissance culturelle qui transforment les styles de vie, l'espace et le temps des consommateurs. Voilà qui se rapproche, comme nous le verrons, des éléments constitutifs de la revitalisation du quartier Saint-Roch.

Le partage de la connaissance tacite, fondée sur la compétence innée ou acquise, sur le savoir-faire et l'expérience, prend forme dans l'interaction entre les acteurs économiques et les organisations. « Ainsi, puisque la connaissance tacite ne se transmet qu'à travers les interactions, alors la proximité géographique devient un facteur clé pour les échanges d'où l'intérêt de la concentration de firmes dans certaines régions, la constitution de clusters ou de

³⁸ Ces valeurs intangibles sont des biens immatériels, impalpables, mais qui comportent une valeur d'influence susceptible d'impulser une action individuelle ou de groupe pouvant contribuer à la revitalisation urbaine. Avec l'avènement de l'économie postindustrielle et les raffinements du marketing, le capital immatériel a pris une importance accrue dans les stratégies d'entreprise et de développement local (Sacco, Tavano Blessi et Nuccio, 2008).

³⁹ Alain Lefebvre (2008 : 6) citant l'Unesco (2006), rappelle que dès 1998, l'administration britannique avait élaboré un cadre relativement opératoire pour classer en 13 domaines distincts l'ensemble des industries créatives : (1) publicité, (2) architecture, (3) art et antiquités, (4) artisanat, (5) design, (6) mode, (7) cinéma et vidéo, (8) logiciels interactifs de loisir, (9) musique, (10) arts du spectacle, (11) édition, (12) services informatiques et de logiciels, (13) télévision et radio.

districts industriels » (Dossous-Yovo et Tremblay, 2008 : 4). Sur la base de ces interactions, est-il souhaitable de regrouper les entrepreneurs dans un même lieu? En d'autres termes, la proximité favorise-t-elle la créativité?

3.4.2 La proximité ou la disponibilité : comment favoriser la créativité?

Dans l'introduction de leur livre sur la proximité et l'innovation, les économistes Alain Rallet et André Torre posent la question « Faut-il être proche pour innover ensemble? » (2007 : 7). Ils rappellent que jusqu'aux années 1980, hormis de rares chercheurs comme Joseph Aloïs Schumpeter, l'idée même d'innovation retenait peu l'attention des recherches économiques. C'est avec le développement de l'économie du savoir que l'innovation est apparue comme un vecteur indispensable du développement. Les statistiques démontrent que l'innovation est « spatialement concentrée, voire très concentrée! » (Rallet et Torre, 2007 : 7). D'où l'idée que la proximité géographique constituerait une condition préalable à l'innovation et engendrerait des effets de proximité organisationnelle ou institutionnelle (Perrat et Zimmermann, 2003). Ce même phénomène se rencontre aussi dans la création artistique, comme le démontre Élisabeth Currid (2007) dans le développement des arts et de la culture à New York : fertilisation croisée, lieux d'échanges informels, liens de confiance qui se créent, transferts de connaissance du créateur au producteur, etc. (Rallet et Torre, 2007; Currid, 2007).

Pour Gunnar Törnqvist (1971), les divers moyens de télécommunication remplacent difficilement le contact direct entre individus pour l'échange d'information. Reconnaissons toutefois que sa recherche remonte à plus de quarante ans et que le contexte des communications a radicalement changé. Depuis, d'autres auteurs (Grossetti et al., 2003) confirment l'importance de la dimension relationnelle, de son agrégation au sein de réseaux et affirment que la proximité spatiale favorise l'établissement de relations informelles ou de confiance entre les entreprises. « Finalement, c'est la concentration en quelques aires de forte densité technologique qui caractérise pour le moment la géographie de l'innovation. Tout ce qui a été écrit sur le télétravail et le rôle des NTIC dans la déconcentration des activités motrices semble contredit par les cartes » (Guermond, 2001 : 8). Car, explique de son côté Elsa Vivant, « la proximité géographique fluidifie et rend plus supportable une organisation du travail basée sur la précarité, la flexibilité, la confiance et l'interconnaissance » (2009 : 54). Il s'y développe des liens amicaux et informels souvent plus efficaces dans les échanges d'informations et la diffusion des innovations que les canaux professionnels traditionnels ou officiels (Currid, 2007; Vivant, 2009).

Par contre, selon le rapport du Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie du Québec « [...] on a surestimé les effets de synergie attendus de l'implantation d'un grand nombre d'entreprises du même secteur dans un même site. Au contraire, les entrepreneurs ont souligné la concurrence existant dans le secteur et les inquiétudes que leur procurait la proximité de compétiteurs » (2008 : 84). Relativement à ces inquiétudes, certains jeunes entrepreneurs établis dans le Centre de développement des technologies de l'information (CDTI) de Québec au début des années 2000 confiaient leurs inquiétudes à Carole Simard, alors commissaire industrielle responsable du développement des nouvelles technologies de l'information à la ville de Québec : « On va se faire voler nos idées, nos clients, nos employés ». Ce à quoi elle répliquait : « Si tu as à te faire piquer une idée, vaut mieux que ça soit maintenant que dans 10 ans après avoir hypothéqué ta maison, ton auto et tous tes biens ». À ses yeux, le regroupement devait favoriser une synergie, une entraide entre les entreprises. (Lise Fournier, *Le Soleil*, 30 octobre 2004).

Ceci dit, l'hypothèse de la proximité géographique favorisant la création et l'innovation semble largement acceptée tant par les décideurs que par les spécialistes puisque l'on a assisté, au cours des années 1990 et 2000, à la mise en place de systèmes productifs locaux ou clusters en plusieurs endroits. Cette « action collective localisée ne s'opère pas en effet dans un vide socio-économique, mais se trouve enchâssée dans des structures économiques et des institutions sociales, historiquement construites » (Perrat et Zimmermann, 2003 : 17). Si bien qu'une ville peut décider qu'elle consacre une partie de son territoire – un quartier, par exemple – à des activités reliées à la production intellectuelle.

Néanmoins, depuis le début du présent millénaire, des critiques s'élèvent pour remettre en question la relation entre les notions de proximité et d'innovation. D'abord, on ne peut installer un cluster ou un district dans toutes les localités ou villes puisqu'une certaine taille critique constitue un préalable à son implantation. De plus, un succès dans une aire géographique ne signifie pas un succès ailleurs, ce qui semble contredire « l'hypothèse selon laquelle l'innovation entretient un lien fort et systématique avec le niveau local » (Rallet et Torre, 2007 : 10).

L'innovation municipale s'ancre aussi dans la culture de la société urbaine, rappelle Serge Belley, professeur à l'École nationale d'administration publique dans le compte-rendu d'un colloque⁴⁰. « Refuge par excellence des valeurs, des représentations et des idéologies, la culture d'une collectivité ou d'une organisation abrite donc des sous-cultures politiques qui, plus

⁴⁰ Il s'agit des 1^{res} Rencontres internationales « Démocratie et management local » tenues à l'ENAP de Québec du 20 au 23 mai 2003 sous le thème « Le territoire, la performance et la culture : des ferments pour une démocratie locale renouvelée ».

ou moins affirmées et opposées, sont potentiellement porteuses de changements » (Belley, 2003 : 2).

En d'autres termes, il ne suffit pas de mettre en place un système local de production fondé sur l'innovation pour que les idées nouvelles fument. Le succès n'est pas instantané ni assuré dès le départ : il faut compter avec le temps, développer des liens, découvrir les affinités avant d'engager des relations d'affaires. La confiance ne s'achète pas en pharmacie ; Jane Jacobs a d'ailleurs bien documenté cette question (1961 et 1962). Enfin et surtout, il apparaît évident que les dimensions organisationnelles de type technopôle, parc technologique ou scientifique jouent un rôle de premier plan dans le succès de la démarche d'innovation, de même que le support des institutions publiques dans l'animation et l'organisation d'activités de réseautage (Filippi et Torre, 2003).

D'autres facteurs liés à la géographie de l'innovation doivent aussi être pris en compte. Entre autres, la tendance des entreprises à privilégier les relations établies même si ces entreprises sont situées en dehors du système local de production et « même si ce choix devait entraîner des coûts de déplacement et de coordination » (Rallet et Torre, 2007 : 11). Sans compter le rôle des nouvelles technologies de l'information et des communications dans ces relations. Rallet et Torre (2001) invitent donc à douter de l'importance de la proximité dans le processus d'innovation.

Sous un autre angle, tous les auteurs consultés confirment l'importance de la relation interpersonnelle, qu'elle soit de proximité ou par l'intermédiaire des nouvelles technologies de communication. À cet égard, le géographe et spécialiste de la modélisation, Yves Guermond nous invite sur la planète Internet pour y constater certaines tendances fortes susceptibles de provoquer l'éclatement du concept de proximité en raison des nouveaux systèmes de communication :

[...] Les responsables des quelques délocalisations ponctuelles de laboratoires de recherche que l'on rencontre insistent tous sur l'impossibilité dans laquelle ils se seraient trouvés de convaincre de la validité de leur projet leurs collègues des grosses universités ou les conseils d'administration des grosses entreprises. Nous sommes peut-être enfin arrivés au tournant tant attendu de la société de l'information et de la communication. Nous sommes peut-être vraiment au troisième millénaire (Guermond, 2001 : 9).

En somme, Guermond rappelle que les nouvelles technologies de communication libèrent les chercheurs de la distance en leur permettant d'accéder à des collaborations fertiles avec des collègues situés à l'autre bout de la planète. Ce qui nous conduit à la troisième étape identifiée

par Guesnier et Lemaignan (2006) portant sur le développement par la créativité et la connaissance. Les nouvelles technologies de l'information ont fait naître un corollaire à la notion de proximité, celle de la disponibilité. Désormais, que l'information se trouve dans la proximité constitue certes un atout, mais à la condition qu'elle soit disponible et elle peut l'être fut-elle à l'autre bout de la terre. L'avènement de l'économie du savoir innove sur plusieurs plans, tant dans les conditions préalables à la créativité, les modes, les moyens et les lieux d'action que dans le choix des contenus. Voyons maintenant ce qu'écrivent les auteurs consultés sur la place de la créativité et de l'innovation dans ce nouveau contexte où l'intangible côtoie le tangible dans l'entrepreneuriat.

3.3.3 L'économie créative et l'entrepreneuriat

La recette de la productivité des entreprises se trouve dans tous les manuels de gestion des affaires : dans l'économie industrielle, la clé du succès repose à la fois sur le contrôle ou la réduction des coûts des intrants comme la matière première, la main-d'œuvre et le transport des marchandises, d'une part, ainsi que sur l'augmentation des ventes, d'autre part. Dans ce contexte, pour être concurrentielles, les villes industrielles doivent fournir aux entreprises des infrastructures de transport, des terrains peu dispendieux, une main-d'œuvre à coût abordable et hautement productive et, souvent, des avantages fiscaux. Pourtant, « autant l'économie industrielle se délocalise et tire ses profits de sa réorganisation globalisée, autant l'économie créative tend [...] à se territorialiser, à élire des espaces propices dans des métropoles où elle va disposer de la logique de réseau et de face-à-face entre prestataires » (Vivant, 2007 : 50). Le quartier Saint-Roch qui a été d'abord un quartier industriel et ensuite, le centre régional du commerce de détail pourrait-il trouver son compte dans l'économie du savoir? Pourrait-il être ou devenir un quartier créatif et innovant? Quelles sont alors les conditions à mettre en place pour le devenir?

Peter Hall (2001) avance trois critères pour définir les territoires de l'innovation dans le temps et dans l'espace : l'innovation artistique, l'innovation technologique et industrielle et enfin, l'innovation dans la culture populaire. Dans l'économie du savoir, les entreprises gagnantes sont celles qui transforment rapidement une idée ou une invention en un produit commercialisable. « De plus, les villes du savoir devraient être en mesure de produire, de garder et d'attirer les cerveaux et les créatifs chez elles » (Pilati et Tremblay, 2007 : 383).

À partir de l'étude de monographies des zones d'emplois en France, Bernard Guesnier et Christian Lemaignan (2006) exposent une intéressante chronologie des caractéristiques des territoires afin de comprendre la dynamique propre à chaque époque. Une chronologie qui pourrait s'appliquer, selon nous, à l'évolution du développement des territoires urbains au Québec.

La première époque s'étend sur deux périodes. Dans les années 1950 et 1960, on trouve des territoires « *soumis* » qui refusent toute adaptation à la modernité d'après-guerre alors que durant les années 1970 et 1980, les territoires deviennent des « *réceptacles passifs* » qui développent des logiques attentistes que l'on rencontre encore aujourd'hui. Durant ces deux périodes, c'est le mode de développement du haut vers le bas qui prévaut, une forme de développement exogène, qui correspond finalement, et comme nous le verrons, à la situation du quartier Saint-Roch, à Québec, à la même époque.

Ce n'est qu'au milieu des années 1980, avec l'avènement de l'économie postfordiste – qui repose davantage sur l'interaction et l'initiative des acteurs – que l'on assiste au passage progressif vers la deuxième époque marquée par le développement endogène (Aydalot, 1986). Puis, avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et des communications durant les années 1990, on voit poindre les « *territoires de projets* » qui investissent dans la « e-économie » et la société de l'information et qui mobilisent la société civile. Avec les transformations du modèle économique et l'engagement des acteurs civils dans le développement local, les territoires s'appuient sur leurs propres ressources, deviennent de plus en plus entreprenants, coopèrent entre eux et fonctionnent en réseaux.

La troisième époque prend forme au tournant du millénaire alors que les territoires deviennent « *créatifs* » : « Les territoires créatifs sont ceux qui savent articuler les développements de l'innovation à travers l'apport de technologies nouvelles, de la formation [...] et qui assurent la coordination des forces vives, entreprenantes à travers des animations, des coopérations, autour de projets collectifs favorisant la dynamique du territoire » (Guesnier et Lemaignan, 2006 : 234). Territoires créatifs que Jean-Pierre Jambes (2001) préfère reconnaître à travers la sociologie cognitive⁴¹, les aspects intangibles et sous l'angle de l'organisation apprenante⁴².

⁴¹ Initiée par le sociologue américain Aaron Circourel et développé ensuite par des scientifiques comme Noam Chomsky, ce courant de la sociologie s'appuie sur l'apprentissage dans l'interaction et la communication en s'appuyant sur l'étude du langage et de sa signification.

⁴² Jambes (2001) explique que l'organisation apprenante détecte et corrige ses erreurs afin de tirer un meilleur partie de ses capacités.

Tout compte fait, ces auteurs⁴³ reprennent, en l'adaptant au contexte des années 2000, la définition de Gunnar Törnqvist (1971) qui explique prosaïquement l'apparition des milieux créateurs par la présence de compétences et de connaissances fondamentales, un déséquilibre entre les opportunités actuelles et les besoins, des bases financières solides et un milieu varié. Selon lui, le processus innovateur est le résultat de l'interaction entre les réseaux régionaux, nationaux et globaux. Charles Landry (1995) décrit, quant à lui, une méthode de planification urbaine stratégique fondée sur sept groupes de facteurs présents dans une ville dite créative : la présence de créateurs, la volonté et le leadership, une population hétérogène, un accès à des talents variés, une culture ouverte, un sentiment identitaire développé, des espaces et des services de la ville et, enfin, des opportunités de réseautage (rapporté par Hill Research Strategy, 2005). Nous verrons plus loin si ces facteurs, ou certains d'entre eux, étaient présents dans la revitalisation du quartier Saint-Roch.

Chose certaine, dans l'économie du savoir, les structures sociales qui ont assuré le succès de la société industrielle et du régime fordiste paraissent désuètes, repliées sur elles-mêmes et réfractaires au changement. Cette analyse économique n'est pas nouvelle ; plusieurs auteurs ont démontré — depuis Jacobs (1961) jusqu'à Julien (2005) en passant par Granovetter (1973)⁴⁴, Landry (1995) et Florida (2002), — que les sociétés à capital social tissé serré ont tendance à devenir conservatrices et réfractaires au changement. Les travaux de Singh, Hills, Hybels et Lumpkin (1999) ainsi que ceux, quelques années plus tard, d'Arenius et DeClercq (2005) confirment cette théorie. Ce qui peut d'ailleurs paraître étonnant à première vue, car les études sur le capital social (Putnam, 2000) et l'observation empirique ont maintes fois établi qu'une société dotée d'un capital social tissé serré développe des liens intangibles et des réseaux qui constituent un atout pour le développement d'une communauté. Toutefois, pour ce qui est de la créativité et de l'innovation,

[...] ce sont les liens faibles qui suscitent le changement, à condition bien sûr qu'on en tienne compte et que les liens forts offrent plutôt de la conformité au groupe, à moins que

⁴³ Au Portugal, André et Abreu, à partir de l'étude de la ville de Montemor-o-Novo, [utilisent d'autres concepts pour définir la notion de territoire créatif](#) : « Creative places seem to be characterised by three main features: *sociocultural diversity*, usually as a consequence of openness to the outside encouraging the creation of new 'bridges' and 'traffic'; *tolerance*, in the sense of encouraging the risks inherent to innovation; and *democracy*, in the sense of enabling and encouraging citizens to participate in an active manner » (2006 : 6).

⁴⁴ C'est Granovetter (1982) qui a démontré que les réseaux à liens faibles sont ceux qui provoquent peu d'interactions dans le temps, une faible intensité émotionnelle, peu de confiance et peu de services réciproques. D'autres chercheurs ont utilisé des critères comme le niveau d'interaction faible, l'affection limitée, le temps court (Woodward, 1988; Krackhardt, 1992), la nomination non réciproque (Friedkin, 1980) ou tout simplement une fréquence modeste d'interactions. Les réseaux à liens faibles sont alors constitués par les sources les moins fréquentées, au contraire de ceux à liens forts (Granovetter, 1973).

ce dernier n'accepte les déviants. En d'autres mots, les amis et les connaissances proches nous ressemblent et leur fréquentation apporte rarement de grandes nouveautés, tandis que la rencontre de gens différents entraîne soit des réactions de refus, soit une certaine remise en question qui aide à évoluer (Julien, 2005 : 222-223).

Pierre-André Julien, économiste et spécialiste de la petite et moyenne entreprise, confirme ainsi la démonstration de Steven Johnson sur l'importance de ces liens intangibles, mais néanmoins très présents : « L'histoire de l'urbanisme est même constituée par des signaux muets qui ne sont pas perçus par la majorité de la collectivité » (Johnson, 2001 : 30). Julien cite l'exemple de la ville anglaise de Manchester qui s'est développée avec peu de planification et une bonne part d'imprévu (2005). L'urbaniste Peter Hall (2000), pour sa part, montre que les villes les plus conservatrices sont aussi les moins créatives. Edward L. Glaeser, Jed Kolko et Albert Saiz croient plus volontiers à la force d'attraction des aménagements urbains : « If cities are to remain strong, they must attract workers on the basis of quality of life as well as on the basis of higher wages » (2001: 32). Voilà qui se rapproche de la thèse de Richard Florida sur la classe créative et qui nous fait prendre conscience que le quartier Saint-Roch des années 1980 se situe à mille lieues de répondre à ces conditions pour entreprendre sa revitalisation par l'innovation et la créativité.

Car, pour Florida, les communautés humaines qui sortent du rang sont celles qui se distinguent par leur ouverture à la tolérance, à la technologie et au talent (associés ici aux diplômés) et qu'il appelle la classe créative. Aux USA, il évalue cette classe créative à plus ou moins 30% de la population. Ce groupe se distingue par son ouverture au monde, sa manière de penser et d'agir et par une nouvelle culture qui s'appuie sur des valeurs altruistes, comme le souci de l'écologie, la tolérance et le respect, mais aussi sur des valeurs individuelles et spirituelles. Sa caractéristique principale est de produire des idées. Sans surprise, on découvre que dans ce nouveau contexte de l'économie de la connaissance, les entrepreneurs, ceux qui créent des entreprises structurantes, sont souvent détenteurs de diplômes d'études supérieures⁴⁵.

Sans nier l'importance des travaux de Florida, nous estimons qu'il recycle les observations des urbanistes anthropologues qui ont compris que la créativité et l'innovation nécessitent des conditions spécifiques, mais complexes pour permettre au système territorial de devenir un terreau de créativité et de développement de l'économie locale et de son marché du travail

⁴⁵ Cette affirmation peut se vérifier en prenant connaissance, par exemple, du profil des jeunes entrepreneurs qui se présentent dans les Centres locaux de développement, au Québec. L'insistance des universités à promouvoir la culture entrepreneuriale a pu contribuer à ce phénomène.

(Jacobs, 1961; Aydalot, 1986; Landry et Bianchini, 1995; Sacco et Blessi 2005a,b; Shearmur, 2005; Pilati et Tremblay, 2007).

Selon Florida, les villes qui réussiront à créer un climat créatif combiné à un niveau élevé de dynamisme artistique et culturel s'assureront une place enviable dans la société postindustrielle marquée par l'économie de la connaissance (Florida, 2002). Richard Shearmur, de l'Université McGill, contredit cette affirmation dans une analyse des flux de migration dans les villes canadiennes. Il conclut que l'augmentation de la dotation en activités culturelles serait plutôt un effet qu'une cause de la croissance urbaine ; « la présence d'un milieu culturel développé n'est pas un facteur de croissance dans les agglomérations canadiennes » (2005 :19). Toutefois, la classe créative définie par Florida contribue-t-elle à la revitalisation des quartiers dégradés d'une ville? Et où s'établissent les membres de cette classe créative au sein de la ville? Comment considèrent-ils les quartiers dégradés des villes?

Dans leur analyse critique des travaux de Florida, Thomas Pilati et Diane-Gabrielle Tremblay affirment que « ces individus [les créatifs] ont tendance à se localiser dans des secteurs spécifiques de la ville, généralement dans des logements abordables ou dans des secteurs postindustriels du territoire » (2007 : 389). Ces mêmes chercheurs soutiennent « l'idée d'une réciprocité d'effets entre l'économie et la culture. La culture et la création attirent des professionnels et des entreprises de haute technologie, mais les entreprises et le développement économique attirent un ensemble de populations, dont les professionnels et les artistes, entre autres parce que le marché y est » (2007 : 391). Dans le même ordre d'idée, Laurence Gervais-Linon affirme :

[...] Les choix des entreprises en matière de localisation dépendent de l'attractivité de tel ou tel lieu. Le bouleversement qu'a été l'avènement de l'ère digitale fut aussi un bouleversement des règles géographiques qui font qu'une ville ou une région est développée. Nombre de chercheurs voient ici un parallèle avec l'avènement du chemin de fer et du télégraphe (2006 : 4).

Dans son ouvrage *The New Geography* (2000), Joel Kotkin explique la revitalisation de certains quartiers urbains par le fait que les villes ont su adapter leur culture et leur identité à l'avènement de la nouvelle économie. Le phénomène des villes industrielles qui se sont revitalisées autour d'un axe culturel est bien documenté (Teisserenc, 1997 ; Greffe, 2005 ; Saint-Pierre, 2002, 2004, 2009). Selon ces auteurs, le choix par la ville d'établir une équation entre l'action culturelle et la nouvelle économie est susceptible d'attirer une certaine classe sociale qui gravite autour de l'économie du savoir et de l'innovation. Dès lors, « la transformation

sociale qui accompagne la reconquête de certains quartiers centraux anciens dégradés par une classe sociale plus élevée que les résidents du moment est elle-même le fait de jeunes adultes ayant des spécificités professionnelles et culturelles » (Gervais-Linon, 2006 : 259).

D'autres chercheurs préoccupés par les dimensions sociales se montrent très critiques par rapport à cette classe dite créative. Pour un, Manuel Castells (2000) estime que la ville créée par l'innovation technologique et l'économie de l'information est une ville duale, socialement et spatialement polarisée. Il faut reconnaître que la polarisation découlant de ce type d'économie laisse de côté de nombreuses villes et des quartiers qui n'ont pas fait le choix de ce nouvel urbanisme fondé sur l'innovation et appuyé sur le savoir et la culture. Dans ces villes et ces quartiers, « le fossé s'élargit entre riches et pauvres, le réinvestissement ne se passe pas, la classe créative n'y habite pas, l'innovation culturelle, artistique n'a pas choisi de s'y établir » (Gervais-Linon, 2006 : 265). Richard Shearmur (2005) ira jusqu'à utiliser les expressions « darwinisme social » et « sélection sociale naturelle » pour qualifier cette dichotomie entre les habitants, car tout le monde n'a pas la chance de naître avec le talent qui lui permettra de s'inscrire aisément dans le monde de l'économie de la connaissance. Nuances confirmées par Gervais-Linon :

[...] Encore une fois, on remarque que la ville est à la fois le lieu et le produit des évolutions qui s'y développent. La modification des espaces urbains, la transformation des anciens espaces industriels et leur consommation sous une nouvelle forme esthétisée de parc de loisirs ou de boutique de souvenirs par une nouvelle classe sociale se font là où l'innovation artistique, technologique et industrielle sont présentes (sic). L'innovation technologique a bouleversé la société urbaine qui à son tour bouleverse les structures urbaines pour qu'elles soient en phase avec les modes de consommation (2006 : 27).

Peu d'auteurs, toutefois, ont su mieux que le géographe Jean-Pierre Augustin résumer ces changements dans l'organisation et la forme de l'action urbaine ainsi que l'évolution récente dans les pratiques et les équipements culturels. Il énumère cinq changements fondamentaux que nous avons, pour la plupart, abordés jusqu'ici.

[...] Celui de la mobilité accélérée qui favorise un changement d'échelle urbaine remettant en question la distance physique comme indice de proximité sociale; celui de la rétraction du social qui correspond à la désagrégation de l'organisation traditionnelle au profit d'un espace de parcours entre de multiples lieux ; celui de la multiplication des moyens d'information et de communication qui agit dans l'espace social au détriment des

relations personnelles directes ; celui de la remise en cause de l'intégration par le travail productif qui a longtemps été un des fondements de l'organisation urbaine ; et enfin, celui de l'individuation, qui devient un principe fondateur se distinguant de l'individualisme conçu comme un repli sur soi (2010 : 225).

Ceci dit, les principaux vecteurs de la revitalisation d'un quartier urbain se résument, du moins selon les auteurs consultés, à l'économie du savoir, à la créativité, à l'innovation et aux services de proximité (loisirs, santé, éducation, finances, culture, entre autres). Il devrait donc aller de soi que les entrepreneurs souhaitant développer une entreprise dans un quartier en revitalisation devraient être en phase avec ces vecteurs de développement.

3.3.4 L'entrepreneuriat à travers les écrits

La recension des écrits nous éclaire sur la relation qui existe entre l'action culturelle et les entrepreneurs ; elle prend la forme d'*interfaces* (Chazal, 2002), d'*images* (Lefebvre, 2008), d'*intermédiaires* (Teisserenc, 2010) ou de *médiateurs* (Tabariés, 2010). Ces auteurs s'accordent pour affirmer que la cohérence et la pertinence de l'action culturelle, au-delà des retombées économiques lucratives, sont porteuses d'une identité locale et véhiculent un sentiment d'appartenance au territoire. Xavier Greffe (2004), ajoute que l'action culturelle devient alors un moteur de développement qui s'enclasse dans le dialogue social, s'insère dans l'économique et dont l'utilité sociale est reconnue. Il existe donc plusieurs formes de relation entre l'action culturelle et le milieu où elle se produit et ces diverses relations se traduisent par plusieurs formes d'entrepreneuriat, comme nous le verrons pour notre étude du quartier Saint-Roch.

Nous sommes passé rapidement sur des histoires de cas de villes qui misent sur une stratégie de développement culturel, comme fer de lance de la transformation sociale et économique, réussissent à mobiliser la population locale autour de l'entrepreneuriat public, privé et associatif (Teisserenc, 1997; Saint-Pierre, 2002; Pryn, S. et J. Rodriguez, 2005; David, 2008). Toutefois, dans ces histoires de cas, la relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat n'a pas été explorée; on la devine dans des villes comme Roubaix, Québec et bien d'autres, plus qu'on ne la découvre. Mais découvrir quoi? Jusqu'ici, nous avons exploré les particularités de la culture et de l'action culturelle, mais comment définit-on l'entrepreneuriat et plus spécifiquement, comment certains auteurs le conçoivent-ils dans le contexte d'un quartier urbain en revitalisation?

Pour Thierry Verstraete « l'entrepreneuriat est vu comme un phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus associés pour l'occasion

(2003 : 13) ». Mais avant tout, Pierre-André Julien rappelle que la notion d'entrepreneuriat doit beaucoup à Schumpeter (1942) qui définit l'entrepreneur comme un être capable de transformer une idée en une innovation réussie et ce faisant, détruit le produit ou le service existant pour le remplacer par un nouveau produit ou un nouveau service. Fait intéressant, Schumpeter oppose ainsi la sphère de production économique à la sphère culturelle au sein de laquelle, comme le démontre Daniel Bell, l'œuvre nouvelle ne détruit ni ne remplace l'ancienne, mais s'ajoute à celles qui existent déjà alors que le support mécanique, nous l'avons vu, subit des transformations technologiques (Bell, 1963). Julien se rapproche de la nouvelle économie quand il écrit que l'entrepreneuriat « entraîne la création plus ou moins régulière de valeurs nouvelles sur les marchés territoriaux ou extérieurs » (2005 : 6). Propos que confirme Paul-Arthur Fortin, « [...] l'entrepreneuriat déborde la microentreprise et la PME pour infuser la société tout entière » (Fortin, 2010 : 342). Selon Fortin, cette infusion de la société se réalise au moyen d'aspects intangibles, par un système de valeurs. Nous y reviendrons.

À la base de la décision entrepreneuriale, il y a l'opportunité de contribuer à une forme d'enrichissement, que ce soit sur le plan privé – le profit – ou dans l'espace public – le bien commun. Plusieurs auteurs se sont penchés sur cette notion d'opportunité, dont Peter F. Drucker (1985) qui identifie sept sources susceptibles de créer une opportunité d'affaires : l'imprévu, les contradictions, les besoins structurels, les structures industrielles et commerciales, la démographie, les changements de perception et les connaissances nouvelles. L'opportunité de lancer un projet s'inscrit donc dans un environnement composé de facteurs aussi bien tangibles qu'intangibles.

Dans une communication présentée dans le cadre du *Congrès international francophone de l'entrepreneuriat et PME*, Louis-Jacques Fillion, Candido Borges et Germain Simard (2006), chercheurs à l'École des hautes études commerciales de l'Université de Montréal, démontrent que la gestation d'un projet s'inscrit dans un processus continu qui permet à l'entrepreneur de travailler son projet à partir de réactions multiples. Dans la même veine, Maripier Tremblay et Camille Carrier, chercheuses de l'Institut de recherche sur les PME de l'Université du Québec à Trois-Rivières, affirment que la maturation du projet est en réalité un processus collectif qui place l'entrepreneur en relation avec de multiples personnes et institutions de son milieu (2006). Dans une recension des écrits sur ce thème, elles distinguent trois processus d'identification des opportunités. Un premier groupe d'auteurs l'aborde dans une perspective objectiviste, c'est-à-dire que l'opportunité existe indépendamment de l'entrepreneur qui doit donc se montrer vigilant et informé pour la saisir. D'autres auteurs traitent le sujet dans une approche subjectiviste et font

porter sur la personnalité de l'entrepreneur le choix des opportunités que d'autres ne peuvent saisir. Et enfin, un troisième groupe de chercheurs conçoit l'identification des opportunités de projet dans une perspective constructiviste où elles sont « développées, formées et même créées par des individus à travers des processus d'apprentissage et de créativité » (Tremblay et Carrier, 2006 : 2). Nous verrons, avec l'étude de la revitalisation du quartier Saint-Roch que ces processus forment une condition indispensable à l'émergence des opportunités ; sans la collaboration de la gouvernance urbaine pour la mise en place de ces processus, les opportunités seront rares ou totalement absentes.

De plus, Borges, Fillion et Simard nous apprennent que les entrepreneurs se divisent entre ceux qui créent leur entreprise par opportunité et ceux qui le font par nécessité. Leur recherche auprès de 196 entrepreneurs montre que 53% d'entre eux « ont créé leur entreprise pour tirer avantage d'une occasion d'affaires » (2005:11). Seulement 9% des entrepreneurs de l'échantillon ont créé leur entreprise parce qu'ils n'avaient pas de meilleur choix et 38% ont répondu « autres ». Or, une étude plus poussée de la catégorie « autres » montre que la plupart des répondants qui ont opté pour cette catégorie entrent dans le groupe des entreprises créées par opportunité. En somme, un tel résultat prouve que les entrepreneurs sont très sensibles au contexte ambiant du lieu où ils souhaitent établir leur entreprise, à plus forte raison lorsque ce lieu est dévitalisé.

Toutefois, constatent Tremblay et Carrier, « ces travaux abordent généralement l'identification d'opportunités d'affaires comme une activité relevant d'un seul individu, le plus souvent l'entrepreneur » (2006 : 2). Par contre, certains travaux (dont ceux de Lounsbury, 1998, par exemple) s'écartent du lot et conviennent de l'intérêt d'identifier les opportunités sur une base collective. « Des auteurs affirment qu'il est maintenant important de se pencher sur les forces démographiques, économiques et culturelles permettant de façonner les opportunités de même que les interactions sociales permettant de les identifier » (Tremblay et Carrier, 2006 : 2). Voilà pourquoi, soutient Paul-Arthur Fortin (2002), il est primordial de mettre l'accent sur la culture entrepreneuriale et, à l'instar de Pierre-André Julien (2005), de développer des comportements collectifs favorables à l'entrepreneuriat.⁴⁶

Ce bref survol des écrits en entrepreneuriat permet de constater que la réhabilitation d'un quartier comme celui que nous avons retenu pour notre recherche mobilise un ensemble d'acteurs qui interagissent entre eux pour parvenir à une revitalisation urbaine intégrée qui

⁴⁶ À noter que le mandat de favoriser des comportements collectifs favorables au renforcement de la culture entrepreneuriale est au cœur de la mission des organismes de développement locaux et régionaux mis en place au Québec au cours des 20 dernières années.

respecte tous les acteurs concernés. La revitalisation urbaine met en action des informations et des acteurs provenant de sources multiples : institutionnelles, associatives, individuelles. Car, contrairement à la période fordiste fondée principalement sur la grande entreprise et sur l'approche exogène du développement, la période postfordiste qui a suivi n'a pas craint d'accueillir de nouveaux acteurs du développement en misant sur le développement endogène. C'est sur cette base que s'est élaborée une nouvelle forme de revitalisation urbaine, la revitalisation urbaine intégrée.

3.3.5 La revitalisation urbaine intégrée : un modèle respectueux du milieu

La ville de Montréal a adopté l'approche de la revitalisation urbaine intégrée depuis le Sommet de Montréal tenu en 2002, et ce, en réaction, entre autres, aux effets négatifs de la gentrification. Cette initiative de la métropole – aussi une des plus anciennes villes du Québec – s'inspire d'opérations de revitalisation mises en œuvre par les pouvoirs publics dans de nombreux pays, dont la France, le Royaume-Uni et les États-Unis (Boyer, Decoster et Newman, 1999 ; Jacquier, 2003; Bacqué et coll. 2003;).

Luttant notamment contre la pauvreté endémique et l'exclusion sociale qui sévissent dans les quartiers urbains dégradés, cette approche de la revitalisation urbaine se fonde sur une vision globale et concertée de la situation des quartiers de la ville. Elle ambitionne d'inciter les pouvoirs publics à se coordonner avec les acteurs communautaires et privés pour agir dans une optique de développement durable sur les causes de la pauvreté urbaine (Ville de Montréal, 2004)

Selon Gilles Sénécal, Annick Germain et Jacques Bénard de l'INRS-UCS, l'examen du *modus operandi* de la revitalisation urbaine intégrée révèle qu'elle opère selon deux modèles. Le premier s'appuie sur l'expérience territoriale effectuée par les organismes dont c'est le mandat : les tables de concertation de quartier et les corporations de développement économique communautaires (CDEC). Le second modèle fonctionne selon la logique de projet et s'inspire du modèle entrepreneurial. Pour vivre avec cette dualité, la revitalisation urbaine intégrée doit agir comme médiatrice pour rallier les acteurs autour de grands enjeux comme le maintien dans le quartier non seulement de la population résidante, mais aussi d'activités économiques et même industrielles. Elle doit aussi composer avec les investissements publics majeurs des gouvernements qui ont pour effet de stimuler le marché privé (Sénécal, Germain et Bénard, 2002).

En raison des particularités propres à chaque quartier, ces deux modèles s'appliquent en partie tantôt à l'un, tantôt à l'autre et aucun des deux modèles ne convient entièrement à un quartier. En tout état de cause, aucun de ces modèles n'est reproductible dans tous les milieux et dans tous les contextes qui forment la mosaïque montréalaise (*Ibid*).

Fait à noter, ces trois chercheurs relèvent la capacité d'innovation des groupes et des associations qui travaillent à la revitalisation de leur quartier ou de la ville. La revitalisation dont il est question ici – mais cela ne devrait-il pas être toujours le cas? – vise à ramener les quartiers défavorisés au niveau général de développement de la ville et à réduire les différences trop marquées par rapport aux autres quartiers en insistant sur la composition sociale, la qualité du bâti, la vitalité commerciale, etc. C'est donc nettement une stratégie de lutte à la pauvreté (Séguin et Divay, 2004).

La consultation des auteurs traitant des mutations urbaines, tant sur le plan social que sur l'aménagement du territoire, indique que la revitalisation urbaine ne peut plus se réaliser en ignorant la mobilisation du capital humain vivant sur le territoire. L'urbanisme de la Rénovation urbaine issue de l'idéologie moderniste est bien terminé⁴⁷. En plus des mutations urbaines survenues principalement au cours des 25 ou 30 dernières années, les changements socio-économiques, les tendances actuelles dans la revitalisation urbaine et le rôle de l'action culturelle à cet égard sont venus bouleverser les façons de planifier et d'organiser les fonctions urbaines.

Rappelons que l'aménagement urbain, depuis le milieu des années 1970, compose avec une participation citoyenne organisée qui réclame voix au chapitre, qui a des idées, des projets et qui dispose de moyens de communication pour se faire entendre (Roland et Mainguy, 1996; Leclerc et Béland, 2003 ; Bherer, 2003). Cette contribution citoyenne responsable se manifeste par l'innovation et la créativité qui entretiennent toutes deux une relation étroite avec la culture. Toutes ces mutations conduisent à des choix entrepreneuriaux différents, adaptés à ces nouvelles réalités. Le développement économique et la revitalisation urbaine sont désormais tributaires de cette tendance.

Bref, on pourrait avancer que la revitalisation urbaine intégrée, c'est l'introduction du qualitatif dans la planification urbaine. Ce qui donne raison à Edward J. Blakely et Mary Gail Snyder (1995, cités par Donzelot, 1999) qui soulignent l'importance de cette nouvelle réalité par une

⁴⁷ Reconnaissons, toutefois, qu'à l'occasion d'événements exceptionnels comme les Jeux olympiques, certaines villes (Beijing, Rio de Janeiro ou Sotchi, par exemple) n'hésitent pas à raser des quartiers entiers pour construire les infrastructures reliées à ces événements.

formule heureuse : favoriser le *contact social*⁴⁸ dans l'élaboration du *contrat social*⁴⁹. Un contact culturel, aussi, comme on le verra, avec le choix de l'action culturelle pour revitaliser le centre-ville de Québec à partir des années 1990.

3.4. La culture, avec ses systèmes de valeurs et ses aspects intangibles : un facteur de développement?

Divers auteurs consultés affirment que l'action culturelle joue un rôle catalyseur et mobilisateur auprès des habitants de la ville (Teisserenc, 1994; Hawkes, 2001; Saint-Pierre, 2002, 2004; Greffe, 2005; Nurse, 2006; Saint-Pierre, Béliveau-Paquin et Dubois, 2009). La culture, avec ses systèmes de valeurs et ses aspects intangibles, apparaît comme un moyen privilégié pour favoriser la coexistence, la convivialité et la capacité créative du développement urbain. Ces auteurs, avec plusieurs autres, constatent que l'action culturelle soulève des réactions d'enthousiasme ou de rejet (voir notamment André et Abreu, 2006; Guesnier, 2004), elle agit comme vecteur de rassemblement des acteurs du milieu (Teisserenc, 1997 ; Greffe, 2005) et comme effet levier sur les autres activités de la vie urbaine (Saint-Pierre, 2002; Pryn et Rodriguez, 2005 ; David, 2008).

En outre, ces auteurs soulignent que le leadership assumé par la gouvernance urbaine joue un rôle essentiel dans le développement d'un territoire (Teisserenc, 1997, Hawkes, 2001, Morin, 2006 ; Thévéniaut, 2007 ; Pascual, 2008 ; Saint-Pierre, Béliveau-Paquin, et Dubois, 2009, entre autres). Aussi s'attend-on à ce que la gouvernance urbaine définisse ses objectifs, planifie ses actions et mobilise les acteurs qui vont les concrétiser au moyen de politiques publiques « fondées sur les valeurs dites intrinsèques de la culture, qui comprennent des concepts tels que la mémoire, la créativité, la connaissance critique, le rituel, l'élitisme, la beauté et la diversité (et certainement d'autres) » (Pascual i Ruiz, et Dragojević, 2007 : 16). En définitive, des valeurs et des concepts rassembleurs qui suscitent la mobilisation de la base militante autour des orientations émises par la gouvernance urbaine.

Ce que confirme Anne-Marie Authissier⁵⁰ en suggérant que l'action culturelle d'une ville s'appuie à la fois sur l'action volontariste de la gouvernance urbaine et sur celle des comités de citoyens à l'œuvre sur le territoire urbain. D'autant plus et d'autant mieux que ces groupes contribuent à créer un climat susceptible de faire naître des idées nouvelles dans la société, l'économie et le

⁴⁸ L'italique est de nous.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Entretien réalisé à Paris, février 2010

bien-être (Sacco, 2006). Les travaux du GREMI ont permis de démontrer que l'innovation se rencontre dans les grandes entreprises, mais aussi dans les milieux eux-mêmes. « Ces espaces sont plus ou moins riches d'interactions entre agents et donnent lieu à des processus d'apprentissage collectifs » (Benko et Lipietz, 2000, cité par Lefebvre, 2008 : 350).

À propos de ces interactions, Greffe relève des traits communs dans les expériences servant de références à l'établissement d'un lien entre l'action culturelle et la ville : « la culture améliore l'image du territoire, elle renforce la cohésion sociale, elle suscite une attention accrue des habitants en faveur de leur territoire et elle les incite à y entreprendre des projets » (2005 : 143). Jane Jacobs (1961, 1992) soutenait déjà que la diversité et les échanges d'idées jouaient un rôle de premier plan pour la vitalité urbaine, car ils produisaient une sorte d'effet de contagion et d'imitation qui assurent l'innovation et la créativité. À la condition, toutefois, que le principe fondateur de cette contagion, la confiance, soit bien présent pour structurer le capital social du territoire (1961).

Pour stimuler la dynamique urbaine, les politiques culturelles, et plus largement les politiques de développement de la Ville, doivent être en mesure de soutenir l'interaction entre les individus, d'encourager la créativité et d'accepter la diversité culturelle. Citant le sociologue italien Carlo Trigilia (2006), Pilati et Tremblay soulignent qu'une ville devient innovante dans la mesure où elle encourage ...

[...] les investissements en nouvelles formes de culture pour une intégration au patrimoine existant. De plus, les villes devraient aussi fournir des structures propres au contexte local – par l'organisation du capital physique – investir en équipements culturels à forte valeur symbolique (Sacco et Blessi, 2005b) et encourager les « rétroactions de la rue » (Pilati et Tremblay, 2007 : 387).

Voilà qui souligne l'importance de l'engagement de l'administration municipale dans la dynamique urbaine. Dans une entrevue accordée au journal *La Presse*, Jean-Paul L'Allier, maire de Québec de 1989 à 2005, soutient que cet engagement repose sur des valeurs intangibles qui constituent de véritables facteurs de développement : « La fierté, c'est le moteur du développement d'une ville, une fierté que tous doivent partager, grands commerçants autant que jeunes étudiants sans le sou » (Lortie, 2012). Des facteurs, pourrions-nous ajouter, souvent négligés, parce que difficilement mesurables ; ce qui ne diminue pas pour autant leur importance.

Pour sa part, Elsa Vivant (2009) fait intervenir une autre forme d'immatérialité, le concept de sérendipité⁵¹, qu'elle introduit pour expliquer la capacité de création et d'innovation d'un milieu. La sérendipité, explique-t-elle, c'est le « rôle du hasard dans les découvertes, grâce auquel on trouve quelque chose que l'on ne cherche pas » (2009 : 78). Elle souligne également que la sérendipité se situe « au cœur des récits des découvertes scientifiques » (Vivant, 2009 : 79) et cite de nombreux exemples à l'appui. Elle y va d'une mise en garde qui n'est pas sans rappeler les travaux de Jane Jacobs : « la construction d'infrastructures culturelles ne garantit pas à elle seule la dynamisation culturelle d'un quartier et, souvent, la création artistique fuit ces secteurs culturels formatés et planifiés » (Vivant, 2009, 76).

Comme Jane Jacobs, Vivant affirme que vouloir tout programmer d'en haut équivaut à négliger ou ignorer la richesse et la fécondité de l'interaction tangible et intangible des rapports sociaux de la rue. Pour elle, la créativité se nourrit de cette sérendipité. Ce qui l'amène, après François Ascher (2007), à suggérer que « plutôt que de concevoir une ville créative, le défi de l'urbaniste est de créer les conditions de la sérendipité et de la créativité en laissant de l'espace à cet inconnu, en acceptant qu'apparaissent en ville des pratiques non planifiées, voire non autorisées, en rendant possibles les rencontres imprévues et improbables » (Vivant, 2009 : 80). Jan Gelh (2012) en dit tout autant dans son ouvrage *Pour des villes à échelle humaine*.

L'enjeu de la sérendipité posé à l'urbaniste soulève aussi la question de la communication, du lien intangible qui relie l'action culturelle et l'entrepreneur et qui pourrait l'inciter à se lancer en affaires ou à créer de nouveaux produits. Nous verrons que la communication a joué un rôle de premier plan, dans la réhabilitation du quartier Saint-Roch et ce, afin de changer l'image négative du quartier. Pilati et Tremblay (2007 : 393) constatent que la corrélation entre le capital social, la qualité des activités et l'offre culturelle qui agissent sur le capital identitaire et symbolique d'une communauté sont les éléments qui font en sorte que « la culture devient l'élément de synergie qui interagit avec le système territorial pour un développement durable et pour fournir les outils nécessaires aux pratiques créatives et de valorisation locale ». Teisserenc (1997) et Greffe (2005) partagent aussi cet avis. De son côté, W. Santagata cerne ainsi la question du caractère intangible de la culture qu'il qualifie de « idiosyncratic goods based on creativity and intellectual property » (2002 : 4).

[...] Culture is a capital asset accumulated by a community whose members refer to it to connote their identity. Moreover, this cultural capital, tangible and intangible, enters the

⁵¹ Concept qui remonte au roman d'Horace Walpole, *Le Château d'Otrante*, paru pour la première fois en Angleterre, en 1764.

production of material and immaterial culture-based goods through two strategic inputs: human creativity and human intellectual activity (Santagata, 2002: 2).

Moins affirmatif, Alain Lefebvre soutient que ce vaste domaine n'est pas encore clairement défini « puisqu'on parle parfois indistinctement d'économie cognitive, d'économie de la connaissance, voire d'économie immatérielle pour désigner l'importance du capital culturel et créatif, considéré dans ses deux dimensions (intellectuelle et sensible), dans la compétition économique mondiale » (2008 : 347). Muriel Tabariés (2010) suggère que cette communication entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat passe par un processus de médiation⁵², notion qui, selon Jean Caune (1999), remonte à Platon et indique que notre rapport avec le monde physique, social et imaginaire passe par des constructions intellectuelles et sensibles. Et Caune de poursuivre :

[...] La culture se présente comme une série de médiations complexes et enchevêtrées entre l'individu et le groupe, l'imaginaire et le symbolique, le sujet et le monde. Elle oriente la perception individuelle, organise les comportements, donne un sens aux expressions subjectives et collectives en les inscrivant dans un espace et un temps vécus en commun. La culture modèle notre organisation et notre construction du temps social (1999, 4).

De plus, Caune rappelle que le double aspect de la culture, c'est-à-dire sa valeur symbolique représentant une identité collective ainsi que sa valeur d'échange et d'interaction « se manifeste par son pouvoir de transformation des comportements et des sensibilités » (2008 : 2). Marie Thonon parle plutôt de « représentations symboliques » (2004 : 10) alors que Sheila Dodd affirme que « déparée de son identité culturelle, la ville n'est qu'une enfilade de centres commerciaux », alors que le développement culturel « apporte aux gens un sentiment d'appartenance et de fierté » (Dodd, citée par Delporte, 2005 : 2).

Conclusion : la force mobilisatrice des symboles

Lorsque les forces de l'opposition à Saddam Hussein réussirent à déboulonner l'immense statue de bronze du dictateur irakien, ils ont fait beaucoup plus que de jeter un monument au sol, ils avaient le sentiment de renverser un régime politique. Le même phénomène s'est répété ailleurs, dans d'autres pays du monde. Les symboles sont dotés d'une force qui peut contribuer

⁵² Muriel Tabariés est professeure et chercheuse au Centre d'économie de la Sorbonne, membre et secrétaire du Groupe de recherche sur les milieux innovateurs (GREMI). Nous l'avons rencontrée lors de notre stage en France, le 19 février 2010.

à la mobilisation citoyenne pour stimuler le développement d'un territoire. Ils peuvent aussi, *a contrario*, démobiliser les acteurs et les résidents et aggraver la dévitalisation d'un milieu. Nous rencontrerons ces deux phénomènes dans notre étude du quartier Saint-Roch. Repris par le jeu des acteurs, les symboles peuvent contribuer au meilleur et au pire en matière de développement urbain.

Voilà pourquoi nous avons voulu étudier les interrelations qui existent (ou devraient exister) entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat, ainsi que les aspects symboliques et cognitifs qui en définissent les termes. Des aspects intangibles comme la fierté, le sentiment d'appartenance, la confiance en soi, l'admiration, le respect, l'estime de soi et l'« empowerment » qui se coalisent peuvent stimuler le développement d'un territoire. Mais aussi, la honte, la dérision, l'humiliation, la gêne et l'insécurité peuvent en faire tout autant dans la dégradation d'un territoire.

Ces aspects intangibles peuvent aussi influencer la capacité et la propension d'un milieu à créer des entreprises. Plusieurs auteurs (Bailly, 1989; Sénécal, 1992; Dumont, 2008; Granovetter, 1973; Julien, 2005) confirment l'existence et l'importance de ces aspects intangibles, sans pour autant traiter spécifiquement de leurs liens avec la culture et l'entrepreneuriat. Rappelons aussi qu'Épanda (2004) a analysé et défini des facteurs intangibles de la dévitalisation des milieux ruraux du Québec en se basant sur quatre composantes du capital social : la diversité symbolique, l'investissement-réinvestissement, la qualité des réseaux et les représentations sociales.

En d'autres termes, la culture est porteuse de symboles et fonde l'identité d'un territoire. Dans une communication consacrée à la relation entre la culture et l'économie Pierre Lucier, professeur à l'INRS, rappelle que chez Dumont l'économie se bâtit en lien avec le processus de peuplement et la structure démographique ainsi qu'avec l'organisation sociale et la culture (2011).

Jacques Gautrand, journaliste économique et essayiste, dans un article de la *Revue des deux mondes*, confirme lui aussi l'importance de ces aspects intangibles dans le développement territorial ; il affirme que l'économie moderne ne se réduit pas à l'administration des choses ; elle est largement symbolique et relationnelle : « Aujourd'hui, on n'acquiert plus des biens pour leur valeur d'usage, mais pour leur *valeur d'image*.⁵³ Pour leur dimension symbolique et relationnelle » (2003 : 84). Il va même plus loin en soulignant que la consommation « est

⁵³ L'italique est de l'auteur.

d'abord une pratique sociale, symbolique, porteuse de lien, de relation aux autres et au monde, de gratification, de statut, de sens » (*Ibid* : 85).

Sur cette base, comment peut-on établir une relation entre les aspects intangibles, porteurs de sens et l'opportunité d'affaires? Surtout, comme le signale Gautrand, que « dans une économie symbolique, les représentations, les valeurs, mais aussi les stéréotypes, les rumeurs, les anticipations, les spéculations, ont autant sinon plus d'importance que les facteurs matériels de production » (*Ibid* : 88). L'auteur assure que la richesse d'une entreprise dépend de facteurs immatériels comme son image ou sa réputation, tout autant que du produit ou du service offert.

Voilà, en peu de mots, qui explique notre choix de pousser plus avant la relation entre la culture et l'entrepreneuriat. Les valeurs et les symboles portés par la culture peuvent-ils influencer un entrepreneur dans son évaluation d'une opportunité d'affaires? Les décisions d'une administration municipale de choisir l'action culturelle pour revitaliser ou développer son territoire en tout ou en partie comportent-elles des corollaires intangibles susceptibles d'influencer le choix des entrepreneurs? Nous tenterons de répondre à ces questions au cours des prochains chapitres.

Mais avant d'aborder la partie empirie de notre recherche, examinons le cadre d'analyse et la méthodologie que nous utiliserons pour répondre à nos questions de recherche et à notre hypothèse de départ.

CHAPITRE 4 : UNE APPROCHE THÉORIQUE, UN CADRE D'ANALYSE ET UNE MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Dans les trois chapitres qui précèdent, nous avons interrogé des auteurs qui ont abordé les principaux concepts traités dans notre thèse en lien avec notre problématique et nos questions de recherche : la culture et l'action culturelle, les aspects intangibles qui en découlent, la revitalisation urbaine et l'entrepreneuriat. Dans le chapitre qui suit, nous exposons notre approche théorique, notre cadre d'analyse et la méthodologie utilisée pour répondre à nos questions de recherche. Notre hypothèse de départ, fondée surtout sur l'observation de cas concrets de revitalisation urbaine par l'action culturelle, laisse croire qu'il existe une relation féconde, incitative, entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat. Encore faut-il la vérifier, la valider ou l'invalider à l'aide d'un cadre d'analyse pertinent ainsi qu'avec une méthodologie appropriée et adaptée à nos objectifs de recherche.

Notre cadre d'analyse repose principalement sur l'étude du jeu des acteurs – les artistes, les entrepreneurs, les comités de citoyens, les acteurs politiques (issus de différents paliers de gouvernement), entre autres – dont les interactions ont marqué tout autant la dégradation du quartier Saint-Roch que sa revitalisation subséquente. Comme les acteurs construisent et alimentent l'identité du lieu à travers les symboles et les valeurs partagées qui découlent des gestes qu'ils posent, il nous paraissait judicieux d'analyser nos données, d'expliquer nos observations et les résultats de notre recherche à travers l'interactionnisme symbolique, mais aussi de les considérer à la lumière de la proposition du chercheur australien Jon Hawkes (2001) sur le rôle essentiel de la culture dans le développement durable. Nous y reviendrons plus en détail, mais pour l'instant, et au regard de nos questions de recherche, voyons comment les sociologues et particulièrement des chercheurs de l'École de Chicago ont expérimenté ce courant qu'est l'interactionnisme symbolique, comment il a été utilisé et comment il a contribué à enrichir notre réflexion.

4.1 L'interactionnisme symbolique, pour comprendre le jeu des acteurs

Introduit par George H. Mead (1937) avant d'être précisé et développé à partir des années 1960 par notamment Herbert Blumer et Anselm Strauss, l'interactionnisme symbolique conçoit la réalité sociale comme le résultat de l'interaction des acteurs entre eux et cherche à « comprendre les mécanismes qui sont la cause de ces interactions » (Sirota, 1988 : 1). Déjà, à

la fin des années 1930, Mead s'oppose au courant prôné depuis la fin du 19^e siècle par des sociologues qui privilégient les modèles d'interprétation de la réalité sociale, lesquels « se caractérisent par une défense parfois excessive du positivisme, de la quantification, et par la mise en œuvre de modèles théoriques abstraits qui privilégient en priorité les analyses macro-sociales » (Baszanger, 1992 : 1).

En d'autres termes, là où des sociologues fonctionnalistes, comme Talcott Parsons (1937) ou Robert K. Merton (1949), voient une société structurée, dépersonnalisée, relativement statique à court terme, composée d'acteurs guidés ou contraints par des normes et des valeurs qui découlent de phénomènes structurels et maintenue par une communauté d'intérêts qui lie les acteurs entre eux, les sociologues interactionnistes, à partir d'observations minutieuses et systématiques, élaborent plutôt une vision qui privilégie la construction continue de l'ordre social par les individus, vision centrée sur les interactions entre des sujets (Baszanger, 1992). Cette approche théorique nous semble d'autant plus pertinente que l'économie postfordiste, avec la présence active de la société civile dans le débat public, a fait éclater plusieurs contraintes structurelles sur lesquelles reposait l'économie fordiste. Nous verrons plus loin que dans le quartier Saint-Roch, l'interaction des artistes, des entrepreneurs, des élus gouvernementaux, des administrateurs publics, entre autres, a joué un rôle déterminant dans la construction d'un nouvel ordre social.

Le sociologue Herbert Blumer, cité par Strauss et Baszanger, explique ainsi les trois principes-clés définissant l'interactionnisme symbolique :

[qui] consiste à étudier l'organisation d'une ville comme le produit du commerce des hommes, de leurs rencontres, de leurs conflits et de la négociation de leurs règlements, ainsi que des processus de connaissance et d'apprentissage (l'existence précède l'essence);

[qui] suppose que les compétences cognitives, les règles, les catégories, les positions sociales s'élaborent essentiellement dans des relations intersubjectives qui évoluent dans le temps;

[et enfin, qui] soutient que l'existence d'une relation dialectique entre réflexion et action est sous-entendue par une vision des êtres humains comme réflexifs, créatifs et actifs et non comme des objets passifs soumis à des forces sociales sur lesquelles ils n'auraient pas de contrôle (1992 : 14).

Autrement dit « l'interaction symbolique n'est autre que le processus mutuel de définitions et d'interprétations par lequel chaque acteur interprète à la fois la signification des actions d'autrui et définit la signification des siennes », expliquait plus récemment Nil Ozcaglar Toulouse dans sa thèse de doctorat. Il y soulignait d'ailleurs que « nous vivons dans un environnement à la fois symbolique et physique. C'est nous qui construisons les significations du monde à l'aide de symboles » (2005 : 79).

Comme nous le verrons dans l'analyse de la dévitalisation et de la reconstruction du quartier Saint-Roch, les définitions de l'interactionnisme symbolique de Blumer et de Toulouse correspondent à l'évolution du quartier. En effet, l'interactionnisme symbolique est une approche qui accorde aux individus une place centrale dans la construction des rapports sociaux, qui prône l'autonomie des acteurs et qui suspecte la représentation déterministe de l'individu mise de l'avant par les sociologues fonctionnalistes. David Le Breton critique cette représentation déterministe lorsqu'il affirme : « Il n'est de sciences sociales que d'interprétations. [...]. L'interprétation n'est pas donnée *a priori*, elle se construit par induction à travers l'épreuve du terrain » (2004 : 171-172). L'individu réfléchit et contrôle ses actions et ses émotions ; c'est ce processus herméneutique qui crée le sens et la signification des objets et des gestes posés. Propos confirmés par Norman K. Denzin, sociologue, spécialiste de la communication : « Ce qu'une action signifie en surface n'est pas toujours ce qu'elle signifie en profondeur et à un niveau symbolique, surtout lorsqu'elle est saisie sans le recours au langage. Cela signifie alors que son interprétation est toujours symbolique » (2001 : 125).

Au niveau épistémologique, l'interactionnisme symbolique se situe dans le sillage de la tradition de Max Weber pour qui « la compréhension passe par l'intermédiaire de concepts ou de relations » (Weber, 1964 : 501). Pour le sociologue allemand, « l'activité « sociale » est l'activité qui, d'après son sens visé par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son déroulement (*Wirtschaft und Gemeinschaft*) » (Teulon, 2014 : 2). Par exemple, dans le dialogue entre les acteurs culturels et les entrepreneurs à l'œuvre dans le quartier Saint-Roch, ces concepts seraient les symboles produits par l'interrelation des systèmes de valeurs. À cet égard, nous postulons que le recours à une stratégie de développement culturel en appui à des dispositifs de développement social, économique et environnemental dans le processus de revitalisation du quartier Saint-Roch aurait contribué à la mutation de l'image négative du quartier vers une représentation positive, favorable à l'entrepreneuriat.

4.1.1 Le rôle des symboles dans la relation entre les acteurs

Josiane Boulad-Ayoub, professeure de philosophie à l'UQÀM, explique que le système culturel joue un « rôle de connecteur socio-symbolique universel entre les réseaux qui forment la réalité sociale » (Boulad-Ayoub, 1995 :80). Elle ajoute :

Si l'on décompose l'interaction multiplexe de l'ensemble culturel avec les deux autres ensembles sociaux, on s'aperçoit que l'ensemble culturel ne laisse pas d'interagir *simultanément*⁵⁴, d'une part, avec l'ensemble économique qui lui-même interagit avec l'environnement physique et construit, d'autre part, avec l'ensemble politique, lui-même en interaction avec l'ensemble économique (*Ibid* : 81).

À cet effet, Jerome Krase affirme que « pour comprendre les significations sociales des manifestations visibles de la culture urbaine, les sensibilités symboliques ou sémiotiques sont essentielles » (2007 : 66) et porteuses d'identité (Zukin, 1995). Caune (2008) ajoute que ces symboles rayonnent et entrent en interaction avec autrui puisque le cœur de la ville repose sur l'économie relationnelle. Krase cite L. H. Lofland (2003) qui explique que « les perspectives ouvertes par « l'interactionnisme symbolique » [...] ont marqué les processus par lesquels les objets, les édifices, les personnes et d'autres dispositifs de l'environnement deviennent significatifs. En traitant l'« occupation comme symbole », l'interactionnisme symbolique a considérablement enrichi l'étude urbaine » (2007 : 66).

Les sociologues de l'École de Chicago et par la suite, des sociologues de partout à travers le monde ont appliqué l'interactionnisme symbolique comme cadre théorique à de nombreux sujets de recherche allant de la délinquance sociale au comportement du consommateur en rapport avec une norme sociale établie par la morale sociale. Par exemple, Patrick Hebberecht de l'Université de Gand, explique que pour les « interactionnistes symboliques, une loi pénale est une construction sociale » (1985 :63) fondée sur un code de moralité sociale d'une société donnée. Par contre, curieusement, la recension des écrits offre peu de cas d'utilisation de cette approche dans le secteur culturel. Howard Becker (1988), dans *Les mondes de l'art*, est probablement le chercheur qui a utilisé l'interactionnisme symbolique le plus fréquemment et le

⁵⁴ En italique dans le texte

plus en profondeur pour expliquer la chaîne de coopération⁵⁵ qui s'établit entre les acteurs et l'objet de l'art.

A ce propos, nous avons retenu la recherche menée par Daniel Dutil, un artiste en arts visuels qui y a eu recours dans le cadre de sa maîtrise en Arts plastiques de l'Université du Québec à Montréal. Intitulée *L'in situ trans-site, selon une perspective de l'interactionnisme symbolique*, sa recherche s'appuie sur la symbolique qui se dégage de l'objet artistique et la subjectivité de l'observateur qui la regarde. S'appuyant sur Blumer (1986), Dutil affirme que « les symboles sont utilisés par les acteurs sociaux comme [des] représentations pour communiquer » (1994 :16). Aussi, est-ce par l'intermédiaire du symbole qu'une décision prise par un acteur social (en l'occurrence un élu municipal) chemine vers un autre acteur social (un entrepreneur).

Chose certaine, ce qu'il faut comprendre de l'interaction entre les acteurs sociaux, c'est que le symbole est arbitrairement associé à ce qu'il représente et qu'il existe seulement lorsque son sens est compris par celui qui le produit (Dutil, 1994). En somme, poursuit l'auteur, le symbole devient un message social interprété et interprétable, car « non seulement l'acteur social interagit avec autrui, mais il interagit avec lui-même, se définissant et se redéfinissant dans l'interaction » (1994 : 16). Il cite également Mead (1986) pour qui la culture découle de la négociation et des consensus qui se dégagent de l'interaction entre acteurs sociaux au sujet des définitions qui peuvent jeter la base pour des interactions futures. Howard S. Becker (1986) cite George Herbert Mead qui nous rappelle que la réalité de la vie sociale est un échange de symboles significatifs au cours duquel les gens esquissent des actions et, ensuite, ajustent et réorientent leur activité en fonction des réponses (réelles ou imaginaires) des autres à ces actions.

Or, et comme nous l'avons vu dans notre revue des écrits, c'est le propre même de la culture que d'être constituée d'aspects intangibles, de symboles, de représentations, de valeurs qui renferment des informations susceptibles d'affecter l'image et l'identité d'un lieu (Dumont, 1968 ; Bassand, 1992 ; Teisserenc, 1997 ; Saint-Pierre, 2002 ; Greffe, 2005 ; etc.). Sur ce point, dans

⁵⁵ Karim Hammou (2012), du Centre Norbert Élias de Marseille, expose la méthode de Becker dans un article commentant la conception du chercheur américain sur les mondes de l'art. Il cite Becker : « Nous ne commencerons pas par définir l'art, puis chercher les personnes qui produisent les objets ainsi isolés. Nous chercherons plutôt des groupes de gens qui coopèrent à la production de choses qu'eux-mêmes, au moins, appellent art ; une fois ces personnes trouvées, nous chercherons toutes les autres personnes qui sont également nécessaires à cette production, de façon à dépeindre progressivement un tableau aussi complet que possible du réseau de coopération qui s'étend autour des œuvres en question » (Hammou, 2012 : 5)

un article traitant des aspects de l'imaginaire spatial, le géographe Gilles Sénécal souligne l'enracinement territorial des aspects intangibles ou cognitifs :

[...] si l'identité territoriale puise d'abord à ses racines culturelles plutôt qu'à un encadrement spatial, si de tels traits communs peuvent subsister malgré l'éclatement des frontières et des cadres de vie, n'est-ce pas alors la révélation de l'existence de repères sociétaux inscrits dans des unités territoriales délimitables sur une carte et durables dans le temps, tels la région, le quartier ou encore la nation, mais construits d'abord et avant tout sur des fondements imaginaires? (1992 : 30).

Plus loin, l'auteur précise : « on peut dire [...] que c'est sous les feux croisés de ces trois termes – le terrain, le sensible et l'image – que les fondements imaginaires se révèlent » (Sénécal, 1992 : 42). Le géographe Guy Mercier – qui a d'ailleurs réalisé diverses études sur le quartier Saint-Roch – confirme dans un article portant sur la personnalité des êtres géographiques : « L'imaginaire est l'instance où, en deçà des événements, de la culture matérielle, des idéologies et des institutions, se forge le sens des gestes, des mots et des choses » (Mercier, 1998a, 174).

4.1.2 La culture, l'attractivité territoriale et l'entrepreneuriat

Par ailleurs, comme le souligne Hélène Cettolo, dans sa thèse présentée à l'Université de Toulouse-Le Mirail et intitulée *Action culturelle et développement local en milieu rural* :

[...] D'un côté, *le territoire fait le projet*⁵⁶. L'action culturelle s'avère liée aux caractéristiques des contextes locaux. L'idée centrale réside dans le fait que le penser, l'agir des acteurs ne sont pas déconnectés du contexte. Ce faisant, les projets sont rattachés aux registres sociaux du lieu. D'un autre côté, *le projet fait le territoire*⁵⁷. L'action culturelle contribue à la structuration du territoire, s'inscrit dans un mouvement de territorialisation et contribue à donner au territoire un nouveau sens du lieu (Cettolo, 2000 : 2).

⁵⁶ L'italique est de nous

⁵⁷ *Ibid*

Alain Lefebvre, professeur à l'Université de Toulouse Le-Mirail, fournit une interprétation convaincante de la relation entre la culture et le développement territorial. Il constate que l'action culturelle, issue de l'interaction entre les acteurs, contribue à changer l'image d'un territoire et à transformer son acceptabilité sociale (2008). Il emprunte au modèle élaboré par Kosianski et Monino (2005) dans l'ouvrage qu'ils consacrent aux *Grandes expositions du musée de Lodève, facteur de développement local* pour expliquer le rôle de la culture « comme élément d'attractivité territoriale⁵⁸ » (2008 : 350). Lefebvre traduit ce modèle de façon dynamique : la culture agit sur la qualité de vie, sur l'image, sur l'attraction des ménages, sur l'attraction des entreprises et finalement, sur l'installation d'entreprises (voir la figure 3) . En outre, la culture exerce un effet de levier sur le tourisme qui attire en retour des entreprises de services. Une deuxième boucle (caractères gras) présente le lien entre la culture, le tourisme et l'installation d'entreprises⁵⁹.

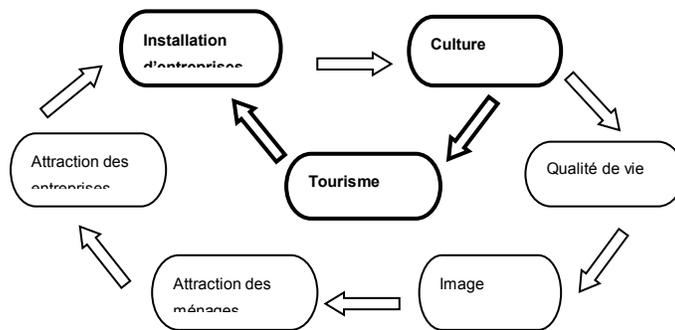


Figure 4 : La culture et l'attraction des entreprises.

Source : Kosianski et Monino (2005) cité par Lefebvre (2008)

Toujours en lien avec la relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat, Lefebvre poursuit en citant les études nord-américaines de Santagata (2002) qui démontrent « l'existence d'une dynamique entrepreneuriale induite par des initiatives culturelles dans une grande ville ou dans un quartier spécialisé d'une grande métropole » (Lefebvre, 2008 : 351). Il appelle cependant à la prudence dans l'interprétation du rôle de l'action culturelle qui ne peut expliquer à elle seule toute la dynamique entrepreneuriale. Il cite, comme bien d'autres, les vifs débats entourant la notion de *classe créative* avancée par l'économiste étatsunien Richard Florida. Il se montre

⁵⁸ *Ibid*

⁵⁹ Ce triangle vertueux entre la culture, le tourisme et l'installation d'entreprises est bien exposé dans un ouvrage récent publié sous la direction de Maria Gravari-Barbas : *Aménager la ville par la culture et le tourisme* (2013).

critique lorsqu'il affirme que « rien ne prouve évidemment qu'une activité de production ou de diffusion issue du champ artistique induise automatiquement des interactions positives pour la mise en mouvement du territoire concerné, mais ce rôle incitateur est très largement reconnu, même s'il est difficile à mesurer » (Lefebvre, 2008 : 350). En somme, conclut-il, « la cause d'un développement métropolitain global [...] ne peut s'expliquer que par la conjonction de nombreux facteurs qui ne renvoient pas à la seule sphère culturelle» (*Ibid* : 351). Par contre, comme nous le verrons dans notre étude de cas, l'action culturelle peut être le catalyseur de la revitalisation d'un quartier et mobiliser dans son sillage des acteurs des sphères économiques, sociales et environnementales dans une perspective de développement durable.

Parmi ces facteurs se trouve la question du marketing territorial appuyé par la culture qui s'apparente à de l'instrumentation et dont l'objet est de rehausser l'image d'une ville plutôt que d'offrir à ses habitants une façon d'améliorer leur qualité de vie, bien que ces deux objectifs ne soient pas toujours incompatibles. Même si nous n'en traitons pas spécifiquement, nous partageons à cet effet l'avis de Jon Hawkes qui affirme que « [cette] approche, habituellement employée sous l'angle de la promotion et du marketing, peut s'avérer utile dans un contexte d'attraction touristique, mais elle offre peu de valeur positive (et peut même avoir une contribution négative) lorsqu'elle est confrontée aux représentations culturelles propres à certaines communautés » (traduit de Hawkes, 2001 : 15). Cela étant dit, voyons maintenant comment Jon Hawkes considère la culture dans le développement urbain.

4.2 La proposition de Jon Hawkes : un « cadre culturel »⁶⁰... pour tout projet de développement urbain

Depuis les années 1980, comme nous l'avons vu, les villes se sont engagées de plus en plus dans le développement de leur territoire (Pascual i Ruiz, 2008). D'ailleurs, depuis la publication du rapport intitulé *Notre avenir à tous* – également connu en référence à sa présidente Gro Harlem Brundtland (1987) – cet engagement s'est accru comme en font foi les nombreuses villes et gouvernements locaux et nationaux d'Occident qui ont intégré la dimension environnementale à leur gestion.

⁶⁰ Notre traduction de « A cultural framework »

C'est aussi dans la foulée de ce rapport que le chercheur australien Jon Hawkes a constaté que les politiques publiques, un peu partout à travers le monde, quelles que soient leur niveau de gouvernance, étaient issues de trois systèmes : l'économie, qui produit la richesse ; le social, qui la redistribue ; l'environnement qui assure une saine qualité de vie tout en ménageant les ressources de la planète. Toutefois, selon Hawkes, le développement durable devrait inclure un quatrième pilier, celui de la culture, qui n'est pas considérée seulement comme une réalité qui donne un sens au développement, mais qui en fait partie intégrante au même titre et sur le même plan que les dimensions économiques, sociales et environnementales qui structurent et organisent la vie d'une communauté établie sur un territoire. Pour ce chercheur, la culture ne se réduit donc pas à la dentelle qui borde la nappe ou à cette représentation qui émane d'une société lorsque les besoins vitaux sont satisfaits. La culture constitue l'identité de toute société humaine, avec ses manifestations tangibles et intangibles, ses valeurs et ses aspirations. C'est pourquoi, nous semble-t-il, tout mécanisme formel de gouvernance devrait prendre en compte l'expression de ces valeurs et de ces aspirations qui sont essentielles à l'identité de toute société.

C'est pourquoi Hawkes fait évoluer le modèle de développement durable, issu du rapport Brundtland, vers un modèle d'analyse qui ajoute la culture comme quatrième élément indispensable du développement durable et qui place la gouvernance comme principe agissant pour assurer l'harmonie entre les quatre piliers du développement durable. Hawkes part du principe que toute action ou intervention publique est fondée sur un système de valeurs, contribuant ainsi à faire cheminer le concept de développement durable dans cette direction. Nous y reviendrons.

Dans un article intitulé « Politiques culturelles, développement humain et innovation institutionnelle » Jordi Pascual i Ruiz (2008)⁶¹ s'inspire de la proposition de Hawkes pour modéliser deux époques du développement durable. Le premier, un triangle virtuel inspiré du rapport Brundtland est fondé sur trois piliers du développement : la prospérité économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement (figure 5). Le deuxième modèle, s'inspirant de Hawkes, ajoute à la dynamique du développement durable un nouveau pilier, la culture, mais aussi, un mouvement volontariste qui assure l'intégration harmonieuse des quatre variables, la gouvernance (figure 6).

⁶¹ Jordi Pascual i Ruiz est chercheur en politiques culturelles, gouvernance et développement local et coordonnateur de l'Agenda 21 de la culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) dont le siège est à Barcelone.

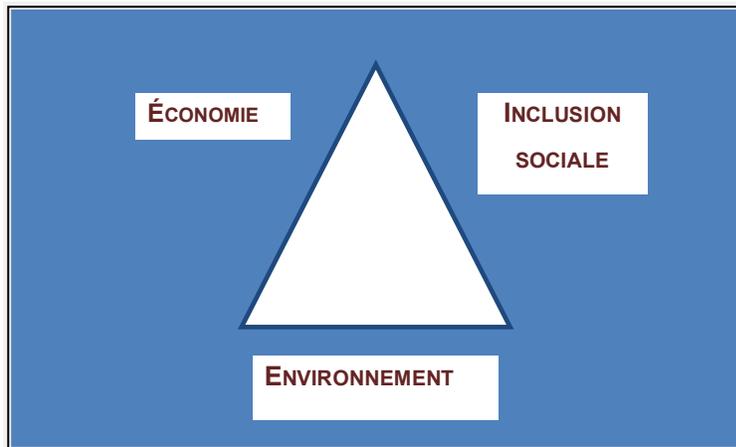


Figure 5 : L'ancien triangle virtuel du développement (Pascual i Ruiz, 2008)

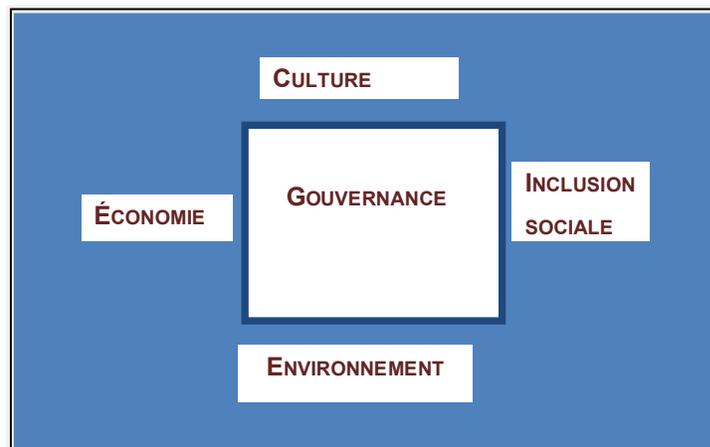


Figure 6 : Le nouveau carré virtuel du développement (Pascual i Ruiz, 2008)

Pour Hawkes, ajouter la culture comme quatrième pilier du développement durable constitue la première étape du redéploiement de ce concept issu du rapport Bruntland ; il considère toutefois que ce n'est pas suffisant et va plus loin dans sa proposition de confier à la culture un rôle essentiel dans l'élaboration des politiques publiques :

[...] Si on admet l'idée que la vitalité culturelle est aussi essentielle à une société durable et en bonne santé que l'égalité sociale, la responsabilité environnementale et la viabilité

économique, et que la culture réside dans toute l'activité humaine, alors nous avons besoin d'une solution qui garantisse que toute activité publique soit évaluée d'un point de vue culturel (traduit de Hawkes, 2001: 32).

En somme, Hawkes ne se contente pas d'ajouter un quatrième volet au concept de développement durable, il propose de développer un « cadre culturel »⁶² (*Cultural framework*) applicable à tous les projets de développement d'un territoire urbain. Il suggère donc de ne pas se limiter à une politique culturelle distincte qui ne deviendrait, tout compte fait, qu'un autre programme de l'administration municipale et qui exposerait les différentes mesures prises par la ville pour soutenir les arts, les lettres ou le patrimoine. Pour Hawkes, un cadre culturel se présente ainsi :

Une fois accepté le fait que la culture est l'expression et la manifestation de l'être humain vivant en société, il devient évident qu'une perspective culturelle s'impose comme la base première de toute politique publique. Ceci étant, la première étape de l'élaboration d'une politique publique doit être un engagement à l'endroit des valeurs et des aspirations de ceux qui seront touchés par cette politique (traduit de Hawkes, 2001 : 32).

Cette proposition de cadre culturel a le mérite, croyons-nous, d'harmoniser toute activité, projet, politique ou programme de développement urbain avec ce que Hawkes ainsi que Pascual i Ruiz et Dragojević (2007) identifient, à l'instar de Max Weber, comme un idéal-type du développement humain. Il conduit les administrations publiques à lier leur action à ce que Fernand Dumont appelle la culture *première* ou culture héritée (Dumont, 2008). Cette proposition ancre ainsi cette notion de développement durable dans la richesse première d'une ville – sa population – tout en incluant les dimensions économiques, sociales et environnementales. Hawkes fonde l'élaboration du cadre culturel sur quelques questions de base comme celles que se pose la gouvernance urbaine quand vient le moment d'évaluer l'impact des trois autres piliers du développement durable :

Comment les valeurs véhiculées par les politiques publiques peuvent-elles refléter adéquatement celles des communautés qu'elles desservent et comment les valeurs de ces communautés peuvent-elles influencer les valeurs de ceux qui élaborent les

⁶² Déjà au début des années 1970, Mary Douglas avait proposé une forme d'analyse culturelle portant sur le rôle de la culture dans la fabrication de l'ordre social. Selon Marcel Calvez, elle offre « un cadre de référence pour expliquer l'orientation des valeurs et des croyances en les examinant dans leur cohérence avec les modalités d'organisation des relations sociales » (2006 :13).

politiques publiques ? En somme, quelles sont les qualités et l'importance de la contribution de la communauté dans le ou les projets à l'étude ? Jusqu'à quel point ces projets reflètent-ils les valeurs et les manières de vivre des communautés concernées ? Ces projets augmenteront-ils la capacité de ces communautés pour agir et interagir ? » (Traduit de Hawkes, 2001 : 32).

Ce sont là des questions de base, à portée universelle, qui visent une adéquation la plus réelle possible avec les caractéristiques propres à la population desservie par les politiques publiques. De la même manière que l'administrateur public doit s'interroger sur la portée sociale et environnementale d'une décision économique, ou qu'il doit se questionner quant aux conséquences économiques ou sociales de l'application d'une décision environnementale, il doit aussi se demander quels seraient les effets d'une décision culturelle sur l'environnement, la vie sociale et la vie économique. Conçue ainsi, la culture place le système de valeurs de la population au cœur des préoccupations de la gouvernance urbaine.

La proposition de Hawkes implique aussi, selon nous, une analyse du rapport identitaire de la population avec son territoire. Hawkes précise :

Les communautés ont le droit et la responsabilité de s'assurer que les valeurs qui déterminent la nature même de la société dont elles font partie soient respectées. [...] Dans une société dynamique, le sens que nous donnons à notre vie est une valeur que nous construisons ensemble, et non pas une action laissée aux autres, peu importe leur compétence ou leur niveau de représentativité (traduit de Hawkes, 2001 : 7).

En somme, la proposition de Hawkes place la culture au début et à la fin de tout développement (Senghor, 1992) et invite les administrations municipales à assurer l'équilibre entre les quatre piliers du développement durable. Dans son livre sur les villes québécoises, Jean-Pierre Augustin cite Guy Di Méo, un spécialiste de la géographie sociale, qui de son côté « [...] plaide pour une nouvelle géographie cognitive qui n'inverse pas les rôles du culturel et du social et qui se donne pour règle d'or *de ne jamais isoler un fait culturel des enjeux et des rapports sociaux, des positions sociales et bien sûr des espaces géographiques actifs qui le sous-tendent*⁶³ » (Di Méo, 1998), cité par Augustin, 2010 : 227).

La proposition de Hawkes a trouvé écho, comme nous l'avons vu, chez Jordi Pascual i Ruiz et Sandin Dragojević qui ont élaboré le *Guide de la participation citoyenne au développement de la*

⁶³ L'italique est d'Augustin.

politique culturelle locale pour les villes européennes (Pascual i Ruiz et Dragojević, 2007). C'est aussi le cas de Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU) qui, s'appuyant sur la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*⁶⁴ (2001) et sur la *Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles* (2005)⁶⁵, a fondé sa position politique sur la culture en tant que quatrième pilier du développement durable lors de leur troisième sommet tenu en novembre 2010, à Mexico.

Cités et Gouvernements locaux unis considère que l'ajout de la culture comme quatrième pilier du développement durable permet de tenir compte de l'héritage culturel, de la créativité, des industries de la culture, de l'artisanat, du tourisme culturel, mais aussi, et surtout cet ajout offre la garantie que la culture occupe une place légitime dans toutes les politiques publiques, notamment les politiques liées à l'éducation, l'économie, la science, la communication, l'environnement, la cohésion sociale et la coopération internationale. En conséquence, cette association en appelle aux villes et gouvernements locaux et régionaux dans le monde pour ...

[...] intégrer la dimension culturelle à leurs politiques de développement, développer une solide politique culturelle, inclure une dimension culturelle à toutes leurs politiques publiques et promouvoir l'idée que la culture est le quatrième pilier du développement à l'échelon international et, notamment, lors des prises de décision politique internationales (CGLU, 2010 : 4).

Cette position de Cités et gouvernements locaux unis occulte cependant une partie importante des travaux de Hawkes qui propose un cadre culturel applicable à toutes les politiques urbaines à partir d'une définition anthropologique de la culture. Se préoccuper de la culture en lui assignant la fonction de quatrième pilier du développement durable est une chose. Inviter les villes et les gouvernements locaux à orienter le développement urbain – et singulièrement la revitalisation – à partir du développement culturel en est une autre. Le fait de proposer un cadre culturel d'action publique pour tout projet de développement urbain, comme le suggère Hawkes, pourrait rapprocher les politiques publiques de la qualité de vie des citoyens. C'est ce qu'a compris Keith Nurse, *Senior Lecturer* à l'Institut des relations internationales de l'Université des Indes occidentales de Trinidad et Tobago.

⁶⁴ Voir : http://www.unesco.org/culture/pluralism/diversity/html_fr/index_fr.shtml, consulté le 26 mars 2013.

⁶⁵ Son titre exact est « Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ». Elle a été adoptée lors de la 33^e Conférence générale de l'Unesco, le 20 octobre 2005, par une majorité de 148 voix pour, 2 contre (États-Unis, Israël) et 4 abstentions (unesco.org).

Dans une analyse qu'il présentait au Secrétariat du Commonwealth, à Londres, en juin 2006, Nurse confirme l'analyse de Hawkes au sujet de la place prépondérante de la culture dans le développement durable. Il en arrive à cette conclusion à partir d'une analyse de l'économie des Small Islands Developing States (SIDS)⁶⁶. En effet, écrit-il, la culture « devrait être comprise non seulement comme le quatrième pilier, mais comme le pilier central du développement durable. La base de cette position provient du questionnement et de la déconstruction du sens et de la pratique du développement lui-même » (traduit de Nurse, 2006 : 45). Keith Nurse s'inspire de la proposition de Hawkes en proposant à son tour « un cadre pour modifier le concept de développement durable en fonction d'une plus grande cohérence des valeurs et des buts recherchés par la justice sociale, l'équilibre écologique et la confiance dans sa capacité d'action » (traduit de Nurse, 2006 : 46).

Dans son article, Nurse examine les différents secteurs de l'économie de ces îles et identifie les industries culturelles et les arts comme les secteurs les plus porteurs d'identité dans le cadre du développement durable. Bien plus, selon ce chercheur « les biens et les services culturels ne sont pas de simples produits et services à propriété intellectuelle. Ils constituent les catalyseurs critiques de la construction de l'identité collective et développent la confiance dans leur identité culturelle de ces anciennes colonies » (traduit de Nurse, 2006: 46). L'auteur introduit les valeurs intangibles d'autonomie, de confiance et d'équité dans la zone d'influence de la culture et de l'action culturelle.

En conclusion, nous estimons que la proposition de Hawkes constitue un référentiel temporel qui facilite la compréhension de l'évolution des politiques urbaines durant les trois périodes que nous avons étudiées. Nous verrons lors de l'analyse que les acteurs, les programmes et le style de gouvernance ont produit des résultats nettement différents d'une période à l'autre ; la proposition de Hawkes illustre bien ces distinctions comme l'expose la figure 7.

⁶⁶ Barbade, Fiji, Île Maurice, Jamaïque, Singapour.

Cadre d'interprétation du développement urbain selon Hawkes

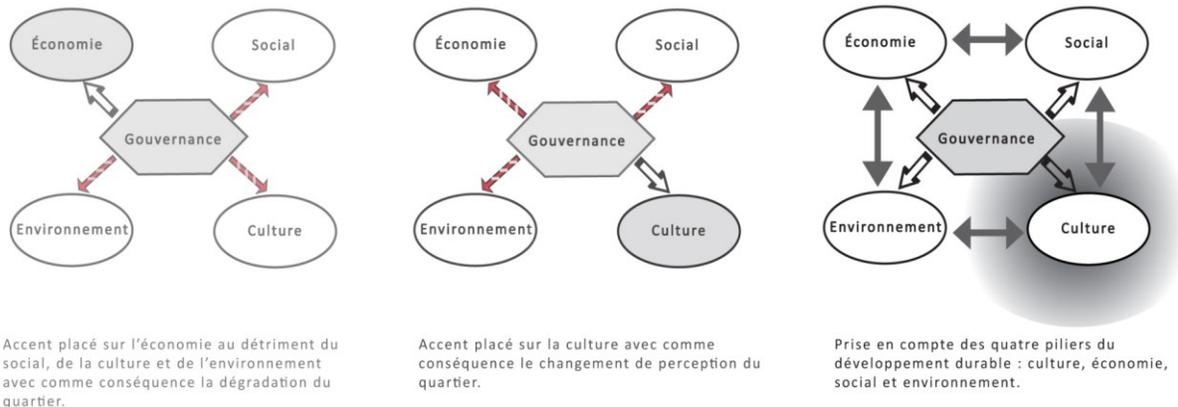


Figure 7 : Cadre d'interprétation du développement urbain selon Hawkes (Yvon Leclerc)

Toutefois, la proposition de Hawkes n'offre pas le cadre d'analyse qui nous aurait permis d'analyser l'importante documentation archivistique et celle que nous avons recueillie lors de nos entretiens ; il a donc fallu recourir à un cadre d'analyse qui nous permettait de tirer le maximum d'information de nos résultats de recherche. C'est ce que nous expliquons plus loin. D'ici là, examinons un aspect important de la proposition de Hawkes, à savoir la gouvernance urbaine.

4.3 La gouvernance urbaine

Pascual i Ruiz (2008), nous l'avons vu, accorde une importance majeure à la gouvernance en la plaçant au centre du « carré » virtuel du développement durable. Tout comme Hawkes, il constate le rôle accru des villes dans le développement local. Dans l'économie postfordiste, le jeu des acteurs s'est élargi, nous l'avons vu, par l'arrivée d'une société civile composée de personnes souvent bien instruites, bien informées, désireuses de se faire entendre et soucieuses de participer aux débats publics (Fontan, Klein et Lévesque, 2003 ; Fillion, 2005). De fait, la gouvernance est difficile à cerner puisqu'elle loge au carrefour de la gestion et du management, du privé et du public, de l'économique et du politique (Baron, 2003). Elle mise sur la négociation, l'acceptation de la différence, la participation décisionnelle la plus large possible, l'égalité et l'horizontal comme nous la retrouverons dans notre étude de cas de la revitalisation

du quartier Saint-Roch. En conséquence, la gouvernance constitue une dimension incontournable de l'analyse urbaine.

Patrick Le Galès, chercheur CNRS au Centre de recherches administratives et politiques de l'Université de Rennes et professeur à l'Institut des études politiques de Rennes, établit une distinction entre le gouvernement municipal avec ses compétences et ses programmes et la gouvernance urbaine qui « permet de mieux prendre en compte la capacité stratégique des acteurs, la diversité des processus de légitimation la dynamique de négociation entre acteurs » (Le Galès. 1995 : 5). Avec la gouvernance urbaine, le gouvernement municipal dépasse son rôle d'administration de programmes municipaux pour devenir un acteur du développement urbain aux côtés de l'État, du secteur privé et du secteur associatif. À cette nuance près qu'il devient l'intégrateur de la plupart des politiques publiques sur son territoire.

La gouvernance urbaine participe à la coproduction de son milieu en s'appuyant sur les tentatives, les essais et erreurs des acteurs individuels ou associatifs qui entendent participer à la construction de la cité. (*Ibid*, 2012). Ce qui fait dire à Pierre Velta que « ce n'est pas chaque ressource prise isolément qui compte, c'est l'intelligence avec laquelle on arrive à combiner ces ressources » (Velta, 1999 : 102).

De son côté, Jean Haëntjens, dans son livre intitulé *Crises : la solution des villes*, propose aux États nationaux la méthode de gouvernance des villes pour sortir de la crise financière qui perdure depuis 2008, une « méthode des villes » qui repose sur quatre principes d'action de la gouvernance urbaine : la cohérence fonctionnelle, la cohérence opérationnelle, le désir collectif et l'ambition partagée. Reprenons les un à un.

La *cohérence fonctionnelle* renvoie à la transversalité, c'est-à-dire la possibilité, pour la gouvernance urbaine, « de jouer sur certaines fonctions pour en débloquent d'autres » (Haëntjens, 2012 :16). Il cite l'exemple de Bilbao « qui, grâce à une politique culturelle et urbaine audacieuse, a réussi à sortir d'une situation économique et sociale désespérée » (*Ibid* : 16). Il ajoute que pour de plus en plus de villes, la mixité fonctionnelle suscite une dynamique d'innovations qui se déploie tous azimuts.

La *cohérence opérationnelle* prend appui sur la précédente pour s'incarner dans des projets qui font appel à plusieurs fonctions urbaines allant de l'aménagement au transport, en passant par l'urbanisme, la culture, le tourisme, la revitalisation des quartiers désuets, le patrimoine bâti, etc.

« Ce ne sont plus des « zones d'activités » que les villes proposent aujourd'hui aux investisseurs, mais des « destinations urbaines » porteuses non seulement d'une image, mais d'un esprit et de valeurs » (*Ibid* :18).

Cet esprit et ces valeurs sont largement mis à contribution pour la construction d'un *désir collectif*, « [...] travaillé méthodiquement, en s'appuyant sur les notions de contexte, d'appartenance, de récit et d'imaginaire » (*Ibid* : 20). Si la notion de contexte réfère implicitement à la géomorphologie du lieu, les autres notions appartiennent à la sphère des valeurs et de l'immatérialité. Les villes, selon Haëntjens, utilisent abondamment cette énergie intangible pour construire le désir collectif d'évoluer et de vivre ensemble.

L'auteur démontre enfin que le désir collectif doit être « canalisé vers des projets, puis vers une *ambition* » (*Ibid* : 21, 22). Une ambition qui, pour s'inscrire dans la durée, doit être fondée sur un sens. « Les villes les plus novatrices ont toutes cherché à affirmer une ambition constituant à la fois la colonne vertébrale de leur stratégie et leur marque de fabrique » (*Ibid* : 24). Le rôle de la gouvernance urbaine est donc capital pour assurer la transversalité des fonctions et des opérations, construire un désir collectif et une ambition de vouloir réaliser des projets qui vont devenir la marque distinctive de la ville. La « méthode des villes » accorde donc toute latitude à une administration municipale pour arrêter son choix d'une stratégie de développement ou de revitalisation urbaine.

Dans notre régime démocratique, la municipalité étant le mode de gouvernement le plus près des citoyens, la gouvernance s'appuie sur la démocratie de représentation, mais elle doit aussi composer avec la démocratie de participation qui rend la gouvernance urbaine plus complexe.

Bernard Jouve et Christian Lefèvre (1999) citent d'ailleurs Bagnasco et Le Galès (1997) qui résument bien les nouveaux paramètres de la gouvernance urbaine :

Cette forme de renforcement de l'organisation sociale et politique dans certaines villes, dont on essaie de rendre compte à l'aide du concept de gouvernance, n'est plus le politique défini en terme de domination légale et rationnelle. Le politique dont il s'agit ici c'est avant tout la mobilisation de groupes sociaux, d'institutions, d'acteurs publics et privés qui bâtissent des coalitions, élaborent des projets collectifs afin, d'une part, de s'adapter aux transformations économiques, et d'autre part, de peser quelque peu (voire de se protéger) contre les effets du marché (Jouve et Lefèvre, 1999 : 837)⁶⁷.

⁶⁷ Plusieurs auteurs ont analysé les changements intervenus dans la gouvernance des états et des villes avec l'arrivée de l'économie postfordisme, dans les années 1980. Citons, entre autres, Gaye, 1996 ; Vion et Pinson, 2000 ; Jouve, 2003 ; Casteigts, 2003 ; Pinson, 2006).

Cette particularité est analysée dans un article de Gérard Divay et de Serge Belley qui abordent les relations qui s'établissent entre les acteurs dans un article de la Revue Gouvernance de l'automne 2012 : « Phénomène interactionnel par excellence, la coordination, aux niveaux individuel et organisationnel, constitue de ce fait une notion centrale dans la gouvernance » (2012 : 7).

Comme le démontre la modélisation reproduite ci-après (figure 7), la gouvernance municipale coordonne la mobilisation, la concertation, la planification, le déploiement et le contrôle des opérations de développement urbain⁶⁸. Dans notre recherche, nous retrouvons ces fonctions de la gouvernance urbaine sous une forme affairiste et hiérarchique dans la phase de dégradation du quartier Saint-Roch (1965-1989) alors que ce sont les fonctions partenariales et mobilisatrices qui dominent la coordination de la phase de revitalisation (1990-2005). Les auteurs expliquent que la dynamique de la gouvernance urbaine multiplie les interactions entre les acteurs avec la prise en compte de la participation citoyenne.

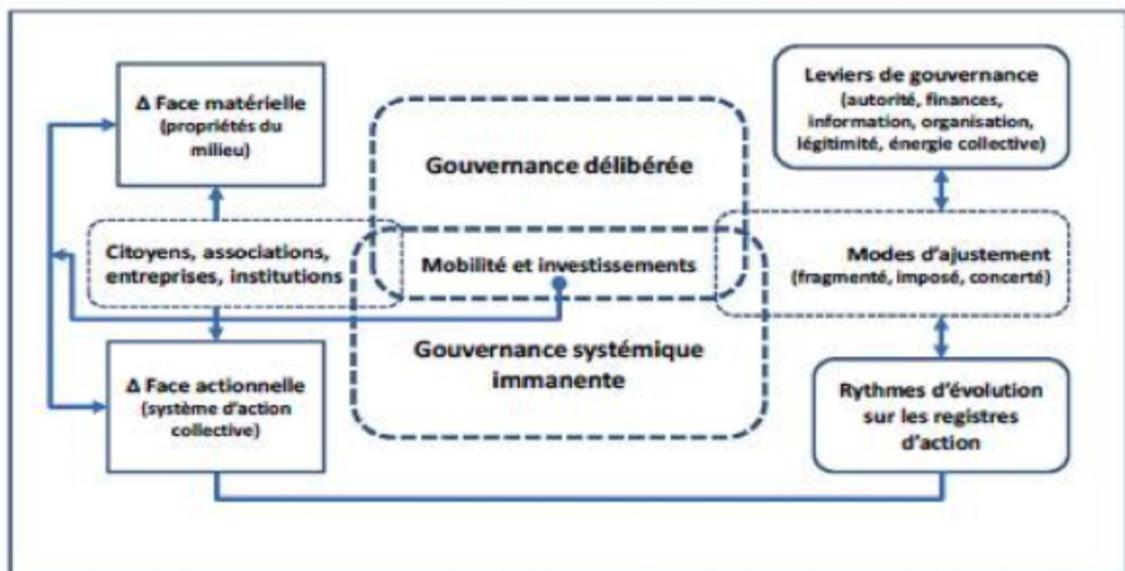


Figure 8 : La dynamique de la gouvernance locale. Source : Divay et Belley, 2012).

Le modèle développé par les auteurs pêche cependant par omission ; ils affirment que « la mise en œuvre du développement durable [s'appuie sur] ses trois composantes liées (économique, environnementale et sociale) » (2012 : 1). Nous l'avons vu, les travaux de Hawkes, de Nurse et de Pascual apportent une nuance à cette affirmation. Ce que Belley et Divay appellent la

⁶⁸ Peter F. Drucker exposait déjà, dans son livre *The Practice of Management* publié la première fois en 1954, les quatre fonctions de base du management (Planing, Organizing, Leading et Control). Le modèle développé par Belley et Divay montre à quel point la gouvernance s'est complexifiée depuis.

gouvernance délibérée ne peut ignorer la dimension culturelle du développement qui offre une lecture bien ancrée de l'identité et des besoins du milieu.

Par ailleurs, la gouvernance urbaine doit aussi s'adapter à deux dimensions complémentaires de la prise de décision : la réalité concrète et la perception de cette même réalité. Divay et Belley (2012) illustrent ces deux aspects en distinguant la dimension matérielle et la dimension actionnelle du milieu local. La figure 8 montre que la dimension actionnelle inclut des aspects intangibles comme les « valeurs, les représentations, les émotions, les stratégies et les pratiques » qui entrent dans le contexte des décisions à prendre par la gouvernance urbaine.

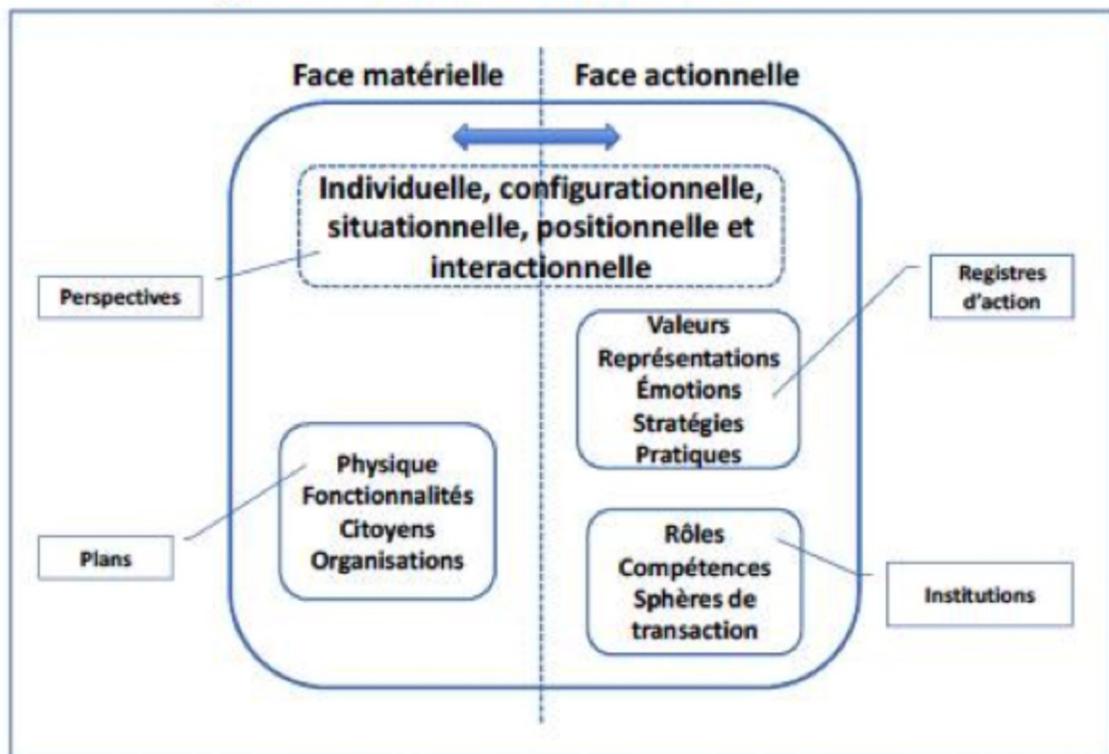


Figure 9 : Les deux faces du milieu local (Divay et Belley, 2012)

Cette combinaison des ressources conduit la gouvernance urbaine à adopter un mode de fonctionnement qui considère les aspects environnementaux, économiques, sociaux et culturels du lieu, tel que le suggère la proposition de Hawkes. La ville devient donc « un ensemble d'interactions qui permet de saisir ce qui fonde les rapports à l'espace » (Dris, 2005 : 6). Parmi ces rapports à l'espace, la gouvernance urbaine aura choisi, pour la revitalisation du quartier Saint-Roch, de stimuler l'entrepreneuriat par l'adoption d'une stratégie d'action culturelle.

4.4 Notre conception de l'entrepreneuriat

Le concept d'entrepreneuriat renvoie le plus souvent au processus de démarrage d'entreprises privées ; mais certains auteurs vont au-delà de cette référence pour définir l'entrepreneuriat comme « un phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus associés pour l'occasion (Verstraete, 2003 : 13) ». Paul-Arthur Fortin (2010) va plus loin ; pour lui, l'entrepreneuriat déborde la micro-entreprise et la PME pour infuser la société tout entière.

Cette question est abordée par Daniel J. Isenberg (2010) dans un article du *Harvard Business Review*. Il insiste sur la mise en place d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat et énonce neuf conditions pour la création de ce système. Parmi elles, il souligne l'importance d'édifier l'écosystème sur des conditions qui s'arrimeront avec les potentialités locales, de miser sur des succès remarquables et de favoriser les domaines à fort potentiel de croissance. Il met en garde les gouvernements contre la tentation d'imiter les recettes à succès du genre Silicon Valley. Le plus difficile, selon lui, pour un gouvernement – national ou local – est de trouver l'écoystème « qui convient aux dimensions, au style et au climat appropriés à l'entrepreneuriat local »⁶⁹ (2010 : 3).

Les conditions avancées par Isenberg s'inscrivent dans la perspective du développement endogène ; nous retrouverons lors des consultations de décembre 1990 menées dans le quartier Saint-Roch des propositions qui vont dans ce sens. En outre, Isenberg avertit que « In fact, ignoring the interconnected nature of the ecosystem elements can lead to perverse outcomes » (*Ibid* : 3). Nous le constaterons lorsque nous aborderons les causes de la défaite du Progrès civique de Québec, en novembre 1989.

Le concept d'entrepreneuriat renvoie aussi à une dimension importante de la prise de décision de l'entrepreneur, à savoir *la confiance*, et particulièrement la confiance dans l'écosystème au sein duquel il projette de s'investir. Le professeur en science de la gestion à l'université de Bourgogne, Gérard Charreaux, écrit à ce sujet que « la stratégie suivie par l'entrepreneur pour construire des relations de confiance mérite d'être étudiée en priorité » (1998 : 14). L'auteur affirme que les relations de confiance co-construites avec les partenaires de l'écosystème ont « une influence directe sur la latitude discrétionnaire et les notions de latitude managériale et de

⁶⁹ « to tailor the suit to fit its own local entrepreneurship dimensions, style, and climate » (2010 : 3)

confiance semblent intimement liées » (*Ibid* : 14). Charreaux ajoute : « l'étude de la confiance est indissociable de l'environnement social et culturel, c'est-à-dire du cadre institutionnel. Ce dernier conditionne le coût des investissements en confiance » (*Ibid* :14) Cette affirmation vient appuyer les choix de retenir le rôle des aspects intangibles dans notre cadre d'analyse, comme nous le verrons plus loin⁷⁰.

Par ailleurs, alors que Charreaux étudie le rôle de la confiance dans le contexte de la gouvernance d'entreprises, le philosophe et professeur d'économie politique internationale Francis Fukuyama, à l'instar de Daniel J. Isenberg (2010), étend son champ d'études à l'ensemble de la communauté – la gouvernance politique – pour expliquer le rôle de la confiance dans le développement : « Trust is the expectation that arises within a community of regular, honest and cooperative behavior, based on commonly shared norms, on the part of other members of that community » (1995 : 26).

Il faut parfois remonter le cours de l'histoire pour comprendre le processus de décision de l'entrepreneur (celui qui entreprend). C'est à cet exercice que s'est livré Pierre-André Julien dans un chapitre consacré à Olivier de Serres (1539-1619) à l'occasion de la publication d'un livre consacré aux grands auteurs en entrepreneuriat, à paraître au printemps 2015. Julien rappelle que de Serres a expliqué en détail, il y a 400 ans, le rôle clé joué par l'entrepreneur dans la création d'une entreprise, mais également les conditions de succès de son développement. Dans un ouvrage de plus de mille pages publié en 1600 et réédité plus de 20 fois – dont la dernière à la demande de Napoléon – de Serres décline son crédo entrepreneurial autour de trois verbes d'action : *vouloir, savoir et pouvoir*.

Le *Vouloir*, d'abord. C'est la volonté manifestée par l'entrepreneur de s'engager dans un projet, sa volonté et aussi sa détermination, car Julien rappelle que près du « quart des projets d'entreprises ne se réalisent pas et qu'un autre quart ne passe pas les premières années de création, l'idée n'ayant pas suffisamment cheminé, les conditions ayant changé, les ressources nécessaires étant insuffisantes, ou le coeur n'y étant plus » (2015 : 5).

Le *Savoir*, ensuite. Car comment imaginer la naissance et le développement d'une entreprise qui ne s'appuierait pas sur la connaissance des métiers, les contacts, l'innovation constante des processus, des produits et des outils de gestion?

⁷⁰ Lire, entre autres, à ce sujet : Marchesnay, M. (1998). Confiances et logiques entrepreneuriales. *Economies et Sociétés*, 32, 99-118.

Et enfin, le *Pouvoir* ou la capacité de mobiliser les ressources humaines de l'entreprise, mais également l'implication de l'entreprise dans son milieu de façon à participer au développement du capital social et d'en tirer parti le moment venu.

Voilà qui explique qu'aux fins de notre recherche, nous avons retenu le concept d'entrepreneuriat élargi qui inclut la plus grande variété possible d'entreprises pouvant contribuer à la revitalisation du quartier. Sous ce terme, nous incluons les entrepreneurs du secteur privé, bien sûr, mais aussi, l'entrepreneuriat de type collectif, issu notamment d'organisations associatives et coopératives ainsi que l'entrepreneuriat public initié par les pouvoirs publics que nous déclinons sous deux formes, l'entrepreneuriat politique et l'entrepreneuriat institutionnel. De fait, si l'institution publique détient un pouvoir décisionnel important par l'action et les décisions des administrateurs des établissements scolaires, universitaires, de santé, etc., c'est, en définitive, le pouvoir politique qui prend la décision finale lorsqu'il s'agit de la construction, de la rénovation, de la délocalisation et même des services offerts dans un établissement public. La Loi de l'administration publique confère toutefois une importante marge de manœuvre à l'administrateur public, comme nous le verrons dans le cas de la revitalisation du quartier Saint-Roch.

Trop souvent négligé, le leadership assumé par les hommes et les femmes politiques peut produire sur le développement ou la revitalisation d'un milieu un effet mobilisateur ou démobilisateur, selon le cas. Comme nous l'avons vu pour la Revitalisation urbaine intégrée, toutes les formes d'entrepreneuriat jouent un rôle important dans le développement urbain. Le bénéfice attendu n'est cependant pas de même nature selon que le projet prend forme dans une entreprise du secteur privé ou dans un projet d'entrepreneuriat public ou associatif ; réaliser un parc urbain ne produit pas les mêmes résultats attendus que la mise sur pied d'une entreprise de haute technologie ou l'ouverture d'un théâtre. Mais au fil d'arrivée, il se pourrait que les retombées des uns et des autres se valent en termes d'enrichissement collectif.

En somme, toute action menée par un individu, un collectif d'individus, une entreprise, une institution ou les pouvoirs publics, et qui apporte une contribution significative au développement d'un quartier, constitue, dans le cadre de cette étude, une activité entrepreneuriale.

4.5 La démarche méthodologique

Notre démarche méthodologique a été hypothético-déductive, car nous posons l'hypothèse que l'action culturelle produit des retombées incitatives, donc positives, sur l'entrepreneuriat (D'Amboise et Audet, 1996). Elle a également été qualitative et exploratoire puisque la recherche qualitative « vise essentiellement à explorer des phénomènes » (Fortin, 2006 : 232). C'est tout à fait le cas de notre recherche qui s'est effectuée dans le cadre d'une étude de cas unique, le quartier Saint-Roch, à Québec, dont nous avons analysé les causes de la dégradation et les mécanismes de sa revitalisation.

4.5.1 La stratégie de l'étude de cas unique

L'étude de cas est une approche méthodologique qui consiste à étudier une personne, une communauté, une organisation (Roy, 2003). Robert K. Yin (1994) estime que l'étude de cas est « une enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain dans son contexte réel ; quand les frontières entre le phénomène et le contexte ne sont pas clairement évidentes ; et dans lesquelles des sources multiples d'évidence sont employées » (Yin, 1984, cité par Benavent, 2005 : 3). Simon N. Roy confirme et complète cette définition : « [une] approche de recherche empirique [...] qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionné de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes » (2003 : 166).

L'étude de cas fait appel à plusieurs méthodes de recherche, principalement qualitative, sans exclure, bien sûr, des sources ou données quantitatives. Ce recours à plusieurs méthodes de recherche fait qu'on la considère plutôt comme « une stratégie méthodologique » (Roy, 2003 : 162). C'est une stratégie de recherche empirique qui permet d'explorer en profondeur le sujet de la recherche. Ce choix méthodologique atteignait les objectifs de notre étude qui a d'abord débuté par une recherche documentaire permettant la reconstitution historique des événements et des faits pour mieux comprendre les perceptions, les croyances et les valeurs, et qui a été complétée par des entretiens semi-dirigés.

Il pourrait être reproché à l'étude de cas un manque de rigueur qui met en doute la validité interne (biais dans les questions et l'analyse des résultats, méthode qui se rapproche du

journalisme d'enquête, etc.) et la validité externe (choix de cas peu représentatifs de l'ensemble). Les spécialistes de la méthodologie admettent cependant que l'étude de cas est tout à fait rigoureuse lorsque menée selon les règles scientifiques et méthodologiques requises. Toutefois, comme il est généralement reconnu que l'étude de cas unique permet des recherches portant sur la compréhension et l'explication des processus dynamiques dans leur contexte réel (Patton, 1990 ; Yin, 1994), ce choix nous est apparu tout indiqué. D'autant plus qu'elle constitue un moyen privilégié de comprendre les stratégies des acteurs et les conditions de leur réussite ou de leur échec (Yin, 1994).

4.5.2 Le choix du quartier Saint-Roch, à Québec

Nous avons choisi une ville et un quartier où les actions culturelles municipales et privées se sont conjuguées depuis les années 1990 pour faire revivre un territoire urbain dévitalisé. Le quartier Saint-Roch, dans la ville de Québec, répondait tout à fait à cet objectif, constituant un laboratoire fort pertinent pour tester notre hypothèse et répondre à nos questions de recherche. Les figures 10 et 11 qui suivent illustrent l'emplacement du quartier Saint-Roch dans l'ensemble de la ville de Québec et la partie hautement dévitalisée du même quartier.

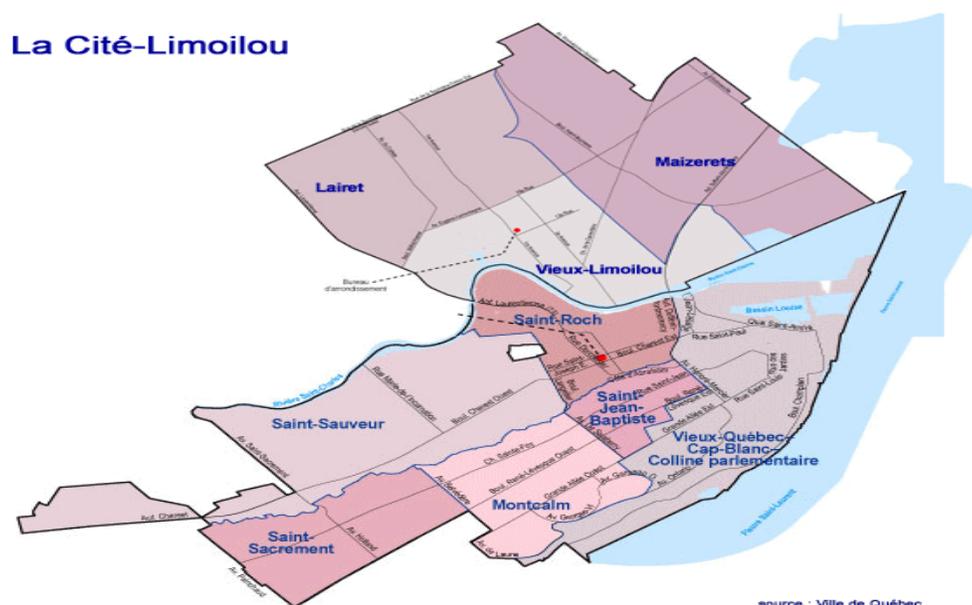


Figure 10 : Le quartier Saint-Roch, au cœur de l'arrondissement de la Cité-Limoilou. (Source Ville de Québec)

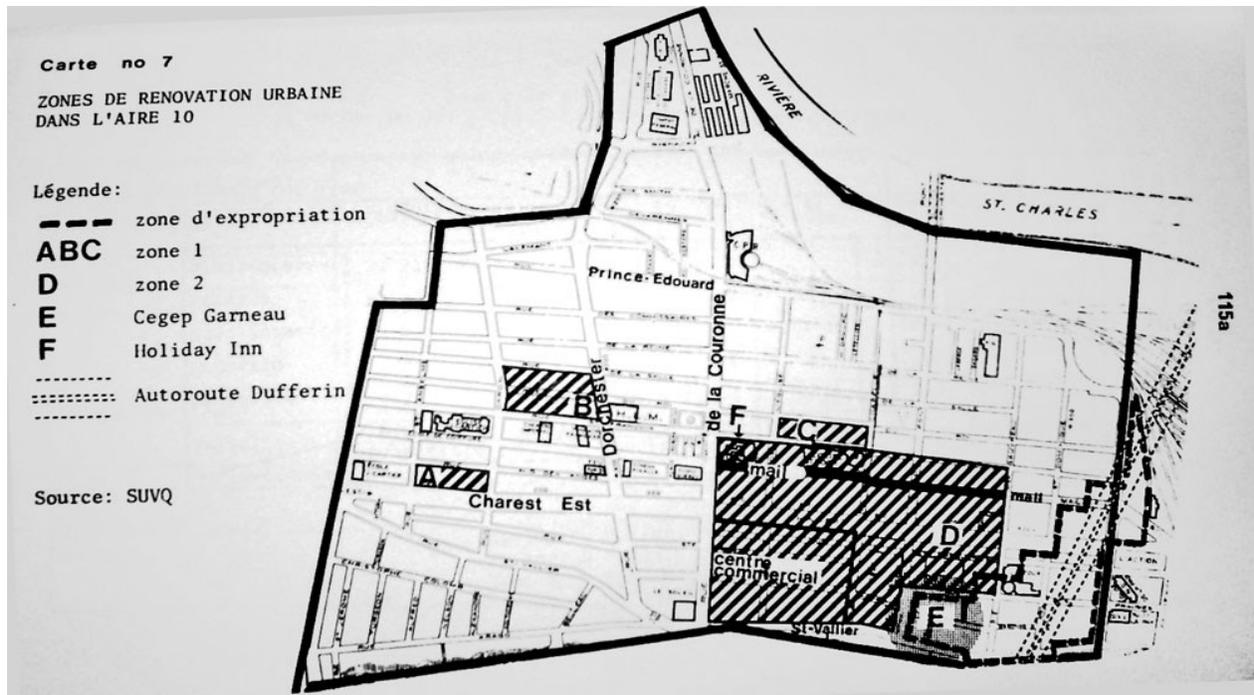


Figure 11 : Le quartier Saint-Roch et les aires de rénovations projetées (ÉZOP Québec, 1981 : 146). La zone 2 est un grand espace résidentiel au sud du boulevard Charest, entre le cinéma Place Charest et la rue de la Couronne. Pendant 18 ans, la Ville rasera les bâtiments qui s'y trouvent dans l'objectif d'y ériger un complexe comprenant des hôtels et un centre commercial. La zone 1 est composée de trois lieux distincts que le service d'urbanisme consacre au développement résidentiel. (Source : site internet de *Saint-Roch, une histoire populaire*).

Rappelons également que si l'évolution de ce quartier avait été analysée sous l'angle social (Freedman, 2011), démocratique (Bherer, 2006) et politique (Belley, 1992), il n'avait jamais été examiné jusqu'à ce jour sous l'angle culturel et entrepreneurial, du moins comme nous le proposons. Martin Simard, géographe, qui a mené des recherches sur le quartier, écrit d'ailleurs à propos du choix de ce terrain d'enquête :

Le quartier Saint-Roch s'affiche comme un milieu d'étude pertinent, car il représente à plusieurs titres l'exemple type d'un quartier ancien en difficulté. Bien qu'il soit un milieu riche au plan humain et convivial pour beaucoup de ses résidents, Saint-Roch demeure un symbole de la décrépitude urbaine et des tentatives de revitalisation manquées pour la population régionale, du moins jusqu'à récemment. Pour les administrateurs et les urbanistes, Saint-Roch est un défi à leur capacité de gérer une situation problématique à plusieurs égards et de répondre aux besoins de la population locale. D'autre part, ce secteur présente une tradition de lutte urbaine (EZOP-Québec, 1981; Hulbert, 1994). Il est donc fertile en exemples à étudier et en sources d'information» (Simard, 2000 :173).

Plus encore, en lien direct avec la relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat, la recherche menée par Isabelle Nicole dans le quartier Saint-Roch, en 2001, reconnaît l'à-propos du choix de ce quartier comme étude de cas :

Le milieu artistique contribue au développement culturel et au rayonnement [du quartier], mais il peut surtout être considéré comme le mouvement déclencheur de la revitalisation actuelle. L'émergence suivie de la consolidation de la fonction administrative a amené un nombre considérable d'emplois au centre-ville et a stimulé la confiance des gens d'affaires envers le milieu (Nicole, 2001 : 75).

En outre, Martin Simard et Guy Mercier (2003) dans un article sur le quartier Saint-Roch constatent à leur tour que la revitalisation du quartier ne s'est pas réalisée uniquement par la transformation des infrastructures et du cadre bâti. Sans nier l'importance de ces facteurs, l'administration L'Allier (1989-2005) savait qu'en choisissant de revitaliser le quartier Saint-Roch par l'action culturelle, elle visait à changer le message qui, jusque-là, renvoyait aux entrepreneurs l'image d'un quartier négligé.

Notre recherche se distingue de ces études, mémoires ou articles au motif qu'elle visait à évaluer le rôle et l'importance de l'action culturelle auprès de l'entrepreneuriat dans la reconstruction du quartier Saint-Roch. Avec l'hypothèse que l'action culturelle est porteuse de messages intangibles qui renforcent la capacité et l'efficacité de cette stratégie de reconstruction urbaine. Ajoutons que nous avons choisi le quartier Saint-Roch en sachant qu'il s'agissait d'un cas de revitalisation urbaine connu et documenté sur certains aspects, mais dont les études avaient occulté jusqu'ici les liens pouvant exister entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat. La nuance est importante du fait que la revitalisation d'un quartier signifie qu'elle a été précédée d'une phase de dévitalisation qui suggère que le redressement devra d'abord emprunter la voie de la déconstruction de la représentation du quartier avant de reconstruire sur une nouvelle base (Simard et Mercier, 2003).

Sur le plan heuristique, on pourrait toujours avancer que nous avons choisi un cas qui va globalement dans le sens de l'hypothèse de recherche. Il est possible que le fait de choisir un cas qui aurait infirmé cette hypothèse ait pu enrichir la compréhension du phénomène à l'étude, les actions, les représentations et les processus à l'œuvre. C'est une option que nous avons considérée dans le choix du cas à l'étude devant le risque d'une démonstration « auto-suffisante ». Si nous avons choisi le cas de la revitalisation du quartier Saint-Roch, c'est d'abord en raison de l'abondance d'information et du recul historique qui permet une étude fouillée et

objective de l'évolution du quartier. Sans compter que les cas *a contrario* de notre hypothèse ne sont pas légion.

4.6 Notre cadre d'analyse

Notre cadre d'analyse s'appuie sur la chronologie des événements entourant la dégradation, puis la revitalisation du quartier, mais aussi sur l'interaction des acteurs durant les trois périodes clés étudiées. À chacune de ces périodes ou boucles, nous analysons le jeu des acteurs à travers un processus composé de cinq éléments : les *acteurs* en présence, le type de *gouvernance* urbaine, les *programmes*, les *outils et les instruments* mis en œuvre, les *résultats* obtenus et les *aspects intangibles* qui en découlent et qui viennent, à leur tour, influencer les perceptions, croyances et valeurs des acteurs de la période suivante. Ces cinq éléments sont disposés en vrille à partir des acteurs jusqu'aux aspects intangibles qui, à leur tour, influencent les acteurs de la deuxième période et ainsi de suite pour la troisième période.

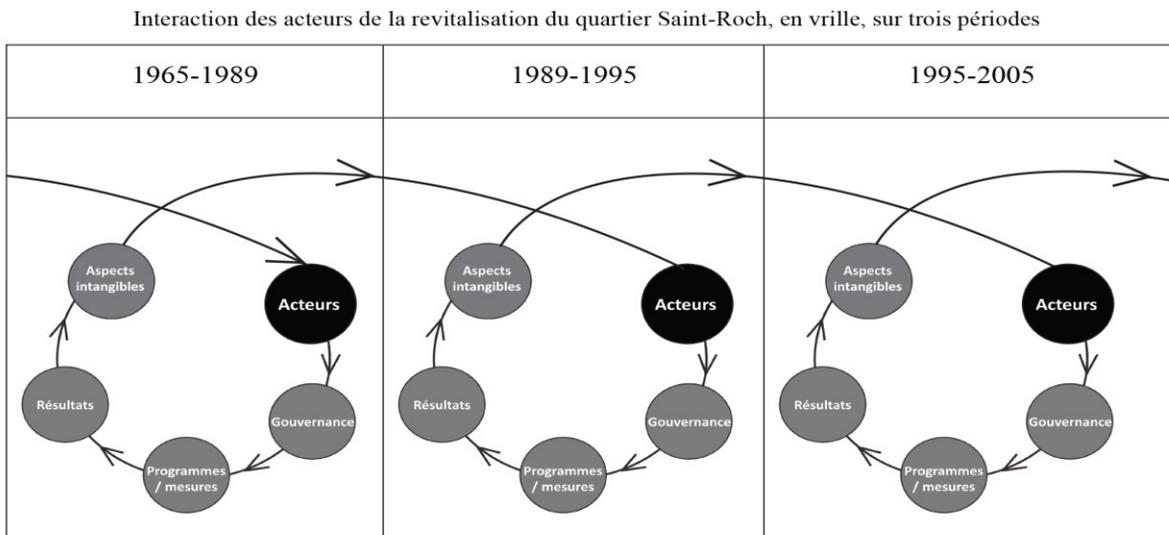


Figure 12 : Répartition de l'analyse sur trois périodes.

Comme l'indique la figure 12, notre recherche documentaire et les entretiens réalisés nous ont conduit à distinguer trois périodes dans l'évolution du quartier au cours du dernier demi-siècle : la dégradation du quartier suivie de deux phases distinctes de revitalisation.

La dégradation du quartier correspond à une époque (1965-1989) où le modernisme servait de référence conceptuelle à la rénovation urbaine, au Québec et dans toute l'Amérique du Nord (Dumont, 2007) ; selon les auteurs consultés, les villes rasaient certaines parties de leur territoire – surtout les quartiers vétustes – pour rebâtir selon les normes de la Rénovation urbaine. Comme nous le verrons, l'administration municipale de Québec appuiera son action sur des études et des rapports d'enquête inspirés de ce courant de pensée et qui encadreront ses décisions durant toute cette période.

La première des deux périodes de revitalisation du quartier Saint-Roch coïncide avec l'élection du 5 novembre 1989 à la mairie de Québec et s'étend jusqu'à la fin de l'année 1995. Cette période a été marquée par une intense activité culturelle qui a défini les contours de la stratégie de développement culturelle pour la revitalisation du quartier. Comme nous le verrons plus finement, les décisions qui en ont découlé ont emprunté la voie de programmes d'appui aux artistes et aux artisans, de la réhabilitation de bâtiments patrimoniaux par de nouveaux usages, de l'amélioration du mobilier urbain, etc. Ce jeu d'acteurs institutionnels, privés et associatifs a donné lieu à de multiples interactions qui ont créé une nouvelle image du quartier.

Du coup, les entrepreneurs y ont vu des opportunités d'affaires et sont venus – ou revenus – s'établir dans le quartier à partir de la deuxième phase de la revitalisation du quartier qui s'étend de 1995 à 2005, contribuant ainsi à l'objectif de revitalisation recherché. Cette période correspond à l'entrée en vigueur des programmes de soutien à l'installation des ateliers d'artistes, à l'arrivée des institutions d'enseignement et à l'appui du programme d'implantation des entreprises de haute technologie. Durant cette phase, comme on le verra, la gouvernance urbaine joue un rôle entrepreneurial très actif. Pourquoi s'arrêter à 2005? Pour plusieurs raisons. D'abord, l'élection de novembre 2005 s'est déroulée sur un programme de la ville élargie, issue des fusions municipales de 2002, où la préoccupation de la revitalisation du quartier Saint-Roch n'apparaissait plus prioritaire. Ensuite, avec l'élection de novembre 2005, on constate un retour au mode de gouvernance affairiste et autoritaire du Progrès civique de la période 1965-1989 qui avait été délaissé au profit d'une gouvernance partenariale et entrepreneuriale durant la période 1989-2005. Et enfin, de 1989 à 2005, Jean-Paul L'Allier a occupé le poste de maire sans interruption durant quatre mandats ou 16 ans.

Relativement à la proposition de Jon Hawkes, nous lui avons réservé un rôle d'explication des intérêts privilégiés par la gouvernance urbaine durant les trois périodes de notre modèle analytique, car il ne constitue pas, à proprement parler, d'un cadre d'analyse. Comme nous l'avons vu, Hawkes définit le développement durable par une combinaison de quatre piliers

(l'économique, le social, l'environnement et la culture) dont la gouvernance urbaine est responsable d'assurer l'équilibre.

Cette modélisation nous permet d'expliquer les réponses à nos grandes questions de recherche et celles qui ont émergé au cours de la démarche. Pour comprendre en quoi la culture et l'action culturelle pourraient éventuellement influencer sur l'entrepreneuriat, il convenait de découvrir ce qui est à l'origine des changements de perception, et donc d'examiner, entre autres, le système de valeurs. D'où certaines questions :

- La stratégie de miser sur l'action culturelle pour assurer la revitalisation du quartier produirait-elle des retombées sur l'**entrepreneuriat** et comment ces effets se traduisent-ils?
- L'**action culturelle** engendrerait-elle des externalités composées d'effets « contagieux » qui stimuleraient le potentiel entrepreneurial du milieu et comment l'expliquer?
- Enfin, des **aspects intangibles** comme la fierté, la confiance et sentiment d'appartenance inciteraient-ils des entrepreneurs à mettre en œuvre de nouveaux projets dans un quartier central où l'ensemble des acteurs semblent miser sur la culture comme fer de lance d'un vaste projet de revitalisation urbaine?

Aussi visions-nous, par cette recherche...

- à étudier les causes et les conséquences du concept de modernité appliqué au développement urbain; à décrire et à étudier le point de vue d'acteurs culturels et d'entrepreneurs engagés dans la revitalisation du quartier;
- à comprendre et à expliquer les liens potentiels qui pourraient exister entre les aspects intangibles de l'action culturelle et l'entrepreneuriat;
- à analyser les retombées de l'action culturelle sur la création d'entreprises;
- enfin, à contribuer à l'avancement des connaissances dans un domaine de recherche encore peu exploré dans le champ des « Études urbaines », voire même à proposer aux décideurs publics et autres intervenants concernés par de futurs projets urbains des pistes d'intervention novatrices.

Pour l'heure, présentons les différents aspects de la démarche méthodologique qui a été au cœur de notre recherche doctorale.

4.6.1 La stratégie de collecte de données

Notre collecte de données s'est appuyée sur plusieurs sources : la recherche documentaire, les entretiens semi-dirigés⁷¹ auprès d'acteurs culturels et auprès d'entrepreneurs.

Dans un premier temps, nous avons décomposé en indicateurs observables les concepts utilisés dans la problématique, dans les questions de recherche ainsi que dans les relations qui existent entre elles afin de rendre ces concepts intelligibles auprès de nos répondants lors des entretiens. Nous avons pu ainsi développer un fil conducteur qui a permis de conserver une unité conceptuelle, une cohérence du début à la fin. Cette phase d'opérationnalisation des concepts nous a permis de formuler et d'adapter (par rapport aux différents acteurs) les questions semi-dirigées de notre guide d'entretien ce qui, non seulement a facilité la compréhension des questions par la personne interviewée, mais a contribué aussi à la clarté des réponses et des résultats.

La stratégie de collecte de données s'est déroulée en trois étapes : la recherche documentaire sur le quartier Saint-Roch, le repérage et le recrutement des acteurs clés formant l'échantillon et enfin, les entretiens semi-dirigés. L'étude a permis de rejoindre des acteurs et des témoins-clés de la renaissance du quartier.

4.6.2 La recherche documentaire et un regard historique sur le cours des événements pour mieux comprendre l'évolution des systèmes de valeurs

La première étape pour acquérir des connaissances sur le cas choisi est la recherche documentaire. Elle a apporté un éclairage approfondi des concepts et a permis la construction d'une analyse synthétique et d'une interprétation susceptible de générer de nouvelles idées (Boisvert, 2003). Pour cette partie de la recherche, c'est la méthode historique qui a principalement été mise à contribution (Marrou, 1954).

Pour comprendre et analyser la construction territoriale et les prises de position ainsi que les croyances, perceptions et valeurs des acteurs culturels et des entrepreneurs dans la revitalisation du quartier Saint-Roch, il fallait d'abord décortiquer les faits et remonter le cours de l'histoire. L'analyse du rôle des acteurs ne peut se satisfaire de l'instantané ; les décisions prises

⁷¹ Voir Annexe relative aux entretiens semi-dirigés

par les acteurs de la sphère publique, tout comme ceux de la sphère privée, exigent de situer et de comprendre le contexte dans lequel ces décisions ont été prises.

Qui plus est, le choix d'un quartier urbain qui a connu à la fois la dévitalisation et la revitalisation suppose que ce quartier a une histoire qui a laissé des traces dans la trame urbaine, ce qui rend inévitable le recours à la méthode historique afin de connaître les causes de sa dévitalisation tout comme, du reste, les étapes de sa revitalisation. Comment comprendre les raisons qui ont conduit à la dégradation d'un quartier qui, au surplus, forme le centre-ville d'une agglomération de plus de 500 000 habitants⁷² sans relever les moments marquants qui ont mené à sa dévitalisation? Ici, le chercheur se fait historien.

Pour cette partie de notre travail, nous nous sommes inspiré de l'historien et philosophe de l'histoire, Henri-Irénée Marrou et de son ouvrage phare *De la connaissance historique* (1954) dans lequel il s'écarte des historiens positivistes qui se contentent d'énumérer les faits. Marrou assure que les faits peuvent être rapportés avec rigueur et tendre vers l'objectivité sans tomber dans le piège d'une interprétation subjective de l'histoire. Dans un compte-rendu du livre de Marrou, Benoît Lacroix insiste : « L'histoire n'est plus, comme au temps de Cicéron . . . et pour les romantiques, simple narration du passé. Perfectionnée depuis les derniers siècles par toute une technique de la connaissance et de la recherche, longuement, durement acquise, l'histoire est devenue la connaissance scientifiquement élaborée du passé humain » (1954 :436).

Pour Marrou,

L'historien ne se concentre pas sur l'accès aux détails de l'expérience vécue, mais à son intelligibilité. Elle doit s'élever au-dessus de la poussière des petits faits, de ces molécules dont l'agitation en désordre a constitué le présent pour y substituer une vision ordonnée, qui dégage des lignes générales, des orientations susceptibles d'être comprises ; des chaînes de relations causales ou finalistes, des significations, des valeurs (Marrou, 1954 : 44).

La recherche historique nous a donc permis d'établir le contexte dans lequel a évolué le cas choisi pour notre recherche. Pour ce faire, nous avons aussi examiné divers documents à caractère plus politique et administratif : des études de développement stratégique, des plans d'urbanisme de la période étudiée, diverses statistiques produites par l'administration municipale, des dossiers historiographiques sur l'évolution du quartier, des mémoires de

⁷² Jusqu'à la fusion des 13 villes de la Communauté urbaine de Québec, en 2002, la ville de Québec comptait 180 000 habitants.

comités et de groupes de citoyens soumis lors de consultations de la Ville, des rapports synthèses issus de consultations publiques, des dossiers de presse, les programmes des partis politiques municipaux produits à l'occasion des élections de 1977, 1981, 1985 et surtout celle de 1989, et ce, afin de comprendre les choix et les stratégies des administrations municipales successives à l'égard de la revitalisation du quartier Saint-Roch.

Nous avons commencé cette partie de notre recherche avec comme objectif de reconstituer l'histoire récente du quartier – qui comprend tout autant la genèse de sa dégradation que les étapes de sa revitalisation – en prenant connaissance des principaux jalons de développement culturel posés par la Ville en consultant le Service des archives de la ville de Québec. Ainsi, l'évolution socioéconomique du quartier durant la période pré et post revitalisation a été documentée à partir des documents officiels de la ville de Québec, mais aussi à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada. Les recensements quinquennaux ont contribué à documenter l'évolution démographique et socioéconomique de la population du quartier.

4.6.4 L'observation du langage des signes

Par ailleurs, la recherche documentaire ne pouvait faire abstraction d'une particularité du quartier Saint-Roch qui concerne le patrimoine bâti, ancien et contemporain, et qui a contribué – et contribue toujours – à sa nouvelle image de marque. L'importance du nombre et de la présence active d'artistes en arts visuels installés dans le quartier a laissé des traces dans l'architecture des bâtiments et dans le mobilier urbain. Ces traces se remarquent dans les immeubles publics, mais aussi dans certains édifices privés non soumis à la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*, dite loi du 1 % qui s'applique aux édifices publics et parapublics⁷³.

À l'égard du langage des signes et de ses liens avec le développement urbain, Jerome Krase, du Brooklyn College, explique que

[...] la sociologie visuelle des paysages vernaculaires peut être utilisée pour documenter et analyser la manière dont un environnement défini, par exemple un quartier, reflète l'action de ses résidents. Il suggère que les méthodes visuelles, complétées par des

⁷³ Administrée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, cette loi vise à réserver, à l'occasion de la construction ou de l'extension de certains bâtiments publics et parapublics, une somme équivalente à 1 % du budget de construction ou de rénovation du bâtiment à l'intégration d'une ou de plusieurs œuvres d'art contemporain, spécialement conçues pour ce lieu.

approches symboliques ou sémiotiques, peuvent construire un pont entre les diverses disciplines théoriques et appliquées qui se concentrent sur la forme et la fonction des métropoles contemporaines (Krase, 2007 :65).

À l'instar de Krase, nous postulons que les empreintes artistiques inscrites dans la morphologie urbaine jouent un rôle dans l'attractivité du territoire auprès des entrepreneurs et dans la perception qu'ils s'en font. Le quartier compte plusieurs bâtiments privés dont la façade a été conçue, en tout ou en partie, par des artistes ; des œuvres comme la Falaise apprivoisée, le nid d'abeille des Ateliers du roulement à billes, la façade du stationnement du cinéma Odéon, la Chute des mots, le Sentier des baisers, etc. sont toutes attribués à un artiste qui a su faire valoir l'importance d'intégrer un témoignage artistique – et même historique – dans l'architecture des bâtiments, même s'ils échappent à la contrainte imposée par la loi du 1%. Ci-après, quelques illustrations d'empreintes artistiques dans l'architecture des bâtiments.



Figure 13: (Avant). Situé à la jonction de la côte d'Abraham et des rues Arago et Saint-Vallier, dans Saint-Roch, ce projet visait, selon l'appel d'offres, la construction d'un immeuble comprenant un stationnement intérieur étagé d'environ 200 places, une trentaine de logements locatifs et une dizaine d'ateliers d'artistes. (<http://www.quebecurbain.qc.ca/>)



Figure 14 (Après) « La falaise apprivoisée » conçue par le sculpteur Florent Cousineau et exécutée en collaboration avec l'architecte Pierre Martin est recouverte de plaques d'acier corten et végétalisée. Prix du public des Mérites d'architecture de la Ville de Québec, décembre 2007. Photo Florent Cousineau.



Figure 15 : Autre exemple d'intégration des arts à l'architecture, « La chute des mots » partie arrière de l'ancien édifice du journal *Le Soleil* qui rappelle l'endroit où les journalistes jetaient leurs brouillons de texte qui tombaient dans un vaste récipient à partir de la salle de rédaction située au troisième étage de l'immeuble. Les plaquettes de tôle d'aluminium donnent l'impression d'une chute d'eau. Un poème est inscrit sur les plaquettes. Conception artistique : Florent Cousineau, photo Yvon Leclerc.



Figure 16 : Un poème, des mots. (Photo, Yvon Leclerc)

En somme, les nombreuses empreintes artistiques qui se retrouvent dans le mobilier urbain ou intégrées à l'architecture des bâtiments ont-elles participé aux changements de perception du quartier auprès des entrepreneurs ? Cette question fera partie du corpus des questions posées lors des entretiens semi-dirigés. Nous y reviendrons.

4.6.4 Les entretiens semi-dirigés

L'entretien semi-dirigé est une des méthodes les plus utilisées en sciences sociales (Quivy et Campenhoudt, 1995). Il a comme particularité de laisser à la personne interviewée l'opportunité de s'exprimer librement et d'une manière personnelle sur un thème déterminé. L'entretien est semi-dirigé au sens où il est ni totalement ouvert, ni complètement orienté par des questions bien précises. Il s'agit de comprendre le monde de l'autre (Savoie-Zajc, 2003), ce qui convient tout à fait à notre sujet.

L'entretien semi-dirigé consiste donc en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laisse guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but

d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude se construit conjointement avec l'interviewé (Savoie-Zajc, 2003 : 296).

Utiliser l'entretien semi-dirigé comme mode de collecte de données indique que le chercheur désire se situer dans un paradigme de recherche qui privilégie le *sens* donné à l'expérience (Savoie-Zajc, 2003). C'est exactement ce que nous attendions de cette recherche. Comme nous l'avons déjà mentionné, les retombées économiques de l'action culturelle sont de plus en plus connues et documentées, mais on ne peut en dire autant du sens donné à ses relations avec l'entrepreneuriat et les entrepreneurs.

Les entretiens s'appuyaient sur un guide composé d'un certain nombre de questions principales qui servent de points de départ et sur des sous-questions visant à obtenir l'information attendue (Deslauriers, 1991). Les questions devaient être ouvertes, courtes, neutres et pertinentes (Savoie-Zajc, 2003) afin de laisser le répondant libre de répliquer comme il le veut (Fortin, 2006). L'avantage de procéder avec un guide d'entretien réside dans le fait que les mêmes thèmes sont présentés à chaque interviewé, ce qui assurait la comparabilité des résultats. Ce guide a fait l'objet d'un pré-test (N=3) et les informations recueillies ont été versées au corpus de la recherche (voir Annexe 1).

Les entretiens ont débuté par une introduction qui visait à mettre l'interviewé à l'aise et à le diriger vers le sujet défini par le chercheur. L'entretien se poursuivait alors en fonction des objectifs de l'enquête et des résultats de la recherche documentaire. Les sous-thèmes n'étaient pas formulés de manière trop précise afin d'éviter que la personne interviewée se contente d'acquiescer ou de réfuter. Lorsqu'un sujet sensible ou controversé était abordé, nous précisions à la personne interviewée que nous ne recherchions pas sa position en termes de pour ou de contre, mais que nous cherchions plutôt à comprendre les phénomènes étudiés.

Nous avons réalisé des entretiens de 60 à 75 minutes, enregistrés puis retranscrits sous forme de synthèses et de verbatim (pour certains passages clés cités dans la thèse). Patton (1980, cité par Jean-Pierre Deslauriers, 1991) suggère un ordre de déroulement de l'entretien en commençant par des questions portant sur des expériences récentes qui n'exigent pas d'interprétation et se résument le plus souvent à des descriptions. « Une fois le contexte établi, on peut passer aux opinions, interprétations et sentiments reliés à ces événements » (Deslauriers, 1991 : 37). C'est ce que nous avons fait.

Par contre, la technique d'entretien semi-dirigé comporte des limites dont il faut être conscient, limites qui concernent autant les réponses de la personne interviewée que les questions du chercheur. Une autre limite qui peut prêter à interprétation est la longueur de la période à l'étude, particulièrement si les questions font appel à des événements qui ont eu lieu il y a plusieurs dizaines d'années ; d'où l'importance de la technique de triangulation des informations. Nous avons été vigilant sur ces deux points afin d'éviter les biais, tant dans les questions que dans les réponses, et de produire des résultats rigoureux.

4.6.5 Les populations à l'étude (choix, taille de l'échantillon et recrutement)

Dans le but de négocier le plus efficacement possible notre entrée sur notre terrain d'enquête, nous avons d'abord rencontré quelques-uns des témoins-clés de la stratégie de développement culturel retenue pour la revitalisation du quartier Saint-Roch : Winnie Frohn, ex-conseillère municipale (1985-1993) et vice-présidente du Comité exécutif de la ville de Québec (1989-1993) devenue professeure en Études urbaines à l'UQÀM ; Réjean Lemoine, ex-conseiller municipal du quartier (1989-1997), historien et chroniqueur et enfin, Jacques Fiset, ex-conseiller municipal du quartier Saint-Sauveur (1989), vice-président du Comité exécutif de la ville (1993-1997) et désormais directeur général du Centre local de développement de Québec. Nous attendions de ces entretiens de pré-test qu'ils nous dirigent vers le choix des documents à consulter pour la recherche documentaire et vers la sélection de personnes à rencontrer durant notre enquête.

Rappelons, à cet effet, que « la population étudiée, appelée population cible, est un groupe de personnes [...] qui ont des caractéristiques communes » (Fortin, 2006 : 56) soit par l'action culturelle, soit par l'entrepreneuriat. Nous avons divisé notre échantillon en deux sous-populations qui, dans le cadre de notre problématique et de notre questionnement sous-jacent, se situaient en relation directe l'une avec l'autre :

- Une sous-population formée d'élus, d'administrateurs locaux et/ou provinciaux, d'intellectuels ainsi que de représentants d'institutions culturelles clés (N=12) à différentes époques. Ils sont des concepteurs, des décideurs, bref, des protagonistes clés de l'action culturelle, principalement entre 1989 et 2005;

- Une sous-population d'entrepreneurs du secteur privé ou collectif (N=15), incluant ceux issus du milieu culturel (artistes, gestionnaires d'organismes culturels, etc.)⁷⁴ et qui ont implanté une entreprise dans le quartier et des entrepreneurs issus d'autres milieux (le commerce de détail, les services de proximité, etc.) qui sont venus s'y implanter en cours de revitalisation.
- Nous avons aussi réalisé des entretiens spécifiques (N=4) visant à approfondir certains aspects de notre recherche ou valider certaines affirmations de répondants. Il s'agit de répondants qui apportaient des compléments de réponse à des questions qui complétaient ou validaient des aspects particuliers de la recherche.
- Et enfin, nous avons rencontré longuement le premier magistrat qui a dirigé la ville de Québec de 1989 à 2005 à plusieurs reprises afin de valider certaines données. Nous avons aussi interrogé un artiste en arts visuels de grande réputation, René Derouin, complètement extérieur au quartier Saint-Roch, afin de lui soumettre certaines conclusions de notre recherche, et particulièrement celles qui touchent les aspects immatériels de la culture.

Comme le but de notre recherche était d'explorer, de décrire et d'analyser des phénomènes, l'échantillon était de petite taille (Fortin, 2006). « Dans les études descriptives de nature qualitative ou quantitative dont le but est de développer les connaissances dans un domaine donné, de petits échantillons suffisent généralement pour obtenir l'information nécessaire sur le phénomène étudié » (Morse, 1991, cité par Fortin, 2006 : 264). De son côté, Steinar Kvale (1996) estime que le nombre de 10 à 15 personnes est suffisant, faisant alors référence à un ordre de grandeur habituel associé à ce genre de recherche. Ajoutons que le nombre de participants pouvait varier jusqu'à saturation, comme le soulignent des spécialistes de la méthodologie (Savoie-Zajc, 1996; Kvale, 1996; Ouellet et St-Jacques, 2000). Chacun des deux sous-échantillons a été recruté de façon différente en raison de sa spécificité.

Ainsi, pour le sous-échantillon des protagonistes clés de l'action culturelle, certains participants institutionnels paraissaient incontournables, comme la Bibliothèque Gabrielle-Roy (1983), la coopérative Méduse (1995), le Centre des arts visuels (1994) et le théâtre La Bordée (2001) en raison de leur apport à la stratégie de développement culturel retenue pour la revitalisation du quartier.

⁷⁴ À noter que les artistes et les artisans sont tous des entrepreneurs ou des travailleurs autonomes qui, par la spécificité de leurs créations, se taillent un segment de marché pour leurs produits.

Le sous-échantillon des entrepreneurs, incluant ceux issus des milieux de la culture et des arts, est constitué principalement de participants dont l'entreprise s'est implantée après le début de la mise en œuvre de la stratégie de développement culturel qui a suivi l'élection municipale de 1989. Nous avons introduit ce critère du choix des entrepreneurs afin d'être en mesure de comprendre l'interaction entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat à partir des facteurs attractifs et intangibles qu'ils véhiculent.

Toutefois, nous avons aussi inclus dans cet échantillon des entrepreneurs en provenance d'autres parties de la ville et qui sont venus s'établir dans le quartier Saint-Roch parce que la stratégie de développement par l'action culturelle semblait correspondre à leurs valeurs ou à leurs attentes. Il nous est apparu que ces entrepreneurs pouvaient donner une interprétation différente des effets de l'action culturelle, mais complémentaire à celle des entrepreneurs résidents (idem pour ceux qui quittent). Côté recrutement, nous avons eu recours principalement à la recherche documentaire et à la technique dite « boule de neige », à partir de témoins clés.

Au terme de la collecte de données, nous disposons d'informations provenant d'au moins deux sources : la recherche documentaire et les entretiens semi-dirigés.

4.6.6 La validation de notre étude de cas unique

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons croisé la cueillette des mêmes faits par plusieurs sources documentaires (statistiques, études, articles de presse et documents d'archives) et témoignages (entretiens) jusqu'à une saturation de l'information et la corroboration des faits : l'information issue d'une source étant validée par celle émanant d'une autre. De plus, nous avons soumis l'analyse documentaire et certains résultats des entretiens à des acteurs privilégiés de la période étudiée pour nous assurer de la fiabilité des résultats (Denzin, 1994 ; Yin, 1994). Cette forme de validation correspond à ce que Yin appelle une chaîne d'évidence (*chain of evidence*) qu'il décline ainsi :

The principle is to allow an external observer – the reader of the case study, for example – to follow the derivation of any evidence from initial research questions to ultimate case study conclusions. Moreover, this external observer should be able to trace the steps in either direction (from conclusions back to initial research questions or from questions to conclusions). [...] If these objectives are achieved, a case study also will have addressed

the methodological problem of determining construct validity, thereby increasing the overall quality of the case (1991: 102).

Enfin, Yin attire l'attention sur une question souvent soulevée relativement à la valeur scientifique d'une étude de cas unique : « How can you generalize from a single case ? ». Il répond :

The short answer is that case studies, like experiments, are generalizable to theoretical propositions and not to populations or universes. In this sense, the case study, like the experiment, does not represent a "sample", and the investigator's goal is to expand and generalize theories (analytic generalization) and not to enumerate frequencies (statistical generalization) (1991 : 21).

4.6.7 Les questions éthiques

L'INRS s'est doté d'une *Politique d'éthique en recherche avec des êtres humains* qui a été notre référence tout au long de notre travail. Cette politique s'appuie sur quatre grands principes : le respect d'autrui, la non-malfaisance, la bienfaisance et la justice. Comme nous avons réalisé des entretiens semi-dirigés, nous avons accordé une attention particulière aux conditions d'exercice de notre méthode de recherche. Dans cet esprit, nous avons obtenu un certificat d'éthique de l'INRS nous engageant à respecter les règles d'éthique en usage dans le domaine de la recherche comme, par exemple, le consentement libre et éclairé des participants accordé sans contrainte et par écrit, la possibilité de ne pas répondre à une question, le droit de retrait, etc. Les répondants qui nous demandaient la confidentialité de leur témoignage n'ont pas été nommés. Nous avons fourni aux personnes qui ont accepté de répondre à nos questions toute l'information nécessaire pour comprendre les objectifs de notre recherche.

Notre devoir envers la communauté scientifique exige aussi de faire preuve d'honnêteté intellectuelle et de transparence en adoptant une méthodologie claire, en respectant et en citant nos sources avec honnêteté et franchise et en assurant la diffusion des résultats de manière à encourager le débat sur le sujet traité. Ces règles s'appliquent, entre autres, à la nécessité de ne pas altérer les résultats des entretiens, de reconnaître les contributions des collaborateurs

éventuels, de divulguer nos sources afin qu'on puisse les répliquer, de s'assurer de leur exactitude et de révéler les possibilités de conflits d'intérêt.

Bref, nous avons cherché à respecter les engagements contractés dans le certificat d'éthique accordé pour cette recherche : transparence des procédures, rigueur de la démarche de recherche et des règles d'éthique dans la cueillette et l'analyse des données, ainsi qu'à l'égard de la communauté scientifique et de la société en général à propos de l'utilisation de la connaissance.

4.6.8 Les limites de l'étude

Notre intérêt envers le sujet comporte des limites qui peuvent conduire à des biais relativement au statut épistémologique des données recueillies ; il en va de la crédibilité et de la transférabilité des résultats. Aussi avons-nous veillé à identifier les interprétations qui auraient pu remettre en cause la validité des résultats : préjugé favorable du chercheur pour l'hypothèse et le sujet de recherche, mais aussi, préjugés favorables des répondants à leur cause. Même si l'esprit militant n'a pas sa place en recherche – à *fortiori* lorsqu'il s'agit d'une recherche qualitative – l'évolution scientifique de la recherche sociale a su développer des méthodes pour assurer la plus grande objectivité possible des résultats. Nous sommes conscient de ces dimensions de la recherche et nous avons veillé à limiter les effets de distorsion de l'interprétation des résultats en les validant avec des chercheurs en situation de neutralité et par des acteurs qui ont vécu de près la période étudiée.

Conclusion

Après avoir exploré, durant les trois premiers chapitres, les aspects théoriques des principaux concepts à travers la recension des écrits, nous avons présenté, dans ce chapitre, le cadre théorique et la méthodologie utilisée dans notre recherche.

Notre cadre théorique est fondé sur l'interaction de cinq composantes ou éléments-clés de la dynamique urbaine : les acteurs, la gouvernance, les outils/instruments (par exemple les programmes), les résultats et les aspects intangibles qui en découlent. Ces interactions, cette dynamique sont analysées au cours de trois périodes successives d'interventions publiques,

avec la particularité que les aspects intangibles qui découlent des actions entreprises à chacune des périodes ont une influence sur les acteurs (et la dynamique urbaine) de la période suivante.

Également, nous avons cherché à expliquer les interactions de ce jeu d'acteurs à travers la proposition (certes, plus contemporaine) de Jon Hawkes sur le rôle essentiel joué par la culture dans le développement durable. Nous verrons, dans les prochains chapitres présentant notre recherche empirique, que la culture a joué un rôle de premier plan dans la revitalisation du quartier Saint-Roch. Durant la période de dégradation du quartier, c'est le déséquilibre de l'intérêt accordé aux quatre piliers du développement durable et la gouvernance autoritaire adoptée par la Ville qui ont contribué à la dévitalisation du quartier. Mais n'anticipons pas sur les résultats de notre recherche.

Dans le chapitre suivant, nous verrons que l'aménagement urbain s'inspirait, durant la deuxième moitié du 20^e siècle, d'une tout autre conception de la revitalisation que celle qui guide aujourd'hui les acteurs politiques et les urbanistes. Comment concevait-on les pratiques de développement urbain ailleurs en Amérique du Nord et en Europe? Cette conception a-t-elle contribué à la dégradation d'un quartier qui constituait, ne l'oublions pas, le centre-ville de Québec?

DEUXIÈME PARTIE : LE RECOURS À L'ACTION CULTURELLE POUR STIMULER L'ENTREPRENEURIAT DANS LA REVITALISATION DU QUARTIER SAINT-ROCH, À QUÉBEC

Dans la première partie de cette thèse, nous avons passé en revue un grand nombre de publications de chercheurs sur les principaux concepts utilisés dans notre recherche. Sans prétendre à un examen complet de tout ce qui s'est écrit sur ces concepts, notre recension donne une bonne idée des études effectuées sur l'évolution de la ville durant les décennies qui entourent la période où se situe notre recherche. Comment ont évolué le centre-ville, le quartier, la banlieue et les fonctions urbaines dans l'aménagement du territoire urbain? Comment a évolué le concept de culture durant la deuxième moitié du XX^e siècle? Qu'est-ce que l'action culturelle? La stratégie de recourir à l'action culturelle a-t-elle été utilisée au cours de cette période? Quant à l'entrepreneuriat, comment le définit-on? Comment réagit-il au contexte économique ambiant? Et puis, dans quelle mesure est-il sensible aux aspects intangibles découlant des décisions de la gouvernance urbaine? Bref, comment les auteurs ont-ils répondu à ces questions? Enfin, le quatrième chapitre exposait notre cadre théorique et la méthodologie utilisée dans notre recherche.

Avec la deuxième partie, nous présentons notre empirie ou les résultats de notre recherche appuyée sur une analyse documentaire exhaustive ainsi que sur 35 entretiens semi-dirigés avec des entrepreneurs, des agents économiques et des acteurs culturels. Cette partie se divise en trois chapitres qui découpent la période étudiée en autant de parties. Le chapitre 5 cherche à comprendre ce qui a causé la descente aux enfers du quartier, et dans les deux chapitres subséquents, les 6 et 7, nous analyserons les liens entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat dans la revitalisation urbaine. Nous verrons que les aspects intangibles, parents pauvres des études sur les facteurs de développement local, produisent des effets incitatifs ou répulsifs sur les décisions d'investissement des entrepreneurs, selon les stratégies mises de l'avant par les pouvoirs publics. Cette partie se termine par une conclusion générale présentée comme une synthèse critique, suivie de la bibliographie et des annexes.

CHAPITRE 5 : LE QUARTIER SAINT-ROCH , DE 1965 À 1989 : EXODE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DES ENTREPRENEURS VERS LA BANLIEUE

Pour comprendre et expliquer l'évolution du quartier Saint-Roch, « cela suppose de reconnaître d'abord [...] ce qui a créé sa « déshabilitation » (L'Allier, 1998 : 5). Ce quartier, rappelons-le, a connu un passé industriel florissant avec ses chantiers navals sur la rivière Saint-Charles et ses entreprises manufacturières (tannerie, chaussure, textile et corsetterie) au XIX^e siècle, puis au XX^e siècle, avec ses grands magasins de la rue Saint-Joseph. Mais le contexte socioéconomique de l'après-guerre (1939-1945) est venu perturber la position industrielle et commerciale régionale allant jusqu'à laisser le quartier moribond à l'aube des années 1990. Que s'est-il donc passé pour que le quartier se dégrade à ce point?

Au cours du présent chapitre, nous chercherons à comprendre les causes et les conséquences d'actions et d'interventions associées à la modernité et au développement urbain dans le quartier Saint-Roch. Au regard de notre cadre d'analyse, présenté au chapitre précédent, et schématisé à travers trois périodes distinctes (voir figure 6), nous allons donc passer à la loupe le rôle des principaux acteurs de cette période associée à la dévitalisation du quartier, les orientations et interventions privilégiées par les élus et les fonctionnaires de la ville ainsi que leurs partenaires publics et privés tout en mettant en évidence la gouvernance urbaine à l'œuvre, les programmes d'actions mis de l'avant pour soutenir ce virage vers « la modernité » et, enfin, les résultats obtenus. À travers ces différents éléments, les aspects intangibles (valeurs, croyances des acteurs clés) qui se dégagent de cette période seront également mis en évidence.

5.1 Les acteurs, au cœur des luttes urbaines

Comme nous l'avons exposé dans notre revue des écrits, les interventions liées au développement urbain des années 1965-1989 s'inscrivaient souvent, en Amérique du Nord, dans la mouvance de l'idéologie moderniste et de sa conception de la rénovation urbaine. Les acteurs de ces rénovations variaient selon les secteurs de la ville ; dans les cas de la reconstitution de Place royale et de l'agrandissement de la Colline parlementaire, le gouvernement du Québec, propriétaire de certaines parties du territoire urbain, était l'acteur principal des chantiers. La Ville se bornait, à toutes fins utiles, à délivrer les permis de construction (Lemieux, 2010). En ajoutant des espaces à bureaux sur la Colline parlementaire, le gouvernement du Québec voulait regrouper les

fonctions administratives de l'État autour de l'Assemblée nationale, privant ainsi le quartier Saint-Roch de la présence de plusieurs centaines de fonctionnaires contraints de migrer vers la ville haute⁷⁵. Par contre, comme nous le verrons, la Ville a été un acteur de premier plan dans les bouleversements vécus par le quartier Saint-Roch et ses résidents.

Paul Villeneuve, géographe et professeur à l'Université Laval, affirme que la ville de Québec est dirigée, à cette époque, par une « bourgeoisie locale plus collaboratrice et pro-anglaise qu'à Montréal, et à forte composante cléricale [qui] s'est attachée à harmoniser et à codifier les idéologies d'un Québec à la Louis Hémon » (1982 : 229). En accédant au pouvoir, en 1965, cette bourgeoisie d'affaire composée de commerçants et de membres des professions libérales apportait avec elle les valeurs de la modernité et de la rénovation urbaine (Villeneuve, 1986). Dans leur analyse de la gouvernance urbaine en situation de complexité Gérard Divay et Serge Belley (2007, 2012) ont qualifié d'*affairiste* et de *hiérarchique* ce type de gouvernance plus soucieuse de développement économique que de lutte à la pauvreté.

Sur ce plan, la prise de conscience des inégalités sociales mises en lumière par des comités de citoyens dont plusieurs militants issus de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, provoqua l'émergence de véritables luttes urbaines sur plusieurs fronts et mobilisa de nombreux acteurs (Villeneuve, 1986 ; Trudelle, Villeneuve et Thériault, 2006). Par exemple, la démolition de nombreuses maisons pour faire place à un réseau routier signifie qu'un donneur d'ordre a pris une décision, qu'un exécutant l'a réalisée, que des familles vont être déménagées, mais aussi, que des voix pouvaient s'élever pour critiquer une telle décision. Voilà qui créait un terreau propice à l'émergence de ces luttes urbaines. Pour résumer, on trouvait dans le coin droit de l'arène, les élus municipaux et la bourgeoisie affairiste, promoteurs de la rénovation urbaine, et, dans le coin gauche, les associations de citoyens et les intellectuels qui leur opposaient une « contre-rénovation urbaine » dont ils étaient les principaux acteurs.

5.1.1 Un acteur associatif de premier plan : le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham

Si le quartier Saint-Roch a réussi à attirer l'attention des acteurs politiques sur son état de décrépitude, c'est en bonne partie à cause de l'action militante d'un groupement citoyen, le Comité

⁷⁵ Entretien réalisé en mars 2010 par Stéphane Vigneault, « Épisode N°4 : « St-Roch, priez pour nous » dans *Gatinorama* [En ligne]. www.gatinorama.com consultée le 10 août 2011 avec l'aimable autorisation de l'auteur.

de sauvegarde de la Côte d'Abraham⁷⁶. Créé en décembre 1986, ce groupe figure parmi les forces d'opposition qui ont le plus contribué à renverser l'idéologie installée à l'Hôtel de ville de Québec depuis près d'un quart de siècle⁷⁷.

Le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham « était un comité spécial, un comité d'une seule lutte, un comité dont la raison d'être n'était pas de multiplier les enjeux ou de donner des services, mais de combattre un seul projet » (Théberge, 1999 : 54). Et ce projet, en l'occurrence, c'était la réalisation de la Grande Place, vaste complexe immobilier composé d'hôtels, d'édifices de bureaux, d'immeubles commerciaux et d'habitation. L'action du Comité a réussi à drainer l'attention de la population et des médias vers ce projet, car l'immense espace vacant situé entre la rue de la Couronne et le Cinéplex Odéon apparaissait comme « un révélateur de l'inaction et du mépris de l'administration municipale à l'égard de la population »⁷⁸ d'un quartier de la ville.

L'action du Comité illustre le rôle joué par l'action citoyenne dans le changement de paradigme urbain défini par le concept de modernité. Action d'autant plus stratégique que jusque-là, le Rassemblement populaire de Québec (RPQ), parti d'opposition à l'Hôtel de ville, n'avait pas pris formellement position contre le projet de la Grande Place. « Ce parti semblait considérer le projet inévitable, incontournable et ne formulait que des réserves » (Théberge, 1999 : 67). C'est donc le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham qui a pris le leadership de l'opposition citoyenne aux projets de modernisation de l'administration municipale dans le quartier Saint-Roch.

À l'approche de l'élection municipale prévue à l'automne 1988, le Comité voyait ses appuis s'élargir et décida alors de devenir une coalition. Désormais, ses membres seraient issus d'établissements comme le CLSC Basse-Ville et d'organisations citoyennes engagées dans les questions d'aménagement, de vie urbaine ou encore, de patrimoine. Les représentants de ces organisations militantes préparaient des dossiers, écrivaient des mémoires, posaient des questions aux réunions du Conseil de ville, fouillaient, décortiquaient, analysaient les décisions qui concernaient la revitalisation du quartier en ayant recours à la *Loi sur l'accès à l'information*. Les opposants au projet de la Grande Place militaient dans des groupes populaires ou des comités de citoyens et la plupart s'inspiraient de l'analyse socioéconomique d'ÉZOP-Québec qui attribuait à la gouvernance affairiste et hiérarchique les inégalités sociales et la dévitalisation du quartier

⁷⁶ Pour en connaître davantage sur le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham, voir le mémoire de maîtrise de Jacques Olivier Théberge (juin 1999).

⁷⁷ Entretien réalisé avec Réjean Lemoine, décembre 2010.

⁷⁸ *Ibid.*

(Théberge, 1999). Enfin, ils recherchaient l'appui des médias et des organismes liés à la sauvegarde du patrimoine.

Toujours selon Théberge, le plus important de ces appuis fut la contribution du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ). En raison de « la place qu'il occupait dans les lieux de prises de décision à Québec » le Conseil « était d'un grand appui pour donner de la crédibilité aux gens du Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham » (1999 : 63). Surtout que le Conseil n'hésitait pas à se servir du site de la Côte d'Abraham, protégé par la *Loi sur les biens culturels du Québec* et reconnu par l'UNESCO en 1985, pour exiger que la Ville respecte les bâtiments existants parmi lesquels se trouvaient plusieurs maisons centenaires. Cette quête d'appui a conduit le Comité à se rendre à Montréal pour solliciter le concours d'un professeur en aménagement urbain, Jean-Claude Marsan, qui fit paraître un texte d'appui au Comité dans le journal *Le Devoir*, en mars 1987. L'article fit alors grand bruit, car il sortait le débat des frontières de la ville pour en faire un sujet national ; ce qui démontre toute l'importance de ce que Jacques Lolive (1997) appelle la montée en généralité⁷⁹. Selon un acteur du Comité, cité par Théberge, cet article a servi à renforcer l'argumentaire des membres, car ...

Le but de la coalition était d'une part de monter le dossier autour de la valeur patrimoniale d'un certain nombre de ces bâtiments-là, de l'importance de les sauvegarder pour préserver l'image et l'histoire de la ville de Québec. Préserver l'identité du quartier parce que la Côte d'Abraham était vue comme le lien entre Saint-Roch et la haute-ville, il y avait là quelque chose d'important à préserver au plan historique, sur le plan de l'identité du quartier, au plan patrimonial (1999 : 64).

Les membres du Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham ont vite compris qu'ils n'avaient d'autres choix que de remplacer l'équipe politique qui gérait la ville depuis 1965 et que, pour ce faire, le Comité devait s'investir ou appuyer un parti politique⁸⁰. La stratégie de sensibilisation du Comité a réussi à rallier le RPQ à sa cause et à en faire son relais à l'Hôtel de ville. Au fur et à mesure que se rapprochait l'échéance électorale de novembre 1989, les membres du Comité investissaient les rangs de ce parti et militaient pour un changement des valeurs imposées par le Progrès civique de Québec dans la modernisation de la ville⁸¹.

Que retenir de l'action du Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham? Deux éléments tactiques de première importance qui contribueront à la revitalisation du quartier Saint-Roch et à la relève de

⁷⁹ Lire à ce sujet Lolive, J. (1997).

⁸⁰ Entretien réalisé avec Réjean Lemoine, *op.cit.*

⁸¹ Entretien réalisé avec Winnie Frohn, janvier 2011.

la garde politique à la ville de Québec : l'approche fragmentée favorable à l'entrepreneuriat local et la communication publique à l'égard de la réhabilitation de l'espace prévu pour la Grande Place. Voyons-les de plus près.

D'abord, le Comité estime que l'approche retenue par l'administration du Progrès civique qui consistait à demander à un consortium d'investisseurs de proposer un projet unique ne convient pas au quartier. À l'occasion des consultations sur le plan directeur d'aménagement et de développement de la ville qui se déroulaient en mai 1987, le Comité faisait valoir que s'agissant de la Grande Place, la Ville devait adopter une « approche fragmentée, c'est-à-dire, amener plusieurs promoteurs à œuvrer à cet endroit » (Théberge, 1999 : 75). Le Comité estimait donc que le redéploiement du quartier serait mieux servi par la contribution de plusieurs entrepreneurs plutôt que par une seule firme, comme le Consortium Citicom-Gagnon. Plus encore, le Comité estimait que la Ville devrait « faire appel aux talents locaux »⁸², ce qui constituait un désaveu de l'approche entrepreneuriale retenue par le Progrès civique en même temps qu'un appel aux entrepreneurs locaux.

Il convient de s'arrêter sur la pertinence de cette proposition du Comité qui démontre bien la désuétude de la position du Progrès civique, à la fin des années 1980, à l'égard de l'entrepreneuriat. Le déclin industriel et commercial du quartier coïncidait avec la mutation de l'organisation de la production et de la mise en marché de l'économie fordiste. Nous avons vu que la fin des Trente glorieuses et l'avènement du postfordisme ont introduit la notion d'« offreur de services » et d'« apporteur de compétences » (Hernandez, 1999 : 15) qui a remplacé le travail salarié à vie au sein des grandes entreprises. Les emplois permanents aux chantiers navals de la rivière Saint-Charles, à la Dominion Corset ou encore, dans les grands magasins du centre-ville n'existaient plus. En revanche, les membres du Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham, militants et résidents du quartier, savaient que le quartier pouvait compter sur des « talents locaux » capables de contribuer à la revitalisation de ce territoire. Cette orientation reviendra, nous le verrons, à plusieurs reprises dans le discours des groupes associatifs au cours des années 1990.

Un autre constat à retenir de l'action du Comité – et sur lequel tous les intervenants rencontrés dans le cadre de notre recherche s'accordent à des degrés divers – concerne la stratégie de communication pour aborder la réhabilitation de l'espace vacant destiné à devenir la Grande Place. Même si la plupart des groupes et des comités de citoyens souhaitaient construire des logements dans cet espace, les stratèges du Comité de sauvegarde ont compris qu'il fallait

⁸² Extrait d'un texte publié par le Comité dans le journal *Le Soleil* et cité par (Théberge, 1999 : 76).

commencer par le pourtour de la place avant d'aménager la place elle-même⁸³. Voilà pourquoi ils ont décidé de sauver de la démolition l'îlot des maisons abandonnées de la Côte d'Abraham, classé « biens culturels » par le ministère de la Culture et des Communications, de réclamer le réaménagement des artères nord-sud d'accès à la ville haute, de respecter le tracé des rues existantes, etc. plutôt que s'attarder sur le projet de la Grande Place lui-même (Théberge, 1999).

Nous l'avons vu, l'objectif du Comité était d'empêcher la réalisation du projet immobilier de la Grande Place. Pourquoi alors s'être donné comme mission de sauvegarder les maisons abandonnées de la Côte d'Abraham situées en bordure de l'espace réservé pour la Grande Place plutôt que de l'occupation à venir du site lui-même?

À la suite des témoignages recueillis au cours de sa recherche, Théberge conclut que la raison de cette mutation dans le discours était attribuable au fait que la population ne s'opposait pas en bloc au projet de la Grande Place. Bien au contraire, une partie d'entre elle y percevait une façon pour le centre-ville de retrouver sa gloire d'antan avec un centre commercial d'envergure où trônerait fièrement un grand magasin réputé. Le projet du consortium Citicom/Gagnon répondait à ce souhait et le Progrès civique avec la Grande Place, tout comme le Rassemblement populaire avec l'Espace Saint-Roch avaient compris cette aspiration d'une partie de la population. Un souhait que les groupes populaires, membres du Comité, rejetaient pour lui préférer la construction résidentielle. Témoin et acteur de cette époque à titre de conseiller municipal, Jacques Fiset explique : « Quand tu veux reprendre un trou dans un pantalon, tu commences par consolider le contour puis tu combles le trou, petit à petit, en te dirigeant vers le centre »⁸⁴.

Voilà qui pourrait expliquer que les membres du Comité aient décidé de porter le débat sur un terrain qui leur permettrait de jouir d'un avantage aux yeux de la population. En se posant comme les défenseurs de l'îlot patrimonial de la Côte d'Abraham et en rappelant les expropriations, les démolitions et les déménagements massifs dont la population du quartier avait grandement souffert, les membres du Comité avaient trouvé les arguments propices pour livrer bataille contre le projet de la Grande Place. La stratégie de communication faisait ici appel à des aspects intangibles fondés sur la mémoire, le senti, le sentiment de gêne de vivre dans un quartier qui a subi les affres de la rénovation urbaine sans profiter de ses avantages.

Le Comité avait aussi compris que le projet de démolir l'îlot patrimonial localisé sur la portion de la Côte d'Abraham, en contravention de la *Loi sur les biens culturels du Québec* plaçait

⁸³ Une stratégie qui sera reprise par le Rassemblement populaire de Québec en alternative au projet de la Grande Place proposé par le Progrès civique, comme nous verrons plus loin.

⁸⁴ Entretiens accordés en décembre 2010 et janvier 2011

l'administration municipale en défaut légal. Car, non seulement la Ville se plaçait-elle hors la loi, mais ce choix ravivait les mauvais souvenirs des déménagements contraints et tout le mécontentement qui accompagnait les décisions prises au nom de la modernisation et de la rénovation urbaine. Les membres du Comité savaient qu'en livrant la bataille de la sauvegarde de cet îlot patrimonial, la lutte serait difficile, mais qu'ils disposaient d'un bon atout dans leur jeu. La bataille de l'opinion publique aurait été beaucoup plus difficile à livrer, dans une perspective électorale, si le Comité s'en était pris au projet de la Grande Place lui-même, lequel misait sur la nostalgie du récent passé commercial glorieux du centre-ville. Dans cette bataille de l'opinion publique, les militants associatifs ont reçu l'appui d'intellectuels engagés dans les luttes urbaines.

5.1.2 Les acteurs universitaires et la formulation de la contre-rénovation urbaine

L'intervention d'universitaires venus épauler les comités de citoyens a pesé lourd dans la transformation du discours dominant construit autour du concept de modernisme. La publication, en 1972, de *l'Étude des zones prioritaires de Québec* (ÉZOP-Québec) critiquait la conception du développement urbain de la Ville et donnait des munitions aux comités de citoyens pour s'y opposer. Cette immense étude de 1 200 pages – coiffée d'un titre choc, *Une ville à vendre* – résultait du mandat confié à un groupe de sociologues, en 1969, d'étudier les zones prioritaires de Québec afin de proposer des mesures pour lutter contre la pauvreté. Le commanditaire, le Conseil des Œuvres et du bien-être de Québec (COBEQ), un organisme caritatif indépendant présidé par Jean Pelletier – futur président du Progrès civique de Québec et futur maire de Québec – était loin de s'attendre à une étude aussi fouillée des problèmes sociaux de Québec. Selon l'analyse de Paul Villeneuve, il s'agissait, en fait ...

[...] de la première analyse détaillée d'un cas concret de redéveloppement urbain, menée au Québec à partir du cadre conceptuel mis de l'avant dans les travaux d'auteurs néo-marxistes tels que Lefebvre, Althusser, Poulantzas et Castells. Pour la première fois au Québec, une interprétation globale et critique du phénomène urbain était proposée (Villeneuve, 1982 : 279).

En réalité, à la fin des années 1940, Jean-Charles Falardeau avait mené ce qui peut être considéré comme la première étude globale de la ville de Québec et de ses quartiers. Il ne disposait cependant pas d'instruments d'analyse aussi fins que ceux que les sociologues ont utilisés pour procéder à l'étude des zones prioritaires d'intervention de Québec. Grâce à ces outils,

ceux-ci ont pu « décoder en profondeur la « fable » du réaménagement urbain véhiculée par les tenants du pouvoir » (Villeneuve, 1982 : 279).

Dans sa thèse de doctorat portant sur la participation citoyenne dans la politique municipale à Québec, Laurence Bherer (2003) démontre que l'impact de l'étude d'ÉZOP-Québec vient du fait que les sociologues qui l'ont réalisée utilisaient un discours scientifique⁸⁵. Les auteurs⁸⁶ ont opposé deux classes de citoyens et dévoilé les liens qui unissaient la bourgeoisie d'affaires de Québec et le parti politique municipal qui dirigeait les destinées de la ville depuis 1965 et qui donnait à la Ville une gouvernance affairiste et hiérarchique (Divay et Belley, 2007 et 2012). Le ton de l'étude se voulait d'ailleurs « dénonciateur et accablant » (Bherer, 2003 : 159). Ses auteurs démontraient que le concept de modernisation, appliqué aux politiques urbaines, faisait ni plus ni moins que le bonheur des riches et le malheur des pauvres, car ce sont les moins bien nantis qui étaient touchés par les chantiers de la modernisation de la ville. L'administration municipale justifiait les inconvénients causés par les expropriations, les démolitions, les déménagements et les déchirements sociaux découlant de ces grands chantiers par la nécessité de remplacer les logements insalubres habités par les démunis et identifiés par le rapport Martin. C'en était trop pour plusieurs membres de l'équipe d'ÉZOP-Québec que Paul Villeneuve qualifie de « intellectuels-meneurs-de-luttes-urbaines » (*Ibid*, 1982 : 233).

L'étude ÉZOP-Québec est déposée au Conseil des Œuvres et du bien-être de Québec en 1972. Jugée embarrassante, elle est aussitôt mise à l'abri des regards indiscrets par son président⁸⁷ qui était loin de s'attendre à une étude aussi documentée et dont une copie a été coulée dans les médias. Coincé, le COBEQ a été contraint de rendre l'étude publique⁸⁸. Malgré sa qualité scientifique reconnue, elle n'a pas réussi à ébranler les promoteurs du concept de modernité dont l'administration municipale s'inspirait ; néanmoins, Bherer, à l'instar de Villeneuve, confirme que cette étude « n'en marque pas moins un tournant dans la définition d'une logique contestataire cohérente. Elle devient en quelque sorte une référence pour les organisations populaires » (Bherer, 2003 : 157). Du reste, l'invitation de porter la lutte sur le terrain politique, lancée aux comités de citoyens à la fin du dernier tome de l'étude, annonce l'effervescence politique que la

⁸² Ce qui ne signifie aucunement que Jean-Charles Falardeau n'utilisait pas une méthodologie ou un discours scientifiques.

⁸⁶ Il peut être intéressant de noter que les auteurs d'*Une ville à vendre* proviennent de la troisième génération d'intellectuels issus de l'École de sciences sociales de Québec (Villeneuve, 1982 : 233).

⁸⁷ Deux militants de la première heure du Rassemblement populaire, Marc Rolland et Pierre Mainguy, écrivent : « Le président du COBEQ, Jean Pelletier, futur chef du parti au pouvoir, le Progrès civique, ignorait qu'il contribuait ainsi à l'émergence du parti d'opposition qui allait provoquer quelques-unes de ses colères au cours des prochaines années » (1996 : 90).

⁸⁸ Une version condensée du rapport ÉZOP-Québec sera ensuite publiée en 1981 aux Éditions coopératives Albert Saint-Martin, version qui contribuera à prolonger l'utilité sociale de son argumentaire et à nourrir le discours d'opposition aux projets de modernisation de la Ville.

ville de Québec – et tout le Québec, d'ailleurs – vivra durant les années 1970 (ÉZOP-Québec, 1981).

Plus encore, l'étude fournit au futur parti d'opposition la référence idéologique, le cadre d'analyse qui lui permettra de contester les décisions des élus municipaux. Il devient désormais difficile de faire taire ces intellectuels de gauche et de faire fi de leurs opinions lorsqu'ils décideront de créer un parti politique.

Si les intellectuels d'ÉZOP-Québec ont joué un rôle si important dans la prise de conscience populaire du mauvais sort des victimes de la modernisation de la ville, c'est « que leur cheminement d'intellectuels engagés les a amenés, tôt, à vouloir faire la jonction avec les milieux populaires et à faire évoluer leurs thèses au contact du réel social » (Villeneuve, 1982 : 233). Leur cadre d'analyse mettait en lumière la subordination du grand capital sur la gouvernance politique et le rôle d'exécuteur des basses œuvres qu'il attribuait au Progrès civique. L'objectif sous-jacent de leur engagement était de rétablir la justice sociale pour tous les citoyens et, en particulier, les plus démunis (ÉZOP-Québec, 1981, tome I). La publication de l'étude a aussi contribué à sensibiliser d'autres universitaires, des travailleurs sociaux, récemment formés à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, à joindre les rangs des opposants et à jeter des passerelles entre classes populaires et intellectuels⁸⁹ (Bherer, 2003). De là, à l'action politique, il n'y avait qu'un pas.

5.1.3 Des luttes urbaines d'où émergent de nouvelles valeurs

De 1965 à 1989, les luttes urbaines découlant des grands projets de modernisation de la ville de Québec ont donné naissance à des mouvements d'opposition qui se sont transformés, à deux reprises, en partis politiques. Le premier d'entre eux, le Cartel du bien commun, s'était formé dès 1969 à l'instigation du curé de Saint-Roch, Mgr Raymond Lavoie, et le deuxième, le Rassemblement populaire de Québec⁹⁰, créé en 1977, présentait des candidats dans tous les districts de Québec aux élections municipales qui se tenaient la même année (Doré, 1991). Douze ans plus tard, en 1989, ce dernier s'installait à l'Hôtel de ville de Québec avec une tout autre vision du développement de la ville et de la revitalisation du quartier.

⁸⁹ Entretien accordé par Winnie Frohn en janvier 2011

⁹⁰ Selon Paul Villeneuve, le Rassemblement populaire de Québec est un mouvement en plus d'être un parti faisant une lutte de type électoral : « Le RPQ émerge des luttes urbaines menées depuis dix ans. L'articulation entre les groupes populaires et le RPQ se constitue graduellement : au lieu d'être une coalition d'intérêts divers et d'avoir à arbitrer ces intérêts après avoir fait élire des conseillers, comme ce fut le cas pour le RCM à Montréal, le RPQ est plutôt un regroupement autonome de militants des groupes populaires » (Villeneuve, 1982 : 231).

Ces acteurs politiques étaient porteurs d'un profond changement de valeurs et de symboles promus par de nouveaux leaders issus de comités de citoyens et d'intellectuels qui analysaient l'évolution de cette « modernisation » avec une grille de la lutte des classes (Villeneuve, 1982). L'interaction de ces acteurs avec les autorités de la Ville a contribué à la mise en bière de la conception du modernisme véhiculée par le parti du Progrès civique de Québec. Les valeurs qui ont triomphé à l'élection de 1989 étaient largement partagées par les classes laborieuses de la basse-ville, et particulièrement celles du quartier Saint-Roch (ÉZOP-Québec, 1981; Quesnel et Belley, 1991).

Témoin de ces luttes urbaines à titre de militante active du comité de citoyens du Vieux-Québec, puis comme conseillère municipale à Québec de 1985 à 1993, Winnie Frohn explique la montée de l'opposition citoyenne aux politiques de l'administration municipale par l'affrontement de deux systèmes de valeurs, celui du Progrès civique et celui du Rassemblement populaire de Québec. Cette analyse est partagée par Divay et Belley qui écrivent à propos du Progrès civique : « Un parti politique proche du milieu des affaires, dont les politiques publiques étaient avant tout tournées vers la mise en valeur hôtelière, touristique et commerciale du centre-ville au détriment de la fonction résidentielle » (2007 : 27). Même durant les années 1980, le Progrès civique maintenait le cap sur sa lancée électorale de 1965 où le concept de modernité rimait avec celui de l'immobilier⁹¹ (Théberge, 1999, Divay et Belley, 2007). Aux États-Unis, pendant ce temps, on tournait le dos à ces politiques urbaines :

Dans la plupart des villes, la rénovation urbaine suscite de l'opposition de la part des expropriés, des partisans de la préservation et des gens qui s'opposent à l'intervention gouvernementale dans le secteur privé. Avec chaque nouveau projet, l'opposition augmente. Conséquemment, en 1973, le Président Nixon met abruptement fin au programme de rénovation urbaine initié par le *Housing Act*. (Dupont, 2007 : 11).

Par ailleurs, où se logeait le Rassemblement populaire sur le terrain des valeurs? Annonçait-il une refonte du concept de modernisation? Questions d'autant plus idoine que depuis l'élection de 1965, les politiques urbaines s'inspiraient de propositions émises par des spécialistes, souvent extérieurs à la ville, qui prônaient une forme de modernité calquée sur les villes américaines et européennes et qui avaient fini par susciter bien des critiques⁹² (Théberge, 1999; Dumont, 2007).

Selon Divay et Belley, le Rassemblement populaire de Québec préconisait plutôt « une plus grande démocratie municipale et des politiques axées sur la construction de logements au centre-

⁹¹ Entretien accordé par Réjean Lemoine, op, cit.

⁹² Entretien accordé par Winnie Frohn, op. cit.

ville, l'amélioration du transport en commun et la protection de la qualité de vie des résidents ». Le parti s'inscrivait donc dans un nouveau paradigme (2007 : 27) inspiré des pratiques et des valeurs issues de l'économie postfordiste où la participation citoyenne s'était imposée dans toutes les sphères de la vie en société. La victoire électorale de 1989 consacrait, en quelque sorte, ce basculement du rapport de force vers un parti investi d'abord par des groupes populaires et des intellectuels qui ont réussi ensuite à rallier une majorité d'électeurs.

En somme, ce changement des valeurs de référence en urbanisme était l'aboutissement de plus de vingt ans de luttes qui se sont déroulées dans le Vieux-Québec, dans le quartier Saint-Jean Baptiste, mais surtout en basse-ville, là où se heurta le système de valeurs promu par le Progrès civique de Québec pour la revitalisation du quartier. Il faut se rappeler que la basse-ville n'en était pas à ses premières passes d'armes en matière de luttes urbaines; les comités de citoyens y ont toujours été très actifs⁹³. Mais depuis les années 1970, « [...] les comités de citoyens au Québec sont passés de l'assistance à la revendication, et leurs cadres se sont progressivement transformés, à la fois en terme de recrutement et du point de vue de leur orientation : la politique leur est apparue comme une suite logique des luttes partielles dans les quartiers » (Castells, 1973 : 55).

Les comités de citoyens livraient une opposition qui ne pouvait pour parvenir à ses fins dans une société démocratique que se terminer sur le terrain électoral. Certains leaders des mouvements citoyens décidaient de porter la lutte sur le terrain électoral comme candidats du RPQ. Ce que tous ignoraient, par contre, c'est qu'un événement en provenance d'un organisme international surviendrait et qu'il contribuerait à freiner l'élan ininterrompu dont jouissait le Progrès civique depuis son arrivée à l'Hôtel de ville, en 1965.

Accueilli comme une excellente nouvelle par la population de la ville et du Québec tout entier, le classement de l'arrondissement historique du Vieux-Québec au rang de site du patrimoine mondial de l'UNESCO, en 1985, ajoutait une difficulté inattendue à l'élaboration du projet de réhabilitation du « trou de Saint-Roch » tel que conçu par le Progrès civique de Québec. Le classement de l'UNESCO, calqué sur celui du ministère des Affaires culturelles établi en 1964, débordait le Vieux-

⁹³ L'histoire de la Ville nous apprend que la Basse-Ville a été le foyer principal de résistances aux politiques jugées inacceptables par la population de Québec. Parmi ces mouvements d'opposition mentionnons les émeutes du printemps 1918. Exacerbée par le règlement sur les écoles françaises en Ontario et l'attitude hostile de la presse anglophone à l'égard des Canadiens français, par la conscription rendue obligatoire par une loi du Parlement canadien et encouragée par la motion Francoeur votée à l'Assemblée législative de Québec le 21 décembre 1917, la population s'est rassemblée dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur pour faire face aux 1 200 soldats anglophones venus de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Ceux-ci ont ouvert le feu sur la foule, tuant quatre personnes, trois ouvriers et un étudiant (Caron et Lacoursière, 2008). Selon Jacques Fiset, cinquante ans plus tard, ce sont encore des ouvriers et des étudiants auxquels se joindront des intellectuels progressistes qui seront à l'origine des luttes urbaines qui auront raison de l'attitude autocratique du Progrès civique de Québec.

Québec pour inclure la portion de la Côte d'Abraham aujourd'hui occupée par la coopérative de recherche, de création et de diffusion artistique Méduse. Or, comme la Ville avait l'intention de démolir les maisons de cet îlot pour faciliter l'édification de la Grande Place, cette deuxième reconnaissance de l'historicité du lieu causait une difficulté imprévue au promoteur du projet. Au point que, selon Réjean Lemoine, l'administration du maire Pelletier aurait tenté de troquer cette portion du tracé pour une partie équivalente de la Grande Allée⁹⁴.

Entretiens, les partis politiques se mettaient en quête d'un candidat à la mairie, car aussi bien le Progrès civique que le Rassemblement populaire devaient se trouver un chef pour la campagne électorale qui se déroulerait dans 18 mois. Le premier à se lancer dans la mêlée fut Jean-Paul L'Allier qui joignait les rangs du Rassemblement populaire et qui lui apportait sa crédibilité d'ancien ministre des Communications, des Affaires culturelles, de Délégué général du Québec à Bruxelles et d'intellectuel réputé par ses chroniques au journal *Le Devoir*. Peu de temps après, Jean-François Bertrand, lui aussi ex-ministre des Communications et populaire animateur de radio, devenait chef du Progrès civique de Québec.

À l'approche des élections de 1989, les difficultés de la réhabilitation du quartier Saint-Roch sont venues hanter l'administration du Progrès civique qui tardait à présenter son plan de revitalisation malgré ses engagements en ce sens. La construction de la bibliothèque Gabrielle-Roy, inaugurée en 1983, avait contribué à la réélection du Progrès civique en 1985, mais il ne fallait plus compter sur ce point d'appui pour l'élection de 1989. En outre, les principales réalisations immobilières de la Ville s'étaient concentrées à l'extrémité Est du quartier avec la construction d'édifices comme le Palais de justice ou la Société de l'assurance automobile du Québec. Toutefois, selon plusieurs répondants à notre enquête, ces bâtiments étaient situés trop loin du quartier Saint-Roch pour y produire des retombées. Par contre, plus l'élection de novembre 1989 approchait, plus le quartier Saint-Roch, toujours aussi mal en point, était devenu le véritable enjeu électoral. Comme nous le verrons maintenant, les valeurs issues des luttes urbaines déboucheront non seulement sur un changement d'acteurs, mais avant tout entraîneront une métamorphose du paradigme de développement urbain.

⁹⁴ Entretien accordé en décembre 2010.

5.2 La gouvernance de la modernité

L'administration de la ville de Québec des années 1960 était portée par le vent de changement issu de la Révolution tranquille (Lemieux, 2010). Elle oscille entre la nécessité de faire de la ville une capitale moderne à l'image des grandes villes nord-américaines et l'obligation de mettre en valeur le cachet historique de la cité de Champlain qui avait célébré le 350^{ième} anniversaire de sa fondation en 1958. Au demeurant, même la nécessité de la conservation du patrimoine était arrimée au concept de modernité. Mais comment ce concept s'est-il traduit dans la gouvernance urbaine?

Les élus municipaux de cette époque, de même que les élus des paliers gouvernementaux supérieurs, considéraient les quartiers urbains composés majoritairement de maisons vétustes comme l'antithèse de la modernité (Lemieux, 2010). Raser les taudis et les remplacer par des logements neufs, c'était, en quelque sorte, combattre la pauvreté (*Ibid*). Cette conception du développement s'inspire des théories largement répandues dans les écoles de service social aux États-Unis. « Nées dans le cadre de la guerre à la pauvreté, ces théories formalisent l'idéologie réformiste qui présente la pauvreté comme une réalité pathologique et déviante ; les dirigeants doivent donc s'attaquer à ce problème qui mine le new-deal américain » (ÉZOP-Québec, 1981 : 4). Cette même conception de la modernité guidera l'administration municipale de Québec dans ses choix d'aménagement urbain durant les 24 années où le Parti civique a dirigé la ville.

Le concept de modernité s'est incarné, à Québec, dans trois chantiers majeurs qui se sont ouverts simultanément entre 1960 et 1990 et qui ont modifié profondément l'aspect visuel de la ville. Il s'agit du chantier de la Place royale, siège de l'*Abitation* de Champlain, pour consolider l'aspect historique de berceau de la Nouvelle-France, de celui de la Colline parlementaire, pour accueillir la croissance de l'État québécois et enfin, de celui du quartier Saint-Roch où l'administration municipale souhaitait créer une place d'affaires. D'autres chantiers importants comme l'assainissement de la rivière Saint-Charles et l'enlèvement des rails qui mènent à la gare du Palais, se sont ajoutés à ces trois chantiers principaux. Ces grands travaux se déroulaient en parallèle avec l'essor des banlieues dynamisées par l'amélioration du système autoroutier, la création des centres commerciaux ainsi que l'encouragement financier⁹⁵ de l'État à la construction pavillonnaire en banlieue. En somme, durant les décennies 1970 et 1980, la vie des citoyens québécois vibrait au rythme des chantiers de démolition et de reconstruction.

⁹⁵ Dans de nombreux États américains comme au Canada, les gouvernements ont encouragé la construction domiciliaire en banlieue comme moyen de lutter contre les logements insalubres et pour reconverter leur centre-ville.

C'est en 1965, avec l'arrivée au pouvoir du Progrès civique de Québec avec à sa tête Gilles Lamontagne, un homme d'affaires élu comme conseiller en 1962, que la ville a entrepris réellement sa modernisation. Sous cette nouvelle administration qui promouvait des valeurs liées au développement économique, la ville de Québec a connu une véritable métamorphose (Quesnel et Belley, 1991). Sitôt en poste, le nouveau maire a mis en place un train de réformes administratives – proposées par le rapport⁹⁶ de la Commission Sylvestre sur l'administration municipale à Québec – qui ont eu comme conséquences de concentrer le pouvoir au bureau du maire. Ce que n'a pas manqué de relever Louise Quesnel-Ouellet, alors professeur à l'Université Laval et observatrice active de la scène municipale : « Il semble que l'orientation qui est celle du Progrès civique de Québec depuis 1969 soit axée davantage sur l'efficacité que sur la démocratie » (1976 : 292).

« C'était la façon de faire de l'époque », dira plus tard l'ex-maire Jean-Paul L'Allier⁹⁷. Une façon de faire qui découlait du mode d'organisation économique de l'époque. L'économie fordiste, rappelons-le, s'appuyait sur une gouvernance centralisée reposant sur trois groupes d'acteurs : l'État, le monde patronal et le monde syndical (Fillion, 1995) qui évoluaient dans un contexte où l'idéologie dominante était le modernisme⁹⁸. Tous les répondants interrogés à ce sujet au cours de notre recherche ont confirmé l'analyse de Divay et Belley (2007, 2012) qui qualifient la gouvernance urbaine de cette époque d'*affairiste* et de *hiérarchique*. Avec le recul, nous pouvons aussi ajouter que cette gouvernance urbaine n'a pas su évoluer et s'adapter aux changements survenus dans la dynamique des acteurs de l'économie postfordiste qui a émergé durant les années 1980.

Bernard Guesnier et Christian Lemaignan (2006) proposent une lecture des zones d'emplois en France qui n'est pas sans lien avec la gouvernance de la Ville de Québec et l'évolution du quartier Saint-Roch. Selon eux, les années 1950 et 1960 correspondent à des territoires « soumis » qui refusent toute adaptation à la modernité alors que dans les années 1970 et 1980, les territoires se transforment en « réceptacles passifs » ; dans les deux cas, la gouvernance s'exécute du haut vers le bas. Ce mode de gouvernance correspond à celui de la Ville de Québec à la même époque. Comme les travaux du Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI) l'ont démontré, l'incapacité de l'économie fordiste à promouvoir le développement des

⁹⁶ Rapport déposé en décembre 1964, moins d'un an avant les élections municipales de novembre 1965 (Rolland et Mainguy, 1996).

⁹⁷ Entretien accordé le 21 janvier 2013.

⁹⁸ Rappelons les travaux des économistes Diane Bellemare et Lise-Poulin Simon (1986) qui présentaient le modèle de la concertation des ces trois acteurs en Autriche, en Norvège et en Suède comme la meilleure façon d'accéder au plein emploi.

territoires a favorisé l'arrivée d'un nouveau mode économique qui produira ses dividendes dans les années 1990 et 2000. Nous y reviendrons aux chapitres six et sept.

Pour l'heure, rappelons comment le nouveau maire de Québec concevait la gouvernance urbaine au moment d'entrer à l'Hôtel de ville, en 1965 : « Moderniser Québec et donner à sa population un milieu de vie compatible avec la dignité humaine et favorable à son plein épanouissement » (ÉZOP-Québec, 1981 : 81). L'historien Réjean Lemoine souligne : « Il importait pour l'équipe du maire Lamontagne de moderniser la ville en s'inspirant de ce que faisaient nos voisins états-uniens, c'est-à-dire en construisant des autoroutes, de grands immeubles à bureaux ainsi que de gros hôtels » (2006 : 1). Ville historique, berceau de la francophonie en Amérique du Nord, la ville de Québec semblait destinée à connaître une évolution inspirée de ces caractéristiques particulières.

Dans une envolée lyrique qui lui est peu coutumière, le géographe Marcel Bélanger décrit le contexte particulier auquel doit faire face la gouvernance de la cité de Champlain :

De Québec, [...] on saisit d'abord la singularité à travers son paysage. En cette Amérique de cités-dortoirs, de centres industriels et de métropoles géantes, voici tout à coup cette porte du Nouveau Monde, encore chargée de l'événement qui ouvrait à l'Europe un continent, dans le commencement d'un pays qui s'étend jusqu'aux mers arctiques et tropicales. Voici cette ville nord-américaine, encore proche de ses origines, ville historique coloniale et point d'appui du peuplement français d'Amérique, devenue capitale d'une province francophone. Voici cette ville encore tranquille, lieu de continuité, [...] ville d'une lente croissance où vient s'articuler le développement d'une culture minoritaire, étrangère au pouvoir. (Bélanger, 1981 : 11)

C'est à cette époque que l'on réaménage la colline parlementaire, construit l'autoroute Dufferin-Montmorency, reconstruit la Place royale, assainit la rivière Saint-Charles, enlève les voies ferrées, etc. « La ville de Québec nageait en pleine idéologie de la modernité et le béton gagnait du terrain » (Lemoine, 2006 : 1). Lemoine ajoute : « On ne savait tout simplement pas qu'il pouvait exister d'autres façons de procéder » (*Ibid*). De son côté, Paul Villeneuve⁹⁹ s'interroge sur l'évolution du modernisme qui depuis la Renaissance faisait la promotion des valeurs issues de l'héritage commun de l'Antiquité. : « [...] au XX^e siècle, le modernisme n'en serait-il pas venu à évoquer des valeurs internationales, peu respectueuses des particularismes locaux? Alors que le

⁹⁹ Cet universitaire a fait partie de la première cohorte de candidats du Rassemblement populaire, à l'élection de 1977.

postmodernisme prônerait un certain retour, sur le mode cependant du pastiche, au vernaculaire?» (2000 : 256).

Ce phénomène de modernisation urbaine ne se vivait pas uniquement à Québec¹⁰⁰, mais comme l'administration du Progrès civique et le gouvernement du Québec entretenaient les plus hautes ambitions pour la capitale de la francophonie d'Amérique, l'ampleur des changements prenait une dimension urgente (Andrew, Léveillé et Quesnel, 1985). De plus, une capitale ne se devait-elle pas d'être belle, d'offrir à la vue de ses résidents et de ses visiteurs des édifices en hauteur, un réseau routier correspondant à ses ambitions et surtout, pouvait-elle tolérer la présence de logements insalubres (Richtot, Mercier et Mascolo, 1994; Lemoine, 2006; Lemieux, 2010). Situation d'autant plus gênante, pour une capitale, que la modernité s'installait à vitesse grand V, partout en Amérique du Nord et que la ville de Québec des années 1960 et 1970 vivait une situation financière difficile. Même la création de la Communauté urbaine de Québec, qui devait mieux répartir les coûts imputables aux activités régionales, n'était pas parvenue à empêcher le déclassement de la ville de Québec devant des villes de banlieue riches et en plein essor, comme Sainte-Foy, Charlesbourg et Beauport (Andrew, Léveillé et Quesnel, 1985; Lemieux, 2010).

En somme, la gouvernance municipale de cette période a dû affronter la remise en cause du concept de modernisme qui a connu son apogée durant les décennies 1960 et 1970 pour amorcer ensuite son déclin et faire place au postmodernisme à partir des années 1980 (Morisset, 2001; Dupont, 2007). La rénovation urbaine qui découle du modernisme a engendré son contraire : un mouvement contre-urbanistique visant à corriger les préjudices sociaux laissés sur son passage et qui a donné naissance à un « nouvel urbanisme » qui se manifestera à partir de la décennie 1990 dans le quartier Saint-Roch.

¹⁰⁰ À Montréal, le maire Drapeau organise l'exposition universelle de 1967 – dont la tenue coïncide avec le centenaire de la Confédération canadienne – et imagine des projets qui auraient transformé radicalement la ville. Alors qu'à Hull, c'est dans les années 1970 que le gouvernement fédéral rase une partie importante de la ville où se trouvaient des bâtiments patrimoniaux (Palais de justice, Hôtel de ville) pour faire place à des édifices à bureaux – qui n'ont aucun rapport avec l'histoire et les sens du lieu (Viau, 2010) – pour accueillir des fonctionnaires du gouvernement fédéral.

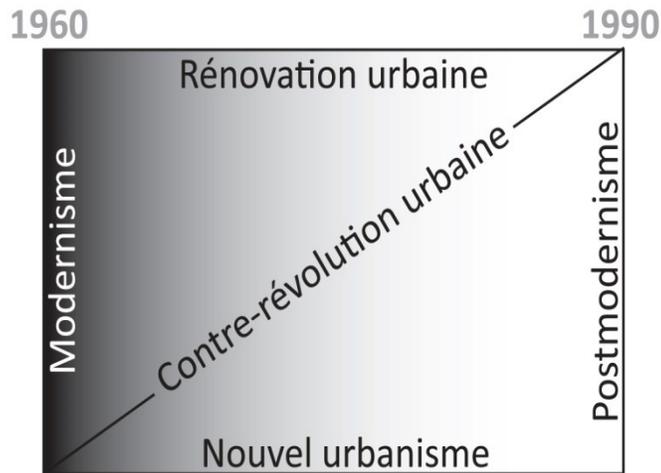


Figure 17 : De la rénovation urbaine au nouvel urbanisme, contexte évolutif de l'idéologie de la gouvernance urbaine à Québec, entre 1960 et 1990 (Source : Yvon Leclerc).

5.3 Des programmes déstructurants

D'entrée de jeu, il paraît difficile de passer sous silence l'impact sur l'administration municipale de la *Commission d'enquête sur l'administration de la cité de Québec* instituée en juin 1963 et dirigée par le juge Charles-Auguste Sylvestre. Déposé en novembre 1964, le rapport jugeait très sévèrement les structures de l'administration municipale de l'époque qui laissaient au maire et aux conseillers la possibilité d'embaucher le personnel de la ville. Ses recommandations ont largement contribué à l'élection du Progrès civique, en novembre 1965 qui a rapidement mis en place plusieurs recommandations du rapport parmi lesquelles se trouvaient l'embauche d'un gérant de la ville et la création d'une fonction publique municipale fondée sur la compétence plutôt que sur le favoritisme des conseillers municipaux comme c'était la coutume jusqu'alors (Tessier, 1996). Cette réforme administrative n'est pas sans lien avec une réforme semblable qui se réalisait au gouvernement du Québec et qui visait à placer l'administration publique, à tous les niveaux, sur la voie de la rigueur et de la modernisation de ses structures. Pour l'administration du Progrès civique de Québec, gérer les fonds publics avec discipline et rigueur exigeait une réforme du cadre administratif de la ville.

L'examen des programmes d'action des décennies 1960 à 1990 indique qu'ils ont été largement tributaires de la publication d'importants rapports issus de commissions d'enquête qui ont servi de guides à la gouverne de la Ville. Ces rapports avaient tous comme objet de moderniser la ville et correspondaient à la conception que l'élite politique de la ville et des gouvernements supérieurs se faisaient du rôle de Québec, ville-capitale. Ils ont constitué le point d'orgue de l'émergence de

valeurs associées à la modernité, de l'encadrement intellectuel et de la construction du discours public, ainsi que la justification politique des décisions des élus de la ville de Québec durant les années 1960 pour s'adapter au contexte urbain de l'Amérique du Nord. Le premier de ces rapports, publié en 1956, a sans doute donné le ton à cette vaste entreprise de modernisation de la ville de Québec.

5.3.1 Le rapport Gréber (1956)

Le *Projet d'aménagement de Québec et de sa région* porte la signature de Jacques Gréber, Roland Bédard et Édouard Fiset et constitue le premier plan d'urbanisme de la ville de Québec (Gréber, Bédard et Fiset, 1956). Il présente la vision d'une ville inséparable de sa banlieue, vision qui nourrira le discours politique et les décisions municipales jusqu'à l'élection de novembre 1989 et la fusion des treize municipalités de la Communauté urbaine de Québec, en 2002. Selon cette conception de « ville-région », les fonctions urbaines accordaient à la banlieue le rôle de l'habitation et à la ville, celui de pourvoyeuse d'emplois. Les auteurs du rapport proposaient un aménagement conçu pour desservir un territoire pouvant accueillir éventuellement une population de 700 000 à 800 000 habitants, soit quatre fois plus que la population de 1956.

Au moment de la publication du rapport, les grands magasins du quartier étaient toujours là et constituaient le pôle commercial le plus important de la région. Ce qui peut expliquer que les auteurs servent à la Ville et au ministère des Transports l'avertissement suivant au sujet des projets d'autoroutes urbaines proposés dans leur rapport : « Si on ne prend pas les mesures nécessaires pour assurer non pas des réalisations immédiates, ce qui ne serait ni économique ni justifié, mais la réservation des emprises nécessaires¹⁰¹ à la réalisation graduelle de ces projets, on risque de compromettre à jamais le développement de cette vaste et riche région urbaine déjà connue sous le nom de la région du « grand Québec » (Gréber, Bédard et Fiset, 1956 : 9)

Les auteurs du rapport pouvaient difficilement imaginer, en 1956, les changements qui surviendraient au cours des décennies 1960 et 1970 dans l'organisation de la production industrielle et surtout, dans celle de la commercialisation des biens. Déjà, l'industrie manufacturière (tannerie, textile, chaussure, menuiserie, cartonnerie) qui avait contribué à la prospérité du quartier Saint-Roch au XIX^e et au début du XX^e avait plié bagage pour aller s'établir

¹⁰¹ Souligné dans le texte

dans les parcs industriels de banlieue à compter des années 1950¹⁰². Et depuis, l'entrepreneuriat industriel était au point mort dans le quartier. De son côté, la fonction commerciale, qui a fait les belles heures du quartier dans les années 1950 et 1960, quittait elle aussi le quartier pour s'installer dans les centres commerciaux de banlieue, surtout à compter des années 1960¹⁰³.

Les auteurs du rapport ne pouvaient prévoir également l'exode de la population la mieux nantie vers la banlieue, laissant derrière elle les populations moins fortunées qui habitaient souvent des maisons vétustes, faute de moyens de s'offrir mieux (Conseil des affaires sociales, 1989 ; ÉZOP-Québec, 1981). Lors de la publication du rapport Gréber, le concept de modernisation n'avait pas encore franchi les portes de l'Hôtel de ville et les démolitions de maisons vétustes n'étaient pas encore envisagées. Tout au plus les élites de la ville et les urbanistes s'entendaient-ils sur le fait qu'il fallait « prendre la mesure de la périurbanisation tout en améliorant l'habitation dans la ville-centre » (Mercier, 2003 : 277). Cette situation était suffisante pour que le conseil municipal décrète, conformément à une recommandation du rapport Gréber, la tenue d'une enquête sur l'état de l'habitat dans la ville de Québec (Noppen, 1995). Ce fut le rapport Martin.

5.3.2 Le rapport Martin (1962)

La *Commission d'enquête sur le logement dans la cité de Québec* présidée par le doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Jean-Marie Martin, a publié son rapport en quatre volumes entre 1961 et 1963. Selon l'extrait des minutes de la séance du Conseil de ville tenue le 26 septembre 1957, le mandat de la Commission consistait à « connaître la condition des logements dans la Cité ». Pour ce faire, la Commission classait la condition des bâtiments et des aires d'habitation en trois ensembles, selon que l'état des édifices était jugé *adéquat*, *moyen* ou *inadéquat*. La lecture des études de la Commission révèle aussi que 41 % du territoire de la ville et 45 % de la population entière de la ville – soit 80 100 sur 176 000 habitants, dont 20 900 enfants de moins de 15 ans qui représentent 26 % de la population totale de ces zones – vivait dans des logements dont l'état était jugé inadéquat¹⁰⁴.

¹⁰² Témoins de cet exode de la production industrielle, les nombreux ateliers et petites usines abandonnés dans le quartier seront graduellement occupés par des artistes en arts visuels, et ce, grâce à leurs coûts de location très bas.

¹⁰³ Le premier centre commercial, Place Laurier, a été inauguré en novembre 1961.

¹⁰⁴ D'après les auteurs du rapport Martin, les zones d'habitat classées *moyennes* forment 22 % du territoire et 22 % de la population totale, soit 39 000 personnes dont 9 900 enfants qui représentent 25 % des habitants de ces zones et les zones d'habitat classées *adéquates* constituent 37 % du territoire où vit 33 % de la population de la ville dont 17,300 enfants qui représentent 30 % de la population de ces aires d'habitation.

Il est important de préciser, aux fins de notre recherche, que le quartier Saint-Roch, au grand complet, était classé inadéquat ou impropre à l'habitation (Martin *et al*, 1962 b). Dans les zones classées inadéquates, certaines parties comprenaient des logements dont les conditions étaient jugées acceptables et d'autres, totalement inacceptables. La Commission les rangeait sous deux volets : le réaménagement – terme déjà utilisé par le rapport Gréber – et la rénovation¹⁰⁵.

Toujours selon le rapport, c'est dans cette zone que se trouvaient les logements les moins bien équipés de Québec (avec ceux du Vieux-Québec), c'est-à-dire que « la proportion de ceux qui ne comportaient aucune baignoire (ou douche) était extrêmement haute, soit 40 % » (Martin, 1961 : 12). De plus, pour appuyer ces observations, les marchands du quartier Saint-Roch « se plaignaient des rues étroites, du stationnement difficile, et de la forte concurrence des centres commerciaux de la banlieue, plus faciles d'accès » (Lemieux, 2010 : 248). Faut-il trouver dans ce rapport les fondements des décisions qui ont mené les autorités de la ville à raser des centaines de maisons du quartier? Un résident du quartier se rappelle :

Je distribuais des dépliants dans le quartier pour un ami qui se présentait au poste de commissaire d'école. Je revenais de ma tournée avec des dizaines de dépliants que je n'avais pu laisser, car les maisons, encore debout les jours précédents, avaient été démolies! Le quadrilatère situé au pied de la falaise, entre la rue de la Couronne et le cinéma Odéon était complètement occupé par des maisons de deux, trois ou quatre étages, avant de tomber sous le pic des démolisseurs, durant les années 1970 et 1980¹⁰⁶.

De fait, ces maisons étaient toutes situées dans la zone jugée inadéquate par le rapport Martin, bien qu'elles ne fussent pas toutes insalubres (Fiset, 2010); mais elles avaient aussi le malheur d'être situées sur le tracé de l'autoroute de la Falaise qui était, comme nous le verrons maintenant, la principale recommandation du rapport Vandry et Jobin.

5.3.3 Le rapport Vandry et Jobin (1968)

Rendu public en 1968, le troisième rapport qui devait conduire la Ville de Québec sur la voie de la modernité était le fruit du travail de la firme d'ingénieurs Vandry et Jobin. Inspirés par la vision régionale de la ville proposée par le rapport Gréber qui consistait à favoriser les aires de travail au

¹⁰⁵ La Commission retient neuf critères pour distinguer une aire de rénovation d'une aire de réaménagement. Des critères *fondamentaux* (l'état des logements, importance relative du nombre d'enfants, densité de population, qualité matérielle du milieu comme habitat, fonction du quartier où se situent l'aire et l'équipement social du quartier) et des critères *marginiaux* (l'existence de travaux d'intérêt public, le caractère historique du quartier auquel l'aire appartient, le coût comparatif du réaménagement ou de la rénovation).

¹⁰⁶ Entretien avec Jacques Fiset, décembre 2010.

centre-ville et les territoires résidentiels en banlieue et rassurés par le rapport Martin qui justifiait à leurs yeux un « droit » de passage dans la trame urbaine, ces ingénieurs spécialistes de la voirie ont proposé un ambitieux plan de circulation automobile.

Pour faire ses projections, la firme Vandry et Jobin – comme le rapport Gréber – partait du postulat que la population de Québec atteindrait 680 000 habitants, vingt ans après la publication du rapport, et que la région pourrait même franchir le cap du « million d’habitants vers l’an 2000 » (Lemieux, 2010 : 299; Gagné, 2006). Or, comme 62 % de cet accroissement serait attribuable à la banlieue, incluant les deux rives, il fallait prévoir un réseau routier capable d’éviter la congestion routière. Déjà, « à la fin de 1968, on comptait 57,1 km d’autoroute en opération et 36,5 en construction » (Lemieux, 2010 : 299). Le plan de Vandry et Jobin en proposait plus de double, soit 135,2 km à des coûts estimés à plus de 500 millions de dollars, « une somme astronomique » à l’époque (Lemieux, 2010 : 299). La recommandation la plus étonnante du rapport concernait la création de **l’autoroute de la Falaise** qui devait longer le bas de la falaise, depuis l’autoroute Dufferin-Montmorency jusqu’à l’autoroute Henri IV pour devenir « l’épine dorsale du réseau routier urbain » (Vandry et Jobin, 1968 : 3). Une autoroute qui, comme nous le verrons, aurait comme conséquence de raser une partie importante du quartier.



Figure 18 : Plan des autoroutes construites et projetées dans la région de Québec, 1968. (Source : Vandry et Jobin (1968) Plan de circulation et de transport, région métropolitaine de Québec, vol 1).



Figure 19 : Perspective du centre de Québec en 1990, Rapport Vandry-Jobin, 1968. Notons l'autoroute de la Falaise qui débute à l'autoroute Dufferin-Montmorency, plonge sous terre au niveau de la Grande Place et poursuit sa course jusqu'à l'autoroute de ceinture, Henry IV et boulevard de la Capitale. Selon ÉZOP Québec, le Rapport Vandry-Jobin illustre bien le fonctionnalisme qui existait alors : les architectes imaginent la ville divisée en vastes îlots dont chacun est dédié à un usage unique: dormir, travailler, consommer et circuler (1981). (Photo : *Saint-Roch, une histoire populaire*).

À dire le vrai, ce qui précipita la descente aux enfers du quartier Saint-Roch est principalement attribuable à deux projets de voirie. Pour l'un, l'autoroute Dufferin-Montmorency se réalisa en vouant au pic des démolisseurs le quartier chinois (Lautler, 2013) et la paroisse Notre-Dame de la Paix (Noppen et Morisset, 1997) qui se trouvaient sur son passage. Pour l'autre, c'est le projet d'autoroute de la Falaise qui devait se rendre jusqu'à Sainte-Foy, mais qui s'arrêta finalement à la rue de la Couronne. À eux seuls, ces deux projets ont provoqué la démolition de centaines de maisons, une situation qui ne souriait guère au maire Lamontagne pour qui « encore une fois, détruire des propriétés est synonyme de nouvelles pertes de taxes ». Sans compter, ajoutait-il, « les coûts monétaires et humains de milliers de familles qu'il faudra reloger » (Lemieux, 2010 : 302).

Pour la Ville, cette situation créait des problèmes de gestion foncière du fait que les propriétés habitées par les populations démunies de la ville n'étaient pas valorisées et rénovées par leurs propriétaires, fragilisant ainsi la situation financière de la ville et accentuant la spirale de la dégradation du bâti. En somme, pour la gouvernance urbaine de cette époque, moderniser la cité de Champlain ne pouvait se réaliser sans heurts et devait passer par des programmes d'action destructurants qui ont bouleversé la vie du quartier Saint-Roch. À la décharge de l'administration

municipale, toutefois, ajoutons que ces programmes ne sont pas, à eux seuls, imputables de la dévitalisation du quartier; le changement dans les pratiques commerciales porte sa large part de responsabilité, comme nous le verrons maintenant.

5.4 Les résultats : des initiatives au succès mitigé

Rappelons que depuis les années 1950 et jusqu'à la fin des années 1970, le centre-ville vivait au rythme de ses grands magasins à rayons qui attiraient des consommateurs de toute la grande région de Québec. L'ouverture des centres commerciaux en banlieue est cependant venue chambarder cet avantage concurrentiel et eut pour conséquence de réduire considérablement la vitalité économique du quartier. Les grands magasins de la rue Saint-Joseph fermaient à tour de rôle. Le premier à annoncer sa fermeture a été le magasin Pollack¹⁰⁷ en 1978. En juin 1981, c'était au tour de la Cie Paquet de cesser ses opérations mettant à pied 1100 travailleurs et travailleuses¹⁰⁸. Deux autres grands magasins, le Syndicat de Québec et le magasin Laliberté, étaient toujours en activité; mais le Syndicat fermait lui aussi ses portes en 1991 (Vallières, 2008). Seul subsistait, en raison de la spécialisation de son fonds de commerce, le quatrième des grands magasins de l'époque glorieuse, le magasin Laliberté.

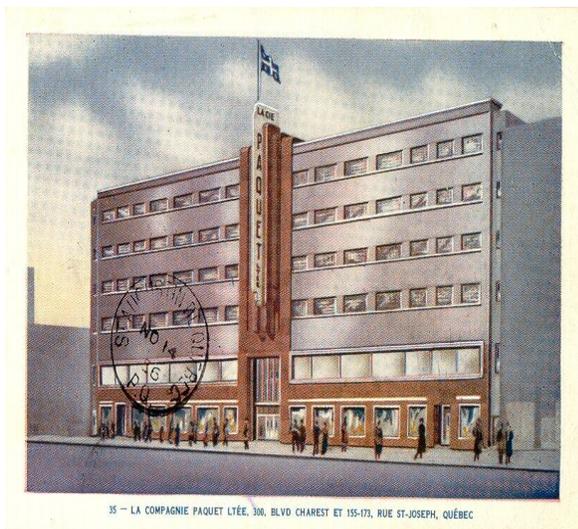


Figure 20 : La Cie Paquet (1950)
(BANQ P547, S1, SS1, SSS1, D1-10, P3611).



Figure 21: Nouvel édifice du Syndicat de Québec (1946)
(BANQ P547, S1, SS1, SSS1, D1-10, P0561R).

¹⁰⁷ Tous situés sur la rue Saint-Joseph, voisins les uns des autres, les quatre grands magasins étaient Pollack, le Syndicat de Québec, J.B. Laliberté et la Cie Paquet.

¹⁰⁸ Selon le président de la Cie Paquet, Jean-Guy Laurin, interrogé à l'émission *Tout le monde en parlait* (31 mai 2011).



Figure 22 : Le magasin Pollack (1950)
P547, S1,SS1,SSS1,D1-10,P0563R.



Figure 23 : J.B. Laliberté (2013) (photo YL) BANQ.

Ces quatre édifices ont été rénovés depuis l'époque où ces photos ont été prises, y compris l'édifice du magasin JB Laliberté qui poursuit encoe aujourd'hui une partie de ses activités commerciales.

Après la Colline parlementaire, c'est le quartier Saint-Roch qui a vécu les plus importantes transformations issues du concept de modernité (Lemieux, 2010). Surtout en raison du grand nombre d'expropriations dont plusieurs étaient sur le tracé de l'autoroute de la Falaise. Concrètement, « entre 1960 et 1984, la ville de Québec a octroyé des permis de démolition pour 3 600 logements, dont plus de la moitié entre 1960 et 1969 » (Vallières, 2008 : 1827-1828). Plus des deux tiers d'entre eux se situaient dans la haute-ville, pour l'aménagement de la Colline parlementaire et de la Place Québec, alors que plus de 700 unités du tiers restant se situaient dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur (*Ibid*).

Aussi, abordant la situation du centre-ville de Québec et du quartier Saint-Roch, les auteurs d'ÉZOP-Québec écrivaient-ils :

Ainsi figé dans sa vieille structure historique et son vieux cadre bâti, le centre-ville n'offrait plus par ailleurs les conditions générales adéquates aux fonctions modernes des centres urbains; faible concentration du capital immobilier, parcellarisation de la propriété foncière, cadre bâti insuffisant et détérioré; réseau de circulation interne congestionné et dysfonctionnel, mal articulé aux différentes voies routières permettant le flux et le reflux des populations périphériques et des banlieues, manque d'espaces de stationnement

accessibles, conditions d'environnement et esthétisme urbain plus que déficientes, équipements et infrastructures périmés, etc. (ÉZOP-Québec, 1981 : 136)

Laissé à lui-même, le quartier déperissait lentement. « Son édifice en hauteur le plus réputé, Le Lafayette, était vacant » (Lemoine, 2011 : 6). Déjà que la population du quartier Saint-Roch était passée de 19 445 habitants en 1941 à 16 549 en 1951 puis à 13 452 en 1961 (Beaudin, 1992), l'exode s'est poursuivi durant les deux décennies suivantes comme l'indiquent les recensements ; la population du quartier chutait de 10 300 en 1971, à un plancher de 6 800 en 1981 et demeurait stable à 6 800 en 1991 (Vallières, 2008) et à 6895 en 1996 (Nicole, 2001). Avec un taux de chômage de 26 %, en 1996, Saint-Roch était le territoire le plus « affecté » de la Communauté urbaine de Québec qui elle, comptait un taux de chômage de 10,9 % (Nicole, 2001). En somme, durant les 30 années qui ont suivi 1961, c'est plus de la moitié de la population du quartier qui, attirée par les banlieues ou parce que le quartier est devenu invivable, ont déserté le territoire en raison des expropriations. Un quartier en mauvais état, entouré de résidences aux fenêtres placardées que le journal *Le Soleil* avait surnommé *Plywood city* (Viau¹⁰⁹ ; Lemoine¹¹⁰).

Pire encore, rappellent plusieurs répondants, des revendeurs de stupéfiants se disputaient certaines rues du quartier où fleurissait la prostitution et où des truands de tout acabit opéraient au grand jour, augmentant ainsi l'insécurité du lieu. La réputation du quartier laissait de glace la plupart des investisseurs qui auraient voulu s'engager dans la rénovation du quartier. Du reste, quel promoteur immobilier aurait voulu s'établir dans une forme de réincarnation contemporaine de la cour du roi Pétaud du Tartuffe de Molière? Le quartier Saint-Roch, le ci-devant fier et florissant centre-ville de Québec, pouvait-il dégringoler plus bas?

¹⁰⁹ Entretien accordé à Stéphane Vigneault, de Gatinorama, en mars 2010.

¹¹⁰ Entretien réalisé le 7 décembre 2010.



Figure 24 : Quatre maisons barricadées du quartier Saint-Roch, rue Alfred, 1979. (Archives de la ville de Québec, A141-2108).

Pourtant, ce sombre tableau ne doit pas faire oublier les efforts entrepris par l'administration du Progrès civique pour enrayer la détérioration du quartier. Côté habitation, elle a construit le complexe de Place Bardy et quatre îlots de logements à loyer modique répartis dans différents secteurs de la ville, dont un seul dans Saint-Roch (Place Jacques-Cartier) et deux autres aux

abords du quartier. De plus, afin de privilégier la fonction commerciale du quartier (ÉZOP-Québec, 1981) ou l'arrivée d'un projet majeur (CUE, 1968), le Service d'urbanisme de la ville de Québec planifiait des initiatives de sortie de crise avec l'élimination des voies ferrées et l'assainissement de la rivière Saint-Charles, deux problèmes perçus comme un frein à la réhabilitation du quartier (Lemieux, 2010).

5.4.1 Trois initiatives de sortie de crise.

Le lent dépérissement du quartier Saint-Roch, durant les années 1970 et 1980, a conduit la Ville et les gens d'affaires du quartier à proposer des actions de revitalisation. Trois efforts de sorties de crise ont été tentés durant cette période : l'installation d'une toiture pour recouvrir la rue Saint-Joseph pour la transformer en centre commercial, la construction d'une bibliothèque centrale à la Place Jacques-Cartier et la proposition d'un projet majeur pour combler le « trou » de Saint-Roch. Voyons-les un à un.

5.4.1.1 La création du Mail Saint-Roch (1974)

Dès le début de la décennie 1970, les commerçants de la rue Saint-Joseph alertaient l'Hôtel de ville sur l'exode de la clientèle vers les centres commerciaux de banlieue. Selon Serge Filion¹¹¹, urbaniste entré au service de la ville de Québec en 1969, la Ville a d'abord répondu en rendant la rue piétonne, mais devant des résultats peu convaincants, les commerçants ont réclamé de nouvelles mesures. Si bien que c'est à l'initiative des entrepreneurs et des commerçants de la rue Saint-Joseph que le premier geste significatif de revitalisation du quartier Saint-Roch a été posé.

En 1973, la Ville décidait de recouvrir la rue Saint-Joseph, entre les rues De la Couronne et Mgr-Gauvreau, une pratique de rues couvertes qui étaient populaires aux États-Unis à cette époque¹¹². En novembre 1974, lors de l'inauguration de cette plus longue rue couverte en Amérique du Nord, les autorités de la ville et les commerçants débordaient d'optimisme, anticipant que cette initiative

¹¹¹ Serge Filion était interrogé à l'émission de Radio-Canada *Tout le monde en parlait*, le 31 mai 2011.

¹¹² Interrogée par Isabelle Porter, du journal *Le Devoir*, Renée Desormeaux, commissaire à l'entreprise pour la Ville de Québec déclarait : « Durant les années 1970, le quartier se vidait; alors, les commerçants de la rue Saint-Joseph et la Ville ont cherché des solutions. Ils sont allés en mission aux États-Unis pour voir des modèles de rues couvertes. Ils voulaient concurrencer les centres commerciaux qui attiraient tout le monde dans les banlieues » (Porter, 10 novembre 2006).

serait « un attrait extraordinaire qui apportera une belle concurrence aux centres d'achat (sic)¹¹³ de banlieue et deviendra le joyau de la capitale provinciale » (Lemoine et Vallerand, 2008 : 41).



Figure 25 : Inauguration du Mail couvert dans Saint-Roch en compagnie du ministre des Finances, Raymond Garneau. 1974. (www.magazineprestige.com).



Figure 26 : Le Mail Saint-Roch, peu après son inauguration, en 1974. (Archives de la Ville de Québec, N014743.1).

¹¹³ Un anglicisme (shopping centre) souvent utilisé pour désigner un centre commercial

Toutefois, cette initiative collective allait rapidement tourner au cauchemar. Serge Fillion se rappelle : « Pour donner une image concrète, au début des années 1970, on calculait que chaque année, il s'ajoutait en surfaces commerciales dans les banlieues l'équivalent de la rue Saint-Joseph. Si tu fais ça pendant trente ans... c'est une mort annoncée »¹¹⁴. De plus, la nature même de l'offre commerciale dans les magasins du Mail changeait d'une année à l'autre. La clientèle s'appauvrisait avec la présence d'itinérants et de personnes démunies qui se réfugiaient dans le Mail et dont le nombre augmentait avec la désinstitutionnalisation pratiquée par les établissements de santé mentale, à la fin des années 1980. Alors que la clientèle plus aisée avait adopté les centres commerciaux de banlieue, les marchands du Mail se voyaient réduits à offrir des produits bas de gamme dans des magasins à escompte (*Ibid*). Tant et si bien qu'au début des années 1990, le Mail Saint-Roch, devenu le Mail Centre-ville avec l'espoir d'en changer l'image et d'y relancer l'activité commerciale, était devenu une sorte de refuge ou de « centre de jour » pour les démunis et un lieu de rencontre pour une faune délinquante peu recommandable. Au même moment, toujours dans l'espoir de relancer la vie économique du quartier, la Ville projetait la construction d'une bibliothèque publique qui deviendra, pour plusieurs années, un modèle du genre au Québec.

5.4.1.2 La construction de la bibliothèque Gabrielle-Roy, une réussite exemplaire

La deuxième réponse de l'administration du Progrès civique au déclin du quartier a connu un meilleur destin. Le projet remonte à l'élection de 1973 où le maire Lamontagne, conscient que l'édifice qui abritait la bibliothèque centrale de Québec ne convenait plus à une ville moderne, s'engageait à construire une bibliothèque centrale. C'est finalement le maire Jean Pelletier, successeur de Gilles Lamontagne à la mairie de Québec, en 1977, qui concrétisa cet engagement.

Spécialiste de l'implantation des bibliothèques publiques auprès des municipalités, Philippe Sauvageau¹¹⁵, à qui le maire Jean Pelletier avait confié la conception et la réalisation de la bibliothèque, rappelle que durant les années 1970, les statistiques de fréquentation des bibliothèques situaient la ville de Québec au dernier rang des villes d'importance au Québec pour

¹¹⁴ Serge Fillion, *op.cit.*

¹¹⁵ Entretien réalisé en janvier 2012.

tous les paramètres d'utilisation des bibliothèques publiques et particulièrement au chapitre des prêts de documents. Ce piètre palmarès interpellait les élus municipaux de la ville de Québec. D'où l'engagement du maire Gilles Lamontagne de construire une bibliothèque centrale en lieu et place de l'Hôtel Saint-Roch (figure 27) que la Ville avait acheté et fait démolir afin, aux dires de Sauvageau, d'assainir le quartier¹¹⁶. L'emplacement choisi devait faire une autre victime du patrimoine, le Couvent de Saint-Roch (figure 28).

Deux critères ont présidé au choix de son emplacement dans le quartier Saint-Roch : les facilités de circulation pour le transport en commun et la centralité du lieu. Pour l'administration du maire Jean Pelletier, la bibliothèque constituait un élément majeur de la revitalisation du quartier avec d'autres projets¹¹⁷, comme la gare intermodale et bien sûr le projet immobilier de la Grande Place, que nous verrons plus loin.

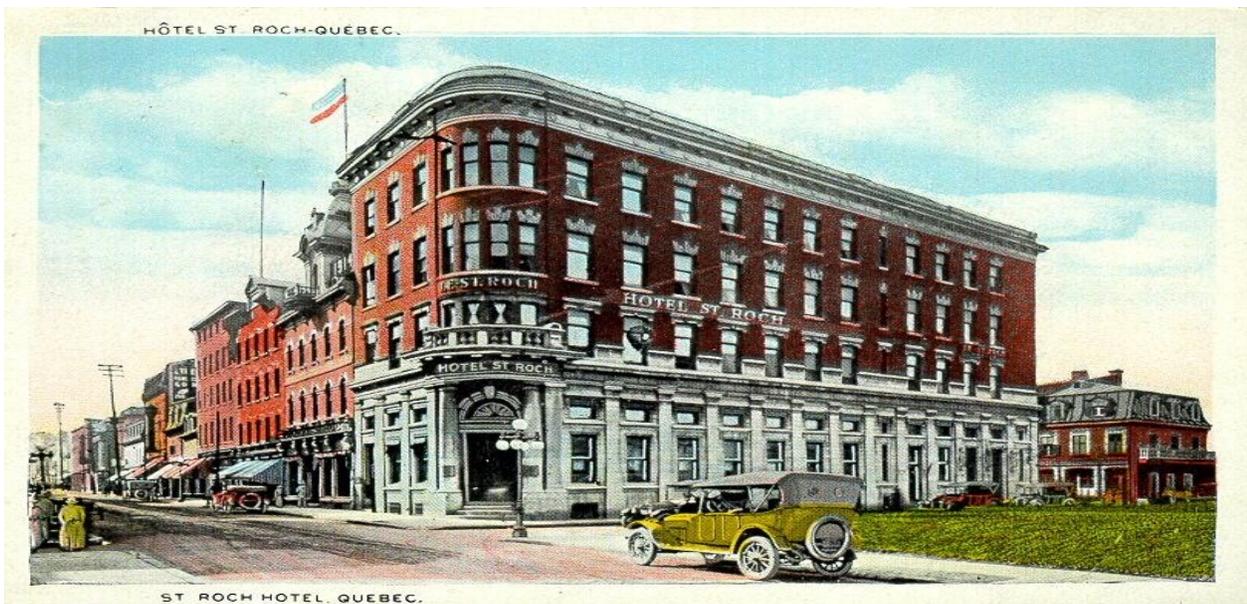


Figure 27 : L'Hôtel Saint-Roch, construit en 1915 selon les plans de l'architecte René-Pamphile Lemay, avant le premier incendie 1923. Source: BANQ P547,S1,SS1,SSS1,D1-10,P3632R.

<http://www.espritdulieu-quebec.ulaval.ca/?p=659>.

¹¹⁶ L'hôtel Saint-Roch, durant les années 1960, avait la réputation de servir d'hôtel de passe. L'historien Réjean Lemoine rappelle que le maire Lamontagne avait déclaré, à propos de l'engagement électoral de construire une bibliothèque : « D'un rendez-vous des corps, l'endroit deviendra un rendez-vous des esprits ». Entretien, *op. cit.*

¹¹⁷ Sauvageau se rappelle les efforts déployés par le maire Pelletier, dès 1978, pour inviter l'Université du Québec et l'Institut national de la recherche scientifique à s'établir dans le quartier ; mais il s'était fait répondre que le quartier se prêtait mal à leur venue, car « ces institutions accueillent des personnalités qui se sentiraient mal à l'aise dans ce quartier ».



Figure 28 Le Couvent de Saint-Roch, institution fondée en 1844, d'après les plans de Thomas Baillargé, Québec, Québec, [18-]. Archives Congrégation de Notre-Dame - Montréal. Ce témoin architectural du passé est tombé sous le pic des démolisseurs en 1972 pour faire place à un hôtel Holiday Inn devenu l'hôtel PUR en 2008. Source : BANQ P547, S1, SS1, SSS1, D1-10, P3614R.

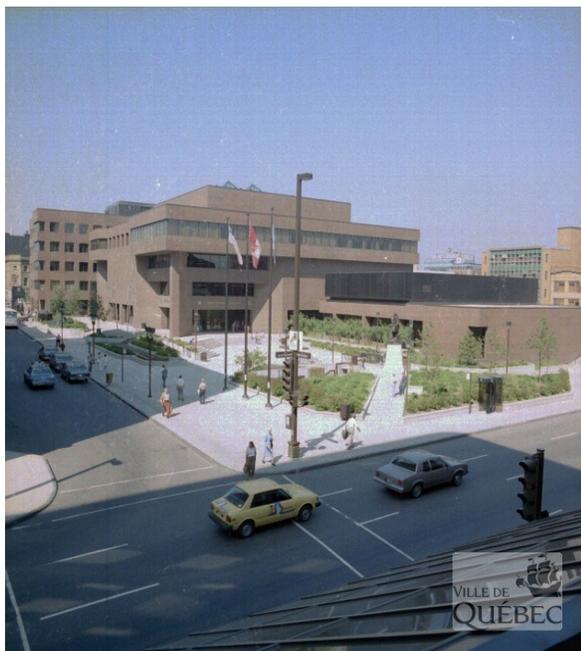


Figure 29 : Extérieur et intérieur de la bibliothèque Gabrielle-Roy, juillet 1984 (Archives de la ville de Québec, (BANQ A142-29332).

Une fois érigé, le nouvel immeuble, construit et financé par le secteur privé, offrait une surface d'occupation de 300 000 pieds carrés dont le tiers était réservé à la bibliothèque; un autre tiers était loué au gouvernement fédéral et le dernier tiers était voué à des fins commerciales. Selon Sauvageau, concepteur et réalisateur du projet, cette formule de construction immobilière présentait l'avantage de gagner du temps et la bibliothèque devenait propriété de la Ville au bout de 25 ans, sans qu'elle ait eu à déboursier un sou¹¹⁸.

Malgré la mauvaise réputation du quartier, l'ouverture, en 1983, de la Bibliothèque Gabrielle-Roy a connu un succès instantané. « En une seule fin de semaine, plus de 22,000 personnes viennent visiter ce nouveau centre culturel » (Lemoine, 2013 : 4). Même le parti d'opposition, le Rassemblement populaire de Québec – qui s'opposait à l'origine à ce projet en lui préférant la construction de bibliothèques de quartier – a reconnu que le fait de débiter par la construction de la bibliothèque centrale était le bon choix¹¹⁹. Preuve en est que ce succès a contribué à ramener à sept ans l'échéancier de la construction des dix bibliothèques de quartier prévu pour se réaliser sur une période de dix ans. « Ce sont les conseillers municipaux qui faisaient pression sur l'administration municipale pour réclamer l'ouverture d'une bibliothèque dans leur quartier »¹²⁰.

La bibliothèque Gabrielle-Roy attirait dans Saint-Roch des visiteurs provenant de tous les quartiers de la ville. Ils appréciaient les nouveaux services facilement accessibles et gratuits qu'on y offrait : vidéothèque, photothèque, laboratoire de langue, télévision, visionneuse de microfilms et de diapositives, téléréférences, salle de réunion, salle d'exposition d'œuvres d'art, auditorium de 230 places, etc. Selon Sauvageau, l'artothèque – prêt d'œuvres d'art – pourrait avoir contribué à développer la demande de la consommation des œuvres en arts visuels et métiers d'art en plus de jeter une passerelle avec les artistes de ces domaines vivant dans le quartier.

Le maire Pelletier souhaitait « que cet équipement culturel devienne un outil incomparable de développement intellectuel et un facteur majeur de revitalisation du centre-ville et du quartier » (Lemoine, 2013). Pourtant, inaugurée en 1983, soit six ans avant l'élection du Rassemblement populaire, la bibliothèque Gabrielle-Roy apparaît comme un événement isolé dans le redéploiement du quartier.

Comment alors expliquer qu'une institution culturelle de cette envergure, qui a connu un succès de foule dès le départ, n'ait pas réussi à assumer le leadership de la revitalisation du quartier?

¹¹⁸ Sauvageau, 2012, *op.cit.*

¹¹⁹ Entretien avec Winnie Frohn, ex-membre du comité exécutif de la Ville, janvier 2011.

¹²⁰ Sauvageau, 2012, *op.cit.*

Pourquoi les entrepreneurs n'ont-ils pas saisi le message de renouveau véhiculé par cette construction pour y voir une opportunité d'affaires? Comment expliquer que six ans après l'ouverture de la bibliothèque, le quartier demeurait toujours dans un état de dégradation qui rebutait les entrepreneurs? La recherche documentaire et les entretiens fournissent trois raisons à cet état de fait.

En premier lieu, le projet de construction de la bibliothèque Gabrielle-Roy a été, dès le départ, un projet politique initié, élaboré et piloté à partir du bureau du maire. Selon Sauvageau, l'institution n'avait aucune racine dans le quartier et elle a été implantée du haut vers le bas, sans consultation et, *a fortiori*, sans mobilisation de la population du quartier. De plus, la Ville n'avait prévu aucun projet relié à l'institution et qui aurait pu en faire un projet moteur de développement du quartier¹²¹.

En deuxième lieu, le projet s'est réalisé en marge de la vie démocratique de la ville de Québec puisque le financement était entièrement privé et n'occasionnait aucun débours ni même de décision du conseil municipal. Cette façon d'opérer situait le projet en dehors de la zone de responsabilité des élus municipaux puisqu'ils n'avaient pas à voter un budget pour sa réalisation. Se sont-ils mobilisés autour du projet? Se sont-ils approprié le projet? Il semble que non. Ce n'est qu'à quelques semaines de l'ouverture de la bibliothèque au public que le maire Pelletier a invité Philippe Sauvageau à venir présenter le projet aux élus municipaux. La principale retombée du succès populaire remporté par la Bibliothèque Gabrielle-Roy a été l'implantation de bibliothèques dans les autres quartiers de la ville. L'effet d'entraînement s'est donc produit sur une période de sept ans, à l'extérieur du quartier Saint-Roch¹²².

En troisième lieu, la bibliothèque est située au nord du boulevard Charest, comblant l'espace laissé vacant par la démolition de l'hôtel Saint-Roch. Lors de son inauguration, la rue Saint-Joseph comptait encore de nombreux emplacements commerciaux placardés et le Mail Saint-Roch attirait une clientèle qui participait peu ou prou à sa vie commerciale et encore moins à la vie du quartier. L'activité fébrile de la bibliothèque a donc connu un rayonnement qui s'est limité aux abords de l'établissement lui-même, notamment avec l'ouverture d'une librairie de livres usagés et d'un comptoir de disques¹²³. Pour ce qui est de la partie du quartier située au sud du boulevard Charest, l'ouverture de la bibliothèque n'a pas eu d'effet de réhabilitation¹²⁴.

¹²¹ Sauvageau, 2012, *op.cit.*

¹²² *Ibid.*

¹²³ Deslauriers, 2011, *op.cit.*

¹²⁴ Sauvageau, 2012, *op.cit.* et entretien avec Winnie Frohn, 2011.

Malgré cela, ce fut « l'une des meilleures décisions de Jean Pelletier » dira, à ce propos, Jean-Paul L'Allier¹²⁵. « Ce n'est que plusieurs années plus tard, une fois la partie sud du boulevard Charest réaménagée, que l'impact de la bibliothèque sur la revitalisation du quartier s'est vraiment fait sentir comme point d'appui à la stratégie de développement culturel adoptée par la Ville au début des années 1990 »¹²⁶.

L'administration du maire Pelletier préparait, sur le même modèle entrepreneurial que pour la construction de la bibliothèque, un projet grandiose pour combler le « trou » de Saint-Roch ». Elle était donc déterminée à moderniser cette partie de la ville par un grand projet de relance économique et commerciale. Un projet de relance qui devait s'inscrire dans la philosophie des rapports Gréber, Martin et Vandry-Jobin et contribuer à faire de Québec une ville-capitale digne d'un État moderne d'Amérique du Nord¹²⁷.

5.4.1.3 Un projet majeur pour combler le « trou » de Saint-Roch

La plupart des documents de planification élaborés par la Ville, à cette époque, ainsi que certains rapports externes mentionnent l'importance pour le quartier Saint-Roch de se doter d'un projet majeur (voir entre autres Vandry-Jobin, 1968; CUE, 1968; SUVQ, 1971). Le Mail Saint-Roch « ne réussit pas à contrer le déclin commercial du quartier » (Mercier, 1998 : 184). Il faut donc un projet plus important. Selon une analyse réalisée par Réjean Lemoine et Marc Boutin pour le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham :

Depuis 1972, la ville de Québec a entrepris une opération d'expropriation-démolition sur un terrain de plus de 400 000 pieds carrés au centre-ville de Québec dans un quadrilatère situé entre le cinéma Odéon et l'édifice du *Soleil*. Plus de 70 immeubles ont été expropriés et plus de 1 000 personnes ont été déportées dans cette opération de réaménagement urbain et une trentaine d'autres suivront dans les années 1980 (Archives de la ville de Québec, 1988 : 1).

¹²⁵ Entretien accordé le 23 janvier 2013.

¹²⁶ Un répondant (2011) qui a requis l'anonymat.

¹²⁷ Entretien accordé par Réjean Lemoine, décembre 2010.

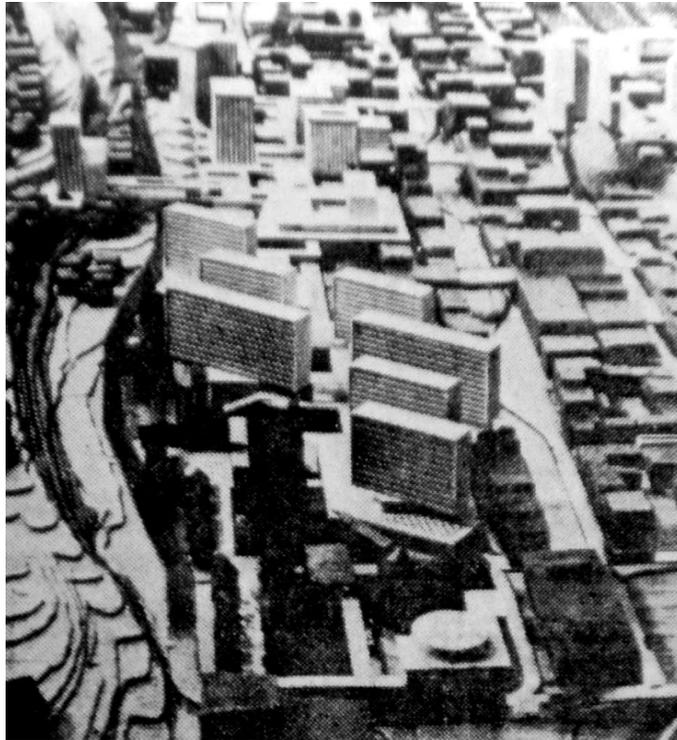


Figure 30 : Esquisse de la "cité administrative futuriste en béton" en 1972. Cette photo illustre que près de 20 ans avant le dépôt du projet de la Grande Place, en 1989, la Ville ébauchait déjà des plans de relance du quartier. (*Le Journal de Québec*, 17 juin 1981).



Figure 31 : Aperçu, en 1969, de ce qui deviendra le « trou de Saint-Roch », après les démolitions. On aperçoit, à l'arrière-plan, l'édifice La Fayette, les grands magasins et les clochers de l'église Saint-Roch. (Photo Le Soleil et Valérie Gaudreau, août 2013)



Figure 32 : Le terrain vague de 35 000 m2 appelé « Le trou de Saint-Roch », en 1989. C'est dans ce quadrilatère que l'administration Pelletier avait prévu construire la Grande Place. À noter l'empreinte des rues encore visibles (Photo *Le Soleil* et Valérie Gaudreau, août, 2013).

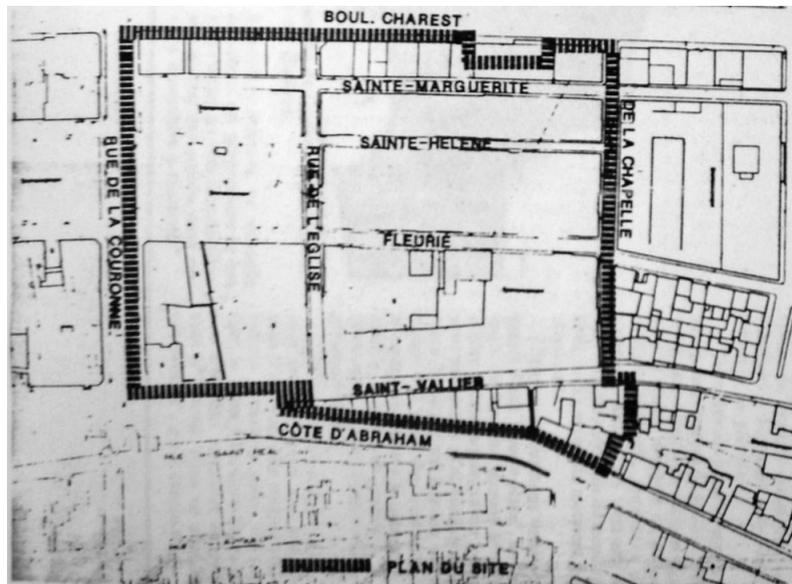


Figure 33 : Secteur de la Grande Place (*Saint-Roch, une histoire populaire*. Photo *Droit de Parole*, octobre-novembre 1986).



Figure 34 : Autre vue du « trou de Saint-Roch », en 1992. À l'avant-plan, le Cinéplex Odéon ; à gauche, la rue Saint-Vallier et la future coopérative Méduse et à gauche en haut de la photo, en brique ocres, l'édifice du journal *Le Soleil* qui accueillera le Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ), en 1998. (Source, *Le Soleil*, août 2013)

La Ville avançait seule dans sa démarche de rénovation urbaine, car aucun promoteur ne se risquait à déposer une proposition qui irait dans le sens de la vision de l'Hôtel de Ville, soit un projet majeur assumé par le secteur privé. En effet, la Ville désirait confier à un promoteur privé la tâche d'aménager dans le « trou » de Saint-Roch un projet qui occuperait les fonctions de place publique, de centre commercial, de centre d'affaires, de centre administratif et de centre résidentiel (Théberge, 1999). C'est seulement au début de l'année 1982 que le Service d'urbanisme de la ville publie un plan synthèse qui désigne le terrain vacant situé dans le quadrilatère situé entre la rue de la Couronne, le cinéma Odéon, la côte d'Abraham et le boulevard Charest comme le site idéal pour l'expansion de la fonction commerciale du quartier et de la ville (SUVQ, 1982).

Ambitieux, le maire Pelletier déclarait qu'« un centre-ville, ce n'est pas un champ de marguerites à la campagne »¹²⁸. C'est finalement en juin 1988 qu'un premier projet sera présenté à la population par Citicom-Laurent Gagnon.

¹²⁸ Réjean Lemoine, entretien réalisé en décembre 2012.



Figure 35 : Esquisse du premier projet présenté par Citicom-Gagnon : deux édifices à bureaux de 30 étages, des centres commerciaux, des habitations et une gare de métro souterrain. (Photo, *Le Soleil* et Valérie Gaudreau).

Appelé la Grande Place¹²⁹ et soumis à la consultation publique, le projet souleva de nombreuses critiques. Dans un rapport synthèse produit à la suite de cette consultation, le Service d'urbanisme de la ville résumait ainsi le constat général des 21 mémoires présentés à cette occasion :

De manière générale, il y a eu unanimité quant à la nécessité de réduire l'ampleur du projet, et cela, même de la part des groupes d'affaires. On souhaiterait un projet qui s'intègre plus harmonieusement à son environnement, qu'il soit moins « intérieurisé » et s'ouvre davantage sur la trame urbaine. On déplore en général le style monolithique et son caractère étranger par rapport à Québec (Ville de Québec, mars 1989 : 5).

Selon un de nos répondants, « Laurent Gagnon souhaitait faire un grand centre commercial dans le projet de la Grande Place. S'il avait été réalisé, ce projet aurait tué la vie commerciale sur la rue Saint-Joseph »¹³⁰. À la suite de cette consultation, la Ville a invité le promoteur à lui soumettre un projet amendé qui respecterait les critiques formulées. Comme s'il s'attendait à un refus, Citicom-

¹²⁹ Projet que Réjean Lemoine qualifiait de « projet prométhéen des technocrates des années '60 qui s'est transformé en opéra bouffe politique » (Lemoine, 1995 : 5).

¹³⁰ Un répondant qui a requis l'anonymat.

Gagnon déposait, trois mois plus tard, un projet amendé qui a été lui aussi refusé par la population et par la Ville.



Figure 36 : Présentation publique du deuxième projet de la Grande Place élaboré par la firme Citicom-Gagnon et l'architecte Brisbin, sur l'emplacement actuel du jardin de St-Roch et de l'îlot Fleurie, juin 1988. (Noppen et Morisset, *L'architecture de Saint-Roch* (2000), <http://www.quebecurbain.qc.ca/2004/08/20/>).

Ne se donnant pas pour battu, le promoteur immobilier Laurent Gagnon a alors fait appel à Cadillac Fairview/JMB Properties Partnership, la division immobilière du régime de retraite ontarien Teachers, spécialisée dans la construction de centres commerciaux. Le consortium déposait un troisième projet, le 23 août, soit moins de 3 mois avant l'élection de novembre 1989. Ce nouveau projet équivalait à reproduire, au centre-ville, la stratégie de développement qui faisait recette pour les banlieues, i.e. les centres commerciaux. C'était oublier que les consommateurs s'accommodaient fort bien des facilités de stationnement et de la variété des choix offerts dans ces centres commerciaux, avantages que le centre-ville pouvait difficilement proposer. Mais surtout, un tel projet faisait fi de la mémoire du lieu et de ses représentations à travers l'histoire (Ligoune, 1989; Morisset, 2001).

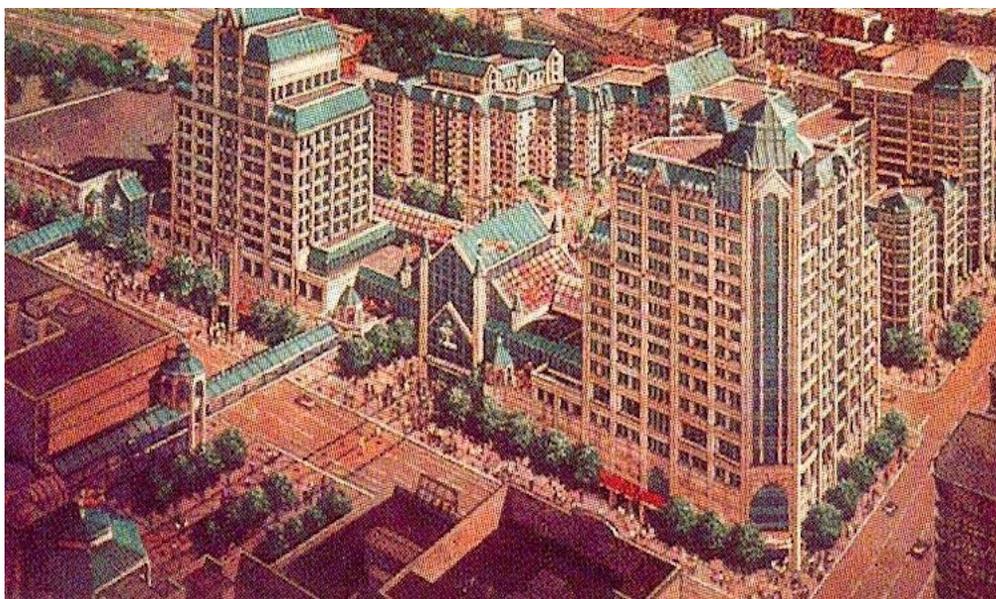


Figure 37 : À la suite des pressions populaires, le consortium Cadillac Fairview/JMB Properties Partnership/Citicom Laurent Gagnon et les architectes Crang and Boake et Métivier Gagnon présentent un troisième projet de la Grande Place, en août 1989. (Noppen et Morisset, *L'architecture de Saint-Roch*, 2000).

Même s'il ressemblait davantage au premier projet qu'au second, lesquels avaient été tous les deux rejetés, le conseil municipal décidait de ne pas aller en consultation publique et adoptait le projet le 29 août 1989, six jours après l'avoir reçu. Bien plus, le Progrès civique, au pouvoir à l'Hôtel de ville, prévoyait en faire un projet référendaire pour l'élection à venir, en novembre 1989. Et c'est ce qu'il fit. Pendant ce temps, le Comité de citoyens du quartier Saint-Roch y allait, lui aussi, d'une proposition présentée sous la forme d'une maquette (Lemoine, 2011). Axée avant tout sur l'habitation résidentielle, cette proposition renouait avec le passé du quartier.

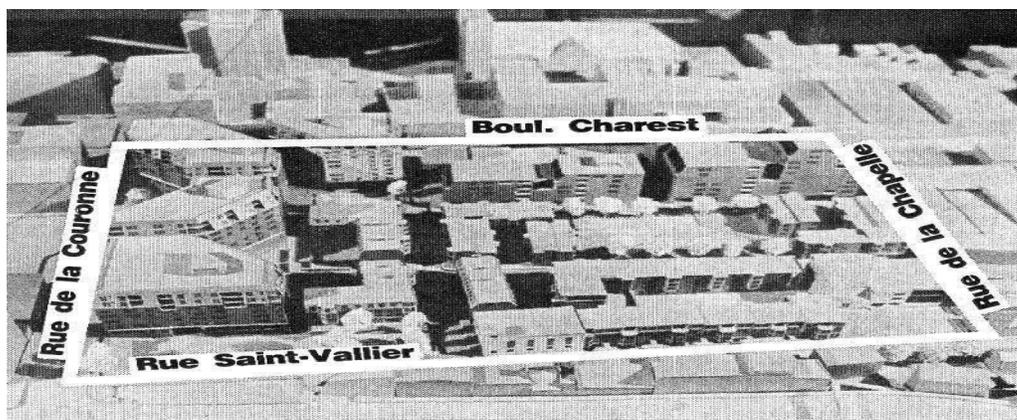


Figure 38 : Projet présenté par le Comité de citoyens de la côte d'Abraham comme alternative à celui de la Grande Place proposé par le consortium Cadillac/Fairview (Source : *Le Soleil*, 10 mai 1988).

Fort de son ambition de remplacer le Progrès civique à l'Hôtel de ville, le Rassemblement populaire de Québec présentait, lui aussi, un projet alternatif dont on peut dire qu'il empruntait à la fois au projet du promoteur de Toronto et à celui du comité de citoyens, mais qui respectait la trame urbaine du site et sa périphérie. Il s'agit de l'Espace Saint-Roch qui, à la différence de la Grande Place, se présentait comme un projet de développement social autant que de développement économique, ce qui tranchait avec les propositions du Progrès civique, résolument associées au développement économique (Quesnel et Belley, 1991; Théberge, 1999).



Figure 39 : Espace Saint-Roch, octobre 1989 (Archives *Le Soleil* et Valérie Gaudreau).

Bien reçu par les médias lors de sa présentation, cette alternative au projet de la Grande Place a contribué à la crédibilité du Rassemblement populaire (Quesnel et Belley, 1991). Le bâtiment qui se trouve au fond de la Place était conçu pour accueillir le ministère de l'Environnement. Jean-Paul L'Allier se rappelle :

Tout ce qui entourait le bâtiment concernait l'environnement : la mise en valeur de la trame urbaine, l'arborisation des rues et des parcs urbains, mais aussi, la rivière Saint-Charles située non loin de là. En soi, c'était un projet tout à fait viable qui prenait le contrepied du projet de la Grande place qui lui, voulait combattre les centres commerciaux de banlieues par un autre centre commercial. Mais le ministère de l'Environnement en a décidé autrement¹³¹.

¹³¹ Entretien avec Jean-Paul L'Allier, septembre 2013.

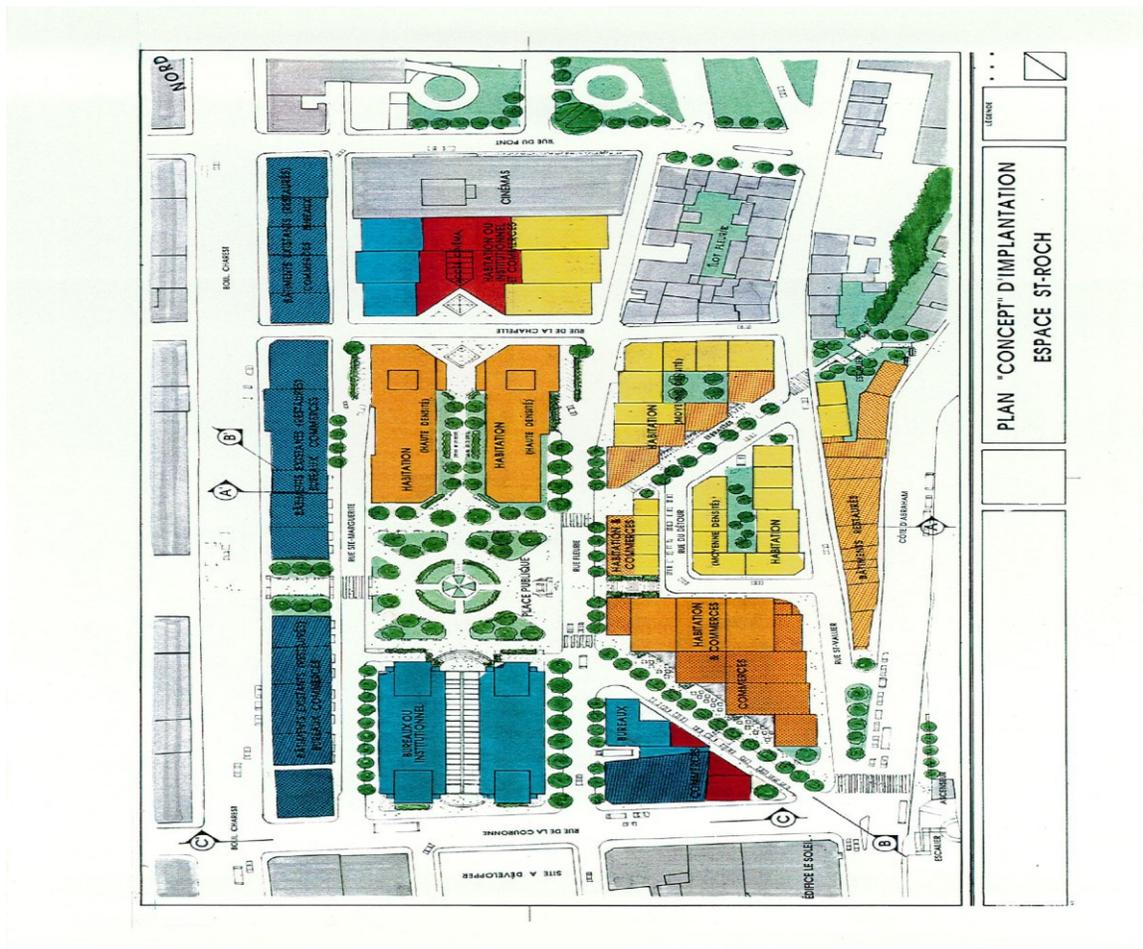


Figure 40 : « Plan concept d'implantation » Espace Saint-Roch, Document de présentation, 25 janvier 1990 (Archives de la ville de Québec). Cont. 35977.

Lors de son dévoilement, « Espace Saint-Roch a été considéré avec grand sérieux par les médias et n'a suscité aucune réaction de la part des investisseurs qui ont eu la prudence de rester à l'écart de ces débats » (Quesnel et Belley, 1991 : 147). Moins coûteux que la Grande Place – 162 millions de dollars contre 250 millions de dollars - Espace Saint-Roch se présentait comme un projet de développement mixte où se trouvent des édifices à bureaux et 400 unités d'habitation voisinant des institutions publiques¹³². De cette somme, 62 millions de dollars étaient réservés à la rénovation urbaine entourant le territoire destiné à l'Espace Saint-Roch comme l'édifice de la Dominion Corset désaffecté depuis 1988.

¹³² Casette vidéo du débat de la campagne électorale d'octobre-novembre 1989. (Archives personnelles de Jean-Paul L'Allier).

En résumé, à la veille des élections de novembre 1989, deux visions du développement urbain portées par deux partis politiques s'affrontaient autour de la revitalisation du quartier Saint-Roch. Selon la plupart de nos répondants, le conseil municipal formé par le Progrès civique de Québec n'avait pas su s'adapter au nouvel urbanisme issu des luttes urbaines et semblait dépassé par les événements. Les signes tangibles et intangibles de ce mauvais état général du quartier et des errements de sa gouvernance sont nombreux.

5.5 Les aspects intangibles: « Plywood City » ou une perception peu propice à l'entrepreneuriat

Au terme des 24 années de règne du Progrès civique à l'Hôtel de ville de Québec, le quartier Saint-Roch projetait l'image d'un territoire désorganisé, appauvri, déserté par ses citoyens les plus mobiles et par ses entrepreneurs qui s'établissaient désormais en banlieue ou ailleurs dans la ville. Un quartier victime de la modernité et d'une forme de rénovation urbaine qui a déconstruit sans reconstruire – à l'exception notable de la bibliothèque Gabrielle-Roy et de son voisin, l'hôtel Holiday Inn. La représentation sociale projetée par le quartier est celle d'un territoire urbain où règnent l'insécurité et la délinquance, où survit une population démunie et captive qui n'a pas les moyens d'aller vivre ailleurs. Un quartier sous perfusion qui offre peu d'intérêt pour attirer des investissements immobiliers, tant pour l'habitation que pour l'entreprise.

Le creux de la vague se situe durant la décennie 1980 et ce, malgré le succès de la bibliothèque Gabrielle-Roy. En 1982, un cadre d'un ministère fédéral, qui aménageait dans la partie réservée aux bureaux du complexe logeant la bibliothèque, rappelle son désarroi et celui de ses collègues lors de leur arrivée dans le quartier : « pas de restaurants, pas de vie de quartier, beaucoup de maisons placardées, insécurité sur la voie publique, un Mail devenu une sorte de Cour des miracles, bref, nous étions découragés... »¹³³.

Durant ces années-là, l'image négative du quartier était souvent invoquée pour échapper à l'idée de s'établir dans le quartier. Rappelons seulement les efforts déployés par le maire Pelletier pour inviter l'Université du Québec à implanter son siège social dans le quartier et qui se faisait répondre que le quartier ne disposait pas des infrastructures de services nécessaires : pas de restaurant, bien sûr, mais surtout, une réputation gangrenée par la petite criminalité, le mauvais

¹³³ Entretien réalisé en novembre 2012 avec Marie-Claude Leclerc, gestionnaire au Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord.

état des infrastructures publiques, l'absence d'espaces verts, des lieux publics envahis par des indigents, bref, par la misère, la laideur et la trivialité¹³⁴.

Tout compte fait, le quartier Saint-Roch des années 1980 était un territoire en déséquilibre, vivant sur la corde raide, partagé entre le passé et le futur, entre le modernisme et le postmodernisme, entre la rénovation urbaine prônée par l'administration du Progrès civique et le nouvel urbanisme proposé par le Rassemblement populaire et les comités de citoyens. Car aussi longtemps que subsistaient dans le quartier des symboles évocateurs de son glorieux passé d'affaires – deux grands magasins sur quatre étaient encore en opération, en 1989 – l'espoir d'un retour à son récent passé commercial florissant demeurerait toujours possible dans l'esprit de beaucoup de résidents¹³⁵.

En somme, tout indique qu'en cette veille des élections municipales de novembre 1989, Québec a honte de son centre-ville et veut en finir avec ce malaise qui porte atteinte à sa fierté. Saint-Roch est devenu insignifiant; il a perdu son âme en même temps qu'il a perdu son sens par rapport au reste de la ville (Morisset, 1995; Lemoine, 2010). Tous nos répondants le confirment : l'insécurité, la désolation, la laideur, la vulgarité ne prédisposent guère à l'entrepreneuriat qui se nourrit plutôt de symboles positifs et stimulants, comme la fierté, le sentiment d'appartenance, le sentiment de contribuer à la construction d'un milieu où il fait bon vivre .

¹³⁴ Entretien accordé par Philippe Sauvageau, janvier 2012.

¹³⁵ Entretien réalisé en décembre 2011 auprès de Christophe Roubinet, directeur adjoint de l'investissement à Filaction qui a travaillé durant près de 15 ans dans la gestion d'organismes culturels dans le quartier et en particulier, à l'association coopérative Méduse.

Conclusion

« On ne peut demander ni aux victimes ni aux complices de la détérioration des lieux d'en être les rénovateurs »

(Jean-Paul L'Allier, 2012)¹³⁶

Il serait trop facile, au terme de ce rappel de la dégradation du centre-ville de Québec durant les années 1970 et 1980, de jeter le blâme sur la Ville et les principaux acteurs de cette situation. Le système de valeurs qui guidait les élus de la ville de Québec n'était pas différent de celui des autres élus des villes d'Amérique du Nord et d'Europe de la même époque. La Ville participait à un mouvement de modernisation de ses structures urbaines et nourrissait de grandes ambitions pour la capitale du Québec. Le géographe Jean-Philippe Dumont a étudié cette période :

Dès la Deuxième Guerre mondiale, les villes américaines ont connu des changements importants souvent inspirés du modernisme. De grandes autoroutes étaient construites et des tours de béton et de verre remplaçaient certains quartiers populaires du centre-ville. Le mauvais état général des villes a jeté les bases de cette transformation radicale. Les signes de ce mauvais état étaient particulièrement apparents à travers les édifices détériorés ou vacants, de même que la perte d'emplois, l'exode de la population vers les banlieues et le déclin du commerce au détail au centre-ville (2007 : 8).

À Québec, c'est l'équipe du Progrès civique qui a incarné cette période de rénovation urbaine inspirée du courant moderniste ; elle s'appuyait sur les rapports de commissions d'enquête étoffés qui indiquaient la voie à suivre. Toutefois, la Ville ne pouvait être tenue responsable de mouvements qu'elle ne contrôle pas comme le déplacement du commerce et de l'industrie vers la banlieue. Pas plus qu'elle ne l'était de la croissance rapide du parc automobile et des facilités de crédit offertes aux ménages par la Société centrale d'hypothèque et de logement pour s'établir en banlieue. Elle a même cherché à résister à ce mouvement en recouvrant la principale rue commerçante de la ville d'un toit, comme le faisaient plusieurs villes américaines à cette époque. Le but recherché par la gouvernance municipale était de créer un centre d'affaires dans Saint-Roch pour remplacer les grands magasins qui fermaient leurs portes dans le quartier pour les ouvrir en banlieue. Mais rien n'y faisait. L'engagement d'intellectuels aux côtés des comités de citoyens a donné lieu à des luttes urbaines qui remettaient en cause la conception même du

¹³⁶ Entretien accordé à Marie-Claude Lortie, *La Presse*, le 4 avril 2012.

développement urbain. Si bien que l'insatisfaction à l'endroit du Progrès civique de Québec grandissait au même rythme que la mauvaise réputation du quartier.

Ce mouvement de contre-urbanisme aura tôt fait de se transporter ensuite dans l'arène politique. Malgré les efforts entrepris par l'administration municipale – construction du Mail Saint-Roch, ouverture de la bibliothèque Gabrielle-Roy, projet de la Grande Place – il était de plus en plus évident, à l'approche des élections de novembre 1989, qu'un changement de paradigme de développement urbain se dessinait. Le plan-concept d'Espace Saint-Roch avançait le concept d'« urbanisme renouvelé » qui consiste à reconstruire un quartier de la ville en refaisant sa forme et en recomposant sa vie sociale sans perdre les éléments essentiels de son identité. « C'est opérer le changement tout en maintenant le permanent » (Espace Saint-Roch, 1990 : 28). On retrouve, en germe, dans ce concept, les éléments qui composeront, plus de dix ans plus tard, celui de la Revitalisation urbaine intégrée (RUI) adopté à Montréal au Sommet de 2002 et devenu, depuis, un processus utilisé dans plusieurs villes québécoises pour la revitalisation de quartiers dévitalisés.

L'analyse des causes de ce changement en regard de la proposition de Jon Hawkes fait apparaître l'intérêt surdimensionné accordé par une administration municipale hiérarchique et affairiste (Divay et Belley, 2007, 2012) à la vie économique au détriment des dimensions sociales, culturelles et environnementales. Une gouvernance de cette nature est plutôt portée à travailler *pour* et non *avec* la population ; et pourquoi l'aurait-elle fait puisque le Progrès civique était réélu à chaque élection? À cet égard, un coup d'œil à la gouvernance des autres villes¹³⁷ de l'époque nous indique que la Ville de Québec ne faisait pas exception (Dumont, 2007). C'est seulement durant les années 1980 que le Rassemblement populaire a commencé à gruger sa confortable majorité des premiers mandats.

Nous avons vu que l'interaction des acteurs des luttes urbaines menées dans le quartier durant les années 1970, et surtout dans les années 1980, a contribué à la construction d'un discours politique porteur de nouvelles valeurs, de symboles nouveaux qui ont refondé le concept de modernité appliqué à la revitalisation urbaine. « Plutôt que de faire de Québec une ville où il fait bon investir, nous voulions faire de Québec une ville où il fait bon vivre », affirme Jacques Fiset, candidat du Rassemblement populaire dans le quartier Saint-Sauveur, élu en 1989.

On connaît la suite : parti loin derrière dans les intentions de vote, à un mois du scrutin, le Rassemblement populaire de Québec remportait 18 des 22 sièges du conseil de ville et Jean-Paul

¹³⁷ Personne n'oserait avancer que le style de gestion du maire Jean Drapeau, à Montréal, n'était pas en tout point semblable à celui des maires Lamontagne et Pelletier.

L'Allier devenait maire de Québec le 5 novembre 1989. Pour la première fois depuis 1965, le Progrès civique passait sous les fourches caudines. Il disparaîtra comme parti politique peu après. L'ère des grands consortiums et des méga projets de développement urbain venait de prendre fin. Place à l'urbanisme renouvelé, aux entrepreneurs, aux talents locaux et au développement endogène, comme nous le verrons dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 6 : LA RENAISSANCE DU QUARTIER PAR L'ACTION CULTURELLE : QUAND LES ARTISTES ET LES ÉLUS DEVIENNENT DES ENTREPRENEURS (1989-1995)

Au chapitre précédent nous avons vu comment, entre 1965 et 1989, le conseil municipal en voulant moderniser la ville, en faire une ville digne d'une capitale, a accéléré la dévitalisation du centre-ville qui a vu sa population passer de 13 452 en 1961 à 6800 en 1981 et demeurer à ce niveau plancher, selon les recensements, jusqu'en 1991.

Le chapitre qui suit marque un moment charnière dans l'évolution du quartier Saint-Roch puisqu'il met un terme au processus de dégradation. Nous verrons que les artistes ont été parmi les seuls entrepreneurs¹³⁸ à résister à la dévitalisation du quartier et parmi les premiers à croire à sa revitalisation. Nous verrons aussi que leur présence a conduit la Ville à adopter l'action culturelle comme vecteur du redéploiement du quartier. L'interaction des acteurs publics, associatifs et privés a façonné le quartier selon un modèle radicalement différent de celui que proposait le Progrès civique à l'élection de 1989, avec le projet de la Grande Place. Cette interaction, nous allons l'observer et l'analyser, comme pour le chapitre précédent, à travers le jeu des acteurs, le type de gouvernance, les programmes mis en place, les résultats obtenus et les aspects intangibles qui en découlent et qui sont à la source des décisions des acteurs de la période suivante et ainsi de suite. Mais avant d'aborder le rôle des acteurs dans la revitalisation du quartier, il est indispensable de marquer un temps d'arrêt sur les élections municipales de novembre 1989 qui constituent, de l'avis de tous les répondants et des auteurs consultés, un tournant dans l'évolution de la gouvernance de la ville de Québec.

6.1 Une élection municipale charnière

Le 5 novembre 1989, soit trois ans après l'élection du Rassemblement des citoyens de Montréal et du maire Jean Doré et moins de deux mois après les élections qui reportaient les Libéraux de Robert Bourassa au pouvoir à l'Assemblée nationale avec près de 50% des voix exprimées, la ville de Québec vivait un moment de changement profond semblable à celui qu'elle avait vécu

¹³⁸ Rappelons que par définition, un artiste professionnel est un travailleur autonome qui doit répondre aux exigences légales et fiscales d'un entrepreneur. Pour approfondir cette notion, voir l'étude détaillée de SMartBe (Association professionnelle des métiers de la création) de Belgique.

24 ans auparavant en portant le Progrès civique de Québec au pouvoir. Les conditions étaient réunies pour vivre ce que le politologue J.W. Kingdon (1995) appelle une ouverture favorable ou « Window of opportunity » ou « Policy window ». Deux politologues québécois, Réjean Landry et Moktar Lamari, expliquent en ces termes la théorie de Kingdon :

Kingdon (1995) soutient que les préoccupations se traduisent par des décisions collectives si, et seulement si, il y a convergence simultanée de trois mouvances : 1) la mouvance de la formation de l'agenda politique (les problèmes à résoudre et les objectifs à atteindre), 2) la mouvance de la formulation des options (la faisabilité des options et l'existence de technologies suffisantes) et 3) la mouvance politique qui résulte de négociations et des compromis entre les acteurs concernés (Lamari, M. et R. Landry, 2003 : 961)

Selon Kingdon, même si les trois conditions étaient présentes, le changement pourrait ne pas s'opérer si aucune ouverture favorable ne se présentait (Kingdon, 1995). À Québec, c'est à la faveur de la campagne électorale et du scrutin du 5 novembre 1989 que cette ouverture au changement s'est manifestée : les problèmes à résoudre, les solutions à offrir et la volonté politique se sont rencontrés. À l'instar de Kingdon, les auteurs Lamari et Landry ajoutent que les chances que le changement survienne sont meilleures si la volonté politique est portée par un « politicien entrepreneur » qui démontre des qualités de leader et une vision du développement urbain accordée à son époque.

Déjà, le 24 octobre 1989, à deux semaines de l'élection, le quotidien *Le Soleil* publiait deux textes signés par les candidats à la mairie qui exposaient les orientations de chacun. Alors que le candidat du Progrès civique, Jean-François Bertrand, devait défendre le bilan de l'administration sortante et choisissait d'endosser le projet de la Grande Place, le candidat du Rassemblement populaire, Jean-Paul L'Allier proposait une vision autre de la ville. Un extrait du texte de ce dernier laisse entrevoir les orientations qu'il entendait retenir pour le développement de la ville : « Québec est une ville de culture. Fort de mon expérience comme ministre des Affaires culturelles, je suis convaincu que l'action culturelle doit occuper une place plus importante au sein d'une société qui ne mise pas tout sur l'économie et la rentabilité fiscale. C'est la même chose au sein d'une ville et c'est particulièrement évident à Québec » (L'Allier, 1989¹³⁹)

Cette perception de Québec, Jean-Paul L'Allier l'exposait déjà dans les chroniques qu'il signait pour le journal *Le Devoir*, dans lesquelles il revenait souvent sur la ville de Québec, « ville de

¹³⁹ Publié dans Quesnel, Belley et Léveillé, 1991, annexe 7, p. 270

culture »¹⁴⁰. Une telle vision du développement de la ville se remarque aussi dans les engagements électoraux du Rassemblement populaire de Québec comme le souligne Serge Belley dans son analyse de la campagne de 1989 : « C'est cependant à l'égard de la mission communautaire, et plus précisément de la culture, que le discours électoral du RPQ se différencie quantitativement le plus de celui du PCQ » (1992 : 26). Le futur maire de Québec déclare même que la « culture doit être à Québec ce que l'automobile est à Détroit »¹⁴¹. Rien de moins.

Notons que pour lui, la culture doit être entendue au sens anthropologique et au sens de produit culturel, bien sûr, mais aussi et surtout, au sens de la créativité et de la beauté. Et comme nous l'avons vu, les artistes sont aussi des entrepreneurs qui interagissent avec leur environnement humain au moyen de symboles (Becker, 1988 ; Dutil, 1994). Cette créativité s'applique aussi à l'architecture et au développement urbain, explique Jean-Paul L'Allier : « Dans une ville, les urbanistes sont des créateurs au même titre que les artistes ; des créateurs de beauté, des entrepreneurs de fierté »¹⁴². Cette nouvelle vision de l'urbanisme a été au cœur d'un débat télévisé qui a modifié le cours de l'histoire de la ville de Québec et permis une ouverture favorable au changement.

6.1.1 Le débat L'Allier – Bertrand : 24 octobre 1989

Depuis l'affrontement Kennedy – Nixon, lors des élections présidentielles américaines de 1960, et le premier face-à-face télévisé de l'histoire du Canada entre deux chefs de parti Jean Lesage, chef du Parti libéral du Québec (PLQ), et Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, le débat des chefs est un incontournable des campagnes électorales (Gauthier, 1990 : 113). Les élections municipales de l'automne 1989, à Québec, n'ont pas fait exception.

Le débat s'est tenu le 24 octobre 1989, à moins de 10 jours des élections du 5 novembre. Il mettait aux prises deux ex-ministres des Communications de deux gouvernements québécois différents, Jean-François Bertrand, pour le Progrès civique de Québec issu de la famille du Parti québécois et Jean-Paul L'Allier pour le Rassemblement populaire de Québec qui avait occupé divers postes de ministre sous le gouvernement libéral de Robert Bourassa.

¹⁴⁰ Voir à ce sujet L'Allier, J. P., 1987, *Les années qui viennent*, Montréal, Boréal, ouvrage qui regroupe ses chroniques au journal *Le Devoir*.

¹⁴¹ Citation de Benoit Routhier, « L'Allier s'engage à soutenir la culture », *Le Soleil*, 28 octobre, 1989b, p. A-3, rapportée par Belley, 1992.

¹⁴² Jean-Paul L'Allier, Émission « *Divines tentations* », 21 septembre 2013.

Bertrand partait avec une longueur d'avance ; ex-député du comté de Vanier et populaire animateur de radio, il était très connu de la population de la ville de Québec. De son côté, L'Allier, moins connu, avait quitté la vie politique en 1976 et travaillait comme consultant privé. Les sondages, du reste, ne faisaient que traduire la popularité de chacun avant le dernier droit de la campagne : à la fin de septembre, à cinq semaines du scrutin, Jean-François Bertrand menait avec une avance quasi insurmontable de 40 points¹⁴³. C'est dire toute l'importance que prenait ce débat ; pour l'un, maintenir son avance et pour l'autre, renverser une tendance qui annonçait une défaite certaine.

Outre l'idée de la nécessité d'un changement et l'importance de tourner le dos à 24 ans de présence du Progrès civique à l'Hôtel de ville, « le débat a bien montré que L'Allier et Bertrand ne partageaient pas le même avis sur des questions importantes : le développement urbain et plus spécifiquement le projet de la « Grande Place », la gestion et la fiscalité municipale de même que la pratique démocratique » (Gauthier, 1990 : 126). Au cours du débat, L'Allier a aussi insisté sur l'importance de fractionner l'entrepreneuriat, comme le suggérait le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham, et de recourir à plusieurs entrepreneurs plutôt qu'à un seul consortium comme le voulait le Progrès civique de Québec. Il a aussi montré son ouverture à la consultation et à la participation citoyenne auxquelles le Rassemblement populaire de Québec était fortement identifié. Selon Gilles Gauthier, de l'Université Laval, qui analysait le déroulement de ce débat à l'hiver 1990 :

Ce débat fut, de l'avis de tous les observateurs, un point tournant sinon l'élément crucial de cette course à la mairie de Québec. Bertrand, qui jusque-là menait largement dans les sondages, allait se voir moins de deux semaines plus tard totalement écrasé, L'Allier obtenant près de 60% des voix et le Rassemblement populaire faisant élire 16 conseillers sur 21¹⁴⁴ (Gauthier, 1990 : 125).

François Demers, du département de journalisme, à l'Université Laval analyse ainsi le débat :

Ce soir-là, les deux protagonistes ont présenté des visages qui ont avantagé l'un, Jean-Paul L'Allier, et désavantagé l'autre. Pendant l'émission, Jean-François Bertrand, traits tirés, voix sèche, avait l'air petit, pointu, presque mesquin dans ses jeux de comptabilité, tandis que Jean-Paul L'Allier, rondouillet, voix chaude, avait adopté l'attitude grand seigneur. Autrement dit, le premier ressemblait au personnage étroit et hargneux que l'on entend sur les ondes de *CHRC* et qui correspond probablement à l'esprit paroissial du

¹⁴³ Selon les quotidiens *Le Soleil* et *Le journal de Québec* et la station *Radio-Canada*.

¹⁴⁴ Ces mêmes quotidiens mentionnent plutôt une victoire de 18 sièges sur 21.

Québécois réel. Le second représentait peut-être le Québécois tel qu'il se rêve : ouvert sur le vaste monde de la culture, de la francophonie et de la largeur de vue (1994 :6).

Une remontée aussi spectaculaire – en si peu de temps – démontre l'à-propos de la théorie de John W. Kingdon sur l'ouverture favorable au changement. Car, combler un écart aussi important illustre l'importance du problème (la dégradation du quartier Saint-Roch), le choix de la solution (L'Espace Saint-Roch plutôt que la « Grande Place ») et la volonté politique affirmée par le candidat porteur de la solution retenue (L'Allier) de réaliser le changement proposé¹⁴⁵. La question était maintenant de savoir comment négocier cette ouverture favorable.

6.1.2 Comment opérer le changement?

Au lendemain d'une victoire électorale comme celle-là, bien malin celui qui aurait pu distinguer la part du vote exprimé destinée à chasser le parti au pouvoir de celle qui est allée au parti qui se présentait comme l'aspirant à la gouverner de la ville. Car, par delà le bien-fondé de la théorie de Kingdon, l'expérience prouve que des facteurs comme l'usure du pouvoir et le goût du changement tiennent une place parfois déterminante dans la décision des électeurs d'appuyer telle ou telle formation politique. Dans le cas de cette élection municipale, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le Rassemblement populaire de Québec invitait les électeurs à rompre avec la conception de la modernité qui prévalait à l'Hôtel de ville depuis 24 ans. En outre, son programme accordait une importance aussi grande au développement social que le parti du Progrès civique réservait, dans le sien, au développement économique (Quesnel et Belley, 1991). Le Rassemblement populaire de Québec assurait l'électorat qu'il se mettrait à l'écoute des besoins de la population, qu'ils soient de nature sociale, culturelle, environnementale ou économique (Belley, 1992). Au-delà de l'usure du pouvoir, c'est vraisemblablement à l'incapacité du Progrès civique à s'adapter au nouveau système de valeurs issues du postfordisme qu'il doit d'avoir été relégué sur les banquettes de l'opposition d'où il n'en sortira plus. Mais un fait demeure : au lendemain de leur victoire, le nouveau maire et son équipe ont vite été rattrapés par l'urgence de répondre rapidement au principal enjeu de la campagne électorale, celui de la revitalisation du centre-ville, le quartier Saint-Roch.

¹⁴⁵ Interrogé sur la stratégie utilisée durant le débat, Jean-Paul L'Allier rappelle l'anecdote suivante : « monsieur Bertrand avait appris sa leçon par cœur et qu'il débitait des tonnes de statistiques avec assurance. J'ai remarqué, au cours du débat, qu'il suffisait que je le sorte de cette zone de confort pour qu'il commence à hésiter ; ce dont je ne me suis pas privé pour le reste de l'échange » (Entretien réalisé mars 2013).

La plupart des auteurs affirment que l'importance accordée au cours de la campagne électorale au projet de la Grande Place comme moteur du redéploiement du quartier en a fait un enjeu référendaire (Quesnel, Belley, 1991 ; Théberge, 1999 ; Bherer, 2003). « Une grande partie du discours électoral diffusé par le RPQ pendant la campagne a donc été centrée sur l'enjeu de la Grande Place » (Belley, 1992 : 27). Des acteurs de premier plan qui ont participé à cette joute électorale comme les Réjean Lemoine¹⁴⁶, Jacques Fiset¹⁴⁷ et Winnie Frohn¹⁴⁸ confirment que les élections de 1989 se sont jouées sur la revitalisation du quartier Saint-Roch. Le projet immobilier présenté par Cadillac-Fairview/Gagnon/Citicom et appuyé par le Progrès civique a clairement été rejeté par la population lors de l'élection, ajoutent-ils. Par contre, le Rassemblement populaire, vainqueur aux urnes, pouvait-il en déduire pour autant que le projet alternatif qu'il avait soumis à l'électorat, l'Espace Saint-Roch, ait été préféré à celui de la Grande Place?

Difficile à dire, car la présentation du projet Espace Saint-Roch par le Rassemblement populaire avait pour but de le rendre crédible aux yeux de l'électorat (voir à ce sujet Quesnel et Belley, 1991 ; Théberge, 1999). Mais la nouvelle équipe pouvait-elle conclure que ce projet avait obtenu un blanc-seing de l'électorat et qu'il allait devenir le moteur de la revitalisation du quartier? Plus précisément, comment la population du quartier et les groupes de citoyens militants qui s'opposaient à la Grande Place recevaient-ils ce projet alternatif? Les habitants du quartier seraient-ils consultés sur la revitalisation du quartier? Maintenant que les groupes populaires avaient trouvé un véhicule – le Rassemblement populaire de Québec – pour exprimer à la fois leurs doléances et leurs projets, seraient-ils toujours aussi vigilants sur les conditions de la réhabilitation du quartier? Depuis que la démocratie de représentation s'était exprimée, la démocratie de participation serait-elle aussi active? Le nouveau gouvernement municipal espérait-il vraiment relancer le développement du quartier avec un projet immobilier où se mêlent encore commerce, habitation et tours de bureaux? Espace Saint-Roch répondait-il cette attente?

Bref, comment les nouveaux élus comptaient-ils rebâtir l'image de ce quartier déstructuré, déserté par une frange importante de ses résidents qui avaient cessé d'y croire et par ses établissements commerciaux qui migraient vers les centres commerciaux de banlieue? À n'en pas douter, regagner la confiance des investisseurs et des entrepreneurs envers le quartier constituait le défi premier des nouveaux élus.

¹⁴⁶ Entretien avec Réjean Lemoine, ex-conseiller municipal, réalisé en décembre 2010.

¹⁴⁷ Entretien avec Jacques Fiset, ex-conseiller municipal, réalisé en décembre 2010.

¹⁴⁸ Entretien avec Winnie Frohn, ex-conseillère municipale, réalisé en janvier 2011.

Chose certaine, la victoire électorale de 1989, préparée de longue haleine par les luttes urbaines des deux décennies précédentes, annonçait la participation de nouveaux acteurs à la vie municipale. Il était devenu évident qu'il faudrait travailler « avec » et non « pour » la population¹⁴⁹, créer les conditions propices à l'investissement¹⁵⁰ et trouver les axes autour desquels la requalification du quartier allait s'opérer¹⁵¹. « Les élections avaient permis de mettre Saint-Roch à l'avant-plan des enjeux urbains et obligeaient le nouveau parti au pouvoir à mettre en marche tout un exercice de réflexion et de travail afin de proposer un projet cohérent à la population de Saint-Roch » (Théberge, 1999 : 52). Les conditions étaient réunies pour un changement profond (Bherer, 2003 : 185). Et ce changement se remarquait d'abord chez les acteurs en présence.

6.2 Les acteurs : la culture et les artistes au cœur de l'entrepreneuriat

L'ampleur de la victoire du 5 novembre allait braquer les projecteurs sur le nouveau conseil municipal de Québec qui incarnait le renouveau attendu. Les luttes urbaines et l'élection avaient déconstruit le modèle d'urbanisation utilisé par l'administration sortante et contesté son rôle comme acteur principal dans la gouvernance affairiste de la ville. La relève de la garde politique provoquait un regain d'intérêt auprès des acteurs des milieux associatifs qui souhaitaient participer à la définition des orientations du développement urbain, et particulièrement celles qui concernaient le quartier Saint-Roch.

Rappelons que la différence entre le Progrès civique et le Rassemblement populaire se trouvait dans la culture même des partis. Le Rassemblement populaire a été largement investi par des militants issus des comités de citoyens et des universitaires de gauche qui entendaient participer activement au virage amorcé durant les années 1980 dans le processus de développement urbain – au Québec et ailleurs en Occident¹⁵² – alors que les militants du Progrès civique étaient en bonne partie issus du monde des affaires (Quesnel, Belley, 1991). Le maire, et son équipe composée en bonne partie de membres en vue issus des comités de citoyens, devenaient, par conséquent, les leaders du renouveau, les coordonnateurs du changement. Ce qu'ils ne savaient pas, ni eux ni personne d'ailleurs, c'est que malgré l'état de

¹⁴⁹ Entretien réalisé en mars 2010 auprès de Serge Viau qui a été successivement directeur du Service d'urbanisme, directeur général adjoint puis directeur général de la ville de Québec.

¹⁵⁰ Jacques Fiset, *op.cit.*

¹⁵¹ Winnie Frohn, *op.cit.*

¹⁵² Voir Diane Saint-Pierre et Jérôme Coutard (2002) à ce sujet, de même que Diane Saint-Pierre (2002).

dégradation du quartier, une nouvelle génération d'entrepreneurs s'étaient installés, sans tambour ni trompette, dans le quartier. Mais comment expliquer leur présence dans un tel territoire?

6.2.1 Les premiers entrepreneurs du renouveau du quartier : les artistes en arts visuels et métiers d'art

Après avoir mené des luttes citoyennes fructueuses dans le quartier Saint-Jean-Baptiste et dans le Vieux Québec, la conseillère municipale Winnie Frohn, nouvelle vice-présidente du Comité exécutif, avait été élue à l'Hôtel de ville en 1985 et réélue en 1989. Militante issue des comités de citoyens, il lui paraissait donc tout à fait normal de demander à la population du quartier Saint-Roch son avis sur la revitalisation de son territoire. « C'est par là qu'il fallait commencer » dit-elle aujourd'hui¹⁵³. Considérant les expériences de revitalisation urbaine mises à l'essai dans d'autres villes en Amérique du Nord, elle eut l'idée de présenter au conseil exécutif une proposition en ce sens.

C'est à la Fondation Rues principales¹⁵⁴, un organisme rompu à l'exercice de la consultation, que le Service d'urbanisme confia, en 1990, le mandat de mener cette consultation qui visait la revitalisation des principales artères commerciales de cinq quartiers de la ville. Intitulée opération *Relance des rues principales*, la consultation devait : « briser l'image de la ville qui décide tout, être à l'écoute des gens du milieu, être ouvert aux idées novatrices, impliquer les partenaires dans toutes les étapes de décision, développer un leadership d'initiative et de collaboration »¹⁵⁵.

Trois des cinq artères visées par l'Opération étaient situées dans le quartier Saint-Roch : les rues Saint-Joseph, De la couronne et Dorchester. En confiant un tel mandat à Rues principales, la ville s'engageait en terrain inconnu, car elle avait peu l'habitude de la consultation¹⁵⁶.

¹⁵³ Winnie Frohn, *op.cit.*

¹⁵⁴ Selon son site internet, la Fondation Rues principales, organisme sans but lucratif, œuvre depuis plus de 25 ans à la revitalisation socioéconomique et au développement durable des municipalités du Québec et d'autres provinces. S'appuyant sur une approche globale et originale, la Fondation Rues principales a développé une expertise unique, qui lui a permis d'améliorer la qualité de vie des citoyens de plus de 250 municipalités. Le climat de concertation qu'elle met en place fait du développement durable de chaque municipalité, un projet rassembleur et une réussite collective (<http://www.fondationruesprincipales.qc.ca/fr/>).

¹⁵⁵ Document consulté lors de l'entretien accordé par Hélène Deslauriers, décembre 2010.

¹⁵⁶ Selon Michel Choquette, ce n'est qu'après cette consultation de la Fondation Rues principales que la Ville a créé son Bureau des consultations publiques dans le but d'instituer une culture de la consultation dans l'élaboration des politiques et programmes de la ville (Entretien réalisé en janvier 2012).

« Plusieurs fonctionnaires nous ont exprimé leur étonnement devant ce mandat de consultation ; ils nous ont affirmé qu'il était inutile d'aller demander à ces « gens-là » (sic) ce qu'ils pensent de l'avenir du quartier : ils sont analphabètes, chômeurs, assistés sociaux et sans culture » s'était fait dire Hélène Deslauriers, chargée de l'exercice pour la Fondation Rues principales.

La consultation a révélé des résultats inattendus qui débordaient la revitalisation des artères commerciales ; une quarantaine d'ateliers d'artistes – surtout en arts visuels – étaient implantés dans le quartier. La présence d'artistes vivant ou travaillant dans le quartier était déjà connue des services de la ville ; c'est toutefois la consultation menée par la *Fondation Rues principales* qui en a révélé l'ampleur.

Pour tout le monde, ce fut une surprise. On ne parlait jusque-là que des Hells Angels, des Rock Machines, des revendeurs de drogue, de la prostitution, de Plywood City, de vol à la tire, de l'insécurité de circuler dans le quartier, etc. Et tout à coup, on réalise que des dizaines d'artistes en art visuel, mais aussi des couturiers, des musiciens, des écrivains, habitent et travaillent dans le quartier. Cette découverte émergeait comme la seule force positive du quartier. Comparé au quartier Saint-Jean-Baptiste qui offrait déjà une maturité et une vie de quartier importante, le quartier Saint-Roch ressemblait à un quartier de ville bombardée. Nous avons tous eu un choc en constatant le nombre impressionnant d'artistes présents dans le quartier, dont bon nombre ne se connaissaient même pas entre eux. La surprise de découvrir ce filon de développement a été d'autant plus grande que l'on ne s'y attendait pas¹⁵⁷.

Le mérite de cette consultation a été de porter à la connaissance des élus municipaux la présence d'artistes entrepreneurs dans le quartier et de faire émerger l'idée que l'action culturelle pourrait devenir un pivot de la revitalisation du quartier. Alors que la plupart des industriels et des commerçants – sauf J.B. Laliberté – étaient partis s'établir en banlieue, la consultation révélait que des entrepreneurs artisans avaient pris racine dans le quartier et entendaient y rester. Dans l'état de dégradation où il se trouvait, la présence de ces artistes entrepreneurs apparaissait comme une lueur d'espoir, une occasion inespérée à saisir pour entreprendre la revitalisation du quartier. Mais, au demeurant, ajoute Hélène Deslauriers, « c'était la seule »¹⁵⁸.

¹⁵⁷ Hélène Deslauriers, *op.cit.*

¹⁵⁸ *Ibid.*

Mais pourquoi s'étaient-ils établis dans le quartier? La réponse est venue des artistes eux-mêmes. Comme la dégradation générale du quartier a eu pour conséquence le déclin de la valeur des immeubles, ils louaient à bon compte des entrepôts, des maisons vétustes et des usines désaffectés pour y installer leur atelier.

À cet égard, d'ailleurs, les artistes québécois se comportaient comme ceux d'Amérique du Nord et d'Europe : « The intuition generally offered for arts-led regeneration is that price-sensitive artists are willing to move into blighted areas in order to rent large studio spaces cheaply » (Schuetz, 2013 : 3). Selon Jenny Schuetz, professeure à la Price School of Public Policy de la University of Southern California : « The presence of artists' studios and residences attracts affiliated uses, such as galleries, cafes and entertainment venues, which create cultural cachet for the neighborhood - and possibly practical improvements such as lower crime and physical rehabilitation of vacant buildings » (2013 : 3).

Dans son ouvrage *The Naked City*, Sharon Zukin évoque les transformations d'une section du quartier Brooklyn : « Like other districts, Williamsburg's viability depended not just on the presence of artists, writers and musicians, but also on their ability to become cultural entrepreneurs. In truth, some of them brought their best creative efforts to this role"» (2010 : 46).

Dans la même veine, Elsa Vivant, maître de conférences à la Sorbonne, démontre que les artistes « off » établis dans les quartiers urbains dégradés en raison du faible coût des loyers sont des acteurs importants de la réhabilitation d'un quartier urbain (Vivant, 2009). Comme Jane Jacobs (1961) l'avait écrit avant elle, elle fait valoir l'importance du hasard dans l'interaction des acteurs et dans la construction de la ville, phénomène qu'elle assimile au concept de sérendipité, c'est-à-dire « le rôle du hasard dans les découvertes scientifiques, mais aussi dans les petits plaisirs de la vie et de la ville » (Vivant, 2009 : 79). Comme le souligne Hélène Deslauriers, bon nombre de ces artistes se sont rencontrés à l'occasion de la consultation de Rues principales.

Par contre, ces artistes étaient tous animés d'une même inquiétude, celle d'être obligés de quitter le quartier à la suite de l'inévitable embourgeoisement qui suivrait toute remise en valeur du quartier¹⁵⁹. Ils se rendaient compte que la revitalisation du quartier allait entraîner une hausse importante de la valeur des immeubles. Situation d'autant plus insécurisante que la plupart d'entre eux n'étaient pas propriétaires de leur atelier qu'ils louaient d'un tiers. Comme nous le verrons, la Ville entendra ces craintes et concevra un programme à double volet qui deviendra

¹⁵⁹ Hélène Deslauriers, op.cit ; Winnie Frohn, op.cit.

un élément capital de la stratégie de développement culturel retenue pour le développement du quartier¹⁶⁰. Dans l'intervalle, examinons l'influence du travail de deux artistes entrepreneurs dans le quartier.

6.2.2 Des artistes entrepreneurs : Danièle April et Florent Cousineau

Nous avons défini le métier d'artiste comme un métier d'entrepreneur. À ce titre, Danièle April et Florent Cousineau se distinguent par l'ampleur de leurs réalisations. Ils sont tous les deux devenus entrepreneurs, l'une par obligation et l'autre, par goût du défi. Notons que ces artistes entrepreneurs se comportaient dans Saint-Roch comme leurs collègues dans Soho, à New York, durant les décennies 1960 et 1970 et depuis, dans Brooklyn, ainsi qu'ailleurs dans plusieurs autres villes du monde.

Dans une entrevue bilan qu'elle accordait au journal *Le Soleil*, le 1^e novembre 2010, Danièle April déclarait :

Il y avait des études, faites par des anthropologues notamment, qui disaient qu'en Amérique du Nord pour revivifier de façon permanente les centres-villes qui étaient désertés, il y avait deux types de personnes : les immigrants et les créateurs », explique l'artiste. « Qu'est-ce qu'on a en commun? On est pauvres. Alors on conserve les édifices. On les rénove avec imagination pour les créateurs et avec couleur pour les étrangers. Donc on garde les racines profondes d'un quartier. Ça crée des atmosphères intéressantes, que les promoteurs ne peuvent pas créer de façon artificielle. À l'époque, à la Ville de Québec, on a cru à ça. (*Le Soleil*, Desloges, 2010 :10).

Ajoutons que tout comme Danièle April, plusieurs artistes en arts visuels contemporains du quartier connaissent bien le rôle joué par les artistes dans la revitalisation du quartier Soho à New York¹⁶¹. Danièle April est bien placée, du reste, pour faire le bilan de l'action culturelle dans le quartier Saint-Roch ; elle y tient atelier depuis 1993. En fait, elle y a fondé l'un des premiers regroupements d'ateliers d'artistes dans le quartier, « la Maison Longue Inc. – Atelier », rue de la Salle, où elle possède toujours son atelier avec neuf autres artistes, dont huit étaient déjà établis dans le quartier au moment de la réalisation de son projet. « Madame April a visité 28

¹⁶⁰ Entretien réalisé avec Florent Cousineau, artiste sculpteur et entrepreneur, mars 2012

¹⁶¹ *Ibid.*

immeubles durant une période de 30 mois entre 1991 et 1993 avant de jeter son dévolu sur un entrepôt désaffecté au 650, de la rue Lasalle, ancien immeuble de la fabrique de chaussures « Children's Shoe Mfg. Co. Ltd. ». Elle a mené le projet de bout en bout »¹⁶².

Fait à souligner, ce projet collectif a été exécuté en deux phases : la première a été réalisée en 1993, sans subvention, car le projet a pris forme avant l'instauration du programme d'acquisition et de rénovation des ateliers d'artistes mis en vigueur en 1996 ; la seconde s'est achevée en 1999, et a obtenu, cette fois, une subvention rétroactivement.



Figure 41 : La « Maison longue » sise sur la rue de la Salle, dans le quartier Saint-Roch, compte 10 ateliers d'artistes (Photo Yvon Leclerc, septembre 2013).

Ce projet précurseur a prouvé aux invités politiques présents à l'ouverture officielle, les 7 et 8 octobre 1994, que les artistes savaient réaliser des projets d'envergure et que si un programme consacré aux ateliers d'artistes était élaboré, il contribuerait à retenir dans le quartier les artistes présents et à en inciter d'autres à venir s'y établir. Surtout qu'à cette époque, on connaissait l'implantation prochaine de deux projets majeurs qui contribuerait à créer un contexte favorable au travail de ces artistes : l'École des arts visuels dans l'édifice de La fabrique (ancienne usine

¹⁶² Un répondant qui a requis l'anonymat.

de la Dominion Corset) et Méduse, dont le chantier venait de s'ouvrir sur la Côte-d'Abraham, en 1994. Le travail de pionnier de madame April a démontré que les artistes étaient en mesure de s'organiser et de répondre à leurs besoins. À plus forte raison si un programme de soutien financier facilitait leur démarche. « C'est ce qu'a vite compris Florent Cousineau, artiste et homme d'affaires averti, dès l'annonce du programme ; il est devenu un promoteur de nos programmes auprès des autres artistes du quartier »¹⁶³.

Cousineau fait figure de leader dans la stratégie de revitalisation par la culture et les arts du quartier Saint-Roch. Il est avant tout un artiste sculpteur qui rehausse de ses œuvres l'architecture et le mobilier urbain du quartier. Bien au-delà des exigences de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*¹⁶⁴ dite *Loi du 1%*, Cousineau a incité des entreprises privées à insérer dans l'architecture de leurs bâtiments des empreintes artistiques. Il cherchait à multiplier les occasions de permettre à l'art de s'exprimer directement dans l'architecture des bâtiments. Ses œuvres sont nombreuses : la Falaise apprivoisée, la façade du stationnement du cinéma Odéon, les Ateliers du Roulement à billes, les Ateliers du coin, la Chute des mots – œuvre intégrée au bâtiment du Centre national des nouvelles technologies de Québec¹⁶⁵, etc. Ses créations s'inspirent tout autant de l'histoire du lieu que de son imaginaire artistique.

Florent Cousineau n'en était pas à ses premières armes en la matière ; il est étroitement associé à l'une des institutions culturelles majeures à Québec, la Chambre blanche. Fondée en 1978, elle fut le premier centre de diffusion voué à l'ensemble des disciplines des arts visuels et géré par un collectif d'artistes à Québec. En 1988, le centre aménage dans de nouveaux locaux dont il deviendra propriétaire en 1993 avec la collaboration de Cousineau. Selon le site internet de l'organisme, « il s'agit alors d'un choix important : s'inscrire dans un quartier culturel en plein développement, se doter d'une autonomie et d'une stabilité financière, consacrer cet immeuble essentiellement à la culture en y louant des studios d'artistes à coûts avantageux ».

S'agissant des ateliers d'artistes, Cousineau a tout de suite saisi le potentiel des programmes d'acquisition et de rénovation des ateliers du quartier. Dès l'annonce des programmes et bien avant leur mise en vigueur, il a mobilisé la communauté des artistes autour de ces mesures de soutien¹⁶⁶. Il y voyait l'occasion de leur permettre de continuer à vivre et à travailler dans le

¹⁶³ Entretien réalisé auprès de Jean-Paul L'Allier, janvier 2013.

¹⁶⁴ Cette politique permet la création et l'intégration d'œuvres d'art à l'architecture et à l'environnement des lieux, lors de la construction ou de l'agrandissement d'un bâtiment ou d'un site ouvert au public.

¹⁶⁵ Des photos de ces œuvres sont présentées au chapitre 4.

¹⁶⁶ Jean-Paul L'Allier, *op.cit.*

quartier, même si la valeur immobilière des bâtiments et des terrains connaissait une hausse importante. Il a ainsi permis à des dizaines d'artistes qui n'auraient pas pu assumer une hausse importante des coûts de location de leur atelier de continuer de vivre dans le quartier¹⁶⁷. Par leur présence depuis plusieurs années dans le quartier, ces artistes ont-ils semé l'idée d'y établir des institutions d'envergure? Selon Boulianne et Fontanetti Aguiar :

Bien que leur présence ait été et soit encore un facteur important dans le processus de revitalisation, c'est l'implantation de lieux artistiques – la faculté des Arts visuels, le complexe Méduse – qui a entraîné le véritable développement artistique du quartier Saint-Roch. Par leur emplacement stratégique et leur grande visibilité, le complexe Méduse et l'édifice de la Fabrique sont des symboles du développement culturel dans Saint-Roch (2007 : 26).

À l'instar de Boulianne et Fontanetti Aguiar, nos répondants confirment que ces lieux artistiques d'envergure – auxquels devrait s'ajouter le Centre de production Alyne-Lebel – ont joué un rôle de premier plan dans la revitalisation du quartier. À l'évidence, ces lieux ont inspiré la stratégie de revitalisation du quartier qui s'est même étendue au secteur privé comme ces anciens édifices commerciaux ou industriels qui ont accueilli des activités artistiques. C'est le cas, par exemple, de l'ancien magasin Pollack, désaffecté depuis sa fermeture et sa délocalisation en banlieue, qui laissait des espaces immenses avec des murs de béton complètement nus. Ces espaces ont été, pendant un certain temps, récupérés par des artistes ou des galeristes pour mettre des œuvres artistiques en valeur avec des expositions et des événements à caractère culturel¹⁶⁸. Une promotrice immobilière nous déclarait qu'elle offrait volontiers les murs de certains de ses espaces commerciaux en attente de location pour des expositions d'œuvres d'art¹⁶⁹.

Ce bouillonnement d'activités culturelles, auquel s'ajoutait la *Biennale des Ateliers ouverts*¹⁷⁰, démontre l'importance de l'interaction entre la Ville, les artistes et les acteurs économiques comme les commerçants et les promoteurs immobiliers dans la revitalisation du quartier. Au point où la question se pose : ces centres culturels auraient-ils vu le jour sans l'engagement des

¹⁶⁷ Jacques Fiset, *op.cit.*

¹⁶⁸ Entretien réalisé auprès de David Desjardins, éditeur du journal *Voir*, établi dans le quartier depuis 13 ans, mars 2012.

¹⁶⁹ Entretien réalisé auprès de Geneviève Marcon, de GM Développement, janvier 2012.

¹⁷⁰ *Ateliers ouverts* est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de diffuser et de produire des événements qui permettent aux artistes de Québec de se faire connaître du grand public par l'entremise d'expositions dans les ateliers d'artistes depuis 1983. L'événement a lieu tous les deux ans. (Source : site internet de Ateliers ouverts).

entrepreneurs artistes et la complicité agissante de la Ville dans la revitalisation du quartier? Nous y reviendrons.

6.2.3 Les commerçants et les promoteurs immobiliers, sauf quelques exceptions, peu présents entre 1990-1995

Du côté des grands magasins, alors que les grands magasins Pollack, la Compagnie Paquet et Syndicat de Québec sont partis s'installer en banlieue, le cas du magasin J.B. Laliberté fait figure d'irréductible ; en 2012, il fêtait ses 145 ans d'opérations dans le quartier. Fondé en 1867, et dirigé depuis 1950 par la famille Morissette, le magasin s'est adapté à l'évolution de la demande. « Nous n'avons jamais voulu quitter le quartier ; nous avons prêté foi aux engagements du maire L'Allier et de son équipe. Nous avons vu le quartier évoluer d'année en année et nous avons voulu participer à ce renouveau. Mon père (Jacques Morissette¹⁷¹) a été aux côtés du maire L'Allier durant tous ses mandats à l'Hôtel de Ville », nous dira Lucie Morissette, maintenant aux commandes de l'entreprise. Elle confirme la relation étroite qui existait entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat dans l'amorçage de la revitalisation du quartier et son développement récent. « C'est un vecteur important, mais pas le seul, dira-t-elle. L'engagement du maire L'Allier et de son équipe de rendre le quartier plus beau et plus agréable à vivre a aussi joué un rôle majeur. Pour nous, l'enlèvement du toit du Mail et le programme d'embellissement des façades des immeubles résidentiels et commerciaux ainsi que l'aménagement du Jardin Saint-Roch ont aussi joué un rôle important aux yeux des investisseurs »¹⁷².

Une autre entreprise qui a eu foi dans la revitalisation du quartier¹⁷³ est GM Développement Inc. Propriété de Geneviève Marcon et de Jean Campeau, l'entreprise agit dans le secteur immobilier à titre de propriétaire, de promoteur et de gestionnaire, mais aussi à titre de commerçant avec, entre autres, la boutique pour enfants Benjo. « Si l'enlèvement du toit du Mail et la restauration des façades sont attribuables à la Ville de Québec, l'ouverture des commerces [une vingtaine, entre autres] sur la rue Saint-Joseph et leur vocation « classe moyenne-élevée » l'est à GM, l'un des principaux investisseurs de la restructuration de la dite rue » (Boulianne et Fontanetti Aguiar, 2007 : 14).

¹⁷¹ À 89 ans bien comptés au moment de la rencontre, monsieur Morissette se rend encore à son bureau tous les matins ; « pas pour surveiller ma fille (Lucie) mais parce que j'aime ce quartier et ce qu'il est devenu », nous confiera-t-il en entretien, l'œil moqueur, en mars 2012.

¹⁷² Entretien réalisé auprès de Lucie Morissette, directrice de JB Laliberté, mars 2012.

¹⁷³ Jean-Paul L'Allier, *op.cit.*

GM Développement a vu le jour en 1994 alors que le quartier entreprenait sa réhabilitation, au moment où les décisions de l'Hôtel de ville laissaient entrevoir un redéploiement des activités¹⁷⁴. GM Développement a été – et est toujours – un entrepreneur de premier plan dans la revitalisation et le développement du quartier par ses investissements dans l'immobilier. « Ils ont cru au quartier, dès le début » dira Jean-Paul L'Allier à propos de ce couple d'entrepreneurs immobiliers.

Amorcée et mise en route dès le premier mandat de l'administration L'Allier, l'action culturelle a-t-elle influencé les décisions d'investissement de votre entreprise dans le quartier, lui avons-nous demandé? « Ce n'est pas le seul facteur qui nous a amenés à investir dans le quartier, mais il est clair que le choix de la culture pour changer la mauvaise perception de Saint-Roch a été déterminant pour casser l'image de dureté qui hantait ce quartier longtemps défavorisé. Un nouveau quartier, ça ne se fait pas du jour au lendemain. Ça prend du temps pour changer les habitudes des gens »¹⁷⁵. D'où l'importance, pour la gouvernance urbaine de faire connaître ses orientations, de les expliquer et de maintenir le cap, même durant les tempêtes, comme nous le verrons¹⁷⁶.

6.3 Une gouvernance urbaine favorable à l'émergence de l'entrepreneuriat

L'élection du Rassemblement populaire a contribué à faire émerger une nouvelle conception de la gouvernance urbaine qui se remarquait tout d'abord dans un changement de génération ; des conseillers plus jeunes, qui perçoivent leur fonction moins comme un honneur que comme une mission de service à la communauté, font leur entrée au conseil municipal. Plusieurs d'entre eux avaient sillonné de nombreux pays du globe¹⁷⁷. Autre caractéristique de cette nouvelle gouvernance, elle s'appuie sur des réseaux. Réseaux politiques du maire qui avait ses entrées dans tous les partis, à Québec comme à Ottawa. Réseaux communautaires tissés au fil des ans et des luttes urbaines. Mais aussi, réseaux d'intellectuels issus pour plusieurs de l'École des sciences sociales de l'Université Laval et qui militent dans le Rassemblement populaire depuis le milieu des années 1970¹⁷⁸. Bref, l'interaction des acteurs de ces réseaux, animée par la

¹⁷⁴ À ce moment, les décisions concernant l'édifice de la Fabrique, Méduse et le Jardin Saint-Roch étaient du domaine public.

¹⁷⁵ Entretien réalisé avec Geneviève Marcon, mars 2012.

¹⁷⁶ Jean-Paul L'Allier, *op.cit.*

¹⁷⁷ Winnie Frohn, *op.cit.*

¹⁷⁸ *Ibid.*

gouvernance urbaine, contribuera à la construction de la nouvelle image du quartier. Mais il y a plus.

À l'occasion de la conférence *Des leaders en action*, organisée par l'École nationale d'administration publique (ENAP) en octobre 2009, l'ex-maire Jean-Paul L'Allier affirmait :

Quand on a été élu, notre premier projet, c'était la réhabilitation de la démocratie municipale. Tu ne te fais pas élire beaucoup avec ça, mais on voulait se brancher sur le quartier Saint-Roch avant de proposer un projet de revitalisation. C'était un leadership collectif. Le leadership, ce n'est pas une personne qui arrive avec une bonne idée et qui dit : « suivez-moi on va y aller ». Le leader fait confiance aux gens qu'il mobilise, mais l'autoritaire exige le respect, sans quoi il punit... Si on respecte la population, on doit accepter que son niveau d'intelligence soit égal au nôtre. Ce n'est pas des épais, le monde. Si vous parvenez à les mobiliser, ils vont vous donner des pistes extraordinaires¹⁷⁹.

Des acteurs de première ligne de la revitalisation du quartier nous ont affirmé, au cours de notre enquête, que le visage actuel du quartier est attribuable essentiellement à ce processus de consultation permanent institué par la Ville et à son ouverture à l'action culturelle¹⁸⁰. La nouvelle équipe d'élus municipaux a inversé le processus. Du développement par le haut, impulsé par l'Hôtel de ville et certains promoteurs immobiliers, on passait à un développement par le bas, inspiré de la participation citoyenne et élaboré dans le dialogue social. Il s'agit alors de développement endogène, un processus qui mise sur les ressources disponibles localement, notamment les savoirs, les expériences, les cultures et le leadership local (Aydalot, 1986 ; Vachon, 1991 ; Teisserenc, 1997 ; Théveniaut, 1999 ; Fortin, 2002 ; Proulx, 2011). Rappelons aussi que cette conception du développement coïncide avec l'avènement du postfordisme qui accordait aux acteurs locaux un rôle de premier plan dans l'innovation sociale et le développement économique (Fillion, 1995).

En entretien, Jean-Paul L'Allier nous rappelle la vision que son administration a imprimée à la Ville au lendemain de son arrivée à l'égard de la culture et de la créativité :

[...] On n'a pas besoin de bataillons de « règlementeurs » qui n'ont pas d'argent, mais qui imposent des normes aux artistes et aux créateurs. Il faut transformer ces émetteurs de normes en accompagnateurs du développement, en d'humbles conseillers en

¹⁷⁹ Reportage de Pierre Asselin, *Le Soleil*, 20 octobre 2009.

¹⁸⁰ Entretiens avec Serge Viau, *op.cit* ; Hélène Deslauriers, *op.cit* ; Winnie Frohn, *op.cit* ; Michel Choquette, janvier 2012.

développement. Pas des normalisateurs qui choisissent les couleurs des portes. Le rôle du cerveau culturel d'une ville est de favoriser la créativité, pas de tenir la main du dessinateur, ou dire à l'architecte que c'est le plus bas soumissionnaire qui va l'emporter¹⁸¹.

Ce souci d'accompagner les acteurs du développement et les entrepreneurs se trouve dans le programme du Rassemblement populaire qui proposait la création des conseils de quartiers¹⁸² comme un engagement incontournable pour l'amélioration de la vie démocratique. Le but avoué de ce dispositif était de nourrir un dialogue social favorable à l'initiative locale et la créativité sous toutes ses formes : « Dès le lendemain de l'élection, nous avons commencé à implanter les conseils de quartier qui devaient permettre à la population de se prononcer sur divers sujets qui leur tenaient à cœur »¹⁸³. Leur rôle est essentiellement consultatif ; ils écoutent leurs concitoyens et formulent des recommandations sur les règlements d'urbanisme et le plan triennal d'immobilisation. « Mais le rôle le plus significatif et le plus original consistait à offrir aux citoyens et aux citoyennes un *pouvoir d'initiative*¹⁸⁴ sur tous les aspects de la vie du quartier susceptibles d'en améliorer la qualité » (Leclerc et Fiset, 2003 : 28). Bien que consultatifs, les avis des quelque 40 conseils de quartier sont respectés par la Ville à hauteur de 95% (*Ibid*).

6.3.1 Une gouvernance ouverte à nouvelle idéologie urbanistique

L'introduction de ce dispositif de consultation dans la gouvernance urbaine a eu pour effet de remettre en question le mode de gouvernance affairiste et hiérarchique de l'administration précédente. Il remettait aussi en cause le concept de modernité auquel correspondait une forme de rénovation urbaine rejetée par la population lors de l'élection du 5 novembre 1989¹⁸⁵ (Mercier, 2000). Le concept de modernité, rappelons-le, refusait le voisinage d'édifices modernes aux côtés de bâtiments anciens qui évoquaient une forme d'urbanisme jugé dépassé : on rasait les édifices anciens plutôt que de rénover ce qui pouvait l'être et conserver ainsi des traces du passé¹⁸⁶. À la défense de ce *modus operandi*, ajoutons que le rapport Martin

¹⁸¹ Entretien réalisé en janvier 2013.

¹⁸² Voir au sujet des conseils de quartier la thèse que Laurence Bherer (2003) de l'Université de Montréal a soutenue sur la politique de consultation de la ville de Québec à l'Institut d'études politiques de Bordeaux.

¹⁸³ Entretien avec Jean-Paul L'Allier, *op.cit.*

¹⁸⁴ En italique dans le texte.

¹⁸⁵ Entretien avec Michel Choquette, *op.cit.*

¹⁸⁶ C'est ainsi que des bâtiments imposants, à l'architecture témoin d'une époque, comme l'hôtel Saint-Roch et le couvent de Saint-Roch ont été passés à la moulinette.

sur les conditions du logement dans la ville de Québec avait estimé que le quartier Saint-Roch (l'aire 10) contenait un nombre élevé de taudis qu'il fallait raser, de toute façon¹⁸⁷.

Désormais, la modernité devrait se conjuguer avec un « nouvel urbanisme » qui inclurait le développement social, culturel, économique et environnemental et qui ne serait plus conçu « pour » la population, mais développé « avec » elle. Selon le géographe Jean-Philippe Dumont, le concept de nouvel urbanisme commence à se manifester dans les années 1990 ; il recherche l'amélioration du cadre de vie par un aménagement qui favorise, entre autres « la valorisation des espaces verts, la promotion du patrimoine, l'instauration de percées visuelles et l'utilisation d'éléments de design urbain. Ce concept est utilisé pour démontrer que la pratique aménagiste a changé et qu'elle s'est adaptée avec le temps aux nouveaux besoins des acteurs sociaux » (Dumont, 2007 : 25-26). Le maître du lieu, le donneur d'ordre, n'était plus le promoteur immobilier, mais le représentant de la démocratie de représentation qui acceptait de composer avec une participation citoyenne qui se croyait légitimée de s'imposer puisqu'elle avait contribué à la victoire du Rassemblement populaire¹⁸⁸.

En somme, le soir du 5 novembre 1989, ce sont les valeurs véhiculées par les comités de citoyens et les intellectuels progressistes qui s'étaient portés à la défense des expropriés, des expatriés et des ménages à faible revenu des quartiers Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch et Saint-Sauveur qui ont triomphé, écartant celles qui étaient promues dans les quartiers plus riches de la ville. Il en est résulté un contre-urbanisme soucieux de répondre aux besoins de la population du quartier (Mercier, 2000). Ce qui donne raison à la position idéologique des intellectuels du rapport ÉZOP-Québec qui fondaient leur analyse de la modernité urbaine sur la lutte des classes. Bref, le soir du 5 novembre 1989, les valeurs de la basse-ville ébranlaient les colonnes du temple édifié par l'administration qui a régné sur la ville depuis 1965.

Rien d'étonnant, dès lors, que le 9 novembre, quatre jours après l'élection, le nouveau maire soutienne ...

[...] qu'il n'y aura pas d'entente ni de compromis avec les promoteurs de la « Grande Place » parce que le concept qui sous-tend ce projet est incompatible avec celui de l'Espace Saint-Roch rendu public par son parti au cours de la campagne. Cependant, précise le maire, les promoteurs de la Grande Place pourront travailler en collaboration

¹⁸⁷ L'historien Réjean Lemoine rappelle que le rapport Martin recommandait « d'éliminer du quartier Saint-Roch tous les taudis industriels et domiciliaires et de réserver les espaces d'habitation au logement des vieillards ». L'ère des expropriations et des démolitions pouvait commencer (Lemoine, 2011).

¹⁸⁸ Entretien réalisé avec Hélène Deslauriers, ex-dirigeante de Rues principales, décembre 2010.

avec la Ville dans la réalisation du nouveau projet, si ces derniers « respectent les règles du jeu » (Propos rapportés par Quesnel et Belley, 1991 : 225).

Par cette déclaration, le premier magistrat de la ville confirmait le virage annoncé durant la campagne électorale ; il prenait ses distances avec les engagements du Progrès civique qu'il n'entendait respecter qu'à ses conditions. Et ce, même si l'administration municipale précédente avait signé formellement une entente avec le consortium Cadillac-Fairview Gagnon-Citicom pour entreprendre la réalisation de la Grande Place, projet remis en question lors de l'élection du 5 novembre. Selon Réjean Lemoine, « Rompre unilatéralement ces engagements pouvait occasionner des frais considérables »¹⁸⁹. Malgré ce risque, le nouveau conseil de ville décidait d'aller de l'avant avec le concept de « nouvel urbanisme », un concept porteur d'un virage majeur qui faisait désormais place aux entrepreneurs locaux et adoptait l'approche « fragmentée » proposée par le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham écartant du même coup l'approche « consortium » ou clé en main de l'administration précédente.

Ce nouveau mode de gouvernance a fait l'objet d'un examen minutieux à l'occasion de l'étude de faisabilité du projet Espace Saint-Roch. Exercice d'autant plus nécessaire que ce projet proposait une approche de réaménagement de type participatif qui s'éloignait du mode de gouvernance autoritaire de l'administration municipale précédente¹⁹⁰. Au lendemain de l'élection de novembre 1989, les différents services de la ville (urbanisme, ingénierie, circulation, police, Office municipal de développement économique de Québec) ont donc examiné le projet « pour le redéfinir selon “les normes”, tout en conservant l'esprit de ce qui avait été présenté en campagne électorale » (Rolland et Mainguy, 1996 : 125).

Nous avons ici une illustration d'un changement de gouvernance qui déborde largement le renouvellement de l'équipe des conseillers élus. Les fonctionnaires de la ville se sont montrés très sévères à l'égard du projet Espace Saint-Roch qu'ils ont analysé à partir des critères utilisés pour l'évaluation de la Grande Place. « Trop peu d'espaces commerciaux, trop peu de logements, peu rentables, imprécis » titrait *Le Journal de Québec* sous la plume de Réjean Pelletier à propos d'Espace Saint-Roch. Ces critères d'analyse s'inspiraient de la stratégie de gouvernance affairiste du Progrès civique alors que le Rassemblement populaire envisageait plutôt la revitalisation du quartier avec une stratégie participative qui prévoyait la mobilisation de tous les acteurs disposés à s'investir dans la revitalisation du quartier, ce qui ajoutait des critères nouveaux et différents à l'évaluation du projet.

¹⁸⁹ Réjean Lemoine, op.cit. ; Winnie Frohn, op.cit.

¹⁹⁰ Voir le Document de présentation de l'Espace Saint-Roch, janvier 1990.

Faut-il s'en étonner de cette réaction émanant de la fonction publique municipale? Après 24 ans où l'idéologie moderniste et les valeurs dites « économiques » avaient eu préséance sur les valeurs sociales, environnementales et culturelles, certains cadres et fonctionnaires de la ville avaient fini par épouser les orientations des élus du Progrès civique. « Ça aussi, il fallait changer ça! » s'exclama Réjean Lemoine en cours d'entretien.

Cette nouvelle approche est exposée dans le document de présentation de l'Espace Saint-Roch issu d'un travail d'analyse conjoint des nouveaux élus au conseil de ville et des Services de la Ville en date du 25 janvier 1990 (Ville de Québec, 1990). Le document fait état de la stratégie de revitalisation du quartier, une dimension que la proposition du consortium Gagnon-Citicom-Cadillac-Fairview passait sous silence. Le « plan concept d'implantation » présente une approche de revitalisation du quartier qu'il assimile à une plaie biologique qui se guérit, comme pour les êtres vivants, en partant de la périphérie vers le centre. Selon le document, la cicatrisation se fait à partir d'« éléments de redéveloppement propres au quartier et qui se trouvent dans l'environnement immédiat du site principal » (*Ibid* : 9). « Une stratégie de reprisage », commentent aujourd'hui Jacques Fiset, Winnie Frohn et Jean-Paul L'Allier¹⁹¹. Parmi ces éléments, le document mentionne le potentiel entrepreneurial du quartier, les fonctions urbaines, des activités économiques et des bâtiments en attente de restauration ou de recyclage. « Contrairement à l'approche que soutenaient les propositions du développement de la Grande Place, soit un ensemble monumental transposé dans un milieu qui lui est étranger et duquel on espère la diffusion de la croissance, la revitalisation de l'espace Saint-Roch se réalisera par une stratégie de développement qui prend appui sur le potentiel du quartier » (*Ibid* : 9).

Signalons à cet égard que le document de présentation d'Espace Saint-Roch reprend à son compte l'approche « fragmentée » avancée par le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham qui préconisait de faire appel aux « talents locaux ». La stratégie d'Espace Saint-Roch propose le recours à plusieurs entrepreneurs afin de « soutenir et favoriser les initiatives de développement du quartier par la petite et moyenne entreprise qui choisirait d'y revenir ou de s'y implanter » (1990 : 13). Le document révèle s'inspirer de la stratégie utilisée par Oriol Bohigas, architecte et urbaniste catalan, responsable de l'urbanisme à la ville de Barcelone de 1980 à 1984, qui a mis à contribution les secteurs limitrophes de la ville pour sa revitalisation (1990 : 9). Il conclut que cette approche « tourne résolument le dos aux pratiques modernistes et fonctionnalistes qui ont systématisé la séparation de la forme et des fonctions, négligeant de

¹⁹¹ Entretien réalisé le 4 septembre 2013, Jacques Fiset et Winnie Frohn, *op. cit.*

prendre en considération les rapports qui s'établissent dans l'espace entre populations et activités » (1990 : 11). En somme, l'élection de novembre 1989 invitait la gouvernance urbaine non seulement à faire tabula rasa des projets avancés pour la revitalisation du quartier par l'administration précédente, mais aussi à changer sa façon de concevoir le développement urbain en se tournant vers le nouvel urbanisme.

Or, changer de paradigme dans la gestion de la ville de Québec signifiait, en se référant au modèle élaboré par Divay et Belley, passer « d'une coordination (ou gouverne) traditionnelle-hiérarchique affairiste »¹⁹² (qui a eu cours durant la période 1965-1989) à une « coordination partenariale-corporatiste » au cours de la période 1990-2005 (2007 : 29). Dans leur analyse des fonctions de la gouvernance, ces mêmes auteurs font valoir l'importance d'une autre fonction, la mobilisation/concertation qui « recouvre un large éventail d'activités qui vont de l'enrôlement où les acteurs de la société civile viennent en appui aux initiatives politiques, à l'activation qui vise à faire prendre des initiatives par ces acteurs (individus, organisations ou associations) » (*Ibid*).

Dans cet article sur la modélisation théorique de la gestion urbaine dans la complexité, Divay et Belley confirment le rôle mobilisateur de la culture dans le développement économique exposé par des auteurs comme Teisserenc (1997), Saint-Pierre (2002), Hawkes (2001), Greffe (2005) et bien d'autres. « Le développement du bien-être de la collectivité passe de plus en plus par une mobilisation économique généralisée qui met à contribution tous les secteurs, dont la culture, qui voit sa perception sociale passer du registre de l'agréable à celui de l'utilité économique (ingrédient nécessaire à la créativité) » (Divay et Belley, 2007 : 28).

Comme le quartier Saint-Roch offre un potentiel de développement considérable pour le sortir de la dévitalisation, le nouveau maire nourrissait l'objectif que le quartier Saint-Roch devienne « le lieu d'émergence et d'expression de la culture contemporaine locale, au même titre que l'arrondissement historique l'est pour le patrimoine » (Théberge, 2003 : 16). Jean Haëntjens cite l'exemple de la ville de Bilbao qui, « grâce à une politique culturelle et urbaine audacieuse, a réussi à sortir d'une situation économique et sociale désespérée » (*ibid* : 16). Comment ne pas faire un lien avec la situation du quartier Saint-Roch de 1989 et la stratégie de développement par la culture mise de l'avant pour sortir le quartier de l'ornière dans laquelle il s'était enlisé?

Pour mener la revitalisation du quartier à terme, le nouveau maire de Québec a désigné un fondé de pouvoir¹⁹³ avec pleine autorité pour coordonner les actions sectorielles des différents

¹⁹² Coordination que Jean-Paul L'Allier qualifie d'« autoritaire » (Asselin, 2009, *op. cit.*)

¹⁹³ Il s'agit de Pierre Boucher qui est demeuré en poste jusqu'à sa nomination au titre de Président de la Commission de la capitale nationale, en 1995.

services de la ville habitués à travailler en silo et appliquer le processus de transversalité fonctionnelle (Haëntjens, 2012). Ce haut fonctionnaire travaillait en étroite collaboration avec le maire et le directeur général de la ville. Sa mission consistait à assurer l'efficacité et la mise en œuvre rapide des décisions de revitalisation du quartier¹⁹⁴.

En somme, après l'élection de novembre 1989, la Ville adoptait un nouveau mode de gouvernance qui semblait répondre aux besoins des acteurs : « La réalisation du fait que les acteurs gouvernementaux et corporatifs ainsi que les acteurs sociaux pouvaient négocier dans un intérêt commun allait être un des éléments importants du succès de la gestion des formes urbaines à Québec » (Dumont, 2007 : 22). Ces négociations allaient engendrer de nouvelles modalités de gouvernance qui vont modifier la culture administrative de la Ville.

6.3.2 Une gouvernance axée sur le dialogue social

Nous avons vu que la mobilisation citoyenne qui a conduit à la création du Rassemblement populaire de Québec a eu pour conséquence la création d'un mouvement politique sensible à l'importance du développement endogène et à la participation citoyenne aux décisions de développement¹⁹⁵. À telle enseigne qu'au lendemain de leur victoire du 5 novembre 1989, plusieurs élus éprouvaient de la difficulté à s'extraire des mouvements dont ils étaient issus et à prendre le recul nécessaire à leur nouvelle fonction¹⁹⁶. Aussi, pour assumer l'ouverture favorable au changement (Kingdon, 1995) fallait-il que « la fonction publique, les citoyens et les militants du Rassemblement populaire s'approprient le projet participatif afin de l'expérimenter et d'amorcer le virage politique proposé depuis plus de douze ans par le parti maintenant au pouvoir » (Bherer et Quesnel, 2006 : 19).

De plus, la fonction publique municipale devait aussi négocier ce virage idéologique. Serge Viau, alors directeur du Service d'urbanisme, dira plus tard de ce processus de démocratie participative que la revitalisation du quartier Saint-Roch n'aurait pas connu le succès qu'on lui attribue aujourd'hui sans les allers-retours nombreux effectués par les élus et les fonctionnaires auprès de la population du quartier pour connaître son avis sur les projets proposés¹⁹⁷. Il n'est

¹⁹⁴ Jean-Paul L'Allier, *op.cit*

¹⁹⁵ Jacques Fiset, *op.cit*.

¹⁹⁶ *Op. cit.*

¹⁹⁷ Serge Viau, *op.cit*.

donc guère étonnant que le premier geste posé par le nouveau conseil municipal ait été de concrétiser l'engagement électoral d'instituer un processus de consultation de la population¹⁹⁸.

C'est par la résolution CE-90-1737 du 11 juillet 1990 présentée par Jacques Fiset, membre du Comité exécutif, que le Bureau de consultation de la ville de Québec (BCVQ) a vu le jour avec comme objectif d'instituer un dialogue social. Dès novembre son premier coordonnateur était embauché. Comme pour donner le signal à tout le personnel de la Ville de l'importance accordée par les nouveaux élus du conseil de ville à la consultation citoyenne, cette « structure légère » a été rattachée à la direction générale de l'administration de la ville « à l'instar de l'unité responsable du processus budgétaire » (Ville de Québec, CE-90-1737). Cette décision était importante pour le Rassemblement populaire dont c'était un engagement électoral « mais sa portée symbolique est encore plus importante : la Ville reconnaît le besoin d'un interlocuteur intermédiaire entre les citoyens et les autorités municipales (élus et fonctionnaires) » (Bherer et Quesnel, 2006).

D'ailleurs, autre indication de l'importance de ce processus pour la nouvelle équipe municipale, le conseiller responsable du dossier, Jacques Fiset, expose, dans le mémoire qui accompagne la proposition, la volonté du conseil municipal d'« associer la population de la Ville à la prise de décision par le biais de séances de consultation ». Il suggère même la création d'un Comité des priorités afin « d'analyser les demandes de consultations provenant des différentes instances décisionnelles ou consultatives et d'adopter un calendrier de consultation ».

De l'avis de nos répondants, le Bureau occupa un rôle de premier plan dans la concrétisation de la gouvernance participative et le renforcement du lien social ce qui eut pour effet de modifier le processus d'élaboration des programmes de soutien à la revitalisation du quartier Saint-Roch.

6.4. Des propositions et des programmes axés sur l'initiative locale et l'entrepreneuriat

Rappelons que le passage de la gouvernance affairiste vers la gouvernance participative allait se remarquer dans le processus d'élaboration des programmes. En lieu et place de travailler *pour* la population comme le faisait l'administration du Progrès civique, la gouvernance du Rassemblement populaire avait convenu de travailler *avec* elle¹⁹⁹. La gouvernance de la ville

¹⁹⁸ Winnie Frohn, *op. cit.*

¹⁹⁹ Entretien avec Jacques Fiset, *op. cit.*

passait d'une logique de production à une logique de co-production soulignée par un déplacement de l'action – située auparavant dans le bureau du maire – vers des acteurs publics, privés et la société civile. Smail Khaninnar et Patrizia Laudati (2006), de l'Université de Valenciennes, dans un article sur les enjeux des politiques urbaines décentralisées montrent comment la communication et le management de la Ville se rejoignent pour construire une démocratie participative. Dès lors, les manières de concevoir et d'élaborer les mécanismes de support aux initiatives locales et à l'entrepreneuriat se dérouleraient selon un processus radicalement différent, inspiré de celui que le gouvernement du Québec a mis en place dans les années 1970 et surtout à compter de 1976. Il s'agit d'une démarche citoyenne qui précède la présentation d'un projet de loi et qui débute par la publication d'un document d'orientation soumis à la consultation appelé Livre Vert. Une fois débattu, le Livre Vert est refondu dans un nouveau document qui contient les consensus recueillis lors de la consultation et devient un engagement gouvernemental ou Livre Blanc. Les lois, règlements et programmes découlent des orientations contenues dans le Livre Blanc.

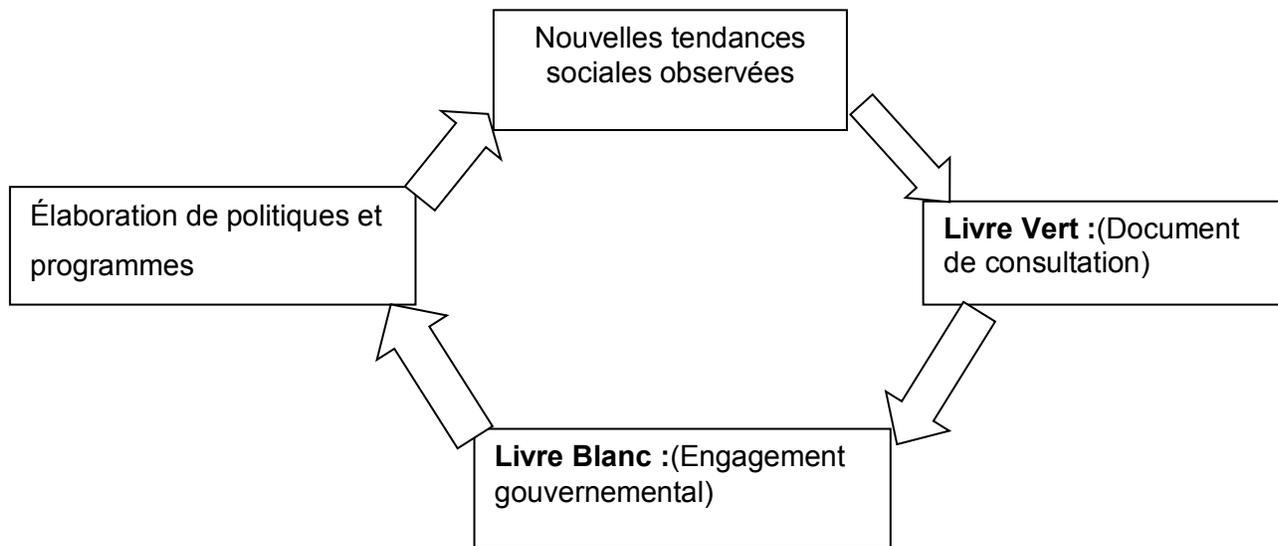


Figure 42 : Cycle d'élaboration de programmes au gouvernement du Québec (Yvon Leclerc).

C'est en s'inspirant de ce processus que l'administration L'Allier a amorcé la mobilisation des acteurs pour entreprendre la revitalisation du quartier Saint-Roch en 1990. Nous avons analysé deux de ces documents, *Un quartier renouvelé pour une capitale renforcée; un plan d'action pour le quartier Saint-Roch* et un cadre d'aménagement du quartier Saint-Roch intitulé *Revitalis'action, au cœur de la capitale*. Voyons-les un à un.

6.4.1. Un plan qui mise sur la créativité des forces du quartier (1990)

Tous les répondants de notre enquête auprès des acteurs culturels et des entrepreneurs s'entendent sur le fait qu'au lendemain de l'élection qui portait le Rassemblement populaire à l'Hôtel de ville de Québec, en novembre 1989, rien n'était encore joué en ce qui regarde la revitalisation du quartier Saint-Roch. En dehors de la façon de considérer le redéploiement du quartier en misant sur la créativité des forces du milieu plutôt qu'en concevant le développement à partir de l'Hôtel de ville, c'était le retour à la case départ. Le projet de revitalisation du quartier annoncé par la nouvelle équipe restait donc à concevoir. Il y avait bien le projet Espace Saint-Roch présenté par le Rassemblement populaire au cours de la campagne électorale et la consultation menée par Rues principales au lendemain de l'élection qui donnaient des indications sur la direction à prendre, mais encore fallait-il que les services municipaux examinent et s'approprient les orientations politiques du maire et les projets de la nouvelle équipe de conseillers pour élaborer les programmes. Il y avait aussi les propositions émanant des organisations locales, des comités de citoyens et des entrepreneurs du quartier que le Rassemblement populaire s'était engagé à consulter et à écouter. La question demeurait entière : comment allait-on aménager l'immense quadrilatère laissé vacant par les projets de la Grande Place et de l'Espace Saint-Roch?

Consciente de ce problème, la direction générale de la Ville déposait au Comité exécutif, en avril 1990, un plan qui présentait des propositions d'aménagement et de développement du quartier Saint-Roch (Théberge, 1999). Ce plan prévoyait l'analyse, par une équipe de professionnels de la Ville et de consultants externes, de la faisabilité du projet Espace Saint-Roch. Au début de l'automne, « la Ville élabore une "option préférentielle" d'aménagement et de développement et produit des documents de consultation » (Théberge, 1999 : 53). Le résultat de ce travail a été consigné dans un document intitulé : *Un quartier renouvelé pour une capitale renforcée; un plan d'action pour le quartier Saint-Roch* (Ville de Québec, 1990).

Le plan s'articulait autour de principes qui devaient servir de balises pour l'aménagement du quartier : offrir des emplois accessibles à la population locale, favoriser l'habitation, l'aménagement d'espaces verts, limiter la hauteur des édifices, conserver le tracé des rues, restaurer plutôt que démolir et reconstruire. La Ville souhaitait ainsi renforcer le caractère multifonctionnel du quartier en offrant un équilibre entre les différentes fonctions urbaines : habitation, tourisme, activités culturelles, administratives, institutions et commerces, le tout, dans un environnement agréable (Ville de Québec, 1990). Déjà présente dans le programme électoral

du Rassemblement populaire (Belley, 1992), cette orientation cadrerait tout à fait avec la formule de « gestion transversale » suggérée par Haëntjens, (2012) dans son livre sur *La solution des villes*. Au demeurant, la ville souhaitait un équilibre entre les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles, dix ans avant que Jon Hawkes (2001) ne le propose dans son livre et que Pascual i Ruiz et Dragojević (2007) ne le retiennent comme modèle de développement pour la Fondation européenne de la culture. Mais surtout, le plan suggérait le redéploiement du quartier autour de secteurs d'activités absents sur le territoire en incitant les acteurs à quitter les sentiers battus et à explorer de nouvelles voies de développement. Ainsi peut-on y lire :

Il apparaît présentement qu'un développement de Saint-Roch, axé d'une part sur l'accueil d'institutions (institutions d'enseignement notamment), et de fonctions administratives prestigieuses du secteur public et privé (sièges sociaux notamment), et d'autre part, sur l'implantation d'activités culturelles ainsi que sur l'ajout de parcs et le développement de la foresterie urbaine, est celui qui permet le mieux d'atteindre cet objectif (Ville de Québec, 1990 : 85).

Dès sa conception, il était prévu de soumettre le plan d'action à la consultation dans le quartier Saint-Roch même. De nouvelles règles de consultations ont été mises de l'avant : nomination de trois commissaires²⁰⁰, soirée d'information préliminaire (le 19 novembre 1990, devant une salle bondée) et présentation verbale des avis avec ou sans le support d'un mémoire lors de soirées de consultation (Bherer, 2003). Les 15, 16 et 17 décembre 1990, « 60 groupes ou individus se sont présentés dont 57 ont présenté un mémoire » (Rapport des commissaires, 1991 : 5). En outre, « les audiences ont aussi permis à un nombre plus important de personnes d'assister aux échanges sans présenter de mémoire ou de témoignages verbaux. Cette consultation a donc atteint un deuxième objectif qui est l'information et l'animation des gens du quartier immédiat » (*Ibid* : 5). Fait à signaler : c'était la première fois que l'administration municipale se déplaçait pour aller à la rencontre des citoyens²⁰¹. Tous les mémoires insistaient sur l'urgence d'agir. « Sur ce point, un consensus très fortement ressenti se dégage : oui, c'est maintenant au tour de Saint-Roch » (*Ibid* : 6).

Certains auteurs, dont Bherer (2003) et deux répondants à nos entretiens ont affirmé que la consultation a conduit à un rejet massif de la proposition de la ville. « Le tollé est unanime : la

²⁰⁰ Ces trois commissaires étaient Louise Quesnel, Juliette Bonneville et Denis Vaugeois.

²⁰¹ Réjean Lemoine, *op.cit.*

plupart des mémoires présentés aux audiences publiques rejettent le projet » (Bherer, 2003 : 188). Mais de quel projet s'agit-il ; est-ce vraiment un désaveu de l'ensemble du plan d'action?

La compilation des « faits saillants » de la consultation réalisée par l'urbaniste principal du Service d'urbanisme de la ville de Québec, Alain Thériault, le 21 décembre 1990, apporte des nuances importantes à cette exécution sommaire du Plan d'action. Il s'en dégage que le rejet concerne beaucoup plus le concept de modernisation de la ville véhiculé par l'ancienne administration municipale que les projets eux-mêmes. En fait, ce sont deux propositions du Plan qui ont été contestées et rejetées.

La première concerne l'Espace Saint-Roch²⁰² dont les mémoires et dépositions dénoncent « les gabarits de 8 à 10 étages, les subdivisions parcellaires des îlots telles que proposées, les nouvelles démolitions et les fonctions proposées » (Ville de Québec, 1990 : 2). Un des mémoires utilise même l'expression « clone de la Grande Place » pour identifier l'Espace Saint-Roch. Le critique André Marceau, dans *Inter : art actuel*, se montre sévère pour l'un et l'autre des projets. Il établit une distinction entre la revalorisation du quartier et sa revitalisation : « Si revitaliser un quartier a pour effet de le revaloriser, le revaloriser n'entraîne pas obligatoirement sa revitalisation, son but ultime étant d'augmenter la valeur des terrains et bâtisses ainsi que leur taxation. S'ensuit alors l'exode des moins bien nantis » (Marceau : 39). Plusieurs mémoires souhaitent concentrer les commerces et les bureaux le long du boulevard Charest et consacrer plutôt le vaste espace prévu à la construction de la Grande Place à des résidences.

La deuxième proposition concerne le tracé des rues du quartier. Plusieurs mémoires réclament le maintien du tracé des rues et l'insertion de verdure en bordure des rues. De plus, le Plan proposait de rendre le boulevard Charest à sens unique et l'artère Saint-Vallier/Fleurie, également à sens unique, dans l'autre direction. Cette proposition évoquait pour plusieurs participants le spectre de l'envahissement du quartier par les automobiles, alors que la plupart des mémoires insistaient sur la fonction résidentielle et la qualité de vie du milieu. Ce projet est celui qui heurtait le plus les participants, car il rappelait le tracé de Vandry-Jobin et l'autoroute de la Falaise qui proposait de poursuivre les démolitions jusqu'au boulevard Henri IV, à Sainte-Foy. En ce sens, le rejet de cette proposition confirmait le rejet du concept de modernité hérité des rapports Gréber, Fiset et Bédard et de Vandry-Jobin. C'est, et de loin, la proposition qui a cumulé le plus de refus : des 22 mémoires qui ont abordé ce sujet, tous l'ont rejeté (Ville de Québec, 1990).

²⁰² Rappelons qu'il s'agit du projet présenté en octobre 1989, durant la campagne électorale et qui projetait d'accueillir le ministère de l'Environnement et des îlots d'habitation.

Par contre on ne peut parler de rejet en ce qui concerne les grands objectifs du Plan. Au contraire, ils « ont généralement reçu un bon accueil et un appui dans les mémoires présentés » (Thériault, 1990 : 1). Le rapport des commissaires confirme cette assertion en ajoutant que le mouvement visant le renforcement, le renouvellement et la confiance retrouvée est bien amorcé. On remarque que l'interaction entre l'administration municipale et la population du quartier produit des dividendes difficilement quantifiables, mais qui n'en sont pas moins réels.

De plus, certaines idées émises par les comités de citoyens avant l'élection sont reprises dans les mémoires ; par exemple, la possibilité de recourir à une approche fragmentée pour la mise en œuvre de la revitalisation du quartier telle que proposée par le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham, et qui se retrouve également dans le document de présentation d'Espace Saint-Roch (1990). Ou encore, l'hypothèse de démolir le toit du Mail Saint-Roch afin d'ouvrir l'axe routier nord-sud à la circulation automobile locale ou enfin, l'aménagement d'espaces verts dans le quartier. C'est aussi au cours de cette consultation que le commissaire Denis Vaugeois avait interpellé un participant qui présentait un mémoire sur le rôle de la ville dans la revitalisation du quartier : « Si je vous comprends bien, vous souhaitez que la Ville installe des services dans le quartier? »²⁰³. Nous verrons que la Ville a entendu cette proposition puisqu'elle a installé certains services municipaux dans l'édifice de la Fabrique, une fois rénové, en septembre 1994.

Certains mémoires sortent du lot par la profondeur et la pertinence de leur analyse, comme celui de l'Association coopérative Méduse²⁰⁴ qui offre un ensemble de propositions annonciatrices des actions qui seront entreprises par la suite : démolir le toit du Mail et rendre la rue Saint-Joseph piétonne, renforcer la multifonctionnalité autour des dimensions culturelles, touristiques et institutionnelles, favoriser la mixité démographique, sociale et économique, accorder une place dominante à la culture dans le développement du quartier, doter les artistes de moyens de production et de facilités d'accès à des espaces de travail qui tiennent compte de leur présence naturelle dans le quartier (Recueil des mémoires déposés à la consultation sur le Plan d'action, 1990). Pour l'Association coopérative Méduse le quartier se prête à une stratégie de développement culturel ; cette façon de concevoir le quartier Saint-Roch en devenir n'est pas sans rappeler des initiatives du genre dans bien des villes européennes et nord-américaines à la même époque (Teisserenc, 1997 ; Saint-Pierre, 2002 ; Greffe, 2005 et plusieurs autres).

²⁰³ Un répondant qui a requis l'anonymat et qui assistait à ces audiences publiques.

²⁰⁴ À noter que l'association coopérative Méduse existait déjà en 1990, sous la forme d'un regroupement de centres d'artistes, bien avant son aménagement dans le site qu'elle occupe depuis 1995, dans la Côte d'Abraham.

Dans les faits, donc, le rejet du plan d'action concerne surtout les parties qui rappellent les engagements de l'administration précédente. Les objectifs et les principales orientations, de même que plusieurs idées émises lors de cette consultation ont été reprises et mises en œuvre par la suite. Le rapport des commissaires conclut d'ailleurs sur cette note :

En somme, nous constatons que le Plan d'action du quartier Saint-Roch a suscité un intérêt considérable et que, sur de nombreux points, il y a convergence entre le Plan et les témoignages entendus lors des audiences. Si les points de divergences ont entretenu davantage l'attention à l'occasion de la consultation, cela n'empêche pas de constater qu'il y a entente à l'effet de reconnaître l'importance de l'habitation et celle d'un aménagement qui favorise le milieu de vie. Mais d'abord et avant tout, c'est l'urgence d'intervenir dans Saint-Roch aujourd'hui qui rallie tous ceux et celles qui ont le quartier Saint-Roch à cœur (Ville de Québec, Rapport des commissaires, 1991 : 40).

Le Service d'urbanisme ne pouvait aller plus loin avec ce plan d'action, compte tenu des informations dont il disposait alors²⁰⁵. Même le tracé des boulevards urbains à sens unique apparaissait comme une concession du nouveau maire aux ingénieurs de la Ville²⁰⁶. Pour la nouvelle administration de la ville, la consultation avait comme résultat que le promoteur Cadillac-Fairview Citicom-Gagnon ne pouvait réaliser son projet de la Grande Place à l'endroit convenu. Le maire a alors offert au consortium un autre emplacement (face à la gare du Palais) qui a été refusé par le promoteur. Refus qui permettait à la nouvelle administration de déchirer l'entente conclue avec l'administration précédente, à quelques mois des élections de novembre 1989, sans encourir les pénalités prévues au contrat puisque c'est le promoteur qui déclarait forfait. Ce faisant, la nouvelle administration démontrait que le projet de la Grande Place était mort et enterré²⁰⁷. On peut donc en déduire que la consultation sur le plan d'action aura servi à écarter et à déconstruire une certaine idée de la modernité véhiculée jusqu'alors – incarnée par le projet de la Grande Place – et à renvoyer les nouveaux élus à leur grimoire.

La question qui se posait désormais était de savoir quel serait le fer de lance de la revitalisation du quartier et du centre-ville? Après le projet de la Grande Place, mis en bière par l'électorat en novembre 1989, et celui de l'Espace Saint-Roch, fortement contesté lors de la consultation, comment allait-on amorcer la revitalisation du quartier? La consultation de décembre 1990 était explicite à cet égard : la population souhaitait une revitalisation offrant avant tout des réponses

²⁰⁵ Winnie Frohn, *op.cit* et Serge Viau, *op.cit*.

²⁰⁶ Réjean Lemoine, *op.cit*.

²⁰⁷ Réjean Lemoine, *op.cit*.

aux besoins du quartier « reléguant au second plan le rôle et le potentiel du quartier dans le centre-ville » (Ville de Québec, 1990 : 1 et 2). La consultation souligne aussi l'évidence que dans l'état où se trouvait le quartier, il était impossible pour la Ville d'en assumer seule la revitalisation et qu'il était « indispensable que des forces extérieures intervinssent afin de favoriser un regain d'activité et une amélioration du cadre bâti » (Mercier, 1998a : 174).

Le maire et les conseillers décidèrent alors de lancer un concours de design urbain inspiré des conclusions de la consultation de décembre 1990. Ce concours a été remporté par la firme Cardinal-Hardy dont les propositions – entre autres inspirées par les expériences de reconstruction de la ville de Berlin – ont fortement inspiré la revitalisation du quartier²⁰⁸. Cette firme proposait un aménagement urbain respectueux du bâti existant, dès lors qu'il pouvait être rénové, plutôt que de raser et reconstruire comme la Ville faisait jusqu'alors. La firme se souciait aussi de l'environnement et proposait l'aménagement d'un espace vert qui est devenu le Jardin Saint-Roch²⁰⁹. Ces nouvelles propositions et les consensus obtenus lors de la consultation sur le Plan d'action sont contenues dans le cadre d'aménagement du quartier Saint-Roch intitulé *Revitalis'action, au cœur de la capitale*, rendu public en 1992²¹⁰ un an après une nouvelle consultation menée en décembre 1991.

6.4.2 Un cadre d'aménagement : *Revitalis'action*, au cœur de la capitale (1992)

D'entrée de jeu, le cadre d'aménagement fixait une condition *sine qua non* à la revitalisation du quartier : la Ville ne pouvait porter seule la responsabilité de la réhabilitation du quartier puisque sa dévitalisation était attribuable en bonne partie à la volonté du gouvernement de concentrer les édifices gouvernementaux sur la Colline Parlementaire et de construire une autoroute urbaine (Dufferin-Montmorency) servant à relier le cœur de la ville à la banlieue, décisions qui ont contribué à isoler le quartier. Le document prend d'ailleurs position : « Comment, du reste, ce quartier de centre-ville d'une ville-centre, qui est de surcroît une capitale, pourrait-il se passer d'une intervention énergique des pouvoirs publics, de l'administration municipale et du gouvernement? Les efforts doivent être multipliés, mais, désormais, concertés afin de susciter un impact majeur » (Ville de Québec, *Revitalis'action*, 1992 : 9).

²⁰⁸ Winnie Frohn, *op.cit.*

²⁰⁹ *Ibid.*

²¹⁰ Coïncidence sans doute, mais soulignons que le cadre d'aménagement insiste sur le rôle de la culture comme facteur de développement au même moment où la Politique culturelle du gouvernement du Québec était publiée (lire à ce sujet Saint-Pierre, 2003).

Ainsi donc, le cadre d'aménagement misait nettement sur une action publique qui entraînerait « dans son mouvement un développement économique significatif » (*Ibid* : 10). Ce développement devrait « s'harmoniser avec l'histoire du quartier, la culture et les aspirations de ceux qui y vivent » et devrait éviter les projets « dont le gigantisme, les caractéristiques physiques et la destination s'intègrent mal au milieu en cause » (*Ibid* : 10). Il semble bien que les luttes urbaines menées dans le quartier depuis près de trente ans aient porté fruit.

Le cadre d'aménagement présente quatre lignes de force qu'il convient de résumer, car elles s'inspirent de plusieurs opinions exprimées lors des consultations publiques tenues jusqu'alors :

1. La coexistence harmonieuse entre la vie de quartier et la fonction de centre-ville d'une capitale ;
2. La recherche d'un équilibre entre les fonctions urbaines (habitation, bureaux, commerces) : « Saint-Roch présente une tradition de mixité depuis l'époque où s'y concentrait l'industrie maritime, du meuble, du cuir, de la bonneterie, de l'imprimerie, en harmonie avec l'habitation » (*Revitalis'action*, 1992 : 10). Cette mixité rompt avec la ségrégation des fonctions instaurée par le concept de modernité véhiculé par l'administration du Progrès civique qui misait sur quelques fonctions économiques de grande ampleur. Désormais, au moyen du règlement de zonage, la Ville devrait favoriser « l'imbrication la plus poussée possible de fonctions variées, mais compatibles entre elles » (Mercier, 2000 : 248) ;
3. La recherche de la simplicité. Le gigantisme déstructure le milieu et met en cause la qualité de vie²¹¹. Le quartier doit être mis à l'abri des grands bouleversements, de la construction des autoroutes, des démolitions massives. « Une telle approche ne boude pas la modernité, elle l'assujettit à une intégration de bon aloi » (*Revitalis'action*, 1992 : 10) ;
4. La Ville a déjà consenti – et le fera encore – des sommes importantes pour l'appropriation du sol pour des fins de développement urbain ou pour l'installation d'infrastructures. Toutefois, même avec l'action concertée des gouvernements, elle ne peut revitaliser Saint-Roch seule. Elle ajustera le rythme des investissements requis par la mise en valeur de l'Espace Saint-Roch à celui des promoteurs et investisseurs (*Ibid* : 11).

²¹¹ Voir à ce propos le livre *Pour des villes à échelle humaine*, de l'architecte Jan Gehl (2012), qui expose avec rigueur l'importance de bâtir des villes où l'être humain a priorité sur l'automobile et les grands promoteurs immobiliers.

À la suite de la consultation sur le plan *Revitalis'action* et sur le Cadre d'aménagement, la Ville de Québec a élaboré des programmes de mises en œuvre des orientations retenues lors de ces rencontres avec la population.

6.4.3 Le Bureau des arts et de la culture

Il faut donner crédit à l'administration du maire Jean Pelletier d'avoir créé un programme qui aura un impact certain sur la stratégie de revitalisation du quartier. C'est, en effet, par une décision du conseil municipal du 10 juillet 1989 que le Bureau des arts et de la culture de la Ville de Québec (BAC) voit le jour (Ville de Québec, Résolution CM-89-1807). Cette importante décision présentée par la Direction générale de la Ville est cependant passée inaperçue, occultée par le projet de la Grande Place et les débats de la campagne électorale qui débutait alors. C'est avec l'arrivée de la nouvelle équipe du Rassemblement populaire que le Bureau a donné sa pleine mesure²¹².

La nouvelle unité administrative est rattachée à la Direction générale de la Ville et dotée d'un premier budget de 218,000.\$ pour l'année 1989, permettant l'embauche d'un directeur, de deux professionnels et d'un employé de secrétariat. « Le Bureau des arts et de la culture aura comme mandat prioritaire la planification de l'activité culturelle de la Ville, la concertation avec les milieux professionnels et il agira auprès d'eux comme guichet privilégié de l'administration municipale » (Ville de Québec, Résolution CM-89-1807 : 8).

En octobre de la même année, le premier directeur du Bureau, Michel Choquette, entre en fonction. Son mandat consiste à administrer la politique culturelle de la ville, « un habit qui fait à tout le monde » dira par la suite Jean-Paul L'Allier au sujet de la mission de ce programme qui permettait à la ville d'intervenir dans tous les domaines de la culture et de la créativité²¹³. « Notre premier mandat a été de faire le recensement des organismes culturels professionnels qui opéraient dans la ville. C'est ainsi que nous avons une bonne idée du nombre d'ateliers d'artistes établis dans le quartier Saint-Roch, présence que la consultation de la Fondation Rues principales a eu le mérite de faire découvrir aux nouveaux élus de la ville »²¹⁴. Ces artistes craignaient que la revitalisation et surtout, la *revalorisation* du quartier ne viennent augmenter la

²¹² Michel Choquette, *op.cit.*

²¹³ *Ibid.* Entretien de validation du 17 septembre 2013.

²¹⁴ *Ibid.*

valeur des propriétés et les forcent à déménager. C'est pourquoi la Ville a entrepris d'élaborer un programme permettant l'acquisition et la rénovation des ateliers d'artistes.

À cet égard, un rapport²¹⁵ du Bureau des arts et de la culture de janvier 1991 portant spécifiquement sur les *logements culturels* définit les objectifs d'une politique d'intervention en ce domaine :

1. Assurer une permanence de séjour dans des lieux convenables et appropriés aux différents groupes et/ou regroupements ;
2. Revitaliser certains édifices et secteurs de la ville par la présence d'incubateurs culturels actifs, par exemple, en encourageant le développement de trois points stratégiques dans Saint-Roch : Côte-d'Abraham, Dominion Corset, F.-X. Drolet²¹⁶ ;
3. Revitaliser l'ensemble de l'activité culturelle à Québec, confirmant ainsi son statut souhaité de « Capitale de la culture », l'intégrant de plus, dans les rangs des villes progressistes telles que New York, Montréal, San Francisco, Toronto, etc. » (Ville de Québec, BAC : 7).

Le rapport se préoccupe donc d'assurer un lieu de résidence aux artistes et aux activités culturelles de la ville et en particulier pour les quelque 40 ateliers d'artistes en arts visuels découverts lors de la consultation effectuée par Rues principales en 1990.

6.4.4. Un programme de mise en valeur des façades et d'accès à la propriété résidentielle

Rappelons que la Fondation Rues principales avait reçu le mandat de faire des propositions sur la revitalisation de trois artères commerciales du quartier. L'une de ces propositions concernait la rénovation des immeubles bornant ces rues commerciales. Dès 1991, la Ville édicte un règlement d'urbanisme pour « favoriser la rénovation des façades des bâtiments non-résidentiels situés sur les artères commerciales de la Couronne, Dorchester et Saint-Joseph »²¹⁷. « C'est simple » dira à ce propos, Jean-Paul L'Allier « la façade d'un immeuble appartient

²¹⁵ Choquette (1991).

²¹⁶ L'ancien édifice de la fonderie F.X. Drolet appartient à la ville qui a choisi de le convertir en garage municipal

²¹⁷ Règlements 3675 du 11 mars 1991 et 3830 du 8 mars 1992.

autant au commerçant qu'à celui qui la regarde ; par contre, à l'intérieur de l'édifice, le propriétaire fait ce qui est le mieux pour son entreprise »²¹⁸.

De plus, la Ville a fait adopter une série de programmes visant l'accès à la propriété²¹⁹, la promotion du réaménagement des cours²²⁰, et un programme d'aide à la rénovation résidentielle²²¹. L'aide financière prenait la forme d'un crédit de taxe ou le versement d'une subvention.

6.4.5 Une entente entre la Ville et le ministère des Affaires culturelles (1990)

En outre, plusieurs répondants nous ont rappelé l'importance d'une entente intervenue le 9 octobre 1990 entre la Ville et le ministère des Affaires culturelles relativement à la mise en valeur des biens culturels 1990-1995. Cette entente « permettait à la Ville d'agir, selon le cas, à titre de maître d'œuvre, de moteur ou de partenaire dans le développement du patrimoine » (Ville de Québec, R429 : 1). L'entente comprenait quatre volets : l'amélioration des connaissances patrimoniales (historiques, archéologiques, ethnologiques), la restauration des bâtiments et lieux publics à valeur patrimoniale, la réhabilitation de sites privés abandonnés, incendiés ou vacants et enfin, le soutien professionnel, technique et administratif nécessaire à la mise en œuvre de l'entente (*Ibid*). Le territoire prévu à l'entente était l'arrondissement historique de Québec reconnu en 1985 au titre de patrimoine mondial de l'UNESCO qui comprend l'îlot des maisons placardées de la Côte-d'Abraham qui allait devenir quelques années plus tard, la coopérative Méduse. Comme le souligne Michel Choquette, alors directeur du Bureau des affaires culturelles de la ville :

Cette entente a joué un rôle majeur dans l'émergence d'une vie culturelle propre au quartier Saint-Roch, car elle offrait aux artistes la possibilité d'avoir, au centre-ville, une pratique distincte et originale en ayant accès à des fonds de création. L'entente encourageait la création hors norme, hors grande culture. Ce programme a profondément marqué le développement culturel du quartier surtout durant les deux premiers mandats du Rassemblement populaire, de 1989 à 1997.

²¹⁸ Entretien réalisé le 6 septembre 2013.

²¹⁹ Règlement 3909, du 17 août 1992.

²²⁰ Règlement 3856, 27 avril 1992.

²²¹ Règlement 3998, du 8 mars 1993.

L'origine de cette entente remonte aux discussions menées dans le cadre des rencontres de l'organisme Les Arts et la Ville, « organisation sans but lucratif fondée en 1987 qui réunit les acteurs des scènes municipale et culturelle afin de soutenir, de promouvoir et de défendre le développement culturel et artistique local »²²². Plusieurs villes se réunissaient, au début des années 1990, afin de définir les paramètres d'une entente entre le ministère de la Culture et les villes afin de soutenir les artistes et les organismes culturels. L'une des premières à signer une telle entente a été la ville de Québec qui se voyait alors doté d'un fonds de 41 200 000. \$ alimenté à parts égales par le Ministère et la Ville. C'est ce fonds qui a soutenu, par exemple, l'étude de faisabilité du concept élaboré par Gilles Artaud et Gaétan Gosselin pour la réalisation de Méduse²²³.

6.4.6 Le Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec

Même si la Ville avait arrêté sa politique de revitalisation du quartier sur l'action culturelle, elle ne négligeait pas pour autant les autres facettes du développement urbain. Dès 1991, un comité de travail constitué à parts égales de représentants du milieu des affaires, des organisations syndicales et du milieu communautaire, ainsi qu'un représentant des Caisses populaires Desjardins s'était mis au travail pour établir un diagnostic et identifier les forces et les faiblesses du quartier. Ce comité a été à l'origine de la création du *Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec* (CREECQ), en octobre 1993²²⁴. Installé dans le quartier Saint-Roch dès sa création, le nouvel organisme était soutenu par le gouvernement du Québec²²⁵.

La mission du CREECQ est de « contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes des quartiers en revitalisation, en suscitant et en soutenant les projets de développement économique communautaire et durable par le biais de divers projets »²²⁶. Toujours actif, l'organisme offre des services de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) productrices de biens ou de services comme de la formation ou du soutien à l'employabilité, mais fournit aussi des services de soutien communautaire (logements sociaux, sécurité du quartier)²²⁷. Le CREECQ dispose d'un fonds lui permettant de faire des « prêts allant

²²² Selon le site internet de l'organisme.

²²³ Michel Choquette, *op. cit.*

²²⁴ Selon une note interne du président du CREECQ.

²²⁵ Selon le site internet de l'organisme.

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ Pour une évaluation des services du CREECQ de 1993 à 1997, voir Comeau et Lacombe (1998).

jusqu'à 20 000.\$ à des entreprises individuelles et collectives qui ont un impact social et économique positif sur la communauté locale »²²⁸. L'organisme favorise la création de micro-entreprises afin de maintenir et de soutenir l'emploi local par le réseautage et la mobilisation des acteurs locaux autour de projets structurants qui répondent à des besoins exprimés par le milieu. Elle se préoccupe aussi de valoriser la main-d'œuvre locale avec la mise sur pied d'un Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO). Le 26 mars 2002, le CREECQ est devenu la Corporation de développement économique communautaire de Québec.

Dès sa création, le CREECQ a joué un rôle actif pour présenter une image positive du quartier. Jacques Beudet, premier directeur de l'organisme se souvient :

Même si on ne pouvait nier l'effet négatif de certains gestes délinquants qui s'y produisait [une bombe qui explose dans un restaurant aux fréquentations douteuses] le quartier n'était pas pour autant un no man's land. Nous avons organisé des visites pour bien montrer que notre milieu n'était aussi dangereux qu'on le prétendait et qu'il pouvait être intéressant pour attirer des entrepreneurs et des investisseurs privés, publics ou associatifs. Notre programme visait les décideurs, autant les conseillers municipaux, les députés que les fonctionnaires de la Ville et du gouvernement. Nos circuits de visite avaient pour but de faire découvrir aux visiteurs des sites ou des aspects peu connus de l'histoire du quartier. Notre but était qu'ils repartent avec une image positive de notre milieu²²⁹.

En résumé, l'élection de novembre 1989 a servi un coup de frein aux projets mis en chantier par l'administration municipale du Progrès civique. Après 24 ans de règne, la surprise causée par la relève de la garde à l'Hôtel de ville a ramené les nouveaux élus et les fonctionnaires de la ville à la planche à dessin. Le maire et les conseillers ont entrepris un dialogue social pour comprendre et connaître la direction à prendre pour redonner vie au quartier. Ce mode de gouvernance a eu pour conséquence de redonner confiance aux citoyens, de valoriser les initiatives locales, de mobiliser des énergies nouvelles pour présenter l'image d'un quartier en reconstruction. Et surtout, le dialogue social a ouvert une perspective nouvelle de redéploiement du quartier par des entrepreneurs issus du milieu artistique.

²²⁸ Selon le site internet de l'organisme.

²²⁹ Entretien réalisé le 1^{er} octobre 2013 avec Jacques Beudet, directeur du CRÉECQ dès sa création.

6.5 Des résultats positifs grâce aux artistes et aux projets culturels

Nous avons vu que même dans ses jours les plus sombres, le quartier Saint-Roch abritait une quarantaine d'ateliers d'artistes qui apparaissaient, aux dires de la chargée de projet de la Fondation Rues principales, comme le seul aspect entrepreneurial d'importance dans le secteur²³⁰. Nous avons vu également que si la présence de ces entrepreneurs artistes avait de quoi surprendre, il ne s'agissait pas d'un cas exclusif à la ville de Québec comme en témoignent d'autres villes et en particulier le cas du quartier SOHO, à New-York (Currid, 2007) et plusieurs autres villes à travers le monde (Teisserenc, 1997; Saint-pierre, 2002). La stratégie de revitalisation du quartier par la culture et la créativité allait aussi profiter de décisions majeures venues renforcer ce choix. Trois de ces décisions concernaient la culture et la création artistique et une autre, la création d'un parc public inspirée par une initiative d'artiste en arts visuels. Examinons-les un à un.

6.5.1 L'édifice de la Fabrique et l'École des arts visuels de l'Université Laval

Situé à l'angle du boulevard Charest et de la rue Dorchester, dans le quartier Saint-Roch, cet ancien bâtiment industriel construit en 1886 a servi de manufacture de sous-vêtements féminins à la famille Amyot jusqu'en 1988 sous le nom de la Dominion Corset. Ses produits ont même été vendus en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud, en Australie, en France et en Angleterre²³¹. Témoin de l'histoire manufacturière du pays, l'édifice La Fabrique a été ajouté à la liste des lieux historiques nationaux. Vendue à la Canadelle WonderBra en 1988, l'entreprise cessa alors sa production dans l'usine de Saint-Roch pour s'établir, comme beaucoup d'autres usines à la même époque dans le parc industriel Vanier²³². Comment cet imposant édifice industriel que rien ne destinait à une vocation culturelle s'est-il métamorphosé en centre de formation en arts visuels? C'est un concours de circonstances survenu au printemps 1990 qui est en partie responsable de cette situation.

Le nouveau directeur du Bureau des arts et de la culture de la ville de Québec, Michel Choquette est informé qu'une exposition de peinture et de sculpture de grande envergure du Conseil des Arts du Canada se cherche un pied à terre à Québec. Devant l'immense potentiel

²³⁰ Hélène Deslauriers, *op. cit.*

²³⁰ Selon le communiqué de la Société Radio-Canada, 9 mars 2012.

²³² Voir à ce sujet les archives de la ville de Québec :
https://www.ville.quebec.qc.ca/.../quebec/.../dominion_corset/index.aspx

de l'usine désaffectée de la Dominion Corset, il propose d'y loger l'exposition. « Ce fut le déclencheur de la symbolique du renouveau du quartier », affirme-t-il²³³. La tenue de cette exposition dans le quartier Saint-Roch plutôt qu'à la haute ville ou au Musée des Beaux-arts envoyait un signal à la fois aux artistes vivant dans le quartier et à la population du reste de la ville : cette partie de la ville pouvait se reconstruire autour d'une nouvelle vocation. Les visiteurs ont aussi constaté le potentiel de reconversion du vaste bâtiment industriel désaffecté.

À ce propos, l'ex-maire Jean-Paul L'Allier raconte :

Je suis allé à Montréal rencontrer le propriétaire de l'édifice, M. Grunwald, pour qu'il nous cède le bâtiment pour un dollar, faisant valoir qu'il économiserait la taxe foncière d'une propriété qui avait cessé toute production. Après lui avoir expliqué que nous voulions faire de l'usine un bâtiment universitaire et administratif, il m'a répondu : « I'm not for sale » avant d'ajouter « but I want to be your partner »²³⁴.

Devant cette volonté du propriétaire de participer à cette aventure entrepreneuriale fondée sur une gouvernance urbaine *partenariale*, une société en commandite à parts égales entre la Ville et le propriétaire a été formée pour gérer l'immeuble. La Ville voulait faire de la rénovation et du changement de vocation de l'édifice un symbole de sa nouvelle conception de l'urbanisme ; c'est ainsi qu'en 1993, 13 millions de dollars ont été investis pour rénover et trouver un nouvel usage à l'édifice plutôt que de le raser et reconstruire ensuite (Nicole, 2001 : 51).

Cette exposition et le potentiel offert par cette usine s'ajoutaient à la présence de nombreux artistes dans le quartier. Cette situation a-t-elle conduit les autorités de la ville à jongler avec l'idée que l'ex-quartier des grands magasins pourrait peut-être changer de vocation et devenir un quartier où s'épanouirait une nouvelle vie culturelle? Selon l'ex-directeur du Bureau des arts et de la culture, il semble que oui.

La Ville a été le premier occupant des lieux ; elle décida d'y loger l'équipe de professionnels affectés au développement économique – dont certains avaient déjà leur bureau dans Saint-Roch – et d'y installer également le Service d'urbanisme. Jean-Paul L'Allier résume ainsi la genèse de cette décision qui n'est pas sans intérêt sur le plan urbanistique :

Le rôle du Développement économique, c'est de « vendre » la ville alors que celui de l'Urbanisme, c'est de la « défendre ». L'idée de ce regroupement de deux fonctions en apparence opposées venait du directeur général de la ville et je l'avais trouvée

²³³ Entretien réalisé le 13 janvier 2012

²³⁴ Entretien avec Jean-Paul L'Allier, 4 septembre 2013.

excellente, car les arbitrages se réalisaient entre experts avant d'arriver sur le bureau des conseillers de la ville²³⁵. La Ville a aussi convaincu l'Université Laval de venir installer dans l'édifice de la Fabrique le Centre des Arts visuels ; ce qui n'a pas été très difficile, car certains professeurs avaient déjà leur atelier dans le quartier²³⁶.



Figure 43 : La façade principale de l'École des Beaux-arts de Québec datée de 1934, aujourd'hui démolie. (Source Archives de la ville de Québec : CI-N030875).

L'arrivée de l'École des arts visuels est donc venue confirmer l'importance de la vie culturelle dans le quartier. Juste retour des choses puisque l'École des Beaux-arts de Québec avait déjà eu pignon sur la rue Saint-Joachim – dans le quartier Saint-Jean-Baptiste – aux portes du quartier Saint-Roch, et qu'elle a été démolie pour faire place à la construction de Place Québec. Institution prestigieuse qui a été dirigée par Horatio Walker en 1931, à la demande d'Athanase David, alors Secrétaire de la province de Québec.

Plusieurs diplômés ont connu un rayonnement national et international (Jean-Paul Lemieux, Antoine Dumas, Alfred Pellan, Adrien Dufresne et Lucien Mainguy) ont transformé le paysage culturel au Québec, mais bien d'autres ont transformé plus modestement, mais de façon permanente la perception de l'art, au Québec en faisant leur marque dans les métiers d'art et l'art publicitaire (Mercier, 1999 : 1).

L'École cessa ses activités en 1970 et l'Université Laval assumait, à compter de cette date, la responsabilité de l'enseignement des arts à travers l'École des arts visuels qui viendra s'établir dans le quartier en 1994. La venue des fonctionnaires et des étudiants, à compter de septembre

²³⁵ Jean-Paul L'Allier, *op.cit.*

²³⁶ *Ibid.*

1994, a fortement contribué à la revitalisation du quartier Saint-Roch (Du Berger et Mathieu, 1993).



Figure 44 : À gauche, une vue de l'usine Dominion Corset, vers 1900 (Archives de la Ville de Québec) ; au centre, la Dominion Corset dans les années 1950-60 (Société historique de Québec). À droite, l'édifice La Fabrique en 2012, abrite l'École des Arts visuels de l'Université Laval et le Centre de développement économique et urbain (CDÉU) de la ville de Québec (Photo, Ville de Québec).

Une étude réalisée en mai 1995 par le groupe Léger et Léger à la demande de l'Office municipal de développement économique de Québec concluait que la présence de l'École des arts visuels dans le quartier avait entraîné des retombées économiques de l'ordre d'un million de dollars (Ville de Québec, OMDÉQ, 1995). L'Office municipal ajoutait que depuis 1993, la valeur des permis de construction et de rénovation dans le quartier avait connu une hausse importante, ce qui confirme l'amorçage de la revitalisation – et de la revalorisation – du quartier.

Sans remettre en question cette étude, nous croyons qu'elle néglige l'aspect le plus important de la présence de l'École des arts visuels dans le quartier : la présence des étudiants eux-mêmes. « Du jour au lendemain, on a vu des jeunes se promener dans les rues du quartier avec un grand cartable sous le bras » se rappelle Jacques Fiset²³⁷. Rappelons que le maire L'Allier a toujours soutenu que les clientèles visées par la revitalisation du quartier Saint-Roch étaient les jeunes et les artistes (L'Allier, 2009)²³⁸. À l'occasion du dévoilement de l'étude, le directeur de l'École des arts visuels affirmait au *Journal de Québec* que « La venue de l'École des arts visuels, puis le projet Méduse, ont fait que Saint-Roch est devenu un quartier à vocation culturelle et artistique » (*Le Journal de Québec*, M. Gaudreau, 17 novembre 1995 : 17).

²³⁷ Entretien accordé en décembre 2010.

²³⁸ Position confirmée par trois ex-conseillers municipaux de l'équipe du premier mandat, de 1989 à 1993, interrogés pour les fins de notre recherche.

6.5.2 Le Centre de production artistique et culturelle Alyne-Lebel

Au début des années 1990, des organismes culturels de la ville regroupés autour du Conseil de la culture cherchaient un édifice pour les accueillir. La proposition du Bureau des arts et de la culture d'utiliser le pavillon Jacques-Cartier²³⁹ situé à l'angle du boulevard Charest et de la rue Langelier a été écartée par le conseiller Jacques Fiset qui lui a préféré l'ancienne École technique de Québec, rue Langelier à la limite Ouest du quartier. Le Groupe de ressources techniques en Arts (GRT-Arts) se portait acquéreur, en 1994, de cet édifice conçu par l'architecte René-Pamphile Lemay (1870-1915)²⁴⁰, construit en 1909. Le bâtiment centenaire devenait, l'année suivante, le Centre de production artistique et culturelle Alyne-LeBel où cinq organismes culturels y trouvent refuge et y résident toujours : le Conseil de la culture de la région de Québec, le Théâtre des Confettis, le Théâtre du Gros Mécano, le Groupe Danse-Partout (École de danse de Québec) et l'Ensemble Anonymus (*Le Soleil*, Demers, 12 avril 2010).

Ce changement de vocation de l'édifice devenait d'autant plus facile que le Centre local de services communautaires (CLSC) avait accepté de déménager, au début de l'année 1990, dans un local plus vaste, sur la rue Saint-Joseph, presque à l'angle du boulevard Langelier. « Ce déménagement a été très bénéfique pour le développement économique de cette partie de la rue Saint-Joseph située dans une zone moins commerciale que la partie Est de la rue où se trouvaient les grands magasins. La présence du CLSC a eu un effet structurant sur le plan économique puisqu'elle a incité des entrepreneurs à s'installer dans des locaux vacants situés à proximité pour y ouvrir des commerces de proximité »²⁴¹.

À l'occasion de l'annonce d'importantes rénovations de l'édifice en vue d'y accueillir ces groupes, en avril 2010, Manon Laliberté, directrice générale du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches affirmait : « On a été parmi les premiers à s'installer dans Saint-Roch. C'était audacieux, à l'époque, parce qu'il y avait dans le quartier la guerre de motards (Le Soleil, Demers, 2010).

²³⁹ Le Pavillon Jacques-Cartier est devenu, en 1992, le Centre Jacques-Cartier qui a pour « mission le soutien à l'intégration sociale et professionnelle des jeunes adultes de 16 à 35 ans par des services d'accueil, des programmes de formation et d'actualisation du projet de vie, des activités de soutien et d'animation ainsi que 27 logements » (site internet du Centre).

²⁴⁰ Fils du grand poète québécois du XIXe siècle Pamphile Le May, l'architecte René-Pamphile Lemay a signé plusieurs bâtiments d'envergure autant civils que religieux de la ville de Québec.

²⁴¹ Un répondant qui a choisi de garder l'anonymat.



Figure 45 : Le centre de production artistique et culturel Alyne-Lebel, bâtiment érigé par l'architecte René-Pamphile Lemay en 1909. (Source : Jacques Genest, Ville de Québec, Service de la culture, Photo : Yvon Leclerc).

6.5.3 Méduse, une réalisation entrepreneuriale d'envergure

Tous les répondants à notre enquête estiment que la restauration et la conversion en centre de création multidisciplinaire de l'îlot patrimonial situé entre la rue Saint-Vallier et la Côte-d'Abraham constituent le point d'orgue des dispositifs qui composent la stratégie de revitalisation du quartier par l'action culturelle²⁴². Au plan visuel, ce pâté de maisons abandonnées offrait une image négative du quartier pour tous les navetteurs qui empruntaient la Côte-d'Abraham et la rue de la Couronne pour circuler entre la banlieue nord de Québec et la haute-ville²⁴³. Mais il n'en a pas toujours été ainsi comme en témoigne cette photo de 1964.

²⁴² Gaétan Gosselin, directeur général des productions Recto-Verso, président de l'Association coopérative Méduse et responsable de l'organisation du Mois-multi. Il est co-fondateur de Méduse, avec Gilles Arteau. Il nous a accordé un entretien le 31 janvier 2012.

²⁴³ Un répondant qui a requis l'anonymat.

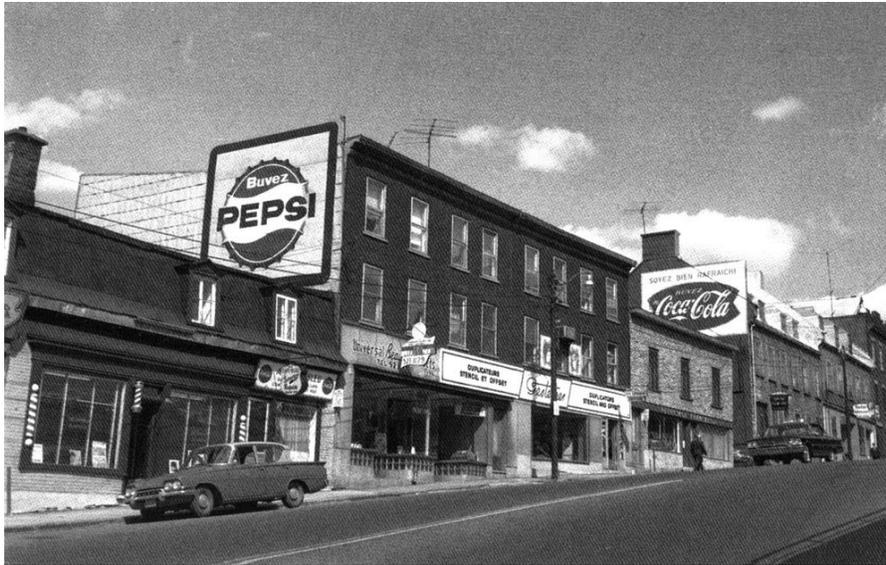


Figure 46 : Les maisons de la Côte-d'Abraham, 26 octobre 1964, avant leur condamnation pour insalubrité et leur fermeture. (Photo :Studio Lefavre & Desroches, Source : *Saint-Roch, une histoire populaire*).

À l'Hôtel de ville, on s'interroge : que faire de cet îlot composé d'une dizaine de maisons coincées entre deux rues et devenues, avec l'augmentation de la circulation automobile, pratiquement inutilisables pour des fins d'habitation familiale? Qui plus est, un îlot situé dans la zone protégée par la désignation de Patrimoine mondial de l'UNESCO. « La côte d'Abraham, à Québec, a longtemps figuré le divorce entre la basse et la haute-ville. Déglinguée, elle marquait fortement cette distance physique et psychologique entre les deux noyaux urbains. Il fallait bien des artistes pour redonner à la côte sa fonction d'alliance » (De Billy, 1996 : 36).

La genèse de ce projet présente plusieurs similitudes avec celle des ateliers d'artistes en arts visuels. Durant les années 1980, à Québec, on a vu émerger des centres d'artistes autogérés, petites corporations gérées par des artistes qui ont pour mandat de produire et de diffuser des œuvres d'art, que ce soit en photographie, en gravure, en peinture ou plusieurs disciplines à la fois. Ces centres d'artistes éprouvaient les mêmes difficultés que les artistes en arts visuels à se trouver des ateliers de travail. Ils s'installaient dans des entrepôts abandonnés par les entreprises qui avaient choisi de s'établir dans les parcs industriels qui leur offraient des aménagements modernes et efficaces qu'ils ne trouvaient plus dans Saint-Roch. Comme les artistes en arts visuels, ces centres d'artistes étaient souvent forcés de déménager lorsque les propriétaires décidaient de transformer leurs espaces locatifs en condominiums ou en appartements²⁴⁴.

²⁴⁴ Gaétan Gosselin, *op.cit.*

En 1987, plusieurs centres artistes se rencontrent autour de l'organisation d'un événement en art visuel célébrant le 150^e anniversaire de l'invention de la photographie et qui devait se tenir en novembre 1989, à Québec, soit durant le même mois que les élections municipales. Au cours des nombreuses rencontres préparatoires à la tenue de l'événement, plusieurs centres d'artistes de Québec ont fait état des difficultés qu'ils rencontraient à se trouver des ateliers de travail convenables ; toutefois, le travail de préparation de l'événement reléguait ce problème à l'arrière-plan. L'inauguration a eu lieu à quelques jours de l'élection, devant tous les candidats à la mairie, et en présence de la ministre des Affaires culturelles, madame Lise Bacon qui prononçait, pour la première fois, une allocution dans un centre d'artistes²⁴⁵.

En janvier 1990, les artistes et les centres d'artistes se rencontraient à nouveau pour faire le point sur l'événement commémoratif de la photographie tenu au mois de novembre précédent. La discussion reprit aussitôt sur les conditions d'exercice de leur métier et sur la précarité des centres d'artistes. Il se forme alors un premier noyau d'artistes qui va s'investir dans la solution à ce problème. Le Bureau des arts et de la culture de la Ville accorde une aide financière pour procéder à une étude de faisabilité qui conclut que l'îlot de la Côte-d'Abraham répondrait bien aux besoins des centres d'artistes, car chacun aurait pignon sur rue avec un accès sur la Côte d'Abraham pour la diffusion aussi bien que sur la rue Saint-Vallier pour la production. Mais surtout, pour les promoteurs de ce lieu, il y avait déjà une somme de deux millions de dollars réservée dans l'entente entre la Ville et le ministère des Affaires culturelles pour la restauration de cet îlot²⁴⁶.

Lors de la levée de la première pelletée de terre, en mai 1993, à quelques jours d'une élection fédérale, le financement du projet était déjà complété et s'élevait à près de dix millions de dollars. La moitié (4,9 millions) a été assumée par le ministère des Affaires culturelles et par le gouvernement fédéral (3,2 millions) grâce à l'engagement personnel du député du comté de Langelier et ministre des Finances d'alors, Gilles Loiselle. La Ville a participé à la hauteur de 1,3 million et les artistes ont investi le reste, soit un demi-million de dollars (De Billy, 1996). Les fonds ont été versés dans un compte en fiducie et, tout comme Danièle April et Florent Cousineau, ce sont les artistes qui ont conçu et entrepris la construction du complexe immobilier. C'est la coopérative Méduse qui a embauché l'entrepreneur général et qui a supervisé l'avancement des travaux. Le résultat étonne : « Et quel lieu! Avec ses neuf immeubles tricotés en réseau, Méduse a l'air d'un gigantesque vaisseau amiral dont la proue

²⁴⁵ *Ibid.*

²⁴⁶ *Ibid.*

fend la bise en direction du quadrilatère de l'École des arts visuels de l'Université Laval qui s'est installée dans l'ancienne fabrique de la Dominion Corset » (De Billy, 1996 : 40).



Figure 47 : Le chantier de construction de la coopérative Méduse. (Photo Méduse, tous droits réservés© 1994).

Durant toute la durée du chantier, les centres d'artistes sont demeurés solidaires des décisions adoptées entre eux. L'ouverture officielle a eu lieu en mai 1995 et la renommée de la formule retenue par l'association coopérative a rapidement dépassé les frontières du Québec. « Notre association coopérative est citée comme modèle dans plusieurs pays d'Europe avec qui nous sommes en contact »²⁴⁷. Méduse compte, en 2013, neuf centres d'artistes²⁴⁸ qui œuvrent dans les domaines de la recherche, de la production et de la diffusion. Ces derniers travaillent chacun dans leur domaine de spécialité, mais souvent en complémentarité et tous contribuent, selon le président de la coopérative, au rayonnement de la culture québécoise et aux échanges artistiques internationaux. Car, « après la bibliothèque, Méduse a été le deuxième projet qui a contribué à définir la vocation culturelle du quartier »²⁴⁹.

²⁴⁷ *Ibid.*

²⁴⁸ Ces centres d'artistes sont : Antitube, Atelier de la mezzanine, Avatar, La Bande vidéo, Engramme, l'Œil de poisson, Les Productions Recto-Verso, Spirafilm, Vu et La Manif d'art.

²⁴⁹ Entretien réalisé auprès de Louise Sanfaçon, qui a œuvré plusieurs années au sein de l'association coopérative Méduse avant d'assumer la direction générale de La Maison des métiers d'Art.

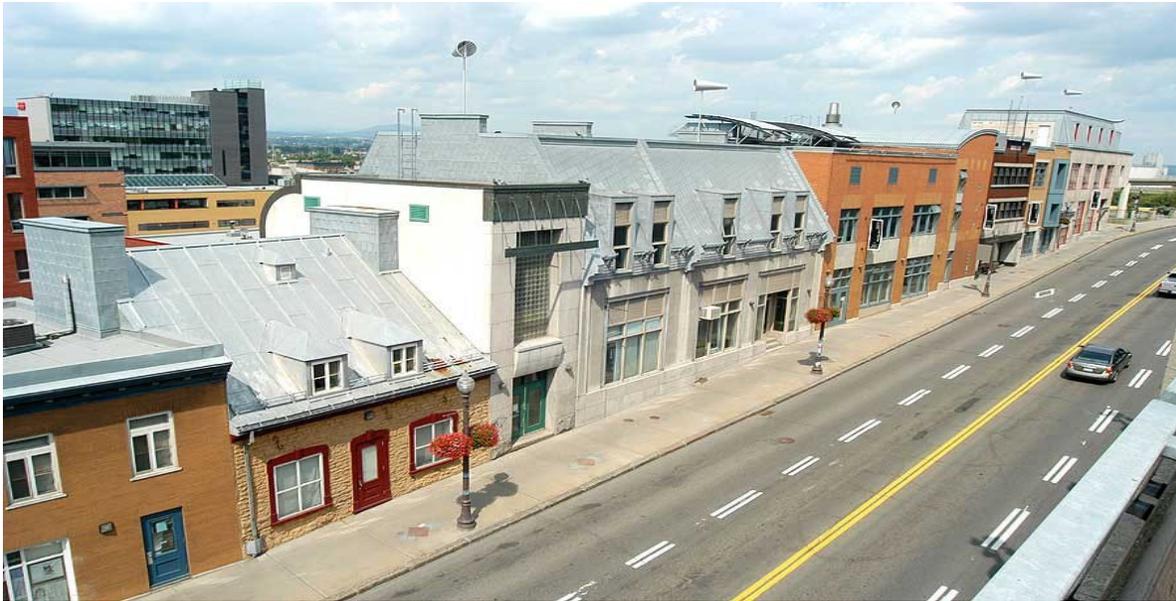


Figure 48 : Vue générale des maisons de la coopérative Méduse, 2012. (Crédit photo : *Québecurbain.qc.ca*).

Insistons, pour conclure, sur la maîtrise démontrée par ces entrepreneurs-artistes du quartier dans la réalisation de la coopérative de création multidisciplinaire Méduse (Gaétan Gosselin et Gilles Arteau). L'engagement de ces artistes dans la revitalisation du quartier Saint-Roch a démontré leur foi dans l'avenir de ce secteur de la ville. Leur attachement au quartier était de nature à véhiculer un message intangible, certes, mais sans doute efficace puisque d'autres gestes seront posés par des acteurs culturels renforçant ainsi la stratégie retenue de développement urbain par la culture retenue par la Ville. Plus prosaïquement, la conversion de ce pâté de maisons en un vaste centre de création artistique a éliminé l'impression de descente aux enfers que pouvaient ressentir les personnes qui empruntaient la Côte d'Abraham en direction de la basse-ville²⁵⁰.

6.5.4 L'environnement urbain : de l'îlot Fleurie²⁵¹ au Jardin Saint-Roch, un entrepreneuriat artistique et politique

La symbolique du renouveau du quartier par la culture a aussi emprunté la voie citoyenne avec une initiative menée par l'artiste peintre et sculpteur Louis Fortier. Pierre De Billy, dans la revue

²⁵⁰ Entretien réalisé auprès d'un répondant qui a requis l'anonymat.

²⁵¹ «On écrit Îlot « Fleurie » et non « Fleuri » car il fait référence à la rue Fleurie. La rue est nommée ainsi en souvenir de Marie-Anne Catherine Fleury Deschambault de Longueuil (1740 - 1818), femme du marchand britannique William Grant. (Voir <http://genealogiequebec.info/testphp/info.php?no=65220>).

Continuité rappelle que « C'est lui qui, un beau jour de l'été 1991, a fondé l'îlot Fleurie en débarquant sur le terrain abandonné de l'espace Saint-Roch avec une boîte à fleurs et une sculpture de son ami Irénée Lemieux » (De Billy, 1996 : 41). La vérité est plus pragmatique et s'inscrit plutôt dans le sillage de la sérendipité. Qu'on en juge.

Fortier n'en pouvait plus de voir ses enfants lui rapporter des seringues abandonnées par les toxicomanes qui avaient choisi ce coin de l'immense terrain vague de Saint-Roch, connu sous le nom peu élogieux de « trou de Saint-Roch », pour se rassembler à la nuit tombée. Il a donc décidé de nettoyer un coin de l'espace situé en face de sa maison et de planter quelques cassettes de fleurs dans l'espoir que les rassemblements nocturnes se déplacent ailleurs de cette aire de jeux de ses enfants. Toutefois, les bons sentiments ne sont pas toujours en phase avec les lois et les règlements comme en fait foi cette invraisemblable histoire.

Comme il s'agissait d'un terrain appartenant à la Ville, Fortier a reçu un constat d'infraction du Service de police ; il n'avait pas le droit, lui a-t-on dit, de s'approprier cet espace, fût-il inoccupé, et encore moins d'en faire l'entretien. « Des policiers sont arrivés en me donnant l'ordre d'évacuer et de tout ramasser. Paraît que les sculptures sont de mauvais goût, affirme Louis Fortier (Le Soleil, 24 juillet 1991). Incrédule et croyant sincèrement à une erreur, Fortier n'en a pas tenu compte et a continué à entretenir l'aire de jeu qu'il avait délimitée. Les policiers ont récidivé trois jours plus tard et lui ont remis un second constat d'infraction en plus d'aviser la direction générale de la ville de cette action délinquante d'un citoyen du quartier. Les médias se sont emparés de l'affaire et les appuis à Fortier se sont multipliés spontanément sous des formes diverses : un entrepreneur en terrassement faisait don d'un voyage de camion de terre, un centre jardin apportait des cassettes de fleurs, etc.²⁵².

Dans une entrevue accordée à De Billy, Louis Fortier explique :

À partir de là, j'ai perdu le contrôle de mon initiative²⁵³. Un tas de gens sont accourus de partout pour aider au nettoyage du terrain et aménager les lieux. Certains ont installé une balançoire, de jeunes artistes ont exposé leurs œuvres, un troisième groupe a fondé un potager communautaire. Bref, un mouvement entièrement spontané s'est organisé

²⁵² Cette information sur l'origine de l'îlot Fleurie par Louis Fortier nous a été rapportée par plusieurs sources.

²⁵³ Dans une entrevue qu'il accordait à l'animateur de radio Robert Gillet, un mois avant sa mort en 2000, Fortier se défendait d'avoir été l'initiateur de ce projet. Il déclarait : « Ça a été débuté par des femmes ça. [C'est] Charlotte Maurelle et Denise (sa femme) qui ont commencé à faire les premiers pas. Parce que l'homme c'est un peu le lion mâle. Il est un peu vache. C'est toujours la femme qui fait que l'action vient avec le mâle ». (<http://saint-roch.blogspot.ca/p/liilot-fleurie.html>).

autour du simple fait que des dizaines de citoyens ne supportaient plus la vision de ce no man's land urbain (De Billy, 1996 : 41).



Figure 49 : Louis Fortier. (Photo Ilot Fleurie). **Figure 50** : Louis Fortier avec une sculpture.





Figure 51 : Quatre illustrations des bénévoles s'activant sur le site de l'îlot Fleurie (Photos *québecurbain.com* Marcel Landry).

Jacques Fiset, conseiller de Saint-Sauveur et responsable de l'aménagement du territoire au Conseil exécutif de la ville, se souvient : « Louis m'a téléphoné à la Ville pour demander la permission de brancher un tuyau d'arrosage sur la borne-fontaine voisine afin d'arroser ses plants. Du même souffle, il demandait un dix-roues de terre noire. Et comme on ne pouvait rien refuser à Louis Fortier ... »²⁵⁴. L'initiative a eu tôt fait de se transformer en mouvement citoyen mobilisateur, « un espace utopique » visant la création « d'un espace communautaire aménagé par les résidants selon des idéaux de beauté et de convivialité » (Simard, 2000 : 175).

²⁵⁴ Jacques Fiset, op.cit.

Très vite, l'idée a fait boule de neige et se transforma en une sorte de mouvement d'« urbanisme participatif et de subversion douce très proche de l'esprit des arts parallèles tels qu'il se pratiquaient dans les années 1970 » (Marceau, 1999 : 40). Le journal *Le Soleil* résumait ainsi les activités du groupe : « Des dizaines de gens venaient chaque fin de semaine y aménager un coin de verdure, de jardin ou de sculpture » (Vaillancourt, 23 mars 2004). Ce mouvement pouvait donc s'apparenter à un collectif d'artistes et de citoyens qui intervenaient dans l'ordre public pour signifier aux responsables de la Ville leur volonté de participer aux décisions qui les concernent, comme les comités de citoyens le faisaient depuis la création du Comité de citoyen de l'aire 10, en 1968, avec Mgr Lavoie. La dérive inventive de l'artiste Fortier a eu un effet domino sur le développement du quartier²⁵⁵.

Cette action artistique citoyenne menée par des artistes soucieux de rendre au quartier son lustre perdu coïncidait avec l'embauche par le maire d'un urbaniste réputé de Toronto à titre de conseiller externe, Ken Greenberg. Après un examen approfondi de l'évolution de la ville, il en conclut que la riche tradition des espaces publics constituait un ingrédient catalyseur des efforts déployés par la Ville. « I advised that the city should both introduce new public spaces and rejuvenate some old ones to send a clear signal to the public about the city's commitment to revitalize (sic) this area » (Greenberg, 2011 : 264). L'ex-maire Jean-Paul L'Allier déclarait au journal *Le Soleil* à ce propos : « les gouvernements ne voulaient pas mettre un sou là-dedans, ils se disaient que s'ils commençaient ça à Québec, ils n'en finiraient plus. On a donc fait ça par nos propres moyens : planter des arbres, construire des trottoirs »²⁵⁶.

L'idée dominante qui prévalait au cours des discussions entourant le cadre d'aménagement était d'embellir le quartier Saint-Roch afin de changer l'image défaitiste de l'endroit²⁵⁷. C'est finalement la firme Cardinal Hardy qui a reçu le mandat de convertir le concept de parc en projet opérationnel²⁵⁸.

²⁵⁵ Pour approfondir la question de l'ilot Fleurie, voir la vidéo <http://artistelouisfortier.com/2013/02/04/ilot-fleurie/>.

²⁵⁶ Entrevue accordée à Valérie Gaudreau, *Le Soleil*, le 24 août 2013.

²⁵⁷ Serge Viau, *op.cit.*

²⁵⁸ *Ibid* et Winnie Frohn, *op.cit.*



Figures 52 : Deux illustrations prises sous des angles différents du « trou de Saint-Roch » (figures 52 et 53).



Figure 53 : « La valse-démolition se déroule pendant 18 ans au prix de 20 millions de dollars. Quelque 1000 personnes sont expropriées et 200 bâtiments démolis. Le secteur devient un immense terrain vague utilisé comme stationnement. Son aspect est sinistre et déteint sur Saint-Roch » (Source : *Saint-Roch, une histoire populaire*).



Figures 54 : Trois phases de l'évolution des travaux de réalisation du Jardin Saint-Roch. Sur la photo du haut, on distingue, à gauche, l'emplacement original où a débuté ce qui deviendra l'îlot Fleurie.

Dans son livre, l'urbaniste de Toronto ne mentionne toutefois pas l'initiative citoyenne de l'artiste Louis Fortier et de l'îlot Fleurie ni d'ailleurs celle de la maquette présentée par le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham (Lemoine, 2010), mais selon le maire L'Allier, « l'îlot Fleurie a été l'étincelle qui nous a donné l'idée de doter le quartier d'un parc public de cinq acres dans une partie du terrain qui devait accueillir la Grande Place ou l'Espace Saint-Roch »²⁵⁹. De son

²⁵⁹ Jean-Paul L'Allier, *op.cit.*

côté, l'ex-directeur général de la ville confirme : « L'esprit d'une ville tient à la place réservée aux espaces publics, ce qui n'existait pas dans Saint-Roch. Il fallait commencer par là »²⁶⁰.

Dans une entrevue qu'il accordait en 2003 à l'occasion de la publication d'un article sur la revitalisation du quartier le géographe Guy Mercier rappelle : « Salué pour ses qualités esthétiques, ce même jardin illustre aussi les tiraillements que suscite le développement du quartier. En effet, nombre d'organismes communautaires déplorent son manque de convivialité, alors que l'îlot Fleurie, un terrain aménagé à l'initiative de citoyens, juste à côté, attirait les habitants du quartier depuis 1993 et jouait un rôle de réinsertion sociale » (Guéricolas, 2003 : 1). Fortier ne s'embarassait pas de ces considérations. Jean-Paul L'Allier se rappelle : « Je l'ai rencontré à quelques reprises et je lui disais que si on construisait quelque chose, on allait détruire son jardin. Il m'a dit: "C'est ça, le but! Le but était de planter quelque chose qui va pousser, et vous, vous le faites pousser beaucoup plus gros." » (Gaudreau, *Le Soleil*, 24 août 2013). Le maire a gardé le cap, malgré de vives protestations de l'opposition, et le Jardin Saint-Roch est né.



Figure 55 : Le Jardin Saint-Roch, aujourd'hui (Photo Ville de Québec). Cette photo illustre le rôle incitatif de la création de ce parc urbain dans le développement immobilier qui a suivi puisqu'au moment où le parc a été mis en chantier, ni Méduse, ni l'Université du Québec, ni le bloc d'habitation n'existaient. (Photo Option aménagement, quebecurbain.qc.ca et Archives *Le Soleil* et Valérie Gaudreau).

²⁶⁰ Serge Viau, *op.cit.*

Ajoutons que ce projet a profité d'une disposition particulière de la charte de la Ville de Québec. Dans une entrevue accordée au journaliste Michel Lacombe de l'émission *Le 21^e*, le 7 novembre 2011, l'ex-maire de Québec, Jean-Paul L'Allier affirmait que si la Ville avait été dans l'obligation d'ouvrir les registres et de consulter la population par voie de référendum tel que le prévoit la Loi des cités et villes, le projet aurait été battu. « Les contribuables aiment voir l'utilité immédiate des investissements réalisés avec les fonds publics » a-t-il dit. « Surtout que les avis étaient partagés sur le concept même du parc. Heureusement, la charte de la ville de Québec ne contient pas cette clause référendaire, comme la grande majorité des villes québécoises, c'est ce qui nous a permis d'aller de l'avant ». Cette déclaration jette un éclairage réaliste de la démocratie participative qui n'épouse pas toujours les orientations émises par les élus de la démocratie de représentation. Bien appuyé par les comités de citoyens sur sa gauche, le maire a dû affronter, dans ce projet, une opposition citoyenne bien organisée qui appuyait sa position sur le paradigme administratif de l'administration précédente, même si elle avait mordu la poussière le 5 novembre 1989²⁶¹.

La création du Jardin Saint-Roch a été un symbole fort qui a convaincu plusieurs entrepreneurs de la détermination de l'administration municipale. À cet égard, Bruno Blais, fondateur de la microbrasserie La Barberie, déclare que ce n'est pas seulement le changement d'image provoqué par la stratégie de développement culturel qui a influencé son choix de s'établir dans le quartier : « Le grand signal du changement, pour moi, a été la création du Jardin Saint-Roch qui a effacé l'image de Plywood City. L'important était de savoir que le quartier était promis à un avenir meilleur en raison des engagements de la Ville et du maire L'Allier. Nous avons confiance que ces engagements nous amèneraient de nouveaux clients »²⁶².

Autre signal important, l'effet de l'investissement de six millions de dollars engagés pour sa mise en œuvre a été de rompre définitivement avec les décisions léguées par l'administration municipale précédente. « En décidant de construire un parc public entre la rue Saint-Vallier et le boulevard Charest, la Ville enterrait une fois qui avait guidé l'administration de la ville au cours des 24 années de l'administration du Progrès civique. Durant les cinq premières années qui ont suivi l'élection de l'administration L'Allier les principaux jalons d'une stratégie de développement par l'action culturelle ont été posés. Après la découverte des ateliers d'artistes sur le territoire, des pôles culturels comme l'École des arts visuels, le centre Alyne-Lebel, l'îlot Fleurie et le

²⁶¹ Lors d'une séance houleuse, à l'Hôtel de ville, un participant reprochait au maire de dépenser des millions dans un parc qui ne rapporte pas de taxes et ajoutait que c'était du « pelletage » de nuages. Un comédien bien connu, Paul Hébert, lui rétorqua : « Monsieur, si personne ne pelletait les nuages, on ne verra pas souvent le soleil ». (J.P. L'Allier).

²⁶² Entretien accordé par Bruno Blais, président et fondateur de la micro-brasserie La Barberie, mars 2012.

Jardin Saint-Roch et l'association coopérative Méduse ont été mis en place et ont imprimé une direction définitive au développement du quartier.

6.5 Les aspects intangibles et la perception négative du quartier

L'élection de novembre 1989 a mis fin à un rêve, celui de faire revivre un quartier commercial fondé sur des grands magasins et en a fait surgir un nouveau, celui de revitaliser le quartier sous une autre forme. En cela, la majorité des électeurs de la ville de Québec étaient en phase avec l'évolution des stratégies constatées un peu partout en Amérique du Nord qui relocalisaient les fonctions commerciales des villes dans les banlieues où l'abondance d'espace offrait des possibilités de stationnement que ne permettaient plus les centres-villes. Autre rêve auquel l'élection – et, par la suite, la consultation de décembre 1990 et la création du Jardin Saint-Roch – a mis fin, c'est l'abandon définitif du projet d'autoroute de la Falaise qui envisageait de raser la base de la Pente douce pour relier l'autoroute Dufferin-Montmorency à l'autoroute Henry IV, à Sainte-Foy. Pourtant, avec le recul, on sait que la revitalisation du quartier restait à entreprendre.

Rappelons que le Plan d'action soumis à la consultation en décembre 1990 faisait valoir l'importance de restaurer la confiance dans le quartier et d'en changer la perception (Ville de Québec, 1990). Or, « [...] l'imaginaire étant l'instance où, en deçà des événements, de la culture matérielle, des idéologies et des institutions, se forge le sens des gestes, des mots et des choses » (Mercier, 1998a : 174), les projets issus des consultations portaient ce sens des gestes, des mots et des choses. À cet effet, il n'est guère surprenant de voir resurgir la culture comme un axe majeur du redéploiement du quartier. Inscrite dans les couches récentes de son palimpseste, le quartier dissimulait une vie culturelle populaire intense et encore bien vivante (Morisset, 2001 ; Harvey, 2008).

Faut-il s'étonner de cette réminiscence de la vie culturelle dans Saint-Roch? Durant la première moitié du 20^e siècle, le quartier n'a-t-il pas été le lieu par excellence de la culture populaire à Québec, avec ses cabarets, ses théâtres, ses cinémas avant de se faire ravir ce titre par le Grand-théâtre et les cinémas de banlieue durant les années soixante? (Harvey, 2008). L'historien Réjean Lemoine explique : « La présence du tramway électrique et des gares de train de voyageurs attire des milliers de personnes dans les magasins, mais aussi dans les cinémas, les restaurants et les salles de spectacle du quartier. Saint-Roch est plus que jamais un pôle de la culture populaire à Québec et au Québec » (2011 : 3). Au début des années 1990,

même disparue, cette vie culturelle demeure présente dans la mémoire des résidents du quartier²⁶³. « Nombreux étaient les résidents de Québec qui rappelaient avec nostalgie que les Piaf, Trenet ou Aznavour s'étaient produits au cabaret Le Baril d'huitres », rappelle Réjean Lemoine.

Toutefois, même si les signes du renouveau par la culture semblaient porteurs d'espoir, le nouveau conseil municipal ne pouvait compter seulement sur la présence d'ateliers d'artistes pour relancer le quartier. Bien qu'une orientation de développement par la culture semblait se dessiner – presque par défaut puisqu'elle était la seule – l'image du quartier était toujours celle de Plywood City et tout restait à faire. « Aucun entrepreneur n'aurait risqué sa chemise pour s'établir dans Saint-Roch avec la réputation que le quartier présentait alors »²⁶⁴. Preuve que rien n'était encore gagné, le journal *Le Soleil*, symbole très fort d'appartenance au quartier, décidait, en 1994, de déménager à la haute ville, abandonnant le vaste édifice qu'il occupait à la jonction des rues Dorchester et De la couronne.



Figure 56 : À gauche, l'édifice que le journal *Le Soleil* abandonnait en 1994 et qui accueillait trois ans plus tard le Centre de développement des technologies de l'information (CDTI) avant d'être intégré, en 1998, au Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ). À droite, le Jardin Saint-Roch à ses débuts. (Source : François Vachon, *quebecurbain.q.ca*).

²⁶³ Entretien avec Réjean Lemoine, *op. cit.*

²⁶⁴ Jacques Fiset, *op.cit.*

Même si les résultats tardaient à venir, plusieurs de nos répondants affirment que la stratégie de développement énoncée dans le cadre d'aménagement *Revitalis'action*, en 1992, était susceptible de donner espoir et confiance aux entrepreneurs locaux. La confiance revenait progressivement au fur et à mesure de la mise en place des nouveaux projets comme l'édifice de la Fabrique et le Centre des arts visuels, le Centre de production artistique et culturelle Alyne-Label, l'association coopérative Méduse et le Jardin Saint-Roch. Jacques Fiset affirme :

Nous étions là pour y rester. Un projet comme la création du Jardin Saint-Roch et la détermination manifestée par le maire à en défendre la pertinence envers et contre tous lançaient le signal que nous étions déterminés à aller de l'avant. Les opposants, qui se trouvaient, pour la plupart, au Progrès civique, n'avaient pas réussi à faire naître l'espoir ; nous savions qu'ils étaient mal placés pour nous critiquer. Nous voulions transmettre une image positive du quartier et les projets culturels mis en chantier étaient bien reçus de la population²⁶⁵.

Bruno Blais, de l'entreprise La Barberie, raconte : « Ce qui m'a convaincu de me lancer en affaires, c'est le chantier du Jardin Saint-Roch. Quand j'ai vu les camions et les pelles mécaniques à l'œuvre, j'ai compris que le maire ne reculerait pas »²⁶⁶. Confirmant l'importance de ces aspects intangibles, Jean-Paul L'Allier déclarait à ce sujet : « On voulait poser un geste fort en termes de beauté et d'aménagement [...] Un jardin, ça ne rapporte pas de taxes [...], mais ça rapporte en image, en fierté de la ville et ça, ça ne s'achète pas » (Gaudreau, *Le Soleil*, 24 août 2013). Une répondante ajoute même au sujet de ces aspects intangibles que « c'est une sorte de magie qui contamine les habitants. Comment l'identifier? Comment identifier la fierté, la confiance, l'appartenance, la valeur de la qualité de vie liée à la beauté ? Méduse, on en est fier! Elle est imitée ailleurs dans le monde! »²⁶⁷. Le président de la Société de développement commercial (SDC), Simon Brosseau, résume la relation entre l'action culturelle et la revitalisation du quartier :

Quand L'Allier arrive, en 1989, le quartier est à son plus bas. Il a dit : « Nous allons en faire un beau quartier ». Il a commencé avec le Jardin Saint-Roch qu'il a tenu à bout de bras. Puis il a accordé des subventions pour le ravalement et la rénovation des façades, il a créé des programmes pour les ateliers d'artistes, etc. Les institutions d'enseignement

²⁶⁵ Jacques Fiset, *op.cit.*

²⁶³ Bruno Blais, *op.cit.*

²⁶⁷ Entretien avec Diane Maltais, directrice de compte dans une institution financière, mars 2012.

et les entreprises de nouvelles technologies ont perçu le signal et sont venues s'installer ici²⁶⁸.

Tous les répondants nous ont confirmé qu'à la fin de l'année 1995, soit cinq ans après les élections de novembre 1989, l'espoir et la confiance commençaient à revenir dans le quartier. Et ce nouvel esprit, « le milieu artistique contribue au développement culturel et au rayonnement [du quartier], mais il peut surtout être considéré comme le mouvement déclencheur de la revitalisation actuelle » (Nicole, 2001 : 75). Une prochaine étape se préparait comme nous le verrons au prochain chapitre.

Conclusion : action culturelle et entrepreneuriat

Nous venons de parcourir cinq ans de la vie du quartier Saint-Roch, de 1989 à 1995, une période au cours de laquelle les acteurs ont introduit des changements profonds dans la conception du développement urbain. La gouvernance urbaine est passée d'un mode de coordination traditionnelle-hiérarchique affairiste durant la période 1965-1989 à une coordination partenariale-corporatiste appuyée sur la mobilisation des forces du milieu, sur les initiatives locales et sur les entrepreneurs privés, publics et associatifs qui les portent depuis les élections de 1989. Cette forme de gouvernance s'inspire de l'idéologie du développement endogène promu par les gouvernements du Québec et d'Ottawa depuis le milieu des années 1980 et qui correspond à l'arrivée du postfordisme. Ces changements ont profondément marqué les orientations et les programmes proposés par la Ville puisqu'ils sont désormais issus du dialogue social. Les résultats ont été modestes, tous nos répondants en conviennent, mais il faut se rappeler la situation difficile dans laquelle se trouvait le quartier au début des années 1990. Il faut aussi reconnaître que les interventions publiques et citoyennes en faveur de la culture et des artistes en arts visuels ont commencé à porter fruit et à projeter une image rassurante du quartier, susceptible d'intéresser les entrepreneurs.

À l'évidence, la sensibilité des acteurs politiques à une autre manière de gérer le développement de la ville a ouvert la voie à ce changement. Les valeurs et les convictions portées par le Rassemblement populaire ont été renforcées par le dialogue social instauré en début de mandat. L'urgence d'agir pour revitaliser le centre-ville a été soulignée avec force lors de la consultation de décembre 1990 et confirmée dans le rapport des commissaires. Tout était à rebâtir dans le quartier ; les Services de la ville ont été mobilisés pour intervenir dans les

²⁶⁸ Entretien réalisé avec Simon Brosseau, président de la SDC du quartier.

secteurs de l'habitation, de la sécurité, de l'emploi, de l'aménagement urbain, etc. En forçant à peine le trait, nous pouvons affirmer qu'au terme de sa première année à l'Hôtel de ville, la nouvelle équipe avait trouvé la voie à suivre et défini le *quoi* et le *comment* revitaliser le quartier. Une stratégie de développement s'est élaborée *sui generis* autour de l'action culturelle et les preuves tangibles allaient suivre durant les quatre années suivantes jusqu'en 1995.

1. Le quoi : la culture et la créativité

En dépit de l'état de dégradation dans lequel se trouvait le quartier, au début de l'année 1990, un premier résultat se dégagait des consultations : une présence culturelle jusque là insoupçonnée sous la forme d'ateliers d'artistes. De là à y déceler l'amorce d'une stratégie à mettre de l'avant pour la revitalisation du quartier, il n'y avait qu'un pas. Il a été franchi et confirmé par le rapport des commissaires lors de la consultation de 1990 et le cadre d'aménagement de 1992.

Chose certaine, avec l'élection de la nouvelle équipe politique une « ouverture favorable » au changement s'est alors produite au croisement de la crise que vivait le quartier, des solutions qui émergeaient des consultations et de la volonté politique dont faisait preuve la nouvelle équipe de l'Hôtel de ville. C'est dans l'interaction des acteurs politiques et des citoyens que s'est définie la stratégie de revitalisation du quartier, une stratégie qui se déploiera autour de la créativité, de l'expérimentation, de la recherche, de la multidisciplinarité et d'une certaine tradition de culture populaire propre au quartier. Cette quête de renouveau est exprimée par un graffiti du sculpteur Florent Cousineau sur la façade des ateliers du Roulement à billes : « *Plus ils cherchent, plus ils doutent. Déferlent alors d'incroyables bancs de lumières* ».

Dès qu'elle a compris que la principale force du quartier reposait sur la présence des artistes, la Ville a défini son cheminement critique autour de la culture pour réhabiliter le quartier. Par la suite, elle n'a jamais dévié de ce choix²⁶⁹, dirigeant vers le quartier Saint-Roch les entreprises qui répondaient à cette orientation²⁷⁰. Invité à poser un regard critique sur cette période de l'administration du Rassemblement populaire, un groupe de chercheurs constatait, en 1996, que son objectif était « d'habiliter Saint-Roch au titre de centre-ville culturel » et rêvait même d'en faire « le Quartier Latin du 20^e siècle » (Morisset, Noppen et Cormier, 1996 : 47). Aussi peut-on avancer que durant ce premier quinquennat, la culture s'était imposée comme le principal

²⁶⁹ Jean-Paul L'Allier, *op. cit.*

²⁷⁰ Entretien avec Linda Cloutier, ex-conseillère municipale chargée du dossier de la culture.

facteur de la revitalisation du quartier. Voilà pourquoi la gouvernance urbaine, en s'inspirant des tendances observées dans certaines grandes villes du monde occidental (entre autres, Teisserenc, 1997 et Saint-Pierre, 2002) et en réconciliant les besoins exprimés par la population, a fait du développement culturel l'axe principal de son action.

2. Le comment : l'interaction des acteurs

Nous l'avons vu, c'est dans l'interaction des acteurs que s'est définie la stratégie de revitalisation du quartier. Les consultations de 1990 ont proposé un mode d'emploi de la revitalisation urbaine qui s'articulait autour des axes suivants : une action publique concertée pour la relance du quartier, l'aménagement d'un milieu de vie pour les résidents plutôt que la construction d'un centre ville impersonnel où la vie de quartier serait évacuée et enfin, la revitalisation du quartier ne devra pas être confiée à un seul consortium, mais à des gens d'affaires et des entrepreneurs qui s'engageront à respecter le cadre d'aménagement, *Revitalis'action*, rendu public en 1992. Rappelons que l'approche *fragmentée* soumise par l'Association coopérative Méduse lors de la consultation de 1990 sur le plan de revitalisation du quartier – et que le rapport des commissaires identifie comme des « interventions à petite échelle » (1991 : 38) – s'opposait de manière radicale à l'approche *unifiée* ou consortiale retenue par l'administration du Progrès civique pour le projet de la Grande Place. Cette approche de développement endogène était une invitation aux entrepreneurs locaux à considérer le potentiel de développement du quartier et livrait le message que ce territoire ne serait plus la chasse gardée d'un consortium unique. En somme, une approche qui invitait la population locale à se placer en situation d'acteur plutôt qu'en observateur et en bénéficiaire comme le prévoyait le concept de rénovation urbaine porté par l'administration du Progrès civique durant 24 ans (Mercier, 2000).

Le cadre d'aménagement *Revitalis'action* retenait certaines stratégies exposées lors des audiences de décembre 1990 dont, entre autres, l'approche fragmentée qui favorisait l'entrepreneuriat. Dans le secteur immobilier, la Ville allait désormais privilégier la restauration et le recyclage – comme le complexe Méduse – et, s'il fallait reconstruire, elle miserait sur une intégration créative des nouvelles constructions plutôt que sur des interventions dont la nature est étrangère à la culture et au sens du milieu. De plus, le réseau des rues et des boulevards existant sera maintenu et l'accent sera mis sur l'amélioration du transport en commun et la sécurité des piétons.

3. L'action culturelle et l'entrepreneuriat

La recension des écrits nous informe que la contribution de la culture à l'économie est bien documentée autant par les statistiques officielles que par la recherche universitaire. Ce n'est pas le cas, par contre, pour la relation de l'action culturelle avec l'entrepreneuriat. Il semble beaucoup plus difficile à nos répondants d'expliquer cette relation dans l'optique de la décision d'un entrepreneur, individuel ou collectif, de se lancer en affaires. Comment s'établit cette relation dans un contexte de revitalisation urbaine? L'action culturelle exerce-t-elle une influence quelconque sur l'entrepreneur? Une influence qui déboucherait sur une opportunité d'affaires?

Chose certaine, il apparaît clairement que l'espoir renaît chez les acteurs sociaux et les entrepreneurs durant la période qui s'étend de 1989 à 1995. Cet espoir coïncidait avec la perspective d'un changement de gouvernement à l'Assemblée nationale²⁷¹. Une phase dominée par l'action culturelle, certes, mais qui n'a pas été suivie pour autant d'un entrepreneuriat intensif dans le quartier Saint-Roch, sauf pour les artistes-entrepreneurs. Alors que tout semblait aller de guingois durant les années 1980, le changement du mode de gouvernance implanté par le Rassemblement populaire – qui invitait ces acteurs à se mobiliser pour la revitalisation du quartier – a semblé porter ses fruits. Dans notre modèle d'analyse, la période étudiée au cours du présent chapitre se présente comme une phase transitoire entre la période précédente qui a vu la dégradation du quartier et la suivante qui connaîtra, comme nous le verrons, un foisonnement de l'entrepreneuriat.

Nos répondants sont unanimes à affirmer que le changement de perception du quartier introduit par l'action culturelle l'a rendu acceptable socialement et du coup, attrayant pour les investisseurs, surtout lorsque les entreprises dépendent du choix des consommateurs. « À partir du moment où les artistes sont sortis de l'ombre, il y a des personnes qui ont commencé à regarder le quartier sous un autre œil, à le trouver acceptable. La culture, avec ses aspects intangibles comme la fierté et le sentiment d'appartenance, a agi comme effet de levier auprès des entrepreneurs. Il était devenu moins gênant pour un résident du quartier de déclarer qu'il habitait ou travaillait dans Saint-Roch²⁷². Oui, mais encore?

Tous les répondants affirment que la décision d'entreprendre découle avant tout de l'opportunité économique. Mais la plupart d'entre eux confirment aussi que ...

²⁷¹ Le Parti québécois a été élu le 26 septembre 1994.

²⁷² Entretien avec Sandrine Viel, directrice générale de L'Autre Jardin, entreprise hôtelière d'économie sociale du quartier, mars 2012.

[...] l'action culturelle crée un état d'esprit, une base de confort, pour entreprendre. Il me semble qu'il y a une influence de l'une sur l'autre, mais peut-être pas directement. L'action culturelle rend le milieu agréable et l'entrepreneuriat découle de ce nouveau contexte. Ici, les aspects intangibles sont déterminants, car le développement économique n'est pas quelque chose de rationnel ; c'est un ensemble de facteurs qui conduit à la décision d'affaires²⁷³.

Nos répondants s'accordent cependant pour dire que les entrepreneurs, durant ces cinq années porteuses de changement, ne se sont pas bousculés au portillon pour s'implanter dans le quartier. Ce sont les artistes et les acteurs culturels qui ont été les principaux entrepreneurs de la période 1990-1995, période qui illustre le phénomène de culturalisation de l'économie. Les artistes-entrepreneurs étaient les seuls, pour ainsi dire, à croire en la revitalisation du quartier parce qu'ils y trouvaient des locaux à petits prix. Leur présence a réussi à changer la perception négative du quartier et à faire naître des opportunités d'affaires susceptibles d'attirer d'autres catégories d'entrepreneurs. C'est ce que nous aborderons lors du prochain chapitre.

²⁷³Entretien avec Diane Maltais, directrice de compte dans une institution financière, mars 2012.

CHAPITRE 7 : LA CONSOLIDATION DE LA REVITALISATION DU QUARTIER OU QUAND LA NOUVELLE IMAGE DU QUARTIER ATTIRE LES ENTREPRENEURS (1995-2005)

Alors que la période 1989-1995 constitue une époque d'amorçage dans la revitalisation du quartier Saint-Roch, à Québec, la décennie 1995-2005, tout en poursuivant sur la lancée de la précédente, en sera une de consolidation. Bien sûr, la revitalisation du quartier Saint-Roch n'était toujours pas complétée et le quartier était encore loin de présenter le visage qu'on lui connaîtrait en 2005²⁷⁴ ; mais l'interaction des artistes-entrepreneurs, des travailleurs culturels et des acteurs politiques durant les cinq premières années de la gouverne du Rassemblement populaire avait donné le ton. Le quartier changeait progressivement d'image et de nouveaux entrepreneurs, privés, publics ou associatifs considéraient désormais la possibilité de s'y installer. Faut-il y déceler les signes d'une confiance retrouvée ou est-ce l'écume d'une vague qui se dissoudra au premier coup de vent? Chose certaine, dans le quartier, la décennie 1995-2005, objet du présent chapitre, commence en s'appuyant sur des réalisations et des chantiers.

Côté réalisations, les étudiants de l'École des arts visuels de l'Université Laval fréquentent le Centre des arts visuels établi dans l'édifice de la Fabrique depuis septembre 1994 et y croisent quotidiennement des professionnels du Centre de développement économique et urbain (CDÉU) de la ville de Québec. Non loin de là, le Jardin Saint-Roch fait mentir les incrédules encore étonnés de cette réalisation dans le « trou de Saint-Roch ». Tout à côté, des artistes-entrepreneurs ont transformé l'îlot patrimonial de neuf maisons abandonnées, en bordure la Côte d'Abraham, en une coopérative de création culturelle, Méduse, constituée de neuf ateliers de créateurs et de chercheurs multidisciplinaires en art contemporain. Plus loin, sur la rue Langelier, aux confins du quartier Saint-Roch et du quartier Saint-Sauveur, cinq organismes culturels ont élu domicile dans l'édifice centenaire patrimonial qui abritait l'ancienne École technique de Québec.

Côté chantiers en cours, un peu partout dans le quartier, des dizaines d'artistes-entrepreneurs se préparent à l'entrée en vigueur du *programme d'acquisition et de rénovation des ateliers d'artistes* pour exécuter des travaux de rénovation que certains, comme Danielle April et Florent Cousineau, n'ont pas attendus pour réaliser. Sans compter qu'en ce début d'année 1995,

²⁷⁴ L'année 2005 marque la fin du cycle « L'Allier » de quatre mandats de quatre ans à l'Hôtel de ville dont les trois premiers mandats avec le Rassemblement populaire et le quatrième, avec le Renouveau municipal de Québec formé en 2001 à la suite de la fusion des 13 municipalités qui constituaient la Communauté urbaine de Québec.

certaines projets sont dans leur phase finale sur la planche à dessin et laissent croire que les grues vont bientôt s'installer pour faire pousser de nouveaux édifices dans les espaces vacants du quartier. Ce que l'administration municipale ignorait encore, en 1995, c'est qu'il se produirait, à l'échelle nationale, des événements qui modifieront le contexte politique et administratif dans lequel la Ville devait opérer.

La décennie 1995-2005 a en effet connu des changements importants dans la sphère politique, dont deux ont eu des répercussions sur la vie municipale : le Sommet sur l'économie et l'emploi, en 1996, et la réforme territoriale municipale du Québec, de 2000-2002.

À la suite du référendum de 1995 et de la démission du Premier ministre Jacques Parizeau, son remplaçant à la tête de l'État québécois, Lucien Bouchard, organisait à l'automne 1996 un Sommet sur l'économie et l'emploi. Si le consensus pour l'atteinte du déficit zéro²⁷⁵ a eu peu d'écho sur le redéploiement du quartier Saint-Roch, la reconnaissance de l'économie sociale, comme alternative au développement économique porté par l'entreprise privée, s'inscrivait en droite ligne dans l'entrepreneuriat citoyen issu du postfordisme (Fillion, 1997 ; Julien, 2005 ; Proulx, 2011). Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, la participation citoyenne à la vie publique se manifestait déjà dans le quartier durant les années 1980 et la période 1990-1995. Elle se poursuivra au cours de la décennie 1995-2005 avec la différence que la reconnaissance de l'économie sociale encouragera la mobilisation et les initiatives citoyennes ainsi que l'implantation d'entreprises d'économie sociale dans le quartier, comme l'auberge L'Autre Jardin.

Au plan municipal, la ronde des fusions qui a suivi la publication du Livre blanc de la ministre des Affaires municipales Louise Harel, en juin 2000, a complètement bouleversé l'échiquier de la ville de Québec. D'autant plus que le maire de Québec a lui-même joué un rôle de leader à la fois dans l'argumentaire et dans le processus de fusion. La ville de Québec voyait son territoire étendu à 13 municipalités de la Communauté urbaine de Québec²⁷⁶ et sa population passer de

²⁷⁵ À l'occasion de son discours sur le budget prononcé en mars 1997, le ministre des Finances du Québec annonçait un transfert de responsabilités vers les municipalités d'une valeur de plus de 500 millions à compter de janvier 1998 (Belley, 1997). Ce transfert affectait le budget de l'ensemble de la ville, mais, selon nos recherches, ne touchait pas aux réalisations en cours ou celles projetées dans le quartier.

²⁷⁶ Dans une lettre au journal *Le Devoir* en date du 29 avril 2004, Mario Ferland rappelle que la question des fusions à Québec était un vieux problème. Il cite un ouvrage écrit en 1926 par Nazaire Levasseur, ci-devant rédacteur en chef du journal *L'Événement* et intitulé *Réminiscences d'antan : Québec il y a 70 ans*. Levasseur note que les « faubourgs » de Québec se développaient rapidement et, dans une envolée lyrique : « [...] l'on ne peut s'empêcher d'être émerveillé de ce développement. Si l'on a la patience d'attendre, on en verra bien d'autres, on verra l'annexion de Sainte-Foy, de Lorette, de Charlesbourg et du pays jusqu'à Beauport au moins, à la vieille capitale ; et le Saint-Laurent verra sur ses rives l'une des plus belles cités du monde. C'est ainsi que les grandes villes se forment et commandent au sein de l'humanité. Que cette annexion se fasse sans difficultés engendrées par l'envie, la jalousie, certaines ambitions et surtout l'ignorance, etc. ça va de soi, c'est entendu. On ne réalise des progrès qu'avec des

180 000 à plus de 500 000 personnes²⁷⁷. Avec comme conséquence que le parti qui avait guidé les destinées de la Ville depuis novembre 1989, le Rassemblement populaire de Québec, s'est fondu, en février 2001, dans un nouveau parti couvrant l'ensemble du territoire de la nouvelle ville, le Renouveau municipal de Québec. Même si l'ordre des priorités changeait désormais d'échelle, ces changements politiques semblent avoir eu peu d'impacts sur la revitalisation du quartier Saint-Roch, car les programmes mis de l'avant depuis 1990 se sont poursuivis dans la nouvelle ville comme l'enlèvement du toit du Mail, l'arrivée du théâtre La Bordée et la création de la Maison des métiers d'art²⁷⁸.

En somme, avec la décennie 1995-2005, la Ville de Québec s'inscrit à la fois dans la continuité et dans la nouveauté. Dans la continuité de la stratégie d'action culturelle déployée durant la période précédente, mais aussi, comme nous le verrons, dans la nouveauté de l'arrivée de nouvelles catégories d'entrepreneurs. Dans le présent chapitre, comme pour les deux précédents, nous analyserons l'évolution du quartier à travers l'interaction des acteurs, la gouvernance urbaine, les actions et les programmes publics, les résultats obtenus (ou non) et les aspects intangibles qui en découlent.

7.1 Les acteurs-entrepreneurs se diversifient

Durant la période 1990-1995, les institutions et les entreprises ne voyaient aucun intérêt à s'établir dans un quartier qui projetait encore, nous l'avons vu, une image négative. Rappelons seulement qu'à la fin de cette période, en 1994, le journal *Le Soleil*, entreprise phare implantée dans le quartier au 390 rue Saint-Vallier depuis 1884 décidait de s'établir à la ville haute, sur le Chemin Saint-Louis. À cet égard, l'historien Réjean Lemoine et ex-conseiller du quartier rappelle que ce départ imprévu avait provoqué un malaise certain à l'Hôtel de ville, car le Jardin Saint-Roch situé tout juste à côté avait été inauguré l'année précédente et démontrait l'engagement de la Ville à l'égard du renouveau du quartier²⁷⁹. Voilà qui prouve, comme nous le verrons dans le chapitre qui suit, que même en 1995, le quartier n'était pas parvenu à se défaire

difficultés, des embarras, des heurts. Il est bien difficile de concilier toutes les opinions; en fait d'opinions, il y a les presbytes et les myopes. Que de cas de myopie chez les hommes! » (Archives personnelles de Jean-Paul L'Allier).

²⁷⁷ Cette proposition renouait avec la vision exprimée dans le rapport Gréber, publié en 1956 ! (Voir chapitre 5).

²⁷⁸ Il faut toutefois reconnaître que la fusion des municipalités de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) pour former la nouvelle ville de Québec, puis le débat sur les défusions de 2003 et 2004 et la création de la Communauté métropolitaine de Québec, qui couvre un territoire plus étendu que celui de la CUQ, a modifié l'échelle des besoins et de priorités de la nouvelle ville. Les onze ex-municipalités (sur treize) qui composent désormais la ville de Québec ont désormais voix au chapitre. En outre, l'état du quartier Saint-Roch de 2004 n'a plus rien de commun avec l'état de délabrement dans lequel l'équipe du Rassemblement populaire l'avait trouvé en 1989.

²⁷⁹ Réjean Lemoine, entretien de validation, 25 mars 2014.

complètement de son image négative, peu propice à l'entrepreneuriat. Plusieurs répondants nous ont confirmé que ce n'est, du reste, que vers la fin de la période 1990-1995 que les perceptions du quartier ont commencé à changer au vu des réalisations et des grands chantiers culturels en cours ainsi que de la réalisation du Jardin Saint-Roch²⁸⁰.

Nous verrons dans les pages qui suivent que durant la période 1995-2005, de nouveaux acteurs se sont manifestés et parmi eux, les élus municipaux – particulièrement le maire de Québec – qui se sont transformés en de véritables entrepreneurs pour réhabiliter le quartier.

7.1.1 Des entrepreneurs politiques

L'action entrepreneuriale du maire s'est surtout concentrée sur le vaste périmètre situé au sud du boulevard Charest, entre la rue De la couronne et le cinéma Odéon, qui était devenu le symbole de la dégradation du quartier, le « trou » de Saint-Roch. Rappelons qu'au début de la période 1995-2005, cet espace était en pleine métamorphose : le Jardin de Saint-Roch était devenu une réalité et la coopérative Méduse avait été inaugurée en mai 1995. Par contre, le reste du territoire est encore un immense terrain vague (fig. 16). Comment lui rendre vie? La réponse se trouve déjà en toutes lettres dans le plan d'action présenté à la consultation en décembre 1990 et reprise dans le cadre d'aménagement *Revitalis'action* adopté en 1992 qui prévoit trois axes de développement : « la culture, les institutions (incluant des institutions d'enseignement et des sièges sociaux prestigieux) et les nouvelles technologies » (Ville de Québec, 1992 : 85).

Maintenant que plusieurs projets culturels ont pignon sur rue, peut-on inviter les institutions d'enseignement ou de recherche et les entreprises des nouvelles technologies à s'intéresser au quartier? La représentation sociale du territoire a-t-elle changé suffisamment pour les amener à considérer le quartier pour s'y établir? C'est ici que, selon la majorité des répondants rencontrés, le maire a pris les choses en main et s'est fait « entrepreneur » pour convaincre les ministres responsables des institutions d'enseignement et des nouvelles technologies de s'implanter dans le quartier (Harvey, 1989 ; Belley, 1997 ; Julien, 2005). Rappelons les faits.

S'appuyant sur le fait que l'Université Laval avait accepté d'installer l'École des arts visuels dans l'édifice de la Fabrique, le maire L'Allier cible l'Université du Québec et particulièrement l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) qui occupait jusqu'alors des locaux dispersés dans

²⁸⁰ Jacques Fiset, Réjean Lemoine, Winnie Frohn, Sandrine Viel, *op. cit.*

divers établissements de la ville. « Si l'Université Laval a accepté de s'implanter dans le quartier, pourquoi l'Université du Québec n'en ferait-elle autant? »²⁸¹. Mais rien n'était joué pour autant, car parmi ses scénarios, la direction de l'ÉNAP envisageait l'hypothèse de s'installer à Montréal. Informé de cette « rumeur », il n'en fallait pas plus pour que le maire s'adresse directement au Premier ministre. Comme il le mentionnait lors de l'un de nos entretiens :

J'ai invité monsieur Parizeau et son épouse à venir marcher dans Saint-Roch, un samedi matin. Je lui ai expliqué ce qui a été fait jusqu'ici et ce que nous voulions faire. Je lui ai dit qu'il pouvait nous aider en considérant d'implanter l'ÉNAP dans le quartier. Ce n'était pas évident, car il avait devant lui un champ de « garnottes » ! Il m'a répondu que s'il accordait des fonds à Québec, il faudrait aussi en accorder ailleurs. Je lui ai dit que je ne lui demandais pas d'argent, mais une décision, celle de choisir la ville de Québec de préférence à celle de Montréal pour regrouper le siège social et les services de l'ÉNAP dans un seul bâtiment. J'ai argumenté que ça n'avait pas de bon sens que l'institution qui forme les professionnels et les cadres de l'administration publique ne s'implante pas dans la capitale! Laissez-moi y penser, m'a-t-il répondu et nous nous sommes laissés là-dessus²⁸².

L'accueil du Premier ministre à la proposition du maire avait beau être encourageant, la partie n'était pas gagnée pour autant. Car de son côté, le ministre de l'Éducation d'alors, Jean Garon, voulait installer l'institution de formation à Lévis, à proximité du siège social de Desjardins ou moindre mal, selon lui, près de l'Assemblée nationale, donc à la ville haute. De plus, il réclamait l'installation de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) à Lévis. Finalement, fait remarquer Jean-Paul L'Allier : « Monsieur Parizeau a pris la décision : l'ÉNAP sera dans Saint-Roch »²⁸³. Et l'INRS aussi²⁸⁴.

L'empreinte du maire entrepreneur s'est également exprimée dans l'architecture même de l'édifice de l'ÉNAP :

À l'endroit où nous destinions l'institution, il y avait déjà un édifice désaffecté qui offrait auparavant des services financiers et qui avait appartenu à l'Industrielle Alliance, une compagnie d'assurance présidée par l'ancien ministre – et ex-collègue – Raymond Garneau qui voulait laisser sa marque dans le quartier. Nous avons convenu de

²⁸¹ Entretien avec Jean-Paul L'Allier, septembre 2013.

²⁸² *Ibid.*

²⁸³ La décision de construire l'ÉNAP dans le quartier remonte au printemps 1995. Le temps de faire les plans, les grues sont arrivées sur le site le 10 septembre 1997 et l'inauguration officielle a eu lieu le 11 mars 1999.

²⁸⁴ « Garon ne me parle plus depuis ce temps-là! » ajoute L'Allier, en souriant.

conserver la partie centrale de la vieille bâtisse qui deviendrait la porte d'accès principale de l'édifice, comme le portail de l'église Saint-Jacques, à l'UQÀM »²⁸⁵.

Le premier magistrat de la ville conservait un atout important dans sa manche. Puisque la ville était propriétaire du terrain, elle pouvait l'offrir pour un dollar à l'Université du Québec pour la construction de l'ÉNAP, ce qui plaçait les coûts du projet lui-même hors de portée d'autres sites potentiels qui, eux, devaient inclure le coût d'acquisition du terrain dans leur montage financier. Cet avantage concurrentiel était utilisé par le maire qui faisait miroiter aux dirigeants de l'Université du Québec l'idée de regrouper ses établissements dans un même lieu pour créer un pôle universitaire dans le centre-ville. En entretien, Jean-Paul L'Allier poursuit : « Par la suite, un cadre de la Télé-Université qui cherchait une terre d'accueil pour relocaliser l'institution nous a interpellés pour savoir si la Ville pouvait lui offrir les mêmes conditions qu'elle avait offertes à l'ÉNAP. Certainement, lui avons-nous répondu »²⁸⁶. Cet appel d'un haut-fonctionnaire de la Télé-Université témoigne de l'importance de l'action entrepreneuriale des cadres de l'État, comme nous allons maintenant le découvrir.



Figure 57 : L'édifice de l'ÉNAP, Boulevard Charest, Québec, avec la section centrale récupérée du bâtiment de l'Industrielle Alliance. (Photo : Marc Turcotte, 2013).

²⁸⁵ Jean-Paul L'Allier, *op.cit*

²⁸⁶ *Ibid.*

7.1.2 Des entrepreneurs institutionnels de l'industrie du savoir

Les élus politiques sont redevables de leurs actions envers la population qui leur confie certains pouvoirs de décision, dont celui de voter des lois, de lever des impôts et d'établir des relations internationales. Toutefois, leur responsabilité publique ne signifie pas qu'ils prennent toutes les décisions tout au long du processus. La fonction publique et les cadres supérieurs, dans leur fonction d'intendance, préparent les dossiers et font des choix. Comme ce fut le cas dans la relocalisation de la Télé-Université et du siège social de l'Université du Québec.

Jusqu'au milieu des années 1990, le siège social de l'Université du Québec et la Télé-Université – tout comme l'ÉNAP et l'INRS, d'ailleurs – étaient logés dans plusieurs édifices de Québec et de Sainte-Foy et leurs dirigeants déploraient les inconvénients causés aux employés et aux étudiants par cette situation. Autre inconvénient, ces emplacements étaient souvent loués à gros prix dans des centres commerciaux. Dans la perspective d'une relocalisation, l'idée de devenir propriétaire et de réunir ces différentes fonctions en un seul lieu était séduisante et souvent invoquée²⁸⁷. Selon Pierre Lucier, président de l'Université du Québec de 1998 à 2003, les dirigeants institutionnels²⁸⁸ avaient exploré plusieurs projets avant de soumettre au gouvernement la proposition de se relocaliser dans le quartier Saint-Roch. Cette proposition présentait les avantages quasi insurmontables de regrouper les locaux des deux institutions et même certains services, mais aussi, et surtout, elle offrait la possibilité de devenir propriétaire.

En effet, en comparant la somme des coûts de location avec ceux d'une hypothèque, la direction des finances de l'Université en arrivait à la conclusion que le passage de locataire à propriétaire se réaliserait pratiquement à coûts nuls²⁸⁹. L'Assemblée des gouverneurs a donc proposé au gouvernement d'installer la Télé-Université et le siège social de l'Université du Québec près du siège social de l'ÉNAP, dans le quartier Saint-Roch. La décision des entrepreneurs institutionnels a été entérinée par les instances gouvernementales le 8 octobre 1997. La construction a débuté le 19 juin 1999 et les nouveaux bureaux du siège social et de la Télé-Université ont été inaugurés le 7 juin 2001.

²⁸⁷ Entretien avec Pierre Lucier, ex-président de l'Université du Québec (1998-2003), septembre 2013.

²⁸⁸ *Ibid.*

²⁸⁹ *Ibid.*



Figure 58 : Les trois établissements de l'Université du Québec : de gauche à droite : l'ÉNAP, la Télé-Université et le siège social. À l'avant-plan, le Jardin Saint-Roch. (Photo, site internet de l'UQ).

Interrogé sur l'état d'esprit qui prévalait parmi le personnel des institutions qui serait touché par ce déménagement dans le centre-ville, Pierre Lucier se souvient :

Tout s'est déroulé sans heurts, dans la convergence. Comme si tout le monde voulait que ça marche. Le maire de Québec et la ministre²⁹⁰ de l'Éducation convenaient que l'arrivée de nos établissements contribuerait à la revitalisation du quartier. Au début, si certains membres du personnel éprouvaient une certaine crainte concernant la sécurité du quartier, cette appréhension s'est vite dissipée dès les premiers jours d'activité dans les nouveaux locaux²⁹¹.

Quelques années plus tard, le maire utilisait le même atout – offrir le terrain pour 1,00\$ – afin d'attirer une autre institution de l'Université du Québec, l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) qui inaugurait ses nouveaux locaux dans le quartier sur la rue de la Couronne, en face du Jardin Saint-Roch, en 2005. Le nouvel édifice comprend le siège social et les activités de recherche et de formation du Centre Eau Terre Environnement, une partie de celles du Centre Urbanisation Culture Société ainsi que les bureaux de la Commission géologique du Canada. Même si la plupart des chercheurs et enseignants de l'Institut ne

²⁹⁰ Pauline Marois était à l'époque ministre de l'Éducation.

²⁹¹ Entretien avec Pierre Lucier, *op. cit.*

résident pas dans le quartier, l'arrivée d'un établissement réputé pour la recherche de haut niveau et la formation aux 2^e et 3^e cycles ainsi que la recherche postdoctorale envoyait un signal non équivoque.



Figure 59 : L'édifice de l'INRS situé dans le quartier Saint-Roch regroupe le siège social de l'INRS, l'INRS Eau Terre Environnement et INRS Urbanisation Culture Société. Il a été conçu par la firme d'architecte GLCRM, en consortium avec Beaudet et Valin Architectes, et a été lauréat des Mérites d'architecture 2006, comme l'une des plus belles réussites d'architecture du quartier. (Source : Ville de Québec, Stéphane Groleau).

Car, faut-il le rappeler, la Ville dispose d'un parc technologique où sont installées des institutions de recherche comme le Centre de recherche industriel du Québec, entre autres. Choisir le quartier Saint-Roch et compléter ainsi l'implantation de l'Université du Québec renforçaient la présence de l'entrepreneuriat institutionnel. L'arrivée de ces nouveaux travailleurs dans le quartier a contribué à diversifier l'entrepreneuriat, comme nous le verrons maintenant.

7.1.3 Des acteurs-entrepreneurs, de plus en plus présents et diversifiés

L'arrivée des professionnels et cadres des institutions d'enseignement ainsi que les employés des entreprises de nouvelles technologies (à partir de 1997) a créé un achalandage de consommateurs disposant de salaires moyens et supérieurs dans le quartier avec comme conséquence qu'à partir de 1995 et durant les années suivantes, des établissements hôteliers,

des restaurants, des commerces de proximité²⁹² et de destination²⁹³ ont ouvert leurs portes. Des entrepreneurs interagissent avec ces nouvelles clientèles qui envahissent le quartier et des immeubles d'habitation sortent de terre alors que d'autres, ayant des valeurs architecturales et patrimoniales incontestables, sont rénovés et convertis en lofts convoités ou encore en d'éventuels locaux commerciaux. La Société de développement commerciale a été très présente au cours de la période 1995-2005, particulièrement à l'égard de la transformation du Mail Saint-Roch.

Les acteurs du développement social et communautaire ont aussi été très actifs. De nouvelles ressources communautaires d'assistance aux démunis ont vu le jour au sous-sol de l'Église Saint-Roch et à l'auberge de l'Auberivière.

Du côté environnemental, la principale réalisation de la période 1995-2005 a certes été la renaturalisation de la rivière Saint-Charles qui a émis le signal d'un cadre de vie plus écologique dans la quartier. Rappelons que la rivière avait hébergé sur ses rives des entreprises polluantes et des chantiers maritimes au cours du XIXe siècle et qu'elle était devenue depuis un égout à ciel ouvert. Puis, dans les années 1970, l'administration Lamontagne, inspirée par la canalisation de la Seine, à Paris, avait bétonné les rives de la rivière et mis fin aux déversements polluants dans la rivière²⁹⁴. Au début des années 1990, un groupe citoyen s'est formé, *Rivières vivantes*, inspiré d'un mouvement étatsunien *Trashed Rivers* ou « rivières urbaines victimes de l'étalement urbain ». Ce mouvement avait comme objectif de rendre vie à la rivière Saint-Charles par un aménagement harmonieux et naturel des berges. Entre 1995 et 1998, *Rivières vivantes* organisait des descentes en canot de la rivière avec des politiciens afin de les sensibiliser à cet aspect de la revitalisation du quartier²⁹⁵. En 1996, la Ville a compris la pertinence de cette initiative et a répondu à cette initiative entrepreneuriale citoyenne en inscrivant la réhabilitation de la rivière dans son Plan particulier d'urbanisme²⁹⁶.

²⁹² Soit un commerce dont l'offre satisfait les résidents situés dans un rayon limité (moins d'un demi kilomètre) de l'établissement (http://demarcom.ca/concepts_commerciaux.php). Ex. un dépanneur de quartier.

²⁹³ Soit un commerce pour lequel les consommateurs sont prêts à effectuer une visite spécifiquement pour son offre (http://demarcom.ca/concepts_commerciaux.php). Ex. un commerce de vêtements griffés de haute couture.

²⁹⁴ Entretien avec Christian Simard, directeur général de Nature Québec, qui a participé à *Rivières vivantes* et à la renaturalisation de la rivière Saint-Charles, 8 octobre 2013.

²⁹⁵ *Ibid.*

²⁹⁶ Ville de Québec. Il s'agit d'une initiative conjointe de la Ville de Québec, des gouvernements fédéral et du Québec ainsi que de la Fondation de la faune du Québec qui a coûté au total 150 millions de dollars.



Figure 60 : Travaux de destruction des murets en béton pour la renaturalisation des berges de la rivière Saint-Charles, à Limoilou, en 2006 (source site Ville de Québec).



Figure 61 : La rivière Saint-Charles, vue du pont Drouin, juin 2012. En arrière-plan, le centre-ville de Québec. (photo J.S. Tremblay).

En somme, la période 1995-2005 voit des acteurs investir les domaines économique, social, culturel et environnemental. Ces initiatives entrepreneuriales permettent de faire le lien avec l'approche du chercheur australien Jon Hawkes qui définit le développement durable par un investissement équilibré dans les secteurs économique, social, culturel et environnemental. Avec la particularité que la stratégie de développement par la culture instaurée durant la période 1989-1995 demeurait toujours aussi présente et que, pour la majorité des répondants, l'action

culturelle restait l'orientation majeure de la revitalisation du quartier. D'ailleurs, la poursuite de cet engagement envers un développement urbanistique inspiré par la culture était déjà présente, souvenons-nous, dans la plateforme électorale du Rassemblement populaire, en novembre 1989.

7.2 Une gouvernance qui stimule l'entrepreneuriat sous toutes ses formes

Nous avons vu que durant la période 1989-1995, la gouvernance municipale était passée d'un mode autoritaire et affairiste à un mode partenarial et ouvert à la participation citoyenne qui a permis de définir la stratégie de revitalisation autour de l'action culturelle. Durant la décennie suivante, la gouvernance municipale est devenue plus résolument « entrepreneuriale ». Le maire était le principal démarcheur et coordonnateur des projets de développement. Nous avons vu que c'est grâce à cette action entrepreneuriale que s'est concrétisée la venue de l'ÉNAP et les établissements de l'Université du Québec. C'est aussi la démarche entrepreneuriale du maire qui a permis la mise en place des dispositifs qui ont conduit à l'implantation de dizaines d'entreprises des nouvelles technologies de l'information et d'arts numériques dans le quartier. Dans chaque cas, selon plusieurs de nos répondants, la Ville a agi comme un entrepreneur : elle a établi les objectifs des projets en continuité avec les orientations de la période précédente, négocié les conditions de réalisation et participé au montage financier. Mais était-ce un cas d'exception parmi les villes de cette période, particulièrement en Amérique du Nord?

Pas vraiment, si on en croit Louis Gaudreau (2013) de l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) dans une analyse de la « théorie de la ville capitaliste », énoncée par le géographe britannique David Harvey au sujet de l'évolution de la place occupée par la ville dans le capitalisme contemporain. S'inscrivant dans la lignée de l'analyse marxiste sur « la question urbaine » élaborée par Henri Lefebvre dans les années 1960 et 1970 – et d'ÉZOP-Québec à la même période – Harvey situe la ville postfordiste dans l'économie néolibérale où la circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes ne connaît plus de frontières, soutenant que la ville néolibérale a négocié un virage entrepreneurial (Harvey, 1989, 2010).

À ce sujet, Gaudreau écrit que la ville de la fin du XX^e siècle doit désormais assurer « son positionnement au sein du palmarès des places financières mondiales, des villes les plus créatives et les plus branchées » (Gaudreau, 2013 : page 21). L'auteur retient de la théorie énoncée par Harvey quatre tendances qu'il applique à l'évolution des villes québécoises des

années 1990 et 2000. La première concerne la *concurrence* qu'elles pratiquent pour attirer chez elles « les sièges sociaux des grandes corporations, les différentes composantes de l'industrie financière et les principaux chefs de file en matière de développement techno-scientifique » (*Ibid* : 22) qui drainent avec eux de la *main-d'œuvre qualifiée*, laquelle constituerait d'ailleurs la deuxième tendance observée par Harvey. Et pour attirer cette main-d'œuvre, les villes « se sont engagées dans de vastes opérations de revitalisation de leurs quartiers centraux et de promotion de la qualité de vie qu'elles ont à offrir » (*Ibid* : 22). La troisième tendance place les villes en concurrence pour devenir des *centres de divertissement et de consommation de masse* et décrocher la tenue « d'événements d'envergure internationale (un sommet politique, un congrès, un événement sportif ou culturel) » (*Ibid* : 22). Finalement, la quatrième tendance range les villes – et même les régions – en situation de concurrence pour « la *redistribution du financement accordé par les paliers supérieurs de gouvernements* » (*Ibid* : 22). La ville de Québec semble vivre ces réalités depuis les années 1990, réalités qui couvrent la période étudiée par notre recherche et qui se poursuivraient encore de nos jours.

Dans les faits, ce virage entrepreneurial, le Rassemblement populaire avait commencé à le négocier dès la campagne électorale de 1989 en exposant sa vision du développement participatif qui faisait place aux entrepreneurs locaux. Durant la période 1989-1995, la nouvelle gouvernance a peu à peu concrétisé cette vision dans des projets comme Méduse, la Fabrique ou le Jardin Saint-Roch, mais c'est durant la période 1995-2005 que la Ville est devenue entrepreneuriale au sens où l'entendent Harvey et Gaudreau. Toutefois, comme l'avaient exprimé les participants à la consultation de décembre 1990 sur le plan de relance du quartier, la Ville ne pouvait assumer seule la réhabilitation de son centre-ville.

C'est pourquoi le premier magistrat de la ville s'est tourné vers les paliers supérieurs de gouvernement pour entreprendre la poursuite de la revitalisation du quartier. Sur le plan de la gouvernance, cette stratégie semblait aller de soi aussi longtemps que la Ville demeurait dans les limites de ses compétences et de son territoire traditionnel ; elle poursuivait son plan d'action quant à la revitalisation quartier Saint-Roch. La situation change, toutefois, à partir de la publication du Livre blanc de la ministre Louise Harel qui prônait notamment la fusion des municipalités de la Communauté urbaine de Québec qui prendra effet le 1^{er} janvier 2002. Tout comme la ville-centre, ces villes de banlieue avaient leurs priorités qu'elles n'entendaient pas

sacrifier au profit du quartier Saint-Roch²⁹⁷. Aussi les élections municipales de 2001 se sont-elles tenues dans un contexte totalement différent des précédentes.

Dans une analyse de ces élections, Serge Belley explique comment la gouvernance urbaine *interventionniste* de la ville-centre s'est finalement heurtée au *populisme fiscal* des anciennes villes fusionnées. Ce n'est pas d'hier, rappelle-t-il, que les élites politiques municipales des banlieues menaient une charge vigoureuse contre les villes-centres du Québec leur reprochant « des politiques de gestion et de développement urbain coûteuses sans égard à la capacité de payer de leurs contribuables » (Belley, 2003 : 219). Les villes-centres de leur côté prétendaient que « leurs difficultés budgétaires s'expliquaient avant tout par l'égoïsme fiscal et la concurrence déloyale des banlieues » (*Ibid*).

Il est nécessaire de rappeler que la gouvernance métropolitaine d'avant les fusions, à Québec, avait donné lieu à des situations s'apparentant au vaudeville. Jean-Paul L'Allier raconte que la ville de Sillery achetait son eau potable de la ville de Québec et revendait à profit cette même eau à l'Université Laval alors que la *Loi des Cités et Villes* interdit cette pratique entre villes. Or, comme la Loi était muette sur la revente de l'eau à des organismes non municipaux et qu'en vertu du Code civil, ce qui n'est pas interdit est permis ; la ville de Sillery profitait de cette « permission » pour revendre cette eau à profit à l'Université. Autre cas, Ville Vanier, enclave urbaine dans le territoire de la ville de Québec et propriétaire d'un parc industriel n'a jamais investi un sou dans le développement économique ce qui lui permettait d'offrir un taux de taxe foncière inférieur à celui de Québec à ses contribuables. Et pourquoi l'aurait-elle fait puisque la ville-centre le faisait, de toute façon, rapporte L'Allier? Enfin, la Ville de Sainte-Foy n'investissait pas dans le logement social, car les pauvres sont à Québec, prétendait-elle, ce qui favorisait la ghettoïsation de la population démunie²⁹⁸.

Faut-il alors s'étonner que l'ex-maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, ait été un ardent défenseur des fusions municipales afin d'atteindre une meilleure équité fiscale et de mettre fin à la concurrence indue entre les villes de banlieue et la ville de Québec, ce que la mise en place de la Communauté urbaine de Québec n'avait pas réussi à faire? À la suite du Livre blanc, la *Loi portant réforme de l'organisation municipale territoriale de régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais* a été adoptée le 20 décembre 2000 et sanctionnée le même jour.

²⁹⁷ Jacques Fiset, *op. cit.*

²⁹⁸ Jean-Paul L'Allier, *op. cit.*

Aux élections de novembre 2001 les électeurs de la nouvelle ville ont reconduit Jean-Paul L'Allier pour un quatrième mandat avec 57,6 % des suffrages exprimés contre 37,3 % pour son adversaire Andrée Boucher qui était la principale porte-parole des villes de banlieue fusionnées. Cette victoire peut sembler étonnante compte tenu du fait que les électeurs de la banlieue étaient deux fois plus nombreux à se présenter aux urnes que ceux de la ville-centre. Pourtant, même à la ville de Sainte-Foy, fief d'Andrée Boucher qui en avait été la mairesse de 1985 à 2001, le maire L'Allier avait remporté la majorité des votes, tout comme d'ailleurs dans plusieurs autres municipalités fusionnées. Une réalité contredite par la composition du nouveau conseil municipal : sur les 39 conseillers élus, 16 étaient sous la bannière du Renouveau municipal favorable aux fusions, et 23 étaient pour l'Action civique, parti qui s'y opposait²⁹⁹.

Par ailleurs, relativement aux pratiques urbanistiques, la gouvernance urbaine de la période 1995-2005 poursuivait l'orientation retenue durant la période précédente qui tournait le dos à la rénovation urbaine pratiquée à Québec par le Progrès civique jusqu'à la fin des années 1980. Désormais, la Ville s'inscrivait dans la mouvance du « nouvel urbanisme » (Dumont, 2007) qui restaure ce qui peut être réutilisé plutôt que de raser pour reconstruire ensuite³⁰⁰. Dans un article portant sur une recension des écrits sur ce sujet, Michel Ouellet, de l'Université de Montréal, écrit que ce mouvement s'inscrivait « dans le paradigme global du développement urbain durable et cherche à réformer notre mode actuel de planification et de développement de la ville » (2006 : 176). Selon lui, la définition la plus courante du nouvel urbanisme le désigne comme « un mouvement en aménagement et en design urbains » (*Ibid* : 177). Un mouvement qui s'attire aussi des critiques. Selon certains auteurs recensés par Ouellet, le mouvement serait élitiste, ne rechercherait pas la mixité sociale, aurait tendance à favoriser l'automobile et ne présenterait pas de solution à l'étalement urbain.

Appliquées à la revitalisation du quartier Saint-Roch, ces critiques trouvent cependant peu d'écho, car la gouvernance urbaine s'était mise à l'écoute des initiatives locales et arrimait ses politiques et ses programmes à la consultation et à la participation citoyenne. Et comme nous le verrons maintenant, les programmes offerts par la Ville étaient élaborés avec la collaboration des principaux concernés.

²⁹⁹ Dans une entrevue accordée à la journaliste Valérie Gaudreau du journal *Le Soleil*, l'ex-juge Richard Beaulieu qui avait présidé le comité de transition de la Ville de Québec, en 2001, se réjouissait de constater que la greffe avait pris et notait une amélioration sensible de l'évolution du monde urbain. « C'est plus beau que j'aurais imaginé. Je ne pensais pas que la ville évoluerait si rapidement et si positivement » (*Le Soleil*, 5 novembre 2011 : 3).

³⁰⁰ Winnie Frohn, *op.cit.*

7.3 Des programmes structurants aux impacts majeurs

Dans cette section, nous allons nous limiter à présenter les programmes et leurs caractéristiques réservant à la section des « résultats » le détail de leurs impacts sur la revitalisation du quartier. Nous verrons que des programmes structurants ont été mis en place durant la décennie 1995-2005 comme celui de démolir le toit du Mail Centre-ville, une initiative qui a été déterminante pour la relance du commerce et de l'animation de la rue Saint-Joseph. De plus, certains programmes dont l'élaboration avait débuté durant la période précédente (1989-1995) ne sont entrés en vigueur qu'après 1995. C'est le cas, entre autres, des programmes souhaités et attendus par les artistes du quartier et qui a contribué à en modifier la perception dans le reste de la ville et de la région.

7.3.1 Les programmes d'acquisition et de rénovation des ateliers d'artistes

Nous avons posé à nos répondants interrogés dans le cadre de notre recherche une série de sous-questions qui tournaient autour de la question principale suivante : croyez-vous que la stratégie de développement culturel développée par la Ville ait pu inciter des entrepreneurs à se lancer en affaire dans le quartier? Et en sous-question : certaines des décisions prises par la Ville ont-elles été plus déterminantes que d'autres?

La plupart des répondants confirment que parmi les actions culturelles menées par l'administration du Rassemblement populaire, peu auront eu autant d'effets sur la définition des orientations de la revitalisation du quartier que les programmes visant l'acquisition et la rénovation des ateliers d'artistes. Programmes uniques au Québec et au Canada³⁰¹, ils étaient destinés principalement à la clientèle des artistes en arts visuels afin de les inciter à demeurer ou à venir s'installer dans le quartier. Programmes structurants, aussi, qui modifiaient plusieurs divisions cadastrales du quartier dans une optique de revitalisation de l'ensemble du quartier. Et enfin, programmes originaux qui se sont attirés des commentaires en provenance d'autres villes du Québec et du Canada qui s'étonnaient qu'une administration municipale puisse mettre de l'avant un programme destiné à des personnes qui n'offrent « aucune valeur économique » (sic)³⁰², mais que l'administration de la ville souhaitait garder dans le quartier³⁰³. Ces

³⁰¹ Entretien réalisé auprès d'un professionnel du Centre de développement économique et d'urbanisme de la Ville qui a participé à l'élaboration de ces programmes et qui a requis l'anonymat.

³⁰² Ce jugement sévère sur la valeur économique de la culture et des artistes étonne peu eu égard à la période où il a été émis ; les programmes gouvernementaux d'appui au développement économique s'adressaient aux entreprises

programmes visaient l'acquisition ou la rénovation d'ateliers au moyen de subventions ou de crédits de la taxe foncière.

Le règlement 4545 de la ville de Québec, adopté le 30 avril 1996, prévoyait une aide à l'acquisition d'ateliers d'artistes sous la forme de crédits de taxe et de subventions. En vertu d'un autre règlement, le 4547, en date du 8 novembre 1996, l'aide aux ateliers d'artistes prenait la forme d'une « subvention compensatoire ou d'un crédit de taxe sur les immeubles non résidentiels » et entrait en vigueur rétroactivement le 1^{er} janvier 1996. Les artistes bénéficiaires de ces programmes ne pouvaient vendre leur atelier durant une période de 60 mois, sous peine de rembourser l'aide financière obtenue. Par la suite, l'admissibilité aux programmes s'est élargie à d'autres disciplines artistiques comme la danse, la musique et la création littéraire (Boulianne et Fontanetti Aguiar, 2007).

La mise en place de ces programmes d'acquisition et de rénovation a dû surmonter plusieurs obstacles dont les changements aux règlements de zonage, le financement hypothécaire, la vétusté des bâtiments, l'hésitation des sociétés d'assurance à garantir ces bâtiments, la frilosité des banques à l'égard des artistes en arts visuels, etc.³⁰⁴. Ceci explique le délai dans la mise en œuvre des programmes qui n'ont débuté dans le quartier Saint-Roch qu'en 1996 avant d'être étendus aux autres quartiers de la ville deux ans plus tard. Nous reviendrons plus loin sur les résultats et l'impact de l'implantation de ces programmes de soutien aux artistes-entrepreneurs.

Pour l'heure, attardons-nous sur un autre programme provenant cette fois du ministère des Finances du gouvernement du Québec et qui allait favoriser l'arrivée dans le quartier d'entreprises des nouvelles technologies de l'information.

7.3.2 Le Centre de développement des technologies de l'information (CDTI)

Rappelons qu'en 1994, le journal *Le Soleil*, une des entreprises phares du quartier décidait de lever l'ancre et de s'établir sur le Chemin Saint-Louis, à la ville haute, abandonnant l'édifice centenaire qu'il occupait jusqu'alors. Ce départ est apparu étonnant puisqu'il survenait au moment où des réalisations importantes comme le Jardin Saint-Roch et la coopérative Méduse

créatrices d'emplois. Qui plus est, ces entreprises étaient accueillies dans des parcs industriels aménagés à cette fin et non dans des quartiers et *a fortiori* dans un centre-ville (Proulx, 1994 ; Julien, 2010). Enfin et surtout, ce jugement met en relief le choix plutôt inhabituel, pour l'époque, de recourir à l'action culturelle comme stratégie de revitalisation urbaine.

³⁰³ Entretien réalisé auprès d'un professionnel du Centre de développement économique et d'urbanisme de la Ville.

³⁰⁴ Winnie Frohn, *op.cit.* ; Michel Choquette, *op.cit.*

situés tout juste de l'autre côté de la rue démontraient que la revitalisation du quartier était bien engagée³⁰⁵. Il faut donc chercher ailleurs les raisons qui ont conduit le quotidien de Québec à quitter le quartier. En fait, ce départ coïncidait avec la modernisation en profondeur du système informatique du journal. Jusqu'alors, l'édifice du 390 rue Saint-Vallier abritait toutes les opérations de la production du journal ; le déménagement a permis de relocaliser l'impression et l'expédition dans le parc industriel Métrobec, alors que la rédaction s'installait sur le Chemin Saint-Louis. Un investissement de 35 millions de dollars, selon le président du conseil d'administration Peter White (Fournier, *Le Soleil*, 28 mars 1995 : G4). Selon Louis-Guy Lemieux, auteur de l'histoire du quotidien, la vente de l'édifice du journal *Le Soleil* aurait servi « à financer le lancement du *National Post*, journal quotidien d'Hollinger disponible à travers le Canada » (Lemieux, *Le Soleil*, 28 décembre 2006 : B8).

Le rédacteur en chef du journal, Gilbert Lavoie, comprenait que plusieurs employés regretteraient le quartier Saint-Roch, qu'ils habitaient depuis 67 ans : « C'est triste de quitter l'embryon de ce que ça deviendra avec les étudiants et le projet Méduse, dit-il. Mais nous ne serons pas malheureux pour autant sur le Chemin Saint-Louis » (Lapointe, *Le Soleil*, 12 décembre 1994 : A1) Le journal *Le Soleil* n'était pas la seule entreprise à négocier le virage informatique ; son déménagement coïncidait avec un intérêt grandissant pour les nouvelles technologies de l'information et des communications. Le gouvernement du Québec envisageait alors de créer un programme de soutien à ces nouvelles technologies. La Ville y a vu une avenue pour transformer l'édifice déserté en incubateur d'entreprises spécialisées dans ce nouveau secteur industriel et entreprenait aussitôt des démarches pour profiter de ce nouveau programme³⁰⁶.

Les démarches ont porté leurs fruits puisque le 25 mars 1997, le gouvernement du Québec annonçait la mise en vigueur d'une mesure fiscale créant cinq centres de développement des technologies de l'Information (CDTI) dont un à Québec, dans l'édifice auparavant occupé par le journal *Le Soleil*. Ces Centres visaient le « regroupement de sociétés à l'intérieur de site (immeuble) désigné afin de favoriser la création de pôles technologiques permettant de maximiser les synergies et les collaborations et de faire en sorte que des sociétés s'installent dans un immeuble adapté à leurs besoins »³⁰⁷. Ce programme fiscal géré par Investissement Québec offrait des subventions à la création d'emplois : « Le gouvernement du Québec

³⁰⁵ Réjean Lemoine se souvient que le sujet avait même été abordé au conseil de ville. Entretien réalisé le 26 mars 2014.

³⁰⁶ Jean-Paul L'Allier, *op.cit.*

³⁰⁷ Investissement Québec, mesure fiscale Centre de développement des technologies de l'information.

rembourse 40% des salaires versés à des employés, jusqu'à concurrence de 15 000 \$CAN par an par emploi admissible. Cette aide est renouvelable annuellement, jusqu'en décembre 2010 » (Poitras, 2001 : 5).

Pour le quartier Saint-Roch, transformer un édifice abandonné en une forme de « motel industriel³⁰⁸ » pour accueillir des petites et moyennes entreprises d'un secteur industriel d'avant-garde projetait l'image d'un quartier moderne et ouvert à l'innovation et aux industries de pointe. Peu de temps après l'entrée en vigueur de la mesure fiscale, l'édifice affichait complet, comme on le verra dans la section des résultats³⁰⁹.



Figure 62 : Le Centre de développement des technologies de l'information (CDTI) formé de l'édifice du journal *Le Soleil* à gauche, additionné de deux autres bâtiments – dont celui de droite, de verre et d'acier, auparavant occupé par TQS – afin de répondre à la demande. (Photo Yvon Leclerc).

Devant l'intérêt suscité par cette mesure, le gouvernement décidait d'en étendre les bénéfices en créant, en juin 1998, à Montréal, la Cité du Multimédia³¹⁰ situé dans un ancien quartier industriel dévitalisé à proximité du centre-ville, le Faubourg des Récollets (Poitras, 2001). Ce

³⁰⁸ Un motel industriel est un édifice qui permet à de nouvelles entreprises de bénéficier de locaux à des prix avantageux pour favoriser leur développement au cours de leurs premières années d'existence. Cette mesure d'appui aux PME soutenue par le ministère de l'Industrie et du Commerce est apparue au Québec durant les années 1980. Un cas bien connu est celui de l'édifice Bellevue, à Thedford Mines, qui produisait les roulottes et qui avait été acheté par la Ville pour en faire un motel industriel, en 1984. Ce mécanisme était utilisé dans la plupart de pays industrialisés pour soutenir la création d'entreprises dans l'économie postfordisme. (Lire entre autres à ce sujet : Boily et Turgeon, 1987, Benko, 1989 et Dolorieux, 1999).

³⁰⁹ Jacques Fiset, *op.cit.*

³¹⁰ Pour en savoir davantage sur la Cité du multimédia, voir Claire Poitras (2001).
<http://www4.uwm.edu/ccaps/poitras2001.pdf>

programme élargissait le périmètre d'application de la mesure fiscale jusque-là réservée aux CDTI afin d'accueillir de nouvelles entreprises. Ce renforcement de la mesure allait permettre une seconde phase d'expansion de la présence des entrepreneurs œuvrant dans le domaine des nouvelles technologies de l'information dans le quartier.

7.3.3 Le Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ)

La mesure accordée à la Ville de Montréal en 1998 dans un quartier qui présentait des caractéristiques de dévitalisation semblables à celles du quartier Saint-Roch incita le maire de Québec à réclamer le même traitement pour sa ville. L'intervention porta fruit puisque l'année suivante, le ministre des Finances, Bernard Landry³¹¹, déclarait dans le document budgétaire de 1999-2000, *Une stratégie fiscale intégrée pour l'économie du savoir* :

Le gouvernement procède à la création du Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ). Le CNNTQ regroupera des entreprises misant sur les nouvelles technologies de l'information et des communications *appliquées notamment au secteur des arts et de la culture*³¹². Lorsque le CNNTQ sera pleinement actif, l'aide fiscale correspondante atteindra 12 millions de dollars annuellement (Gouvernement du Québec, 1998-1999 : vi).

Ainsi donc, le dispositif mis de l'avant pour les entreprises logeant le Centre de développement des technologies de l'information était étendu aux entreprises établies dans un périmètre plus vaste, ce qui permettra l'implantation de nouvelles entreprises sur le même modèle que celui de la Cité du multimédia.

³¹¹ Coïncidence ou pas, c'est le même Bernard Landry, alors ministre d'État au Développement économique qui publiait, en 1982, le livre blanc « Bâtir le Québec » dont le tome 2 s'intitulait « Le virage technologique » et dont l'objectif était de miser sur l'introduction et le développement des nouvelles technologies pour permettre au Québec de sortir de la crise économique qui sévissait à ce moment. Seize ans plus tard, à titre de ministre des Finances et de l'Économie, il annonçait la création de mesures qui allaient permettre aux nouvelles technologies de connaître un essor rapide et durable. (Université de Sherbrooke, Bilan du siècle) (<http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/2939.html>).

³¹² L'italique est de nous, afin de souligner la continuité qui existe entre la stratégie de développement culturel adoptée au début des années 1990 et l'orientation du champ de production donnée aux entreprises des nouvelles technologies qui les engageaient plus particulièrement dans les arts numériques et les jeux vidéo.

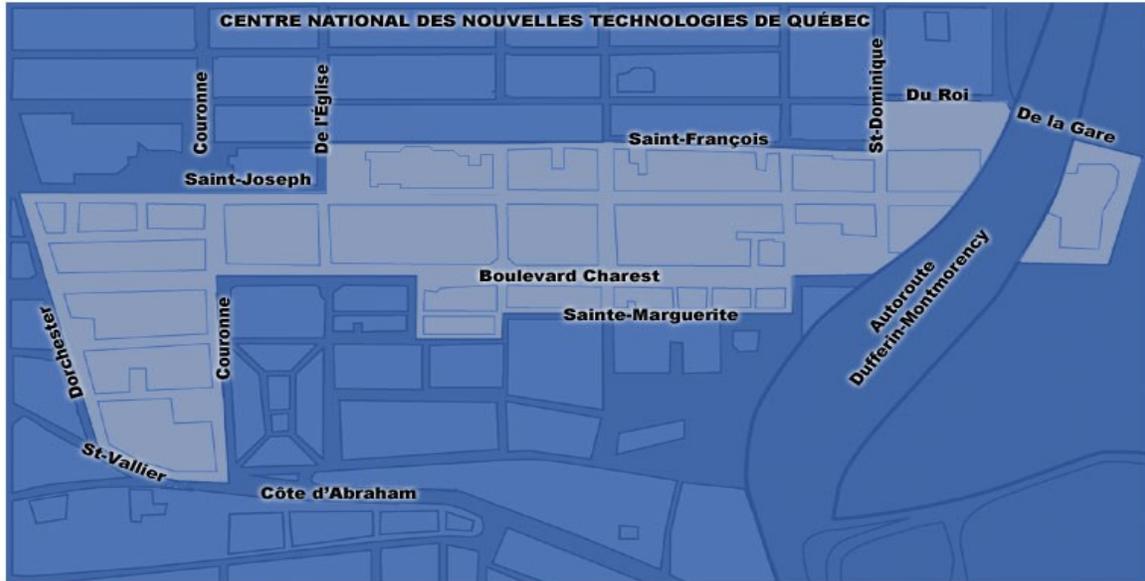


Figure 63 : Périmètre d'implantation du Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ). (Source : ministère des Finances, document budgétaire, 1999).

Toutefois, si ce dispositif a été bien accueilli par les entrepreneurs et qu'il a contribué à modifier l'image du quartier d'autres voix s'élevaient au même moment pour réclamer une action énergique au nord du boulevard Charest, sur la rue Saint-Joseph, dont la vocation commerciale souffrait d'une profonde léthargie³¹³.

7.3.4 Le démantèlement du toit du Mail Saint-Roch

Rappelons que le projet de recouvrir la rue Saint-Joseph pour la convertir en galerie commerciale avait pour but de contrer l'exode des consommateurs vers les centres commerciaux de la banlieue, au cours des années 1960 et 1970. C'était d'ailleurs à la demande des commerçants de la rue – qui s'inspiraient de projets semblables implantés aux États-Unis – que la Ville avait décidé de construire cette galerie commerçante inaugurée en 1974. Toutefois, les fruits n'ont pas répondu à la promesse des fleurs et déjà, à la consultation de décembre 1990 sur le plan de revitalisation du quartier, plusieurs mémoires faisaient état de l'échec de cette tentative de concurrencer la fonction commerciale désormais bien implantée en banlieue (Ville de Québec, 1990). Les auteurs de ces mémoires souhaitaient rendre à la rue Saint-Joseph sa fonction de voie urbaine usurpée par sa transformation en centre commercial.

³¹³ Entretien réalisé avec Jacques Fiset, décembre 2010.

Cependant, un usage urbain enraciné depuis plus de vingt ans ne se transforme pas en un tour de main et exige d'y mettre les formes pour tenir compte des fonctions collatérales qui se sont développées autour de la mission commerciale première du Mail. La démolition du toit du Mail ne pouvait se réaliser sans une décision du conseil municipal même si elle répondait à la demande pressante de la Société de développement commercial³¹⁴. Consciente de l'impact social d'une telle décision, la Ville lançait, en 1998, une consultation sur le projet intitulé *Rebâtir la rue Saint-Joseph*.

À la suite de cette consultation, la Ville a pris la décision d'enlever un premier tronçon du Mail, en 2000, avec comme engagement, de faire l'analyse de l'effet de cette étape cinq ans plus tard. En 2005, l'évaluation de l'enlèvement du premier tronçon a révélé un regain d'intérêt de la part des entrepreneurs pour s'établir dans le quartier et une augmentation de l'achalandage commercial. Le sommaire décisionnel de la consultation³¹⁵ tenue le 15 juin 2005 sur les suites de la première étape rapporte que

[...] l'enlèvement du toit du Mail a permis de redécouvrir l'architecture des bâtiments et, par l'implantation de nouveaux commerces, de faire revivre le quartier Saint-Roch jusqu'à lui donner une notoriété qui dépasse la région, les intervenants de la consultation publique ont fait porter leurs remarques sur quatre domaines précis : l'accessibilité universelle des bâtiments, la mixité commerciale, le stationnement et la circulation ainsi que la création d'un lieu pour les personnes qui utilisent la partie restante du Mail pour socialiser (Ville de Québec, DE2005-129).

À la suite de cette consultation, la Ville décidait de poursuivre le démantèlement du toit du Mail et de rendre à la rue Saint-Joseph sa pleine fonction de voie urbaine (*Ibid*). Selon le Service de développement économique de la Ville, les deux phases de la démolition du Mail ont coûté 10 millions de dollars, touché 55 bâtiments – dont 95% ont été rénovés – et une somme de 12 millions de dollars a été versée en subvention à la rénovation. Toujours selon le Service de développement économique, les travaux de relance de la rue Saint-Joseph auront fait passer le taux de vacances de 70% à 12% et permis l'existence de 861 établissements d'affaires. Sans compter la relance de la Société de développement commerciale, le réseautage et les

³¹⁴ Entretien réalisé avec Simon Brosseau, président de la Société de développement commercial (SDC), le 22 mars 2012.

³¹⁵ Au total, 79 personnes étaient présentes et 25 ont émis des commentaires sur le projet dont 13 se sont prononcées en faveur de la poursuite du démantèlement du toit du Mail, six se sont prononcées contre et les six autres ont formulé des commentaires sans opter pour ou contre le projet ce qui indique une certaine résistance à la poursuite de l'opération (Freedman, 2011).

partenariats tissés entre les organismes culturels et le secteur des affaires comme par exemple, un forfait souper-théâtre offert par le théâtre La Bordée et un restaurant du quartier.

Pour Michel Choquette, alors directeur du Bureau des arts et de la culture, « enlever le toit du Mail aura été un signal aussi fort que la création du Jardin de Saint-Roch, car tu enlèves alors une image de délinquance, de centre de jour pour les plus démunis, qui ne font pas bon ménage avec des opérations commerciales »³¹⁶. Les répondants rencontrés lors de notre collecte de données s'entendent tous pour affirmer que l'enlèvement du toit du Mail a réhabilité la fonction urbaine de la rue Saint-Joseph et stimulé l'arrivée de nouveaux commerces. En somme, explique un répondant :

[...] l'analyse de la situation du Mail nous a appris que ce n'était pas à la Ville de payer pour le chauffage, l'entretien et la sécurité d'un tel établissement alors que les centres commerciaux de banlieue assument ces frais à même leurs revenus. Enlever le toit du Mail, c'était avant tout la réinscription de cette voie urbaine dans la trame des rues du quartier. C'était un geste de nature urbanistique qui concernait la circulation des piétons et des automobiles, la mise en valeur des bâtiments, la sécurité publique, etc. Un peu comme si la rue avait été détournée, en 1974, de sa finalité première pour des fins commerciales³¹⁷.

L'idée d'embellir le quartier et de le rendre convivial, selon les paramètres définis par le cadre d'aménagement, a donc trouvé une application concrète dans l'enlèvement du toit du Mail ; cette opération a permis de redécouvrir de beaux édifices de la rue Saint-Joseph qui avaient été soustraits à la vue des passants pendant plus de 20 ans. Nous avons alors demandé pourquoi ne pas avoir procédé plus tôt à l'enlèvement du toit. La réponse est venue de plusieurs des répondants : le Mail représentait certes une entrave à la revitalisation du quartier, mais pas au point de lui préférer l'urgence de combler le « trou de Saint-Roch ». Enlever le toit du Mail constituait plutôt un aboutissement, une suite logique des efforts entrepris pour la revitalisation du quartier.

En somme, le démantèlement du toit du Mail est apparu comme un geste supplémentaire devant stimuler l'entrepreneuriat commercial dans ce qui a été durant des décennies, l'artère commerciale la plus importante de la ville³¹⁸. Une décision d'autant plus pertinente que les

³¹⁶ Michel Choquette, *op.cit.*

³¹⁷ Entretien réalisé auprès d'un répondant qui a requis l'anonymat.

³¹⁸ *Ibid.*

programmes d'embellissements des façades continuaient de s'appliquer pour rendre à la rue Saint-Joseph son lustre d'antan.



Figure 64 : Démantèlement du Mail, 2000. (Photo : *Le Soleil*, Steve Deschênes).



Figure 65 : La rue Saint-Joseph, entre 1910 et 1920. (Archives de la ville de Québec, A142-6526).



Figure 66 : Aperçu de la rue Saint-Joseph, été 2013. À droite, le théâtre La Bordée et à gauche, la bibliothèque Gabrielle-Roy et au fond, à gauche, se trouve l'hôtel PUR. (Photo : Yvon Leclerc).

Par contre, la réhabilitation de la rue Saint-Joseph ne faisait pas que des heureux. Le Mail était devenu, au fil des ans, une sorte de centre de jour pour les itinérants et les personnes âgées démunies qui y trouvaient un lieu de socialisation. Dans sa thèse de doctorat, Martine Freedman rappelle que ...

[...] le Mail servait de foyer de jour en hiver et tenait même lieu de *maison*³¹⁹. En effet, plusieurs itinérants choisissaient de dormir dans le Mail plutôt que dans des centres d'accueil. De plus, durant la journée, nombre d'entre eux y flânaient. Par la revitalisation du quartier, les réglementations à l'intérieur du Mail étaient devenues plus strictes. Par exemple, il n'était pas autorisé d'y flâner. En effectuant cette activité, les personnes défavorisées avaient l'occasion de retrouver leurs pairs, car le Mail était aussi connu comme le lieu où l'on pouvait se rencontrer. La présence policière et les nouvelles réglementations ne permettaient plus ce genre de comportements (Freedman, 2011 : 203).

³¹⁹ En italique dans le texte.

Interrogé sur ce sujet, un ex-conseiller municipal reconnaît que la consultation qui a précédé l'enlèvement du toit du Mail a fait apparaître l'ampleur du phénomène social relié à sa fréquentation : « On pressentait la situation, mais on avait sous-estimé l'étendue du phénomène »³²⁰.



Figure 67 : Affiche placée sur les portes d'entrée du Mail, après la première phase de démolition. À noter tout particulièrement l'interdiction du flânerage (Source M. Freedman, 2004).



Figure 68: Scène de la vie quotidienne au Mail Saint-Roch, 05-05-1977. (Archives, Ville de Québec, A142-E 1210).

Voilà pourquoi, lors de la consultation publique de 2005 sur le démantèlement du toit du Mail et la poursuite du projet Rebâtir la rue Saint-Joseph, « plusieurs intervenants souhaitent la création d'un véritable lieu de socialisation dans le quartier; la partie restante du Mail constituant le dernier lieu public où les personnes seules, souvent démunies, peuvent se rencontrer » (Ville de Québec, DE2005-129). L'enjeu s'était donc déplacé de la nécessité ou non de poursuivre la rénovation de la rue Saint-Joseph et la revitalisation du quartier à l'importance d'offrir des lieux d'accueil aux démunis et itinérants qui fréquentaient le Mail³²¹. « Ils insistaient sur le fait de conserver, quelle que soit la décision d'aménagement prise par les autorités municipales, un lieu d'accueil et de socialisation ouvert à tous dans le quartier » (Freedman, 2011 : 205).

La Ville a donc dû prendre des dispositions pour trouver des lieux pour accueillir les hommes et les femmes démunis et sans abris qui avaient trouvé refuge dans le Mail. « Après la consultation de 1998 sur *Rebâtir la rue Saint-Joseph*, nous avons d'abord donné deux ans au milieu communautaire afin de s'adapter à la tendance qui se dégagait en faveur du démantèlement

³²⁰ *Ibid.*

³²¹ *Ibid.*

du toit du Mail. Nous avons collaboré avec le curé de Saint-Roch, afin qu'il puisse aménager un local au sous-sol de l'église pour accueillir ces démunis »³²². Outre le sous-sol de l'église, ces démunis pouvaient aussi être accueillis à la Maison de l'Auberivière où des repas étaient offerts chaque jour.

Le Mail, toutefois, n'accueillait pas que des itinérants. En effet, dans cet espace chauffé en hiver et climatisé en été, se réunissaient des revendeurs et consommateurs de drogues, des alcooliques et des prostitués des deux sexes. Si bien que deux clientèles se côtoyaient dans le Mail ; l'une présentait des problèmes sociaux et l'autre des problèmes de sécurité publique. Pour cette raison, « les pauvres restaient avec les pauvres et la misère était cachée au reste de la population de la ville. Le Mail était un espace d'exclusion, voire d'enfermement de l'exclusion » (Freedman, 2001 : 204).

7.4 Les résultats de la stratégie de revitalisation par la culture et la créativité

Selon nos répondants et notre recherche documentaire, c'est surtout durant la période 1995-2005 que sont apparus les dividendes de la stratégie de développement culturel mise de l'avant durant les cinq premières années de la gouvernance du Rassemblement populaire. Tous les répondants affirment que la principale contribution de l'action culturelle en rapport avec la revitalisation du quartier aura été de rendre celui-ci acceptable socialement. « On passait d'un quartier honni à un quartier branché »³²³. À la fin de la décennie, le quartier était méconnaissable. L'impact des institutions de l'industrie du savoir et des entreprises des nouvelles technologies de l'information et des communications a été déterminant, mais – nous ne le répéterons jamais assez – les ateliers d'artistes les avaient précédés et préparé leur arrivée en changeant la représentation du quartier.

7.4.1 Les ateliers d'artistes

Nous avons vu qu'en dépit de l'état de dégradation dans lequel se trouvait le quartier, la consultation menée par des représentants du programme Rues principales, au printemps 1990, révélait aux nouveaux élus municipaux la présence de plus de quarante ateliers d'artistes

³²² Jean-Paul L'Allier, *op.cit.*

³²³ Entretien réalisé auprès d'un répondant qui a requis l'anonymat.

implantés dans le quartier³²⁴. Le ministère de la Culture et des Communications, la Ville ainsi que la Caisse d'économie solidaire Desjardins³²⁵ ont été mis à contribution pour l'acquisition et la rénovation de 159 ateliers, tous dans le quartier Saint-Roch à l'exception de trois d'entre eux situés à proximité, dans le quartier Limoilou (Genest, 2002). Comme plusieurs ateliers étaient partagés par deux artistes ou plus, ce sont plus de 300 artistes qui ont pu s'installer à demeure dans le quartier pour y travailler, grâce à ce programme³²⁶.

Un bilan du résultat des programmes destinés aux ateliers d'artistes réalisé en 2001 par le Bureau de développement économique, touristique et des événements spéciaux du Centre de développement économique et de l'urbanisme de la Ville de Québec fait état de la présence des artistes dans le quartier (tableau 1).

La lecture du tableau peut donner l'impression que les ateliers ont été réalisés après 1997, ce qui n'est que partiellement vrai. Les ateliers de la Maison longue, par exemple, ont été inaugurés en 1992. Les dates qui apparaissent dans le tableau considèrent l'entrée en vigueur, en 1996, des programmes d'acquisition et de rénovation des ateliers d'artistes. Par ailleurs, un grand nombre d'entre eux ont été aménagés avec l'aide des programmes d'appui de la Ville.

³²⁴ Florent Cousineau, *op.cit.*

³²⁵ « La Caisse n'a jamais perdu un sou avec les artistes » Entretien avec Michel Choquette, *op.cit.*

³²⁶ *Ibid.*; Florent Cousineau, *op.cit.*, et un répondant qui a requis l'anonymat.

Tableau 1: Projets collectifs d'ateliers d'artistes réalisés à Saint-Roch

Année	Dossier	Nombre d'unités	Coût de projet		Aide municipale ¹	
			Achat	Travaux	Accès à la propriété	Rénovation
2000	Les Ateliers du roulement à billes 483 Dorchester	33	750 000 \$	2 400 000 \$	170 000 \$	810 000 \$ ²
1998	La Maison Longue 650 de la Salle	10	60 000 \$	345 496 \$ ³	70 000 \$ ⁴	46 585 \$
1998	Les Ateliers du coin 530 Belleau	4	55 000 \$	140 150 \$	24 000 \$	54 000 \$
1998	Les Ateliers du Trait-d'union 340 Fleurie	6	100 000 \$	246 063 \$	36 000 \$	96 000 \$
1998	Les Lofts de la cour 231 Christophe-Colomb Est	15	260 000 \$	666 760 \$	78 000 \$	200 000 \$
1998	La Manufacture 7 de Saint-Vallier Est	18	320 000 \$	841 984 \$	102 000 \$	237 491 \$
1998	Les Artistes de la Cartonnerie 485 Langelier	21	295 000 \$	704 301 \$	93 000 \$	232 552 \$
1997	Sylvie Lapierre 1445 Avenue d'Assise, Limoilou	1	55 000 \$	—	4 000 \$	—
1997	Jacques Coulombe 337-41 des Sables, Limoilou	1	47 000 \$	55 621 \$	4 000 \$	16 000 \$
1997	Les Artistes de la falaise 291 Christophe-Colomb Est	10	175 000 \$	343 257 \$	55 500 \$	128 000 \$
1994	La Chambre blanche 185 Christophe-Colomb Est	15	n.d.	220 000 \$	30 000 \$	100 000 \$ ⁵
	TOTAL	134	2 117 000 \$	5 963 632 \$	666 500 \$	1 011 438 \$

Ville de Québec, CDEU, Bureau de développement économique, touristique et des événements spéciaux, Christian Marcon, 2001.02.16

1. La subvention municipale comprend une contribution de la Société immobilière du Québec dans le cadre du programme de revitalisation des vieux quartiers de la Ville de Québec.
2. La subvention municipale de 740 000 \$ est combinée ici avec des subventions d'autres provenances dont celle du ministère de l'Environnement pour la dépollution de sites contaminés (40 000 \$) et une aide spéciale d'Hydro-Québec de 30 000 \$.
3. Deux phases d'intervention : la première phase, d'une valeur de 220 000 \$, a été réalisée en 1993 sans subvention; la seconde, d'une valeur de 125 496 \$, a été réalisée en 1999.
4. Subvention accordée rétroactivement.
5. Aide gouvernementale fédérale seulement utilisée avant la mise en œuvre du programme municipal. Cette somme n'apparaît donc pas dans le total de cette colonne.

À titre d'entrepreneur, Florent Cousineau a construit, à lui seul, une cinquantaine d'ateliers, dont les trente-trois Ateliers du Roulement à billes³²⁷ ou « La Ruche », qui constituent, selon plusieurs répondants, un fleuron du genre à Québec et au Québec. Commencé en 1999, le bâtiment a été inauguré en 2001. Dans une entrevue accordée à un journaliste du *Soleil* le 22 février 2003, Cousineau explique son engagement comme artiste dans le bâti urbain : « Je défends l'idée que l'artiste doit intervenir sur un projet en même temps que l'architecte et non pas quand tout est décidé et construit pour respecter la règle du 1 % d'intégration des œuvres d'art à l'architecture, un pourcentage nettement insuffisant. L'artiste doit intervenir dès le début du processus ».



Figure 69 : Les Ateliers du Roulement à billes et sa ruche en béton flexible. Conception Florent Cousineau. On aperçoit, à l'arrière, l'édifice de Beenox, un studio de production de jeux vidéo fondé en 2000 par Dominique Brown. (Photo Yvon Leclerc).

Cousineau compte parmi ceux qui, depuis le début des années 1990, ont constitué un atout de taille pour modifier l'image du quartier et en faire un lieu intéressant pour les entrepreneurs. Toutefois, comme on a pu le noter dans un grand nombre de villes, l'embourgeoisement a

³²⁷ Le nom de ce complexe d'ateliers provient d'un ancien atelier de mécanique qui occupait les lieux et qui portait le nom de General Bearing d'où le nom de Roulement à billes.

provoqué une hausse de la valeur foncière des immeubles et plusieurs artistes, comme nous le verrons plus loin, en ont profité pour vendre avec profit leur atelier.

Par contre, « quand un artiste quitte le quartier et est remplacé par un dentiste, ça ne fait pas la même vie de quartier, la même clientèle dans les bars, les restaurants, etc. La néo-bourgeoisie ne se mêle pas à la clientèle qui a contribué à la revitalisation du quartier. Dans certains coins du quartier, au tournant des années 2 000, on roule encore les trottoirs à partir de 5 heures »³²⁸. À noter que cette opinion ne fait pas l'unanimité chez les répondants, car la création d'activités culturelles et économiques a entraîné la construction d'habitations pour accueillir des artistes, des universitaires et des professionnels des nouvelles technologies de l'information et des communications qui vivent et animent le quartier, dont les étudiants qui fréquentent la Maison des métiers d'art.

7.4.2 La Maison des métiers d'art

Un autre résultat de la stratégie de développement culturel est la création de la Maison des métiers d'art qui a pour mission de former des entrepreneurs artisans dont plusieurs, après quelques années d'opération, deviennent des petites ou moyennes entreprises, déclare d'entrée de jeu la directrice de l'établissement, Louise Sanfaçon³²⁹. Cette initiative est née en 2001 « de la volonté du ministère de la Culture d'orienter le quartier vers l'offre d'activités culturelles et de nouvelles technologies [et] les projets qui s'inscrivent dans cette orientation étaient de ce fait favorisés ». Jusqu'à l'ouverture de la Maison, l'école de sculpture, celle de la céramique et celle du textile avaient chacune pignon sur rue. Toutes trois étaient affiliées au CÉGEP de Limoilou, l'un des deux seuls établissements collégiaux au Québec à offrir des cours de métiers d'art, il est apparu important de regrouper certaines disciplines des métiers d'art aux fins de l'enseignement. Selon sa directrice, la Maison des métiers d'art a été implantée dans le but de regrouper ces trois disciplines dans un établissement du boulevard Charest et d'offrir aux étudiants une formation poussée en sculpture, en céramique et en construction textile.

Certains étudiants du Centre des arts visuels installé dans l'édifice de la Fabrique viennent faire des stages pratiques dans les écoles de métiers d'art. Cette formation pratique devient ainsi complémentaire à la formation théorique dispensée dans l'établissement universitaire. « L'artiste contemporain est souvent multidisciplinaire et utilise plusieurs médias pour s'exprimer. Cette

³²⁸ Expression utilisée par David Desjardins, *op.cit.* qui signifie qu'à l'heure de la fermeture des bureaux, les rues se vident et chacun rentre chez soi.

³²⁹ Entretien réalisé le 22 mars 2012. Madame Sanfaçon avait auparavant travaillé à Méduse durant sept ans.

forme de métissage, d'interdisciplinarité et d'hétérogénéité constitue une caractéristique de la création artistique au XXI^e siècle »³³⁰. Toujours selon Louise Sanfaçon, le quartier Saint-Roch projette cette image : « un étudiant du Centre des arts visuels peut être membre d'un centre d'artistes de Méduse et suivre une formation pratique à la Maison des métiers d'art ». On peut dès lors émettre l'hypothèse que cette interdisciplinarité soit venue consolider la stratégie de développement par la culture adoptée par l'Hôtel de ville pour la revitalisation du quartier dès 1990. Peut-on aussi émettre l'hypothèse que cette image de bouillonnement culturel interdisciplinaire ait pu conduire un théâtre installé dans le Vieux-Québec depuis plusieurs dizaines d'années, à déménager ses pénates dans le quartier Saint-Roch, un déménagement qui, à première vue, n'allait pas de soi³³¹ ?

7.4.3 Le théâtre La Bordée

Le théâtre La Bordée a été, avec la Maison des métiers d'art, l'un des derniers grands fleurons culturels à prendre racine dans le quartier, en 2001. Ce déménagement avait une signification particulière, car depuis 1990, ce sont surtout les artistes en arts visuels qui avaient investi le quartier ; et en dehors de la danse, au centre Alyne-Lebel ainsi que la mission multifonctionnelle de la bibliothèque Gabrielle-Roy, les autres disciplines artistiques comme les arts de la scène étaient peu présents dans Saint-Roch. Il s'agissait donc d'une forme d'entrepreneuriat qui venait enrichir l'interdisciplinarité dans le quartier. Cette arrivée des métiers de la scène coïncidait avec celle des entreprises de haute technologie spécialisées en arts numériques et en jeux vidéo qui s'établissaient elles aussi dans le quartier. « Bâtir un jeu vidéo emprunte aux métiers du théâtre ; nous avons besoin de réalisateurs, de scénaristes, de metteurs en scène, de bruiteurs, etc. » explique le vice-président exécutif de FRIMA, une entreprise de jeux vidéo³³². Autant de métiers qui trouvaient de nouveaux débouchés avec l'arrivée dans le quartier du théâtre La Bordée.

En opération sur la rue Saint-Jean, à la haute ville, dans le Vieux Québec, depuis sa fondation en 1976, l'entreprise cherchait à déménager dans des locaux modernes. Le conseil d'administration devait prendre une décision d'affaires ; il avait devant lui plusieurs options dont la plupart situaient l'établissement à la haute ville, près de sa clientèle traditionnelle. Sauf, une qui le dirigeait vers la rue Saint-Joseph dans le quartier Saint-Roch, dans un ancien cinéma qui

³³⁰ Louise Sanfaçon, *op.cit.*

³³¹ *Ibid.*

³³² Entretien réalisée avec Pierre Moisan, le 24 mars 2012.

avait été lui-même, auparavant, un théâtre. « Le conseil était partagé, car il tenait à conserver sa clientèle et à en intéresser une nouvelle. Dans Saint-Roch, la capacité de la salle augmentait d'une centaine de sièges. Malgré tout, certains membres éprouvaient encore des réticences sur la sécurité de ce quartier ; les habitués allaient-ils suivre ? » se souvient Jacques Leblanc, directeur artistique du théâtre³³³. C'est finalement l'option relocalisation dans le quartier Saint-Roch qui l'a emporté non sans l'appui d'une certaine insistance de la Ville en faveur de ce choix³³⁴. Installé dans des locaux modernes, face à la bibliothèque Gabrielle-Roy, le théâtre attire des centaines de spectateurs dans le quartier, les soirs de représentation, et fait profiter la bibliothèque, les commerces et les restaurants du quartier de son achalandage.

« Il y a dix ans, cette rue n'était pas fréquentée par la même population qu'aujourd'hui et le Théâtre est en partie responsable de ce changement », affirme Jacques Leblanc. La culture, dans ce cas, n'a pas uniquement contribué au changement d'image, mais aussi, à l'arrivée de nouveaux entrepreneurs et à un renouvellement de la population qui fréquente ou habite le quartier³³⁵. Une foule hétéroclite composée de personnes de conditions diverses, dont certaines fréquentent un commerce comme Mountain Equipment Coop, d'autres, le Dollorama ou les deux à la fois. Le théâtre La Bordée a tissé des liens d'affaires importants avec les commerçants. « On amène du monde qui transforme et anime la rue Saint-Joseph et l'ensemble du quartier »³³⁶.



Figure 70 : Le théâtre Princesse, dans les années 1970 (Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française) et le théâtre La Bordée, 2013 (www.mensuel.ca).

³³³ Entretien avec Jacques Leblanc, directeur artistique du théâtre La Bordée, le 23 mars 2012.

³³⁴ Jean-Paul L'Allier, *op. cit.* et Michel Choquette, *op. cit.*

³³⁵ Jacques Leblanc, *op. cit.*

³³⁶ Jacques Leblanc, *op. cit.*

Dix ans après son installation dans le quartier, les enquêtes internes du Théâtre démontrent, selon Leblanc, que le public habituel du théâtre lui est resté fidèle presque entièrement et qu'il s'est attiré de nouveaux spectateurs. Ces mêmes enquêtes démontrent que les boutiques et les restaurants établis sur la rue Saint-Joseph ont aussi contribué au succès du théâtre et ont profité de son achalandage. « Ces gens passent devant le théâtre et découvrent ce nouveau lieu »³³⁷. Le quartier renouait-il avec sa tradition de culture populaire des années 1950 et 1960? Certains de nos répondants n'hésitent pas à répondre par l'affirmative. Mais aujourd'hui, on assiste à une interaction qui crée une nouvelle dynamique avec les acteurs et la population du quartier. Peut-on en estimer les résultats?

7.4.4 Résultats économiques et sociaux de la revitalisation du quartier

Selon le Service du développement économique de la ville, de 1992 à 2010, c'est 536 M\$ qui ont été investis dans la revitalisation du quartier par les secteurs publics et privés, dont 60% par le secteur privé, 4 362 nouveaux emplois ont été créés, 4 067 étudiants sont arrivés dans le quartier et 160 ateliers d'artistes ont été construits ou rénovés. En outre, 1 417 logements nouveaux ont pignon sur rue. Et enfin, le nombre total de travailleurs a augmenté de 13% entre 1996 et 2001 et de 33% entre 2001 et 2006³³⁸.



Figure 71 : En briques rouges, logements en condominiums voisinant le siège social de l'Université du Québec (crédit photo : Yvon Leclerc).

³³⁷ *Op.cit.*

³³⁸ http://www.apdeq.qc.ca/doc_uploads/ressources/presentation_revitalisation-du-quartier-saint-roch.pdf, p.21.

De plus, dans son *Portrait du territoire de 2003*, le Service du développement économique de la Ville écrivait :

Au cours des dernières années, le taux d'inoccupation des bureaux a progressivement chuté dans l'ensemble des secteurs. C'est le secteur Québec Basse-Ville qui a enregistré la baisse la plus spectaculaire (de 35 % en 1999 à 13 % en 2003), principalement grâce aux efforts de revitalisation entrepris par la Ville dans ce secteur, à la création du Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ) et à l'implantation d'institutions publiques et de compagnies privées (Service du développement économique, 2003 : 176).

En additionnant la centaine de nouveaux ateliers d'artistes, les institutions de l'industrie du savoir³³⁹, les entreprises de nouvelles technologies et des arts numériques ainsi que les sous-traitants, le quartier s'est enrichi d'une population nouvelle, hétéroclite, intellectuelle, mais aussi bigarrée, jeune et parfois anticonformiste, comme nous l'expliquait le vice-président de Frima, une entreprise de jeux vidéo devenue « le plus grand studio indépendant au Canada »³⁴⁰. Cette entreprise est passée de quatre employés à près de 350 en moins de 15 ans : « Ici, j'engage des jeunes dont l'apparence ferait peur à ma mère, mais ils créent des choses extraordinaires et permettent à notre entreprise de se distinguer sur le marché »³⁴¹. Dans le quartier, une légende urbaine circule : certaines entreprises des nouvelles technologies taisent même le nom de leurs créateurs de génie de crainte de les voir repêcher par la concurrence³⁴². Peut-on y voir les effets de la création d'un pôle d'excellence? Ou d'un district culturel comme le soutient Santagata (2002)? Toujours est-il que selon la classification de cet auteur, le quartier se trouve au carrefour de trois révolutions contemporaines, toutes trois dominées par l'activité intellectuelle : la connaissance technologique, la production de l'information sous toutes ses formes et l'activité artistique et culturelle qui transforment les styles de vie, l'espace et le temps des consommateurs (*Ibid*, 2002).

Ce qui est sûr, c'est que la Ville a favorisé un entrepreneuriat constitué de créateurs émanant de disciplines diverses pour reconstruire l'image du quartier. Ce sont des artistes en arts visuels, des artisans, des créateurs de jeux vidéo, des chercheurs de Méduse, des travailleurs culturels des arts de la scène et de la danse qui œuvrent dans le quartier et lui confèrent une identité, le

³³⁹ À eux seuls, les employés, professeurs, chercheurs et administrateurs des institutions d'enseignement et de recherche de l'Université du Québec comptent pour 750 personnes qui travaillent dans le quartier.

³⁴⁰ *La Presse*, 10 janvier 2012.

³⁴¹ Entretien réalisé avec Pierre Moisan, *op.cit.*

³⁴² Louise Sanfaçon, *op. cit.*

rendent acceptable socialement³⁴³. Plusieurs répondants nous ont affirmé que ces créateurs côtoient des chefs d'entreprises, des universitaires et des chercheurs en sciences pures et en sciences sociales, des intellectuels de haut niveau qui fréquentent les restaurants et les cinq à sept du quartier. En somme, un quartier Saint-Roch devenu un microcosme de la cité créative, concept développé par Richard Florida (2002) à propos duquel nous avons quelques différents, comme nous le verrons plus loin.

Avec l'arrivée des institutions du savoir et des entreprises de nouvelles technologies, ce sont aussi les habitudes de consommation qui changent. Ces nouveaux venus qui disposent de revenus beaucoup plus élevés que la moyenne de la population résidente « ont entraîné l'arrivée d'un deuxième niveau de commerce dans le quartier ; des boutiques haut de gamme, comme Hugo Boss, le restaurant Sushi bar, etc. On a tout à coup vu apparaître des voitures de luxe dans les rues du quartier Saint-Roch »³⁴⁴. Par contre, tout à côté, le quartier a conservé une clientèle plus traditionnelle qui fréquente des commerces qui ont résisté contre vents et marées à la dégradation du quartier et d'autres qui se sont adaptés à la clientèle démunie qui y habite.

La stratégie de développement par la culture s'est donc poursuivie durant la période 1995-2005 avec l'arrivée de nouveaux acteurs du domaine culturel et s'est élargie à la mission du Centre national des nouvelles technologies de Québec. « Aux investissements publics se sont joints des investissements privés dans la construction résidentielle (bâtiments neufs ou réhabilités), la restauration, l'hôtellerie, l'alimentation, le loisir et d'autres secteurs. Sans compter les individus qui, en nombre significatif, sont venus s'installer dans le quartier ce qui a eu comme effet de stimuler le marché local des biens et services » (Mercier, 2000 : 243). Bref, comme le reflète le tableau qui suit, la revitalisation du quartier Saint-Roch est devenue réalité ; la population augmente, le revenu moyen des familles fait un bond en avant spectaculaire et le chômage diminue de façon tout aussi spectaculaire, passant de 27 % en 1996 à 10,7 % dix ans plus tard.

Tableau 2 : Évolution de la population du quartier Saint-Roch, selon certains indicateurs. Données tirées du recensement quinquennal de Statistique Canada. (Compilation Yvon Leclerc).

³⁴³ *Ibid.*

³⁴⁴ *Ibid.*

Année de recensement	1996	2001	2006
Population totale	6 995	7 485	7 700
N'ayant pas atteint la 9 ^{ième} année	1 650	1 330	770
Université	1 070	1 105	1400
Revenu moyen des familles - \$	30 056	38 300	51 197
Taux de chômage – 15 ans et plus	27,0 %	15,8 %	10,7 %

L'analyse des résultats de la revitalisation du quartier serait cependant incomplète sans une analyse des impacts des mesures fiscales favorisant les nouvelles technologies de l'information et des communications. À ce sujet, Carole Simard, commissaire industrielle à la Ville, dans une entrevue accordée au journal *Le Soleil*, dresse un bilan de cette mesure pour le quartier :

Le Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ), mis sur pied en 1998, a sauvé Saint-Roch de l'agonie et du même coup l'industrie des technologies de l'information (TI). Mais à cette époque-là, si le gouvernement Landry n'avait pas donné le feu vert à la création d'un centre du multimédia dans la Vieille Capitale, toutes nos entreprises seraient parties vers Montréal (Fournier, *Le Soleil*, 30 octobre 2004 :7).

Carole Simard s'était vue confier le mandat de convaincre les entreprises de nouvelles technologies de venir s'installer dans le quartier. Elle avait noté une certaine urgence, car la Cité du multimédia, à Montréal, en faisait rêver certaines, dont Megatoon bien connue dans le monde du multimédia et qui avait déjà plié bagage pour Montréal.

Trois ans plus tard, en 2007, dans une analyse destinée au ministère des Finances pour réclamer le maintien de la mesure fiscale lancée en 1999, madame Simard³⁴⁵ rappelle qu'« on trouve dans le CNNTQ soixante-quinze entreprises qui emploient près de 3 500 personnes. Il est indéniable qu'à Québec les mesures (fiscales) ont été profitables à tous les points de vue [...]. Elles ont favorisé la naissance et la croissance des entreprises en technologie de l'information et en multimédia » (Caron, 2007 : 14).

L'exemple de Korem, fondée en 1993, illustre bien l'effet galvanisant de ces mesures fiscales. Cette entreprise se spécialise dans les technologies de géolocalisation. Installée au Centre de développement des technologies de l'information (CDTI) depuis son ouverture, elle a depuis multiplié son chiffre d'affaires plusieurs fois et sa compétence sur le marché de la géomatique

³⁴⁵ En plus de sa fonction au Service de développement économique de la ville, madame Simard s'était vue confier la direction de *Plate-forme création multimédia*, organisme cofinancé par la Ville et l'Université Laval pour soutenir les entreprises de la nouvelle économie en phase de démarrage.

est maintenant reconnue aux États-Unis où elle réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires. Selon son président fondateur, Sébastien Vachon, géographe diplômé de l'Université Laval, finaliste du prix PDG de l'année 2013 d'Investissement Québec : « Cette mesure fiscale nous a aidés en nous permettant de dégager des profits qui ont servi à notre entreprise de croître plus rapidement »³⁴⁶. Optimiste, le président de Korem déclarait, en avril 2009 : « Notre objectif était d'atteindre 10 millions \$ en 2010 et, avec l'acquisition de Primus, c'est chose faite. En nous basant sur le même modèle de croissance que nous avons suivi à Québec lorsque nous avons pris le virage services, nous croyons atteindre un chiffre d'affaires de 20 millions \$ en 2013 et tripler notre main-d'œuvre, avec 150 employés » (Lavoie, 2009 : 8)

CDTI 330 St-Vallier est	
Rez-de-chaussée	
CareFusion - Centre de support technique	001
GDG - Informatique et gestion	023
Gestion et Environnement GD	023
Fondation GDG	023-b
Bistro Fleur de sel	026
1er étage	
Nurun	120
Oracle Canada ULC	130
2e étage	
Groupe CMI	220
Infor	230
Administration de l'édifice	235
Korem	240
3e étage	
Entreprises CareFusion	330
V Interactions inc.	335
H ₂ O Innovation	340
4e étage	

Figure 72 : Liste des entreprises du Centre de développement des technologies de l'information (CDTI). (Crédit photo : Yvon Leclerc).

La mesure fiscale CNNTQ a permis, comme nous l'avons vu, d'élargir le périmètre d'accueil des entreprises de nouvelles technologies et d'arts numériques. Voici quelques photos de ces entreprises. Voyons maintenant quelques témoignages photos qui illustrent les changements survenus dans le quartier au plan des entreprises des nouvelles technologies de l'information.

³⁴⁶ Entretien réalisé le 3 octobre 2013.



Figure 73 : Pour la petite histoire, nous reproduisons, sur la photo du haut prise en 1980, le restaurant bien connu le *Petit Bedon* qui a été démoli pour faire place à l'édifice Beenox inauguré en 2009 (Photo tirée du site MonSaintRoch d'après Ville de Québec, Service de police. Archives du Service de l'aménagement du territoire).



Figure 74 : Toujours pour la petite histoire, depuis 1933, la Taverne Jos Dion située sur la rue Saint-Joseph, dans le quartier Saint-Sauveur, tout à côté du quartier Saint-Roch, a été l'hôtesse de nombreuses discussions animées agrémentées de langues de porc marinées et d'œufs dans le vinaigre. (Photo : (<http://wikimapia.org/10084341/fr/Taverne-Jos-Dion>)).



Figure 75 : L'édifice Beenox. On distingue à gauche l'édifice d'Ubisoft et plus loin, celui de CGI et à droite, les Ateliers du roulement à billes (Monsaintroch.com, photo Jean Cazes).



Figure 76 : Aperçu de l'entreprise Frima et des édifices des firmes Ubisoft et CGI sur le boulevard Charest (Crédit photo Yvon Leclerc et *Monsaintroch.com*).

Selon une compilation effectuée par le Service du développement économique de la Ville à partir des rapports annuels d'Investissement Québec – chargé par le ministère des Finances de gérer la mesure fiscale CNNTQ – les résultats de ce programme dans la revitalisation du quartier sont considérables. Ce sont 1 955 emplois nouveaux qui ont été créés et 1 600 qui ont

été consolidés. La valeur totale des crédits d'impôt alloués dans le cadre de la mesure entre 1998 et 2012 s'élève à 145 millions de dollars (document non publié consulté sur place). Cet investissement public a permis un effet de levier de un à six : pour chaque dollar investi par les fonds publics, le secteur privé en a investi six.

En somme, à la fin de son quatrième mandat à la barre de la ville de Québec, le maire L'Allier et ses conseillers ont modifié en profondeur le visage de la ville et tout particulièrement celui du quartier Saint-Roch. Mais la revitalisation du quartier est-elle terminée, si tant est qu'on puisse mettre un terme à une telle opération?

7.4.5 La revitalisation du quartier est-elle achevée ?

Nous avons cherché à connaître l'avis de nos répondants sur l'état d'avancement de la revitalisation du quartier et sur ce qu'il faudrait entreprendre, dans le cas où la réponse serait insatisfaisante.

Tous les répondants considèrent que le quartier a connu une revitalisation rapide et soutenue, compte tenu de l'état de dégradation dans lequel il se trouvait encore en 1995 malgré les efforts entrepris durant la période 1989-1995. Certains n'hésitent pas à qualifier la revitalisation du quartier comme un succès exemplaire. L'un d'eux lui prédit même un brillant avenir : « Le quartier Saint-Roch est à inventer une parole qui pourrait le distinguer à l'échelle mondiale. Avec les moyens numériques dont nous disposons désormais, le quartier et la ville ont un immense potentiel. La ville technoculturelle, c'est la possibilité de faire voyager la parole dans l'espace et le temps »³⁴⁷. À l'opposé, plusieurs d'entre eux, comme Bruno Bernier cofondateur du Cercle, considèrent que le développement du quartier stagne :

La revitalisation du quartier est un succès. Si on compare la fin des années 1980 avec aujourd'hui, c'est un succès. Mais comme village artistique, on a perdu du terrain depuis quelques années, à cause de la perte de certains ateliers d'artiste, de l'embourgeoisement de certaines rues et de la hausse du coût des loyers. Les nouveaux ateliers vont s'établir dans Saint-Sauveur ou dans Limoilou. Il y a une partie de l'espace culturel qui n'a pas été protégé, car soumis aux lois du marché. Ce bout-là est beaucoup moins réussi. Des entreprises qui ont un pouvoir d'achat supérieur et des employés bien

³⁴⁷ Entretien avec Bruno Bernier, fondateur et directeur du Cercle, *op.cit.*

rémunérés ont grugé l'espace culturel. C'est inquiétant, mais en même temps, ces nouveaux ateliers se situent dans les environs du quartier et vivent dans son sillage³⁴⁸.

Certains déplorent la fermeture du cinéma Odéon et affirment souffrir de l'absence du septième art – et particulièrement un cinéma d'auteurs – alors qu'il y a, pour ainsi dire, toujours eu des salles de cinéma dans le quartier. D'autres regrettent l'absence d'un grand marché d'alimentation et rappellent le cas du Vieux-Québec qui souffre toujours de la quasi-absence de ce service de proximité. En outre, il semble que les commerces de destination et les restaurants font de bonnes affaires, mais que ce n'est pas le cas des commerces de proximité : « Le quartier est reconnu pour ses restaurants, ses spectacles et ses commerces de destination, mais pas pour le magasinage de proximité et les commerçants de la rue Saint-Joseph ne font pas de si bonnes affaires que ça »³⁴⁹. Il faut dire que la rue Saint-Joseph est longue de plus d'un kilomètre et qu'elle offre 485 locaux commerciaux dont 32% étaient libres en 2003 (Ville de Québec, 2003 : 173). Ensuite, plusieurs répondants confirment ce que l'observation révèle : la portion de la rue située à l'ouest de la rue Dorchester peine à intéresser les entrepreneurs, malgré la présence bénéfique à cet égard du CLSC et du Centre communautaire Jacques-Cartier.

Plusieurs répondants estiment aussi que l'évolution du quartier connaît une pause d'intérêt de la part de l'Hôtel de ville, pause qui porte préjudice au développement du quartier. Un peu comme si on disait : « On a relancé le quartier, maintenant on ne s'en occupe plus! »³⁵⁰. Ou encore, certains ajoutent : « Au début, la Ville a été très à l'écoute du quartier, mais depuis, la ville investit ailleurs ... et abandonne le quartier »³⁵¹. Lorsque nous faisons remarquer à nos répondants que la ville de Québec de 1995 et celle de 2005 n'est plus la même depuis les fusions et que la nouvelle ville avait peut-être dû revoir l'ordre de ses priorités les réponses se font plus nuancées. La plupart d'entre eux admettent la nouvelle réalité de la ville élargie, mais certains insistent sur l'abandon de certains programmes (nous y reviendrons) qui avaient pourtant contribué à la revitalisation du quartier.

Par ailleurs, nous avons posé à nos répondants la question de la relance du quartier : quelle serait la bougie d'allumage de son redéploiement? Les réponses varient de l'installation d'un nouveau cinéma, à celui d'un magasin d'alimentation pour répondre aux besoins d'une population résidente en augmentation, en passant par un centre de documentation sur les arts

³⁴⁸ Louise Sanfaçon, *op.cit.*

³⁴⁹ Serge Brosseau, *op.cit.*

³⁵⁰ Louise Sanfaçon, *op.cit.*

³⁵¹ Sandrine Viel, *op.cit.*

visuels au sein d'un Musée d'art contemporain – à implanter – ou le déménagement du Conservatoire de musique et d'art dramatique sur l'emplacement du cinéma Odéon qui a fermé ses portes le 7 avril 2011. Mais la majorité des répondants s'entendent sur l'importance de redonner vie à la Bibliothèque Gabrielle-Roy qui ...

[...] a longtemps été la pionnière de la revitalisation du quartier, ce rubis au milieu du désert. Au fur et à mesure que le quartier se développait, on dirait qu'on a abandonné la bibliothèque. L'instabilité du stationnement a entraîné sa fermeture ainsi que la salle d'exposition. Je ne comprends pas, car avec l'arrivée de l'École des arts visuels, on a ajouté un nombre impressionnant de livres de référence en arts visuels et on ferme la salle d'exposition. On est maintenant pris avec une bibliothèque qui perd de la clientèle, qui ferme des salles, qui se dégrade, etc.³⁵²

L'insatisfaction à l'égard de l'abandon de la bibliothèque choque plusieurs répondants. L'un d'eux va jusqu'à soutenir que la Ville « [...] devrait jeter ça par terre et tout recommencer. Le bâtiment date de trente ans et n'est pas tellement beau. Il est trop petit, trop sombre, et son concept un peu dépassé. La fréquentation pourrait augmenter sensiblement si elle était modernisée. Dommage que le projet de modernisation de cette institution soit constamment reporté »³⁵³.

La bibliothèque Gabrielle-Roy devrait devenir « le phare du développement du quartier » dira un répondant. Une bibliothèque redessinée selon les nouveaux concepts du domaine. Car une bibliothèque, aujourd'hui, c'est ...

« [...] le troisième lieu après la maison et le bureau. C'est un lieu de rencontre où l'on trouve des livres, bien sûr, mais aussi un très grand nombre de services, dont la restauration, une salle d'exposition, une salle de spectacles, une garderie, des services d'information et de formation continue, etc. En Angleterre, les bibliothèques ne portent plus le nom de *Library*, mais de « *Idea Store* »³⁵⁴.

Ce même répondant cite aussi l'exemple de la bibliothèque d'Aarhus, au Danemark, qui accorde une place de choix aux activités numériques. Il cite aussi le cas du Musée d'art moderne de New York qui accueille un chef cuisinier montréalais dans son restaurant, l'un des plus réputés de la ville, pour illustrer que les institutions culturelles se décroissent et se rapprochent des activités de la vie quotidienne. Bref, le nouveau concept devra faire montre d'audace pour jouer

³⁵² Louise Sanfaçon, op.cit.

³⁵³ Jacques Leblanc, op.cit.

³⁵⁴ Un répondant qui souhaite garder l'anonymat.

son rôle de fer de lance du développement du quartier. Tous les répondants considèrent du reste, que la culture continuera de jouer un rôle moteur dans cette entreprise de réhabilitation.

Une autre voie évoquée par plusieurs répondants pour relancer le quartier et qui retient l'attention de l'Hôtel de ville est *Saint-Roch technoculture*. Qu'en est-il?

Selon le Service de développement économique de la Ville, il s'agit de « créer un lieu unique, un carrefour de l'art et de la technologie » doublé d'un milieu de vie. Aussi la Ville vise-t-elle, à cet égard, à

- favoriser la convergence entre les arts et la technologie pour que le quartier Saint-Roch devienne un carrefour pour la recherche, le développement et la production de cette forme d'expression ;
- attirer des créateurs culturels et technologiques en un lieu géographique déterminé créant un écosystème favorable à la création et au réseautage ;
- doter le quartier Saint-Roch d'une image de marque créative en design urbain autant artistique que technologique (Ville de Québec, 2003 : 18).

Un consensus s'est dégagé autour de cette orientation le 16 février 2009 lors de la tenue de *Québec Horizon culture* qui a réuni plus de 1 000 personnes œuvrant dans les secteurs des arts, de la culture et du numérique, la classe politique et les gens d'affaires dans le but de mettre en œuvre une stratégie de développement culturel pour l'ensemble de la ville. Un Fonds d'investissement en technoculture a été créé et confié au Centre local de développement de Québec. L'événement de février 2009 a donné lieu à un plan d'action³⁵⁵ étalé sur cinq ans qui réserve un rôle spécifique au quartier Saint-Roch, soit devenir un haut lieu de la créativité contemporaine, de l'art public, de la production de contenus culturels numériques, tout en favorisant les ateliers d'artistes et l'habitation. Le plan d'action mentionne spécifiquement que la Ville s'engage à moderniser la bibliothèque Gabrielle-Roy et à y reconstruire l'auditorium et le centre d'exposition. Doit-on y voir la volonté de la Ville et de ses partenaires de relancer le développement du quartier?

Dans une entrevue qu'il accordait à la journaliste du journal *Le Soleil* au moment de son départ de la présidence de la Société de développement commerciale du quartier, Stéphan Sabourin répondait à la question de savoir si la revitalisation était terminée :

³⁵⁵ Le plan d'action est disponible au Service des arts de la Ville de Québec où nous l'avons consulté.

J'ai trop le nez dedans pour donner une réponse. Saint-Roch est un milieu particulier, un milieu culturel et associatif qui compte une centaine d'organismes communautaires. C'est une revitalisation qui s'est faite à coups de millions et qui a donc été ressentie par plusieurs sphères. Mais, c'est sûr qu'il y a encore beaucoup de travail à faire, beaucoup de défis à relever dont la priorité est la densification. Une belle densification qui va amener du logement de qualité, des condos de qualité. Le réaménagement de la bibliothèque Gabrielle-Roy, aussi. La bibliothèque est le cœur du quartier. C'est majeur comme projet. Mais la densification demande du doigté, il y a beaucoup d'aspects politiques. Au centre-ville, il n'y a rien de simple (Gaudreau, *Le Soleil*, 9 août 2013 : 6).

Parmi les répondants, certains acteurs culturels rêvent d'un autre moteur de développement culturel, la construction, sur le site abandonné du cinéma Odéon, d'un bâtiment qui réunirait sous un même toit les conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec. Il est permis de rêver ; mais ce projet, dont le maître d'œuvre est le gouvernement du Québec, a été mis sur la glace pour le moment. C'est donc une histoire à suivre, un projet qui relève à la fois de la volonté politique et des moyens financiers que le gouvernement est disposé à y accorder.

Il en va de même pour l'immense stationnement qui longe la rue Saint-Vallier, entre la rue Dorchester et la rue Caron, à l'arrière de l'ancienne gare d'autobus et de l'édifice de La Fabrique. Plusieurs projets sont évoqués pour cet espace, dont celui qui revient le plus souvent, l'ouverture d'une salle de cinéma d'auteur pour remplacer le cinéma Odéon.

Avant de conclure sur cette rapide évocation des perspectives d'avenir du quartier Saint-Roch depuis 2005, il convient de s'arrêter sur la présence d'une entreprise de la rue Saint-Joseph citée par nos répondants pour son rôle particulier dans l'animation du quartier : Le Cercle. Tous ont mentionné, à un moment ou l'autre, le rôle rassembleur et mobilisateur du Cercle, situé au cœur même du quartier. L'établissement a ouvert ses portes officiellement en novembre 2007 avec comme leitmotiv : « Né pour l'art, le vin et la table » (Bois-Houde, *Le Soleil*, 29 octobre 2011). De l'avis de tous les répondants, le Cercle est devenu ce qu'il est convenu d'appeler un commerce de destination dont la réputation a dépassé les frontières de la ville. Selon le même article : « *The New York Times* publiait le reportage *36 hours in Quebec City*. Le Cercle figurait dans le carnet d'adresses du journaliste Noah Rosenberg. L'établissement est aussi dans le radar du journaliste spécialisé dans les voyages Peter Greenberg » (*Ibid*). Pourtant, Frédéric Poitras, l'un des trois associés n'hésite pas à affirmer que « le Cercle est encore jeune et fragile. Même avec 150 couverts servis en moyenne par soir » (*Ibid*).



Figure 77 : Lancement d'une exposition au Cercle (*Québecurbain.com*).

L'établissement accueille des professionnels de l'industrie du savoir, des artistes, des artisans et des technos du quartier autour de sa table (un chef et un sommelier haut de gamme), de sa salle de spectacle pouvant accueillir jusqu'à 400 personnes, et de sa galerie d'art sise au sous-sol. En raison de cette offre de services multidisciplinaires, le Cercle est devenu un lieu de mise en réseau où les acteurs culturels et les entrepreneurs de tous genres se retrouvent, échangent et conçoivent des projets³⁵⁶. Cet aspect informel est l'un des buts poursuivis par les associés propriétaires qui visent à faire de l'établissement une destination de réseautage gourmand et artistique (Bois-Houde, *Le Soleil*, 29 octobre 2011).

Aux yeux de la plupart des répondants, le Cercle symbolise le *Nouvo Saint-Roch*, ce village artistique en art contemporain³⁵⁷. « Notre concept est fondé sur le relationnel social et culturel de l'être humain ; il n'y a rien d'incompatible entre le fait de manger un bon plat accompagné d'un bon vin, écouter de la musique et admirer des toiles sur des cimaises! On est toujours dans la nourriture du corps et de l'esprit » affirme Bruno Bernier³⁵⁸, cofondateur de l'établissement.

³⁵⁶ Jacques Fiset, *op. cit.*

³⁵⁷ « On a inventé un nouveau concept de communication pour illustrer ce changement : le *Nouvo Saint-Roch* ». (Entretien avec Jean-Paul L'Allier, 23 janvier 2013).

³⁵⁸ Entretien accordé par Bruno Bernier, copropriétaire, directeur et fondateur de l'établissement, le 22 mars 2012.

Cette mission informelle de l'établissement n'est pas sans lien avec des aspects notés dans notre recension des écrits sur les notions de proximité et d'interaction entre les acteurs de différents horizons comme conditions favorisant la créativité. Certains auteurs ont écrit sur le thème du hasard, de la convivialité, de l'importance de laisser percoler les idées et les projets émanant de l'espace urbain. On songe ici, entre autres, à Jane Jacobs (1961) qui a bien exposé l'importance de tisser des liens de confiance et de proximité entre les citoyens et à Elsa Vivant (2009) qui a expliqué la notion de sérendipité ou de l'effet du hasard dans le processus de création. Selon nos répondants, dès son ouverture, Le Cercle jouait ce rôle dans la communauté artistique et entrepreneuriale du quartier et continue de le faire depuis.

7.5 Les aspects intangibles et la perception du quartier

Au fil des ans, le quartier Saint-Roch a connu des mutations économiques, sociales, culturelles et environnementales importantes, passant successivement d'un territoire ouvrier et manufacturier à un centre-ville commercial florissant avant de devenir, à la fin du XX^e siècle, un quartier identifié à la culture, à l'industrie du savoir, aux arts numériques, à la recherche et à la création de jeux vidéo. Si le passage de l'industrie manufacturière aux entreprises commerciales renvoie à des repères connus et familiers, la mutation du quartier vers l'immatérialité, vers l'industrie du savoir, vers la communication instantanée, vers l'interdisciplinarité culturelle, propulse le quartier vers le futur. Vers l'inconnu, aussi. Car comment construire une représentation urbaine de l'immatérialité et de l'intangible?

Carole Simard, commissaire industrielle à la Ville en 2004, se rappelle où en était le quartier dix ans plus tôt : « la rue Saint-Joseph et le boulevard Charest avaient l'air d'une zone sinistrée. La plupart des magasins du Mail étaient placardés. Aussi, les entrepreneurs n'étaient-ils pas trop chauds à l'idée d'emménager dans un quartier qui faisait peur le soir » (Fournier, *Le Soleil*, op.cit). Mais alors, comment a-t-on reconstruit l'image d'un Saint-Roch nouveau, sécuritaire, porteur d'opportunités d'affaires pour les entrepreneurs? Comment a-t-on réussi, pratiquement sans heurts, le défi de la mixité sociale? Comment a-t-on modifié les perceptions à son égard? Comment le quartier est-il devenu cet endroit à la mode fréquenté autant par les touristes que par la population de la ville et des banlieues? Plusieurs répondants soulignent l'importance de la

communication publique et de « la maîtrise exceptionnelle du maire de l'époque en matière de communication et de relations publiques »³⁵⁹. Mais il y a plus.

À compter du milieu des années 1990, le Centre de développement économique et urbain de la ville de Québec, installé dans l'édifice de la Fabrique, a eu à sa disposition, à temps plein, un conseiller en communication. Il a multiplié les communiqués, les annonces, les capsules d'information sur les projets, les événements, les inaugurations, les lancements, les initiatives, bref, sur tout ce qui garde vivant et actuel la revitalisation du quartier Saint-Roch, maintient un *spin* positif, surtout quand les circonstances ou la couverture usuelle des médias n'y inclinent guère. Cette entreprise de communication a suscité un intérêt exceptionnel auprès de la communauté, du public, des investisseurs et des entrepreneurs³⁶⁰.

Ce conseiller en communication, c'est François Moisan, un employé de la ville de Québec. Arrivé à ce poste en 1995, son mandat consistait à promouvoir les gestes posés par la Ville et les entrepreneurs locaux dans la revitalisation du quartier. « J'ai tout de suite constaté que les gens en avaient assez de la guerre des motards³⁶¹, ils avaient honte de leur quartier ; les beaux souvenirs de la période faste des grands magasins avaient disparu. La population voulait du changement »³⁶². Jusqu'en 1995, la Ville agissait seule, car peu de promoteurs avaient foi dans le quartier. « Il fallait donc créer du mouvement, mobiliser des ressources nouvelles et projeter l'image de la reconstruction »³⁶³. Propos confirmés par Jacques Beudet, directeur du Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec (CRÉECQ) : « Pour éradiquer l'image d'insécurité qui persistait dans le quartier, nous avons organisé une série de visites guidées avec des décideurs politiques, des agents de développement économique et touristique, des gens d'affaires, etc. »³⁶⁴.

Moisan poursuit : « Pour changer la perception du quartier, des gestes lourds de sens avaient été posés avant mon arrivée. Par exemple, celui d'installer les professionnels du développement économique et de l'urbanisme de la Ville à l'édifice de la Fabrique, pour qu'ils vivent dans le quartier qu'ils doivent revitaliser, voilà une décision qui n'était pas passée inaperçue. Même chose avec la création du Jardin Saint-Roch »³⁶⁵.

³⁵⁹ Louise Sanfaçon, *op. cit.*

³⁶⁰ Un répondant qui a choisi de conserver l'anonymat.

³⁶¹ Les motards criminalisés se disputaient le contrôle du quartier et du Mail. En 1994, une bombe explosa dans un restaurant Dunkin' Donuts faisant un mort (Entretien avec de François Moisan, le 3 octobre 2013).

³⁶² *Ibid.*

³⁶³ Entretien avec François Moisan, *op. cit.*

³⁶⁴ Entretien réalisé par téléphone avec Jacques Beudet, le 8 octobre 2013.

³⁶⁵ *Ibid.*

La stratégie de communication était simple : faire connaître les bons coups. Et tous les bons coups. Moisan insiste : « Je faisais flèche de tout bois. Chaque fois qu'un entrepreneur ouvrait un commerce, qu'un propriétaire rénoverait ses logements, que la Ville améliorerait le mobilier urbain, j'émettais un communiqué »³⁶⁶. Le plus étonnant, se rappelle-t-il, était la réponse des médias : « Rares étaient les fois où on refusait de passer mes communiqués ». Pierre Lucier, alors président de l'Université du Québec se rappelle : « Ce qui était remarquable, dans le quartier, c'est qu'on sentait que tout le monde voulait que ça marche »³⁶⁷. Une attitude située au-dessus de la quotidienneté, qui mobilisait les énergies et guidait les gestes des acteurs. La tâche de Moisan consistait à nourrir cet élan.

« Au fond, mon rôle consistait à bâtir une nouvelle identité pour le centre-ville. Par exemple, un banal triplex rénové devenait une contribution au redéploiement de tout le centre-ville. Et les gens finissaient par y croire »³⁶⁸, continue Moisan qui affirme que son travail l'amenait à faire saisir toutes les occasions de bâtir la nouvelle identité du quartier.

Le message se déclinait autour de trois thèmes, explique-t-il. D'abord, le quartier Saint-Roch était présenté comme le *Quartier Latin* où se retrouvaient des entrepreneurs non conformistes, des artistes, des étudiants, position renforcée par la présence de l'industrie du savoir, de la recherche, de l'innovation et des arts numériques. Ensuite, les communications reprenaient, chaque fois qu'elles le pouvaient, le mot *effervescence* pour exprimer la profusion de projets en cours dans le quartier afin que les médias en fassent usage le plus souvent possible. Et enfin, l'expression *centre-ville* était utilisée pour identifier le quartier Saint-Roch afin de mettre à distance la perception négative qui lui collait à la peau et dont il fallait à tout prix se défaire. Un centre-ville, c'est le cœur d'une ville et le cœur d'une ville, c'est beaucoup plus qu'un simple quartier.

Cette stratégie a débouché sur un nouveau logo de communication, le *nouvo Saint-Roch*, pour qualifier le cœur de la ville. Un logo publicitaire accrocheur qui incarne une fierté retrouvée et que certains craignent de perdre si des efforts concertés et soutenus ne sont pas investis pour maintenir le cap sur le développement du quartier. Un symbole fort de cette fierté retrouvée a été le retour de la salle de rédaction du journal *Le Soleil* dans le quartier, en 2004, après l'avoir quitté dix ans plus tôt. Pure coïncidence, un autre organe de communication, la division de Québec de Télévision Quatre-Saisons décidait, en 2007, de quitter l'immeuble qu'elle occupait

³⁶⁶ François Moisan, *op.cit.*

³⁶⁷ Pierre Lucier, *op.cit.*

³⁶⁸ François Moisan, *op.cit.*

sur la rue de la Couronne, pour des raisons financières. Les locaux vacants ont rapidement été occupés par le Centre national des nouvelles technologies de Québec.

À la question de savoir s'il existe un lien entre la stratégie de développement culturel, les aspects intangibles et l'entrepreneuriat Bruno Bernier répond :

Directement et indirectement, oui, mais dans des proportions différentes. Les artistes ont changé l'image du quartier par l'image qu'ils produisent. De voir que l'artiste qui est présent dans le quartier a la force de changer l'image du quartier, ce n'est pas négligeable. Est-ce que la politique culturelle qui en découle peut avoir un effet sur l'entrepreneuriat? Ça a l'air que oui. Est-ce que ça peut faire en sorte que l'entrepreneuriat est directement lié à l'artistique ou à la culture, je ne le sais pas. Mais l'image du quartier étant en changement, est-ce que c'est ça qui a fait la totalité du changement? Je ne suis pas prêt à affirmer ça. Ce que je peux dire, c'est que les artistes y participent de façon très importante. Je ne peux que constater que quand le quartier était à son plus bas, ce sont les artistes qui ont sonné la charge pour entreprendre la revitalisation du quartier³⁶⁹.

Cette fierté a-t-elle un lien avec l'action culturelle et l'entrepreneuriat? « Difficile à dire », juge André Fortin, un répondant du domaine financier, qui évalue cette relation à l'aune des résultats obtenus : « le programme qui a produit le plus de création d'emploi est le Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ) : Frima a créé 350 emplois, Beenox, 400 et Ubisoft 400 ». Chose certaine, lui semble-t-il, ces entreprises sont des citoyens corporatifs exemplaires. Frima, par exemple, paie le transport en commun à ses employés et ferme ses portes à 17h afin de favoriser la vie familiale. « Quand tu examines le mode de gestion et de production de ces entreprises, tu constates que c'est un amalgame de culture et de technologie. Ces deux volets ont-ils une influence l'un sur l'autre ? Impossible de répondre, mais je constate qu'ils se sont succédé dans le temps, la culture ayant précédé l'entreprise »³⁷⁰.

Par contre, ce qui est palpable, poursuit André Fortin, c'est l'effet de la stratégie de développement culturel. En créant un milieu de vie agréable, on a réussi à retenir la population après la fermeture des heures de bureau.

Avant les années 2000, la population des restos, le midi, était complètement différente de celle du soir. La relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat a favorisé l'installation d'une population résidente par son effet sur la qualité de vie. Plusieurs

³⁶⁹ Bruno Bernier, *op.cit.*

³⁷⁰ Entretien réalisé avec André Fortin, directeur de compte, Caisse Desjardins d'économie solidaire, avril 2012.

travailleurs de ces entreprises se sont établis dans le quartier ou dans les environs et le soir, désormais, on rencontre les mêmes personnes que dans la journée. Des gens de 20 ou 30 ans qui prennent un café avec leur portable ouvert sur la table. C'est une évolution très positive pour le quartier³⁷¹.

Plus nuancé, Bruno Blais, fondateur de la microbrasserie La Barberie, déclare que le changement d'image provoqué par la stratégie de développement culturel n'a pas vraiment influencé son choix de s'établir dans le quartier. « L'important pour moi était de savoir que le quartier était promis à un avenir meilleur en raison des engagements de la Ville et du maire L'Allier. Nous avons confiance que ces engagements nous amèneraient de nouveaux clients et cette confiance a joué un rôle important dans nos décisions d'affaires »³⁷².

Ce rôle de leadership de l'administration municipale revient souvent dans les réponses, autant de la part des entrepreneurs que des acteurs culturels. Tous les répondants, autant chez les entrepreneurs que chez les acteurs culturels, confirment que la volonté de l'administration L'Allier d'assumer le leadership de l'embellissement du quartier a joué un rôle majeur dans sa revitalisation. « La culture a été un vecteur important de la relance du quartier. Mais il y a aussi les programmes d'urbanisation mis en place par la Ville autour de la recherche de la qualité de vie : la création d'un parc, les aménagements destinés aux familles, le ravalement des façades, les crédits débloqués pour reverdir et refleurir, etc. ont aussi été importants »³⁷³.

Le président de la Société de développement commercial (SDC), Simon Brosseau, résume bien la relation entre l'action culturelle et la revitalisation du quartier :

Quand L'Allier arrive, en 1989, le quartier est à son plus bas. Il a dit : « Nous allons en faire un beau quartier ». Il a commencé avec le Jardin Saint-Roch qu'il a tenu à bout de bras. Puis il a accordé des subventions pour le ravalement et la rénovation des façades, pour les ateliers d'artistes, etc. Les institutions d'enseignement ont perçu le signal et sont venues s'installer ici³⁷⁴.

Brosseau ajoute qu'une vie commerciale s'est greffée autour de ces institutions à partir de 1998 ; à cette époque, le Mail existait toujours et 70 % des commerces étaient fermés. La Ville a répondu à notre demande et a entrepris de démolir une première section du Mail. À la même époque, rappelle-t-il, elle s'est alors tournée vers le gouvernement du Québec pour l'inviter à

³⁷¹ André Fortin, *op.cit.*

³⁷² Entretien accordé par Bruno Blais, président et fondateur de la micro-brasserie La Barberie, mars 2012.

³⁷³ Diane Maltais, *op.cit.*

³⁷⁴ Entretien réalisé auprès de Simon Brosseau, mars 2012.

instaurer à Québec un programme des nouvelles technologies semblable à la Cité du multimédia, à Montréal, programme qui a relancé la revitalisation du quartier.

Il faut toutefois dépasser les calculs comptables pour estimer à sa juste valeur la contribution structurante des gestes posés par la Ville et le secteur privé qu'elle a su mobiliser pour la revitalisation du quartier. Aucun calcul comptable ne peut évaluer les retombées cognitives de la création d'un pôle d'excellence. Bien sûr, on peut aligner les indicateurs économiques qui en témoignent. Mais comment évaluer les relations qui se sont établies entre les créateurs de jeux vidéo et les chercheurs de pointe qui travaillent à Méduse? Comment évaluer la confiance, le sentiment d'appartenance au quartier, la fierté d'y travailler de la part de tous ces créateurs?

À ces questions Jacques Gautrand (2003) explique que les produits et services possèdent un deuxième sens qu'il appelle l'économie symbolique ou l'économie relationnelle. Tout comme le consommateur est influencé par ce deuxième sens découlant des produits et services, l'entrepreneur ou l'investisseur est sensible aux décisions des administrations publiques qui marquent le contexte dans lequel il va opérer.

Ce qu'il faut retenir de cette analyse, c'est que les aspects intangibles découlant du choix de la gouvernance urbaine de miser sur l'action culturelle ont constitué un facteur important de la revitalisation du quartier. La Ville l'a compris en affectant un professionnel de la communication à la tâche de veiller à projeter une perception positive du quartier afin de favoriser l'entrepreneuriat sous toutes ses formes.

Conclusion : action culturelle et entrepreneuriat : une alliance féconde?

L'analyse de la revitalisation du quartier Saint-Roch durant la période 1995-2005 montre que les fruits ont passé la promesse des fleurs. Le choix de la stratégie de développement culturel élaboré dans un consensus partenarial avec les acteurs associatifs durant la phase 1989-1995 a produit ses fruits durant la période 1995-2005. Cette dernière s'est déroulée sous le signe de la continuité et de la créativité.

La *continuité*, d'abord. La Ville s'en est tenue au cadre d'aménagement *Revitalis'action* adopté en 1992 après une période de consultation intensive qui a permis à bon nombre de citoyens de passer du rôle de spectateur impuissant, avant les élections de 1989, à celui d'acteur du développement et pour plusieurs d'entre eux, à celui d'entrepreneur. Trois axes de revitalisation avaient été retenus pour constituer cette feuille de route : la culture, les institutions et les

nouvelles technologies (Ville de Québec, 1992). Durant la période de 1989-1995, nous avons vu que l'action culturelle avait occupé tout l'espace entrepreneurial avec une kyrielle de projets mobilisateurs qui ont contribué à changer l'image négative du quartier.

C'est durant la période 1995-2005 que les deux autres axes de développement ont été mis en œuvre grâce à la gouvernance urbaine qui est passée d'un mode managérial à un mode entrepreneurial afin de décrocher des projets d'envergure pour la revitalisation du quartier. Le maire n'a pas été le seul à se démarquer sur le terrain entrepreneurial ; nous avons vu que des cadres supérieurs d'institutions publiques d'enseignement et de recherche en ont fait autant pour la venue d'établissements de l'Université du Québec dans le quartier.

En outre, sans être un « district culturel » (Santagata, 2002, 2004) proprement dit, la concentration d'entreprises et d'institutions interreliées autour de la *créativité* confère au quartier un aspect qui s'en rapproche. On y trouve, par exemple, des spécialistes des technologies de l'information et des communications qui créent des produits d'art numérique avec l'aide de metteurs en scène, de scénaristes, d'auteurs présents dans le quartier. Un quartier devenu très hétérogène et qui correspond à l'analyse du professeur Pierre-André Julien, de l'Université du Québec à Trois-Rivières selon qui les sociétés homogènes ou à capital social tissé serré ont tendance à devenir conservatrices et réfractaires au changement alors que les sociétés qui accueillent des nouveaux venus et qui entretiennent des « liens faibles » offrent un climat propice à l'innovation et à la créativité (Julien, 2005). Le quartier Saint-Roch de la fin de la décennie 1995-2005 est donc devenu une société hétérogène composée de professionnels en provenance d'horizons divers, ce qui favorise la créativité et l'innovation.

Selon plusieurs répondants, la proximité d'artistes de disciplines diverses aux côtés de scientifiques des institutions de l'Université du Québec, d'étudiants du Centre des arts visuels et de la Maison des métiers d'art ou de l'école de danse du Centre Alyne-Lebel, des centres d'artistes de Méduse projette l'image d'un quartier en ébullition créatrice qu'il fait bon fréquenter. Une image nouvelle qui a mis à distance le climat d'insécurité et de désolation qui y régnait et qui a incité des entrepreneurs à y demeurer, comme le magasin J.B. Laliberté, à s'y implanter, comme GM Développement ou l'Autre Jardin, ou encore à y revenir, comme l'a fait le Journal *Le Soleil*. La mise en réseau de ces créateurs a été favorisée par des lieux de rencontres fortuites comme la bibliothèque Gabrielle-Roy, les nouveaux restaurants et plus tard, par un lieu de rassemblement et d'animation comme le Cercle.

L'action culturelle utilisée au titre de vecteur de la revitalisation du quartier à partir de 1990 s'est donc poursuivie durant la décennie 1995-2005 en s'élargissant à des secteurs nouveaux et en

s'enrichissant de compétences de haut niveau. Dans les faits, ce sont plus de 5 000 emplois³⁷⁵ qui ont été créés ou maintenus dans le quartier avec l'arrivée du personnel spécialisé de l'industrie du savoir et celui, tout aussi spécialisé, des nouvelles technologies et des arts numériques. Selon le Centre de développement économique et urbanisation de la Ville, « le nombre de travailleurs a augmenté dans le quartier de 13 % entre 1996 et 2001 et de 33 % entre 2001 et 2006 pour s'établir à 12 280 en 2006 » (Ville de Québec, 2010 : 22). Précisons que la population totale du quartier s'élevait, en 2005, à 7 500 personnes (*Ibid*), ce qui signifie que le quartier offre beaucoup plus d'emplois que le nombre de résidents qui y habite. Bref, c'est donc près d'un emploi sur deux qui est relié à l'arrivée des entreprises de l'industrie du savoir, des nouvelles technologies et du milieu artistique.

Autre caractéristique de la période 1995-2005, la Ville et les pouvoirs publics ont accordé une attention particulière à la recherche d'un équilibre entre le développement culturel, économique, social et environnemental, ce que nous avons associé dès les tout débuts de cette recherche aux piliers du développement durable tels qu'énoncés par le chercheur australien Jon Hawkes. Omniprésent durant la phase 1990-1995, l'axe culturel a été rejoint durant la période suivante par le développement économique, social et environnemental.

Est-ce à dire que la stratégie de développement culturel adoptée par la Ville et ses partenaires au début des années 1990 ne serait plus le fer de lance de la revitalisation du quartier? Il semble que non ; l'événement *Québec Horizon culture* tenu en février 2009 réunissait plus de 1000 personnes déterminées à poursuivre une stratégie de développement par la culture avec des projets phares tels que la technoculture et la rénovation de la bibliothèque Gabrielle-Roy. À cette occasion, « Le maire Labeaume a exprimé sa vision de l'avenir [...] au sommet *Québec horizon culture*. Celle d'une ville qui mise sur les artistes et les travailleurs de la haute technologie pour prospérer et changer son image de Vieille Capitale » (Allard, *Le Soleil* : 22 février 2009). Plus récemment, à l'animateur de radio qui lui demandait ce qu'il souhaitait de plus pour le développement de la ville de Québec, Labeaume répondait : « Plus de culture »³⁷⁶. Tout indique donc que la stratégie de développement par l'action culturelle pourrait se poursuivre en intégrant les technologies numériques, les scientifiques et les entrepreneurs de différents secteurs d'activités. Le quartier continuera de symboliser « un village artistique en arts contemporains ».

³⁷⁵ Compilation de l'auteur à partir de l'information fournie par les institutions et les entreprises.

³⁷⁶ *Radio-Canada*, « Les divines tentations », samedi le 7 juin 2014.

8. CONCLUSION GÉNÉRALE

LA RELATION ENTRE LA CULTURE ET L'ENTREPRENEURIAT À TRAVERS LA REVITALISATION DU QUARTIER SAINT-ROCH, À QUÉBEC : SYNTHÈSE GÉNÉRALE³⁷⁷ ET RETOUR CRITIQUE SUR DES ÉLÉMENTS D'ANALYSE ET DE RÉFLEXION

L'objet de notre recherche portait sur l'action culturelle et l'entrepreneuriat, un binôme pour ainsi dire absent des écrits dans le champ des Études urbaines qui, rappelons-le, se veut multidisciplinaire. De nombreuses études font pourtant état de l'apport de la culture dans l'économie comme nous l'avons déjà démontré lors de notre revue des écrits, notamment en ce qui a trait à ces chercheurs particulièrement dédiés à l'économie de la culture – les Teisserenc (1997), Midy (2002), Greffe, Pflieger et Noya (2005), Sibertin-Blanc (2008) et plusieurs autres auteurs –, mais aussi comme en font foi diverses analyses des agences statistiques gouvernementales. L'ambition de notre thèse était de pallier à cette lacune et ainsi de chercher à comprendre les retombées du choix de l'action culturelle, comme vecteur de revitalisation urbaine, sur l'entrepreneuriat.

Dans notre thèse, nous avons donc analysé l'action culturelle à travers des réalisations concrètes résultant d'une intervention publique au moyen de programmes d'appui aux acteurs privés, publics et associatifs. Comme nous l'avons vu, c'était le cas, entre autres, de l'appui aux ateliers d'artistes, de la construction de la coopérative Méduse, de l'implantation de l'École des arts visuels de l'Université Laval dans le quartier et même de la réalisation du Jardin Saint-Roch, inspiré de l'initiative d'un artiste en arts visuels qui avait improvisé la création de l'Ilot Fleurie sur le même site. Quant à la notion d'entrepreneuriat qui se définit habituellement par la capacité d'un individu ou d'un groupe à démarrer des entreprises (Aydalot, 1986; Fortin, 2002; Verstraete, 2005 ; Julien, 2005), nous avons privilégié une définition élargie à toute action

³⁷⁷ Cette conclusion en forme de synthèse générale pourrait donner lieu à certaines répétitions et nous nous en excusons auprès du lecteur.

entreprise autant par les administrations publiques que par des individus ou des associations et qui a pour but de créer de la valeur dans un territoire.

Dans la présente conclusion, il convient maintenant de revenir sur différents aspects centraux de notre thèse. Nous ferons d'abord un retour sur le cadre d'analyse et conceptuel privilégié pour en évaluer l'utilité, la valeur et la pertinence au regard de notre démarche de recherche, des informations recueillies et de l'analyse en découlant. Puis, nous retournerons à notre hypothèse de départ, reconsidérée à la lumière des résultats obtenus, et à nos questions de recherche ainsi qu'à celles qui n'ont pas manqué d'émerger au cours de la recherche. Enfin, nous terminerons cette conclusion sur la contribution de notre thèse à la connaissance ainsi que sur quelques mises en garde et pistes de recherche futures.

8.1 La valeur et la pertinence de notre cadre d'analyse et de la méthodologie

Dès le début de la recherche, nous avons identifié un certain nombre de concepts propres à nos préoccupations de départ et qui ne sont pas sans liens avec le champ des Études urbaines. Nous les avons explorés à travers notre recension des écrits ce qui nous a permis de définir et de proposer un cadre d'analyse qui s'est finalement précisé en cours du travail. C'est ainsi que nous avons examiné l'évolution récente de la notion de culture liée à la gouvernance urbaine avant de nous arrêter sur une définition de l'action culturelle. Nous avons fait de même avec la notion d'entrepreneuriat presque toujours employé dans les écrits pour désigner l'acte d'entreprendre associé à un individu et que nous avons étendu aux efforts déployés par les acteurs des milieux associatif, coopératif, municipal, universitaire, institutionnel, gouvernemental aussi bien que ceux du secteur privé et de celui des communications qui se sont conjugués pour rendre vie au quartier.

Nous avons ensuite examiné certains aspects de la vie urbaine à travers les auteurs qui les ont traités en lien avec la revitalisation de quartiers devenus vétustes en raison de changements dans les activités industrielles et commerciales. C'est ainsi que les concepts de territoire, de quartier, de centre-ville, de district, de proximité, de réseau, d'économie du savoir, de ville créative, d'innovation, de gentrification et de revitalisation urbaine intégrée ont été étudiés en fonction de notre problématique de recherche.

Lors de cette recension des écrits, un article de Jordi Pascual i Ruiz (2008), nous a mis sur la piste de la proposition de Jon Hawkes qui nous est alors apparue, notamment à l'étape de notre

proposition de thèse, comme pouvant devenir un cadre d'analyse pertinent et éventuellement novateur. Qu'en a-t-il été finalement?

8.1.1 L'émergence d'un urbanisme culturel : l'apport de la proposition de Hawkes à notre cadre d'analyse

Dans son livre sur *le rôle essentiel de la culture dans la planification des politiques publiques*, Jon Hawkes (2001) explique que la notion de culture appliquée au développement urbain a connu une évolution rapide durant la décennie 1990 ; à la fois parce qu'elle s'est élargie à la dimension anthropologique, mais aussi parce qu'elle s'est rapprochée de la notion de développement durable pour en devenir indissociable. Voyons-y de plus près.

La culture est au cœur de notre tissu social. Elle façonne nos identités, nos aspirations, nos modes de vie, nos relations aux autres et au monde et s'imprègne des lieux et des paysages dans lesquels nous vivons. Selon Hawkes, la planification du développement durable doit donc considérer la culture comme le quatrième pilier du développement durable. Plus encore, selon ce chercheur et comme nous l'avons constaté au cours de notre recherche, il existe, au sein d'une même ville, une culture propre à chacun des quartiers ; le quartier Saint-Roch n'est pas le Vieux-Québec, ni le Petit Champlain, ni Charlesbourg. Il convient donc d'assurer une adéquation entre les projets de développement urbain et la culture ou le sens du lieu où ils se réalisent.

Rappelons brièvement l'évolution de la notion de culture et sa proximité croissante avec la notion de développement durable au cours du dernier quart de siècle.

À la suite de la publication du rapport Bruntland, *Notre avenir à tous* (1987) sur l'urgence de protéger la nature, la préoccupation de l'environnement est venue s'ajouter aux deux autres piliers du développement reconnu jusqu'alors – l'économique et le social – déjà présents depuis la période fordiste.

Très rapidement, à partir du Sommet de Rio de Janeiro (1992), le réflexe jusqu'alors plutôt défensif de protection de l'environnement s'est transformé en celui de la promotion du développement durable³⁷⁸, rôle qui a été reconnu dix ans plus tard, au Sommet de Johannesburg. Entretemps, dès le début des années 1990, une réflexion s'amorçait autour de la

³⁷⁸ Lire à ce sujet l'article de Franck-Dominique Vivien, (2003). « Jalons pour une histoire de la notion de développement durable ».

culture et de son intégration aux pratiques de développement durable avec les travaux de la Commission mondiale de la culture et du développement, présidée par Javier Pérez de Cuéllar, et qui a produit le rapport *Notre diversité créatrice* (1996). Trois ans plus tard, la Banque mondiale publiait son document d'orientation intitulé *Culture and Sustainable Development : a Framework for Action* qui reconnaissait la culture comme un vecteur de développement et la Banque ajustait ses programmes de soutien en ce sens. Puis, ce fut la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* (2001) qui a profondément marqué l'évolution du concept de développement durable (Porcedda et Petit, 2011). Selon Jordi Pascual i Ruiz (2008), avec la proposition de Hawkes (2001), suivie, en 2004, de l'adoption de l'Agenda 21 de la culture par l'association internationale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), la culture est devenue une composante essentielle du développement urbain.

Mais Hawkes va plus loin. Il invite la « gouvernance urbaine³⁷⁹ » à recourir à un cadre culturel pour analyser tout projet de développement. Keith Nurse (2006) démontre à son tour que la culture n'est pas que le quatrième pilier du développement durable, mais plutôt le pilier central autour duquel gravitent les trois autres. Ainsi donc, à la suite de Hawkes et Nurse, Pascual i Ruiz et Sanjin Dragojević (2007) confirment cette proposition d'un cadre culturel dans leur *Guide de la participation citoyenne au développement de la politique culturelle locale pour les villes européennes*. Pour ces auteurs, la culture est le reflet d'une société, d'une ville, d'un quartier et doit être considérée comme un facteur central du processus de décision de tout projet de développement.

L'examen approfondi de l'évolution de la revitalisation du quartier Saint-Roch laisse croire que l'administration L'Allier appliquait une stratégie de développement culturel qui pouvait s'apparenter au cadre culturel proposé par Hawkes. Depuis les programmes d'appui aux ateliers d'artistes jusqu'au soutien aux arts numériques, la Ville s'en est tenu à une stratégie de développement par la créativité et la culture pour la revitalisation du quartier Saint-Roch. Nous avons demandé à Jean-Paul L'Allier s'il appliquait un tel cadre culturel dans la revitalisation du quartier Saint-Roch et plus largement, dans l'administration de la ville.

Je vous dirais oui et non, car votre question appelle des nuances, répondit-il. C'est vrai qu'on est vite arrivés (sic) à la conclusion que la revitalisation du centre-ville devait emprunter la voie de la culture, de la qualité de vie, de la beauté. C'était inscrit en toutes lettres dans le programme du Parti lors de la campagne électorale de 1989. Je l'ai répété

³⁷⁹ Hawkes ne réserve pas le concept de gouvernance à la municipalité bien que les exemples qu'il donne soient du monde municipal (Melbourne, Canberra). Par contre, Pascual i Ruiz fonde le *Guide de la participation citoyenne au développement de la politique culturelle locale pour les villes européennes* sur le rôle de la gouvernance municipale.

à plusieurs reprises durant mon premier mandat : on voulait embellir le quartier pour casser l'image négative qu'il traînait avec lui. Alors oui, on peut dire qu'on a adopté une sorte de grille culturelle pour la prise de décision. Par contre, jamais nous ne sommes intervenus dans la liberté du travail de l'artiste³⁸⁰.

Pour L'Allier et les membres de son conseil, la culture est synonyme de créativité, d'identité, de beauté et de pérennité. Ce qu'il convient d'en retenir et que notre recherche démontre, c'est que pour le maire et son conseil, la partie du budget consacrée à la culture se range dans la colonne des investissements et non dans celle des dépenses. La culture est considérée ici comme un facteur de développement. Dans l'étude qu'elle réalisait sur la place de la culture dans le développement urbain, Diane Saint-Pierre (2004) montre que Québec n'est pas la seule à considérer cette option puisque d'autres villes occidentales ont favorisé l'installation d'artistes dans les zones urbaines devenues désuètes afin d'en stimuler la revitalisation. La nouvelle équipe qui a pris les rênes de la ville en 1989 comptait plusieurs élus qui connaissaient cette voie pour amorcer la revitalisation d'un quartier à commencer par le nouveau maire qui avait été Délégué général du Québec à Bruxelles, carrefour d'échanges et d'information de l'Europe. Pour le nouveau conseil de la ville de Québec, la culture était considérée comme « sujet » ou facteur de revitalisation urbaine et non comme « objet » ou dépenses de consommation.

De plus, notre recherche nous porte à croire que les villes et les gouvernements locaux pourraient mieux réussir leur engagement sur la voie du développement durable s'ils décidaient d'inclure la culture et l'action culturelle dans l'analyse de tous leurs projets de développement urbain. Pour insuffler une forme de développement durable qui épouse la réalité d'un milieu, la gouvernance locale aurait intérêt à étudier tout projet de développement avec un cadre culturel (Hawkes, 2001), à porter attention aux initiatives locales et à l'innovation sociale (Aydalot, 1986) et à s'appuyer sur la mobilisation des forces du milieu (Fontan, Klein et Lévesque, 2003). C'est exactement ce que l'administration du Rassemblement populaire a fait dès son entrée à l'Hôtel de ville, en novembre 1989, en particulier en appuyant la présence des ateliers d'artistes dans le quartier Saint-Roch et en s'inspirant de cette présence pour définir une stratégie d'action culturelle.

Par contre, pour séduisante qu'elle soit, cette proposition n'en constitue pas pour autant un cadre d'analyse, même si elle explique fort bien le cheminement du rôle de la culture dans le développement durable. « Ce n'est pas suffisant », nous avait prévenu le professeur Alain

³⁸⁰ Entretien accordé le 23 janvier 2013.

Lefebvre, à Toulouse Le Mirail, que nous avons consulté dans le cadre de notre recension des écrits. De fait, si la proposition de Hawkes s'avère intéressante pour expliquer l'intégration de la culture au concept de développement durable, lorsque confrontée à son utilisation comme cadre d'analyse, elle révèle certaines faiblesses. Au demeurant, il s'agit plutôt d'un cadre d'analyse de l'action publique.

Cette proposition repose sur quatre concepts principaux (soit le développement économique, le développement social, le développement environnemental et le développement culturel) utilisés dans une perspective de développement durable alors que notre étude de cas concerne le développement urbain et plus particulièrement la revitalisation d'un quartier dégradé. Même si son livre propose le recours à un cadre culturel pour analyser tout projet de développement, la finalité de sa proposition vise surtout à accorder une place prépondérante à la culture dans le développement durable. Nous avons donc examiné d'autres options pour analyser nos données ce qui nous a conduit à poser la question de la définition d'un cadre d'analyse.

François Dépelteau, spécialiste de la recherche en sciences humaines, écrit qu'un cadre d'analyse, c'est un ensemble de concepts construits par la raison pour organiser notre perception empirique de la réalité (2000). Pour Simon N. Roy, spécialiste en évaluation de programme « une théorie, c'est à la fois une explication et un outil de prédiction. De façon plus concrète, la théorie aidera le chercheur à comprendre et à interpréter rapidement ce qu'il rencontre sur le terrain. Elle peut aider à reconnaître des relations de cause à effet » (2003 : 174). Or, les éléments ou variables-clés (acteurs, gouvernance, programmes, résultats et aspects intangibles) retenus pour l'analyse de chacune des périodes observées dans l'évolution de la revitalisation du quartier Saint-Roch sont reliés l'un à l'autre, dans une forme de relation causale même si, comme nous le verrons, des interventions nouvelles peuvent surgir à chaque période.

Notre cadre d'analyse devait donc chercher à donner un sens aux données recueillies par la recherche documentaire ou par les entretiens réalisés. Même si la proposition de Jon Hawkes offre le mérite d'avoir inspiré des politiques publiques³⁸¹ comme l'Agenda 21 pour la culture ou le *Guide de la participation citoyenne au développement de la politique culturelle locale pour les villes européennes* de la Fondation européenne de la culture, son but premier concerne le

³⁸¹ Le *Plan d'action de développement durable 2009-2013* du ministère de la Culture et des Communications du Québec intitulé : *Notre culture, au cœur du développement durable* (2009) débute même par une citation de Hawkes portant sur sa définition de la culture. Jordi Pascual i Ruiz confirme, dans son article (2008) l'influence de Hawkes dans l'élaboration du *Guide de la participation citoyenne au développement de la politique culturelle locale pour les villes européennes*.

développement durable alors que nous nous intéressons à la relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat dans un cas de revitalisation urbaine. Or, selon Paul A. Sabatier et Edella Schlager, « une bonne théorie doit prendre en compte un ensemble de facteurs que les politologues s'intéressant aux différents aspects de l'élaboration de politiques publiques considèrent traditionnellement comme importants : les objectifs et les intérêts concurrents ; les arrangements institutionnels ; le contexte socioéconomique au sein duquel émerge une politique publique (2000 : 213) ». C'est donc autour de l'interaction des acteurs, du type de gouvernance, des programmes et mesures mis en place, de leurs résultats et des aspects intangibles qui en découlent et de leur impact sur les acteurs de la période suivante que nous avons bâti notre cadre d'analyse.

Déjà en 1970, Theodore Caplow énonçait les caractéristiques d'un modèle théorique ; il doit être *pertinent* (souple et facile à interpréter les données nouvelles du terrain), *exhaustif* (réunir tous les concepts et la terminologie nécessaire pour décrire les phénomènes rencontrés), *ample* (applicable à une grande variété de situations) et *utile* (afin de donner une signification à un grand nombre de faits, de soulever de nouvelles questions, ouvrir des pistes de recherche et surtout, de suggérer des moyens d'appliquer la connaissance à la solution des problèmes).

Trente ans plus tard, Sabatier et Schlager (2000) arrivent sensiblement aux mêmes conclusions lorsqu'ils affirment qu'une théorie doit être « logiquement cohérente. Les principaux termes doivent être clairement définis et les principales relations logiquement reliées » (*Ibid* : 213). Les auteurs ajoutent que le cadre théorique doit offrir « un fil conducteur clair en terme de processus causal » et qu'il « doit identifier les facteurs critiques considérés comme fondamentaux dans la conduite des événements au sein du système et les processus ou les mécanismes par lesquels ces causes affectent les autres variables » (*Ibid* : 213).

Notre cadre d'analyse se situe donc davantage dans l'orientation définie par ces auteurs que dans la perspective très large de la proposition de Hawkes qui nous permet cependant de comprendre le rôle et l'importance de la culture dans l'évolution du concept de développement durable au cours des trente dernières années. En somme, même en avançant l'idée que les villes puissent se doter d'un cadre culturel (cultural framework) pour l'analyse de tout projet de développement, Hawkes semble être resté au stade de l'idée et avoir peu développé les outils d'analyse qui accompagneraient ce cadre culturel, hormis certaines questions relativement à l'importance de la culture dans les projets de développement durable.

Pour conclure sur la proposition de Hawkes, retournons à Dépelteau (2000) qui, dans une réflexion sur les caractéristiques des sciences humaines, touche un aspect qui n'est pas sans liens avec notre sujet et nos préoccupations de recherche. Il explique que l'être humain, en raison de sa liberté de penser et d'agir, se comporte en fonction d'une finalité et que par conséquent, contrairement aux objets d'étude en sciences naturelles, il convient d'ajouter à la recherche en sciences humaines une dimension herméneutique, c. à d. qu'elle cherche autant à comprendre qu'à expliquer le phénomène étudié. Et à cet égard, Dépelteau (2000) rappelle que l'herméneutique est une approche de la connaissance fondée sur l'interprétation des signes sensibles ou des manifestations des éléments d'une culture, une approche qui va au-delà des faits pour en saisir les significations. Voilà qui fait un rapprochement intéressant avec l'École de Chicago qui a développé une approche qui cherche à comprendre et analyser les comportements humains, l'interactionnisme symbolique, que nous avons utilisé pour la compréhension et l'analyse de notre terrain d'étude.

8.1.2 L'interactionnisme symbolique ou la force des symboles

Ce sont nos préoccupations de départ relativement aux aspects intangibles qui nous ont conduit à nous intéresser à l'interactionnisme symbolique pour comprendre le phénomène à l'étude, soit le rôle de l'action culturelle sur l'entrepreneuriat dans le cadre de la revitalisation du quartier Saint-Roch. Rappelons que l'interactionnisme symbolique est une approche constructiviste issue de la sociologie américaine qui accorde aux individus une place centrale dans la construction des rapports sociaux, qui prône l'autonomie des acteurs et qui critique la représentation déterministe de l'individu mise de l'avant par les sociologues fonctionnalistes. David Le Breton critique cependant cette représentation déterministe lorsqu'il affirme : « Il n'est de sciences sociales que d'interprétations. [...]. L'interprétation n'est pas donnée *a priori*, elle se construit par induction à travers l'épreuve du terrain » (2004 : 171-172).

Pour notre part, et comme nous l'avons démontré, la revitalisation du quartier Saint-Roch est le fruit d'une co-construction élaborée à partir des nombreux allers-retours entre l'Hôtel de ville et les acteurs associatifs et privés du quartier³⁸². Une revitalisation où les symboles ont joué un rôle de premier plan dans la perception que les entrepreneurs se faisaient du quartier. À ce

³⁸² Déjà, à la Renaissance, le grand intellectuel français Jean Bodin, économiste, politologue avant l'heure et conseiller du roi, auteur d'une réflexion approfondie sur la gouvernance énonçait cet aphorisme souvent cité « Sire, il n'est de richesse que d'hommes ».

propos, George Herbert Mead nous rappelle que la réalité de la vie sociale est un échange de symboles significatifs au cours duquel les gens esquissent des actions et, ensuite, ajustent et réorientent leur activité en fonction des réponses (réelles ou imaginaires) des autres à ces actions. Ainsi donc, selon lui, c'est par l'intermédiaire du symbole qu'une décision prise par un acteur social (en l'occurrence un élu municipal) cheminerait vers un autre acteur social (un entrepreneur).

Or, et comme nous l'avons vu dans notre revue des écrits et constaté lors de notre enquête-terrain, c'est le propre même de la culture que d'être constituée d'aspects intangibles, de symboles, de représentations, de valeurs qui renferment des informations susceptibles d'affecter l'image et l'identité d'un lieu (Dumont, 1968 ; Bassand, 1992 ; Teisserenc, 1997 ; Saint-Pierre, 2002 ; Greffe, 2005 et plusieurs autres). Le symbole est arbitrairement associé à ce qu'il représente et il existe seulement lorsque son sens est compris par celui qui le produit (Dutil, 1994). Gilles Sénécal ajoute que « c'est sous les feux croisés de ces trois termes – le terrain, le sensible et l'image – que les fondements imaginaires se révèlent » (1992 : 42), alors que le géographe Guy Mercier confirme que « l'imaginaire est l'instance où, en deçà des événements, de la culture matérielle, des idéologies et des institutions, se forge le sens des gestes, des mots et des choses » (Mercier, 1998a, 174).

Dans un article publié dans la *Revue française de science politique* (2000), Paul A. Sabatier et Edellä Schlager expliquent que « Les approches cognitives de l'action publique [...] ont pris une grande importance depuis le début des années 1980 » (2000 : 209). Ils soulignent, entre autres, la contribution de John Kingdon (1984) dans la définition de l'un « des premiers cadres d'analyse des politiques publiques mettant l'accent sur le rôle des idées » (*Ibid* : 224) et surtout, pour avoir identifié un moment précis (policy window) (traduit par « fenêtre d'opportunité ») ce *moment* où survient une *ouverture favorable* au changement. Selon Lamari et Landry (2003) ce moment privilégié survient lorsqu'il y a convergence de trois mouvances : celle des problèmes à résoudre, celle des options de solution et celle de la gouvernance politique. Sabatier et Schlager concluent que pour les deux premières mouvances, « les idées et l'information sont un élément central » (*Ibid*).

Nous avons vu que dans l'évolution récente du quartier Saint-Roch, l'élection municipale de novembre 1989 constituait cette ouverture favorable qui a permis à de nouveaux acteurs d'interagir et ainsi mettre en place une gouvernance urbaine qui est passée d'autoritaire et affairiste à partenariale. Parmi ces nouveaux acteurs favorables au changement se trouvaient

des militants des comités de citoyens et des universitaires engagés qui ont révélé au grand jour les problèmes sociaux, culturels, économiques, environnementaux du quartier. Après avoir dénoncé la *rénovation urbaine* et ce que nous avons qualifié, inspiré de Divay et Belley (2007 et 2012) de *gouvernance affairiste* de l'administration du Progrès civique, ces acteurs ont investi un parti politique, le Rassemblement populaire de Québec, devenu le véhicule d'une contre-révolution urbaine et l'intégrateur des solutions à mettre de l'avant pour faire revivre le quartier. Les idées issues de l'interaction des acteurs ont été au centre du processus de changement de la gouvernance de la ville et des décisions concernant la relance du quartier.

Par ailleurs, notre hypothèse suggérait que les décisions d'investissements des entrepreneurs ne se prennent pas uniquement sur la base des aspects matériels et financiers et qu'elles sont aussi influencées par des aspects intangibles ou des symboles découlant des choix et des décisions des acteurs politiques en matière de développement local. Comme nous l'avons vu, la stratégie de développement culturel pour la revitalisation du quartier Saint-Roch était porteuse de symboles interprétés par les agents économiques et les entrepreneurs potentiels. À partir de ces symboles, ces derniers se forgeaient une représentation du territoire qui correspondait à leur propension au risque de se lancer en affaires. Au regard des témoignages de plusieurs de nos répondants, il est apparu que le choix de se lancer en affaires était finalement lié, de près ou de loin, à la perception et au décodage de ces symboles tout autant qu'à l'évaluation des coûts d'immobilisation et des perspectives de revenus de l'investissement.

Enfin, notre recherche couvre une période de plus de cinquante ans qui se subdivise en deux époques très différentes de gouvernance urbaine, celle de l'administration du Progrès civique, de 1965 à 1989, et celle du Rassemblement populaire et du Renouveau municipal, de 1989 à 2005. Si l'époque couverte par l'administration du Progrès civique constitue un tout plutôt homogène, il n'en est pas de même pour celle de l'administration du Rassemblement populaire qui se découpe en deux phases bien distinctes à bien des égards : de 1990 à 1995 et de 1995 à 2005. Voilà pourquoi nous avons ajouté une perspective historique à l'analyse afin de rendre compte le plus rigoureusement possible de la réalité vécue à chacune des périodes par les acteurs, la gouvernance, les programmes mis en place, les résultats obtenus et les aspects intangibles qui en découlaient.

En définitive, si la revitalisation du quartier s'expliquait par la co-construction issue de l'interaction des acteurs et illustre la force des symboles qui ont participé à cette opération – surtout à compter des années 1990 – il nous fallait expliquer les « relations entre les concepts

clés de l'étude » (Fortin, 2006 : 97) afin de « donner un sens à nos connaissances » (Gingras, 2003 : 106). Nous avons donc élaboré une grille qui nous permettrait d'analyser nos données en intégrant les concepts clés de notre étude.

8.1.3 Retour sur notre cadre d'analyse visant à comprendre les relations entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat

Les cinq éléments ou variables-clés de notre analyse ont varié et augmenté selon les époques, comme nous l'avons vu. Ce sont les **acteurs**, la **gouvernance urbaine**, les **programmes publics** mis de l'avant, les **résultats** obtenus auprès des entrepreneurs et, enfin, les **aspects intangibles** qui en découlent et qui influenceront les acteurs de la période suivante. Nous avons subdivisé la période étudiée en trois époques (1965-1989 ; 1989-1995 ; 1995-2005) et pour chaque cycle ou boucle, nous avons analysé les relations entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat. Ce découpage de la période étudiée en trois cycles met en évidence les différences de conception du développement local de chaque période, en particulier au niveau de la gouvernance, mais aussi chez les acteurs eux-mêmes. Qu'on songe seulement qu'entre 1965 et 1989, la démocratisation du système d'éducation et de l'enseignement supérieur a permis à des universitaires de se joindre aux comités de citoyens du quartier, de s'opposer à des stratégies de développement économique qui leur paraissaient inadéquates et de proposer des mécanismes de changement mieux adaptés au milieu. Selon Winnie Frohn qui était, entre 1989 et 1993, vice-présidente du comité exécutif de la ville de Québec, plusieurs de ces nouveaux acteurs étaient bien au fait des bonnes pratiques et des avancées urbanistiques en Occident. Cette période de plus de cinquante ans a donc connu des changements importants dans les systèmes de croyances qui aident à comprendre les changements économiques, sociaux, culturels et environnementaux vécus et perçus par les différents acteurs impliqués au fil des décennies.

Ainsi, les acteurs de chaque cycle entreprennent des actions qui ont des impacts sur la population et sur la gouvernance, qui se traduisent par des programmes, qui donnent des résultats qui peuvent se constater dans les faits, mais aussi, qui peuvent se lire à travers les interprétations ou aspects intangibles qui en découlent. C'est cette interaction des acteurs, mais aussi de la population – pensons à l'élection de 1989 – qui au final a co-construit la revitalisation du quartier que nous connaissons aujourd'hui. La perception des aspects intangibles des résultats du premier cycle influençait les acteurs et les entrepreneurs du cycle suivant, et ainsi

de suite. À l'aide de cette grille, nous avons examiné les retombées de la stratégie d'action culturelle, le rôle et l'influence des artistes, les principaux événements qui ont contribué à la relance du quartier, les effets « contagieux » de l'action culturelle sur l'acceptabilité sociale et sur l'entrepreneuriat, la possibilité qu'une économie relationnelle (Gautrand, 2003) s'établisse entre les opérateurs culturels et les entrepreneurs et, enfin, la nature des externalités intangibles engendrées par l'action culturelle.

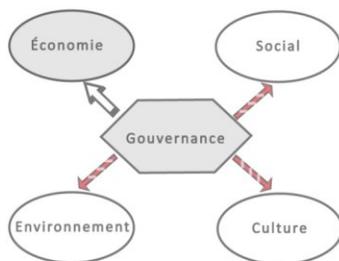
Cette façon de concevoir notre cadre d'analyse, à travers un découpage en trois périodes distinctes et à l'aide de cinq éléments ou variables clés, nous a permis de répondre à nos questions de recherche en caractérisant chacune des périodes aux titres de la conception de la culture et de l'urbanisme, du type de gouvernance urbaine et des formes d'entrepreneuriat (et des types d'entrepreneurs), en lien avec la stratégie d'action culturelle mise de l'avant par la Ville.

Figure : 78

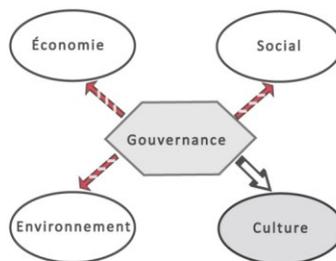
Interaction des acteurs de la revitalisation du quartier Saint-Roch, en ville, sur trois périodes

1965-1989	1989-1995	1995-2005
Rénovation urbaine (selon le concept de « modernisme ») Développement d'une contre-rénovation urbaine	Élaboration d'une nouvelle forme d'urbanisation, le Nouvel urbanisme	Application du Nouvel urbanisme
Dégradation progressive du quartier : Entrepreneuriat de type consortium ou « clé en main ».	Revitalisation, phase 1 : Entrepreneuriat politique et culturel.	Revitalisation, phase 2 : Entrepreneuriat politique, culturel, institutionnel, environnemental, social, industriel et commercial.
GOVERNANCE AFFAIRISTE	GOVERNANCE PARTENARIALE	GOVERNANCE ENTREPRENEURIALE

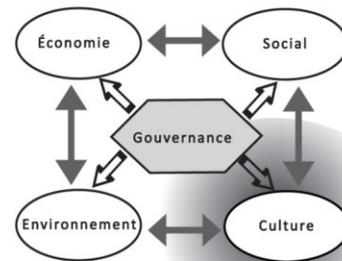
Cadre d'interprétation du développement urbain selon Hawkes



Accent placé sur l'économie au détriment du social, de la culture et de l'environnement avec comme conséquence la dégradation du quartier.



Accent placé sur la culture avec comme conséquence le changement de perception du quartier.



Prise en compte des quatre piliers du développement durable : culture, économie, social et environnement.

La gouvernance affairiste mise sur une forme d'entrepreneuriat exogène qui fait peu de place aux entrepreneurs locaux dans le développement économique.	La gouvernance partenariale mise sur une forme d'entrepreneuriat endogène qui situe la culture et les artistes entrepreneurs au cœur de la revitalisation du quartier.	La gouvernance devient elle-même entrepreneuriale et favorise toutes les formes d'entrepreneuriat qui contribuent à la revitalisation du quartier (économique, sociale, culturelle et environnementale).
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Chacune des trois boucles met en scène les cinq variables clés qui interagissent entre elles pour co-reconstruire le quartier. Les **acteurs** d'abord. Ce sont aussi bien les élus municipaux que les populations expropriées, les comités de citoyens, les intellectuels venus les appuyer dans la reconstruction du quartier. Ce sont aussi les élus des autres ordres de gouvernement, les artistes en arts visuels et métiers d'art, ainsi que les entrepreneurs privés, publics, institutionnels et communautaires. Ce sont enfin les clientèles les plus démunies qui ont fait les frais de la démolition d'édifices à logement devenus désuets ainsi que les itinérants et les chambreurs qui ont transformé le Mail Saint-Roch en une sorte de centre de jour.

La deuxième variable clé concerne la **gouvernance** urbaine. Notre analyse a mis en lumière le fossé qui sépare la conception de la gouvernance à chaque période. Ainsi, un monde sépare la gouvernance *affairiste* de la période 1965-1989 qui correspond aux belles heures de l'économie fordiste et la gouvernance *partenariale* de la période 1989-1995 plus en phase avec l'économie postfordiste qui a intégré la participation citoyenne dans les processus de décision. On est passé alors d'une forme de développement exogène où tout – ou à peu près – se décidait dans les bureaux de direction des élus et des grands entrepreneurs à une forme de développement endogène ou partenarial. Peut-on trouver meilleur exemple que celui du projet de la Grande Place confié à un consortium de Toronto sous la gouvernance affairiste et le projet de la coopérative Méduse pilotée par des artistes qui ont assumé l'entièreté du projet, de la conception à la coupe du ruban sous la gouvernance partenariale?

Entre les deux, il y a la confiance dans la capacité du milieu de mener des projets à terme. Cette notion de confiance est essentielle et même préalable au processus de décision de l'entrepreneur. Selon le sociologue français Lucien Karpik, « la confiance permet de transformer les engagements problématiques en engagements crédibles. Ainsi, là où menacent l'opacité et l'opportunisme, là où l'échange ne peut se soutenir de la seule convergence des intérêts, les dispositifs de confiance, cet univers de délégués personnels ou impersonnels, servent de points d'appui à la coordination de l'action » (1996 : 527).

Ce qui nous mène à la troisième période, 1995-2005, durant laquelle la gouvernance est devenue *entrepreneuriale*, jouant le rôle de démarcheur auprès des gouvernements et des institutions publiques tant pour l'implantation d'établissements de recherche et d'enseignement que pour l'élaboration de programmes qui favoriseraient l'implantation d'entreprises d'arts numériques.

Dans une critique de l'Advocacy Coalition Framework, Henri Bergeron, Yves Surel et Jérôme Valluy (1998) opposent l'intervention *intentionnaliste* caractéristique d'une gouvernance

affairiste à l'intervention *interactionniste* que nous reconnaissons dans la gouvernance du Rassemblement populaire de Québec. Dans le premier cas, selon les auteurs, « les élites pèsent sur les représentations sociales, les systèmes de valeurs et [...] contrôlent l'enchaînement des interactions sociales » (*Ibid* : 28) alors que « le schéma interactionniste met l'accent sur le caractère diffus et compensé du pouvoir et, corrélativement, sur la précarité du leadership politique » (*Ibid* : 28). En acceptant de partager l'élaboration du processus décisionnel, la gouvernance participative quittait la certitude du pouvoir autoritaire, mais élargissait la structure de prise de décision en partageant les projets de revitalisation du quartier avec les acteurs culturels, économiques, sociaux et environnementaux. Cette façon de gouverner augmente les probabilités d'un consensus autour des objectifs du développement durable, comme le propose Hawkes (2001).

La troisième variable clé touche l'action de la gouvernance : les **programmes**. Durant la première période 1965-1989, la gouvernance affairiste s'appuyait sur des rapports de commissions d'enquête qui concluaient toutes à la nécessité de *moderniser* l'administration de la ville (rapport Sylvestre), ainsi que l'aménagement du territoire (rapport Gréber), l'habitation (rapport Martin) et le réseau routier (Vandry-Jobin). De plus, l'administration municipale de cette période a pris un grand nombre de décisions en matière d'urbanité : de la reconstitution de la Place Royale au bétonnage de la rivière Saint-Charles en passant par l'autoroute Dufferin-Montmorency et la Colline parlementaire. Sans être des programmes comme tels, ces décisions ont eu des impacts majeurs sur les populations touchées et dans la trame urbaine. Les gouvernances partenariale et entrepreneuriale ont plutôt adopté des programmes favorisant le développement endogène, l'appui aux ateliers d'artistes, l'embellissement des édifices et de leur environnement et l'ouverture aux entrepreneurs locaux. « Chaque époque a sa manière de procéder » laissait tomber l'ex-maire L'Allier au sujet de la différence d'approche de chaque période illustrée par notre modélisation (figure 78).

La quatrième variable-clé concerne les **résultats** des décisions et des programmes institués par la gouvernance. Les résultats sont importants à chaque période analysée. Dans la première boucle (1965-1989), la modernité dictait les décisions visant l'habitation, la mise en place de nouvelles voies de transport, la construction d'une bibliothèque moderne et d'avant-garde, en plus de projeter un plan audacieux pour combler le « trou de Saint-Roch ». Ces projets ont exigé la démolition de centaines de résidences qui ont provoqué un mécontentement important, surtout dans le quartier Saint-Roch. Mais surtout, les résultats de ces démolitions – qui

s'ajoutaient aux changements des pratiques commerciales qui ont mené à la fermeture de trois des quatre grands magasins de la rue Saint-Joseph – ont provoqué la dégradation du quartier. L'ouverture du Mail Saint-Roch et l'inauguration de la bibliothèque Gabrielle-Roy n'ont pas suffi à contrer une perception négative du quartier qui laissait les entrepreneurs de glace devant la perspective de s'établir dans cette partie de la ville.

La cinquième variable clé est au cœur de notre recherche ; elle touche les **aspects intangibles** qui découlent des *résultats* des *programmes* de la *gouvernance* et des *acteurs* du quartier, mais qui sont également à la source de leurs décisions. L'enchaînement dynamique des variables de chaque boucle conduit aux aspects intangibles qui découlent de la perception des variables précédentes et contribuent aux décisions de la période suivante. Les aspects intangibles constituent une variable clé parce qu'elle contribue à forger l'opinion que se font les acteurs de la période suivante parmi lesquels se trouvent les entrepreneurs. Notre recherche a établi qu'aucun des entrepreneurs rencontrés n'osait investir dans le quartier (sauf la Ville et les artistes entrepreneurs) aussi longtemps qu'ils en percevaient l'image d'un quartier dangereux, déserté par ses commerces et dont les décideurs politiques peinaient à relancer la revitalisation. Un expert en communication a même été affecté à la seule fin de créer un *Nouvo* Saint-Roch. Nous avons vu que c'est durant la période qui a suivi, de 1995 à 2005, que les réalisations les plus importantes ont vu le jour. Il aura donc fallu que les acteurs de la revitalisation du quartier changent la perception du quartier, de 1989 à 1995, *avant* que les entrepreneurs ne se décident à y investir.

Ce constat nous semble d'importance pour les villes qui planifient la revitalisation d'une partie de leur territoire devenue désuète ; ces villes doivent accorder une attention particulière aux perceptions négatives qui viendraient retarder la réhabilitation du territoire visé. Ignorer ce constat entraîne des coûts et des retards importants dans la revitalisation du quartier. Nous y reviendrons.

La figure 78 illustre également les changements survenus en matière d'urbanisme durant la période étudiée. Nous constatons que durant la phase 1965-1989 (boucle 1), la *Rénovation urbaine* était inspirée du modernisme en vogue en Amérique du Nord, depuis les années 1950, selon lequel les bâtiments vétustes existants étaient remplacés par de nouveaux utilisant les méthodes et les matériaux du jour. Ce faisant, des édifices qui offraient une valeur patrimoniale certaine et qui auraient pu être recyclés sont tombés sous le pic des démolisseurs. Ce fut le cas du Couvent de Saint-Roch, démoli pour construire l'hôtel Holiday Inn devenu depuis, l'hôtel PUR et pour l'hôtel Saint-Roch qui a fait place à la bibliothèque Gabrielle-Roy. De plus, le rapport

Martin (1962) sur l'état de l'habitation dans la ville de Québec arrivait à la conclusion que bon nombre de maisons ne répondaient pas aux normes sanitaires minimales. Dans le quartier Saint-Roch, par exemple, 40% des maisons ne disposaient pas de salle de bain complète.

Ces démolitions s'ajoutaient à celles de la Colline parlementaire, de la Place Royale et de l'emprise de la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency. À l'échelle nord-américaine, ces nouvelles tendances ont d'ailleurs donné naissance, au cours des années 1990, à une forme d'urbanisation appelée le *Nouvel urbanisme*³⁸³, qui considérait, entre autres, le recyclage des bâtiments patrimoniaux comme partie intégrante de la lecture de l'évolution du lieu (boucle 2). C'est au nom de cette nouvelle forme d'urbanisme que la rue Saint-Joseph a retrouvé sa fonction de voie urbaine avec la suppression du Mail Centre-ville. C'est aussi inspiré de cette même forme d'urbanisme que le portail de l'École nationale d'administration publique s'enorgueillit, aujourd'hui, d'avoir récupéré une partie de l'édifice du 19^e siècle qui avait abrité pendant plus de cent ans l'institution financière qui occupait le site antérieurement (boucle 3).

En somme, notre modélisation (tableau 78) en trois boucles permet de comprendre, d'interpréter, d'analyser les données recueillies et de respecter ainsi les critères avancés par Caplow (1970) relativement aux qualités d'un « bon cadre d'analyse » qui, rappelons-le, doit être pertinent, exhaustif, ample et utile. Notre modèle possède en plus la qualité d'être reproductible et utilisable pour réaliser une étude de la relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat dans d'autres villes.

8.1.4 Retour sur notre méthodologie de recherche et son apport à notre recherche

Pour la mise en œuvre de notre travail, nous avons utilisé une méthode de recherche qualitative dont le but est de « découvrir, d'explorer, de décrire des phénomènes et d'en comprendre l'essence » (Fortin, 2006 : 26). Nous avons opté pour la méthode d'étude de cas unique qui est particulièrement utilisée « pour découvrir toutes les dimensions insoupçonnées d'un phénomène nouveau » (Roy, 2003 : 173). Ce choix était approprié à notre problématique, à nos questions de recherche et à notre hypothèse de départ, lesquels devaient s'ancrer dans une réalité vécue aux fins de notre recherche. Pourquoi avoir choisi le quartier Saint-Roch?

³⁸³ Ce courant de *Nouvel urbanisme* s'est organisé aux États-Unis durant les années 1990 et a pris son élan véritable avec la création, en 1994 du Congress for New Urbanism (CNU) présent dans 49 États et plus de 20 pays (Ghorra-Gobin, 2006). Ce mouvement a été précédé, durant les années 1980, d'une période de contre-rénovation urbaine qui a débouché, comme notre étude de cas, sur une forme d'urbanisme qui visait la convivialité et l'animation urbaine, dans les banlieues comme dans les villes centres.

Nous avons fait porter notre étude de cas sur une ville et surtout un quartier où les actions culturelles municipales et privées se sont conjuguées pour faire revivre un territoire urbain dévitalisé. En effet, la revitalisation doit d'abord déconstruire la représentation négative d'un milieu urbain devenu désuet et dégradé avant d'entreprendre sa reconstruction. Il nous fallait aussi identifier une période d'observation offrant un recul et une certaine distance critique dans le temps afin de disposer de résultats tangibles dans la trame urbaine ainsi que d'un corpus de documentation important. À cet égard, le quartier Saint-Roch, à Québec, dont la dévitalisation s'est étendue sur trois décennies, depuis les années 1960, et son redressement, amorcé depuis la décennie 1990, offre une période d'observation globale de plus de cinquante ans.

Nous étions conscient que ce recours à la mémoire présente des risques de sélection des faits et des événements lors des entretiens ; c'est pourquoi nous avons croisé les résultats des entretiens avec la recherche documentaire. Certaines sources écrites (biographies, journaux, rapports de commission, résolutions du conseil de ville) sont venues préciser – et parfois nuancer – les résultats des entretiens. En outre nous avons pris soin de valider avec des témoins clés de la revitalisation du quartier, les réponses qui nous semblaient présenter des contradictions ou appelaient certaines nuances. La rigueur scientifique nous guidait à chaque étape de la recherche.

De plus, nous étions à la recherche d'une étude de cas où l'action culturelle avait été utilisée comme stratégie de développement ; le quartier Saint-Roch est reconnu à cet égard comme l'indiquent les jalons suivants : en 1983, l'administration du Progrès civique inaugurait la bibliothèque Gabrielle-Roy ; en 1989, elle créait le Bureau des arts et de la culture ; l'année suivante, la nouvelle administration du Rassemblement populaire signait la première entente entre le ministère des Affaires culturelles et la Ville. Une série de décisions d'appui de la Ville à des initiatives émanant d'artistes entrepreneurs a suivi. Bref, une stratégie d'action culturelle qui a contribué à changer l'image du quartier et à le rendre acceptable et accueillant aux yeux des entrepreneurs privés et institutionnels. Au sujet de cette stratégie, Isabelle Nicole, qui a mené une recherche dans le quartier, reconnaît d'emblée que « le milieu artistique a contribué au développement culturel et au rayonnement du quartier, mais il peut surtout être considéré comme le mouvement déclencheur de la revitalisation actuelle » (2001 : 75). Affirmation attestée par tous nos répondants.

À propos du choix du quartier Saint-Roch, Martin Simard, géographe à l'Université Laval, qui a mené plusieurs recherches sur le quartier, écrit que « le quartier Saint-Roch s'affiche comme un

milieu d'étude pertinent, car il représente à plusieurs titres l'exemple type d'un quartier ancien en difficulté [...] un symbole de la décrépitude urbaine » (Simard, 2000 : 173).

Pourquoi alors avoir choisi ce quartier comme étude de cas, ajoutant ainsi une autre recherche sur le même territoire? Parce qu'aucun des mémoires, études ou thèses consacrés au quartier et que nous avons consultés n'établit de lien entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat³⁸⁴. Compte tenu de notre sujet, la revitalisation du quartier Saint-Roch – qui présentait le double défi de la déconstruction de la perception négative et la reconstruction d'une image favorable au développement – nous apparaissait un choix intéressant. Mais aussi, parce que notre propre expérience professionnelle auprès des organismes de développement économique, comme les Centres locaux de développement (CLD) qui côtoient quotidiennement les élus municipaux, nous laisse croire que ceux-ci sous-estiment encore trop souvent le rôle de la culture dans le développement urbain et qu'une recherche démontrant que la relation entre la culture et l'entrepreneuriat favorise le développement urbain pourrait être utile aux édiles municipaux. D'autant plus que le CLD de Québec a été très actif dans ses appuis aux initiatives de revitalisation du quartier, particulièrement de la rue Saint-Joseph.

Cette recherche qualitative repose sur une importante documentation recueillie aux archives de la ville de Québec et à l'Université Laval, sur le repérage, le recrutement d'acteurs clés et donc la réalisation de plus de trente entretiens semi-dirigés. Nous avons projeté, lors de notre examen doctoral, de rencontrer dix (10) représentants du monde culturel et douze (12) entrepreneurs et agents économiques. Au final, nous avons réalisé trois (3) entretiens préalables (sorte de pré-tests) pour bien cerner le sujet et le contexte général de la recherche, rencontré douze (12) représentants du domaine de la culture, quinze (15) entrepreneurs et agents économiques, quatre (4) entretiens spécifiques pour approfondir certains aspects et valider des informations et, à la fin de la recherche, nous avons longuement interrogé l'ex-maire de Québec pour obtenir sa version des faits et ses réactions aux informations colligées ainsi que René Derouin, un artiste réputé, extérieur à la région, dont l'expérience et la réflexion sont largement reconnues. L'entretien de plus de deux heures que nous a accordé l'artiste Derouin a permis de confirmer notre hypothèse et nos questions de recherche, bien qu'il n'ait pas vraiment pu nous apporter les réponses souhaitées sur l'explicitation du rôle des aspects intangibles dans le développement local.

³⁸⁴ Le quartier Saint-Roch est encore loin d'avoir épuisé son rôle de laboratoire de recherche. Début juin 2014, nous avons été contacté par une étudiante au doctorat, à Nantes, qui fait sa thèse sur l'émergence et la gouvernance des « clusters » d'industries culturelles et créatives ; elle entend comparer le quartier Saint-Roch avec le Quartier de la création à Nantes et le 22@ du quartier Sant-Marti, à Barcelone.

En tout, nous avons réalisé 36 entretiens, soit 14 de plus que nous avons prévu lors de l'examen doctoral. Sans compter que nous avons pris contact avec certains répondants à plusieurs reprises afin de vérifier certains points ou en faire préciser *d'autres*. Nous sommes donc satisfait du nombre d'entretiens réalisés ; en augmenter le nombre n'aurait servi qu'à répéter ce que nous savions déjà. Nous avons atteint un seuil de saturation.

Au plan de la rigueur scientifique, nous croyons avoir résisté au biais que nous éprouvons pour le rôle de la culture dans le développement local. Nous avons, au départ, une connaissance empirique de l'évolution du quartier Saint-Roch et nous avons travaillé certains des acteurs de la revitalisation du quartier au cours de notre vie professionnelle. Cette connaissance du milieu et de certains de ces acteurs nous a permis de procéder à un choix judicieux des répondants, principalement celui des trois entretiens préalables ; ils nous ont référé plusieurs des candidats aux entretiens semi-dirigés que nous avons réalisés durant notre recherche.

Nous avons donc pris soin de respecter scrupuleusement les règles du certificat d'éthique afin de nous prémunir contre tout biais qui aurait pu faire dévier les résultats. En outre, nous avons croisé les réponses qui nous semblaient subjectives ou peu fondées avec la recherche documentaire. Somme toute, nous pouvons affirmer que la méthodologie utilisée pour notre recherche nous a permis de faire le plein des informations nécessaires à l'analyse des données recueillies.

Nous avons été particulièrement rigoureux dans la méthodologie utilisée au cours de la recherche. Lors des entretiens semi-dirigés, nous n'avons pas craint de répéter les questions sous des angles divers, lorsque les réponses nous semblaient évasives ou peu précises. De même, lorsque nous avons un doute sur une affirmation de la part d'un ou l'autre de nos répondants, nous cherchions à valider l'information par la recherche documentaire qui, fort heureusement, est plutôt abondante sur notre étude de cas. Cette façon de travailler a permis une analyse fouillée de notre sujet et même, dans certains cas, de rétablir les faits.

8.2 Retour sur nos questions de recherche : des réponses convaincantes et probantes?

Nous l'avons expliqué d'entrée jeu, en introduction : cette recherche a débuté par une intuition. Après plusieurs années à travailler, à réfléchir et à écrire sur les conditions qui favorisent le développement économique local, nous avons remarqué que chaque fois qu'un projet affichait un contenu culturel, la population et les acteurs locaux, individuels ou collectifs, réagissaient

avec émotion. Peu d'entre eux restaient indifférents à ces projets porteurs d'un « supplément d'âme », pour paraphraser le sociologue québécois Jean-Philippe Warren (1998). Les exemples sont nombreux : à Québec, à Val-David, à Plessisville, à Montréal, à Gaspé, etc.³⁸⁵. Tous ces cas nous ont conduit à émettre l'hypothèse que **l'action culturelle produit des effets stimulants sur la capacité d'un milieu à engendrer des entrepreneurs ou à en attirer des nouveaux, et ce, qu'ils œuvrent dans le champ de la culture ou non.**

À Québec, dans le quartier Saint-Roch, pourquoi l'initiative de Louis Fortier a-t-elle suscité une telle mobilisation autour de l'îlot Fleurie? Pourquoi le stationnement camouflé, *La Falaise apprivoisée*³⁸⁶, œuvre du sculpteur Florent Cousineau et de l'architecte Pierre Martin, situé à l'angle de la rue Saint-Vallier et de la rue de la Couronne, a-t-il soulevé un tollé avant de remporter le prix du public en architecture? Comment expliquer, par exemple, que l'annonce de l'implantation d'une entreprise pourtant créatrice d'emplois dans le parc industriel Saint-Malo ne provoque pas le même genre de réactions que ces projets à contenu culturel ou artistique? Que contient le projet culturel de plus que les autres? Ce sont ces questions qui nous ont amené à formuler l'hypothèse voulant que l'action culturelle puisse stimuler l'entrepreneuriat dans un milieu. C'est donc pour vérifier cette hypothèse que nous avons formulé les trois questions suivantes :

- L'action culturelle engendrerait-elle des externalités composées d'effets « contagieux » qui stimuleraient le potentiel entrepreneurial du milieu et comment ces effets se traduisent-ils?
- La stratégie de miser sur l'action culturelle pour assurer la revitalisation du quartier Saint-Roch, à Québec, produirait-elle des retombées sur l'implantation de nouvelles entreprises et comment l'expliquer?
- Enfin, des aspects intangibles comme la fierté, la sécurité, la confiance, le sentiment d'appartenance inciteraient-ils des entrepreneurs à mettre en œuvre de nouveaux projets

³⁸⁵ Un cas concret : la ville de Plessisville souhaitait créer une passerelle piétonnière au-dessus de la rivière qui traverse la ville et sépare deux terrains de son Service des loisirs dans le but d'éviter aux enfants d'emprunter le pont destiné aux automobiles pour aller d'un terrain à l'autre. La Ville a confié le mandat à un enfant du pays, Armand Vaillancourt. La réaction fut immédiate. Des pétitions, manifestations publiques, séances houleuses au conseil municipal ont suivi pour s'opposer au projet. On peut supposer que cette entreprise n'aurait soulevé aucune protestation si elle avait été confiée à un ingénieur plutôt qu'à l'artiste sculpteur ; pourquoi alors ces manifestations? Vaillancourt s'est adjoint les services d'un ingénieur et a construit une passerelle « signature » qui figure, depuis son inauguration, sur les cartes postales qui identifient cette ville du Centre-du-Québec.

³⁸⁶ Cet immeuble du Vieux-Québec, lauréat d'un prix d'architecture, abrite 42 logements-ateliers et un stationnement intérieur d'une centaine de places. Adossé à la falaise et conçu comme une véritable œuvre d'art, l'édifice est doté d'un toit vert où poussent des graminées. (<http://www.florentcousineau.com/iiix/media/details/?id=&k=23>).

dans un quartier central où l'ensemble des acteurs semblent miser sur la culture comme fer de lance d'un vaste projet de revitalisation urbaine?

Reprenons les une à une.

L'action culturelle engendrerait-elle des externalités composées d'effets « contagieux » qui stimuleraient le potentiel entrepreneurial du milieu?

Des circonstances particulières – un quartier vétuste ou dégradé, par exemple – peuvent conduire une ville à privilégier une stratégie qui vise à produire des effets sur le développement d'un secteur de la ville. Dans le cas de la revitalisation du quartier Saint-Roch, la Ville a privilégié une stratégie d'action culturelle qui a produit des effets de débordements que nous qualifions d' « externalités ».

Les économistes désignent par « externalité » ou « effet externe » le fait qu'une activité de production ou de consommation affecte le bien-être d'une communauté sans contrepartie monétaire. L'externalité peut être négative (la pollution, par exemple) ou positive, en créant des retombées stimulantes, par exemple, en terme de créativité et d'innovation (Helbling, 2010).

Nos répondants ont unanimement confirmé que le quartier Saint-Roch, au tournant de l'année 1990, se présentait comme un quartier disqualifié aux yeux de tout entrepreneur. Non sécuritaire, fréquenté par une faune peu recommandable, habité par une population captive et pauvre, le quartier était considéré comme une épine au pied des édiles municipaux qui en ont fait l'enjeu des élections de novembre 1989. Quel était, à ce moment, le potentiel de développement du quartier? Des grands magasins inoccupés (sauf J.B. Laliberté), d'anciennes usines désertées (Dominion Corset, la Cartonnerie, la Manufacture, etc.), une ancienne école en attente de reconversion (le Pavillon technique devenu le Centre de production Alyne-Lebel), des dizaines d'établissements commerciaux placardés sur la rue Saint-Joseph, etc.

L'avenir du quartier, autrefois le fier et prospère centre-ville de Québec, s'annonçait plutôt sombre jusqu'à ce qu'une consultation menée par la Fondation Rues principales révèle l'existence, dans cette portion de la ville, d'entrepreneurs qui avaient osé braver la morosité ambiante du quartier et qui occupaient une quarantaine d'ateliers loués dans d'anciennes usines abandonnées. C'étaient des artistes, principalement en arts visuels.

De 1989 à 1995, la Ville s'est donc inspirée de la présence de ces artistes entrepreneurs pour élaborer une stratégie d'action culturelle. Durant cette période, la Ville et les artistes ont été les

seuls à investir dans le quartier. Ce n'est pas peu dire, car faire le pari de miser sur des artistes entrepreneurs et des projets culturels (Méduse, le centre Alyne-Lebel, la Fabrique, le Jardin Saint-Roch) pour relancer le quartier représentait, aux dires de plusieurs de nos répondants, une stratégie de revitalisation inhabituelle pour les gens d'affaires de Québec habitués à une gouvernance *affairiste* et exogène depuis un quart de siècle. D'autant plus qu'une bonne partie de la population rêvait encore d'un retour au centre-ville des grands magasins désormais établis en banlieue ; pour cette population nostalgique, il n'existait pas d'autre voie que celle-là pour rendre au quartier son lustre passé.

Aussi, ces nostalgiques avaient-ils accueilli avec espoir le projet de la Grande Place qui offrait une solution toute faite à un problème d'urbanisme aux facettes multiples et complexes. Ils ne semblaient pas réaliser que les changements survenus dans les pratiques commerciales et de consommation de la plupart des villes nord-américaines au cours des années 1960 et 1970 rendaient impossible un retour au passé. Pour cette frange de la population qui habitait indistinctement la haute et la basse ville, un développement urbain impulsé par une stratégie d'action culturelle apparaissait pour le moins étrange³⁸⁷. Les critiques n'ont pas manqué, selon plusieurs répondants, pour stigmatiser la Ville et ses partenaires des secteurs associatifs et privés qui ont élaboré une stratégie d'action culturelle en espérant qu'elle produirait des effets d'entraînement contagieux.

Quels sont ces effets « contagieux »? Ils sont essentiellement issus des changements qui ont suivi l'*ouverture favorable* provoquée par l'élection municipale de novembre 1989. La détermination du conseil municipal de faire de Québec « une belle ville » et de s'attaquer à la revitalisation du quartier constitue sans doute le plus important de ces effets découlant de l'adoption de la stratégie d'action culturelle. Cette détermination et cette volonté d'aller de l'avant, malgré les objections d'opposants convaincus que le paradigme *affairiste* était le seul en mesure de faire revivre le quartier, ont décidé bon nombre d'entrepreneurs à s'installer dans le quartier. C'est le cas de la réalisation du Jardin Saint-Roch – inspiré de l'Ilot Fleurie, initiative de l'artiste Louis Fortier – qui a eu pour effet de mettre définitivement en bière le projet du rapport Vandry-Jobin de créer l'autoroute de la Falaise qui devait relier l'autoroute Dufferin-Montmorency à l'autoroute Henry IV, à Sainte-Foy, en longeant la falaise et en rasant toutes les maisons sur son passage. « C'est là que j'ai compris que la Ville ne reculerait pas » dira Bruno Blais de la microbrasserie La Barberie au cours de l'entretien qu'il nous accordait.

³⁸⁷ Entretien avec Jacques Fiset, *op. cit.*, ainsi que plusieurs répondants.

De même, l'écoute et le support apportés aux artistes entrepreneurs qui croyaient à l'avenir du quartier ont projeté l'image d'un engagement résolu du conseil de ville à l'endroit de la revitalisation du quartier. Nos répondants sont unanimes sur ce point, tant les acteurs culturels que les entrepreneurs. Pour bien appuyer cette détermination, la Ville a embauché un spécialiste des communications qui n'a eu de cesse de transmettre aux médias toutes réalisations et initiatives publiques, privées ou associatives qui pouvaient contribuer à hausser l'image du quartier et à le rendre acceptable socialement. Mais les aspects intangibles doivent se propager pour atteindre leur but. Ces aspects intangibles, convenons-en, sont difficilement comptabilisables dans un bilan financier de la revitalisation urbaine ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils ne jouent pas un rôle important dans la prise de décision des entrepreneurs.

Un autre effet de la relève de la garde, de novembre 1989, c'est l'éclatement de la notion d'entrepreneuriat sous forme de consortium utilisé jusqu'alors et son remplacement par un entrepreneuriat endogène appuyé sur des acteurs privés et associatifs du milieu. Les changements survenus dans la structure de l'économie postfordiste ont fait basculer le paradigme du développement local de l'approche du haut vers le bas à celle du bas vers le haut. Ce n'est pas peu dire. Le quartier avait réuni de nombreux militants disposés à mettre la main à la pâte. La gouvernance partenariale instaurée par le Rassemblement populaire a ouvert la porte à la mobilisation et la création d'un Bureau des consultations publiques a donné le ton. Plusieurs mémoires présentés lors des consultations publiques – surtout en décembre 1990 – sur la réhabilitation du quartier ont fait état de l'importance de faire place aux entrepreneurs du milieu. Désormais, y affirmait-on, on construirait *avec* et non *pour* les résidents du quartier.

Même si la gouvernance *interactionniste* (Bergeron, Surel et Jalluy, 1998) a pour effet de rendre la gestion plus complexe que l'intervention *intentionnaliste*, elle offre l'avantage de mobiliser les acteurs et de miser sur les forces entrepreneuriales du milieu. (Le proverbe africain ne dit-il pas : « si tu veux aller vite, vas-y seul ; mais si tu veux aller loin, il faut y aller à plusieurs? »). La réponse à notre première question de recherche indique donc que les externalités ont découlé tout autant de la gouvernance urbaine partenariale que de la stratégie d'action culturelle elle-même. À partir de 1995, cette stratégie à double détente a produit ses fruits ; le quartier avait changé et il était devenu opportun de s'y implanter.

Ce qui nous conduit à notre deuxième question de recherche.

La stratégie de miser sur l'action culturelle pour assurer la revitalisation du quartier Saint-Roch, à Québec, produirait-elle des retombées sur l'implantation de nouvelles entreprises?

Nous avons vu que la période 1989-1995 aura, en définitive, servi à changer l'image du quartier. Tous nos répondants, acteurs culturels et entrepreneurs, nous ont affirmé sans détour qu'il n'était pas question pour eux de s'établir dans le quartier aussi longtemps que cette partie de la ville trainerait avec elle la réputation d'un lieu peu recommandable, mal famé, laid et sans plan de revitalisation. Bien sûr, la bibliothèque Gabrielle-Roy connaissait un grand succès de fréquentation depuis son ouverture en 1983 ; mais nous ne le répéterons jamais assez, elle était située au nord du boulevard Charest qui constituait une frontière naturelle entre deux parties du quartier et faisait écran au « trou de Saint-Roch » immense terrain vague situé au pied de la Côte-D'Abraham, au sud du même boulevard. La bibliothèque elle-même n'arrivait pas à stimuler l'entrepreneuriat dans son voisinage immédiat où se trouvait le Mail centre-ville et quelques rues disputées par les revendeurs de drogue et les proxénètes. Le défi était donc de transformer le quartier en lieu favorable à l'entrepreneuriat.

C'est à cette tâche que le nouveau conseil élu le 5 novembre 1989 s'est attaqué. La découverte d'une quarantaine d'ateliers d'artistes établis dans le quartier, mais aussi, selon Winnie Frohn, l'expérience personnelle du maire et de plusieurs de ses conseillers qui étaient bien au fait des tendances observées dans plusieurs villes du monde, ont mis le conseil municipal sur la piste d'une stratégie d'action culturelle. Rappelons que durant les cinq années qui ont suivi son élection à l'Hôtel de ville, le nouveau conseil a investi dans des projets d'action culturelle allant de l'élaboration de programmes de soutien à l'implantation d'ateliers d'artistes jusqu'à la création du Jardin Saint-Roch en passant par la gestion partenariale de projets comme La Fabrique, Méduse et le Centre de production Alyne-Lebel. Bref, de 1989 à 1995, la stratégie d'action culturelle a démontré que le quartier pouvait se revitaliser autrement qu'avec un retour à une stratégie commerciale susceptible de faire long feu parce qu'incapable de rivaliser avec les facilités offertes par les centres commerciaux de la banlieue.

À dire le vrai, c'est surtout à partir de 1995, quand les grands projets culturels soutenus par la Ville de même que les programmes d'acquisition et de rénovation des ateliers d'artistes ont produit leurs effets sur la perception du quartier et que le quartier a commencé à intéresser des

entrepreneurs autres que les artistes eux-mêmes. Le concept d'entrepreneuriat s'est étendu au maire lui-même, aux institutions, aux associations du quartier, aux promoteurs immobiliers, aux commerçants. Même si, pour une bonne partie de la population, le quartier ne s'était pas encore tout à fait débarrassé de sa mauvaise réputation, les entrepreneurs avaient compris la détermination de l'Hôtel de ville au vu de ses réalisations et prêtaient foi à ses engagements.

Témoin, un entrepreneur comme Bruno Blais (Microbrasserie La Barberie) déclare en entretien : « Le jour où j'ai vu les pelles mécaniques et les dix-roues en train de travailler dans le Jardin Saint-Roch, j'ai compris que le maire ne reculerait pas et que le quartier était résolument en train de changer ». Cet entrepreneur n'était pas le seul dans cette situation ; Lucie Morissette, directrice du grand magasin JB Laliberté confirme : « Nous avons vu ce que la Ville faisait et nous avons compris que le maire et son conseil avaient un plan et savaient où ils s'en allaient ».

La revitalisation du quartier a pris un tournant décisif après 1995, avec l'arrivée des établissements de l'Université du Québec, avec l'ouverture du Centre de développement des technologies de l'information et de l'élargissement de ses programmes d'appui aux entreprises d'art numérique ainsi qu'avec l'implantation du Centre national des nouvelles technologies de Québec.

Selon le Service du développement économique de la ville, de 1992 à 2010, 536 M\$ ont été investis dans la revitalisation du quartier par les secteurs publics et privés, dont 60% par le secteur privé ; 4 362 nouveaux emplois ont été créés, 4 067 étudiants sont arrivés dans le quartier et quelque 160 ateliers d'artistes ont été construits ou rénovés. En outre, 1 417 logements nouveaux ont pignon sur rue. Et enfin, la population du quartier augmente, le revenu moyen des familles fait un bond spectaculaire et le chômage diminue de façon tout aussi spectaculaire, passant de 27 % en 1996 à 10,7 % dix ans plus tard.

Selon une compilation effectuée à partir des informations obtenues auprès des établissements concernés, ce sont plus de 5 000 emplois qui ont été créés ou maintenus dans le quartier avec l'arrivée du personnel spécialisé de l'industrie du savoir et celui, tout aussi spécialisé, des nouvelles technologies et des arts numériques. De son côté, le Centre de développement économique et urbanisation de la Ville écrit : « le nombre de travailleurs a augmenté dans le quartier de 13 % entre 1996 et 2001 et de 33 % entre 2001 et 2006 pour s'établir à 12 280 en 2006 » (Ville de Québec, 2010 : 22). Précisons que la population totale du quartier s'élevait, en 2005, à 7 500 personnes (*Ibid*), ce qui signifie que le quartier offre beaucoup plus d'emplois que le nombre de résidents qui y habite et un emploi sur deux est relié à l'arrivée des entreprises de l'industrie du savoir, des nouvelles technologies et du milieu artistique.

Pour résumer, la stratégie de miser sur l'action culturelle pour assurer la revitalisation du quartier n'a produit ses résultats relativement à l'implantation de nouvelles entreprises seulement dans un deuxième temps, principalement entre 1995 et 2005. La période précédente, 1989-1995, aura été utilisée pour changer l'image, les perceptions ou les représentations sociales du quartier. Comment expliquer des résultats aussi probants? Se pourrait-il que des aspects intangibles aient exercé une influence sur le processus de décision des entrepreneurs à s'implanter dans le quartier? D'où notre troisième question de recherche.

Des aspects intangibles comme la fierté, la confiance, la sécurité, le sentiment d'appartenance inciteraient-ils des entrepreneurs à mettre en œuvre de nouveaux projets dans un quartier central où l'ensemble des acteurs semblent miser sur la culture comme fer de lance d'un vaste projet de revitalisation urbaine?

Notre recherche démontre que l'action culturelle a contribué à la revitalisation du quartier Saint-Roch en changeant l'image négative du quartier qui avait un effet repoussoir aux yeux des entrepreneurs. Elle confirme également notre intuition de départ qui nous faisait émettre l'hypothèse que l'action culturelle soit porteuse de symboles ou de « messages » qui produisent des effets intangibles, positifs ou négatifs, stimulants ou rebutants, sur la capacité d'un milieu d'engendrer ou d'attirer des entrepreneurs. Bien qu'indissociables du processus de décision des entrepreneurs, ces aspects intangibles sont souvent négligés parce qu'ils sont immatériels et difficilement, voire même non comptabilisables. Pourtant, notre recherche démontre qu'ils sont au cœur de l'analyse de l'opportunité d'affaires faite par l'entrepreneur dont la décision d'investir est fortement corrélée à sa perception du milieu. C'est précisément ce qu'affirme Jean-Paul L'Allier interrogé à ce sujet, en 2012 : « La fierté, c'est le moteur du développement d'une ville, une fierté que tous doivent partager, grands commerçants autant que jeunes étudiants sans le sou »³⁸⁸. Un symbole fort de cette fierté retrouvée a été le retour de la salle de rédaction du journal *Le Soleil* dans le quartier, en 2004, après l'avoir quitté dix ans plus tôt.

À la question de savoir s'il existe un lien entre la stratégie de développement culturel, les aspects intangibles et l'entrepreneuriat le cofondateur du Cercle répond :

³⁸⁸ Lortie, M.-C. (2012). « M. L'Allier et l'acupuncture urbaine ». *La Presse*, 4 avril 2012.

Les artistes ont changé l'image du quartier par l'image qu'ils produisent. De voir que l'artiste qui est présent dans le quartier a la force de changer l'image du quartier, ce n'est pas négligeable. Est-ce que la politique culturelle qui en découle peut avoir un effet sur l'entrepreneuriat? Ça a l'air que oui. Est-ce que ça peut faire en sorte que l'entrepreneuriat est directement lié à l'artistique ou à la culture, je ne le sais pas. Mais l'image du quartier étant en changement, est-ce que c'est ça qui a fait la totalité du changement? Je ne suis pas prêt à affirmer ça. Ce que je peux dire, c'est que les artistes y participent de façon très importante. Je ne peux que constater que quand le quartier était à son plus bas, ce sont les artistes qui ont sonné la charge pour entreprendre la revitalisation du quartier.

La fierté a-t-elle un lien avec l'action culturelle et l'entrepreneuriat? « Difficile à dire », juge un répondant du domaine financier en référence aux entreprises d'arts numériques « Quand tu examines le mode de gestion et de production de ces entreprises, tu constates que c'est un amalgame de culture et de technologie. Ces deux volets ont-ils une influence l'un sur l'autre? Impossible de répondre, mais je constate qu'ils se sont succédé dans le temps, la culture ayant précédé l'entreprise ».

Bien sûr, des constructions physiques comme Méduse, les ateliers d'artistes, le Jardin Saint-Roch, la venue de l'École des arts visuels et l'installation du Centre de développement économique et d'urbanisme (CDEU) dans l'édifice de la Fabrique, entre autres, témoignaient de la détermination de la Ville de revitaliser le quartier. Mais ces réalisations concrètes n'expliquent pas tout, sinon le gigantesque projet de la Grande Place, de béton et d'acier, aurait suscité l'enthousiasme de la population alors qu'il a été rejeté par la majorité d'entre elle. On comprend alors que ces réalisations sont porteuses de messages qui suscitent l'admiration (la bibliothèque Gabrielle-Roy) ou le rejet (La Grande Place). Ces réalisations stimulent la fierté, le sentiment d'appartenance et incite la population et les entrepreneurs à venir s'y établir ou au contraire, elles rebutent les investisseurs et poussent la population la plus mobile à fuir le quartier vers un ailleurs plus accueillant. En matière de développement local ou de revitalisation urbaine, les décisions sont porteuses de sens, de valeurs, d'orientations que les entrepreneurs privés, associatifs, institutionnels ou politiques décodent et interprètent avant de décider de leur action. Et d'ailleurs, les ménages en quête d'un milieu de vie en font tout autant.

Voilà qui explique que la Ville ait décidé d'affecter un professionnel des communications pour miser sur les aspects intangibles comme la sécurité, la volonté de reconstruire le quartier, de

projeter l'image d'un « quartier latin » où se croiseraient des entrepreneurs non conformistes, des artistes, des étudiants et des intellectuels de haut niveau.

En résumé, la Ville et ses partenaires entrepreneurs ont misé sur des réalisations concrètes « en dur » pour la revitalisation du centre-ville, mais ils ont aussi – et tout autant – insisté sur les aspects intangibles pour en assurer le succès. Les uns ont-t-ils précédé les autres? « Difficile à dire », avait répondu un de nos répondants, spécialiste du financement des entreprises et observateur avisé de l'évolution du quartier. Lors de l'arrivée du siège social de l'Université du Québec dans le quartier, Pierre Lucier, alors président de l'institution avait perçu chez les intervenants une sorte d'unanimité forgée autour des orientations et des décisions envers la revitalisation du quartier. Cette perception est composée de signaux qui peuvent être mobilisateurs ou décourageants et le quartier Saint-Roch a vécu les deux modes à deux périodes différentes. Chose certaine, ces signaux intangibles participent aux décisions et notre recherche démontre leur importance dans le processus de décision de l'entrepreneur.

8.3 La contribution à la connaissance

Lors de notre inscription au doctorat en études urbaines, nous avons en tête l'interaction de deux grands volets de la vie en société : la culture et l'économie. Au fil des lectures et des discussions en séminaires de doctorat, nous avons constaté que la place de la culture dans l'économie était bien documentée dans la littérature scientifique, notamment à l'aide d'indicateurs économiques comme l'ampleur des investissements, le nombre d'emplois créés, l'effet multiplicateur et autres mesures statistiques du développement économique. Ce qui l'était beaucoup moins – pour ainsi dire, pas du tout – concerne la sensibilité des acteurs du développement économique et les entrepreneurs à l'égard de l'action culturelle. Avec d'autres auteurs qui ont abordé la question, nous avons constaté une forme certaine de culturisation de l'économie, mais qu'en était-il des motivations des entrepreneurs à l'égard de la culture? Nous avons donc précisé notre sujet de thèse pour nous arrêter sur la relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat dans un milieu urbain en revitalisation. Ce faisant, cette thèse se distingue des recherches effectuées sur l'impact de la culture dans l'économie.

Notre thèse se distingue également des articles et études consultés à propos du quartier Saint-Roch³⁸⁹. Ces nombreux écrits qui rejoignent à l'occasion un aspect ou un autre de notre recherche, se sont révélés indispensables, par exemple, pour comprendre les enjeux politiques, entre autres Belley, (1992) ; Bherer, (2003) ; Lemieux, (2010) et sociaux, entre autres Villeneuve (1982, 2000) ; Freedman, (2011) soulevés par la revitalisation du quartier.

Aucun, toutefois, n'abordait notre sujet, notre hypothèse de départ et nos questions de recherche tous liés à l'analyse de **la relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat**. À travers cette thèse, nous avons également démontré la **force des symboles** dans le processus de décision des entrepreneurs. Enfin, en forçant à peine le trait, nous proposons pour clore cette section sur notre contribution à la connaissance un examen critique de la **stratégie de densification**, abondamment utilisée de nos jours dans les municipalités du Québec, de même qu'une analyse des conditions de **pérennité des ateliers d'artistes** dans tout projet de revitalisation urbaine. Reprenons une à une chacune de ces « idées » dans les sous-sections suivantes.

³⁸⁹ Entre autres : Belley, (1992, 1997, 2003) ; Hulbert, (1994) ; Hangard, (1998) ; Mercier (1998a, 2000, 2002, 2006) ; Nicole (2001) ; Morisset (2001) ; Simard (2003) ; Bherer (2003) ; Boulianne et Fontanetti Aguiar. (2007) ; Lemoine (2006, 2013) ; Dumont (2007) ; Harvey (2008) ; Freedman (2009, 2011) ; Lemieux (2010).

8.3.1 Culture et entrepreneuriat : une relation stimulante

Le premier apport de notre travail à la connaissance consiste justement à avoir démontré que la culture et l'entrepreneuriat font bon ménage. Nous avons vu par les réponses à nos questions de recherche que notre hypothèse de départ à l'effet qu'une stratégie d'action culturelle entretient une relation stimulante avec l'entrepreneuriat a été confirmée. En retournant à la recension des écrits que nous avons consultés, nous n'avons pas trouvé de recherches qui traitent directement de ce sujet. Les écrits qui s'en rapprochent le plus concernent le rôle des activités culturelles dans l'attractivité d'un territoire.

Dès le départ, nous avons choisi l'*action culturelle* plutôt que le concept de culture au sens large définissant ainsi l'angle d'approche : l'*action* mettait en scène des acteurs de l'urbanité, soit les artistes et les travailleurs culturels, les élus municipaux, les comités de citoyens, les entrepreneurs, les gouvernements, les populations victimes de démolitions de l'habitat vétuste et ainsi de suite. L'interaction de ces acteurs a conduit la gouvernance urbaine à mettre en place des programmes visant la revitalisation du quartier, programmes qui ont produit des résultats tangibles et observables.

C'est ainsi que durant les trois périodes étudiées, ces résultats ont varié selon le type de gouvernance et l'approche entrepreneuriale retenue ; de 1965 à 1989, on misait sur une approche de développement exogène et un entrepreneuriat de type consortium qui écartait, à toutes fins utiles, les entrepreneurs locaux ou les confinaient à un rôle de sous-traitance. Les changements structurels dans les pratiques commerciales et le regroupement des établissements dans les centres commerciaux de banlieue ont vidé de son sens la mission du centre-ville et les démolitions qui ont suivi ont fait le reste. Durant cette période, hormis le succès de l'implantation de la bibliothèque Gabrielle-Roy, l'action culturelle était pour ainsi dire absente de la conception du développement de la gouvernance affairiste de cette période.

C'est à partir de 1989, avec l'élection de la nouvelle équipe du Rassemblement populaire que l'action culturelle devient la principale stratégie de reconversion du quartier à la suite de la découverte de la présence d'une quarantaine d'ateliers d'artistes dans le secteur. Parallèlement, les consultations des acteurs socio-économiques du quartier démontrent leur volonté de participer à cette reconversion de leur quartier. S'impose alors un nouveau paradigme du développement qui a un lien direct avec l'entrepreneuriat, soit l'approche endogène qui préconisait un entrepreneuriat *fragmenté* qui ouvrait la porte à la participation des entrepreneurs locaux. Tant et si bien, que la définition de l'entrepreneuriat s'est élargie et que des artistes en

arts visuels, des acteurs de l'économie sociale et communautaires, des promoteurs immobiliers, des cadres supérieurs de l'Université du Québec, des élus municipaux, des commerçants, des promoteurs des nouvelles technologies et des arts numériques se sont affairés à la reconversion du quartier.

Nulle part, dans la recension des écrits, n'avons-nous retracé une étude exposant une volonté entrepreneuriale aussi concertée et mobilisée. On retrouve certains aspects du lien entre action culturelle et reconversion urbaine dans des villes comme Roubaix, par exemple, mais nous n'avons pas trouvé, du moins dans les écrits que nous avons recensés, de recherche portant sur la relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat.

À propos de l'entrepreneuriat, une autre contribution à la connaissance de notre recherche est d'avoir démontré que la définition de ce concept dépasse largement la compréhension qu'on s'en fait habituellement, c'est-à-dire, un individu du secteur privé qui crée une entreprise. Nous avons étendu cette définition de l'entrepreneur à des artistes, à un maire et des conseillers municipaux, à des hauts fonctionnaires, à des associations citoyennes, à des entreprises d'économie sociale, bref, à tout individu ou groupe qui s'investissait dans la revitalisation du quartier. Tous ces entrepreneurs percevaient les mêmes messages porteurs de la volonté du conseil municipal et des citoyens engagés dans la démarche de revitalisation de faire de ce quartier un endroit agréable où il fait bon vivre et travailler. Chacun à leur manière, ces entrepreneurs ont mis l'épaule à la roue et reconstruit le quartier.

À cet égard, notre thèse se démarque et les résultats de notre recherche sur ce point sont sans équivoque : ce sont les artistes et les projets culturels d'envergure mis en place à la suite de l'élection du Rassemblement populaire, en 1989, qui ont amorcé la réhabilitation du quartier et exercé sur un entrepreneuriat endogène un effet stimulant.

Tous les répondants rencontrés reconnaissent l'apport incontestable des artistes dans le renversement de la tendance à la dégradation de ce quartier et dans l'émergence d'un nouveau paradigme de développement fondé sur l'action culturelle et la participation citoyenne. Et surtout, comme nous le verrons maintenant, c'est là un des fondements de cette thèse : l'action culturelle et l'engagement des artistes ont produit des résultats intangibles qui ont changé la perception du quartier chez l'ensemble des entrepreneurs qui ont participé à la revitalisation du quartier.

8.3.2 La force des symboles dans les décisions des entrepreneurs

Le rôle des aspects intangibles et la force des symboles dans les décisions des entrepreneurs de passer de l'idée à l'action nous sont toujours apparus comme la partie négligée des études sur les conditions entourant les choix stratégiques des entrepreneurs³⁹⁰. Nous avons donc placé cette question au cœur de notre recherche. Quel rôle jouent les aspects intangibles, comme la confiance ou l'estime de soi, la sécurité, la fierté, l'identité, le sentiment d'appartenance, souvent accolés aux projets culturels et qui peuvent éventuellement stimuler le désir de démarrer une entreprise dans un quartier en plein processus de changement ou de régénération? Et, *a contrario*, les aspects intangibles négatifs comme l'insécurité, la gêne, le rejet, servent-elles de repoussoir à la décision d'un entrepreneur de s'investir dans un quartier dégradé?

Ici encore, notre recherche est concluante et pourrait constituer un apport non négligeable à la connaissance. Elle indique que les entrepreneurs décodent les signaux intangibles découlant des décisions collectives ou politiques adoptées à l'égard des projets de revitalisation ou de développement urbains.

Plusieurs répondants ont souligné que l'importance de ces signaux intangibles pourrait avoir incité la Ville à investir dans une stratégie de communication dont l'enjeu consistait à reconstruire l'image d'un quartier Saint-Roch nouveau, sécuritaire, et entre autres, porteur d'opportunités d'affaires pour les entrepreneurs. Nous avons vu qu'à compter du milieu des années 1990, le quartier a eu à sa disposition, à temps plein, un conseiller en communication qui a multiplié les communiqués, les annonces, les capsules d'information sur les projets, les événements, les inaugurations, les lancements, les initiatives, bref, sur tout ce qui gardait vivant et actuel la revitalisation du quartier Saint-Roch. Interrogé dans le cadre de nos entretiens, ce conseiller en communication nous affirmait :

J'ai tout de suite constaté que les gens en avaient assez de la guerre des motards³⁹¹, ils avaient honte de leur quartier ; les beaux souvenirs de la période faste des grands magasins avaient disparu. La population voulait du changement et notre mandat consistait à faire connaître nos bons coups. Au fond, mon rôle consistait à bâtir une

³⁹⁰ Hormis les travaux de la Chaire Bombardier sur les PME de l'Université du Québec à Trois-Rivières et ceux du professeur Pierre-André Julien sur l'importance de l'information dans le processus de décision des entrepreneurs, la recherche sur les aspects intangibles nous semble peu avancée.

³⁹¹ Les motards criminalisés se disputaient le contrôle du quartier et du Mail comme ils le faisaient dans plusieurs autres villes du Québec, entre 1994 et 2002, avant que l'État et les forces policières ne procèdent à un vaste coup de filet qui déstabilisa leurs opérations.

nouvelle identité pour le centre-ville autour de trois thèmes : le *quartier latin*, l'*effervescence* et le *centre-ville*.

En somme, le quartier Saint-Roch de la fin de la décennie 1990 représentait beaucoup plus qu'un « district culturel » comme le conçoit Walter Santagata (2002, 2004) : il offrait plutôt l'image une concentration d'entreprises et d'institutions interreliées autour de la *créativité*. Un quartier devenu très hétérogène et qui correspond à l'analyse du professeur Pierre-André Julien, de l'Université du Québec à Trois-Rivières selon qui les sociétés homogènes ou à capital social tissé serré autour de « liens forts » ont tendance à devenir conservatrices et réfractaires au changement alors que les sociétés qui accueillent des nouveaux venus et qui entretiennent des « liens faibles » offrent un climat propice à l'innovation et à la créativité (Julien, 2004). Le quartier Saint-Roch de la fin de la décennie 1995-2005 projetait l'image d'une société hétérogène composée de professionnels en provenance d'horizons divers, ce qui favorisait la créativité et l'innovation.

Un chercheur français, Jacques Gautrand (2003) explique que les produits et services sont porteurs d'une première signification perceptible de façon courante par le consommateur, mais qu'ils projettent aussi un deuxième sens qu'il appelle l'économie symbolique ou l'économie relationnelle. Par exemple, l'achat d'une voiture est plus qu'un moyen de transport, c'est aussi l'image ou le reflet-miroir des goûts, des préférences et même des valeurs son propriétaire. Ainsi, tout comme le consommateur est influencé par le deuxième sens découlant des produits et services, l'entrepreneur ou l'investisseur est sensible aux décisions des administrations publiques qui indiquent l'environnement dans lequel il va opérer.

Ce qu'il faut retenir de cet aspect de notre recherche, c'est que les aspects intangibles découlant du choix de la gouvernance urbaine de miser sur l'action culturelle ont constitué un facteur important de la revitalisation du quartier Saint-Roch. Cette constatation pourrait sans doute servir aux élus municipaux à considérer le poids des idées, des valeurs, le sens des mots et des formes urbaines dans les décisions qui concernent la revitalisation urbaine ou le développement d'un nouveau territoire comme les écoquartiers.

8.3.3 La densification urbaine : un objectif ou un résultat?

Une autre contribution à la connaissance découlant de notre analyse de l'évolution de la revitalisation du quartier Saint-Roch touche la densification urbaine. Même si le sujet ne faisait pas nommément partie de notre sujet de thèse, il est intéressant de s'y arrêter, car notre

analyse nous porte à interpeler cette pratique très répandue dans le monde municipal. La densification vise à concentrer l'habitation dans les périmètres urbains desservis par les réseaux de services publics. Sans remettre en question le bien-fondé de ce postulat qui prend le contrepied de l'étalement urbain devenu très dispendieux, notre recherche pose la question de le définir comme un *objectif* ou comme un *résultat*. La question qui se pose à la suite de l'analyse de notre empirie, est s'il faut *d'abord* rendre le quartier agréable pour les futurs résidents ou s'il faut *forcer* l'habitation coûte que coûte au moyen de crédits de taxes foncières afin d'attirer des résidents. Cette question soulève celle de l'attractivité du territoire souvent évoquée dans la recension des écrits par des auteurs comme Lefebvre (2008) ou Gravari-Barbas (2013). Pour sa part, Françoise Taliano-des Garets (2007) propose une typologie de l'interaction entre la culture et l'attractivité des villes qui sied tout à fait à notre sujet.

Selon elle, il y a d'abord le fait, pour le territoire, de renouer avec une image favorable ; c'est la *réactivation*. Dans ce cas, il s'agit de villes à fort potentiel qui ont recours à l'action culturelle pour sortir de leur réserve, qui ne sont pas dévitalisées et qui cherchent une voie pour relancer leur développement. L'auteure propose ensuite le cas de villes qui ont dû casser une image défavorable ; c'est la *reconstruction*. Le cas du quartier Saint-Roch durant la période 1989-1995 s'inscrit dans cette catégorie. La troisième forme consiste à consolider une image déjà positive ; à ce stade, c'est la *confirmation* de l'état existant où la culture est devenue un moteur de redéploiement urbain. Pour l'auteure, dans les trois cas, l'action culturelle s'impose comme un levier important de l'attractivité du territoire et dans chacun des cas, les mesures prises par les villes visent à rendre le quartier intéressant. Et dans les trois cas, l'action culturelle ambitionne de rendre le territoire intéressant en vue d'un résultat qui est le redéploiement urbain.

Rappelons qu'à la consultation tenue en décembre 1990 sur les actions à mener pour revitaliser le centre-ville, plusieurs mémoires insistaient sur la construction de logements pour remplacer ceux qui avaient été démolis comme le souhaitaient, entre autres, le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham et le projet du Rassemblement populaire, Espace Saint-Roch. Réflexe tout à fait normal dans les circonstances, car fondé sur la mémoire du lieu : des centaines de logements avaient été rasés, il fallait donc en rebâtir de nouveaux. D'autres mémoires proposaient plutôt d'entreprendre la revitalisation du quartier en favorisant la mise en place d'activités qui changeraient la perception du quartier plutôt que de commencer par l'habitation. Dans l'état de dégradation où se trouvait le centre-ville, la Ville a plutôt choisi la réhabilitation du quartier avant d'adopter une politique d'incitation à l'habitation qui aurait coûté très cher en subventions et crédits de taxe sans produire nécessairement les résultats attendus. Pour être

efficace, la densification résidentielle devait donc être précédée d'une phase d'attractivité du territoire.

Selon plusieurs répondants – nous l'avons déjà souligné –, le quartier avait si mauvaise réputation que les entrepreneurs n'étaient pas enclins à construire des condominiums ou des appartements sans savoir s'ils pourraient les vendre ou les louer. Le même raisonnement s'appliquait aux entrepreneurs qui auraient voulu. La demande pour ouvrir un restaurant, un commerce de vêtements ou toute autre entreprise de service était quasi absente puisque la majorité de la population la plus mobile active avait déserté le quartier. L'administration L'Allier a compris qu'une politique d'habitation forcée pourrait être coûteuse en plus de s'avérer peu efficace, car l'habitation dépend largement des préférences et surtout de la perception des consommateurs à l'égard du quartier. La Ville a donc choisi de rendre le quartier acceptable socialement avant d'ouvrir le chapitre de l'habitation.

C'est donc à un changement de perception du quartier que l'administration du Rassemblement populaire s'est employée durant les cinq premières années de sa gouvernance, de 1990 à 1995. La Ville a donné le ton en réhabilitant l'édifice industriel désaffecté de la Dominion Corset devenu La Fabrique et en y logeant un Service de la Ville, le Centre de développement économique et urbain, et en invitant l'École des arts visuels de l'Université Laval à partager l'édifice avec elle. Après les ateliers d'artistes et l'édifice de la Fabrique, ce fut au tour de Méduse, de l'Ilot Fleurie et du Jardin Saint-Roch.

En définitive, notre recherche démontre qu'en matière de revitalisation d'un quartier urbain lourdement dégradé, il faut d'abord rendre le quartier intéressant, agréable à vivre et sécuritaire avant d'espérer que la population vienne y tenir feu et lieu. Aussi la Ville a-t-elle choisi « pour réparer des ans l'irréparable outrage » du quartier de mettre en place des programmes qui contribueraient à sa réhabilitation. La nomenclature de ces programmes montre une gamme étendue d'objets : la rénovation et la restauration résidentielle, l'acquisition et la rénovation d'ateliers par les artistes, la construction neuve et le recyclage de bâtiments vétustes, le dégagement des terrains et le réaménagement des cours des résidences, la rénovation des façades des bâtiments situés sur les artères commerciales³⁹². L'incitatif utilisé était la subvention ou le crédit de la taxe non résidentielle (taxe d'affaires) dans le cas des ateliers d'artistes et des bâtiments commerciaux pour certains programmes. « On va en faire une belle ville », avait déclaré le maire, sous-entendant par là qu'il souhaitait en faire une ville attirante pour les entrepreneurs comme pour les résidents qui nourriraient le projet de s'y établir. Le programme

³⁹² Règlement no 4535, Ville de Québec.

touchant le recyclage de bâtiments anciens, entre autres, a permis la conversion d'anciennes usines de la rue Saint-Vallier en lofts d'habitation très convoités.

Ajoutons qu'en la matière, la revitalisation du quartier Saint-Roch ne fait pas exception ; dans les quartiers SoHo, Greenwich Village, East Village et Chelsea, à New York, dans le quartier Saint-Michel, à Bruxelles ou dans celui de la Distillerie, à Toronto, ce sont les artistes et des activités culturelles qui ont revitalisé des quartiers industriels et commerciaux dévitalisés. Comme d'ailleurs dans plusieurs autres villes à travers le monde (Teisserenc, 1997 ; Saint-Pierre, 2002, 2004 ; Schuetz, 2013). La densification a suivi.

En somme, la recherche montre qu'il fallait d'abord changer la perception du quartier avant d'espérer que de nouveaux résidents viendraient y habiter. Dans notre modélisation en boucles exposant les périodes de revitalisation du quartier, ce climat favorable aux investissements dans le quartier apparaît à la troisième boucle, à partir des années 1995. Pour tout dire, la densification apparaît comme un résultat souhaitable plutôt que comme un objectif à atteindre. Un objectif qui vise, dans ce cas, à tout mettre en œuvre pour proposer aux résidents du quartier « un milieu où il fait bon vivre ».

8.3.4 Comment assurer la pérennité des ateliers d'artistes dans la revitalisation d'un quartier ?

Notre thèse a fait abondamment état du rôle des ateliers d'artistes dans la revitalisation du quartier Saint-Roch au titre de l'amorce d'une stratégie d'action culturelle et du changement de la perception du quartier chez les entrepreneurs. Il est important d'y revenir, car le rôle joué par les ateliers d'artistes dans la revitalisation du quartier Saint-Roch est bien connu par les artistes en arts visuels et sert souvent de référence comme nous avons pu le constater lors d'une étude que nous avons réalisée pour la Ville de Gatineau³⁹³. Nous avons vu que cette initiative, telle qu'appliquée dans le quartier, a atteint ses objectifs, mais pourrait-elle être répliquée ailleurs? De plus, les programmes mis de l'avant durant les années 1990 ont-ils assuré la pérennité des ateliers dans le quartier et maintenu leur rôle dans le développement urbain?

Les programmes de soutien aux ateliers d'artistes ont permis de passer d'une quarantaine d'ateliers en 1990 à près de 160, dix ans plus tard, ce qui faisait du quartier Saint-Roch, selon un répondant du Service de développement économique et d'urbanisme de la ville, une des plus importantes concentrations d'ateliers d'artistes au Canada. Ces ateliers sont-ils toujours en activité? Contribuent-ils toujours à l'identité du quartier? Qu'est-il advenu de ces programmes?

Dans une lettre adressée au maire et à la conseillère responsable de la culture, le 18 février 2013, un « groupe d'artistes, et d'artisans provenant de quartiers, de générations et de disciplines différentes » (LesartistesdelavilledeQuébec, 2013 : 1) dénonçait l'abandon, en 2008, du règlement R.V.Q 384 sur le programme de subventions visant le maintien d'ateliers d'artistes professionnels dans le quartier. La lettre rappelle le rôle de ces artistes entrepreneurs qui n'ont pas hésité à s'établir dans le quartier, alors qu'il était à son plus bas dans la perception qu'il projetait dans la population. La lettre souligne également les aspects intangibles de la culture :

N'oublions pas que les artistes de la ville de Québec ont entre autres contribué à faire revivre de manière permanente certains quartiers centraux. L'histoire récente nous rappelle que ce sont eux qui les premiers ont investi ces quartiers désertés et ont ainsi attiré des institutions et entreprises qui y ont vu là un milieu de vie émergeant actif et foisonnant. Ce qu'ils créent autour d'eux, si c'est aussi intangible et immatériel, c'est néanmoins très perceptible par l'entourage (LesartistesdelavilledeQuébec, 2013 : 2).

³⁹³ Étude déposée le 8 décembre 2014 à la Ville de Gatineau.

Pour ce regroupement d'artistes et d'artisans, cet abandon semble d'autant plus paradoxal que des villes qui ont imité Québec pour le programme de soutien aux ateliers d'artistes, comme Lévis, Baie-Comeau et Montréal, maintiennent leur programme de remboursement de taxe foncière. Nous avons validé cette information auprès des villes concernées.

Cette position des artistes est confirmée par un sondage interne mené par le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV) et le Conseil des métiers d'arts du Québec (CMAQ) au printemps 2013, « les artistes et artisans locataires ou propriétaires de leurs ateliers ont subi une forte augmentation de leur compte de taxes sur les édifices non résidentiels depuis 2008 et tout particulièrement en 2013 » (*Ibid* : 1) ce qui compromet leur présence dans le quartier. Ces associations ainsi que le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches et le groupe LesartistesdelavilledeQuébec proposent d'élaborer un nouveau programme *Les murs porteurs* dont l'objectif serait de « maintenir et protéger les retombées économiques générées à Québec par les ateliers d'artistes » (*Ibid* : 2). L'argumentaire exposé dans la lettre insiste : « Le programme d'Art public de la Ville de Québec et la Mesure Première Ovation pour les 35 ans et moins ne peuvent être viables à long terme sans un programme de maintien des ateliers d'artistes sur son territoire. Ce sont des maillons de la chaîne de production artistique, l'artiste étant la base de la chaîne, le maillon à soutenir » (*Ibid* : 2).

Le point de vue des artistes relativement aux programmes destinés aux ateliers d'artistes n'est cependant pas partagé par la Ville. Interrogé au sujet de la pérennité des ateliers dans le quartier, un employé-cadre³⁹⁴ qui a réalisé une inspection et une analyse fine de la situation des ateliers d'artistes affirme que la majorité des ateliers ont été détournés de leur fonction artistique au profit d'autres activités de fabrication ou converti en appartements. Cette situation a forcé la Ville à mettre fin aux programmes d'exemption ou de remboursement d'impôt foncier destinés aux ateliers d'artiste en 2008. « Ces ateliers ne paient plus la taxe foncière non résidentielle puisqu'ils sont désormais reconnus comme résidence ; ils paient donc l'impôt foncier au taux de base résidentiel » (*Ibid*).

Dans une entrevue au journal *Le Soleil*, Josée Landry-Sirois, propriétaire depuis 2004 d'un atelier-loft à la *Manufacture*, coin Saint-Vallier et Langelier, affirme qu'elle projetait de vendre sa propriété cette année-là (2010). Elle aurait bien aimé retrouver un atelier dans le quartier, mais soutient que ce n'était pas très réaliste, car les coûts d'acquisition sont devenus prohibitifs. Mais

³⁹⁴ Un fonctionnaire de la Ville qui a choisi de garder l'anonymat. Entretiens réalisés le 20 mars et le 1^{ier} avril 2014.

pourquoi voulait-elle partir ? Parce que le modèle de copropriété ne lui convenait plus. Elle explique :

Il y a une vision très romantique de l'atelier d'artiste dans Saint-Roch [...], mais la réalité est différente. Nos voisins ne sont plus nécessairement des artistes qui utilisent leur espace comme atelier. Ce sont des architectes, des professeurs de littérature, qui ont plus de moyens qu'un artiste en arts visuels. Et si tu vis en copropriété avec des gens qui ont de plus gros revenus que toi, [et qu'ils] décident de voter une grosse cotisation pour faire des travaux, tu ne peux pas suivre explique Josée Landry-Sirois (Desloges, *Le Soleil*, 1^{er} novembre 2010 : 9).

Même si la perspective de quitter le quartier la rend un peu amère, Josée Landry-Sirois reconnaît : « Je ne me plains pas, c'est sûr qu'en vendant, je vais faire un profit, parce que la valeur des immeubles a beaucoup augmenté dans Saint-Roch. Mais ce qui est triste, c'est que ce ne sera sûrement pas à un artiste en arts visuels. J'en (sic) connais aucun qui pourrait se payer un atelier de 160 000\$! » (*Ibid*).

Un autre artiste, auteur-compositeur et interprète, propriétaire d'un atelier aux *Ateliers du roulement à billes*, nous avouait : « J'ai encore mon atelier, mais je vais bientôt le vendre, car je ne me reconnais plus dans cet endroit depuis que les ateliers se transforment en résidence et que les artistes s'en vont ». Plus loin dans la conversation, il ajoutait qu'il réaliserait sans doute un profit important dans la vente de son atelier et s'en défendait en affirmant que le quartier avait pris beaucoup de valeur et que les biens fonciers en avaient fait autant.

Le 11 novembre 2013, un groupe d'artistes se réunissaient au Centre Alyne-Lebel pour préparer une rencontre avec le Bureau des arts et de la culture de la Ville au sujet des ateliers d'artistes. Le compte-rendu de cette rencontre exprime certaines critiques de la manière dont ont été administrés les programmes d'acquisition et de rénovation des ateliers d'artistes mis en place en 1996. Carole Baillargeon, chargée de la rédaction du compte-rendu de la rencontre, rappelle que le programme répondait à un besoin exprimé par les artistes et les centres d'artistes des années 1990.

[Toutefois] le programme comportait des failles : la sélection des artistes acquéreurs était gérée par le promoteur immobilier. Au départ, le programme de la ville n'exigeait pas le statut d'artiste professionnel, la durée de fonction des ateliers était fixée à 5 ans. Les

conseils d'administration des syndicats de copropriété étaient mal outillés pour gérer cette administration et surtout pour le volet lié à la pérennité de fonction atelier. Ils n'ont toujours pas d'outils légaux pour le faire (Baillargeon, 2013 :1).

Dans un entretien qu'elle nous accordait le 1^{er} mai dernier en compagnie d'autres artistes du quartier, Carole Baillargeon poussait plus loin l'analyse. Au début des années 1990, les artistes travaillaient dans des locaux peu coûteux que les propriétaires louaient souvent pour y assurer une présence, en attendant l'occasion de raser l'édifice et d'en construire un nouveau qui serait plus rentable. Les artistes vivaient continuellement avec la crainte de se faire évincer. Ils ont donc réclamé de la ville un programme d'acquisition et de rénovation des ateliers. C'est grâce à ces programmes que des dizaines d'ateliers ont été acquis, rénovés et d'autres construits. Plusieurs centres d'artistes autogérés étaient eux aussi dans cette situation précaire avant d'emménager dans la coopérative Méduse.

Ce qui s'est produit dans les années qui ont suivi pose la question fondamentale d'inscrire les ateliers d'artistes dans la durée. Dans les faits, les artistes propriétaires d'ateliers à Québec se sont retrouvés dans la même situation que ceux qui ont contribué à la revitalisation de quartiers dégradés dans d'autres villes ; leur présence et leurs activités ont provoqué une hausse rapide des valeurs foncières et immobilières et ils se sont fait offrir, à Québec comme à New York (SoHo), Toronto (le quartier de la Distillerie) et ailleurs, un prix de vente bien supérieur au prix payé à l'achat. Dans ces villes comme à Québec, plusieurs ont vendu et ont quitté le quartier devenu trop cher pour y demeurer. Faut-il leur reprocher d'avoir accepté des subventions ou crédits de taxe pour s'installer dans le quartier et de revendre ensuite à fort profit? Ces artistes entrepreneurs sont-ils différents de toutes ces entreprises – et elles sont nombreuses – qui profitent de généreux avantages fiscaux pour s'établir dans telle ou telle ville et qui vendent ensuite leur usine pour aller s'installer dans une autre ville? Les artistes sont des travailleurs autonomes, des entrepreneurs qui investissent dans leur entreprise-atelier au même titre que les entreprises privées qui disposent de moyens financiers généralement bien supérieurs à ceux des artistes. « Pas pire qu'un autre » lançait l'un d'eux à l'évocation de son choix de vendre son atelier.

Faut-il en conclure que ces programmes destinés aux ateliers d'artistes constituaient une erreur à ne pas répéter? « Que non » répond l'auteur-compositeur interprète cité plus haut qui évoque plutôt une période de transition ; la Ville a répondu à une époque par des programmes qui

correspondaient aux problèmes vécus par les artistes à cette même époque. Ajoutons que ces programmes ont produit les résultats attendus et contribué à la revitalisation du quartier.

Est-ce à dire que la Ville de Québec ne considère plus aussi importante la présence des artistes dans le quartier? Il semble que non puisque la conseillère municipale responsable des dossiers culturels annonçait en octobre 2013 l'aménagement de nouveaux ateliers d'artistes au 707 rue Saint-Vallier Est, dans le quartier Saint-Roch, dans l'immeuble patrimonial de 165 ans qui accueillait jusqu'à sa fermeture le 2 novembre 2010 le salon funéraire Lépine Cloutier (Gagnon, *Le Journal de Québec*, 3 octobre 2013). Le bâtiment a été acheté par un promoteur privé qui « [...] veut en faire un lieu technoculturel où se mélangent technologie et arts visuels. La Ville louera au propriétaire pour 222 000 \$ par année l'espace prévu pour une trentaine d'ateliers qui seront gérés par un organisme artistique qui reste encore à trouver » (Gaudreau, *Le Soleil*, 4 octobre 2013 : 5). L'entente prévoit toutefois que l'organisme en question devra retourner annuellement 100 000\$ à la ville de Québec. Voilà qui tend à confirmer que la fin des programmes d'acquisition et de rénovation des ateliers d'artistes ne signifiait pas un désaveu de la Ville de cette forme d'action culturelle ; elle indique plutôt qu'une réflexion est en cours sur les meilleures façons de promouvoir et surtout de maintenir la présence d'ateliers d'artistes dans le quartier Saint-Roch.

Tout comme pour la Maison Longue, ce nouveau complexe d'ateliers d'artistes appelé La Centrale sera réservé exclusivement à des fins de travail ; la fonction résidentielle n'est pas prévue. Autre particularité, les ateliers seront loués et non vendus aux artistes ce qui apparaît comme une condition de pérennité des ateliers. Notons enfin que la notion de concentration d'ateliers d'artistes dans un même lieu s'inscrit dans la continuité des complexes semblables – les Ateliers du roulement à billes, la Cartonnerie, la Manufacture, la Maison Longue, Méduse etc. – implantés dans le quartier. Il semble, en effet, que de tels regroupements confirment une tendance qui se remarque dans plusieurs villes au Québec et ailleurs³⁹⁵.

³⁹⁵ Les villes de Montréal (Le Chat des artistes, l'usine Grover, le Pi², Le Cercle carré, Le Radar, etc.), de Saguenay (Toutout), de Rimouski (Paradis), de Farrelton (PAF-FAS), de Chelsea (La Fab, centre des arts, de la culture et du patrimoine) pour ne citer que celles-là favorisent les regroupements d'ateliers d'artistes, la plupart réunis sous le modèle coopératif ou d'organisme à but non lucratif.



Figure 79 : La résidence funéraire Lépine Cloutier en novembre 2010 qui sera convertie en « lieu technoculturel où se mélangent technologie et arts visuels ». (Photothèque *Le Soleil*, Patrice Laroche).

En termes de développement urbain, la tendance à concentrer les ateliers dans un même lieu et à privilégier un mode de propriété collective répond à l'objectif de la durée. Même si le quartier où sont implantés les ateliers se valorise et que la valeur des propriétés suit le même mouvement, la propriété collective apparaît comme le mode d'organisation le plus susceptible de répondre à l'objectif de pérennité. C'est du moins la voie choisie par la Ville de Québec pour la réalisation du projet de La Centrale, sur la rue Saint-Vallier. Dans une recherche inédite sur le sujet réalisée pour Les Ateliers créatifs, à Montréal, la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud/Plateau-Mont-Royal note que parmi « les solutions les plus courantes pour assurer une certaine pérennité à la présence d'espaces de création destinés à des artistes se trouve (sic) la location collective à long terme à l'intérieur de bâtiments existants » (CDEC Centre-Sud/Plateau-Mont-Royal, 2011 : 4).

Il existe, par ailleurs, une autre façon de soutenir la pérennité de la création artistique et le maintien des ateliers d'artistes comme le rappelle un comité d'étude formé d'artistes en arts visuels de Québec³⁹⁶ et d'autres voix à travers le Québec³⁹⁷ en référence au rapport L'Allier. En mars 2010, un comité de travail présidé par Jean-Paul L'Allier déposait son rapport à la ministre

³⁹⁶ Il s'agit d'un comité composé de membres du Réseau des Artistes en arts visuels de la Capitale qui s'est formé pour développer un argumentaire à soumettre au Service de la culture de la ville de Québec. Carole Baillargeon a rédigé un rapport inédit de cet argumentaire dont nous avons obtenu copie.

³⁹⁷ C'est le cas, entre autres, d'une démarche entreprise le 3 septembre 2012 auprès de la Ville de Gatineau par Isabelle Regout, une artiste qui réclame l'application de l'article 92 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., chapitre C-47.1).

de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Intitulé *Rapport du comité L'Allier sur la démarche de réflexion avec les associations concernées par l'application des lois sur le statut des artistes*, le rapport propose une façon de renouer avec les programmes de remboursement de la taxe non résidentielle instaurés par l'administration du Rassemblement populaire pour inciter les artistes à s'établir ou à demeurer dans le quartier Saint-Roch. L'alinéa de l'article 92 de la *Loi sur les compétences municipales* qui concerne ce remboursement de taxe se lit comme suit :

Art. 92. Toute municipalité locale peut, par règlement, adopter un programme en vertu duquel elle accorde des subventions ou des crédits de taxes aux artistes professionnels au sens de la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature* et sur leurs contrats avec les diffuseurs (chapitre S-32.01) et aux artistes au sens de la *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma* (chapitre S-S-32.1). Une personne morale sous le contrôle d'un tel artiste ou un groupement de tels artistes qui n'est pas une personne morale peut bénéficier du programme à la place de l'artiste qui contrôle la personne morale ou des artistes qui forment le groupement (L'Allier, 2010 : 56).

Cette mesure apparaît d'autant plus pertinente que « la valeur des propriétés dans le quartier Saint-Roch a considérablement augmenté et, par conséquent, le taux de taxation » (Baillargeon, 2013 : 2). Le comité d'étude s'appuie sur une recommandation du rapport L'Allier qui « suggère aux municipalités de s'adresser à l'instance provinciale pour le remboursement de ces sommes ou de l'inclure dans l'entente ministère de la Culture et des Communications-Ville » (*Ibid* : 2). Le Ministère « pourrait soutenir les collectivités locales dans cette initiative en remboursant à la municipalité, comme elle le fait déjà en application de l'article 33 de la *Loi sur les biens culturels* (L.R.Q., chapitre B-4) pour les biens culturels exemptés de taxes foncières, une partie ou la totalité du manque à gagner de la municipalité en raison du crédit accordé » (*Ibid*). Voilà une piste à considérer pour assurer l'implantation et la pérennité des ateliers d'artistes.

8.4 Limites de l'étude : entre matérialité et immatérialité

Si les résultats de notre étude³⁹⁸ ont démontré que l'action culturelle produit un effet incitatif favorable à l'entrepreneuriat dans un quartier urbain dévitalisé – en favorisant la mise en place des conditions qui vont rétablir l'acceptabilité sociale du territoire visé – nous n'avons pas obtenu toutes les réponses attendues sur les aspects intangibles et leur rôle dans le développement local. Dans le cadre de cette recherche, rappelons que ces aspects intangibles sont définis comme des biens immatériels, impalpables, qui comportent une valeur d'influence susceptible d'impulser une action individuelle ou de groupe. Nous avons vu qu'avec l'avènement de l'économie postindustrielle et les raffinements du marketing, le capital immatériel a pris une importance accrue dans les stratégies d'entreprise et celles du développement des territoires. Des organisations internationales comme Cités et gouvernements locaux unis ou World Cities Culture Forum placent la culture au centre des stratégies de développement urbain.

Pourtant, nous terminons cette recherche avec le sentiment que cette dimension de notre travail soulève peu d'intérêt de la part des chercheurs. La recension des écrits souligne le travail de certains d'entre eux qui abordent les aspects intangibles ou immatériels par le biais de l'opportunité d'affaires, de la communication, de l'information et de la sérendipité (Granovetter, 1983 ; Perrin, 1992 ; Charreaux, 1998 ; Julien, 2005 ; Verstraete, 2005 ; Vivant, 2009) ou du marketing territorial (Berneman et Meyronin, 2010 ; Gehl, 2012 ; Gravari-Barbas, 2013). S'agirait-il d'une question d'indicateurs de mesure?

Une chercheuse en Études urbaines, du Lab'Urba, Institut français d'Urbanisme–Université Paris-Est, Camille Tiano, s'est interrogée dans ses travaux récents, sur les valeurs de l'urbanité en distinguant le quantifiable et l'intangible. Si certaines valeurs de la ville sont facilement quantifiables à l'aide d'indicateurs éprouvés, comme le calcul de la productivité, les échanges marchands ou encore son rang sur l'échelle des villes où il fait bon vivre, Tiano pose la

³⁹⁸ Notre recherche nous a fourni certaines occasions d'intervenir dans le débat public pour faire valoir le rôle de la culture et des artistes dans la revitalisation ou le développement urbain, ce qui démontre l'intérêt de ce sujet dans la vie municipale.

<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/353418/la-cite-culturelle>

<http://www.ledevoir.com/politique/villes-et-regions/410433/revitalisation-urbaine-la-culture-ou-les-artistes>

<http://www.lautrevoix.com/Culture/2014-05-09/article-3718135/Les-artistes,-acteurs-du-developpement/1>.

Cette recherche intéresse aussi la ville de Gatineau qui nous a mis sous contrat pour proposer une stratégie d'implantation d'ateliers d'artistes sur son territoire. En outre, le CLD et la MRC Papineau nous ont invité à participer à un symposium sur L'Art public et le développement économique et le CLD de la Côte-de-Beaupré a fait de même pour tenter de convaincre les élus de la MRC de considérer l'appui aux artistes comme un investissement porteur de retombées en matière de développement local et de qualité de vie.

question : « Peut-on limiter les valeurs de la ville à des valeurs quantifiables? » (2010 : 7). Car à n'utiliser que des indicateurs quantitatifs, elle craint, avec d'autres auteurs comme Michael Sorkin, Mike Davies ou David Mangin, que « la ville – ou du moins ce que l'on veut en montrer – ne se réduise plus qu'à un vaste centre commercial standardisé » (*Ibid* : 7).

L'insuffisance des valeurs qualitatives dans l'évaluation de la ville se mesure surtout « dans les contextes de dévalorisation ou de revalorisation » (Tiano, 2010 : 8). Notre recherche sur la revitalisation du quartier Saint-Roch démontre clairement que la mauvaise réputation du quartier n'attirait ni les institutions ni les entrepreneurs. Rappelons qu'il a d'abord fallu changer la représentation du lieu avant de convaincre les entrepreneurs à s'établir dans le quartier. Ces changements sont de l'ordre de la représentation, de l'affectif, de la sensibilité ; ils font entrer la subjectivité et la mobilisation communautaire dans les mécanismes d'appréciation de la ville et dans le processus de décision des entrepreneurs. « L'entrepreneur doit avoir confiance dans l'écosystème dans lequel il souhaite évoluer. C'est l'outil de mesure de son engagement. S'il n'a pas confiance, il ne s'engage pas » précise Pierre-André Julien.³⁹⁹

Concrètement, nous ne prétendons pas faire un choix entre les valeurs quantifiables et les valeurs intangibles, car « il apparaît qu'elles font sens [sic] les unes par rapport aux autres » (Tiano, 2010 : 14). Par contre, notre recherche démontre que les valeurs intangibles semblent peser tout aussi lourd que les valeurs quantifiables dans les décisions que doivent prendre les élus municipaux et les services d'urbanisme. Et tout particulièrement dans les cas d'un quartier dévitalisé.

Ce que confirme Hervé Dupont, ingénieur et architecte, spécialiste de l'urbanisme et de l'aménagement urbain, dans l'introduction du livre *Aménager la ville par la culture et le tourisme* de Maria Gravari-Barbas (2013) : « Auparavant, ces fonctions plus immatérielles, sans être négligées par les villes, relevaient dans l'esprit de tous, d'autres instances et d'autres logiques que celles de l'aménagement [...] et l'on ne voyait pas toujours l'intérêt d'un dialogue entre ces deux logiques, celle de la fabrication de la ville et celle de sa dimension culturelle et touristique » (2013 :7). Rappelant la place que les infrastructures ont toujours occupée dans la fabrication de la ville, il poursuit :

[...] derrière ces fonctions matérielles, se cachent des fonctions plus immatérielles comme l'image, le rayonnement international, l'attractivité, la fierté des habitants et leur sentiment d'appartenance à la ville ou au contraire de mise à l'écart – toutes réalités qui

³⁹⁹ Entretien réalisé le 12 mars 2015.

transforment nos villes et orientent leur avenir plus sûrement que beaucoup de réalisations matérielles (2013 : 7).

L'équipe qui avait pris les rênes de la ville de Québec en 1989 semble avoir compris l'importance de ces fonctions immatérielles, de ces valeurs intangibles.

8.5 Quelques avenues de recherche

Ces valeurs intangibles sont par contre apparues difficiles à expliquer par nos répondants. Chaque fois que nous les interrogeons sur la nature des messages qui transitent entre l'action culturelle et l'entrepreneur (et la population), ils nous ramenaient à leur expérience et à leur métier d'artiste ou d'entrepreneur. Nous avons compris que leur demander d'expliquer la nature de ces messages relève de disciplines comme la psychosociologie, les sciences sociales appliquées, la philosophie, la sémiologie et les disciplines spécialisées des sciences humaines et que ces travailleurs culturels n'ont pas nécessairement la formation qui leur permettrait de répondre à ces questions spécialisées. À ce propos, le géographe français Armand Frémont affirmait déjà, il y a plus de 40 ans, que les lieux ne peuvent plus être considérés comme des réalités objectives et que les géographes, entre autres, doivent approfondir ce sujet à l'aide des sciences humaines parmi lesquelles il cite l'ethnologie, la sociologie, la psychologie et la textologie (Frémont, 1974). Le champ multidisciplinaire des études urbaines se prête avantageusement à une telle recherche ; il conviendrait donc de poursuivre l'étude de ce point auprès de chercheurs de ces disciplines et particulièrement, de celles du domaine de la sémiologie. Il nous semble que si nous parvenions à mieux décortiquer et comprendre les signes qui permettent de connaître et de reconnaître les messages qui transitent de l'action culturelle à l'entrepreneur, nous disposerions de meilleurs arguments pour inviter les élus municipaux à recourir à l'action culturelle dans la revitalisation urbaine.

Autre champ d'études : la mise à jour de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et sites gouvernementaux et publics* communément appelée la loi du 1%. Lors de son adoption, cette loi visait, entre autres, la promotion de l'art public, l'accessibilité des arts visuels au grand public et l'embellissement de l'espace public. Bien sûr, une telle loi présentait aussi l'avantage de « tailler de l'ouvrage » pour les artistes en art public. Or, cette loi a franchi le seuil des 50 ans d'application et les pratiques de construction de nombreux édifices publics ont bien changé depuis. Cette loi a fait l'objet de révisions en 1979, en 1981 et en 1996 « cette politique [ne] s'applique [toujours qu'] aux ministères et aux

organismes du gouvernement ainsi qu'aux personnes qui reçoivent une subvention de ces derniers pour la réalisation d'un projet de construction d'un bâtiment ou d'aménagement d'un site » (Gouvernement du Québec, décret 955-96, 7 août 1996). Il faut regretter que cette politique ne s'applique toujours qu'aux seuls bâtiments du gouvernement du Québec. Surtout que désormais, pour les immeubles de bureaux, le gouvernement a recours à une pratique couramment utilisée dans le secteur immobilier privé : un groupe promoteur construit l'immeuble et loue aux gouvernements les espaces disponibles. Le gouvernement n'étant pas propriétaire, le bâtiment échappe ainsi à l'application de la loi ce qui réduit le potentiel de contrats pour les artistes en arts visuels. Mais l'essentiel n'est pas de ce côté ; il se trouve évidemment du côté du secteur immobilier privé.

Le secteur privé de la construction est significatif à la fois pour l'embellissement de nos villes et pour augmenter l'offre de travail des artistes en arts visuels. Sans attendre les concours d'art public, certaines initiatives prises par des artistes montrent que le secteur privé pourrait être sensible à un élargissement de l'application de la loi ou à une politique d'incitation en ce sens. Dans le quartier Saint-Roch, l'ancien édifice du *Soleil*, qui abrite le Centre de développement des nouvelles technologies (CDTI), une propriété privée, a accepté une proposition de Florent Cousineau d'intégrer une œuvre d'art à l'architecture du bâtiment rénové ; c'est la *Chute des mots* (figure 15 et 16). Le cinéma Odéon, autre propriété privée a fait appel au même artiste pour masquer son stationnement étagé. Et que dire de *La Falaise apprivoisée* qui a fait l'objet de nombreuses critiques avant de se voir décerner le prix du public en architecture? (Figures 13 et 14)⁴⁰⁰.

Dans les trois cas, le résultat a contribué à l'embellissement et à la définition d'une nouvelle identité du quartier et dans chacun des cas, il s'agissait d'une initiative privée de l'artiste auprès des propriétaires des immeubles. Ces cas démontrent aussi qu'une ouverture existe dans le secteur privé pour une intégration de l'art à l'architecture ou à l'environnement de l'immeuble. Le travail des artistes du quartier Saint-Roch démontre si besoin était, le rôle et l'importance de l'intégration des arts à l'architecture pour rendre l'aménagement urbain convivial et participer à l'amélioration de la qualité de vie d'un milieu. Sans compter qu'une révision de la loi et

⁴⁰⁰ Le même artiste vient de compléter une commande de l'entreprise Cascades, propriété des frères Lemaire qui ont voulu faire cadeau d'une œuvre qui représente leur engagement environnemental, social, économique et culturel, à Kingsey Falls. <http://www.florentcousineau.com/iiiix/media/details/?id=&k=10669#>.

l'ouverture de son application au secteur privé auraient un impact majeur sur le domaine de l'art public.

Il nous semble qu'une recherche d'impact sur l'application de la *Politique* aux nouvelles pratiques de construction des édifices publics de même qu'aux immeubles du secteur privé pourrait démontrer la pertinence de la révision de la loi. Voilà des champs de recherche à investir...

En terminant, cette recherche nous semble une contribution à la connaissance par l'analyse du rapport entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat, mais aussi, par les avenues de recherche qu'elle dégage pour approfondir la compréhension du rôle des aspects intangibles dans le développement local. La relation entre l'action culturelle et l'entrepreneuriat nous semble présenter un vif intérêt pour les élus municipaux et les acteurs économiques. Elle offre aussi une forme de développement urbain fondé sur la créativité, la convivialité, la qualité de vie, le respect de l'historicité du lieu et de la culture de la population qui habite la ville. Ce qui ne peut manquer d'intéresser la population dans son ensemble.

EN GUISE D'INTRODUCTION...

a) Le contexte de l'Étude

- L'auteur de l'étude effectue un retour aux études après une carrière professionnelle. Il a une expertise concrète du développement local et régional. Il est inscrit à l'INRS Urbanisation, Culture et Société, au doctorat en Études urbaines. Sujet de thèse : «*L'action culturelle et l'entrepreneuriat : le cas de la revitalisation du quartier Saint-Roch, à Québec*».
- Une vingtaine d'entretiens sont projetés dont huit (8) avec des acteurs culturels et douze (12) avec des entrepreneurs du secteur privé ou associatif. Ce nombre pourrait varier en cours de réalisation de l'étude.

- L'entretien que nous allons réaliser ensemble durera entre 60 et 90 minutes.

b) Présentation de la lettre d'information et du formulaire de consentement

- À titre de participant volontaire, vous avez le droit de mettre fin à l'entretien à tout moment ou de ne pas répondre à certaines questions ainsi que de votre droit de vous retirer à tout moment.
- Droit de décider d'être identifié ou non, d'être cité ou non dans la thèse ou les textes qui pourraient en découler.

- Enregistrement ou non de l'entretien ?

PRE-TEST : Trois entretiens ont été réalisés avec des témoins des périodes étudiées.

CADRE D'OPÉRATION pour les entretiens semi-dirigés avec les acteurs culturels et les entrepreneurs. L'objectif de ces entretiens est de connaître le quartier par ceux qui y ont été associés de près et de chercher à savoir le rôle joué par l'action culturelle auprès des entrepreneurs dans la revitalisation du quartier ainsi que les facteurs intangibles qui auraient pu y contribuer.

* * * * *

1 – Identification : qui êtes-vous et quelle a été votre implication dans le quartier Saint-Roch, surtout durant les années 80 et 90 ?

2 – Lieu : pouvez vous me dépeindre la vie du quartier, durant les années quatre-vingt ? Milieu physique ? Population ? Indicateurs économiques (chômage, niveaux de revenu, scolarité, groupes communautaires et ainsi de suite), tentatives pour relancer le quartier ?

3 – Dévitalisation (1965-1989) : Causes du déclin d'un centre-ville autrefois florissant ? (Grands magasins, entreprises manufacturières, restaurants et cabarets, Mail Saint-Roch, marché plein air, trou de Saint-Roch, exode de la population, itinérance, délinquance, etc.). Style de gouvernance ? L'action culturelle est-elle présente dans la phase de dévitalisation ? Comportement des entrepreneurs durant cette phase ? Actions et programmes de la Ville pour freiner la dégradation du quartier ? Résultats ? Perceptions du quartier ?

4 – Période charnière 1990-1995 : D'après vous, à quelle époque situez-vous le tournant entre la dévitalisation et la revitalisation du quartier ? Quels sont les principaux faits ou événements qui en témoignent ? Pouvez-vous retracer les faits saillants de l'histoire du quartier durant cette décennie ? Indices de dévitalisation. Projets de revitalisation. Style de gouvernance ? Les projets avancés par la Ville. Réactions de la population du quartier. Projets présentés par les partis politiques municipaux. Importance de la culture (exemples de projets concrets). Réactions des entrepreneurs. Représentations du quartier véhiculées par les résidents et les médias ? Comment réagissent les entrepreneurs ? Par les entrepreneurs ? Quels entrepreneurs ? Actions menées par la Ville ? Par les acteurs culturels ? Résultats tangibles et intangibles ?

5 – Revitalisation (1995-2005) : Comment s'est amorcée la revitalisation du quartier ? Qui a pris l'initiative ? Y a-t-il eu plusieurs propositions ? D'où provenaient ces propositions ? Type de gouvernance. Participation citoyenne ? Y a-t-il, selon vous, une stratégie principale qui a contribué à la revitalisation du quartier ? S'il y a lieu, qui était l'initiateur et le porteur (leader) de cet élément moteur ? Quel en a été le ou les déclencheurs ? Rôle et types d'entrepreneurs ? Liens avec l'action culturelle ? Programmes mis de l'avant pas la Ville ? Participation des

gouvernements nationaux ? Résultats selon les types d'entrepreneurs ? Quelles en ont été les principales manifestations ? Place et rôle des aspects intangibles dans la co-construction du quartier ?

6.1 Action culturelle et entrepreneuriat : Le maire de Québec de 1989 à 2005 soutient que la revitalisation du quartier s'est réalisée autour d'une stratégie de développement culturelle. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation ? Pouvez-vous donner des exemples de cette action culturelle ? Quel a été l'impact de cette action ? A-t-elle contribué à impulser un certain type de revitalisation et d'urbanisation : (a) services privés (restaurants, boutiques, librairies, disquaires, nettoyeurs, etc.); (b) services publics (bibliothèques, parcs, mobilier urbain sélectif, éducation, activité communautaires, santé, etc.); (c) type d'entreprises (secteur tertiaire, loisirs payants, artisans d'art, etc.) ? Comment considérez-vous l'intégration de l'art à l'architecture ? L'art public vous « parle-t-il. » ?

6.2 ... et valeurs sous-jacentes : Peut-on affirmer que l'action culturelle est porteuse de valeurs qui lui sont propres, comme le renforcement du sentiment identitaire, la fierté, la confiance en ses moyens, le rayonnement, le changement d'image, la sécurité, l'attractivité, etc. ? À votre connaissance, ces valeurs de l'action culturelle ont-elles une relation avec l'entrepreneuriat ? La capacité des entrepreneurs locaux à se lancer en affaires ? Le goût de créer une entreprise ?

Si oui, la population locale a-t-elle intégrée ces valeurs ? Ces initiatives ont-elles contribué à une ségrégation dans la population, par exemple celle qui a choisi de demeurer dans le quartier (ou qui a été forcée de le quitter) par opposition à celle qui est venue s'y établir depuis ?

Formulaire de consentement des personnes interviewées

**«L'ACTION CULTURELLE ET L'ENTREPRENEURIAT : LE CAS DE LA
REVITALISATION DU QUARTIER SAINT-ROCH, À QUÉBEC»**

J'ai pris connaissance du projet de recherche décrit dans la lettre d'information.

J'ai été informé(e), oralement et par écrit, des objectifs du projet, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de ma participation au projet.

J'ai également été informé(e) :

- a) de la façon selon laquelle les chercheurs assureront la confidentialité des données et en protégeront les renseignements recueillis,
- b) de mon droit de mettre fin à l'entretien ou à son enregistrement, si je le désire, ou de ne pas répondre à certaines questions,
- c) de mon droit, à titre de participant volontaire à cette étude, de m'en retirer sans préjudice à tout moment si je le juge nécessaire.
- d) de mon droit de communiquer, si j'ai des questions sur le projet, avec le responsable du projet : Yvon Leclerc, étudiant au doctorat à l'INRS Urbanisation, Culture et Société (819-503-5608) ;
- e) de mon droit de décider si je veux être identifié ou non et éventuellement cité dans le texte final ou dans tout autre document découlant de cette recherche et, si je refuse d'être identifié, du risque d'une identification personnelle indirecte en raison de l'indentification éventuelle des groupes ou organismes consultés. C'est pourquoi je décide que ...

..... Oui, j'accepte d'être identifié ou cité.

..... Non, je refuse d'être identifié ou cité.

- f) Si j'ai répondu «Oui» à la question précédente, je demande à l'auteur de la recherche ...

..... à prendre connaissance des passages issus de mon entretien pour de fins de validation, de correction ou, le cas échéant, de refus (i.e. la possibilité de faire retirer certains passages ou la totalité des passages issus de l'entretien).

..... il n'est pas nécessaire de me soumettre le ou les passages cités dans le rapport final et ou dans tout autre document puisqu'il j'assume entièrement les propos issus de mon entretien.

J'ai l'assurance que les propos recueillis au cours de cet entretien seront traités de façon confidentielle et anonyme. Cependant, je suis conscient que malgré toutes les précautions prises à cet effet, il demeure possible que je sois identifié de manière indirecte.

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites dans la lettre d'information sur le projet, ci-annexée.

Je signe ce formulaire en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Signature du participant

Date

Responsable du projet de recherche :
Yvon Leclerc
20 rue des Alizés
Gatineau J9A 3C3
yvonleclerc@videotron.ca

Tél : 819-503-5608

**CE PROJET A ÉTÉ DÛMENT APPROUVÉ PAR LE COMITÉ D'ÉTHIQUE
EN RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS DE L'INRS EN DATE DU**

.....

BIBLIOGRAPHIE

- Allard, M. (2009). «L'heure de gloire de la classe créative». *Le Soleil*, 22 février 2009. <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/200902/21/01-829886-lheure-de-gloire-de-la-classe-creative.php>
- André, I. et A. Abreu. (2009). «Social Creativity and Post-Rural Places: The Case of Montemor-o-Novo, Portugal». *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, XXXII: 1, (Spring/printemps 2009) : 101-114. ISSN : 0705-4580.
- Andrew, C., Léveillé, J., et L. Quesnel. (1985) «Le pouvoir local et les stratégies de réaligement dans les centres urbains du Québec». *Anthropologie et Sociétés*, vol. 9, n° 2 : 117-149.
- Arnaud, C., Boulanger, G., Follioret, T., Rodrigo, N. et V. Ruskova (2014). «Politiques urbaines et culturelles de Marseille-Provence 2013, échelle globale, échec local?» Dir. Gura, R. et N. Styczinska. *Identités et espaces publics européens*. Paris, L'Harmattan : 35-56.
- Ascher, F. (1995). *Métapolis ou l'Avenir des villes*, Éd. Odile Jacob.
- Ascher, F. (1998). «Nous ne sommes pas moins urbains, nous le sommes autrement». Dans Béhar, A., Etchegoyen, A. et R. Fraisse, *Ville et développement, le territoire en quête de sens*. Paris, éd. Textuel : 36-41.
- Ascher, F. (2001). *Les nouveaux principes de l'urbanisme, la fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*. La Tour D'Aigues, Éd. de l'Aube.
- Ascher, F. (2003). «En finir avec la notion de centralité?». Dans «Centralités dans la ville en mutation. Quelles perspectives d'action pour les pouvoirs publics?» Lyon, *CERTU, Aménagement et urbanisme*, coll. Débats.
- Ascher, F. (2008). *Les nouveaux compromis urbains, Lexique de la ville*. Paris, éd. de l'Aube, coll. Monde en cours : 27-28.
- Augustin, J.-P. (2010). *Villes québécoises et renouvellement urbain depuis la Révolution tranquille*. Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, coll. Questions à la ville.

- Augustin, J.-P. et A. Lefebvre. (2004). «D'autres regards sur les pratiques culturelles territorialisées». Dans Augustin, J.-P. et A. Lefebvre (Dir) *Perspectives territoriales pour la culture*, Pessac. Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, coll. Culture en région : 290-296.
- Authier, J.-Y. et Y. Grafmeyer. (2001). «Conclusion». Dans Authier J.-Y. *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, *Anthropos*, coll. «Villes» : 171-188.
- Aydalot, P. (1986). *Milieus innovateurs en Europe*, Paris : Économica/GREMI.
- Bacqué, M.-H., G. Divay, D. Rose, A.-M. Séguin et G. Sénécal. (2003). *Survol de quelques politiques de revitalisation urbaine*. Montréal, INRS-Urbanisation Culture et Société.
- Bagnasco, A. et LE GALES P.(1997) «Les villes européennes comme société et comme acteur». *La Découverte*, 38.
- Baillargeon, C. (2013). Comité ateliers d'artistes. Synthèse de la rencontre du 11 novembre 2013 au Centre Alyne-LeBel. Copie de l'auteure, non publiée.
- Bailly, A. (1989). «L'imaginaire spatial, plaidoyer pour une géographie des représentations», *Espaces Temps*, 40-41 : 53-58.
- Bairoch, P. (1999). «Les écarts de revenus étaient-ils importants avant le développement économique moderne?». *Mythes et paradoxes de l'histoire économique* : 143-154.
- Baron, C. (2003). «La gouvernance: débats autour d'un concept polysémique». *Droit et société*, 54 (2003/2) : 329-349.
- Barreau, J.-C. et G. Bigot. (2005). *Toute l'histoire du monde, de la préhistoire à nos jours*. Paris, Librairie Arthème Fayard, coll. Le livre de poche.
- Barthon, C., I. Garat, M. Gravari-Barbas et V. Veschambre. (2007). «L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs». *Géocarrefour*, vol. 82, n° 3 : 111-121.
- Bassand, M. (1992). «Développement local et processus identitaire». Dans Gagnon, C. et J.L. Klein, *Les Partenaires du développement face au défi du local*. Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'interventions régionales, coll. «Développement régional» : 276-295.
- Baszanger, I. et A. Strauss. (1992). *La trame de la négociation*. Paris, L'Harmattan.

- Bédard, M. (2007). «La géographie culturelle québécoise : rôle et objet depuis la Révolution tranquille» *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 51, n° 143 : 219-242.
- Beaudin, G. (1992). «*Le rôle des coalitions en politique municipale : étude de cas : la ville de Québec*», Québec, Université Laval.
- Beaud, J-P. (2003). «L'échantillonnage» Dans Benoît Gauthier (dir), *La recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec : Presses de l'Université du Québec : 159-184.
- Becker H.S. (1986). «Biographie et mosaïque scientifique». *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 62-63, L'illusion biographique : 105-110.
doi : 0.3406/arss.1986.2323.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1986_num_62_1_2323
- Becker H.S. (1988). «Les mondes de l'art». Paris, Flammarion.
- Bélanger, M. (1981). «L'urbanité de Québec». *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 25, n° 64, avril 1981 : 11-16.
- Bélanger, A. (2005). «Montréal vernaculaire/Montréal spectaculaire : dialectique de l'imaginaire urbain». *Sociologie et sociétés*, vol. 37, n° 1 : 13-34.
- Bell, D. (1963). «Les formes de l'expérience culturelle». *Communications*, 2 : 1-22
- Bell, D. (1979). *Les contradictions culturelles du capitalisme*. Paris, Presses universitaires de France.
- Bell, D. (1995). «La dynamique des sociétés. Rencontre avec Daniel Bell». Dans *Magazine Sciences humaines*, n°56 : 32-35.
- Bellavance, G., Bernier, L. et B. Laplante (2001). «Les conditions de pratiques des artistes en arts visuels». Rapport d'enquête, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société et Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV).
- Bellavance, G., et Latouche, D. (2008). «Les ateliers d'artistes dans l'écosystème montréalais: Une étude de localisation». *Recherches sociographiques*, 49(2) : 231-260.

- Bellavance, G. et G. Sirois, C. Paré, A. Bao-Lavoie. (2014) *Innovations entrepreneuriales et pratiques émergentes dans le domaine des arts*. Institut national de la recherche scientifique, Laboratoire arts et sociétés, terrains et théories. Montréal, Carrefour Jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville.
- Bellemare, D. et Poulin-Simon, L. (1986). *Le défi du plein emploi : un nouveau regard économique*. Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Bellavance, G. et C. Poirier. (2012) «Champ culturel et espace montréalais (1) : la vie culturelle à Montréal avant 1960» et «Champ culturel et espace montréalais (II) : une agglomération urbaine en transition», dans Fougères, D. (dir), *Histoire de Montréal et de sa région*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Bellavance, G., Poirier, C., Langle, C., Boucher, F. E., Sicotte, G., Charest, N., et M. Lacroix (2013). «Culture et économie. De quelques récits structurants depuis le XIX e siècle». Dans Geneviève Sicotte et al. (dir), *Fiction et économie. Représentations de l'économie dans la littérature et les arts du spectacle, XIXe et XXe siècles*. Québec. Les Presses de l'Université Laval. coll. Monde culturel : 21-44.
- Belley, S. (1992). «Les partis politiques municipaux et les élections municipales de 1986 à Montréal et de 1989 à Québec». *Politique*, n°21 : 5-35.
- Belley, S. (1997). «Le nouveau management public et la gestion territoriale dans les agglomérations urbaines du Québec». *Canadian Public Administration*, 40(3) : 495-515.
- Belley, S. (2003). *Le territoire, la performance et la culture : des ferments pour une démocratie locale renouvelée*. Synthèse des trois tables rondes organisées dans le cadre des 1^{ers} Rencontres internationales «Démocratie et management local» tenues à l'ENAP de Québec du 20 au 23 mai 2003.
- Belley, S. (2003). «L'élection municipale de 2001 à Québec : l'interventionnisme municipal de la ville-centre contre le populisme fiscal des banlieues». *Recherches sociographiques*, XLIV, 2 : 217-238.
- Benavent, C. (2005). *Méthodologie de la recherche : la méthode d'étude de cas*, Cours: IAG 3940 Méthodologie de la recherche en Sciences de la Gestion, Université catholique de Louvain.
- Benko, G.B. (1 989) «Géographie des mutations industrielles: Le phénomène des pépinières d'entreprises». *Annales de Géographie*. 98e année, No. 550, Paris, Armand Colin : 628-645
- Benko, G., et A. Lipietz. (2000). *La richesse des régions. Pour une géographie socio-économique*. Paris, Presses universitaires de France.
- Bergeron, H., Surel, Y., et J.Valluy. (1998). «L'Advocacy Coalition Framework. Une contribution au renouvellement des études de politiques publiques?». *Politix*, 11(41) : 195-223.

- Berneman, C. et B. Meyronin. (2010). Dir. *Culture et attractivité des territoires. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*. Préface de Françoise Gourbeyre, coll. Gestion de la culture et du secteur non lucratif, Paris, L'Harmattan.
- Bherer, L. (2003). «Une lecture institutionnaliste du phénomène participatif. La politique consultative de la Ville de Québec». Thèse de doctorat, Université Montesquieu Bordeaux IV, Institut d'études politiques de Bordeaux.
- Bherer, L. (2006). «Le cheminement du projet de conseils de quartier à Québec (1965-2006) : un outil pour contrer l'apolitisme municipal ?» *Politique et Sociétés*, vol. 25, n° 1 : 31-56.
- Bherer, L. et L. Quesnel (2006) «La ville : laboratoire des enjeux démocratiques contemporains». (Dir) Laurence Bherer et Louise Quesnel, *Société québécoise des sciences politiques*, Volume 25, n° 1, f : 3-11 <http://id.erudit.org/iderudit/013512ar>.
- Bianchini, F. (1991) *City Centres, City Cultures: the Role of the Arts in the Revitalisation of Towns & Cities*, Manchester, Centre for Local Economic Strategies.
- Bianchini, F., et M. Parkinson (dir.). (1993). *Cultural Policy and Urban regeneration: the West European Experience*. Manchester: Manchester University Press.
- Bidou-Zachariasen, C. (dir) (2003). *Retours en ville*, Paris, Descartes et Cie.
- Blakely, E.J. et M.G. Snyder, (1995). «Fortress America: Gated and Walled Communities in the United States». Working Paper for Lincoln Institute of Land Policy, United States.
- Blanchet, A., et A. Gotman. (2005). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris, Nathan.
- Blondel, D. (2004). *Globalisation*, Paris, Odile-Jacob, col. Université de tous les savoirs.
- Bloch, M. 1952. *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*. A. Colin.
- Blumer, H. (1986). *Symbolic Interactionism : Perspective and Method*. Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- Boily, D. et D. Turgeon (1987). *L'incubateur d'entreprises : un outil de développement au service de la PME naissante*. Montréal, Gaëtan-Morin éd.
- Bois-Houde, S. (2011) «Le Cercle : libertés, envies, authenticité». *Le Soleil*, 29 octobre 2011

- Boistel, P. (2008). «La réputation d'entreprise : un impact majeur sur les ressources de l'entreprise». *Management & Avenir*, N° 17 : 9-25. DOI : 10.3917/mav.017.0009.
- Boisvert, D. (2003). «La recherche documentaire et l'accès à l'information» Dans B. Gauthier (dir), *La recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec : Presses de l'université du Québec : 85-100.
- Boltanski, L. et È. Chiapello. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard.
- Borer, M. I. (2006). «The Location of Culture: The Urban Culturalist Perspective». *City & Community*, vol. 5, no 2 : 173-197.
- Borges, C., Fillion, L. J., et Simard, G. (2008). Texte présenté et publié dans les Actes du colloque du ICSB/CIPE (International Council for Small Business/Conseil International de la Petite Entreprise), 2008 ICSB World Conference/Congrès mondial du CIPE 2008, Halifax, Nouvelle Écosse, Canada, 22-25 juin. *Cahier de recherche* N° 07.
- Bouchard, S., et C. Cyr. (2005). *Recherche psychosociale. Pour harmoniser recherche et pratique*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Boulab-Ayoub, J. (1995). *Mimes et parades. L'activité symbolique dans la vie sociale*. Paris, L'Harmattan, coll. La philosophie en commun.
- Boulianne, M.-C. et M. Fontanetti Aguiar. (2007). *Les effets de la revitalisation du quartier Saint-Roch sur les artistes: attraction, rétention et répulsion*, Laboratoire de recherche en sociologie, Université Laval.
- Bourassa, G. (1968). «L'administration municipale». *Recherches sociographiques*, vol. 9, n° 1-2 : 45-55. <http://id.erudit.org/iderudit/055391ar>
- Bourdieu, P. et A. Darbel. (1969). *L'amour de l'art*. Paris, Éd. de Minuit.
- Bourdieu, P. (1971). «Le marché des biens symboliques». *L'Année sociologique*, no 22 : 49-126.
- Bourgeois, F. (2008). «La revitalisation du quartier Saint-Roch, (ville de Québec) et ses effets sur l'expérience d'exclusion des femmes itinérantes» Mémoire de maîtrise en sociologie, Québec, Université Laval.
- Bourne, L. S. (1993). «Close Together and Worlds Apart: An Analysis of changes in the Ecology of income in Canadian Cities», *Urban Studies*, vol. 30, n°. 8 : 293-1317.

- Bourne, L. S. (1996). «Reinventing the Suburbs: Old Myths and New Realities». *Progress in Planning*, Elsevier, Vol. 46, n° 3 : 163-184.
- Bourdieu, P. et R. Johnson. (1993). *The Field of Cultural Production*. New-York: Columbia University Press.
- Bourdin, A. (2005). «Risques urbains». Dans Chapuis, J-Y., *Villes en évolution*. Paris, La Documentation française, coll. Villes et société.
- Boyer, J.-C. ; Decoster, E. et Newman, P. (1999). «Les politiques de revitalisation des aires urbaines d'anciennes industries à Londres et en Ile-de-France», *Cahiers de recherche*, n° 11, avril, Université de Paris VIII, Institut français d'urbanisme.
- Braun, D. et A. Bush (dir) (1999) *Pubic Policy and Political Ideas*. Edward Elgar Publishing
- Breux S, et C. Poitras (2011) «Saisir la ville matérielle et idéale». Dans G. Cloutier, J-P Collin et C. Poitras, *Dix ans d'études urbaines au Québec. Bilan et perspectives d'avenir*. Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Études urbaines : 73-95.
- Brundtland, G. H. (1989) Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Québec (Province). Ministère de l'environnement, & Québec (Province). Ministère des communications. (1989). *Notre avenir à tous*. Montréal: Éditions du Fleuve. (Version française de l'édition originale de 1987).
- Calvez, M. (2006). «L'analyse culturelle de Mary Douglas : une contribution à la sociologie des institutions», *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 22 octobre 2006, consulté le 25 janvier 2013. URL : <http://sociologies.revues.org/522>.
- Cambier, A. (2008). «La ville : objet culturel par excellence». Dans El-Haggar, Nabil, *À propos de la culture*, Paris, L'Harmattan, coll. Rendez-vous d'Archimède, t.2 : 199-222.
- Canadian Urban Economics. (1968). *Analyse des possibilités de l'utilisation du sol, 1966-1986*. Quartier Saint-Roch, Cité de Québec, Toronto.
- Caplow, T. (1970). *L'enquête sociologique*. Paris, Armand Colin.
- Caron, R. (2007) «La Ville demande le maintien des crédits d'impôt» *Médiamatin*, 6 décembre 2007 : 6

- Castells, M. (1972). *La question urbaine*. Paris, F. Maspéro.
- Castells, M. (1973). *Luttes urbaines et pouvoir politique*. Paris, F. Maspéro.
- Castells, M. (2000). *The Rise of the Network Society*, New York, Blackwell.
- Caune, J. (1999). *La médiation culturelle : une construction du lien social*. Article inédit mis en ligne le 22 novembre 1999. http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2000/Caune/index.php
- Caune, J. (2008). «Les conditions pour penser la notion de médiation culturelle en France, ces cinquante dernières années» *Culture pour tous. Actes du Colloque international sur la médiation culturelle*. Montréal.
- CDEC Centre-Sud/Plateau-Mont-Royal, (2011). *Recherche d'exemples internationaux en lien avec la préservation des ateliers d'artistes*. <http://www.atelierscreatifs.org/Documentation>
- Cettolo, H. (2005). «Action culturelle et développement local en milieu rural. Le cas de trois projets culturels en Midi-Pyrénées», *Ruralia*, 2000-06, [En ligne], mis en ligne le 25 janvier 2005. URL : <http://ruralia.revues.org/document156.html> Consulté le 12 mai 2009.
- Chambre de commerce de Québec. (1962). *Mémoire sur la rivière Saint-Charles*. Archives de la ville de Québec.
- Charreaux, G. (1998). «Le rôle de la confiance dans le système de gouvernance des entreprises». *Economies et Sociétés*, 32 : 47-66.
- Chazal, G. (2002). *Interfaces : enquêtes sur les mondes intermédiaires*. Paris, Éd. Champ Vallon, coll. Milieux.
- Chevrier, J. (2003). «La spécification de la problématique» Dans Benoît Gauthier (dir), *La recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Benoît Gauthier, (dir) Québec, Presses de l'université du Québec : 51-84.
- Choay, F. (1965). *Urbanisme, utopies et réalités*, Paris, Seuil.
- Choay, F. (1972). «Sémiologie et urbanisme», in Françoise Choay et al., *Le sens de la ville*, Paris, Seuil.
- Choquette, M. (1991). *Logements culturels, éléments d'une politique*, document miméographié, 83 p.

- Cloutier, G. (2009). «Les représentations du quartier en évolution: le programme de revitalisation urbaine intégrée dans Sainte-Marie à Montréal». Thèse de doctorat, Montréal, Institut national de la recherche scientifique (INRS-Urbanisation, Culture et Société) et Université du Québec à Montréal.
- Cloutier, G., Collin, J.P., et Poitras, (2011). Dix ans d'études urbaines au Québec: bilan et perspectives d'avenir. Les Presses de l'Université Laval, Coll. Études urbaines.
- Comeau, Y. Favreau, L. Lévesque, B. et M. Mendell (2001) *Emploi, économie sociale, développement local, les nouvelles filières*, coll. Pratiques et politiques sociales, Sainte-Foy PUQ.
- Comeau, Y et L. Lacombe (1998). «Monographie et évaluation du Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec (CRÉECQ) (1993-1998)». *Les Cahiers du CRISES*, coll. Études de cas d'entreprises d'économie sociale
- Commission européenne. http://ec.europa.eu/eu2020/index_en.htm
- Conseil des affaires sociales. (1989). *Deux Québec dans un*. Boucherville, Gaëtan-Morin éd.
- Conseil des affaires sociales. (1990). *Agir ensemble*. Boucherville, Gaëtan-Morin éd.
- Conseil des affaires sociales. (1992). *Un Québec solidaire*. Boucherville, Gaëtan-Morin éd.
- Cook, P. et L. Lazaretti (2008). *Creative Cities, Cultural Clusters and Local Economic Development*. London,UK, Edward Elgar Publishing Limited
- Currid, E. (2007). «How Art and Culture Happen in New York: Implications for Urban Economic Development», New-York: *Journal of the American Planning Association*, Vol. 73, N°. 4 : 454-467.
- D'Amboise, G. et J. Audet. (1996). *Le projet de recherche en administration. Un guide général à sa préparation*. Ch. 4. L'approche holistico-inductive. Presses de l'Université Laval.
- David, M. (2008). «Culture et développement local : le cas de Roubaix». Dans El Hagggar, Nabil, *À propos de la culture*. Paris, L'Harmattan, coll. Les Rendez-vous d'Archimède, tome 2.

- De Billy, P. (1996). «Méduse : l'alliance des Époques et des Espaces» *Continuité*, n° 67 : 36-41.
<http://id.erudit.org/iderudit/16060ac>
- De Carvalho, M. (2010). «La nouvelle dynamique culturelle des petites villes». Compte-rendu de lecture, *EspacesTemps.net* (à propos du livre d'Alain Lefebvre et Mariette Sibertin-Blanc, (2006) *Guide des politiques culturelles des petites villes*, APVF et Observatoire des politiques culturelles, Dexia Éditions.
- Desloges, J. (2010). Retour sur la revitalisation du quartier Saint-Roch. *Le Soleil*, 1 novembre 2010.
- Delporte, J. (2005). «Villes créatives». *Quartier Libre*. Vol. 13, n°6.
- Demers, F. (1994) «Sentiment d'appartenance et élections municipales : le rôle des médias et de leurs « raccourcis», *Communication et organisation* [En ligne], 6 | mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 18 mars 2014. URL :
<http://communicationorganisation.revues.org/1735>
- Demers, V. (2010). Le Centre Alyne-LeBel reçoit un coup de jeunesse. *Le Soleil*, 12 avril 2010.
- Deneault, A. (2013). *Gouvernance. Le management totalitaire*, Montréal, Lux («Lettres libres»).
- Denieuil, P.N. (2008). *Cultures et société, Itinéraires d'un sociologue*, Ed. L'Harmattan.
- Denoncourt, F. (2010) « Lépine Cloutier quitte Saint-Roch ». *Le Soleil*, 2 novembre 2010.
- Denzin, K. N. (1994). «The art and politics of interpretation». In *Handbook of qualitative research*. Thousand Oaks, CA, US, Sage Publications : 500-515.
- Denzin K. N. (2001). *Interpretive interactionism* (Vol. 16), US, Sage, 2nd éd.
- Dépelteau, F. (2000). *La démarche d'une recherche en sciences humaines: de la question de départ à la communication des résultats*. De Boeck Supérieur.
- Deslauriers, J.P. (1991). *Recherche qualitative, guide pratique*, Montréal : Chenelière/McGraw-Hill, (coll. «Thema»).
- Desloges, J. (2010). «Les artistes migrent de Saint-Roch vers Saint-Sauveur». *Le Soleil*, 1^{er} novembre 2010.

- Desloges, J. (2010). Retour sur la revitalisation du quartier Saint-Roch. *Le Soleil*, 1^{ier} novembre 2010.
- Divay, G. et S. Belley. (2007). «Le management de la complexité urbaine : la coordination, entre coopération et compétition». *Télescope*. ÉNAP.
- Divay, G. et S. Belley. (2012). «La gouvernance locale à l'épreuve de la mouvance territoriale : À propos de l'objet de la gouvernance locale» *Revue Gouvernance*, Automne 2012 (Vol.9, N°. 1).
- Di Méo G. (1998) «De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie». *L'information géographique*. Volume 62 n°3 : 99-110.
- Dolorieux, D. (1999) «La pépinière d'entreprise dans le contexte d'un parc scientifique : l'exemple du centre québécois d'innovation en biotechnologie à Laval, québec, (Canada)» *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, Vol 43, Issue 4 : 423-432.
- Doré, G. (1991). «L'organisation communautaire et l'exclusion politique des classes populaires» *Service social*, vol. 40, n° 3, 1991 : 82-103. <http://id.erudit.org/iderudit/706546ar>
- Dossou-Yovo, A. et D.-G. Tremblay. (2008). *Territoire, processus d'innovation dans les PME et acteurs intermédiaires : le cas du secteur des nouvelles technologies de l'information dans la région métropolitaine de Montréal*, Rimouski, Association de science régionale de langue française.
- Donzelot, J. (1999). «La nouvelle question urbaine». *Esprit*, Paris : 87-114.
- Donzelot, J. (2004). «La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation et gentrification». Paris, revue *Esprit*, mars-avril, n°303 : 14-39.
- Donzelot, J. (2006). «Quand la ville se refait. Un bilan de la rénovation urbaine» www.laligue.org.
- Dris, N. (2005) «Formes urbaines, sens et représentations : l'interférence des modèles», *Espaces et sociétés* 4/2005, n° 122 : 87-98.
URL : www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-4-page-87.htm. DOI : [10.3917/esp.122.0087](https://doi.org/10.3917/esp.122.0087).
- Drucker P. F. (1954). *The Practice of Management*. New York, Harper Business.
- Drucker, P. F. et Hoffmann, P. (1985). *Les entrepreneurs*. Paris, Hachette.

- Dryzek, J. (1982). «Policy analysis as a hermeneutic activity». *Policy Sciences*, 14(4), 309-329.
- Du Berger, J. et J. Mathieu (dir) (1993). *Les ouvrières de Dominion Corset à Québec, 1886-1988*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Dubois-Taine, G. et Y. Chalas. (1997). *La ville émergente*. Paris, Éditions de L'Aube, coll. Regards croisés.
- Duer, K. (1999). *Culture and sustainable development: a framework for action*. Washington DC: World Bank.
- Dumont, F. (1968). *Le lieu de l'homme : la culture comme distance et mémoire*. Montréal, HMH.
- Dumont, F. (1979). «L'idée de développement culturel : esquisse pour une psychanalyse» *Sociologie et sociétés*, vol. 11, n° 1 : 7-31. <http://id.erudit.org/iderudit/001217ar>
- Dumont, F. (2008). «Œuvres complètes – philosophie et sciences de la culture» *Le lieu de l'homme*, Fides, Montréal, tome 1.
- Dumont, J.-P. (2007). «Évolution de la gestion des formes urbaines sur la Colline parlementaire de Québec: de la rénovation urbaine au nouvel urbanisme». Thèse de doctorat. Département de géographie, faculté de foresterie et Géomatique. Québec, Université Laval.
- Dupont, H. (2013). «Culture et tourisme, des clés pour la ville de demain» Introduction à Gravari-Barbas, M. dir. *Aménager la ville par la culture et le tourisme*. coll. Ville-aménagement, Paris, Éd. Le Moniteur.
- Dutil, D. (1994). «L'in situ trans-site, selon une perspective de l'interactionnisme symbolique», mémoire de maîtrise en arts plastiques, programme UQÀC-UQÀM.
- Épenda, A. (2003). «Les milieux ruraux québécois en restructuration : diagnostic, facteurs tangibles et intangibles de dévitalisation rurale et perspectives de développement local approprié», thèse de doctorat en développement régional, Université du Québec à Chicoutimi.
- ÉZOP-Québec. (1981). *Une ville à vendre*. Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- Faure, A. (1995). «Les politiques locales, entre référentiels et rhétorique». Dans Faure. A., Pollet, G. et P. Warin. *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, coll. Logiques Politiques, Paris, L'Harmattan, 69-83.

- Faure, A. (1998). *Action culturelle et développement local*. Observatoire des Politiques Culturelles de Grenoble, 4 études de cas en Franche Comté.
- Faure, I. (1995). «La conservation et la restauration du patrimoine bâti au Québec. Étude des fondements culturels et idéologiques à travers l'exemple du projet de Place Royale» Thèse de doctorat en urbanisme et en aménagement, sous la direction de Françoise Choay, Paris, Université de Paris VIII.
- Favreau, L. (2009). «Le mouvement communautaire québécois a-t-il un avenir ? Éléments d'analyse et de mise en perspective». *Carnet de Louis Favreau*, Chaire de recherche en développement des collectivités. <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article33>. Consulté le 15 avril 2010.
- Fillion, L.-J. (1997). «Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances». Cahier de recherche. Montréal. École des hautes études commerciales, Chaire d'entrepreneurship Maclean Hunter.
- Fillion, L.-J., Borgès, C. et G. Simard (2006). *Étude du processus de création d'entreprises structuré en quatre étapes*. Conférence donnée au congrès international de l'entrepreneuriat et des PME, Fribourg, Suisse.
- Filion, P. (1995). «Urbanisation et transition économique: du fordisme à l'après-fordisme». Dans Gagnon, A. G. et A. Noël, *L'espace québécois*, Montréal, Les Éditions Québec/Amérique, coll. «Société Dossiers/documents» : 189-215.
- Filippi, M. et Torre, A. (2003). «Local organisations and institutions. How can geographical proximity be activated by collective projects?». *International Journal of Technology Management*, 26, 2-4 : 386-400.
- Fishman, R. (1987). «Beyond Suburbia: The Rise of the Technoburb». *Bourgeois Utopias: The Rise and Fall of Suburbia* : 78-92.
- Florida, R.L. (2002). *The Rise of the Creative Class; And How it's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New-York, Harper Business.
- Florida, R. (2005). *Cities and the creative class*, New York et London : Routledge.
- Fontan, J.M., Klein, J.L. et B. Lévesque. (dir.) (2003). *Reconversion économique et développement territorial*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, J-M. et J-L. Klein, (2004). «Le territoire québécois dans le contexte de la mondialisation». Texte d'appui à la présentation de Juan-Luis Klein intitulée «Les

politiques et modèles d'occupation du territoire.» *Cahiers du CRISES*, Collection Études théoriques - no 0406.

Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et D.-G. Tremblay. (2005). *Innovation sociale et reconversion économique. Le cas de Montréal*. Paris, L'Harmattan.

Fontan, J.M., Hamel P., Morin, R. et Eric Shragge (2006). Le développement local dans un contexte métropolitain. La démocratie en quête d'un nouveau modèle ? *Politique et Sociétés*, vol. 25, n° 1, p. 99-127.

Fortin, A., (2000). *Nouveaux territoires de l'art. Régions, réseaux, place publique*, Québec: Nota Bene.

Fortin, M-F. (dir). (2006). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal : Éditions de la Chenelière.

Fortin, P.A. (2002). *La culture entrepreneuriale, un antidote à la pauvreté*. Montréal, Éditions Transcontinental, coll. «Entreprendre».

Fournier, L. (1995). «Les presses, le déménagement du nouvel équipement a nécessité 50 camions: Un jeu de meccano géant.» *Le Soleil*, Cahier spécial, 28 mars 1995.

Fournier, L. (2004) «Grâce aux technologies de l'information, la Ville de Québec a sauvé Saint-Roch de l'agonie». *Le Soleil*, 30 octobre 2004.

Fragonet, F. (1992). *Pour l'art d'aujourd'hui, de l'objet de l'art à l'art de l'objet*. Paris, Di Voir.

Freedman, M. (2009). «Se reconnaître dans un centre-ville en revitalisation. Expériences d'itinérants dans le quartier Saint-Roch à Québec». *Acme, An International E-journal for Critical Geographies*, vol. 8, n° 1 : 100-122.

Freedman, M. (2011). «De la mixité à l'exclusion. Témoignages du nouveau Saint-Roch à Québec». Thèse de doctorat en sciences géographiques, Québec, Université Laval.

Freitag, M. (1992). *Architecture et société*. Montréal, Éd. Saint-Martin.

Frémont Armand. «Recherches sur l'espace vécu». *Espace géographique*. Tome 3 n°3, 1974. pp. 231-238.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo_00462497_1974_num_3_3_1491

Fukuyama, F. (1995) *Trust: The Social Virtues and the Creation of Prosperity*, New York : The Free Press.

Gagné, G. (2006). «De l'autoroute Dufferin-Montmorency au boulevard urbain Du vallon : quels changements?». Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional pour l'obtention du grade de Maître en aménagement du territoire et développement régional.

Gagnon, M.-A. 2013. «La Ville offre de nouveaux ateliers pour les artistes dans Saint-Roch». *Le Journal de Québec*, 3 octobre 2013.

Garvin, A. (1996) *The American City*, McGraw-hill Editors, New-York.

Gaudreau, L. (2013). «David Harvey et la théorie de la ville capitaliste». *Nouveaux Cahiers du socialisme*. N° 10 Montréal, automne 2013 : 13-23.

Gaudreau, M. (1995). «L'École des arts visuels profite à l'économie de Saint-Roch». *Le journal de Québec*, 17 novembre 1995 : 17.

Gaudreau, V. (2013). «Le directeur de la SDC du centre-ville de Québec tire sa révérence». *Le Soleil*, 9 août 2013.

Gaudreau, V. (2013). «Retour sur le jardin qui a fait refleurir Saint-Roch». *Le Soleil*. 24 août 2013.

Gaudreau, V. 2013. «Ateliers d'artistes dans Saint-Roch : de la caserne au complexe funéraire» *Le Soleil*, 04 octobre 2013.

Gauthier, B. (2003). (dir) *La recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

Gauthier, G. (1990). «L'argumentation stratégique dans la communication politique : le débat télévisé L'Allier – Bertrand» *Politique*, N° 17 : 113-141.
<http://id.erudit.org/iderudit/040650ar>

Gauthier, M. (2006) «La ville, l'urbain et le développement durable dans la revue *Natures Sciences Sociétés* : rétrospectives et prospectives», *Natures Sciences Sociétés*, 4, Vol. 14 : 383-391.

Gautrand, J. (2003). «Du produit aux réseaux : économie symbolique, économie relationnelle», *Revue des deux mondes*, mars : 84-92.

- Garvin, A. (1996). *The American City. What works, what doesn't*. New-York, McGraw-hill Editors.
- Geertz, C. (1973). *The interpretation of cultures*. New York, Basic Books.
- Gehl, J. (2012). *Pour des villes à échelle humaine*. Préface de Jean-Paul L'Allier. coll. Guides pratiques. Écosociété.
- Genest, J. (2002). *Historique du programme acquisition d'ateliers d'artistes*. Document mimographié. Ville de Québec.
- Gervais-Linon, L. (2006). «La traduction de l'innovation dans l'espace urbain en Amérique du Nord», *Revue LISA/LISA e-journal* [Online], Vol. IV - n°1 |, Online since 26 octobre 2009, Connection on 25 mars 2010. URL : <http://lisa.revues.org/index2303.html>.
- Gingras, P-F. (2003). «La théorie et le sens de la recherche», Dans Benoît Gauthier, *Recherche sociale, De la problématique à la collecte de données*. Québec, PUQ : 103-127.
- Gingras, F-P. (2005). (Mise à jour en mars 2008). «La préparation d'un projet de thèse en science politique», <http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/text/projet.html>, 19 mars 2005.
- Glass, R. (1963). *Introduction to London: Aspects of Change*, London, Center for Urban Studies.
- Glaeser, E. L., Kolko, J. et A. Saiz. (2001). «Consumer city». *Journal of Economic Geography*. Oxford University Press, Vol. 1, issue 1: 27-50.
- Ghorra-Gobin, C. (2006). *La théorie du New Urbanism, Perspectives et enjeux*. Synthèse réalisée Cynthia Ghorra-Gobin, directeur de recherche au CNRS, Paris, Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.
- Gouvernement du Quebec, (1978). *La politique québécoise du développement culturel*. Éditeur officiel du Quebec.
- Gouvernement du Québec, (1998-1999). *Une stratégie fiscale intégrée pour l'économie du savoir*. Ministère des Finances.

- Gouvernement du Québec, (2008). «À armes égales. Rapport du Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie».
- Gouvernement du Québec, (2014). «Les dépenses culturelles des municipalités en 2012». *Observatoire de la culture et des communications du Québec*. Institut de la statistique du Québec.
- Granovetter, M. (1973). «The Strength of Weak Ties». *American Journal of Sociology*, Vol. 78, n°6.
- Gravari-Barbas, M. (dir) (2013). *Aménager la ville par la culture et le tourisme*. coll. Ville-aménagement, Paris, Éd. Le Moniteur.
- Gréber, J., É. Fiset et R. Bédard, (1956). *Projet d'aménagement de Québec et de sa région*, Québec, Rapport soumis au Maire de Québec et au Président de la Commission d'Urbanisme et de Conservation de Québec, Québec, Service d'urbanisme.
- Greenberg, K. (2011). *Walking Home. The life and the lessons of a city builder*. Toronto, Random House.
- Grefte, X. (1990). *La valeur économique du patrimoine*. Paris, Anthropos, Economica.
- Grefte, X., Pflieger S. et A. Noya, (2005). «Le développement local par la culture du territoire», *La culture et le développement local*, Paris, OCDE : 27-52.
- Grossetti, M., Autant-Bernard, C., Casrincazeaux, C., Corrolleur, F. et N. Massard. (2003). «Proximités et activités de recherche-développement». Dans Dupuis et Burmeister, *Entreprises et territoires*. Paris, La Documentation française.
- Grossetti, M. et Bès, M. P. (2002). «Proximité spatiale et relations science-industrie: savoirs tacites ou encastrement (Polanyi ou Polanyi)?». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (5), 777-787.
- Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie du Québec, Ministère des Finances, février 2008.
- Guéricola, P. (2003). «Saint-Roch, une renaissance originale». *Au fil des événements*. Québec, Université Laval, 2 octobre 2003.

- Guermond, Y. (2001). «Y a-t-il des territoires innovants?». *Réalités industrielles*, Paris, Annales des mines.
- Guesnier, B. (2004). «Le renouveau économique d'un territoire à partir de la réhabilitation de son patrimoine : le cas de Rochefort-sur-mer». Dans Maillat, D., Matteaccioli, A. et R. Carmagni (ed). *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Paris, GREMI : 217-229.
- Guesnier, B. et Lemaignan, C. (2006). *Connaissance, solidarité, création. Le cercle d'or des territoires*. Paris, L'Harmattan, coll. Administration et aménagement du territoire.
- Hall, P. (2000). «Creative cities and economic development». *Urban Studies*, Vol.37, N° 34 : 639-649.
- Hall, P. (2001). *Géographie de l'innovation*. Conférence plénière au douzième festival international de géographie, Saint Dié des Vosges, 4-7 octobre 2001.
- Hamel, J. (1997). *Étude de cas et sciences sociales*, Montréal : Harmattan, coll. «Outils de recherche».
- Hamel, P. et P. Rouleau, (1973). «Orientations et tendances de la pratique urbanistique au Québec». *Éléments de Recherches 1*, Centre de recherches et d'innovations urbaines (CRIU) de l'Université de Montréal.
- Hamel, P. (1995). «Mouvements urbains et modernité; l'exemple montréalais», *Recherches sociographiques*, vol. 36, N° 2 : 287-288.
- Hammet C. (1984), « Gentrification and residential location theory : a review and assesment ». in Herbert D.T. & Johnston R.J. (eds), *Geography and the urban environment. Progress in research and applications*, vol.6, London, John Wiley : 283-319.
- Hammou, K. (2012). «Les mondes de l'art comme activité collective. Retour sur la métaphore du « monde » chez H. Becker et A. Strauss». Publié dans Benghozi Pierre-Jean, Paris Thomas, *Howard Becker et les mondes de l'art. Colloque de Cerisy*, École Polytechnique Ed : 195-205.
- Hangard, S. (1998). *Saint-Roch. Déclin et revitalisation démographiques et socio-économiques d'un quartier de Québec, 1951-1996*. Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Rouen.

- Harvey, D. (1989). «From managerialism to entrepreneurialism : the transformation in urban governance in late capitalism». *Geographiska Annaler*, vol. 71, n°1.
- Harvey, D. (2010). *Géographie et capital. Vers un matérialisme historico-géographique*. Paris, Syllepse.
- Harvey, F. (2002). «Quel avenir pour les petites cultures à l'heure de la mondialisation?». Dans *Transmission de la culture, petites sociétés, mondialisation*, sous la dir. de J.-P. Baillargeon, coll. «Chaire Fernand-Dumont sur la culture». Québec : PUL/IQRC : 15-28.
- Harvey, F. (2008). «La vie culturelle à Québec (1791-2008). Essai d'interprétation», *Les Cahiers des Dix*, N° 62 : 251-281.
- Hawkes, J. (2001). *The Fourth Pillar of Sustainability: Culture's Essential Role in Public Planning*. Cultural Development Network, Victoria, Australie.
- Hawkes, J. (2003). «Understanding Culture». In *Address to the Local Government Community Services Association of Australia National Conference, "Just and Vibrant Communities,"* Townsville, Australia (Vol. 28).
- Haëntjens, J. (2012). *Crises : la solution des villes*. Paris, FYPéditions, coll. STIMULO.
- Hanlon, D. et C. Saunders (2007). «Marshaling resources to form small new ventures: Toward a more holistic understanding of entrepreneurial support». *Entrepreneurship Theory and Practise*, vol. 31, no 4, p. 619-641.
- Hebberecht, P. (1985). «Les processus de criminalisation primaire». *Déviance et société*. Vol. 9 - N°1 : 59-77.
- Heinich, N. (2014). *Le paradigme de l'art contemporain, structure d'une révolution artistique*. Paris, Éditions Gallimard.
- Helbing, T. (2010). *Qu'entend-on par externalités ?*
<https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2010/12/pdf/basics.pdf>
- Hernandez, E.M. 1999. *Le processus entrepreneurial : vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat*. Paris, L'Harmattan.
- Hill Research Strategy. (2005). *Recherche sur les arts*. Numéro spécial sur les personnes, les classes, les quartiers et les villes caractérisées par la créativité, vol. 3, n°10.

- Hotier, H. (1992). «Sentiment ou fierté d'appartenance», *Communication et organisation*. [En ligne], 1 | 1992, mis en ligne le 03 mai 2011, consulté le 20 janvier 2015.
URL : <http://communicationorganisation.revues.org/1349>
- Hulbert, F. (1994). *Essai de géopolitique urbaine et régionale: la comédie urbaine de Québec*. Montréal, Méridiens. 2^{ème} édition.
- Isenberg, D.R. (2010). «How to Start an Entrepreneurial Revolution» *Harvard Business Review*, 1-11.
- Jacobs, J. (1961). *Déclin et survie des grandes villes américaines*. Liège, P. Mardaga, chap. III «La rue et les contacts humains» : 65-82.
- Jacobs, J. (1992). *Les villes et la richesse des nations*, Montréal : Les éditions du Boréal.
- Jacquier, C. (2003). *Politiques intégrées de développement urbain durable et gouvernance urbaine en Europe. Quelles relations mutuelles?* Grenoble, CERAT-Institut d'études politiques de Grenoble, Pôle «Villes et solidarités».
- Jambes, J-P. (2001). *Territoires apprenants. Esquisses pour le développement local du XXI^e siècle*. Paris, L'Harmattan, coll. Administration, aménagement du territoire.
- Jean, B. (2008). «Le territoire, un domaine de recherche». Dans Guy Massicotte (dir), *Sciences du territoire. Perspectives québécoises*, Québec, PUQ : 315-333.
- Jeanson, F. (1973) *L'Action culturelle dans la Cité*, Paris, Le Seuil
- Johnson, S. (2001). *Emergence. The Connected Lives of Ants, Brains, Cities, and Software*, London, Simon et Schuster.
- Jouve, B., et Lefèvre, C. (1999). «De la gouvernance urbaine au gouvernement des villes? Permanence ou recomposition des cadres de l'action publique en Europe». *Revue française de science politique*, 49(6), 835-854.
- Joyal, A. et K. El Batal. (2007). «Décentralisation et développement rural. Étude de cas québécois». *Revue d'économie régionale et urbaine*. Armand Colin : 132-146.
- Julien P.A. et al. (2004). « Signaux forts et signaux faibles : une enquête sur les liens réticulaires dans les PME dynamiques », *Géographie, économie, société*, 2 Vol. 6 : 179-201. DOI : 10.3166/ges.6.179-201.

- Julien, P.A. (2005). *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Julien, P.A. (2010). « Opportunités, information et temps », *Revue de l'Entrepreneuriat*, 1, Vol. 9 : 29-49.
- Julien, P-A. (2015). «Olivier de Serres (1539-1619), ménager et entrepreneur». Dans, *Les grands auteurs en entrepreneuriat*, sous la direction de Olivier Torrès et Karim Messeghem. À paraître, printemps 2015.
- Karpik, L. (1996). Dispositifs de confiance et engagements crédibles. *Sociologie du travail*, 38(4), 527-550.
- Khainnar, S., & Laudati, P. (2006). «Les enjeux des politiques urbaines décentralisées : Comment communication et management de la ville se rejoignent pour construire une démocratie participative». In *communication dans le colloque de l'organisation Ville-Management de Douala, La gestion démocratique des biens collectifs*.
- Kingdon, J.W. (1995). *Agendas, alternatives, and public policies*. New York, Harper Collins.
- Klein, J.-L., J.-M Fontan, D. Harrisson et B. Lévesque. (2009). «L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation». *Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)* coll. Études théoriques – no ET0907.
- Kosianski, J. M. et J. L. Monino (2005), *Les grandes expositions du musée de Lodève, facteur de développement local*, Paris, Éditions Espaces.
- Kotkin, J. (2000). *The New Geography*, New York, Random House.
- Krase, J. (2007). «Visualisation du changement urbain» *Sociétés*, n° 95 : 65-87.
DOI : 10.3917/soc.095.0065.
- Kvale, S. (1996). «Interviews: An Introduction to Qualitative Research Interviewing» Thousand Oaks, New-York : Sage Publication.
- Laberge, R. (2008). «Ateliers de chaussures et de vêtements à Québec au tournant du 19e siècle» *Québec Hebdo et la Société historique de Québec*.
- Lacroix, B. (1954). «MARROU, Henri-Irénée, De la connaissance historique». *Revue d'histoire de l'Amérique française*: 8(3) : 435-441.
- L'Allier, J-P. (1976). *Pour l'évolution de la politique culturelle*. Document de travail. Aussi appelé Livre vert. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

- L'Allier, J-P. (1998). *La réhabilitation du centre-ville*. Conférence présentée par Jean-Paul L'Allier au congrès de l'Association internationale des maires francophones dans le cadre du congrès Réhabilitation du centre – Beyrouth, 31 mai-1^{er} juin 1998.
- L'Allier, J-P. (2004). Archives personnelles. Extrait d'un article du journal *Le Devoir* du 29 avril 2004, signé par Mario Ferland.
- L'Allier, J-P. (2009). *Notes pour une conférence midi*. Québec, *Chaire Fernand-Dumont sur la culture* (Conférences-midis), INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- L'Allier, J-P. (2010). *Rapport du comité L'Allier sur la démarche de réflexion avec les associations concernées par l'application des lois sur le statut des artistes*. Rapport remis à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Langlois, Kromström, Desjardins. S.E.N.C.R.L. Avocats.
- Laberge, R. (2008). «Ateliers de chaussures et de vêtements à Québec au tournant du 19^e siècle» *Québec Hebdo* et la *Société historique de Québec*.
- Lacroix, B. (1954). «MARROU, Henri-Irénée, De la connaissance historique». Dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*: 8(3) : 435-441.
- Lamari, M. et R. Landry. (2003) «Contexte socio-politique de la prise de décision dans le domaine de la préservation de l'environnement». In *Environnement et santé publique – Fondements et pratiques*, pp.957-974. Gérin M, Gosselin P, Cordier, S, Viau, C, Quénel P, Dewailly É rédacteurs. Edisem / Tec & Doc, Acton Vale / Paris.
- Landry, C. et F. Bianchini. (1995). *The Creative City*, Londres, Demos.
- Landry, C. (2000). *The Creative City, a toolkin for urban innovation*. London, Earthscan.
- Laplante, L. (2008). «Manifeste du Refus global, Un mythe fondateur». *L'annuaire du Québec*, Montréal, Fidès.
- Lapointe, J. (1994). «Votre SOLEIL entièrement conçu sur ordinateur, Le premier virage réussi». *Le Soleil*, 12 décembre 1994 : A1.
- Latouche, D. (2004). «Les territoires aléatoires des arts et de la culture». Dans Augustin, J-P. et A. Lefebvre (dir) *Perspectives territoriales pour la culture*, Pessac. Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Col. Culture en région.

- Lautler, V. (2013). *Quand Saint-Roch parlait chinois*. *Monsaintroch.com*.
- Lavoie, J.-P. (2009). «Korem fait une première acquisition». *Le Soleil*, 11 avril 2009.
- Lebailly, M. et A. Simon. (2004). *Anthropologie de l'entreprise, gérer la culture comme un actif stratégique*, Paris : Village global.
- Le Breton, D. (2008). *L'interactionnisme symbolique*. 2^{ième} éd. corrigée. Paris, Presses universitaires de France.
- Leclerc, Y. (1994). *Battre le chômage*. Sillery, Septentrion.
- Leclerc, Y. et C. Béland, dir. 2003. *La voie citoyenne*. Montréal, Plurimédia.
- Leclerc, Y. et J. Fiset. (2003). «La décentralisation en milieu urbain : l'arrondissement ou le quartier?» *Organisations et Territoires*, vol. 12, n°3 : 25-31.
- Lefebvre, A. (2008). «L'économie culturelle au risque de l'économie de la création». Dans Leriche, F., Saviat, S., Sibertin-Blanc, M. et J.-M. Zulianni, *L'économie culturelle et ses territoires*, Toulouse, PUM, coll. Villes et territoires : 345-355.
- Le Gales P. (1995). «Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine». *Revue française de science politique*, 45e année, n°1 : 57-95.
- Lemieux, F. (2010). *Gilles Lamontagne. Sur tous les fronts*. Outremont, Éd. Carte blanche
- Lemieux, L.-G. (2006) « Les années Black », *Le Soleil*, numéro spécial 110^e anniversaire, 28 décembre 2006, B8.
- Lemoine, R. et M. Boutin. (1988) *Projet d'aménagement de la Grande-Place*. Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham, 12/04/1988. (Archives de la ville de Québec, P99, 51/1-2-4-2).
- Lemoine, R. Pageau, Y et S. Blais. (1995). «Québec — La Grande-Place : projet avorté des artisans de la Révolution tranquille» *Inter : art actuel*, n° 62 : 5-7. <http://id.erudit.org/iderudit/46545ac>.

Lemoine, R. (2006). «L'aménagement participatif à Québec, 400 ans après la fondation de cette ville». Conférence donnée dans le cadre des *Cafés géographiques*. Texte rédigé par Édith Mukakayumba, Jules Lamarre.

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1359.

Lemoine, R. et O. Vallerand. (2008). «30 ans d'architecture à Québec : Remonter le temps» *Inter : art actuel*, n° 100 : 40-47. <http://id.erudit.org/iderudit/45510ac>.

Lemoine, R. (2013). *La bibliothèque Gabrielle-Roy : un projet de bibliothèque centrale*. Québec. *Monsaintroch.com*

Lemos, A. (1994). «Les communautés virtuelles». *Sociétés*, n° 45 : 253-261.

Léo, P-Y., Philippe, J. et C. Menteur. (2005). «Activités productives et développement économique des métropoles». *Territoires méditerranéens*, cahiers n°4.

Les artistes de la ville de Québec. (2013). Lettre au maire de Québec et à la conseillère municipale, 18 février 2013. <http://levadrouilleurbain.wordpress.com/2013/02/19/pour-la-survie-des-ateliers-dartistes-a-quebec-lettre-a-monsieur-regis-labeaume-et-madame-julie-lemieux/>

Lévi-Strauss, C. (1992). *Tristes tropiques*, Paris, éd. Presses Pocket.

Ligoune, A. (1989). «Les grands enjeux d'aujourd'hui : le projet de la Grande Place». *ARQ La revue d'architecture*, n° 51 : 35-37.

Lin, N. (1999), «Building a network theory of social capital», *Connexions*, vol. 22, n° 1 : 28-51.

Lincoln, Y. S. et E.G. Guba. 1985. *Naturalistic Inquiry*, Beverly Hills, California : Sage Maillat et Martelloni.

Lofland, L.H. (1985). *A World of Strangers: Order and Action in Urban Public Spaces*. Prospect Heights, Illinois, Waveland Press.

Lofland, L.H. (2003). "Community and Urban Life", in *Handbook of Symbolic Interactionism*, L.T. Reynolds et N.J. Herman-Kinney (eds.), Lanham, Maryland, AltaMira : 937-974.

Lolive, J. (1997). «La montée en généralité pour sortir du Nimby». *Politix*, (39), 109-130.

Lortie, M.-C. (2012). «M. L'Allier et l'acupuncture urbaine». *La Presse*, 4 avril 2012.

- Lounsbury, M. (1998). « Collective entrepreneurship: The mobilization of college and university recycling coordinators », *Journal of Organizational Change Management*, 11 : 1 : 50-69.
- Lucier, P. (2011). *Culture et économie chez Fernand Dumont : éléments d'analyse et de discussion*. Communication présentée dans le cadre de la 79^{ème} édition de l'ACFAS, à paraître dans un collectif.
- Maillat D. et Matteaccioli A., 2004, «Milieu innovateur et ressources patrimoniales, introduction», in R . Camagni, D. Maillat, A. Matteaccioli (éd), *Ressources naturelles et culturelles, milieu et développement local*, Neuchâtel, GREMI, EDES : 1-15.
- Marceau, A. (1999). «Le groupe d'animation de l'îlot Fleury: Un îlot de subversion au cœur du désordre». *Inter: Art actuel*, (72) : 39-42.
- Marchesnay, M. (1998). Confiances et logiques entrepreneuriales. *Economies et Sociétés*, 32, 99-118.
- Marrou, H-I. (1954). *De la connaissance historique*. Éditions du Seuil augmentée à partir de la 6^{ème} édition, Le Seuil.
- Markusen, A., & King, D. (2003). *The artistic dividend: The arts' hidden contributions to regional development*. Project on Regional and Industrial Economics, Humphrey Institute of Public Affairs, University of Minnesota.
- Markusen, A. R., Schrock, G., & Cameron, M. (2004). *The artistic dividend revisited*. Project on Regional and Industrial Economics, Humphrey Institute of Public Affairs, University of Minnesota.
- Markusen, A. (2006). «Urban Development and the Politics of a Creative Class: Evidence from the Study of Artists». *Environment and Planning A*, vol. 38, n° 10 : 1921-1940.
- Martin, J-M. *et al.* (1961). *Le logement à Québec*, volume 1 : *Recommandations*, Rapport de la Commission d'enquête sur le logement, Québec, Ville de Québec.
- Martin, J-M. *et al.* (1962a). *Le logement à Québec*, volume 2 : *Caractéristiques générales de l'habitation à Québec*, Rapport de la Commission d'enquête sur le logement, Québec, Ville de Québec.

- Martin, J-M. *et al.* (1962b). *Le logement à Québec*, volume 3 : *Les conditions d'habitation et la qualité des logements*, Rapport de la Commission d'enquête sur le logement, Québec, Ville de Québec.
- Martin, J-M. *et al.* (1963). *Le logement à Québec*, volume 4 : *Prévisions*, Rapport de la Commission d'enquête sur le logement, Québec, Ville de Québec.
- Martin, Y. (1971). «Les études urbaines au Canada français». Dans Rioux, M. et Y. Martin (dir). *La société canadienne française*, Montréal, Les Éditions Hurtubise HMH Itée : 253-262.
- McGRAW, D. (1978). *Le développement des groupes populaires à Montréal, 1963-1973*. Montréal, Les éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- McLuhan, M. (1967). *La Galaxie Gutenberg, la genèse de l'homme typographique*. Paris, Mame – Gallimard, tomes 1 et 2, coll. Idées.
- Mercier, G. (1998). «La personnalité des êtres géographiques. Le témoignage du quartier Saint-Roch à Québec». Dans Turgeon, L. (dir.) *Les entre-lieux de la culture*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval : 173-215.
- Mercier, G. (2000). «L'urbanisme des échecs urbanistiques : la rhétorique du renouveau du quartier Saint-Roch à Québec depuis 1990» Dans *Les espaces dégradés: contraintes et conquêtes*, Dir. Saint-Laurent, D. et G. Sénécal, coll. Géographie contemporaine, Presses de l'Université du Québec : 237-255.
- Mercier, G. et M. Bédard. (2002). «Essai de schématisation des modèles urbains de la revitalisation du quartier Saint-Roch à Québec». Dans Sénécal, G., Malézieux, J. et C. Manzagol. *Grands projets urbains et requalification*. Québec et Paris. Presses de l'Université du Québec et Publications de la Sorbonne : 101-115.
- Mercier, G. (2003). «La compétence de démolir. La ville de Québec à l'âge du réaménagement urbain». Dans Lasserre, F. et A. Lechaume (dir). *Le territoire pensé. Géographies des représentations territoriales*. Québec, Presses de l'université du Québec : 267-296.
- Mercier, G. (2006). «La technique urbanistique : de la production du territoire à la gestion de l'opinion publique». Dans Vigneault, L. et R. Blais, *Culture et technoscience : des enjeux du sens à la culture : approche d'une culture*. Québec, Presses de l'université Laval : 131-146.
- Mercier, H. (1999). *Répertoire numérique détaillé du Fonds de l'école des beaux-arts de Québec (P433)* Université Laval, Division des archives.
- Merton, R. K. (1968). «On Sociological Theories of the Middle Range» (1949). *Ders, Social Theory and Social Structure*, New York.

- Meyronin, B. (2010). «État des lieux des relations entre vie culturelle des villes et leur rayonnement». Dans *Culture et attractivité des territoires : Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, (dir). Corinne Berneman et Benoit Meyronin, coll. Gestion de la culture, Paris, L'Harmattan.
- Midy, F. (2002). «Préalables à l'étude de l'action culturelle au Québec» *Cahiers de l'action culturelle*, Montréal, vol. 1. n° 1 : 7-22.
- Milly, B. (2001). «Les professions en prison : convergences entre individualisme méthodologique et interactionnisme symbolique». *L'Année sociologique*, Paris : Presses Universitaires de France, 1, vol. 5 : 103 à 136.
- Molotch, A. (1996). «The cultural economy of cities School of Public Policy and Social Research» UCLA, Texte rédigé lors d'un séjour à Nanterre, en 1996. New-York : Blackwell Publishers.
- Mongin, O. (2005). *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*. Paris, éd. Le Seuil, coll. Essais.
- Morin, R. (1983). *Réhabilitation de l'habitat et devenir des quartiers anciens*. Thèse de doctorat de troisième cycle. Grenoble : Université de Grenoble.
- Morin, R. (1987). *Réanimation urbaine et pouvoir local: les stratégies des municipalités de Montréal, Sherbrooke et Grenoble en quartiers anciens*. Presses de l'Université du Québec.
- Morin, R. et M. Rochefort. (1998). «Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective». *Lien social et Politiques*, n° 39 : 103-114. <http://id.erudit.org/iderudit/005194ar>
DOI: 10.7202/005194ar.
- Morin, R. (2006). *La régionalisation au Québec* Montréal, Éd. Saint-Martin.
- Morin, R. (2008). «Conflits d'appropriation d'espaces urbains centraux: prendre en compte les modes de relation des groupes d'acteurs». *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 142-157.
- Morisset, L. K. (2001). *La mémoire du paysage : histoire de la forme urbaine d'un centre-ville : Saint-Roch, Québec*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.

- Mumford, L. (1961). *The City in History*. (Version française, 1964) *La Cité à travers l'histoire*, Paris, Seuil.
- Nardin, P. (1998). «Articulation du développement local à la société globale». Dans *Paroles, hommage à Pierre Nardin*. Paris, Unadel : 21-31.
- Nicole, I. (2001). *La revitalisation du quartier Saint-Roch, analyse statistique et cartographique*. Mémoire de maîtrise en sciences géographiques. Faculté des études supérieures, Université Laval, Québec.
- Noppen, L. (1995). *Architecture, forme urbaine et identité collective*. Sillery, Septentrion.
- Noppen, L. et L. K. Morisset (1997) *Notre-Dame de la Paix*. eglisesdequebec.org.
- Noppen, L. et L.K. Morisset. (1998). *Québec, de roc et de pierres : la capitale en architecture*. Sainte-Foy et Québec, Multimonde et Commission de la capitale nationale.
- Nurse, K. (2006). Culture as the Fourth Pillar of Sustainable Development. *Small states: economic review and basic statistics, 11*, Communication préparée pour le Commonwealth Secretariat, Malborough House, Pall Mall, London, UK : 28-40.
- Orfield, M. (2002). *American Metropolitics, The New Suburban Reality*. Textbook (Paperback-New Edition), Washington, D.C. Brookings Institution Press. Hopkins Fulfillment Service : 22-56.
- Ostrowetsky, S. et J.S Bordreuil. (1975). *Structure de communication et espace urbain – La centralité*, DGRST, tome I, copédith, Université d'Aix-en-Provence.
- Ouellet, M. (2006). «Le smart growth et le nouvel urbanisme : synthèse de la littérature récente et regard sur la situation canadienne». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n° 140 : 175-193. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/014083ar>
- Ouellet, F. et M.-C. Saint-Jacques. (2000). «Les techniques d'échantillonnage». Dans Mayer, R., F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques et D. Turcotte (dir), *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Montréal : Gaëtan Morin éditeur : 71-90.
- Ozcaglar-Toulouse, N. (2005). *Apport du concept d'identité à la compréhension du comportement du consommateur responsable: une application à la consommation des produits issus du commerce équitable*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université du Droit et de la Santé. Lille II).

- Pallu, P. (1992). «Les politiques commerciales en centre-ville». *Annales de Géographie*. t. 91, n° 506 : 435-441.
- Paquette, J. (2008). «Engineering the Northern Bohemian: Local Cultural Policies and Governance in the Creative City Era», *Space and Polity*, 12 (3) : 297-310.
- Parson, T. (1937). *The Structure of Social Action. A Study in Social Theory with Special Reference to a Group of Recent European Writers*. Vol. I, New York, The Free Press.
- Pascual i Ruiz, J. et S. Dragojević. (2007). «Guide de la participation citoyenne au développement de la politique culturelle locale pour les villes européennes». *Fondation Européenne de la Culture*. <http://www.eurocult.org/uploads/docs/580.pdf> consulté le 19 février 2010.
- Pascual i Ruiz, J. (2008). «Politiques culturelles, développement humain et innovation institutionnelle». Dans Haggar, El N. (dir) *À propos de la culture*. Paris, L'Harmattan, coll. Les Rendez-vous d'Archimède, t. 2 : 225-244.
- Pascual i Ruiz, J. (2012). «Culture Montréal est un mouvement précurseur». *Le Devoir*, édition du 25 février 2012 : H-3.
- Perrat, J. et J-B. Zimmermann. (2003). *Stratégies des firmes et dynamiques territoriales*. Paris, La Documentation française, coll. Économie.
- Perrin J.C. (1989). «Nouvelles Technologies et Développement régional : l'Analyse des Milieux innovateurs», *CER*, Aix-en-Provence.
- Perrin J.C. (1992). «Pour une révision de la science régionale: l'approche par les milieux» *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. XV, n° 2 : 155-197.
- Perrin, J-C. (1992). «Dynamique industrielle et développement local : un bilan en termes de milieux». Dans Maillat, D., et Perrin J.-C. (Ed), 1992, *Entreprises innovatrices et développement territorial*, GREMI/EDES, Neuchâtel.
- Perroux, F. (1955). «Note sur la notion de pôle de croissance» in *Économie appliquée*, vol. 1-2.
- Perroux, F. (1962). *L'Économie des jeunes nations : Industrialisation et groupements de nations* (Vol. 1). Presses universitaires de France.
- Petiteville, F. (1995). «Intérêt et limites du paradigme culturaliste pour l'étude du développement». *Tiers-Monde*. 1995, tome 36 n° 144 : 859-875.

- Pilati, T. et D.-G. Tremblay. (2007). «Cité créative et District culturel; une analyse des thèses en présence». *Géographie, économie, Société* 9, Montréal : 381-401.
- Poirier, C. et C. Andrew. (2003). «Décision et consultation au niveau local : dynamiques et tensions entre la démocratie représentative et la démocratie consultative à la Ville d'Ottawa», *Gestion 3/* (Vol. 28) , p. 28-36.
<http://www.cairn.info/revue-gestion-2003-3-page-28.htm>
 DOI : 10.3917/riges.283.0028
- Poitras, C. (2001). «La Cité du Multimédia à Montréal : regards critiques». Communication présentée au colloque *Grands projets urbains en contexte québécois et français*, INRS-Urbanisation, Culture et Société, Montréal.
- Polanyi, M. (1997). «Les connaissances tacites». *Des connaissances dans les organisations*, 135-146.
- Porcedda, A. et O. Petit. (2011). «Développement durable et territoires». *Culture*, 2(2).
- Preteceille, E. (2003). «Lieu de résidence et ségrégation sociale, les registres de l'inégalité». Dans *La société française et ses fractures*, *Cahiers français*, n° 314 : 64-70.
- Prévost, P. (1993). «Entrepreneurship et développement local» Charlesbourg: Éd. Transcontinentales et Fondation de l'entrepreneurship.
- Proulx, M-U. (1994). *Développement économique, Clé de l'autonomie locale*, Charlesbourg, Éd. Transcontinentales et Fondation de l'entrepreneurship.
- Proulx, M-U. (2011). *Territoires et développement. La richesse du Québec*. coll. Science régionale. Presses de l'Université du Québec.
- Pryen, S. et J. Rodriguez. (2005). «Quand la culture se mêle du social : de la politique culturelle roubaisienne aux actions culturelles à visée sociale». Dans Bruston, A. (dir) *Des cultures et des villes, mémoires au futur*. Paris, Éd. de l'Aube, coll. Monde en cours : 215-235.
- Putnam, R. (2000). *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*. New York, Simon et Schuster.
- Quesnel, L. et S. Belley. (1991). *Partis politiques municipaux : une étude de sociologie électorale*, Montréal, Éd. Agence d'Arc.

- Quesnel-Ouellet, L. (1976). «Un parti politique municipal : Le Progrès civique de Québec». Dans Pelletier, Réjean, (dir.) *Partis politiques au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH.
- Quivy, R., et L. Van Campenhoudt, (1995). *Manuel De Recherche en Sciences Sociales*. Paris : Ed. Dunod.
- Radaelli, C. M. (2000). «Logiques de pouvoir et récits dans les politiques publiques de l'Union européenne». *Revue française de science politique*, 50(2), 255-275.
- Rallet, A. et A. Torre. (2007). *Quelles proximités pour innover ?* Paris, L'Harmattan, coll. Géographie en liberté.
- Regroupement des artistes en arts visuels (2013). *Situation des ateliers de créateurs artistiques à Québec*. Argumentaire.
http://www.raav.org/pls/htmldb/f?p=105:39:0::NO::P39_ID_NOUVELLE, LAST_PAGE:51451,34.
- Richard, G. (2012). «Culture et rénovation urbaine : les complexes des arts de la scène à New York et à Montréal dans les années 1950 et 1960». Thèse de doctorat en études urbaines (INRS-Urbanisation, culture et société ; D590). Québec : Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique.
- Ritchot, G. Mercier, G. et S. Mascolo, (1994). «L'étalement urbain comme phénomène géographique : l'exemple de Québec» *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 38, n° 105 : 261-300. <http://id.erudit.org/iderudit/022451ar>.
- Rist, G. (1994). (dir.), *La culture otage du développement?* Paris, L'Harmattan, eadi.
- Rocher, G. (1952). «Industrialisation et culture urbaine. Note préliminaire à l'étude de la région métropolitaine de Montréal», *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, 1, 167.
- Rolland, M., et P. Mainguy. (1996). «Le Rassemblement populaire de Québec (1977-1996)» Dans Yves Tessier (dir) *L'Hôtel de ville de Québec : cent ans d'histoire*, *Cahiers d'histoire de la Société historique de Québec*, n° 36 : 89-112.
- Roy, S. N. (2003). «L'étude de cas», Dans Benoît Gauthier (dir) *La recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec : Presses de l'Université du Québec, pp.159-184.
- Sabatier, P. A., & Schlager, E. (2000). «Les approches cognitives des politiques publiques: perspectives américaines». *Revue française de science politique*, 50(2) : 209-234.

- Sacco, P.L. Tavano B. et P. Giorgio (2005a). «Distretti culturali evoluti e valorizzazione del territorio». *Pescara : Global & Local Economic Review*, Vol.VIII.
- Sacco, P.L., Tavano Blessi, G. et M. Nuccio. (2008). *Culture as an Engine of Local Development Processes: System-Wide Cultural Districts*, Università luav di Venezia, coll. Working Papers.
- Saint-Pierre, D. (2002). *La culture comme facteur de développement de la ville : les expériences étrangères*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications, coll. « Les Écrits »).
- Saint-Pierre, D. et J. Coutard (2002). *La culture comme facteur de développement de la ville: recension des écrits et des sites Internet*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications, coll. « Les Écrits ».
- Saint-Pierre, D. (2003). *La Politique culturelle du Québec de 1992 : continuité ou changement ? Les acteurs, les coalitions et les enjeux*. Québec, Presses de l'université Laval, coll. Management public et gouvernance.
- Saint-Pierre, D. (2004). «La culture comme facteur de développement de la ville : quelques expériences étrangères». *Loisir et société / Society and Leisure*, 27, 2 (Automne) : 423-444.
- Saint-Pierre, D. et F. Thuriot. (2006). «Culture : une comparaison France-Québec». *Pouvoirs locaux, Les cahiers de la décentralisation*, n° 68 : 143-152.
- Saint-Pierre, D. et F. Thuriot. (2007). «Culture & territoires en France et au Québec : évolutions communes et différences». *Pouvoirs locaux, Les cahiers de la décentralisation*, n° 72 : 133-143.
- Saint-Pierre, D. et G. Béliveau-Paquin, avec la collaboration de G. Dubois. (2009). «La place de la culture dans la "politique de développement intégré" de la ville québécoise». *Études canadiennes/Canadian Studies - Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, Association française d'études canadiennes (AFEC), n° 66 (Juin) : 153-170.
- Saint-Pierre, D. et C. Audet (2009). *Tendances et défis des politiques culturelles, Analyse et témoignages*. Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Chaire Fernand Dumont sur la culture.
- Saint-Pierre, D. et C. Audet (2010). *Tendances et défis des politiques culturelles, cas nationaux en perspective*. Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Chaire Fernand Dumont sur la culture.

- Santagata, W. (2002). «Cultural district, Property rights and Sustainable economic growth». *International Journal of Urban and Regional Research*. Vol 26, n° 1 : 9-23.
- Santagata, W. (2004). «Cultural districts and Economic Development». Dans Victor Ginsburgh et D. Throsby (Eds.), "*Handbook on the Economics of Art and Culture*", Series "Handbooks in Economics", General Editors K. Arrow et M.D. Intriligator, Elsevier Science, North Holland, Amsterdam.
- Sartor, H. (1985), *Cultures périphériques ? L'action culturelle dans les quartiers d'habitat social*. Paris, éd. du Centre culturel Georges Pompidou.
- Sassen, S. (1996). *La ville globale, New-York, Londres, Tokyo*. Traduit par Denis-Armand Canal, Paris, éd. Descartes et Cie.
- Sassen, S. (2002). «Global Cities and Diasporic Networks: Microsites in Global Civil Society». In *Global Civil Society*, Helmut Anheier Marlies Glasius et Mary Kaldor (dir.). Oxford : Oxford University Press.
- Sassen, Saskia. (2004). «The Global City». In *A Companion to the Anthropology of Politics*, David Nugent et Joan Vincent (dir.) Londres: Blackwell : 168-178.
- Savoie-Zajc, L. (2003). «L'entrevue semi-dirigée». Dans Gauthier B. (dir), *La recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec : Presses de l'Université du Québec : 293-316.
- Schuetz, J. (2013). «Do Art Galleries Stimulate Redevelopment?». *Available at SSRN 2305430*.
- Scott, Allen J. (2010). «Creative cities : The role of culture». *Revue d'économie politique*, vol. 1, N° 120 : 181-204.
- Scott, A. (2005). «Les ressorts géographiques de l'économie culturelle : du local au mondial» *L'espace géographique*, tome 34, vol. 3 : 207-222.
- Séguin, A.-M. et G. Divay. (2004). «Lutte territorialisée à la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée». *Lien social et politiques*, n° 52 : 67-79.
- Sénécal, G. (1992). «Aspects de l'imaginaire spatial : identité ou fin des territoires?» *Annales de Géographie*, vol. 101, n° 563 : 28-42.
- Sénécal, G., A. Germain et J. Bénard. (2002). *Portrait des pratiques communautaires et locales en revitalisation urbaine et sociale sur le territoire de l'île de Montréal. Rapport final*. INRS Urbanisation, Culture et Société. Montréal, Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM).
- Senghor, L. C. (1992). *Le Dialogue des cultures*, Le Seuil, Paris.

- Shearmur, R. (2005). «L'aristocratie mobile du savoir. Quelques réflexions sur les thèses de Richard Florida», Congrès annuel de l'association d'économie politique, Montréal, http://www.inrs,uqs.uquebec.ca/pdf/inedit2005_09.pdf.
- Sibertin-Blanc, M. (2008a). «Place aux artistes dans les politiques d'aménagement métropolitain ! Rencontres et apprentissages communs : l'exemple de Toulouse». *Le développement culturel: un avenir pour les territoires ? Actes du colloque* (Nîmes, France, 17-18 avril 2008).
- Sibertin-Blanc, M. (2008b). «La culture dans l'action publique des petites villes. Un révélateur des politiques urbaines et des recompositions territoriales». *Géocarrefour*, Vol. 83, n° 1 : 5-13.
- Simard, C. (2010). *Rapport sur Baie-Saint-Paul, capitale culturelle du Canada*. <http://www.baiesaintpaul.com/capitaleculturelle/main.htm>.
- Simard, M. (2000). «Développement local et identifié communautaire : l'exemple du quartier Saint-Roch à Québec» *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 44, n° 122 : 167-188. <http://id.erudit.org/iderudit/022901ar>.
- Simard, M. et M. Landry. (2003). «Développement local et qualité de vie. L'expérience des conseils de quartier de Québec», *Organisations et Territoires*, vol. 12, n° 1 : 11-17.
- Simard, J-F. et Y. Leclerc. (2009). «Les Centres locaux de développement, 1998-2008. Une gouvernance en mutation, entre participation citoyenne et imputabilité municipale». *Revue canadienne des sciences régionales/Canadian Journal of Regional Science*. Numéro spécial. Vol. XXXI : 3 : 615-637.
- Simard, M. et L. Guimond. (2009). «L'hétérogénéité des nouvelles populations rurales : comparaison dans deux MRC contrastées au Québec». *Recherches sociographiques*, vol. 50, N° 3 : 1-31.
- Simard, M. et G. Mercier. (2003). «Négociation identitaire et forme urbaine. La revitalisation du quartier Saint-Roch à Québec», in Morisset, L.K., Dieudonné, P. et J.-F. Simon (dir) *Réinventer Pays et paysages : Bretagne-Québec*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 39-56.
- Simmel, G. (1979). «Métropoles et mentalité». Dans Grafmeyer, Y. et I. Joseph. *L'École de Chicago*, Paris, Éd. Du Champ urbain : 61-77.
- Sirota, R. (1988). «L'apport de l'interactionnisme symbolique». http://ispef.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/Seance_5.pdf, consulté le 17 novembre 2009.

- Sitte, C. (1996). *L'art de bâtir les villes : l'urbanisme selon ses fondements artistiques*. Paris : Éditions Le Seuil.
- Soldo, É. (2010). «Le management culturel public: un levier performant de la stratégie d'attractivité durable des territoires». Dans Berneman, C. *Culture et attractivité des territoires : Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Paris, L'Harmattan.
- Smith, N. (2003). «La gentrification généralisée : d'une anomalie locale à la régénération urbaine comme stratégie urbaines globale», in C. Bidou-Zachariasen (dir), *Retours en ville*, Paris, Descartes et Cie.
- Strauss, A. L. (1992). *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*. Textes réunis et présentés par et Isabelle Baszanger, Paris : L'Harmattan.
- Sueur, J.-P. (1999). *Changer la ville : pour une nouvelle urbanité*. Paris, éd. Odile Jacob.
- Surel, Y. (2000). Paul Sabatier (dir.), Théories of the Policy Process. *Revue française de science politique*, 50(4-5) : 855-858.
- Tabariés, M. (2007). «Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ou 20 ans de recherche sur les milieux innovateurs», *Cahiers de la MSÉ*, Paris : CNRS. http://econpapers.repec.org/paper/halcespt/halshs-0193845_5fv1.htm
- Taliano-des Garets, F. (2007). *Les métropoles régionales et la culture : 1945-2000*, Paris, La Documentation française.
- Teaford, J. C. (2006). *The Metropolitan Revolution : the rise of post-urban America*. New York Columbia University Press.
- Teisserenc, P. (1994). *Les politiques de développement local. Approche sociologique*. Paris: Économica, coll. «Collectivités territoriales».
- Teisserenc, P. (1997). «Le développement par la culture». *L'Homme et la société*, Paris : L'Harmattan 193 (125) : 107-121.
- Tessier, Y. (1996). «L'Hôtel de ville de Québec, cent ans d'histoire ». Québec, *Cahiers d'histoire de la Société historique de Québec*, n° 36.
- Teulon, F. (2014). «Max Weber (1864-1920) : l'économie et la société». *Papers, Ipag Business School*.

- Théberge, J.O. (1999). «La mobilisation populaire à Québec: Le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham». Mémoire de maîtrise, Université Laval. Aménagement du territoire.
- Thériault, A. (1990). *Faits saillants de la consultation*, Archives de Québec.
- Thévéniaut, M. (1999). *Le développement local, une réponse politique à la mondialisation*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. Sociologie économique.
- Thévéniaut, M. (2007). *Des inventeurs sociaux pour des territoires à vivre : la société civile en construction*, Article inédit tiré de la thèse de doctorat en sociologie économique soutenue en décembre 2007, sous la direction de Jean-Louis Laville, du Conservatoire National des Arts et Métiers.
- Thonon, M. (2004). «Entretiens avec Jean Caune, Bernard Darras et Antoine Hennion», *Médiations et médiateurs*. MEI, n° 19, L'Harmattan : 10-36.
- Tiano, C. (2007). «Les fauteurs d'imaginaires. Construction d'un imaginaires et jeu d'acteurs dans les opérations de requalification urbaine : Euralille, Euroméditerranée et Neptune». Thèse soutenue à Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis.
- Tiano, C. (2010). «Quelles valeurs pour revaloriser les territoires urbains ?», *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Débats, Les valeurs de la ville, mis en ligne le 03 mai 2010, consulté le 24 juillet 2012. URL : <http://cybergeo.revues.org/23091> ; DOI : 10.4000/cybergeo.23091.
- Törnqvist, G. (1971). «Contact System and Regional Development». *Population*, Vol. 26, N° 2.
- Törnqvist, G. (1990). «La créativité : une perspective géographique». In Chevalier, M., «La géographie de la créativité et de l'innovation». *Espace et Culture*, n° 18, Paris IV.
- Toulouse, O.N. (2005). «L'apport du concept d'identité à la compréhension du comportement du consommateur responsable : une application à la consommation des produits issus du commerce équitable» Thèse de doctorat présentée à l'École supérieure des affaires, Université du Droit et de la Santé - Lille II.
- Tremblay, D.G. et S. Rousseau (2005). «Le secteur du multimédia à Montréal peut-il être considéré comme un milieu innovateur ?» *Géographie, économie, société*, n° 1 (Vol 7) : 37-56
- Tremblay, D-G. et S. Darchen. (2008). «Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain» *Notes de recherche de la Chaire*

de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, Québec, Télé-université.

- Tremblay, M-P. et C. Carrier. (2006). «Développement de la recherche sur l'identification collective d'opportunités d'affaires : assises et perspectives». *Revue de l'Entrepreneuriat*, De Boeck Supérieur, vol. 5 : 69-88.
- Tremblay, P.-A. (1987). «Les comités de citoyens à Québec: contribution à l'histoire du mouvement populaire à Québec (1966-1981)», thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
- Tremblay, R. et D.-G. Tremblay. (2010). *La classe créative selon Richard Florida. Un paradigme urbain plausible ?* Québec et Rennes, Presses de l'Université du Québec et Presses Universitaires de Rennes, coll. Géographie contemporaine.
- Triglia C. (2002). *Sociologie économique, État, marché et société dans le capitalisme*. Paris, Éditions Armand Colin.
- Trine, B. (2010). «Cool, funky and creative? The creative class and preferences for leisure and culture». *International Journal of Cultural Policy*, 1477-2833, Volume 16, Issue 4 : 466 – 496.
- Trudelle, C., Villeneuve, P., et M. Thériault. (2006). «Trois décennies de conflits urbains dans la région de Québec : visibilité de la participation des femmes entre 1965 et 2000». *Recherches sociographiques*, Volume 47, n° 1, Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval : 9-39.
- Vachon, B. (1991). *Le développement local: théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Boucherville: Gaëtan Morin éditeur.
- Vaillancourt, C. 2004. «L'îlot Fleury». *Journal Le Soleil*. 23 mars 2004.
- Vallières, M. (2008). «Les institutions de la capitale et de la Communauté urbaine». Dans Harvey, F. *Histoire de Québec et de sa région, tome III, 1940-2008*. INRS, Québec, Presses de l'université Laval.
- Vandry et Jobin (1968). *Plan de circulation et de transport de la région métropolitaine de Québec*, rapport présenté à la Commission d'aménagement de Québec, Québec.
- Veltz, Pierre. (1997). *Mondialisation, veilles et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, Presses universitaires de France.
- Verstraete, P. (2003). *Proposition d'un cadre théorique pour la recherche en entrepreneuriat*, Bordeaux : éd. de l'ADREG.

Verstraete, P. et A. Fayolle. (2005). «Paradigmes et entrepreneuriat». *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol 4, n° 1 : 33-52.

Velta, P. (1999). «Mutations économiques et développement territorial». Dans *Les débats sur la ville II*, (dir) François Cuillier, éd. Confluences, Bordeaux : 91-107.

Ville de Montréal. (2004). *Revitalisation urbaine intégrée dans les quartiers montréalais: bilan et perspectives*.

Ville de Québec. (1971). *Programme détaillé de rénovation : aire 10, zone 1*. Service d'urbanisme de la ville de Québec. Archives de la ville de Québec.

Ville de Québec. (1989). «La Grande Place. Rapport synthèse produit à la suite des audiences publiques et des études complémentaires». Archives de la ville de Québec.

Ville de Québec. (1990). «Espace Saint-Roch». Document de présentation. 25 janvier 1990, Québec, Cont. 35977.

Ville de Québec. (1990). «Faits saillants de la consultation». *Un quartier renouvelé pour une capitale renforcée; un plan d'action pour le quartier Saint-Roch*. Archives de la ville de Québec.

Ville de Québec. (1991), *Rapport des commissaires*. Archives de la ville de Québec.

Ville de Québec. (1992). *RevitalisAction au cœur de la capitale*. Archives de la ville de Québec.

Ville de Québec. (1995). «Sondage Léger et Léger». *Office municipal de développement économique de Québec*, Québec.

Ville de Québec. (1998). *Rebâtir la rue Saint-Joseph*. Archives de la ville de Québec.

Ville de Québec. (2003). *Portrait du territoire. Constats et enjeux*. Service du développement économique, Québec.

Ville de Québec. (2005). «Sommaire décisionnel». DE2005-129.

Ville de Québec. (2010). *La revitalisation du quartier Saint-Roch, à Québec : un exemple d'innovation. Présentation Power Point*. Service du développement économique. 19 septembre 2010.

- Villeneuve, P. (1982). «Changement social et pouvoir municipal à Québec». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 26, n° 68, p. 223-233. <http://id.erudit.org/iderudit/021559ar>.
- Villeneuve, P. (1986). «Étudier à Québec un demi-siècle après Raoul Blanchard». *Cahiers de géographie du Québec*, 30(80) : 281-291.
- Villeneuve, P. (2000). «Espaces dégradés, interprétations renouvelés». Dans *Les espaces dégradés: contraintes et conquêtes*, (dir). Saint-Laurent, D. et G. Sénécal. coll. Géographie contemporaine, Presses de l'Université du Québec : 255-264.
- Villeneuve, P. (2007). «Québec comme laboratoire urbain : aspects contemporains. Notes liminaires». *Cahiers de géographie du Québec*, Volume 51, n° 144 : 371-374.
- Vivant, E et E. Charmes. (2008). «La gentrification et ses pionniers : le rôle des artistes off en question», *Métropoles* [En ligne], 3 | 2008, mis en ligne le 22 septembre 2008, consulté le 20 février 2012. URL : <http://metropoles.revues.org/1972>.
- Vivant, Elsa. (2009). *Qu'est-ce que la ville créative ?* Paris, Presses universitaires de France, coll. La ville en débat.
- Vivien, F.-D. (2003). «Jalons pour une histoire de la notion de développement durable». *Mondes en développement*. 2003/1 n° 121 : 1-21. DOI : 10.3917/med.121.0001.
- Wacheux, F. (1996). *Méthodes qualitatives de recherches en gestion*. Paris, Economica.
- Warren, J.-P. (1998): *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Weber M. (1964) *Éthique protestante et esprit du capitalisme*, Paris, Pion.
- Werquin, T. (2006). «Impact de l'infrastructure culturelle sur le développement économique local. Élaboration d'une méthode d'évaluation ex-post et application à Lille 2004, Capitale Européenne de la Culture». Thèse de doctorat en sociologie, Université de Lille.
- Werquin, T. (2008). «Euralille et Abandoibarra, deux grands projets urbains en réponse au déclin». Observatoire STIQ du développement urbain et immobilier. Note de recherche d'une conférence prononcée dans le cadre des Conférences de l'Observatoire SITQ du développement urbain et immobilier, Villes et immobilier, Montréal : Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, le 11 mars 2008.

Yanow, D. (1996). *How does a policy mean?: interpreting policy and organizational actions*. Georgetown, University Press.

Yin, R. (1994). *Case Study Research*. Thousand Oaks, New-York : Sage Publications, 2^e édition.

Zukin, S., (1995). *The Culture of Cities*. New-York : Blackwell Publishing.

Zukin, S. (1998). «Urban Lifestyles : Diversity and Standardization in Spaces of Consumption», *Urban Studies*, 35 (5-6) : 825-839.

Zukin, S. 2009. *Naked City: The Death and Life of Authentic Urban Places*. Oxford University Press.